L'EMPIRE LIBÉRAL

ÉTUDES, RÉCITS, SOUVENIRS

TOME QUATRIÈME

DU MÊME AUTEUR

Commentaire de la loi sur les Ordres (1859).
Commentaire de la loi des Coalitions (1864).
Démocratie et Liberté (1867).
Le 19 Janvier (1869).
Une Visite a la chapelle des Médicis (1872).
Lamartine (1874).
Principes et Conduites (1875).
Le Ministère du 2 Janvier, mes Discours (1875).
Concile du Vatican (1877).
Thiers a l'Académie (1879).
Liberté des Sociétés (1880).
Le Pape est-il libre a Rome? (1882).
Le Concordat est-il respecté? (1883).
Le Concordat et la Séparation de l'Église et de l'État (1885).
Le Concordat et le Gallicanisme (1885).
Manuel du Droit ecclésiastique (1885).
1789 et 1889 (1889).
Michel-Ange (1892).
Discours pour le Prix de Vertu (1892).
Solutions politiques et sociales (1894).
L'Empire libéral, tome Ier, le Principe des Nationalités (1895).
Marie-Magdeleine, récit de jeunesse (1896).
L'Empire libéral, tome II, Louis-Napoléon et le coup d'État (1897).
L'Empire libéral, tome III, Napoléon III (1898).
L'Empire libéral, tome IV, Napoléon III et Cavour (1899).

D 497e

ÉMILE OLLIVIER

L'EMPIRE LIBÉRAL

ÉTUDES, RÉCITS, SOUVENIRS

Que toutes tes paroles aient un accent d'héroïque vérité.

MARC-AURÈLE.

NAPOLÉON III ET CAVOUR

49702
16/2/01

PARIS
GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

1899

L'EMPIRE LIBÉRAL

ÉTUDES, RÉCITS, SOUVENIRS

LIVRE VI

LES CINQ

CHAPITRE PREMIER

LES ÉLECTIONS DE 1857

I

L'Empereur avait conçu, combiné, conduit tout seul jusqu'à la guerre, l'affaire italienne, instruisant le public par des articles du *Journal officiel* et consultant à peine ses ministres. Au moment de passer les Alpes, il fallut cependant s'expliquer avec les députés, car sans leur consentement on ne pouvait ni remuer un homme ni disposer d'un écu. Ces députés n'étaient plus ceux qui avaient été nommés depuis 1852. Ils sortaient d'élections faites en juin 1857.

Depuis le traité de Paris jusqu'aux élections, aucun fait saillant n'avait troublé la tranquille

domination de l'Empire. Les travaux de transformation de la capitale amenaient de désagréables changements dans ses habitudes ; les loyers subissaient dans certains quartiers une élévation sensible ; des masses considérables d'ouvriers agglomérés produisaient plus de cherté dans les objets communs de l'alimentation, mais, d'autre part, cette multiplication du travail augmentait les profits et les salaires, donnait une impulsion extraordinaire à l'industrie du bâtiment, à laquelle tant d'autres industries doivent leur prospérité ; les affaires sérieuses étaient en progrès continu, et celles de la spéculation en une effervescence menaçante ; même le gouvernement avait dû annoncer qu'aucune émission de valeurs nouvelles ne serait autorisée pendant le cours de l'année 1856, mesure vaine dont l'unique résultat fut de mettre en faveur la spéculation sur les valeurs étrangères. Les fêtes se succédaient à Paris, à Compiègne : les princes étrangers venaient à l'envi rendre visite au souverain respecté, l'arbitre de l'Europe. On vit arriver le prince de Prusse (11 décembre 1855), le futur roi, grand bel homme, blond, d'une affabilité digne et charmante, qui séduisit. Il avait avec lui un officier nommé Moltke, qui parlait peu, ne se donnait aucune peine pour se rendre agréable, mais qui, l'œil toujours au guet, regardait, scrutait, et tout à coup, par une remarque piquante, montrait que rien ne lui avait échappé. Puis le grand-duc Constantin, puis encore le roi de Bavière, Maximilien II, etc., etc.

La presse avait continué par force à être sage. Chaque fois qu'elle tentait de s'affranchir on la ramenait à l'alignement par un coup de férule sur les doigts. Et il ne fallait pas qu'elle se permît beaucoup pour être réprimandée. — Le *Phare de la Loire* ayant imprimé dans son compte rendu d'ouverture de la session : « L'Empereur a prononcé un discours qui, *d'après l'Agence Havas*, a provoqué à plusieurs reprises les cris de Vive l'Empereur! Vive l'Impératrice! Vive le Prince Impérial! le journal fut averti : « considérant que cette forme dubitative est inconvenante, en présence de l'enthousiasme si éclatant que les paroles de l'Empereur ont inspiré aux grands corps de l'État et à tous les bons citoyens... » Le *Journal de Loudéac* fut averti « parce que sa polémique au sujet des engrais industriels est de nature à infirmer les résultats des mesures de vérification prises par l'administration et qu'elle ne peut porter que l'indécision dans l'esprit des acheteurs ». — Un roman même de George Sand, *Daniela*, valut un avertissement à la *Presse*, *parce qu'il contenait des passages offensants pour le Pape*. Persigny donna plus de cent avertissements en un an, et suspendit pour deux mois l'*Assemblée nationale*, journal de la fusion. Billault, au moment des élections, en était à 57 : il avait suspendu deux mois la *Revue de Paris* et la *Presse* et supprimé la *Gazette du Languedoc*.

Alors s'installa à la première page des journaux, pour y prendre une importance démesurée,

la chronique plus ou moins scandaleuse; ainsi prit son essor le *Figaro*, dirigé par un homme d'infiniment de souplesse et d'esprit, Villemessant.

Cependant, quoiqu'il en eût, Napoléon III ne fut jamais qu'un despote inexpérimenté. Un despote pour de bon, tel que le duc Côme de Florence, n'eût pas toléré qu'un proscrit qui venait de le couvrir d'outrages éditât quoi que ce fût en France; à défaut de l'homme il eût frappé le livre, et Victor Hugo n'aurait pu publier ses *Contemplations*.

Le poète avait dit :

Ce vol de souvenirs fuyant à l'horizon,
Cet essaim que je lâche au seuil de ma prison,
Je vous le confie, air, souffle, nuée, espace !
Que ce fauve Océan qui me parle à voix basse
Lui soit clément, l'épargne et le laisse passer,
Et que le vent ait soin de n'en rien disperser.

En prose, le fauve Océan et le vent c'était la police impériale : elle laissa passer.

De même on supporta sans y mettre aucune entrave les choix hostiles de l'Académie et on laissa prononcer, sous la coupole de l'Institut, des discours reproduits le lendemain partout, qui, simples articles de journaux, eussent provoqué au moins un avertissement. Dans quel journal, par exemple, aurait-on laissé dire comme conclusion à un éloge enthousiaste de Louis-Philippe : « Ce que Cicéron a dit de Crassus, Tacite d'Agricola, nous pouvons le dire de lui (marquis

de Saint-Aulaire). Il ne lui a pas été donné de mourir à temps, les malheurs prêts à fondre sur sa patrie ne lui ont pas été épargnés ; moins heureux que les deux illustres Romains, il a vu le sanctuaire des lois assiégé, envahi à main armée ; il a vu la guerre civile dévaster nos cités, il a vu les premiers de l'État poursuivis, proscrits, fugitifs[1]. »

Falloux[2] fut nommé en remplacement de Molé, non parce qu'il avait été l'ami du Président, mais parce qu'il était devenu l'ennemi de l'Empereur. « Comme je suis résolu à voter pour lui, disait Guizot, je ne veux pas lire ses livres. » « Ce diable d'homme, me disait Dupin en parlant de Villemain, un des plus vifs partisans de la candidature, se jetterait par la fenêtre pour fuir les jésuites, et il rentre par la porte un jésuite à la main. »

Il est vrai qu'après les succès de Crimée, bien plus encore qu'au lendemain du Deux Décembre, cette Fronde mélancolique des salons et de l'Académie était *telum imbelle sine ictu*. La majorité de la nation, fière de la gloire acquise, satisfaite d'une administration qui, en dehors des excès politiques, se montrait vigilante, attentive, bienfaisante, protectrice, s'estimait suffisamment libre. « Les hommes, quand ils sont bien gouvernés, a dit le Florentin, ne veulent pas d'autre liberté[3]. » En effet, au début de

1. Discours du duc de Broglie à sa réception à l'Académie 5 avril 1856.

2. 26 mars 1857.

3. Machiavel. *Dei discorsi*, lib. III, ch. vi.

toute révolution populaire on trouve ou un déficit financier, ou un déséquilibre économique, ou une tyrannie fiscale, ou une mauvaise administration.

Les querelles religieuses entre catholiques, qui, en général, ont de lointains retentissements, n'émurent pas en dehors des sacristies et des journaux religieux. Et cependant elles furent vives, acrimonieuses. Le parti catholique s'était scindé en deux camps : les libéraux, Montalembert, Falloux, Cochin, Albert de Broglie, Lenormand, Ozanam, Foisset, Corcelles, groupés autour de la revue *le Correspondant*, soutenus un peu par le premier évêque du temps, Mgr Guibert de Viviers, futur archevêque de Paris, et beaucoup par le plus batailleur, Mgr Dupanloup d'Orléans; les autoritaires représentés par le directeur de l'*Univers*, Louis Veuillot, qui tient, comme on l'a souvent remarqué, de Rabelais, de Labruyère, et à l'occasion de Voltaire, mais qui avant tout est lui-même, c'est-à-dire un écrivain de grande race, et par-dessus le marché un ferrailleur de première vaillance. Veuillot était encouragé par la majeure partie de l'épiscopat et passionnément suivi par tous les curés « à sa vue éperdus de bonheur ».

Tout sujet devenait matière à combat. Un prêtre, l'abbé Gaume, écrit sous le titre de *Ver rongeur* une diatribe contre les classiques anciens. Dupanloup, qui dans son séminaire faisait représenter des tragédies grecques, s'insurge. L'*Univers* prend parti pour l'abbé : il juge

la littérature de saint Léon, de saint Thomas, de saint Grégoire, malgré ses barbarismes, bien supérieure à celle du siècle d'Auguste au point de vue des bonnes mœurs et de la foi catholique... Qu'on ne renonce pas à initier les jeunes gens aux chefs-d'œuvre de Rome et d'Athènes, mais à condition de les expurger soigneusement! Mgr Dupanloup interdit la lecture de l'*Univers* à ses curés.

Un autre prêtre, l'abbé Gaduel, critique les écrits théocratiques de Donoso Cortès, exagération des thèses de Joseph de Maistre, en grande faveur à l'*Univers*. Veuillot prend parti pour l'Espagnol; l'archevêque de Paris, Mgr Sibour, pour l'abbé Gaduel. L'un se sert de sa plume, l'autre du bâton pastoral. Veuillot déborde en invectives enragées, l'archevêque en admonestations sévères; il interdit de lire l'*Univers* ou d'y écrire. Le débat en s'échauffant s'agrandit : un laïque aura-t-il le droit d'en remontrer à un évêque? sous forme de journal la démagogie presbytérienne et le laïcisme vont-ils s'introduire dans l'Église et se substituer à l'épiscopat pour l'enseignement et le gouvernement des âmes? Pie IX, mis en demeure de se prononcer, passe à côté de la question, comme on le fait souvent à Rome. « Continuez, fit-il écrire à Veuillot, mais soyez prudent. Ceux qui vous attaquent finiront par reconnaître votre talent et votre zèle. » Et dans une Encyclique aux archevêques et évêques de France, il recommande la concorde et la charité fraternelles. Sur quoi journaliste et arche-

vêque s'embrassent... Pas pour longtemps. La querelle recommença, cette fois bien plus aiguë, elle devint exclusivement personnelle. Un autre prêtre, l'abbé Coignat, ostensiblement encouragé par Mgr Sibour, publia une brochure, *l'« Univers » jugé par lui-même*, où il prétendait démontrer par des citations que l'*Univers*, tour à tour, orléaniste, républicain, légitimiste, bonapartiste, avait professé et déserté toutes les opinions. Louis Veuillot ne se contenta plus des coups d'assommoir ou de stylet de sa plume; il traduisit l'abbé en police correctionnelle comme diffamateur. Le procès était en train de se plaider[1] quand, le 3 janvier 1857, Mgr Sibour tomba à Saint-Étienne-du-Mont sous le poignard d'un abominable prêtre interdit nommé Vergès. Ce malheur éteignit le procès; l'*Univers* retira sa plainte et l'abbé Coignat sa brochure.

Le gouvernement ne rendit pas l'Église nationale responsable du mauvais vouloir ou des agressions des catholiques libéraux et il ne lui retira aucune de ses faveurs. Il respecta la liberté des évêques, ne mit aucun empêchement à leurs relations avec le Souverain Pontife, ne prit aucun ombrage de l'introduction de la liturgie romaine dans un grand nombre de diocèses, laissa dormir la plupart des dispositions des lois organiques. Cependant il ne les abrogea pas et il en appliqua même quelques-unes : ainsi il soumit au Conseil d'État la Bulle définissant l'Immaculée

1. 24 et 31 décembre 1856.

Conception, et n'en autorisa la promulgation qu'après un examen, examen et autorisation qui, selon la saine théorie, constituent de condamnables empiétements sur le domaine spirituel. Il infligea un appel comme d'abus, à l'évêque de Moulins, Mgr de Dreux-Brézé, qui avait constitué son chapitre irrégulièrement et, manquement plus grave, exigé de chacun de ses curés inamovibles une démission en blanc, avec l'engagement, s'ils étaient frappés par lui, de ne pas recourir aux pouvoirs publics. Dans ce cas la justice de la condamnation était indiscutable. Néanmoins les catholiques libéraux et autoritaires protestèrent d'accord[1], et reçurent également un avertissement. Du coup Veuillot grommela : — « Est-ce que par hasard son empereur chrétien, le grand homme qui avait rétabli le Vicaire de Jésus-Christ sur son trône, ne serait qu'un Louis-Philippe perfectionné? »

II

Les corps constitués, dans leur fonctionnement soumis, ne donnèrent pas plus de souci sérieux que la presse, que l'Institut, que les catholiques libéraux, que l'opinion publique. Le Conseil d'État dirigé par un homme d'affaires consommé, Baroche, par des vice-présidents tels que Bonjean, Boinvilliers, le général Al-

1. *Correspondant* du 25 avril 1857.

lard, composé de conseillers aussi éminents que Vuitry, Michel Chevalier, Le Play, Boulatigner, Quentin-Bauchart, Suin, etc., préparait de bonnes lois, bien rédigées et parfaitement pondérées.

Au Sénat il y eut une petite tempête. Ne se rendant pas bien compte du rôle nouveau que leur créait la Constitution, les sénateurs semblaient vouloir s'instituer en chambre haute et discuter dans son intégrité chaque projet de loi déjà voté par le Corps législatif. Ils reçurent, par une note insérée au *Moniteur*[1], une admonestation publique. « Le Sénat n'était plus une doublure de la Chambre des députés, il se livrait à un travail sans but et par conséquent sans autorité. Il n'avait à examiner les lois que pour juger si elles étaient ou non constitutionnelles. » Un sénateur, Drouyn de Lhuys, parut se fâcher et donna sa démission. Il profita du vernis de popularité dû à cette retraite pour se faire nommer membre de l'Académie des Sciences morales et politiques, où l'on n'entrait pas si l'on n'était pas un opposant. Une fois de l'Institut, il pensa qu'être sénateur avait aussi du bon, et se fit réintégrer au Sénat.

Le Sénat lui-même avait montré quelque mécontentement. Il rejeta, comme inconstitutionnelle et contraire à l'égalité, une taxe municipale des chevaux et des voitures votée par le Corps législatif. Peu s'en fallut qu'il ne s'em-

1. 11 janvier 1856.

portât plus loin. On lui avait soumis le sénatus-consulte sur la régence : l'Empereur était maître d'en disposer comme il lui conviendrait, par acte public ou secret; s'il ne l'avait pas fait, la régence appartiendrait à l'Impératrice et à défaut au premier prince français. Je ne sais pourquoi Lavalette, quoique ambassadeur, propose d'ajouter au serment que devra prêter la régente, conformément au sénatus-consulte de 1813, celui de *faire respecter les lois du Concordat, y compris les lois organiques et la liberté du culte*. Le coup visait directement l'Impératrice, suspectée d'être favorable à la suppression du mariage civil, au repos dominical obligatoire, et à toutes les exagérations ultramontaines. « Il y avait là, dit le cardinal Morlot, archevêque de Paris, quelque chose qui ressemblait à de la défiance et une défiance mal justifiée. » Néanmoins l'amendement réunit 56 voix et ne fut rejeté que par 64[1].

Le Corps législatif, malgré une certaine indépendance qu'on a méconnue à tort, méritait le remerciement que lui adressa l'Empereur « du concours si dévoué et si actif qu'il avait apporté depuis 1852. Il avait rendu au pays et à la liberté même, qui n'a pas d'ennemis plus redoutables que les emportements et les violences de la parole, le service signalé de remplacer la licence de la tribune et les luttes émouvantes amenant la chute et l'élévation des ministères par

1. 17 juin et 8 juillet 1856.

une discussion libre, mais calme et sérieuse. »

Dans sa dernière session il vota un très grand nombre de lois d'affaires importantes : la prolongation du privilège de la Banque de France jusqu'au 31 décembre 1897 ; l'établissement d'un système de navigation transatlantique; la fusion du chemin de fer de Lyon avec celui de la Méditerranée ; une subvention de 12 millions et demi pour l'achèvement du boulevard de Sébastopol et de la rue des Écoles ; une refonte complète du Code pénal militaire en 227 articles ; une dotation de 100 000 francs au duc de Malakoff ; l'introduction d'un droit de transmission sur les valeurs des sociétés industrielles ; l'élévation du chiffre annuel du contingent, de 80 000 à 100 000 hommes; enfin une somme de 180 000 francs pour acheter à Sainte-Hélène la maison où Napoléon était mort ; elle avait été convertie en ferme, la chambre où il rendit le dernier soupir en étable, et le cabinet de travail où il dictait ses *Mémoires* en grange.

Ces lois votées, on ne pensa plus qu'aux élections nouvelles. Un sénatus-consulte porta le nombre des députés de 261 à 267, en attribuant un député de plus à chacun des départements dans lesquels le chiffre de 37 000 électeurs serait dépassé de 17 000.

Les élections furent fixées aux 21 et 22 juin.

Quoique la force du gouvernement impérial, mélange d'assentiment et de terreur, ne fît prévoir aucune opposition sérieuse, ministres et préfets retroussèrent leurs manches pour mieux

saisir au collet et écarter de la porte du Corps législatif les téméraires qui ne se déclareraient pas les admirateurs quand même du génie de l'Empereur et de ses ministres. Partout des candidats officiels furent proclamés, la plupart pris dans l'ancienne majorité ; un seul fut solennellement excommunié, Montalembert. Tout le mécanisme administratif et gouvernemental était mis au service de ces candidats, soutenus en outre par les journaux soumis, nombreux en province, seulement trois à Paris : *le Constitutionnel*, *le Pays*, *la Patrie*.

En présence de cette force formidable, combien l'opposition était désarmée! D'abord elle était très divisée. Les tentatives de fusion n'avaient point abouti ; quelques princes d'Orléans s'étaient rapprochés du comte de Chambord, l'orléanisme lui-même n'avait ni abdiqué ni désavoué son passé, son drapeau, ses principes, ses espérances, et chacun avait repris sa liberté. Le comte de Chambord persistait à imposer à ses fidèles l'abstention absolue à cause de la nécessité de prêter le serment. Ayant reçu la visite de M. de Rességuier, conseiller général et municipal dans son pays, il lui dit : « Vous avez désobéi à mes ordres, vous m'obligez à vous mal recevoir ; si je vous recevais bien et que vous le disiez, ce serait d'un fâcheux exemple : il faut donc que je vous reçoive mal et que je vous refuse mon portrait que vous m'avez fait demander. » Le sentant un peu adouci néanmoins par ses protestations de dévouement, M. de

Rességuier, en lui disant adieu, s'enhardit à ajouter : « Si je puis me rendre en Italie cet hiver, Monseigneur me permettra-t-il d'aller lui offrir mes hommages à Venise? — Oui, certes, si vous avez donné votre démission; sinon, non. » Ainsi doit agir dans le combat un chef de parti sérieux. Les orléanistes moins rigides ne s'étaient pas rivés à l'abstention, mais leur action, si ce n'est dans les livres et à l'Académie, était si discrète qu'elle y ressemblait fort.

Trois opinions se partageaient le parti républicain : les uns voulaient qu'on s'abstînt purement et simplement; les autres qu'on votât, mais pour refuser le serment, on se serait succédé à toutes les élections de manière à maintenir perpétuelle la protestation contre le coup d'État; d'autres pensaient qu'il n'y avait qu'à voter, à se faire élire si on pouvait, à prêter serment, et à se servir au Corps législatif des moyens légaux qui, même si réduits, n'étaient pas sans efficacité. Jusque-là le parti intermédiaire l'avait emporté. Cavaignac, Carnot, Goudchaux, Hénon s'étaient présentés en 1852, et nommés avaient refusé le serment. Ferait-on de même aux prochaines élections? On en discutait fort vivement; l'ardent révolutionnaire Proudhon, dans un dîner en redingote chez le prince Napoléon, où il avait été conduit par son ami Darimon, se prononça en faveur du serment; les anciens du parti, au contraire, les élus de 1852, semblaient de plus en plus résolus à persister dans leur système.

Dans les temps de liberté, les journaux font

rarement les élections; elles se décident et s'organisent dans les associations de parti. Il ne fallait pas songer à des associations de parti; il n'était pas certain qu'on tolérât des comités; un instant, les tribunaux refusèrent aux malheureux candidats la liberté de distribuer des bulletins : c'étaient, jugeaient-ils, des *écrits* soumis aux règles du colportage, c'est-à-dire à l'autorisation du préfet. Il y eut un soulèvement contre cette énormité juridique; un pourvoi en cassation fut formé, appuyé par une consultation signée des noms les plus illustres, Dufaure, Sénart, Crémieux, Laboulie, Marie, Liouville, Bethmont, Jules Favre, Valette, Paul Fabre, Jules Grévy, Berryer, Laboulaye, Odilon Barrot, etc., etc. La Cour de cassation cassa les jugements et admit que tout bulletin de vote pourrait être distribué sans autorisation préalable, pourvu que le candidat eût déposé au parquet un exemplaire signé de lui.

Toutefois la distribution des bulletins, dispendieuse, entravée, ne suffisait pas à donner chance à une candidature, pas même à la faire connaître, si les journaux ayant du crédit ne lui accordaient leur publicité; ils pouvaient ruiner irrémissiblement celle qui leur déplaisait, en refusant de l'imprimer en tête de leurs colonnes. Ainsi les journaux étaient les arbitres souverains entre les diverses opinions qui divisaient les partis opposants.

Il en existait cinq d'opposition : *l'Estafette*, *le Courrier de Paris*, *la Presse*, *le Siècle* et les

Débats. Sauf les *Débats*, propriété de la famille Bertin, ils appartenaient aux hommes d'argent : la *Presse*, comme le *Constitutionnel* et le *Pays*, aux mains des banquiers juifs, Millaud, Mirès; le *Courrier de Paris*, l'*Estafette*, la *Patrie* en celles d'hommes d'affaires français, Proust, Dumont, Delamarre. En ses temps héroïques, le journal était constitué en vue d'une propagande d'idées, de doctrines; maintenant il tournait à devenir un moyen de spéculation, de réclame, et l'idée, la doctrine à n'être plus que l'enseigne par laquelle on attire le chaland et qu'on change dès qu'elle ne fait plus recette. La situation de la *Presse*, notamment, était fort singulière. L'habile spéculateur Millaud, qui l'avait achetée à Girardin, voulait en confier la direction à Nefftzer; c'était un Alsacien instruit, pesant de corps, agile d'esprit, renfermé, bourru, à la plume ferme, incisive, souple, qui, lorsqu'il sortait du scepticisme politique, son vrai fond, se trouvait orléaniste. Il était d'une charmante sincérité : Une dame de mes amies lui disait : « Ce que j'aime surtout en vous, monsieur Nefftzer, c'est votre bonne foi. » — Il se fâche tout rouge « Ma bonne foi! Madame, je n'ai pas de bonne foi! Si j'en avais, je ne pourrais pas faire le métier de journaliste. » L'autorisation du ministre de l'Intérieur était requise. Pour l'obtenir Millaud se mit sous la protection du prince Napoléon. Le prince ignorait ce que pensait Nefftzer, mais méfiant comme s'il ne l'avait pas ignoré, il subordonna son appui à une démission en blanc

remise entre ses mains ; Nefftzer s'était soumis à cette exigence.

Le *Siècle* n'appartenait pas à un homme d'affaires, mais il constituait une affaire importante donnant de gros bénéfices. Cela imposait à son directeur le souci perpétuel, en faisant une opposition qui était sa raison d'être, d'éviter la suspension qui serait la ruine de ses actionnaires. M. Havin était créé pour cette manœuvre difficile : honnête homme, très retors, patient et actif, de formes aimables et insinuantes, fils de conventionnel, d'abord orléaniste, républicain de raison après 1848, nullement irréconciliable avec l'Empire, il n'avait qu'une passion, dont son journal profitait, la haine du cléricalisme et de l'ancien régime.

Le *Courrier* et l'*Estafette*, qui recevaient les communications des anciens républicains, sans se prononcer définitivement, inclinaient au refus de serment. La *Presse* et le *Siècle* étaient décidés pour le serment. La *Presse* n'exerçait d'influence que sur une partie restreinte du corps électoral, la bourgeoisie moyenne; mais le *Siècle* descendait dans les couches profondes du suffrage universel : toujours étalé sur le comptoir du marchand de vin, le peuple le considérait comme le moniteur de la république, et son opinion devenait un mot d'ordre assuré d'être obéi. Cette force créait son péril. Ayant déclaré que voter pour les candidats officiels serait porter atteinte indirectement aux principes de 89, il avait reçu un avertissement, et comme c'était le

troisième, il aurait été suspendu si le gouvernement, faisant le magnanime, n'avait dit qu'il ne frapperait pas, aux derniers jours de la lutte électorale, l'un des organes les plus vifs et les plus agissants « d'une opposition dont l'opinion publique appréciera la portée ». Qui pouvait répondre qu'on ne se raviserait pas, et, si le mouvement d'opposition s'accentuait, qu'on ne frapperait pas? Le *Siècle* supprimé ou suspendu, la *Presse*, les *Débats* et les autres journaux fussent devenus muets; les candidats n'auraient eu à leur disposition que deux moyens, l'affiche et la distribution des bulletins, pauvres armes qu'aurait faiblement soutenues la propagande orale de bouche à bouche.

Telles furent les misérables conditions dans lesquelles les candidats indépendants engagèrent la lutte en 1857. « Il n'y avait là, disait tristement le *Journal des Débats*, ni profit ni gloire à recueillir. »

Un comité républicain se constitua[1] chez un avocat en renom, Desmarets. On y comptait tous les républicains qui avaient marqué en 1848, Jules Bastide, Bethmont, Buchez, Carnot, Cavaignac, Pelletan, Jean Raynaud, Jules Simon, Vacherot, etc. Ferd. Hérold et Lefrançois remplissaient les fonctions de secrétaires. Les représentants des journaux furent convoqués. Y vinrent Havin et Ernest Picard, membre du conseil de surveillance du *Siècle;* Dumont, rédacteur

1. 2 juin.

en chef de l'*Estafette;* Darimon, Nefftzer représentant la *Presse;* Mornand, le *Courrier de Paris.* Un dissentiment personnel surgit d'abord entre le général Cavaignac et Havin. Celui-ci voulait être porté dans la 3e circonscription, où son journal comptait le plus d'abonnés, en réservant la 4e à Cavaignac et la 5e à Garnier-Pagès. On eut la maladresse de s'opposer à ce désir du rédacteur omnipotent du *Siècle* et de s'obstiner à maintenir Cavaignac dans la 3e circonscription. Ce mauvais procédé irrita Havin, il se retira, mais décidé à se venger. Il s'entendit avec Nefftzer, et ils arrêtèrent d'opposer une liste à celle du comité. On accepterait Carnot, Goudchaux, Cavaignac, on rejetterait Garnier-Pagès, auquel on substituerait Émile Ollivier à la 4e circonscription, et à la 7e on remplacerait Bastide par Darimon.

Ne m'étant mêlé ni de près ni de loin de ce qui se passait, décidé, après quelques velléités non suivies d'effet dans la Haute-Marne et le Var, à demeurer en dehors de la lutte électorale, je fus fort surpris lorsque sur l'escalier de mon médecin, le 8 juin, je fus accosté par Ernest Picard et Darimon, qui m'arrêtèrent brusquement et me dirent : « Nous venons de la part d'Havin et Nefftzer vous offrir la candidature dans la 4e circonscription, Darimon a accepté d'être notre candidat dans la 7e, on demande de vous une réponse immédiate. » Je me recueillis cinq minutes et répondis : « J'accepte. »

Au dernier moment Havin hésita à lancer sa liste : Cavaignac étant venu lui demander d'assis-

ter à une réunion du comité, il y avait consenti. Dans cette réunion se trouvaient tous les candidats, sauf moi, qui n'avais pas même été convoqué, tant on me considérait comme en dehors de l'action du parti. On offrit à Havin la 2e circonscription, il la refusa; on maintint Cavaignac à la 3e, Garnier-Pagès à la 4e et Goudchaux, quoique abstentionniste passionné, à la 6e. Darimon fut rejeté de la 7e tout d'une voix, sans discussion, et remplacé par Bastide. Mon nom, au contraire, fut l'objet d'un débat qui dura une heure et demie. Havin, Bénazet, Picard, me soutinrent vivement; Arnaud de l'Ariège, Buchez, Garnier-Pagès, Cavaignac, Vacherot surtout, me repoussèrent non moins vivement, m'opposant, puisqu'on voulait un jeune et un fils d'exilé, Victor Hugo fils. Au moment de mettre aux voix, Havin déclara qu'il se retirerait si on ne me maintenait pas. Alors Cavaignac dit tout haut : « Je vote pour Émile Ollivier, quoiqu'il m'ait été toujours contraire »; et il ajouta tout bas : « Je le fais pour éviter une rupture avec le *Siècle*. » Je fus admis par onze voix contre dix. On se rattrapa par le choix de ma circonscription : les bonnes furent données aux membres du comité, et l'on me rejeta à la 10e dans laquelle l'échec était certain. Havin, mécontent de ce subterfuge, se retira en réservant sa liberté. Il en usa le 11 juin et publia dans son journal la liste précédemment combinée avec Nefftzer : 1re circonscription, Laboulaye; 2e, Bethmont; 3e, Cavaignac; 4e, Émile Ollivier; 5e, Carnot; 6e, Goudchaux; 7e, Dari-

mon; 8e, Vavin; 9e, Ferd. de Lasteyrie; 10e, Reynau. *Ab irato*, le comité me somma de me retirer de la liste d'Havin, et sur mon refus me biffa de la sienne, me substitua Pelletan, inscrivit Jules Simon à la place de Vavin et Jean Raynaud à celle de Laboulaye.

III

Me voilà contraint de me mettre en scène à mon tour, non certes pour glorifier ou même défendre mes actes, mais pour les expliquer. Dans cette confession, les politiques de l'avenir, s'ils l'écoutent en esprit de justice, trouveront peut-être quelque utile enseignement. En tout les commencements sont décisifs ; presque toujours ce qui suit en découle invinciblement. Il est donc nécessaire que je rappelle comment et pourquoi je suis devenu, à trente-deux ans, député de Paris.

Mon père a été de ceux qui, selon l'expression de Montaigne, ont passé sans déballer. J'ai connu peu d'hommes aussi éloquents : éloquence pathétique, imagée, à l'emporte-pièce, ayant le seul défaut d'être un peu déclamatoire. Aucun saint ne l'a dépassé en abnégation, désintéressement, désappropriation de soi-même, charité fraternelle; il donna tout ce qu'il avait jusqu'à ce qu'il ne possédât plus rien; il n'a jamais été occupé que du prochain. Ses six enfants, quoique privés de leur mère, étant une partie de lui-même,

il ne songeait à eux qu'après les autres. Un exemple entre mille : un soir d'hiver il rentrait au logis avec une petite somme péniblement ramassée; il rencontre son compatriote et ami Taxile Delord tout affligé. « Qu'avez-vous? — Ah! mon cher, ma mère est à l'extrémité et je n'ai plus de quoi lui acheter des médicaments. » Mon père lui remit la petite somme et rentra les mains vides; la mère de Taxile Delord eut des médicaments et nous mangeâmes du pain sec. Lors de la première invasion terrifiante du choléra à Marseille, aussi dévoué que Belzunce, il s'installa dans les ambulances nuit et jour, frictionnant lui-même les malades, soutenant les courages, et quand, le fléau disparu, on lui offrit la décoration, il la repoussa comme une offense.

Ses opinions politiques se ressentaient des trois amitiés qui traversèrent sa vie. La première et la plus ardente fut celle d'Armand Carrel : il nous en parlait comme Chateaubriand dans ses Mémoires; il le jugeait digne et capable des plus hautes destinées, et il déplorait sa mort comme une irréparable calamité. De lui mon père tint cette secrète sympathie bonapartiste qui se mêla toujours à ses ardeurs républicaines. Pierre Leroux fut sa seconde amitié et la plus longue. Nous habitions non loin de lui à Batignolles, et nous allions souvent en famille, à pied, jusqu'à Asnières, à travers des champs alors inhabités; Leroux parlait de son livre en élaboration, le discutait avec mon père, et, au-dessus de nos têtes d'enfants, résonnaient les grands mots de

Dieu, d'Humanité, de Platon et de Jésus. Un instant les deux amis songèrent à se faire pasteurs protestants pour aller prêcher le christianisme nouveau. La troisième amitié, moins étroite cependant, fut celle de Ledru-Rollin. Celle-là l'engagea dans la lutte dont je ressentis les contre-coups avec les hommes du *National*, amis et soutiens de Cavaignac.

Carlyle, à qui on se plaignait de l'encombrement des professions, disait : « En haut il n'y a jamais d'encombrement. » C'était aussi ce que, sous une autre forme, mon père nous redisait : « Faites-vous, si vous le voulez, nous répétait-il, cordonniers ou maçons, mais soyez les premiers des cordonniers ou des maçons. »

L'autorité d'un père aussi supérieur me fut très profitable bien que j'aie échappé en partie à sa direction par la nature de mes études auxquelles il était étranger. Un professeur d'élite, Oudot, m'initiait à celle du Droit; j'admirais la belle géométrie des jurisprudents romains, leurs formules substantielles, leur langue égale à celle de Tacite, la souplesse de leur dialectique et l'impeccable sûreté de leurs décisions. Ma curiosité insatiable s'étendait à toute publication nouvelle quel qu'en fût le sujet; mais comme livres de fonds, j'en revenais invariablement à Pascal, Bossuet et Machiavel. De seize à vingt-deux ans j'ai vécu d'eux et en eux; c'étaient des amis, je connaissais leur vie, j'avais entendu leur voix, j'en étais jaloux, et je souffrais quand on en parlait mal. Aujourd'hui encore je ne relis

pas une *Provinciale*, un chapitre de la *Décade*, une page de Bossuet sans sentir un rajeunissement de mes forces intellectuelles.

Ma personnalité ne se dégagea cependant qu'après la révolution de 1848. Sans me consulter, mon père m'avait fait nommer par son ami Ledru-Rollin, conjointement avec lui, commissaire général dans les Bouches-du-Rhône et le Var[1]. Nous étions les premiers fonctionnaires républicains qui traversaient la France. A notre arrivée dans chaque ville, on entourait notre chaise de poste et on interrogeait; mon père répondait, expliquait, réconfortait, haranguait, et je demeurais silencieux. A Aix, la première ville de mon département, il voulut recommencer; je lui frappai doucement sur le bras : « A moi, maintenant, cher père! » A l'arrivée à Marseille également, seul je parlai à l'armée, à la garde nationale, à la population. Mon père m'écoutait avec stupéfaction. Je manifestais autant d'enthousiasme que lui pour la république, qui m'apparaissait alors comme la source de toute vertu et de tout bien; mais la république de mes discours ne ressemblait pas à la sienne. Celle-ci, quoique généreuse, eût été exclusive et peut-être sectaire; elle eût protégé les ralliés, elle ne se les serait pas associés, elle n'eût gouverné qu'avec les purs, les républicains de la veille; la mienne ne faisait aucune distinction entre les ouvriers du lende-

1. C'est le seul service, si service il y a, que j'aie dû à Ledru-Rollin. Il est faux qu'il ait contribué dans une mesure quelconque aux frais de mon éducation à Sainte-Barbe.

main et ceux de la veille, elle promettait même leur part aux vaincus des anciens partis, et n'excluait personne de la cité nouvelle.

Cependant mon père ne contredit pas, et, le premier moment de surprise passé, il approuva. Ses amis furent de moins facile composition. Ils me firent grise mine lorsque, voulant marquer que je ne m'associerais pas à des desseins hostiles en préparation, je fis le premier une visite à l'évêque qui, réglementairement, me la devait. Leur mécontentement s'accrut de mon refus de destituer l'auteur du canal de la Durance, Montricher, objet de leur haine autant que Mgr de Mazenod. Ils se fâchèrent tout à fait quand je me montrai sourd à leurs remontrances et indifférent à leurs émeutes. Décidément convaincus qu'ils ne me régenteraient pas, que je ne m'associerais à aucune de leurs prétentions jacobines, que je favoriserais, malgré leur veto, l'élection de Berryer, ils s'éloignèrent en m'invectivant. Encore peu aguerri au feu, cela causa quelque peine à mes vingt-deux ans. Nonobstant, loin de modifier ma conduite, je l'accentuai dans le sens qui déplaisait. La menace a toujours produit sur moi cet effet.

Malgré une intrigue de Garnier-Pagès, grâce à l'appui énergique de Lamartine et de Ledru-Rollin, je fus nommé préfet des Bouches-du-Rhône. Les journées de Juin, qui éclatèrent à Marseille plusieurs jours avant Paris, compliquèrent ma situation d'une autre manière. Si, pendant le combat, je fus inflexible, avant je

m'étais montré ardent à retenir les égarés par des paroles affectueuses, et après je me refusai à toute cruauté de répression, même à l'établissement de l'état de siège. Je fus traité de bourreau par les vaincus, de complice par les victorieux[1]. Les hommes du *National* maîtres du pouvoir, qui m'étaient peu bienveillants à cause de l'hostilité de mon père, profitèrent de cette double impopularité pour me disgracier. Ils m'envoyèrent à Chaumont. Là je traversai sans difficultés la lutte électorale présidentielle, ne servant ni ne desservant aucune candidature[2]; un obscur député du lieu, mécontent de mon refus de devenir son instrument, n'en obtint pas moins ma révocation de son ami Léon Faucher, ministre de l'Intérieur de Louis-Napoléon. Le département me redemanda par une pétition de trente-deux mille signatures. Averti ainsi de l'injustice, le Président me fit proposer par le prince Napoléon et Pietri une préfecture plus importante. Je refusai : la carrière des emplois publics ne m'attirait pas et je n'avais accepté ma disgrâce à Chaumont que pour m'instruire de l'administration en attendant l'âge de l'éligibilité.

Avant de rentrer dans ma vie professionnelle je vins dans le Var, préparer la candidature de mon père non renommé à Marseille. Le préfet Haussmann essaya de se débarrasser de moi par un procès en police correctionnelle sous l'incul-

1. *Empire libéral*, t. II, page 92.
2. *Ibid.*, t. II, p. 113.

pation d'avoir illégalement ouvert des clubs : je fus acquitté [1]. Ce fut mon dernier acte politique. A Paris je m'isolai complètement; on ne me vit dans aucune réunion publique, je ne me mêlai à aucune des agitations du temps. Je publiai quelques articles en faveur de mon ami Abd-el-Kader [2], j'en envoyai à mon frère Aristide, qui, plus guerroyant que moi, rédigeait le *Suffrage universel* à Montpellier. Sa mort dans un duel malheureux me fut un horrible chagrin, qui m'éloigna encore davantage de la politique. Je ne m'y mêlai plus que comme avocat. J'allai à Lyon assister quelques amis du Var inculpés dans le complot Gent. Après un certain nombre de séances, notre défense fut gênée par tant d'entraves que Michel de Bourges soutint, avec une éloquence qui se surpassa elle-même, qu'il fallait se retirer. Je défendis l'opinion contraire : la majorité prononça selon l'avis de Michel. Je fus chargé avec deux de mes confrères d'aller à la prison exposer le cas à nos clients et prendre leur avis : ils venaient d'adopter de leur côté une résolution semblable; ils nous prièrent de nous retirer; nous obéîmes.

Après le coup d'État, mon père, d'abord condamné à la déportation à Cayenne, fut exilé [3],

1. *Empire libéral*, t. II, p. 397 et 535.
2. *Ibid.*, t. III, p. 597.
3. Je rappelle ces faits de ma vie personnelle sommairement, autant que cela est nécessaire pour expliquer mon rôle dans l'action générale du temps. On trouvera plus de détails dans le livre que j'ai publié en 1869, sous le titre de : *Le 19 Janvier*.

et ma profession brisée. Le conseil de l'ordre des avocats de Paris, sur le rapport du républicain Marie, me condamna à une suspension de trois mois pour m'être retiré de la défense à Lyon, conformément à un avis qui n'était pas le mien. En un cas pareil on n'avait infligé à Jules Favre qu'un avertissement.

L'effet de cette dure mesure se prolongea bien au delà du temps auquel elle avait été limitée; quand je repris ma robe je ne retrouvai plus mes quelques clients. Je comptais, pour m'aider à recommencer, sur l'un de mes intimes amis de l'École de droit, Eugène Picard[1], que j'avais emmené à Marseille en qualité de secrétaire général. Il avait épousé la fille d'un avoué très considéré et achalandé, Mitouflet; je ne doutais pas qu'il ne m'envoyât des affaires. Il vint me voir et me dit : « Je t'apporte une douloureuse nouvelle; mon beau-père, réactionnaire frénétique, te considère comme un Lucifer; il n'a consenti à me donner sa fille qu'à la condition de rompre mes relations avec toi; je ne te verrai plus; ne m'en veuille pas; mon cœur te restera fidèle, et si l'occasion me le permet je te le prouverai. » Le pauvre garçon avait les yeux pleins de larmes; je le consolai.

Je me trouvais au fond d'un puits, sans aucun espoir, et cependant il fallait soutenir la famille dont j'étais devenu le chef. D'autres amis, mes professeurs me trouvèrent des leçons de

1. Il n'avait rien de commun que le nom avec Ernest Picard.

droit, et je pus faire vivre les miens. Ce n'était pas là une carrière ; je songeai, sans savoir comment j'y réussirais, à m'en préparer une autre. Mes leçons terminées, je courais, rue des Moulins, chez le bon Liouville, célèbre avocat, qui m'avait accepté comme l'un de ses secrétaires, et je m'initiais à la procédure et à la technique des affaires. De temps à autre je paraissais au Palais et je revêtais ma robe pour m'assurer moi-même que j'étais encore avocat.

En ces jours pénibles, je trouvais de la consolation dans l'amitié de Michelet. Il ne sortait jamais le soir ; j'allais souvent me reposer auprès de lui de ma triste journée ; pendant ses absences d'hiver, il m'écrivait des lettres réconfortantes et me soutenait de son inextinguible espérance. Ce ne fut pas mon seul cordial. Soit au Palais, soit chez Liouville, je rencontrais un autre Picard, Ernest, aussi mon camarade d'école. Sentant mon isolement et ma détresse, il se rapprocha affectueusement de moi et m'introduisit dans sa famille. Il avait perdu jeune son père, banquier à Paris ; il lui restait sa mère et un frère plus jeune, à cette époque sous-préfet, grâce à la protection de Persigny. La mère, nerveuse, d'une sérieuse intelligence, parlait comme de source la langue de La Bruyère. Son fils lui a dû la correction imperturbable et le tour original de son style oratoire. Quoique fière de lui, elle le traitait avec une froideur cérémonieuse, l'appelant M. Ernest ; lui la comblait de dévouement et d'attention. La préoccupa-

tion de prévenir ou de réparer les frasques de son jeune frère troublait sans cesse son repos déjà compromis par une santé chancelante. De telle sorte que, quoique jouissant de l'indépendance de la fortune, assuré d'une jolie clientèle, il avait plus de sombre dans l'humeur que moi, dépourvu de tous ces avantages matériels. Notre liaison se resserra et devint fraternelle : nous étions constamment ensemble ; avec les nuances de nos caractères, lui critique, moi plutôt admiratif, lui pessimiste, moi optimiste, lui prudent, moi audacieux, nous arrivions à penser de même sur les hommes et sur les choses.

Mes épreuves de Marseille avaient mûri mon esprit, sans avoir encore produit en moi la pleine clarté. Je ne comprenais pas alors, comme je le fais aujourd'hui, que république et démocratie ne sont pas deux réalités identiques. La République de Venise, celle dont l'existence a été la plus longue dans les temps chrétiens, était aristocratique, et Washington ne peut être considéré comme un démocrate. La république en certaines conditions, moyennant de sérieuses garanties données au principe de continuité, peut être un grand et beau gouvernement ; la démocratie pure, supprimant à son profit les autres éléments sociaux, faisant découler toutes les forces et tous les pouvoirs d'une élection égalitaire, constitue de l'aveu des théologiens, des philosophes, publicistes anciens ou modernes, le pire des gouvernements, *omnium deterrimum*, selon la forte expression de Bellarmin, qui résume l'opinion

unanime de l'humanité pensante[1]. Dans ses élus, ses chefs, ses favoris, elle se complaît à la médiocrité, garantie de la soumission ; elle nourrit contre les hommes de valeur l'aversion de Louis XIV pour les grands seigneurs ; en laisse-t-elle passer un par mégarde, elle l'oblige à s'avilir ou le rejette. Elle n'est pas l'apogée d'une civilisation, elle en marque la décadence ; elle ne profite pas même à la plèbe qui l'édifie, car, sans supprimer ni adoucir ses misères, elle les accroît des tourments de l'envie, de la haine, de la vanité, de l'impuissance. Le mieux qui puisse arriver à une démocratie pure, à moins qu'elle ne soit établie dans un pays d'hôteliers sans mission historique, est d'être domptée par un Auguste, un Médicis ou un Napoléon, sans quoi elle succombe tôt ou tard sous un Philippe de Macédoine.

Je n'ignorais pas que la démocratie n'aime que la liberté du désordre, et que partout elle a nié, poursuivi, supprimé la liberté réelle, celle dont on ne jouit qu'au prix d'une sérieuse responsabilité ; qu'elle a étouffé les droits inviolables de l'individu sous l'oppression des majorités, sous prétexte que si une protection est nécessaire contre des rois, elle est inutile contre les élus du peuple. Mais je me berçais de l'illusion qu'il n'était pas impossible de guérir une démocratie de cette maladie, et de la faire vivre en bonne intelligence avec la liberté. Démocratie

1. *Empire libéral*, t. II, p. 283.

et liberté, disais-je naïvement; je n'avais pas encore appris que la forme inévitable de la démocratie est le collectivisme, d'abord mitigé et contenu, puis débordant et absolu.

Donc, en me proclamant démocrate, je m'attachai d'une étreinte passionnée à cette liberté que déjà Dante disait *si cara ;* en elle je plaçai mon culte, ma foi, mon espérance; pour elle, *donna e madonna*, je voulus vaincre, et je jugeai détestable tout pouvoir, quelle que fût son étiquette, république, royauté, empire, qui ne saurait pas ou ne pourrait pas s'accommoder d'elle. Les notes de mes carnets quotidiens sont des hymnes en son honneur et des imprécations contre le jacobinisme, qui en est la négation systématique. Mes lettres à mon père reviennent sans cesse sur la même idée : « Où est la certitude? lui écrivais-je[1]. Est-elle dans le consentement universel, comme le pense Lamennais? Je suis convaincu qu'elle est dans la raison individuelle. Le consentement universel n'est pas un critérium, c'est une preuve, une vérification, un moyen de s'assurer qu'on n'est ni fou ni illogique, car il est nécessaire qu'une chose vraie finisse tôt ou tard par apparaître telle à tous; toutefois ce n'est point parce que tous la déclarent vraie qu'elle le sera. De ce point de départ, j'ai conclu dans ma vie personnelle une grande indépendance, et en politique une affirmation inflexible du droit de l'individu, un éloi-

1. 24 septembre. 1854

gnement doctrinal pour toute *Cité du soleil,* une foi absolue en la liberté. Je fais la part des contingents, je comprends ce qu'exigeront certains périls, mais je condamnerai toute dictature qui durera plus d'un temps très court. »

La méthode de la liberté est la méthode constitutionnelle qui implique l'acceptation loyale du gouvernement légal. Cependant je ne me résignais pas à prononcer ce mot d'opposition constitutionnelle sous un gouvernement proscripteur de mon père et de mes amis et aux mains d'ennemis déclarés de mes opinions.

Ernest Picard s'associait à mes répugnances contre l'Empire plus qu'à mes ardeurs libérales, bien qu'il les partageât aussi. Nous étions également en complet accord sur une autre question moins haute, mais plus pratique : le serment de respect à la constitution et de fidélité à l'Empereur imposé aux députés. Les anciens et les purs du parti républicain, estimant avec vérité qu'un tel acte entraînait l'absolution du coup d'État, avaient décidé de le refuser. Nous ne les approuvions pas. Le serment imposé, avions-nous d'abord soutenu, n'engage pas. Nous n'avions pas persisté dans ce sophisme, nous étions venus à une autre formule, donnant satisfaction à nos scrupules de conscience comme à nos ressentiments, et nous avions dit : « L'action légale à laquelle le serment conduit et oblige est à double fin : elle est le moyen le plus certain de conquérir la liberté, elle est aussi la machine de guerre la plus efficace contre

les gouvernements qui la refusent ou la combattent. Ni la restauration ni la monarchie de Juillet n'ont été culbutées par les conspirateurs, les régicides et les radicaux : elles sont tombées sous les coups de Royer-Collard, Benjamin Constant, Thiers, Tocqueville. Entrons donc dans la légalité en tranquillité de conscience, nous n'en serons que plus redoutables contre l'ennemi dont nous voulons secouer le joug. »

Cet accord entre deux jeunes avocats isolés, sans renommée, ne paraissait pas de nature à exercer une action quelconque sur le cours des événements, quand deux changements qui, tout à coup, firent entrer nos spéculations académiques dans l'ordre des réalités, survinrent dans notre situation.

Un avoué fort intelligent, Bénazé, membre du conseil de surveillance du journal *le Siècle*, y fit entrer Ernest Picard. Par là il se trouva au foyer où s'élaboraient la politique de l'opposition et les élections de Paris. Il y soutint la nécessité du serment contre l'abstention et acquit une influence sérieuse sur le directeur du journal, Havin, véritable dictateur, qui songeait à entrer à la Chambre.

Cette importance d'Ernest Picard n'apporta d'abord qu'un intérêt nouveau à nos conversations sans qu'il en rejaillît quoi que ce fût sur moi, plongé dans mon néant et qui n'étais personne... Mais voilà que tout à coup j'émerge à mon tour et deviens quelqu'un.

IV

Je venais de terminer ma rude journée de leçons et je rêvais tristement devant ma fenêtre ouverte sur des jardins, quand entre, le visage radieux, Picard-Mitouflet, que je n'avais pas revu. « Enfin, je puis te prouver que je ne t'ai pas oublié, j'ai une affaire qui va te permettre de te produire. Il s'agit de la revendication d'un million poursuivie par une mère et une fille; le procès, perdu en première instance, vient à la première chambre de la cour le 24 juillet; Paillet (l'avocat le plus en renom d'alors) défend la mère; celui à qui étaient confiés les intérêts de la fille se trouve malade; je t'ai proposé à sa place : Que craignez-vous? ai-je dit, il plaidera le premier, et s'il laisse tomber l'affaire, Paillet la relèvera. On t'a accepté, l'adversaire est redoutable, c'est Sénard; te sens-tu de force à braver l'épreuve? tu n'as que huit jours pour te préparer. » — Je l'embrassai et lui dis : « Envoie le dossier. »

Quand je m'assis, huit jours après, derrière la barre, j'étais tellement étourdi que je ne me rendais pas compte de la façon dont j'avais plaidé, bien ou pitoyablement. Aussi jugez de mon émotion quand Paillet, si froid d'ordinaire et qui m'avait à peine regardé, dit : « Messieurs, il faut avant tout que je rende hommage à la plaidoirie que vous venez d'entendre; elle a

épuisé le sujet ; je n'ai qu'à la reprendre, etc. » Il répéta à tout venant ce propos, à la bibliothèque et dans la salle des Pas-Perdus. Après ce début quelques clients, puis d'autres, vinrent dans mon cabinet. Enfin deux affaires retentissantes les attirèrent tout à fait, l'une celle de Nisard, l'autre celle de la marquise de Guerry.

Nisard, l'auteur d'une histoire renommée de la littérature française, une des illustrations de l'Académie, assistait en 1853 en Sorbonne, comme juge, aux thèses de Victor Duruy sur Tibère et Auguste. Le président Victor Leclerc avait véhémentement reproché au candidat son indulgence, Nisard le loua d'avoir noté les contradictions de Tacite et fait sortir de cette étude un Tibère un peu moins noir. Il dit que de telles questions ne sont pas de celles qu'on tranche par les protestations d'une morale déclamatoire. « Il n'y a pas deux morales, interrompit Victor Leclerc, piqué d'une allusion visible à ce qu'il avait dit et à son ton légèrement emphatique. — Il n'y en a qu'une, en effet, répliqua Nisard, mais elle perd de son autorité quand elle déclame. » La presse dénatura cette réponse et le professeur fut accusé de prétendre qu'il y a deux morales, l'une au service des puissants qui leur permet de tout faire, l'autre à l'usage du vulgaire qui les tient à l'étroit dans les règles de la conscience. Certains étudiants, mis en goût par un premier succès obtenu contre Sainte-Beuve qu'ils avaient obligé d'abandonner son cours de poésie latine au Collège de France (mars 1855), organisèrent une

nouvelle expédition contre le cours d'éloquence française professé en Sorbonne par le professeur des deux morales (janvier 1856). Le gouvernement craignit que cela ne devînt coutume; il lança dans la salle du cours une escouade de sergents de ville qui saisirent les tapageurs au collet et les enlevèrent. Quoiqu'il soit admis que ces rigueurs ne réussissent pas, non seulement le professeur put mener sa leçon à bout ce jour-là, mais il continua son cours paisiblement pendant trois ans encore, jusqu'à ce qu'il fût nommé sénateur. Pour faire un exemple et en finir, on avait déféré les jeunes délinquants à la police correctionnelle.

L'un d'eux, Jean Roland, le fils de Pauline Roland qui a inspiré à Victor Hugo de beaux vers, me demanda de le défendre; d'autres obtinrent la parole de Bethmont et de Dufaure. Justifier l'acte lui-même n'était pas aisé, et il n'y avait qu'à réclamer l'indulgence, mais à force de recherches je découvris une nullité dans la procédure; mon argumentation parut telle à mes illustres confrères qu'ils me firent l'honneur de me confier la réplique générale. Nos clients furent sévèrement condamnés de six à trois mois de prison, mais la Cour de cassation cassa la sentence et par les raisons que j'avais développées devant les premiers juges. Villemain et Cousin me remercièrent au nom de l'Université.

L'affaire de Guerry eut un retentissement plus considérable. Elle révéla quelques figures de femmes dignes de celles dont Philippe de Cham-

pagne a peint les traits et Cousin et Sainte-Beuve l'âme.

Mme Aymer de la Chevalerie avait fondé en 1800, avec un saint prêtre, l'abbé Coudrin, une congrégation d'hommes et de femmes consacrée à l'adoration perpétuelle des saints-cœurs de Jésus et de Marie, dite de Picpus. Composée de personnes passionnément attachées aux institutions de l'ancien régime, ayant horreur des principes, des actes, des hommes de la Révolution, elle était organisée selon les idées qui avaient cessé de dominer dans le siècle : l'autorité suprême, à laquelle tout revenait et d'où tout procédait, se trouvait concentrée dans les mains d'une supérieure à vie élue par quelques religieuses. Le caractère autoritaire, aristocratique, légitimiste de la congrégation y attira la marquise de Guerry, petite-fille du duc d'Avaray, dont le père avait été tué à Quiberon et le mari dans les bandes royalistes de 1815. Elle y apporta sa fortune considérable : elle déposait ce qu'elle recevait dans une boîte en fer où la supérieure puisait à pleines mains.

Cette supérieure, M Aymer de la Chevalerie, inspirait à ses filles une véritable idolâtrie; ne l'avaient-elles pas vue de quelques jours, elles se cachaient derrière les portes pour l'apercevoir au passage. Mme de Viart, qui lui succéda, la surpassa encore. Elle n'avait pas cette douceur victorieuse, cette familiarité, ces ineffables séductions; elle craignait d'être aimée humainement, et ses beaux traits conservaient presque toujours

une expression de majesté qui en inspirant le respect ne favorisait pas l'abandon, mais elle excellait dans le gouvernement des autres et d'elle-même; elle avait dompté et assoupli une âme naturellement intrépide et altière; aux délicatesses de manières et aux grâces d'une grande dame, elle joignait un langage éloquent jusque dans ses négligences. Un flot continu de tendresse, de foi et de charité circule dans ses lettres et leur donne un charme pénétrant; par moments, on y sent le retentissement des fameuses paroles : « Puisque les évêques ont des courages de filles, il faut que les filles aient des courages d'évêques »; puis aussitôt le ton s'attendrit et devient doux, ému comme une prière.

Ces nobles femmes jouissaient donc de la paix du Seigneur dans cette congrégation où elles retrouvaient, avec les espérances éternelles, le culte des souvenirs du passé, lorsque au vénérable abbé Coudrin succéda un prélat ambitieux, vain, agité, intrigant, despotique et dur, Mgr Bonamie, archevêque de Chalcédoine. Ce brouillon eut l'idée de substituer, dans la constitution de l'ordre, les principes de la Révolution à ceux de l'ancien régime : la supérieure n'exercerait plus qu'une autorité limitée et son élection serait faite au suffrage universel à deux degrés. Par horreur de ces nouveautés les saintes femmes avaient fui un monde qui les professait et on voulait en faire la loi de leur vie religieuse ! Il est bien des États dans lesquels on a fait une révolution pour beaucoup moins. Elles se dressèrent

comme des lionnes blessées. Jamais! jamais! Plutôt que d'accepter de telles innovations, s'écria Mme de Viart, j'irai mourir aux pieds du Saint-Père ma bulle dans les bras.

Il s'ensuivit entre ces religieuses et le prélat actif, habile à se créer des appuis, une lutte acharnée qui partagea notre épiscopat: MM. de Chartres et de Troyes se prononçant pour Mme de Viart, MM. de Paris et de Besançon pour Mgr Bonamie. La lutte vint à Rome, partagea les cardinaux, occupa de nombreuses années les congrégations romaines et le Saint-Père. Mme de Viart s'y montrait, selon l'expression de l'évêque de Chartres, une véritable héroïne chrétienne. Malade, le cœur déchiré, ayant à porter le poids des douleurs et celui des années, elle allait toujours, répondant aux circulaires de Mgr Bonamie, plaidant sa cause devant le Pape, tenant tête aux évêques, remplissant les devoirs de sa charge, maintenant la discipline et la régularité, parcourant les anciennes maisons, en fondant de nouvelles, ne s'arrêtant que pour chercher le confesseur qu'on lui refusait dans l'Institut, ou pour ordonner un bouillon gras à une sœur que trop d'austérités fatiguaient.

Tant que cette femme forte vécut, les ruses et les remuements de Mgr Bonamie furent vains; quoi qu'il fît, il fut condamné par Grégoire XVI et par Pie IX. *Nihil innovandum*, dit le décret du 9 mars 1848. Et Mme de Viart, le jour que la bonne nouvelle lui arriva, réunit ses sœurs leur disant: « Mes mignonnes, soyons tristes; il

est assez puni; ne lui faisons pas de la peine ».

Mme de Viart disparue, Mme de Guerry continua la lutte; elle l'égalait au moins en vertu et en intrépidité, elle n'avait pas la même supériorité d'esprit : plus humble que l'humilité, toujours agenouillée dans l'ombre de quelqu'un, elle savait vouloir, résister plus qu'agir, et aucune des excellentes religieuses qui l'assistaient ne suppléait à celle qui pendant tant d'années avait été la colonne de la congrégation.

Resté sans adversaires sérieux, Mgr Bonamie reprit ses avantages, et à force d'obsession et d'intrigues obtint de la congrégation romaine, qu'elle approuvât ce que jusque-là elle condamnait. Mme de Guerry fut mandée à Rome; on l'instruisit de ce revirement inattendu. Foudroyée, non pliée, d'un accent qui surprit en une religieuse aussi soumise, elle déclara au Pape lui-même que si on changeait la Constitution à laquelle elle était engagée par ses vœux, sous laquelle elle avait vécu pendant tant d'années avec l'assentiment du Saint-Siège, elle sortirait de Picpus et n'y laisserait pas la fortune de ses pères. On passa outre; un décret du 9 août 1853 opéra une partie des innovations. Mme de Guerry ne se démentit pas; revenue à Paris, elle annonce à l'Archevêque qu'instruite par ses conseillers qu'il n'y avait aucune rébellion à refuser l'obéissance à des changements fondamentaux équivalant à l'introduction d'une règle nouvelle, elle abandonnait Picpus. — Le monde ne la connaissait plus, elle en avait oublié la langue ; elle

se retira dans une maison de la rue de Douai où, avec quelques compagnes qui la suivirent, elle continua à vivre comme au couvent, semblable à cette Piccarda que Dante met au paradis bien qu'elle ait rompu ses vœux, parce que, dit-elle, « on a pu m'arracher les voiles qui entouraient mon front, mais non ceux dont mon cœur est enveloppé ».

Mgr Bonamie prit son parti d'une séparation qui le débarrassait de têtes indomptables et qui n'était pas sans exemple : les Cordeliers avaient fait ainsi à l'égard des Frères mineurs, et les Feuillants à l'égard de Cîteaux. A Rome on parut disposé à légitimer le fait accompli, tant que Mme de Guerry ne retira de la congrégation qu'elle-même et quelques compagnes; mais dès qu'elle parla de reprendre sa fortune, ce qui avait été jugé naturel fut qualifié de crime, d'hérésie. Après l'avoir amusée quelque temps par des propositions illusoires, on nia absolument ses droits : « Qu'elle produise ses titres! »

Mme de Guerry n'avait plus qu'à opter entre une spoliation acceptée ou un procès. Elle chargea Picard-Mitouflet du procès. De toutes parts on la circonvient, on la menace; elle ne se laisse pas intimider; enfin la congrégation des évêques et réguliers rend un décret (14 avril 1856) condamnant cette séparation, avertissant les sœurs de revenir à l'unité, ne permettant que par indulgence aux dissidentes de demeurer ensemble, avec défense de se recruter par des novices et de créer d'autres maisons.

A la lecture de ce décret les angoisses de Mme de Guerry furent de celles qui ne se racontent pas. — Elle se rappela cette mère Françoise qu'elle invoquait dans ses prières, les décisions contraires de Grégoire XVI et de Pie IX lui-même, les encouragements qu'elle avait reçus de tant d'évêques et de cardinaux ; elle ne rentra pas à Picpus ; elle se rendit chez M. de Vatismenil, alors l'oracle des religieux, et lui demanda de lui indiquer un défenseur. M. de Vatismenil, qui avait dirigé le procès que j'avais gagné avec Paillet, me désigna. La partie de la congrégation restée fidèle à Mgr Bonamie obtint le concours de Berryer.

Le jour des débats, une affluence considérable se pressait dans la première chambre du tribunal présidée par Benoît-Champy. Les juges, appartenant, sauf le président, à l'opinion cléricale, avaient été sollicités, endoctrinés, excités, gagnés : « Si Mme de Guerry a confié sa cause à un républicain c'est qu'elle cherche le scandale ; nous ne le permettrons pas. » La pauvre femme ne cherchait pas le scandale, mais elle m'avait prié instamment de défendre son honneur de religieuse autant que ses intérêts matériels, et de démontrer qu'elle n'était ni une rebelle ni une hérétique : je commençai donc par un exposé complet des causes inconnues ou défigurées qui avaient amené la séparation. Mes révélations accablantes exaspéraient les juges qui avaient promis de les empêcher. Ils le manifestèrent d'abord par des gestes d'impatience, par des chuchotements, puis ils firent signe au président

de m'interrompre. « Croyez-vous ces détails utiles ? me demanda M. Benoît-Champy. — Je les crois indispensables, Monsieur le Président; il n'y a de possible que l'une de ces deux choses : ou que je me taise ou que je continue ce que j'ai commencé. — On vous oppose des fins de non-recevoir. Voulez-vous que je donne la parole à votre adversaire? » J'y consentis, quoique cela fût insolite. Berryer, qui n'avait pas encore étudié l'affaire, répondit qu'il n'avait rien à dire pour le moment. Il fallut me rendre la parole. Je repris ma plaidoirie au mot même où je l'avais laissée, et continuai l'exposé des trames de Mgr Bonamie. Quelques juges de plus en plus excités affectaient bruyamment de ne point m'écouter ou de hausser les épaules en chuchotant. Le public attentif s'étonnait, mes forces s'épuisaient; l'indignation me saisit, je m'arrête subitement, et, m'avançant entre les deux barres, je dis avec une impétuosité telle qu'on ne songea pas à m'interrompre : « Ce qui se passe me surprend: du temps des grands magistrats, des d'Aguesseau, des Séguier, la justice ne trouvait aucune question trop haute pour elle, et quand une femme, après s'être cachée trente ans dans un cloître, en sortait au jour de détresse pour invoquer l'appui de la loi comme étant le seul qui ne trompe pas, c'était un beau jour pour ces grands magistrats; ils accueillaient la suppliante avec respect, avec bienveillance et non par des marques d'inattention calculée. » A ces mots le tribunal se lève comme

un seul homme pour délibérer. J'attendis quelques instants ce que ferait Berryer : il lui appartenait de me défendre; il ne remua pas. Préoccupé de l'intérêt de ma cliente, je demandai la parole et je dis : « J'ai eu un mouvement de vivacité; mais que le tribunal soit convaincu que je n'ai pas entendu manquer au respect que je lui dois. » — Les juges, tirés d'embarras, reprirent leur délibération. En s'asseyant le président me dit avec courtoisie : « Le tribunal accueille d'autant plus volontiers votre déclaration qu'il est heureux de vous donner, ainsi qu'au barreau, un témoignage de sa bienveillance. » — Je remerciai et repris ma discussion. Au bout d'une demi-heure la séance fut suspendue; le tribunal revint avec un jugement qui interdisait la reproduction des débats : ne pouvant m'empêcher de tout dire, on étendait la main entre ma voix et l'oreille du grand public. Ce parti pris de partialité ne donna que plus d'ardeur à ma démonstration, et quand je terminai, après plusieurs heures, les applaudissements éclatèrent. Je publiai mes plaidoiries sous forme de mémoires à consulter. Cela me valut de nombreuses félicitations. Proudhon notamment m'écrivit : « C'est on ne peut mieux étudié, on ne peut plus sage, on ne peut mieux raisonné. Je prépare un grand ouvrage dans lequel il sera question de l'affaire de Guerry et de son jeune avocat[1]. » Il va de soi que je

1. *De la justice dans la Révolution et dans l'Église.*

perdis mon procès. Mais en appel, malgré une des plus superbes plaidoiries de Berryer et une vigoureuse intervention de Dufaure, je le gagnai par un arrêt de Delangle qui, confirmé par la Cour de cassation, a fait jurisprudence.

Ainsi quand Picard et Darimon vinrent sur l'escalier de mon docteur m'offrir une candidature à laquelle je ne songeais pas, je n'étais pas un *fruit sec*, ayant besoin de chercher dans la politique le succès qu'il n'avait pas trouvé au barreau, et c'est précisément pour cela qu'Ernest Picard s'était enhardi à me proposer à Havin. Il le fit avec une telle effusion d'amitié qu'Havin m'adopta chaleureusement et me traita en candidat préféré.

V

La satisfaction du premier mouvement d'amour-propre dissipée, j'éprouvai un véritable désespoir de mon acceptation précipitée. J'avais conquis la certitude d'une vie paisible, honorable, lucrative, qui m'aurait procuré d'incessantes satisfactions, et j'allais me rejeter sur la mer perfide dont j'avais déjà éprouvé les tempêtes et les naufrages.

Je m'efforçai de reprendre l'engagement imprudemment contracté et je priai Nefftzer et Havin de me rendre ma parole. « C'est impossible, me répondirent-ils, vous êtes lié ; votre retraite à la veille du scrutin nous mettrait dans

un cruel embarras et ressemblerait à une défection. » Je m'adressai à leur insu à Garnier-Pagès, et lui proposai de nous retirer l'un et l'autre, puis de tenter, tous deux réunis, une fusion entre les deux listes. J'écrivis au général Cavaignac pour le prier d'appuyer ma démarche ; il me répondit immédiatement[1] : « La scission ne résulte à aucun égard de votre candidature substituée à celle de M. Garnier-Pagès. Le dissentiment tient à autre chose... Votre retraite, mon cher Monsieur, n'est, que je sache, désirée par personne, car même ceux qui se sont prononcés pour un autre choix ont parlé de vous dans des termes qui ne peuvent laisser croire que vous puissiez être pour eux une cause de froideur. »

La réponse de Garnier-Pagès ne m'arriva que le surlendemain. C'était un refus acerbe : « Croyez-moi, c'est mal débuter dans la vie politique, je vous plains de perdre l'avenir brillant qui sourit à votre talent. » Ce trait décoché, il partit pour Londres demander à Ledru-Rollin une lettre contre la liste d'Havin. Il l'obtint, la fit en passant apostiller par les exilés de Belgique, et revint, ne doutant plus de son triomphe. Un combat avec Garnier-Pagès n'avait rien qui me déplût, je n'éprouvais qu'antipathie contre cette médiocrité bruyante et vide qui ne vivait que du souvenir grossi d'un frère distingué. « Qu'y a-t-il de vrai, demandais-je un jour à

1. 13 juin.

Lamartine, sur ce qu'il raconte de son rôle en 1848? — C'est très simple, me répondit le dompteur du drapeau rouge, il a pris ma tête et l'a mise sur ses épaules. » Je ripostai plus vivement qu'elle ne méritait à l'impertinence de Garnier-Pagès, et seul des candidats, j'expliquai à mes électeurs la signification de ma candidature :

« Tout établissement politique doit s'appuyer sur la démocratie. Personne ne le conteste. Mais il est deux sortes de démocraties. Il en est une large, sympathique, qui s'élance vers l'avenir. Cette démocratie sait qu'on grandit par l'assimilation et non par l'exclusion ; qu'en présence d'une situation nouvelle, il faut *se transformer et non se répéter*. — Elle croit que le temps *des phrases est passé et que celui de la science commence*. — L'amélioration morale et matérielle du sort de ceux qui souffrent, des travailleurs, le développement du commerce, de l'industrie, du crédit : voilà son but, — la liberté : voilà son moyen. Elle convertit si elle peut; elle ne frappe jamais, elle n'excommunie pas. — Cette démocratie est celle de la jeunesse. Depuis 1848, je suis un de ses représentants. Nommez-moi si vous voulez en faciliter l'essor. Électeurs, ce qui se passe aujourd'hui est pour la liberté comme une aube. A vous de faire que cette aube aille sans cesse en grandissant et devienne le jour. »

Les mots *se transformer et non se répéter*, l'opposition de la *science aux phrases* firent

scandale ; le vieux parti qui les sentit dirigés contre lui me honnit. Les électeurs ne furent pas de son avis : le 22 juin Garnier-Pagès n'obtenait que 2 749 voix, j'en réunissais 6741 et notre concurrent commun, très honorable négociant du quartier, 9 333 ; Darimon avait 6826 voix contre 3647 à Bastide et 10 609 au candidat officiel; Cavaignac aussi était en ballottage faute de 200 ou 300 voix. Carnot et Goudchaux étaient élus. Garnier-Pagès et Bastide se retirèrent. Seul en vue alors, je fus criblé par les journaux officiels, et comme un de mes titres était l'exil de mon père, on contesta qu'il fût exilé : poursuivi et condamné, on lui avait fait grâce immédiate, prétendait-on ; s'il avait quitté la France, c'était de son plein gré. Autant de mots, autant de mensonges. Je rétablis la vérité, et cette fois encore les électeurs me donnèrent raison. Je fus élu avec 1 000 voix de majorité ; Darimon et Cavaignac de même.

Le lendemain Havin accourait tout éperdu chez moi. « Le gouvernement maintient que votre père n'est pas exilé : il demandera la nullité de votre élection pour manœuvre frauduleuse, et entamera des poursuites contre vous. » On me croyait à discrétion, car s'il existait quelque preuve des mesures de proscription, elle n'était pas dans les mains des victimes, mais le hasard m'avait fourni ce qu'on pensait que je ne pouvais avoir. A Nice, où il s'était réfugié, mon père avait excité les alarmes de la police française ; elle avait demandé son

expulsion, l'avait obtenue. L'ambassade française à Turin lui avait remis un passeport pour se rendre en Toscane (8 septembre 1856) en y ajoutant la mention suivante : « Le présent passeport est valable pour se rendre des États-Sardes dans le Grand-Duché de Toscane, mais ne peut servir pour rentrer en France, *l'entrée du territoire de l'Empire Français étant interdite au sieur D^ues Ollivier.* » Je portai le document à Havin, et il est inutile d'ajouter que le gouvernement s'en tint là.

En province les succès du parti républicain se réduisirent à l'élection d'Hénon à Lyon. Dans le Nord avaient été nommés deux députés indépendants mais non hostiles à l'Empire, Brame et Plichon; Montalembert n'obtint que 4 000 voix sur 29 000 votants.

VI

Les élections avaient produit une certaine effervescence et réveillé le goût des propos politiques. Le gouvernement n'entendait pas que ce devînt une habitude : il notifia que désormais, puisqu'une majorité forte de plus de cinq millions de suffrages avait constaté les sentiments du pays, il ne permettrait plus des discussions qui n'auraient pour but que d'agiter inutilement.

La mort de Béranger, survenue tout juste (16 juillet 1857) à ce moment même, paraissait de nature à provoquer une de ces émotions dont

on ne voulait pas. Quoique les refrains du chansonnier, détrônés par ceux de Pierre Dupont, n'eussent point la même vogue qu'au temps jadis, sa personne n'avait rien perdu de son immense popularité. Le peuple le considérait comme son Monsieur Vincent Depaul et l'aimait pour sa bonté, sa pitié, son désintéressement; dans les faubourgs chacun avait quelque trait touchant à rappeler; on se racontait qu'il avait reçu son curé, mais en voisin et en ami, et celui-ci l'ayant béni, il aurait répondu : « Et moi aussi je vous bénis, mon père, priez pour moi, je vais prier pour vous. »

Nulle part le culte des morts n'est aussi universel et aussi profond qu'à Paris; les révolutionnaires, qui le savent, ont souvent profité de l'immunité qui couvre les cortèges de la douleur pour organiser leurs manifestations séditieuses. Celle qu'ils avaient projetée lorsque, selon sa volonté formelle, on conduisit Lamennais à la fosse commune, avait été déjouée par de rigoureuses mesures de police. On procéda autrement à la mort de Béranger : tout Paris devait suivre ce convoi; le gouvernement en prit la tête. Le jour même de la mort, l'Impératrice, attendue à une représentation de la Porte-Saint-Martin, fit annoncer par le régisseur que Sa Majesté ne viendrait pas et que sa loge resterait vide. Le lendemain une note déclara que « les frais des funérailles du poète national seraient payés par la liste civile impériale ». Ces hommages n'étaient pas un simple calcul politique ou policier, ils

acquittaient une grosse dette de reconnaissance. N'était-il pas un des principaux créateurs de la légende, le poète qui avait fait chanter par tant de bouches émues :

Il vous a parlé, grand'mère !
Grand'mère, il vous a parlé !

La mort de Cavaignac[1] ne provoqua pas les mêmes préoccupations. Il avait succombé subitement à une maladie de cœur, dans la Sarthe. Sa veuve, voulant lui assurer la pompe d'un enterrement parisien, l'enveloppa mort dans un caban et l'emporta à Paris dans un train spécial. Le peuple se souvenait des journées de Juin et ne vint pas aux funérailles ; la seule gêne qu'on imposa aux nombreux amis qui l'accompagnèrent fut l'interdiction de tout discours.

Les complots inquiétaient la police plus que les enterrements. Elle en découvrit un contre la vie de l'Empereur, tramé par Tibaldi, à l'instigation de Mazzini. Parmi les condamnations prononcées il y en eut une à la déportation contre Ledru-Rollin. Malgré les énergiques démentis qu'il fit entendre de Londres, on le considéra sur les indices les plus frivoles comme complice. Injustice de parti, car Ledru-Rollin était incapable de s'associer à une aussi détestable action.

Les livres échappant à la répression administrative réservée aux journaux quotidiens, ce fut

1. 29 octobre 1857.

aux tribunaux qu'on déféra, sous l'inculpation d'atteinte à la morale publique un roman de Flaubert, *Madame Bovary*, et *Fleurs du Mal* de Baudelaire. Flaubert fut acquitté, Baudelaire condamné.

Les enterrements civiques, les complots, les procès de presse n'étaient, du reste, que des incidents désagréables couverts par l'éclat des prospérités et des fêtes. Le nouveau Louvre fut inauguré, une médaille de Sainte-Hélène créée pour les survivants des armées de Napoléon Ier, l'Asile des convalescents de Vincennes ouvert. Et, signe plus expressif que tout autre de la soumission générale, Dupin, ayant mené à bout son mandat d'exécuteur testamentaire de Louis-Philippe, demanda et obtint de reprendre sa place de procureur général à la Cour de cassation qu'il avait quittée après les décrets sur les biens d'Orléans. « Je suis bien aise, lui dit l'Empereur, que vous ayez désiré reprendre vos fonctions. — Sire, quand on a vécu dans la magistrature, on veut y mourir. » Sa vieille servante lui adressait quelques mots de regrets sur les princes qu'il paraissait ainsi abandonner : « Que veux-tu, ma bonne Annette? Ils sont partis, ce n'est pas ma faute, et ils ne reviendront plus. »

CHAPITRE II

LE SERMENT

I

Le Corps législatif fut convoqué au 28 novembre 1857 en session exceptionnelle et courte pour procéder à la vérification des pouvoirs. Morny avait été renommé président. Cette convocation réveilla les controverses assoupies sur le serment. On me somma de me soumettre à la décision du comité et des chefs du parti. Ma résolution était arrêtée; je refusai même la discussion. Je n'avais qu'un consentement à obtenir, celui de mon père. S'il m'eût conseillé de ne point prêter le serment, je n'aurais point passé outre. Voici les deux dernières lettres qui terminèrent notre correspondance sur ce sujet :

« Tu me railles de ce que je crois ces gens-là capables de faire quoi que ce soit de libéral; tu les supposes condamnés au despotisme à perpétuité. Certainement ce qui s'est passé jusqu'à ce jour justifie ton opinion... il n'est pas probable

1. Voir le chapitre de mon *19 Janvier* consacré à la discussion approfondie de cette question du serment.

que l'Empereur fasse son acte additionnel, ce n'est cependant pas impossible. — Cela suffit pour que j'envisage cette éventualité avant de me résoudre. S'il reste dans son despotisme, rien n'est plus aisé que ma conduite. Je l'attaquerai sans merci, mes coups seront d'autant plus redoutables que je serai plus modéré, et que je n'afficherai aucune pensée de renversement. Mais s'il se transforme, je suis obligé de l'aider, dût mon assistance consolider ce trône qui s'est élevé au milieu de nos imprécations. Voilà où conduit fatalement le serment, et comme je ne m'arrête jamais à mi-chemin, voilà jusqu'où j'irai le cas échéant, si j'entre au Corps législatif. — Tu te préoccupes trop de l'isolement dans lequel je serai ; il n'est pas certain qu'Hénon persiste à refuser le serment ; en serait-il ainsi, fussé-je seul avec Darimon, même sans lui, sois sans crainte, je ne manquerai pas longtemps de compagnons, *ils y viendront tous, note bien ce que je t'écris, tous : les uns tôt, les autres tard, mais chacun à son tour ;* tu auras la satisfaction de me voir suivi non seulement par le parti, mais par tous les partis, de me voir imité par ceux-là mêmes qui, en ce moment, me condamnent avec le plus de hauteur. »

Mon père me répondit : « Non, je ne veux pas que tu emploies la vigueur de ton âme à satisfaire une haine que je ne ressens plus. Tu as raison d'oublier le mal que j'ai reçu, de fouler aux pieds tout ce qui est ressentiment personnel, de n'être mû que par la considération de l'intérêt

public. Quant au serment, j'en comprends comme toi la force, la sainteté, c'est pour cela qu'à la première séance de l'Assemblée constituante, j'avais demandé que chaque représentant s'engageât envers la république par ce lien solennel; on préféra s'en tenir à des acclamations anonymes, qui n'engageaient personne. Si tu prêtes serment, tu feras bien d'aller sans pusillanimité jusqu'aux dernières conséquences de ton acte, et c'est ce qui m'épouvante. Pour mon compte, je ne me déciderai jamais à prêter serment à celui dont j'ai reçu le serment. Tu n'as pas les mêmes raisons de te conduire ainsi : tu es plus libre que moi, tu commences et je finis. Suis donc ton inspiration, je n'en éprouverai aucune contrariété. Je ne puis pas te promettre avec autant d'assurance de ne pas ressentir des inquiétudes; tu n'as pas idée des misères auxquelles tu t'exposes. Je connais depuis de longues années ceux avec lesquels tu vas entrer en lutte : ils sont implacables, *ils ne te pardonneront jamais, surtout si, comme tu l'espères, ils sont contraints de t'imiter*. Quoi qu'il en soit, les bénédictions paternelles t'accompagneront aussi ardentes que par le passé dans ta voie nouvelle. »

Pour me troubler, on répandit le bruit que le lendemain de ma prestation de serment, une note au *Moniteur* autoriserait mon père à rentrer. Je lui demandai comment je devrais me conduire alors. Il me répondit la lettre suivante, qu'il communiqua d'avance à ses amis d'exil : « J'ai été atteint par une mesure collective :

une mesure du même genre peut seule m'ouvrir les portes de la patrie. Quelle que soit ma douleur d'être séparé de vous, je resterai dans l'exil tant qu'un seul de mes compagnons demeurera sous le coup de la proscription. Pendant plus de quarante années, j'ai, par mes paroles et mes actions, essayé d'accroître le nombre des défenseurs du peuple, je ne puis abandonner dans la souffrance ceux qui m'ont suivi dans le combat. Refuse en mon nom, et marche sans te laisser troubler. J'approuve complètement ta conduite[1]. » La note au *Moniteur* ne parut pas.

II

Nous n'eûmes pas la peine de choisir nos places dans l'Assemblée. Quand nous arrivâmes, Darimon et moi, un vieil huissier, nous montrant du doigt les gradins les plus élevés de l'extrême gauche, nous dit : « Messieurs, c'est ici. » C'était indiquer, non pas ce qu'on craignait, mais ce qu'on espérait de nous.

A l'appel de nos noms, Darimon et moi nous levâmes la main et prêtâmes le serment. Hénon, aux prises avec le comité qui voulait lui imposer un refus, n'arriva qu'à la fin de la séance. Il s'en était tiré en promettant d'expliquer par une lettre ses motifs de nous imiter. A la séance suivante,

1. De Florence, le 24 novembre 1857.

le président lut cette lettre et, se tournant vers son auteur, lui dit : « Il est impossible de considérer cela comme l'équivalent du serment. Votre intention est-elle de le prêter? » Hénon répondit : « Mon intention n'est ni d'interpréter ni de refuser le serment, j'ai voulu seulement expliquer ma conduite. » Le président lut alors la formule, et Hénon répondit : « Je le jure. » On avait annoncé que Carnot et Goudchaux se rendraient à la séance et refuseraient eux-mêmes solennellement de jurer. On s'attendait à une belle scène de Convention ; on n'eut que deux lettres insignifiantes dont le président donna lecture sans y rien ajouter.

Nos collègues ne nous firent pas une aimable bienvenue. Dès que nous abordions un groupe, on s'écartait de nous comme de pestiférés. Un de mes anciens amis de l'École de droit, le comte de Chambrun, qui avait été dans le Jura un des préfets les plus fougueux du coup d'État [1], me fit prévenir de ne pas lui adresser la parole, parce qu'il me tournerait le dos. M'étant approché d'un

1. Maréchal de Castellane, *Journal*, 18 août 1852. « Le jeune vicomte de Chambrun, très jeune préfet du Jura, était avant sous-préfet à Saint-Étienne, où il a laissé une médiocre réputation de capacité. Il a fait son avancement en faisant parade d'un ultra-dévouement à la personne de Louis-Napoléon. Nous allons avoir l'Empire... M. de Chambrun voudrait qu'il aille plus vite ; il vient de faire un acte imprudent pour le prouver. Il a donné un dîner de cinquante personnes à la suite duquel il a porté le toast suivant : « Je « porte deux toasts, le premier à l'Empereur Napoléon Ier « et l'autre à Napoléon III, à l'Empereur. » Des cris de Vive Napoléon ! ont répondu. »

des membres élus comme indépendants, Brame, je remarquai sur son visage de l'embarras, puis un véritable trouble ; enfin il me dit d'une voix saccadée : « Vous me parlerez dehors, Morny nous regarde. » Hénon surtout inspirait la terreur. Dans la salle des conférences où il alla écrire, tous ses voisins emportèrent leur papier et s'éloignèrent. Il avait été, disait-on, le chef des Voraces de Lyon, et comme il écrivait pendant toutes les séances, on prétendait qu'il envoyait des rapports au comité de salut public occulte. Cependant c'était le plus constitutionnel de nous, puisqu'il se procura un uniforme afin d'assister régulièrement, aux Tuileries, aux séances d'ouverture, ce que ni Darimon ni moi ne fîmes.

Notre serment amena un prolongement de polémique fatal au journal *la Presse*. Nefftzer n'en était plus le rédacteur en chef. Le prince Napoléon se plaignait qu'il apportât dans leurs relations une raideur qui frisait la grossièreté et qu'il le contrecarrât sur toutes les questions. Il l'obligea à se retirer, menaçant d'exhiber sa démission en blanc. Nefftzer partit, et, devenu ennemi implacable, attendit dans l'ombre l'heure de la vengeance. Darimon avait refusé de prendre la place de son ami évincé ; elle fut donnée au jacobin Peyrat, qui se plia à ce que le Prince exigea. Le lendemain de notre serment, il écrivit un article d'approbation. Mais ce jacobin apportait de la violence même dans la modération. Son article plut fort à son patron, moins au ministre de l'Intérieur. Le Prince avait appelé

Peyrat et était en train de le féliciter, quand le gérant de la *Presse* fit irruption dans l'appartement, tenant à la main un arrêté qui suspendait le journal pour deux mois.

Dans le *Courrier de Paris*, Émile de Girardin avait commencé une série d'articles dont la conclusion était : « L'entrée de messieurs Hénon, Ollivier, Darimon à la Chambre est le point de départ d'une politique nouvelle qui peut se résumer en ces termes : liberté par la constitution, liberté par les élections, liberté par le suffrage universel, liberté enfin par l'opposition constitutionnelle. » On invita le *Courrier de Paris* à arrêter au plus tôt cette polémique, et en attendant on lui refusa la vente sur la voie publique.

III

On ne s'explique pas comment l'Empereur omnipotent n'a point, pendant sa dictature, enlevé au Corps législatif la discussion des élections contestées et ne les a pas déférées, comme on le fait en Angleterre, à un tribunal spécial offrant des garanties d'impartialité impossibles à obtenir d'une assemblée déterminée uniquement par ses passions. Le Corps législatif eut donc à statuer sur les élections contestées. Il n'y en avait que trois.

L'une, celle de M. de Ségur, dans la Meuse, offrait un si grand nombre d'illégalités palpables que pour ne pas laisser à nos critiques l'occasion

de s'exercer, on engagea M. de Ségur à donner sa démission avant le dépôt du rapport. Ce fut notre premier succès. Je n'acceptai pas cette échappatoire et je demandai que la démission fût rejetée, le rapport lu et discuté afin que la moralité publique eût satisfaction. Les cris : « Aux voix ! » partis de tous côtés, coupèrent mes observations. Comme cette querelle ne valait pas un drame, je me contentai de dire : « Je ne puis lutter seul contre deux cents voix : vous ne voulez pas me laisser parler ; je cède à la violence. » Cependant pour ne pas laisser établir le précédent, j'écrivis à Morny une lettre motivée de protestation. Les objections qu'il me fit[1] étaient si peu sérieuses que plus tard lui-même, à propos d'une élection Laferrière, fit prévaloir la thèse qu'il m'avait empêché de développer[2].

1. Voir les lettres échangées entre Morny et moi dans le *19 Janvier*.

2. Rapport de M. Josseau : « On a toujours admis qu'une démission survenue au cours de la vérification des pouvoirs ne peut enlever à la Chambre, et par conséquent à ses bureaux préalablement saisis, le droit de rechercher si l'élection n'était point entachée de manœuvres de nature à en altérer la sincérité... Quoi ! il pourrait être permis à un candidat qui y aurait eu recours pour capter les suffrages de ses concitoyens, de se soustraire par une habile retraite au jugement de la Chambre et de se présenter de nouveau comme simple démissionnaire au suffrage des électeurs. Le Bureau n'a pas pensé qu'il en fût ainsi. » (16 mars 1860.)

CHAPITRE III

LA LOI DE SÛRETÉ GÉNÉRALE AU CORPS LÉGISLATIF. — LA SESSION DE 1858

I

Le discours que l'Empereur prononça à l'ouverture de la session de 1858 se ressentait des colères suscitées par l'attentat Orsini. Il énonçait la doctrine politique qu'il a longtemps opposée aux revendications libérales : « Il est une vérité écrite à chaque page de l'histoire de France et d'Angleterre : *C'est qu'une liberté sans entraves est impossible tant qu'il existe dans un pays une fraction obstinée à méconnaître les bases fondamentales du gouvernement.* » Venaient ensuite des paroles menaçantes : « Le danger, quoi qu'on dise, n'est pas dans les prérogatives excessives du pouvoir, mais plutôt dans l'absence des lois répressives. Ainsi les dernières élections, malgré leurs résultats satisfaisants, ont présenté en certains lieux un affligeant spectacle. Les partis hostiles en ont profité pour agiter le pays, on a vu quelques hommes, s'avouant

hautement ennemis des institutions nationales, tromper les électeurs par de fausses promesses, et après avoir brigué leurs suffrages les rejeter ensuite avec dédain... Vous ne permettrez pas qu'un tel scandale se renouvelle. Vous m'aiderez à trouver les moyens de réduire au silence les oppositions extrêmes et factieuses. »

Pour assurer contre un nouvel attentat la sécurité de l'avenir, un sénatus-consulte organisa définitivement la régence. Un doute existait : la régence n'était conférée à l'Impératrice, ou à son défaut aux princes français, que si l'Empereur n'en avait pas disposé autrement par acte public ou secret. L'Empereur dissipa cette incertitude en désignant l'Impératrice comme régente éventuelle (1er février 1858). Il institua un conseil privé qui deviendrait conseil de régence. Ce conseil privé, composé de Persigny, Baroche, Fould, Morny, Troplong, Pélissier et l'archevêque de Paris Morlot, serait, en l'absence de l'Empereur, présidé par le roi Jérôme.

Pour éviter le scandale des refus de serment, un autre sénatus-consulte décréta que nul ne peut être élu au Corps législatif, publier sa candidature, afficher des circulaires, distribuer des bulletins si, huit jours au moins avant l'ouverture du scrutin, il n'a déposé, soit en personne, soit par un fondé de pouvoirs en forme authentique, au secrétariat de la préfecture du département, un écrit portant ces mots : « Je jure obéissance à la constitution et fidélité à l'Empereur. » Les bulletins portant le nom d'un candi-

dat qui n'aura pas prêté le serment préalable seront nuls, et cependant annexés au procès-verbal (17 février 1858).

Pour suppléer à l'absence des lois répressives une loi de sûreté générale fut soumise au Corps législatif. Cette loi, telle qu'elle sortit des délibérations de la commission, comprenait une partie permanente, et une autre ne s'appliquant que jusqu'au 31 mars 1865. La disposition principale de la partie permanente était celle qui punissait d'un emprisonnement d'un mois à deux ans et d'une amende de 100 à 200 francs tout individu qui, dans le but de troubler la paix publique ou d'exciter à la haine et au mépris du gouvernement, a *pratiqué des manœuvres* ou *entretenu des intelligences* soit à l'intérieur, soit à l'étranger. La partie transitoire autorisait le ministre de l'Intérieur, sur l'avis du préfet du département, du gouverneur militaire et du procureur général ou impérial, à interner, par mesure de sûreté générale, dans un département de l'Empire ou en Algérie, ou d'expulser du territoire, non seulement ceux qui seraient condamnés en vertu des dispositions de la loi nouvelle, mais, *rétroactivement*, tout individu soit condamné, soit interné, expulsé ou transporté par mesure de sûreté générale à l'occasion des événements de mai et juin 1848, juin 1849 ou décembre 1851, et *que des faits graves signalaient de nouveau comme dangereux*.

Contrairement à tous les précédents et malgré toutes les convenances, Morny, quoique pré-

sident, se fit nommer rapporteur de la loi, façon non déguisée de peser sur les votes.

On supposa que j'attaquerais cette loi. De toutes parts m'arrivèrent des menaces, des avertissements : « Vous ne parlerez pas ; au premier mot vous serez hué et arrêté ; et qui vous soutiendra ? Vous êtes seul puisque Darimon ni Hénon ne sont orateurs ; vous devriez laisser à des membres indépendants moins compromis la tâche d'adresser des critiques qui, de leur bouche, seront mieux écoutées que de la vôtre. — C'est-à-dire, répondis-je, que vous me proposez de reculer au premier danger ; pourquoi donc serais-je entré au Corps législatif ? Je parlerai et on m'entendra. » — Et l'on m'entendit.

Je débutai ainsi : « En vous demandant le rejet de la loi qui vous est proposée, je ne fais pas un acte d'homme de parti, mais un acte d'honnête homme ; je ne veux pas servir des passions d'un jour, mais la passion éternelle du juste ; je ne me propose d'attaquer personne, je veux rendre simplement hommage au seul souverain légitime du monde : le droit... »

Je signalai en jurisconsulte les monstruosités de la loi, le vague menaçant des définitions, l'effet rétroactif. Je l'accusai de déguiser sa véritable pensée sous un faux prétexte : « Contre ceux qui conspirent, les armes ne manquent pas. Elles ne vous font défaut que contre ceux qui ne conspirent pas, mais dont les allures et le ton vous déplaisent ; contre ceux auxquels vous ne pourrez reprocher aucun délit ni aucune complicité, et

que néanmoins vous jugez coupables d'*expectative*. Ce sont les *expectants* que vous voulez atteindre. C'est vous qui l'avez dit, monsieur le rapporteur. Le mot est nouveau : il remplace avantageusement celui de *suspects*. »

Morny, personnellement atteint, m'interrompit : « Il s'agit d'expectants en matière d'assassinat. — Non, répondis-je, ces *expectants* peuvent être aussi bien celui qui aura exprimé un blâme, adressé quelques paroles viriles à un ami découragé, mal voté, déplu à son commissaire de police, etc. Qu'importe d'ailleurs que votre loi ne s'applique qu'à quelques-uns? Quand le droit est violé dans un seul, il l'est dans tous et l'on se flatte vainement d'être compris dans l'exception. On peut répéter de l'injustice ce qu'un esprit éminent a dit du scepticisme, on ne lui fait pas sa part; accordez-lui quelque chose, elle prend tout. Quand Danton aidait à l'institution du tribunal révolutionnaire d'exécrable mémoire, il croyait être sûr de rester dans l'exception; quelque temps après, les juges qu'il avait créés l'envoyaient à l'échafaud. » — Je repris « Vous gouvernez depuis neuf ans; vous êtes en paix avec les rois de l'Europe; vous avez une armée nombreuse et aguerrie, une police habile, un budget énorme; des routes stratégiques traversent la capitale et, de distance en distance, vous élevez de véritables citadelles; aucune liberté n'existe; la plus redoutable, la liberté de la presse, n'est autre chose que le droit de dire ce qui ne déplaît pas à M. le ministre de l'Inté-

rieur, et vous demandez des lois de salut public! Ne craignez-vous pas que le pays ne vous réponde : Je vous ai sacrifié mes libertés, mes franchises, mes traditions, ce que j'ai conquis par mon sang, ce qui m'a rendu glorieux et illustre parmi les nations, pour avoir un peu de paix; et vous revenez me troubler et sans cesse me demander un nouveau sacrifice! Où vous arrêterez-vous? » Des écrivains, de l'espèce de ceux qui servent et égarent tous les pouvoirs, avaient invoqué l'exemple de Guillaume d'Orange. Je le repoussai et indiquai ainsi, à mon premier discours, où tendait mon action politique : « Guillaume III a-t-il réussi parce qu'il a maintenu le bill des Stuarts contre la liberté de la presse et suspendu deux ou trois fois l'*habeas corpus?* Non, il a réussi parce qu'il a sanctionné la déclaration des Droits, cette charte d'un peuple libre; parce qu'il a le premier proposé un bill de grâce ou d'amnistie malgré ses conseillers, malgré son parlement, malgré le parti qui l'avait appelé et auquel des cruautés sans nom, souffertes pendant des années, avaient donné le droit d'être passionné. Il a réussi, parce qu'après treize années de règne il a mérité d'un peuple aussi fier que le peuple anglais le titre de restaurateur des libertés publiques. »

Granier de Cassagnac s'écria qu'il ne se laisserait surprendre par aucune apparence, par celle de la modération moins qu'aucune autre : il trouvait ridicule que l'on pût dire un jour que les amis du gouvernement qui avait arbitrairement

suspendu les journaux, mis arbitrairement les écrivains au secret, transporté les prisonniers sans jugement, se soient devant lui fait les apôtres de la légalité et de la liberté sans qu'il ait trouvé un mot pour leur répondre. — Ma modération déconcertait évidemment certains de nos adversaires, on eût préféré la violence : on ne l'obtint jamais de moi.

Le rapporteur Riché me traita de doctrinaire à contretemps, de jurisconsulte ingénu, etc. Ainsi que les autres défenseurs de la loi Baroche, il se perdit, au nom du bon sens, dans des sophismes. Un certain nombre de conservateurs libéraux, quelques-uns en se défendant d'avoir rien de commun avec moi, d'Andelarre, Plichon, Talhouët, Legrand, de Pierre, reproduisirent mes critiques. Et la loi réunit 24 opposants. Au Sénat, il n'y en eut qu'un, mais qui pesait beaucoup, le général Mac-Mahon.

Dans la législature précédente, on avait habituellement accordé à Montalembert la permission d'imprimer ses discours : elle me fut refusée[1]. Cet ostracisme de ma parole n'apaisa aucune des rancunes républicaines suscitées par mon serment. Nos amis m'abordaient en goguenardant : « Ah ! vraiment ! vous avez parlé hier ! Qui s'occupe du Corps législatif? » — D'autres n'avaient retenu du compte rendu des journaux étrangers que les mots : *tribunal révolutionnaire d'exécrable mémoire*, et s'en déclaraient indignés.

1. Article du règlement.

II

Les menaces de l'Empereur n'étaient pas des paroles mortes ; les rigueurs contre les journaux redoublèrent : la *Revue de Paris* et le *Spectateur* furent supprimés ; la *Presse* même, quoique, sa suspension terminée, elle eût été remise à un ancien Saint-Simonien, Guéroult, autre familier du prince Napoléon, n'obtint pas la permission de vente sur la voie publique ; le *Siècle* ne fut sauvé que par une démarche d'Havin auprès de l'Empereur. Le territoire fut divisé en cinq grands commandements militaires (Paris, Lyon, Nancy, Toulouse, Tours) confiés à des maréchaux de France.

Le vote de la loi de sûreté générale fut suivi d'exécutions lamentables. Des coupes sombres furent opérées, à raison de tant de victimes par département, parmi ceux qui, quoique étrangers à l'attentat ou à tout autre complot, étaient convaincus ou soupçonnés d'être républicains. Ces innocents, arrachés la nuit à leurs femmes, à leurs enfants, à leur gagne-pain, à leur sécurité, furent jetés, les menottes aux mains, par de brutaux argousins, dans les geôles africaines de la transportation, tandis que la misère et le désespoir s'installaient à leur foyer violé. Un de mes amis, Schaëfer, fut arrêté, conduit à Mazas, uniquement parce qu'il avait propagé ma candidature. Que n'a-t-il existé alors un moyen quelconque d'interpeller ! quoi qu'il pût m'en advenir,

j'aurais flétri ces férocités de la peur en délire et contribué à allumer un peu plus tôt l'indignation qui, gagnant même les amis honnêtes de l'Empire, finit par arrêter cette œuvre de tortionnaire. Mais introduire un tel incident dans une discussion sur les ordres et saisies immobilières était malaisé.

J'eus assez de possession de moi-même cependant pour prendre part à cette discussion, reconnaître ce que le projet avait de bon et m'efforcer de le rendre meilleur, non par amour de la procédure, mais pour démontrer à nos maîtres que nous étions des hommes pratiques, capables de discuter les affaires, non des déclamateurs vides, comme il leur eût plu que nous fussions. Mon discours contre la loi de sûreté générale ne m'avait point gagné d'approbation dans le *parti;* ma discussion de la loi des ordres ne me valut que des réprobations. N'ayant pu nous imposer l'abstention extérieure, on prétendait nous condamner à l'abstention intérieure et nous interdire, quoique députés, d'entrer dans les institutions.

Une loi sur les titres de noblesse, inutile si elle n'était pas le commencement de la restauration du système nobiliaire, m'amena à rappeler le principe de la Révolution, que la peine étant personnelle, la distinction honorifique devait l'être aussi. M'étant servi des termes philosophiques : *hérédité du mal*, *hérédité du bien,* je fus interrompu par des cris. La réplique de Baroche me fit comprendre le sens de cette protestation

qui m'avait stupéfait : il m'accusa d'attaquer la propriété ; ils avaient entendu le mot *bien* dans le sens de *richesse !*

Quelques autres lois importantes nous furent soumises : la défense de la substitution des numéros du tirage au sort, si ce n'est entre frères et parents jusqu'au sixième degré ; le Code militaire; la mise à la charge de l'État, au profit des travaux de Paris, d'une nouvelle somme de 60 millions ; les lois de finances. Nous nous abstînmes de discuter les premières, n'ayant pu nous former une opinion, et nous n'intervînmes guère dans les lois de finances.

Le budget, de 1 772 millions, bien fait, se soldant par un excédent réel de 7 millions, rétablissait l'amortissement jusqu'à concurrence de 40 millions. Je présentai une observation à propos des comptes de l'exercice de 1855 sur la confusion introduite dans la comptabilité entre les dépenses budgétaires et les dépenses extraordinaires de la guerre : on expliqua le fait par les circonstances exceptionnelles. Darimon contesta l'utilité de l'amortissement, institution à laquelle l'Angleterre, qui l'avait inventée, a renoncé ; il eût été plus pratique d'employer la somme qu'on y consacrait à quelque dépense urgente. Les budgétaires routiniers avaient le fanatisme de l'amortissement : aussi longtemps qu'il ne fonctionnerait pas dans sa totalité de 123 millions, le budget ne leur semblait pas en équilibre. Baroche expliqua avec clarté qu'en dehors de tout amortissement, un budget est en équilibre dès que les

dépenses se balancent par les recettes du même exercice.

La véritable manière d'attaquer les lois de finances eût été de leur reprocher de n'être soumises au vote de la Chambre que par ministères et non par chapitres, et de contester au gouvernement la faculté de se mouvoir à son gré par des virements dans la somme totale affectée à chaque ministère. Mais là on se heurtait à la Constitution qui avait supprimé l'ancienne spécialité parlementaire dans le vote des dépenses. Nous nous y fussions cependant risqués, avec force précautions de langage, si nous n'eussions appris que les membres mêmes de la commission du budget, vexés de ce que le Conseil d'État avait réduit à 600000 francs leurs amendements de réductions s'élevant à 2600000 francs, se proposaient de soulever eux-mêmes le débat constitutionnel. Nous adoptâmes, dès lors, la règle dont nous ne nous sommes plus départis, de ne jamais effaroucher la majorité en prenant l'initiative des réformes qu'elle consentait à réclamer elle-même.

En effet, un des plus autorisés budgétaires, Lequien, avait insinué le vœu qu'on rétablît, sans le pousser à la division extrême qui l'avait discrédité, le principe de la spécialité dans le vote des dépenses. Un autre membre, spéculateur fort intelligent, supposé bien en cour puisqu'il était le beau-père du général Fleury, Calley de Saint-Paul, reprit le même thème à pleine bouche : « Aux termes de la Constitution, la Chambre

n'a aucun moyen de faire prévaloir les réductions qu'elle désire ; le budget est le budget du Conseil d'État plus que celui de la Chambre. Il avait la confiance qu'un jour le Souverain, envers qui personne ne pouvait douter de son profond dévouement, interviendrait pour rendre au Corps législatif un peu plus de liberté dans l'exercice de son contrôle. » A ces paroles, les membres de la majorité se regardèrent. Il se préparait donc quelque chose qu'ils ignoraient? Les commissaires du gouvernement, Vuitry, puis Baroche, se hâtèrent de les rassurer. Ils ne répondraient pas à des observations déplacées, la Constitution ne pouvant être ni critiquée, ni défendue devant la Chambre. Ils s'étonnèrent qu'on eût pu dire que le budget était celui du gouvernement et non celui du Corps législatif, parce que le Conseil d'État s'était refusé à une réduction de 2 millions de francs : chaque fois que le gouvernement croit pouvoir adopter des amendements proposés par des commissaires du Corps législatif, il le fait avec empressement; dans le doute même, il se rallie au sentiment de la Chambre; le nombre des amendements accueillis, soit sur des projets de loi ordinaires, soit sur les budgets, était plus considérable qu'il ne le fut jamais sous l'ancien système parlementaire.

L'Empereur, à la réception des Tuileries, dit sèchement à Calley de Saint-Paul : « Vous avez prononcé, Monsieur, un discours révolutionnaire; je ne souffrirai pas qu'on attaque la Constitution, et je vous engage à ne pas recom-

mencer. » Calley de Saint-Paul se le tint pour dit et ne recommença plus.

A propos de l'inauguration du boulevard de Sébastopol (5 avril 1858), l'Empereur éperonnant d'une manière publique le Corps législatif, toujours un peu rétif à voter des subventions en faveur des travaux de Paris, le félicita, pour les lui inspirer, « des sentiments d'abnégation qui lui avaient fait abdiquer tout égoïsme de province ». Haussmann était en butte déjà à de violentes attaques de la part des personnages les plus éminents de l'Empire, et peu en faveur au Corps législatif. L'Empereur le protégea contre ces attaques et contre cette défaveur en lui donnant un témoignage d'entière satisfaction « pour avoir, tout en maintenant dans les finances de la Ville un ordre digne d'éloges, au milieu des obstacles suscités sans cesse par l'esprit de routine et de dénigrement, mené à bonne fin, en si peu de temps, de si nombreuses entreprises ». Cette intervention ne fut pas inutile. On vota, mais en écorchant un peu Haussmann. Il était question dans le monde d'une de ses aventures avec une danseuse, et l'Assemblée tout entière éclata d'un rire satisfait quand un des orateurs, Leclerc d'Osmonville, à propos du projet d'Opéra qu'on désavouait alors, dit : « Il est fâcheux que M. le Préfet de la Seine fasse entrer l'Opéra partout où il ne devrait pas être. »

Pendant toute cette session, notre contradicteur habituel était Baroche. Il y avait en lui du glorieux qui a une belle figure, qui le sait, et

à qui la vie a été facile. Il avait brillamment conquis le premier rang à la tête des avocats d'affaires. Député à la fin du règne de Louis-Philippe, il devança la justice du peuple en demandant la mise en accusation du ministère Guizot. La révolution, à laquelle il contribua involontairement, l'épouvanta; devenu procureur général à Paris, il se signala par son énergie contre elle devant la Haute Cour dans le procès fait aux députés compromis le 15 mai. Depuis le rétablissement de l'Empire, il dirigeait les travaux du Conseil d'État et soutenait, au nom du gouvernement, la discussion devant le Corps législatif. Le talent de la plupart des avocats d'affaires s'évapore dans les assemblées politiques ; celui de Baroche, en restant souple, lucide, abondant, agréable, alerte à esquiver les difficultés ou à les expliquer, s'ennoblit, et sans atteindre aux puissances magistrales, gagna en relief et en autorité. Le ton de prépotence que lui permettaient ses hautes fonctions et la docilité de la Chambre, ne dégénéra point en outrecuidance blessante ou provocatrice, il sut garder la politesse de la force et ne pas nous obliger aux révoltes de la dignité blessée.

CHAPITRE IV

LES CINQ

I

Le 29 avril devaient avoir lieu les élections complémentaires en remplacement de Cavaignac, Carnot et Goudchaux. On était au plein de la terreur, et toute constitution de comité était dangereuse. Je m'érigeai en dictateur électoral et j'obtins de Darimon et d'Hénon qu'ils me seconderaient. Nous pensâmes d'abord à Havin et à Jules Favre. Havin n'eût pas mieux demandé, mais son conseil de surveillance s'y opposa. Jules Favre était tout disposé aussi à dire oui, mais ses amis le poussaient à dire non; il finit par s'écouter lui-même et il consentit.

A la place de Cavaignac, nous songeâmes à Marie, l'ancien membre du gouvernement provisoire, excellent homme, d'un talent élevé et que l'aménité constante de ses manières rendait généralement sympathique. « Il faudrait, dit Havin, un jeune homme de talent, n'en connaissez-vous pas un? — Certainement, j'en connais un que j'aime et que vous appréciez, et dont l'adjonction nous

serait très utile, Ernest Picard. — Choix excellent! » dirent d'une voix Hénon et Darimon. Havin fit la grimace ; il lui déplaisait qu'un de ses assistants obtînt ce qui lui était refusé à lui-même ; il ne dit ni oui ni non, il consulterait le conseil de surveillance dont Ernest Picard faisait partie. Le conseil décida que la candidature de l'un de ses membres exposerait le journal autant que celle du rédacteur en chef. Sur mon insistance Ernest Picard passa outre, et le *Siècle* n'osa pas nous refuser l'insertion de son nom. Mais Marie ne se décida pas : acculés, nous obtînmes de Liouville que, par obligeance, il se laisserait porter dans la circonscription de Cavaignac où le succès semblait indubitable. Son bulletin signé, Liouville se refusa à toute démarche, même à publier une profession de foi. Les électeurs, déconcertés, nommèrent le candidat officiel, le général Perrot; Jules Favre fut élu au premier tour et Picard au ballottage (10 mai 1858). Désormais nous étions Cinq.

De haute taille, la poitrine largement ouverte, la tête vaste et forte, éclairée par des yeux charmants, fins et doux, couronnée par une chevelure olympienne, le menton en saillie, cachant, au fond d'une courbe, une lèvre grimaçante, comme tordue par les invectives qui l'avaient si souvent traversée, tel apparaissait Jules Favre à la tribune ou au barreau. Il ne connaissait pas la vanité, mais il ne se défendait pas de l'envie. Il n'était pas bon. Était-il mauvais? Il était sensible, c'est-à-dire aussi capable de bonté que de méchanceté.

Il n'y avait aucune sécurité dans son commerce ; il n'est pas d'amitié qu'il ne sacrifiât au plaisir de lancer une période bien construite; on était toujours exposé à sentir sa parole féline passer de la caresse au coup de griffe. D'une probité sans nuage comme d'un désintéressement sans limite, nul n'a déchiré plus de braves gens gratis. Un jour, entrant au tribunal pour plaider un des mauvais procès d'une de ses clientes, il poussait un soupir d'ennui. « Comment ne vous débarrassez-vous pas de cette femme? lui dit un confrère. — Je ne le puis, répondit-il, elle ne me paie pas. »

Quoique sa jeunesse eût été austère, acharnée au travail, il n'avait nulle connaissance approfondie de la politique, des finances, de l'histoire, pas même du droit, ni de n'importe quoi, si ce n'est de la rhétorique dont il connaissait les ressources comme personne ne les a connues depuis Cicéron, son modèle. Son esprit était magnifiquement faux. On racontait devant nous qu'il venait de refuser un dossier. « Vraiment, dit Picard, il faut que l'affaire soit bien bonne! » Au barreau l'adversaire le plus enviable : l'argument décisif vous manquait-il, il vous le fournissait. Le souci de la vérité ne le tourmentait pas; toute thèse lui paraissait vraie dès qu'elle prêtait à la phrase. Là il se sentait vraiment supérieur, non que cette phrase fût solide à la façon de Guizot ou de Dufaure, mais ample, flexible, d'une ondulation longue et gracieuse, d'un trait vif, relevée par l'éclat de l'image, le rapprochement

ingénieux des aperçus, adaptée à une voix juste, égale, pure, infatigable, cadencée, ne montant ni ne descendant trop, et qui, rien qu'à l'entendre, ravissait d'une artistique délectation. A la fin, quand ses forces fléchissaient, un hoquet spasmodique coupait la mélodie, mais elle reprenait vite son cours enchanteur. Toutefois ces phrases si bien faites manquaient de spontanéité, il les composait soigneusement, et d'une mémoire merveilleusement sûre, dès qu'il les avait écrites une fois, les débitait sans y changer un mot. Il en résultait dans son action un peu de ce compassé littéraire si déplaisant aux assemblées et qu'il ne faisait accepter qu'à force d'art et de vigueur. Ses répliques n'étaient pas les explosions inattendues d'une âme en effervescence, transportée par des perceptions soudaines ; toujours élégantes et correctes, elles ne donnaient que des redites souvent moins heureuses de l'oraison primitive. Sa véhémence n'atteignait pas au pathétique ; il obtenait l'admiration, mais ne persuadait pas ; parfois même il lassait ceux qui, à une éloquence pompeuse et ne disant rien simplement, préfèrent celle qui est naturelle et plus unie. Il avait cependant deux muses autres que la rhétorique : l'Imagination et la Haine ; une imagination riche, délicate, élevée, originale, qu'un poète eût pu envier ; une haine âpre, savante, rompue aux sous-entendus venimeux, aux sarcasmes offensants, aux imprécations insolentes, aux piétinements sans pitié sur les fautes et les malheurs.

Dans sa maturité comme dans sa jeunesse, sa vie était consacrée à un labeur incessant. Une famille l'eût complétée en ajoutant du bonheur au succès. Il le comprit, mais mal ; il se constitua une fausse famille et installa dans la position de femme légitime une femme mariée dont il avait plaidé le procès en séparation ; il en eut des enfants. Cette situation lui créa de pénibles embarras et l'entraîna à des irrégularités d'état civil dont l'Empereur, qui les connaissait, ne voulut pas se servir contre lui, mais que d'autres moins magnanimes ont dénoncées.

Il avait débuté par l'indépendance. Jeune avocat, venu de Lyon en 1834 pour le procès d'Avril, il ne voulut pas avoir fait le voyage en vain, et il plaida, malgré la décision de s'abstenir prise par la majorité des défenseurs et des accusés. Dans les assemblées de 1848, véritable comète errante, il porta le feu de tous les côtés ; sans transition il se faisait le démolisseur de celui qu'il venait d'édifier ; tantôt il s'offrait au prince Louis, tantôt il se vengeait par l'insulte de n'avoir pas été accueilli. A cause de l'onction constamment doucereuse dont il enveloppait ses perfidies successives, on l'appelait la jatte de lait empoisonné. Falloux le caractérisa plus durement aux applaudissements de la majorité : « L'injure, l'honorable Jules Favre l'ignore peut-être, subit la loi même des corps physiques et n'acquiert de gravité qu'en proportion de la hauteur d'où elle tombe... Il a, à cette tribune, trop souvent changé de dossier pour que certains reproches puissent

obtenir dans sa bouche toute la portée qu'il leur destine. » En 1858 il ne se souciait plus de braver les combats et les amertumes de l'indépendance ; discipliné, il avait repris la file du parti, avec d'autant moins de peine que nul, par l'âge ni la renommée, ne se trouvait alors en situation de lui disputer de devenir un des chefs, sinon le chef unique.

Il nous arrivait resplendissant de ses triomphes et pouvant nous susciter bien des difficultés ; il ne nous en créa aucune. Il considérait un discours au Corps législatif comme une plaidoirie de plus ; la plaidoirie achevée, il fermait le dossier et en ouvrait un autre. De notre côté, nous nous attachâmes à l'entourer d'égards, de déférence, d'admiration, moyennant quoi, avec une bonne grâce constante, il laissa Picard et moi diriger sans encombre la politique commune.

Quel discuteur hors ligne que Picard ! Depuis Dupin l'aîné il n'a pas existé un improvisateur aussi alerte, aussi dispos et qui sût donner au sens commun un tour aussi piquant. Il trouvait tout à coup des traits qui eussent enchanté Beaumarchais ; malicieux, non méchant, son projectile habituellement éclatait en l'air, en bouquet d'étincelles, et ne meurtrissait pas. Touchait-il, c'était à fleur de peau, on ne lui en voulait pas, et on riait. Chaque fois qu'il se levait, son bel œil bleu profond et allumé, sa tête forte, ample, balançant d'un mouvement abandonné et léger son opulente chevelure blonde, la majorité, quoiqu'elle s'attendît à devenir sa cible, entrait en belle humeur.

En réalité c'est nous deux qui fûmes les Cinq. Vivant continuellement ensemble, les résolutions se prenaient entre nous dans des causeries ; nous n'en vînmes jamais à une discussion. Hénon, absorbé par sa botanique, doux, bon, se cabrait parfois sous l'aiguillon des *purs*, ne nous trouvait pas assez révolutionnaires, mais se rendait vite et opinait du bonnet. Darimon se plaignait que nous fissions bande à part et que nous ne le consultions pas. Il avait raison : nous appréciions son savoir économique, sa dextérité de plume et nous avions le sincère désir de vivre avec lui en bonne intelligence. Mais inquiets de ses rapports fréquents avec le Palais-Royal et de ses accointances avec certains membres de la majorité, nous redoutions ses indiscrétions. Bon diable au demeurant, quoiqu'un peu dénigrant, après avoir murmuré il suivait, sauf à nous lancer quelque coup de patte dans ses carnets, et à s'attribuer *in partibus* devant lui-même l'importance que nous ne lui accordions pas.

CHAPITRE V

DE L'ACTIVITÉ INTELLECTUELLE JUSQU'A LA GUERRE D'ITALIE

I

Malgré son échec à Paris, l'Empereur, revenu au sang-froid et au bon sens, congédia Espinasse et lui substitua un magistrat, Delangle, qui rendit la sécurité aux citoyens et leur empire aux lois[1]. De nombreuses satisfactions d'ailleurs consolaient le souverain de cette résistance de Paris. Le renouvellement des conseils généraux s'opérait à son gré[2]; la reine Victoria le visitait à Cherbourg; dans un voyage en Bretagne, ce peuple monarchique, catholique et soldat, édifié de sa dévotion aux pieds de Notre-Dame-d'Auray[3], lui accordait des sympathies et des acclamations qu'aucun prince n'avait obtenues depuis les Bourbons. Ernest Picard m'écrivait : « L'Empire a l'air d'être comme le temps ici, au beau fixe. Pas un nuage, pas une question; on dit même qu'il y a

1. 29 avril 1858.
2. 12 et 13 juin.
3. 15 août.

reprise dans les affaires, sujet de découragement si notre conscience ne nous rassurait[1]. »

Les politiciens ont répandu ce préjugé que partout où on les gêne, l'intelligence d'une nation se stérilise : au contraire plus on les fait taire, plus elle devient féconde. Quand les grenouilles ne coassent plus, on entend mieux le chœur des étoiles; le silence assure l'attention qui inspire, le talent qui ne se gaspille plus se concentre, le livre gagne ce que le journal perd, moins il y a de Montesquieus quotidiens, plus on peut espérer un *Esprit des Lois*. On en eut une preuve nouvelle dans les années qui s'écoulèrent entre la guerre d'Orient et celle d'Italie : dans tous les ordres de l'esprit se produisit une merveilleuse activité. Lamartine, encore prodigue de son intarissable génie, créait dans des *Entretiens familiers* une prose qu'on n'avait jamais encore connue et qui l'eût illustré même s'il n'avait pas écrit les *Méditations* et *Jocelyn*. Laprade, l'adorateur de la céleste Psyché, notait les *Symphonies* des montagnes, des saisons, de la douleur et de la mort. Ponsard dans la *Bourse* adaptait le vers cornélien de *Lucrèce* à la peinture des travers modernes. Théophile Gautier ciselait de sa plume de Benvenuto Cellini les rimes, les images, les sensations. George Sand, récompensée de son long effort esthétique, produisait la *Petite Fadette*, le chef-d'œuvre qu'on ne surpasse plus et autour duquel la postérité sus-

1. Septembre 1858.

pend l'ensemble d'une œuvre d'artiste. Sacy sortait de son incognito de journaliste par des études littéraires d'une savoureuse perfection. Saint-Marc Girardin endoctrinait, brillait, lançait de tous côtés des flèches légères. Sainte-Beuve préparait l'édition définitive de Port-Royal, se délassait par une étude sur Virgile et continuait ses instructives *Causeries du Lundi*, dont le seul défaut est de trop accorder aux médiocres, pas assez aux grands. Cousin, encore ébloui des clartés du Vrai, du Beau et du Bien, s'éprenait de belles pécheresses du siècle de Louis XIV, les idéalisait dans des récits achevés qui les eussent ravies peut-être de surprise, certainement d'admiration. Michelet, révélant en plein le trésor de sensibilité et de génie poétique déjà montré dans son livre du *Peuple*, sans interrompre sa résurrection du passé (*la Ligue*, etc.), charmait le présent par son délicieux petit poème de l'*Oiseau*, cri de pitié en faveur de ces candidats à la vie plus générale et plus harmonique où nous sommes parvenus : il nous faisait entendre au-dessus du sourd battement des flots, dans les bruissements des arbres agités, dans le silence des nuits tièdes, les notes stridentes de l'oiseau des mers, les douces assonances des oiseaux familiers et les cadences éperdues des rossignols.

Les historiens ne chômaient pas. Poirson nous montrait le véritable Henri IV ; Nisard poursuivait son tableau de la littérature française ; Villemain évoquait les souvenirs des Cent jours ; Viel-Castel

réhabilitait la Restauration, maltraitée par Vaulabelle, effleurée par Lamartine. Duvergier de Hauranne parait de séduisantes couleurs les souvenirs des beaux temps du régime parlementaire afin d'en réveiller le regret. Thiers s'avançait dans son histoire de l'Empire, narrateur toujours clair, animé, entraînant, toujours fidèle à la gloire du grand homme, malgré ses mécontentements contre le neveu. Guizot, écrivain de plus en plus consommé, racontait *son temps* dans des pages d'une netteté vigoureuse et ample où l'on retrouvait l'accent de son éloquence souveraine. Montalembert, dans son *Avenir politique de l'Angleterre*, moins âpre contre la démocratie, mais beaucoup plus contre l'Empire, à l'imitation de Tacite fustigeant les Romains par le tableau des vertus des Germains, poursuivait de ses satires le régime impérial par l'apologie des libertés britanniques : « Au XVIe siècle l'Espagne est le plus vaste empire du monde, l'Angleterre est une petite île. Au XIXe siècle l'Espagne est un néant, l'Angleterre ne voit plus le soleil se coucher sur ses dominations... et cela pourquoi? c'est que la première a été abrutie par le despotisme, la seconde grandie par la liberté. »

Deux œuvres fortes et originales entre toutes furent *l'Ancien régime et la Révolution*, de Tocqueville, et *la Justice dans la Révolution et dans l'Église*, de Proudhon.

Tocqueville avait révélé au monde la démocratie, il expliqua à la France sa Révolution. Sa thèse est que la centralisation, le mépris de la

loi, l'amour des places, le servilisme, l'anéantissement de l'individu, la haine de l'association dès qu'elle ne constitue pas un monopole, l'habitude de réclamer pour soi le droit commun et de réduire ses adversaires au droit exceptionnel, ne sont que des legs de l'ancien régime, le legs de l'ordre détruit à l'ordre nouveau. La liberté de la conscience, l'émancipation de la pensée, l'honnêteté dans la gestion de la chose publique, et tant d'autres bienfaits, voilà ce qui est propre à 1789, ce qui en fait une date immortelle non seulement pour nous mais pour le monde. Ce livre, sans fanatisme aveugle pour la Révolution, est celui qui la légitime le mieux. Depuis Machiavel et Montesquieu on n'avait pas porté aussi loin la finesse, la sagacité, l'art d'isoler un fait social, de l'analyser et de généraliser l'enseignement qui en ressort; la plupart des aperçus sont nouveaux; ils le deviennent quand ils ne le sont point par la vivacité et le bonheur du tour; l'écrivain égale le penseur.

Proudhon nous plonge dans la méthode opposée, celle des casse-cou. Le livre est touffu, souvent contradictoire, insuffisamment médité, faiblement documenté, plein d'observations incomplètes, de déductions mal conduites, d'inductions risquées, d'injustices enfantines, mais puissant, éloquent, sincère, suggestif, débordant de suprêmes beautés; à tout instant la suavité du bon sens y côtoie le délire de l'insanité et le corrige; l'imbécillité démagogique y est fustigée à tour de bras, le régicide flétri. Au sortir d'un

paradoxe effronté on tombe sur des pensées telles que celle-ci : « On n'a jamais vu de nation quelque peu policée qui puisse se passer de gouvernement. Sans gouvernement la société tombe à l'état sauvage : pour les personnes point de liberté, de propriété, de sûreté; pour les nations point de richesse, point de moralité, point de progrès. Le gouvernement est à la fois le bouclier qui protège, l'épée qui venge, la balance qui détermine le droit, l'œil qui veille[1]. » L'Empire y était vengé du reproche d'être une tyrannie : « Jamais nation en travail d'avenir ne fut moins tyrannisée que la nôtre. Qui est-ce qui proteste? personne ne dit mot, partout on se soumet[2]. » Et quelle vue claire sur l'avenir de ce prétendu despotisme! « Malgré ses précédents équivoques, la bascule qui l'a déshonoré si longtemps, tenant à des causes purement économiques, la réapparition du régime parlementaire est inévitable. Le parlement est devenu une catégorie de la raison française. C'est le foyer de la pensée politique, d'ailleurs le terme prévu, promis, presque officiellement annoncé de l'Empire actuel[3]. »

En même temps que de la maturité puissante des talents ou des génies célèbres, on jouissait de la floraison épanouie des nouveaux venus déjà égaux à ceux qui allaient finir. Ernest Renan, dans ses *Études religieuses* déjà en possession de sa langue exquise, délicate, juste, toute

1. T. Ier, p. 362.
2. T. III, p. 568.
3. T. Ier, p. 513.

en nuances, éteinte à dessein afin de se mieux insinuer, professait ce scepticisme raffiné, qui oppose au dogmatisme de l'absolu l'indulgence d'une compréhension protectrice, et aussi ce dédain du vulgaire par où il resta toujours clerc vis-à-vis du laïque et qui le maintint, à travers nos vicissitudes, dans une sérénité souriante : « Le gouvernement des choses d'ici-bas appartient en fait à toutes autres forces qu'à la science et la raison ; le penseur ne se croit qu'un bien faible droit à la direction des affaires de sa planète et, satisfait de la portion qui lui est échue, il accepte l'impuissance sans regret. Spectateur dans l'univers, il sait que le monde ne lui appartient que comme sujet d'étude, et lors même qu'il pourrait le réformer, peut-être le trouverait-il si curieux tel qu'il est qu'il n'en aurait pas le courage. » — Taine, systématique, simpliste, excessif, styliste robuste et éclatant, d'une conscience scrupuleuse, d'une érudition universelle à la façon du XVIe siècle, agissait par la force comme Renan par le charme ; il poussait droit devant lui, tandis que l'autre enveloppait. About pétillait de verve, capable de tout ce dont on se tire par la sveltesse d'esprit. Flaubert, le premier des réalistes, scrutateur au scalpel d'acier, artiste irréprochable à force de tension, décrivait les beautés de la nature aussi bien qu'on le peut quand on ne sent pas l'infini qui les enveloppe, transportait la sobriété chaude et le relief illuminé de Chateaubriand, dans la dissection impitoyable des réalités les plus vulgaires.

Alexandre Dumas, remueur âpre, subtil, paradoxal, éloquent de sentiments et d'idées, déployait en profondeur tout ce que son père avait eu en superficie. Émile Augier, de la lignée gauloise de François Ier par son art comme par son visage, nous réjouissait de son rire franc, de ses satires saines et vigoureuses; Octave Feuillet élégant, noble, adorablement féminin, passait de l'atmosphère des salons à celle vivifiante du grand air, Leconte de Lisle, enfant des tropiques, ayant bu à la coupe du soleil les ivresses et les désespérances les faisait flamboyer à travers le marbre de l'Hellade; Prévost-Paradol, à la bonne grâce aiguisée, à la causticité brillante, raillait comme on raillait à Athènes; Victor Cherbuliez nous apportait son coup d'œil pénétrant, sa poésie, son savoir, sa plume originale, aussi apte à courir qu'à s'élever et à se concentrer, à dessiner les phénomènes sociaux et les paysages de la nature, que les replis d'un caractère de femme. Sous la protection de Jean-Baptiste Dumas, Léon Foucault et Pasteur poursuivaient leurs découvertes. Hébert évoquait de son pinceau lumineux les visions mélancoliques de la campagne où la fièvre veille sur le tombeau du peuple dominateur. Ambroise Thomas nous charmait de sa grâce pure, élégante et émue; Gounod nous rendait un Mozart.

L'Empereur ne favorisa pas cette explosion du génie national à la façon d'Auguste et des Médicis; les sciences, la littérature et les arts ne s'accommodent plus de ces protections. Cepen-

dant il fonda un prix annuel de vingt mille francs à distribuer successivement par les diverses classes de l'Institut; sur sa cassette particulière il donna une pension mensuelle de trois cents francs à Leconte de Lisle; dix mille francs à Foucault pour son expérience du pendule, trente mille à Renan pour un voyage d'études en Syrie et en Palestine; il assura à Taine, alors pauvre, une place de professeur à l'École des beaux-arts; à Feuillet le poste de bibliothécaire à Fontainebleau; introduisit au Sénat Mérimée, Sainte-Beuve, Nisard, Sacy, créa au moment même de la loi de sûreté générale, About, alors rédacteur du *Moniteur Universel*, chevalier de la Légion d'honneur, et appela à ses fêtes, à ses réceptions de Compiègne tous les hommes célèbres qui ne se targuaient pas d'être ses ennemis; à ces derniers il assura la sécurité du travail; il respecta leur liberté même quand ils s'en servirent contre sa personne et contre son pouvoir.

Les procès intentés aux livres furent aussi rares que les avertissements aux journaux furent nombreux. Une Revue n'étant qu'une variété de la presse, on ne peut considérer comme s'adressant à un livre la poursuite dirigée contre Montalembert à l'occasion d'un article du *Correspondant* dans lequel, selon sa méthode, il opposait la servilité du Corps législatif français à la liberté de la Chambre des communes anglaises. Les livres poursuivis furent *Madame Bovary*, les *Fleurs du Mal* de Baudelaire, *la Justice dans l'Église et la Révolution*, de Proudhon.

La théorie libérale ne distingue pas entre les livres[1] et les journaux ; elle leur applique la même règle. N'expriment-ils que des opinions, ils n'encourent aucune responsabilité légale. Quelle qu'elle soit, vraie ou fausse, de quelque manière qu'elle se produise, modérée ou violente, une opinion est inviolable : vous déplaît-elle, réfutez-la ; vous n'avez pas d'autre droit. Mais dès que le livre et le journal sortent de la sphère de la pensée pure et que, comme la parole ou comme les mouvements les plus simples, ils font partie d'une action, la facilitent ou la préparent, ils cessent d'être des opinions et deviennent des actes passibles, s'il y a lieu, de la répression légale à laquelle un acte est soumis. Les poursuites contre Flaubert, Baudelaire, sauf à discuter si en fait elles étaient justifiées, ne constituent pas une atteinte à la liberté, car l'outrage à la morale publique ne peut être considéré comme une opération de la pensée pure. L'article de Montalembert contenait une attaque si directe contre les institutions qu'à la rigueur on concevait une poursuite. Celle contre Proudhon était une atteinte flagrante à la liberté de la recherche ; inaccessible au vulgaire par son étendue, par son style, par la nature des sujets, relevant de l'ordre métaphysique, philosophique et religieux, ce livre n'eut dû encourir, quoi qu'on en pensât, aucune répression. Cependant Flaubert fut acquitté, Baudelaire se vit infliger trois

1. Voir mes *Solutions politiques et sociales, Du régime de la Presse.*

mois de prison, Montalembert six, réduits à trois en appel, remis complètement ensuite. L'Empereur avait accordé cette grâce immédiatement après le jugement de première instance, le jour anniversaire du 2 décembre, afin de rappeler l'approbation que le condamné lui avait donnée. Montalembert refusa cet acte de clémence et maintint son droit d'aller en appel. Après la condamnation définitive la grâce fut renouvelée, et cette fois il fallut la subir. — Proudhon fut condamné à trois ans de prison. Cette sévérité exorbitante est une des iniquités de la justice impériale.

CHAPITRE VI

LA GUERRE D'ITALIE AU CORPS LÉGISLATIF : LE VOTE DES CINQ

I

L'imminence de la guerre d'Italie promettait un intérêt particulier à la session de 1859, la première à laquelle les *Cinq* allaient assister. La majorité était inquiète, mécontente de ce qui se préparait ; elle le marqua en accueillant par un silence glacial les passages belliqueux du discours impérial, puis par l'approbation chaleureuse donnée aux paroles rassurantes et pacifiques de Morny, enfin par l'exclusion de la présidence des bureaux de tous les anciens militaires et des personnages particulièrement attachés à la Cour. Certainement, si le régime parlementaire eût existé alors, on eût renversé le ministère qui aurait proposé une guerre en Italie.

Dans cette situation tendue, Morny, qui cependant avait d'habitude tant de tact, fit une démarche singulièrement inopportune. Il envoya

aux bureaux une lettre pour leur demander s'il ne serait pas agréable aux députés de recevoir, au lieu d'une indemnité variable, un salaire fixe de dix mille francs, « plusieurs membres, disait-il, ayant paru souffrir de la pensée qu'on pourrait avoir qu'ils prolongeaient leurs travaux pour augmenter le chiffre de leur indemnité. — A introduire une réforme dans la Constitution, dit Picard, ce n'est point par celle-là qu'il fallait commencer. — Tous les bureaux, à l'unanimité, refusèrent de répondre à la question.

En attendant que l'Empereur eût pris son parti et le fît connaître à la Chambre, elle discuta les quelques élections non encore validées. Une protestation sérieuse avait été déposée contre l'élection Charlemagne (Indre). La petite opposition, dont Flavigny était le chef, nous avait priés de ne pas intervenir et, afin de ne pas compromettre le succès, de la laisser agir seule. Un des siens, Anatole Lemercier, promettait d'engager le débat. Au début de la séance il m'annonce qu'il ne parlera pas. Heureusement on ne nous prenait pas au dépourvu; Picard était prêt. Il ne se contenta pas de démontrer les irrégularités nombreuses de cette élection, il soutint qu'aucune n'était libre en France : « Pour être candidat dans la province, il faut avoir des amis héroïques. Le peuple croit que voter contre le gouvernement c'est s'exposer à aller à Cayenne. Vous murmurez et trouvez cette assertion ridicule? Eh bien! publiez la liste de ceux que vous avez frappés par votre loi de sûreté générale.

Indiquez ceux qui peuvent être atteints : alors nous jugerons. »

Granier de Cassagnac, continuant son rôle de picador qui cherche à exciter le taureau, fit une sortie contre les membres du gouvernement provisoire et les commissaires de Ledru-Rollin. Je répliquai : « Je suis heureux de trouver une occasion, parlant au nom d'une minorité qu'on accuse d'être violente, de donner à un membre de la majorité une leçon de modération. Je ne répondrai pas aux provocations de M. Granier de Cassagnac. Nous ne sommes pas ici dans une académie chargée de discuter l'histoire et d'examiner les mérites respectifs des gouvernements qui se sont succédé en France; je ne redouterais avec personne la discussion sur le gouvernement provisoire si tel était notre devoir et si j'en avais la liberté. — Parlez! parlez! crièrent quelques membres. — Non, je ne parlerai point du gouvernement provisoire, je ne pourrais le faire qu'en sortant de la Constitution, et qu'en ayant la liberté, que vous ne pouvez me donner, de la trouver mauvaise. D'ailleurs, aucune provocation ne saura nous faire sortir de notre ligne de conduite, qui est la défense de la liberté dans les limites de la Constitution. Serait-il avéré que le gouvernement provisoire a été répréhensible dans sa conduite électorale, ce serait le cas de ne pas l'imiter, puisque vous prétendez valoir mieux que lui. » Granier de Cassagnac riposta que, ne nous en déplaise, il recommencerait ces retours sur le passé chaque fois qu'il le jugerait

nécessaire. En effet il le tenta une ou deux fois, puis, s'étant convaincu qu'il ne nous attirerait point hors de nos positions, il y renonça.

Peu de jours après, je donnai un exemple d'impartialité en défendant l'élection d'un membre de la majorité que Morny, par des raisons, disait-on, peu avouables, poursuivait de ses rancunes. M. Migeon, l'élu, avait été déjà déféré devant la cour de Colmar, et son défenseur, Jules Favre, avait prononcé alors cette phrase qui fut aussitôt dans toutes les bouches : « Cette affaire est comme le fragment d'un miroir brisé dans lequel la France peut se contempler à la dérobée et voir qu'on veut réduire le suffrage universel à la précision d'une manœuvre de peloton. » Je ne voulus pas, comme on m'y avait excité, provoquer du scandale en mettant en cause Morny. Je me bornai à discuter l'indignité par laquelle on motivait l'annulation proposée. Je raillai la sollicitude subite de mes collègues pour la liberté électorale, et je repris ma doctrine générale : « Un jour, Channing, un des hommes qui ont le plus honoré l'humanité, attaqua, quoique protestant, les dévastateurs d'un couvent catholique ; un autre jour, quoique déiste, il protesta contre la condamnation judiciaire d'un athée. Dans le monde politique tout trompe, tout tombe, tout change ; rien ne demeure immuable que la justice. Je l'invoque pour mes amis, je l'invoquerai toujours avec empressement, comme aujourd'hui, au profit d'un adversaire. »

II

Enfin le 26 avril le ministre des Affaires étrangères, Walewski, introduit avec le cérémonial d'usage, prit place au banc des commissaires du gouvernement, lut un exposé des négociations, et Baroche déposa deux projets de loi, l'un élevant l'appel sur la classe de 1858 de 100000 hommes à 140000, l'autre d'un projet d'emprunt de 500 millions. Morny prononça quelques mots pour rassurer la Chambre : « La guerre sera localisée et limitée, surtout si les autres puissances allemandes ont la sagesse de comprendre qu'il n'y a là qu'une question purement italienne qui ne cache aucun projet de conquête et ne peut enfanter aucune révolution. » Il se fit encore nommer rapporteur du premier projet de loi, et le déposa le jour même, après une interruption de séance d'une heure.

Nous voilà en demeure de nous prononcer. Il n'était pas possible de ne pas nous expliquer. La majorité seule pouvait se réduire au rôle du chœur antique qui répète les paroles de l'acteur. Nous n'arrivâmes pas aisément à nous mettre d'accord. Jules Favre voulait voter *pour*, Hénon *contre*, j'étais perplexe. J'aimais d'un amour d'enfance cette Italie sur les rivages de laquelle ma mère avait ouvert les yeux pendant l'émigration; j'admirais son génie, sa langue, sa littérature; mon imagination vivait dans l'art de la Renaissance; je connaissais presque tous les

italiens éminents; Mazzini avait été l'hôte demon père à Marseille; mon oncle, établi à Livourne, avait fait les frais de l'*Assedio di Firenze* de Guerrazzi; Giuseppe Ferrari m'avait donné quelques leçons de philosophie; l'exilé modénais Giannone m'avait enseigné sa langue; j'avais vu les canons autrichiens braqués sur les places de Venise, de Milan et de Florence; j'avais été obligé de fuir de Livourne après l'entrée des Autrichiens pour éviter une arrestation; j'avais partagé les douleurs et les angoisses des patriotes italiens : à la pensée qu'elles allaient cesser, mon cœur s'exaltait de joie. Mais je ne pouvais me convertir à l'unité piémontaise; elle m'inspirait une invincible répugnance, je la considérais comme devant devenir aussi fatale à l'Italie qu'à nous-mêmes, je rêvais pour le pays des républiques et des villes illustres, une confédération républicaine à l'instar de celle des États-Unis ou de la Suisse, dans laquelle l'unité militaire et royale n'eût ni étouffé des individualités historiques, ni étendu son niveau bureaucratique sur tant de centres de gloire capables d'en enfanter de nouvelles. Rarement ai-je été plus tourmenté et ai-je passé par plus de résolutions contradictoires. Picard, à qui je communiquais mes perplexités, était surtout frappé des conséquences intérieures de l'événement : il craignait que la guerre ne servît à resserrer, en les dorant, les chaînes que nous essayions de secouer. Nous arrivâmes enfin à cette conclusion que le vote *pour* était impossible, le vote *contre* excessif, et que le mieux serait

une abstention motivée. Darimon se rangea à notre avis : il fut moins aisé d'y amener Jules Favre et Hénon. Une demi-heure encore avant le commencement de la discussion (27 avril 1859) ils persistaient l'un à voter pour, l'autre contre. Nous nous réunîmes dans un des bureaux de la Chambre afin d'essayer une dernière fois de nous mettre d'accord. Je suppliai Jules Favre et Hénon d'éviter un déchirement qui ruinerait notre autorité morale : sur les affaires secondaires il n'y avait aucun inconvénient à ce que chacun de nous conservât sa liberté, mais il serait déplorable que dans une conjoncture aussi majeure, nous n'eussions pas opiné tous les cinq de même. Je rappelai à Jules Favre son fameux rapport de 1848 et sa confiance trompée ; allait-il retomber dans la même erreur? Cette considération le frappa. « Justement, me dit-il, c'est dans ce bureau, dans cette embrasure de fenêtre que Drouyn de Lhuys m'a donné sa parole d'honneur qu'on n'attaquerait pas la république romaine. » Puis, après un instant de réflexion : « Nous ne sommes que cinq ; il serait vraiment ridicule que nous eussions trois avis. Je me rends à l'opinion d'Ollivier, abstenons-nous. » Hénon céda à son tour. Il fut convenu aussi que dans le discours que j'allais prononcer j'éviterais d'être désagréable au Piémont et d'exprimer mes défiances contre son extension.

A peine entrés en séance on me donne la parole[1] : « Depuis quatre mois, dis-je, l'esprit

1. Jules Favre, dans son livre sur *Rome et la République française*, p. 177, raconte l'incident : « L'opposition était divi-

public est ému et se demande avec anxiété si la France conservera la paix ou s'engagera dans la guerre. Nous regrettons que trop longtemps les seuls renseignements aient été fournis par les discussions du parlement anglais ou sarde, et que nous ne soyons enfin saisis de la question qu'en présence des faits accomplis. — Un sentiment unanime passionne l'Italie; tout le long de l'Apennin gronde un cri de fureur contre l'Autriche; les violents comme les modérés, les constitutionnels comme les républicains, les femmes comme les hommes, demandent avec rage l'expulsion des *barbares* (*Murmures*); et trouvant dans cette haine l'union qui lui a manqué, l'Italie se rallie sous les bannières du Piémont et appelle la France. — Ce sentiment est légitime : depuis 1815 l'Autriche ne s'est pas bornée à violer les promesses faites en son nom aux Milanais et aux Vénitiens en 1809 par l'archiduc Jean et en 1815 par le maréchal de Bellegarde; elle n'a

sée sur la question. M. Ollivier voulait parler contre la guerre. Mes trois autres collègues partageaient son opinion. Comme j'étais inflexible dans la mienne, il fut convenu que pour ne pas nous diviser nous nous abstiendrions de voter : à cette condition il me fut permis de parler. » De son côté Darimon (*les Cinq sous l'Empire* p. 254) dit : « Ollivier et moi nous avons été d'avis qu'en signe d'adhésion nous devions voter les projets; Jules Favre a paru disposé à nous suivre; mais nous avons rencontré une vive résistance chez Hénon et chez Picard : Hénon voulait voter contre. Picard, s'abstenir. » Là-dessus, historien, débrouillez-vous. Je suis sûr de l'exactitude de mon récit, écrit sur des notes prises au moment même. Dans cette période, jamais Picard et moi n'avons été en désaccord sur quoi que ce soit.

cessé d'opprimer l'Italie entière; elle l'a rendue comme au temps de Dante, *di dolore ostello*, l'asile des douleurs. » Je discutai alors la valeur des traités de 1815, et la conduite du gouvernement dans les négociations et je l'interrogeai sur ses intentions : « Le gouvernement se bornera-t-il à une guerre localisée, ou, d'accord avec la Russie, médite-t-il un remaniement de la carte d'Europe? En Italie même que se propose-t-il? Il est bien permis de se le demander avec angoisse, quand on songe que si la France a toujours manifesté les plus vives sympathies pour l'Italie elle a plus d'une fois fait naître ou augmenté ses maux. Sans doute l'intervention peut amener l'affranchissement; *elle pourrait n'aboutir qu'à un traité de Campo-Formio ou à une nouvelle expédition de Rome*. Entre laquelle de ces hypothèses le gouvernement optera-t-il? En supposant qu'il le sache lui-même, nous l'ignorons. Dans cette incertitude, quand, regardant à l'intérieur, nous voyons, mes amis et moi, le pouvoir sans contrepoids, les citoyens sans garanties, l'opinion sans organe, quand, en outre, nous nous rappelons le passé, n'avons-nous pas le droit de redouter que l'expédition actuelle n'ait pour but que de gagner un peu de cette gloire avec laquelle les peuples ont la faiblesse de se consoler de leur liberté perdue, qu'au lieu de servir l'Italie on veuille se servir d'elle? Il ne nous serait possible de voter pour la loi qu'en témoignant au gouvernement une confiance qu'il ne nous inspire pas. (*Interruption.*) Voter contre ce serait, en apparence du

moins, abandonner l'Italie et les braves volontaires qu'elle jette en Piémont, ce serait nous ranger du côté de cette Autriche que nous détestons plus que le gouvernement ne la déteste, puisqu'elle est pour nous l'incarnation du despotisme. — Qu'on nous donne des explications. Jusque-là du cœur nous votons pour l'Italie, mais notre main retient son vote. Heureux si, en présence de ce noble pays délivré et uni, nous sommes contraints de reconnaître que nos défiances ont été injustes. — La guerre commence dans les conditions les plus favorables, s'il est vrai, ainsi que l'attestent les documents officiels, que l'Angleterre, la Russie et la Prusse abandonnent l'Autriche. *Nous ne nous croyons donc pas encore obligés aux approbations aveugles que les périls suprêmes autorisent seuls.* »

Ce discours inattendu surprit; on n'y répondit pas sur l'heure. Plusieurs jours après seulement, Anatole Lemercier[1] interrogea sur les intentions à l'égard du Saint-Père, et réclama l'assurance qu'on ferait respecter, quoi qu'il arrivât, son indépendance et ses États. Le Président du Conseil d'État promit tout ce qu'on voulut : « Aucun doute

1. On a, à tort, présenté ce discours d'Anatole Lemercier comme une première résurrection du droit aboli d'interpellation. Interroger un gouvernement qui vous demande des hommes et de l'argent sur ce qu'il veut en faire, ce n'est pas interpeller, c'est chercher à éclairer son vote, c'est délibérer. L'interpellation s'adresse à un gouvernement qui ne vous consulte pas, et qui, la plupart du temps, ne demanderait pas mieux que de n'être pas interrogé et de n'avoir pas à répondre.

n'était possible à cet égard. » — Plichon, homme de vaillance et de loyauté, ne se contenta pas d'interroger et de provoquer des assurances, il exprima résolument un blâme qui était dans la pensée d'un grand nombre de ses collègues, quoique aucun d'eux n'eût osé le manifester. « Il existe, dit-il, très peu de points de contact entre moi et M. Émile Ollivier. Nous sommes placés aux pôles opposés de la politique. Cependant je suis d'accord avec lui en un point, c'est qu'il est intolérable, pour un pays qui a si longtemps vécu de la vie politique entière, d'en être réduit à apprendre de l'étranger les nouvelles qui l'intéressent. Il est plus intolérable encore que des questions touchant l'avenir du pays soient déjà tranchées, au point de ne plus laisser au Corps législatif la liberté de ses résolutions. Si nos troupes n'avaient point passé la frontière, si l'honneur du drapeau n'était pas en jeu, j'aurais dit non. Je vote et je voterai avec tristesse et surtout avec la conviction profonde que le gouvernement a engagé sans nécessité le pays dans une guerre pleine de hasards et de périls pour des résultats au moins incertains. Ce n'est pas seulement la sécurité extérieure qui pourrait être compromise, mais encore la paix intérieure : *on ne saurait être révolutionnaire en Italie et rester conservateur en France et à Rome.* »

Une portion de la majorité protesta contre ces paroles qu'elle eût, quelques semaines auparavant, couvertes de ses applaudissements. Baroche se récria : « La France n'avait ni cherché ni voulu

la guerre. Elle la fait parce qu'elle a été attaquée par l'agression de l'Autriche contre le Piémont. Elle ne pouvait pas laisser écraser l'alliée qui tient les clés des Alpes, notre frontière nécessaire.

Jules Favre contesta : la guerre avait été voulue, cherchée par l'Empereur ; à lui, et à lui seul en revenait la responsabilité ; mais il le loua d'avoir pris cette initiative. Il reproduisit en termes plus pressants mes interrogations sur le but de la campagne : « Si l'Italie tout entière se soulève, si les vieilles monarchies s'écroulent, les relèverez-vous ? Si le gouvernement des cardinaux est brisé, verserez-vous le sang des Romains pour le rétablir ? » Sa conclusion, malgré l'hostilité apparente, exprimait plus d'approbation que la mienne. « Je dis qu'entre vous et nous, sur la politique intérieure, il n'y a aucun pacte possible. *Mais si vous voulez détruire le despotisme autrichien, mon cœur, mon sang, tout mon être sont à vous*, me réservant seulement après la victoire de demander au triomphateur compte des principes éternels qui auront fait sa force au dehors et qui feront la nôtre contre lui au dedans, s'il ne rend pas à son peuple la liberté qu'il aura restaurée chez une nation amie. »

Henri Martin, Jules Ferry, Hérold et beaucoup d'autres républicains nous reprochèrent de ne nous être pas montrés plus favorables à l'expédition libératrice et ne cachèrent pas qu'ils nous en feraient un grief aux prochaines élections.

III

Pendant la guerre de la succession d'Espagne, Louis XIV avait essayé d'opérer, à l'aide des Hongrois, une diversion sur les derrières de l'Autriche. L'Empereur fit de même. On lui avait affirmé que Kossuth, de son exil à Londres, conservait de l'autorité sur ses compatriotes alors au plus vif de leur résistance à la centralisation autrichienne. Avant son départ pour l'armée, il le fit prier de venir à Paris. Kossuth accourut. Il vit le prince Napoléon, puis l'Empereur (5 mai). On se trouva d'accord sur une question préalable : L'Empereur, lui avait dit le prince Napoléon, n'entend pas entrer dans les affaires intérieures des Magyars ; il ne pose à cet égard qu'une condition, c'est que, devenus indépendants, ils ne se constituent pas en république et s'en tiennent à la monarchie constitutionnelle, sans aucune indication d'ailleurs quant à la personne du monarque. — Je suis républicain, avait répondu Kossuth ; mais avant tout patriote, je mets mon pays au-dessus de mes théories. La question hongroise est une question d'existence ou de non-existence nationale, c'est l'intérêt qui domine les autres ; la forme de gouvernement est secondaire ; j'admets que les exigences de la situation européenne et le fait que nous sommes alliés à des monarques, nous conduisent à la monarchie constitutionnelle. Il ajouta que si la Hongrie devenait indépendante grâce à la protection de

l'Empereur, elle offrirait au Prince la couronne de Saint-Étienne. — Le Prince, qui était assis en face de lui, près d'une petite table, se leva, s'inclina, et dit : « Je sens le prix de cet honneur et je vous en remercie; mais, je vous prie, qu'il n'en soit plus question. Nous autres Bonaparte, nous avons appris de l'histoire de notre oncle, non seulement ce qu'il faut faire, mais ce qu'il faut éviter, comme par exemple de placer sur des trônes étrangers des membres de notre famille, car cela pourrait susciter des coalitions européennes, et, permettez-moi de vous le dire, nous ne voudrions pas compromettre le sort de la dynastie napoléonienne en France, fût-ce pour la magnifique couronne de Hongrie. »

Ce préalable vidé, Kossuth se montra moins maniable. On lui demandait une insurrection d'enfants perdus : il refusa, il ne voulait pas exposer une fois de plus son malheureux pays à être couvert de gibets; il exigea l'envoi d'une armée française sur le sol hongrois, et une proclamation dans laquelle l'Empereur déclarerait qu'étant en guerre avec l'Autriche et acceptant la nation hongroise comme amie et alliée, ses soldats viennent l'aider à réaliser l'indépendance déclarée en 1849. Moyennant quoi, l'armée française serait reçue par deux cent mille Hongrois en armes.

Kossuth se préoccupait de l'opposition de la Russie ; l'Empereur le rassura. « Non seulement le Tsar n'interviendra pas contre vous, mais son irritation contre l'Autriche lui fera voir avec

plaisir l'affranchissement de la Hongrie, pourvu qu'on ne soulève point la question polonaise. L'obstacle n'est pas là : il est dans l'Angleterre. Le ministère tory témoigne d'un mauvais vouloir déterminé. Il se cramponne aux traités de 1815, que d'autres ont déchirés et que moi-même j'ai entamés, puisque c'est par eux que les Napoléons furent proscrits et que pourtant je me trouve où je suis. Que ne ferait-il pas si je jetais la guerre sur les rives du Danube? — Eh bien, riposta tranquillement Kossuth, il n'y a qu'à renverser le ministère tory, je m'en charge. — Comment, vous? — Oui, moi et voici comment : Entre les whigs et les tories se trouvent à peu près quatre-vingt-dix indépendants, dont deux tiers hommes du parti de Manchester conduits par Cobden et Bright, qui unis aux whigs viennent de mettre Derby en minorité, à propos de la réforme parlementaire. Le parlement a été dissous; le ministère conservera peut-être quelques voix de majorité, insuffisantes à lui donner la force de garder le gouvernement si les indépendants ne se rapprochent pas de lui : ce qui n'est pas impossible à cause de l'antipathie que Palmerston inspire aux hommes de l'école de Manchester et surtout à leur chef Cobden. Je suis très lié avec la plupart d'entre eux. Si j'obtenais l'autorisation de Votre Majesté, de leur faire connaître confidentiellement ses bonnes dispositions, j'organiserais des meetings dans lesquels je supplierais le grand peuple anglais de permettre au puissant empereur des

Français de sauver ma patrie. En peu de jours il s'élèvera d'un bout à l'autre de l'Angleterre un cri d'adhésion et de sympathie. Alors je prierais mes amis de se rendre chez Palmerston et de lui offrir le concours de leur parti à deux conditions : 1° qu'il s'engage par écrit, en son nom comme en celui de ses futurs collègues, à ce que le gouvernement anglais reste neutre, même si Votre Majesté porte la campagne jusqu'en Hongrie, en faveur de notre indépendance; 2° qu'il mette dans son ministère, en garantie de l'exécution de cette politique, un ou deux membres du parti de Manchester. »

L'Empereur fut ravi de cette perspective bien inattendue de renverser un ministère hostile. Il approuva chaleureusement le projet de Kossuth. « Soyez persuadé, dit-il, que si la neutralité de l'Angleterre est assurée, vous aurez écarté le principal obstacle à la réalisation de vos vœux patriotiques. »

Kossuth retourna aussitôt en Angleterre commencer sa campagne [1] (8 mai).

IV

Il restait au souverain de s'expliquer avec la nation. — « Français, dit-il, l'Autriche, en faisant entrer son armée sur le territoire du roi de Sardaigne, notre allié, nous déclare la guerre.

1. Je tiens tout ce récit de Kossuth ; il l'a confirmé plus tard dans ses Mémoires.

Elle viole ainsi les traités, la justice, et menace nos frontières. Toutes les grandes puissances ont protesté contre cette agression. Le Piémont ayant accepté les conditions qui devaient assurer la paix, on se demande quelle peut être la raison de cette invasion soudaine : *c'est que l'Autriche a amené les choses à cette extrémité qu'il faut qu'elle domine jusqu'aux Alpes ou que l'Italie soit libre jusqu'à l'Adriatique;* car dans ce pays, tout coin de terre demeuré indépendant est un danger pour son pouvoir. — Jusqu'ici la modération a été la règle de ma conduite; maintenant l'énergie devient mon premier devoir. — Que la France s'arme et dise résolument à l'Europe : Je *ne veux pas de conquête*, mais je veux maintenir sans faiblesse ma politique nationale et traditionnelle; j'observe les traités à condition qu'on ne les violera pas contre moi; je respecte le territoire et les droits des puissances neutres, mais j'avoue hautement ma sympathie pour un peuple dont l'histoire se confond avec la nôtre, et qui gémit sous l'oppression étrangère. — La France a montré sa haine contre l'anarchie; elle a voulu me donner un pouvoir assez fort pour réduire à l'impuissance les fauteurs de désordre et les hommes incorrigibles de ces anciens partis qu'on voit sans cesse pactiser avec nos ennemis; mais elle n'a pas pour cela abdiqué son rôle civilisateur. Ses alliés naturels ont toujours été ceux qui veulent l'amélioration de l'humanité, et quand elle tire l'épée, *ce n'est point pour dominer mais pour affranchir*. — Le but de cette guerre est

donc de *rendre l'Italie à elle-même et non de la faire changer de maître,* et nous aurons à nos frontières un peuple ami qui nous devra son indépendance. — Nous n'allons pas en Italie fomenter le désordre *ni ébranler le pouvoir du Saint-Père, que nous avons replacé sur son trône,* mais le soustraire à cette pression étrangère qui s'appesantit sur toute la Péninsule, contribuer à y fonder l'ordre sur des intérêts légitimes satisfaits. — Nous allons enfin sur cette terre classique, illustrée par tant de victoires, retrouver les traces de nos pères ; Dieu fasse que nous soyons dignes d'eux ! » — (Des Tuileries, 3 mai 1859.)

Le conseil des ministres, auquel l'Empereur lut ce manifeste, le trouva beau, mais d'une extrême violence[1]. Walewski insista pour la suppression de la phrase : *Il faut que l'Italie soit libre des Alpes à l'Adriatique.* Était-on certain d'y réussir ? A quoi bon s'engager ? L'Empereur, se croyant aussi sûr des événements qu'il l'était de sa volonté, maintint la phrase.

Napoléon III quitta Paris le 10 mai. A la sortie des Tuileries, en voiture découverte, sans pompe officielle, en tenue de campagne, tunique et képi, une immense acclamation le salua ; dans les quartiers populaires l'enthousiasme devint délirant ; sur la place de la Bastille la foule se précipita sur la voiture, agitant les chapeaux avec frénésie, aux cris de : « Vive l'Empereur, vive l'Italie, vive l'armée ! » Les amis furent surpris

1. Carnet de Vaillant.

autant que les ennemis. La passion de la démocratie française pour l'émancipation des peuples se manifestait une fois de plus. Même ceux qui depuis Décembre faisaient froide mine à l'Empereur du coup d'État, portèrent en triomphe l'Empereur de la guerre. Non parce qu'il partait pour une guerre quelconque, mais parce qu'il partait pour une guerre d'affranchissement. Le peuple de Paris n'éprouvait pas nos scrupules et n'imita pas notre abstention : il approuva chaleureusement ; il se rangea derrière son Empereur et non derrière ses députés quoiqu'il les eût nommés pour faire de l'opposition. Ce me fut un avertissement que je n'oubliai pas et qui influa beaucoup sur ma conduite ultérieure.

LIVRE VII

L'AFFRANCHISSEMENT DE L'ITALIE
LA GUERRE

CHAPITRE PREMIER

LA MISE EN TRAIN

I

En 1859 il n'existait ni en France, ni en Autriche, pas même en Prusse, un système bien combiné de mobilisation du personnel et du matériel militaires qui permît de passer rapidement du pied de paix au pied de guerre. L'état de paix et l'état de guerre étaient distincts, et l'on n'allait de l'un à l'autre que par des opérations longues, dispendieuses, compliquées : achats exceptionnels de chevaux, de voitures, d'approvisionnements, etc. Si, dès le 1er janvier, alors que la guerre parut imminente, on avait commencé ces opérations avec diligence, elles eussent été terminées au début des hostilités, et nos troupes auraient franchi les Alpes abondamment pour-

vues. Cela ne se fit pas. Le maréchal Vaillant, inquiet et tourmenté, demandait-il à agir, on l'arrêtait. On craignait de donner un aliment à l'incrédulité diplomatique, d'ôter un air de sérieux aux négociations pacifiques, de surexciter les mauvaises dispositions de l'Allemagne et celles guère meilleures de l'Angleterre. A un dîner chez Walewski, le prince Napoléon, ministre des colonies, interpella vivement Vaillant: « Eh bien, maréchal, nos troupes sont-elles prêtes? avez-vous donné des ordres? — Non, Monseigneur, aujourd'hui même l'Emperereur m'a dit d'attendre. — Attendre! mais quoi? que les Autrichiens soient à Turin! C'est absurde. Vous verrez que vous serez victime de ces interminables retards; viendra le moment où il faudra agir en hâte, aucune précipitation ne pourra remplacer le temps perdu. Vous y laisserez votre portefeuille, je vous le prédis. »

Le Prince avait prédit juste. Quand la guerre fut déclarée, nous n'étions pas prêts, et le maréchal Vaillant fut accusé de négligence et d'incapacité, même pour des retards qui n'étaient pas les siens. Par exemple, on lui avait maintes fois refusé l'autorisation de faire rejoindre les soldats en congé renouvelable; tout à coup l'Empereur témoigne en termes plus vifs que son habitude son étonnement que cette mesure n'ait pas été prise. Vaillant se rebiffe et l'Empereur s'adoucit. Mais les mêmes scènes se renouvelèrent à propos d'autres dispositions urgentes qui n'avaient été ajournées aussi que par ordre du souverain.

On a été jusqu'à dire que les hommes, les chevaux, le matériel manquaient[1] : c'est excessif. Comptant encore dans ses rangs un grand nombre de soldats de Crimée, complétée par des réservistes que cette guerre avait déjà fait passer sous les drapeaux, notre infanterie présentait un effectif de paix qui permettait de fournir vite les divisions actives de l'armée d'Italie, sauf à remplir les vides causés par ces prélèvements dans les corps restés en France. Les effectifs de paix de la cavalerie suffisaient au début à une armée destinée à opérer dans un pays très accidenté, coupé de cours d'eau, et couvert de cultures à hautes tiges. Le personnel de l'artillerie serait facilement complété par des réservistes et quelques fractions d'infanterie ou de cavalerie. Du côté des chevaux, au contraire, le déficit était sérieux. Les approvisionnements en munitions étaient assurés, le matériel des équipages de pont disponible.

En ce qui concerne l'armement, la situation laissait à désirer. Notre fusil était le fusil de gros calibre de l'ancienne monarchie, de la première république, du premier empire, des guerres d'Afrique, avec deux perfectionnements : en 1842, le système à percussion substitué au système à silex, c'est-à-dire la capsule à la pierre à fusil; en 1857 et 1858 l'âme de l'arme rayée et munie d'une balle cylindro-ogivale. L'augmentation de portée et de justesse ainsi obtenue n'au-

1. Ordre du jour de l'Empereur à Milan, 8 juin 1859.

rait acquis toute sa valeur que par l'adaptation d'une hausse variable permettant d'utiliser l'arme aux différentes distances de sa portée efficace. Le comité d'artillerie s'y était refusé : il avait inventé un genre de pointage absolument bizarre, appelé pointage avec le pouce. Pour la distance de 200 mètres le soldat visait avec une hausse fixée sur l'arme; pour celle de 400 mètres, il passait le pouce de la main gauche à cheval sur le canon et visait par le sommet de l'articulation ; pour 600 mètres il levait le pouce et visait par le sommet de l'ongle. Comme tout cela était facile dans la mêlée! Aussi ce singulier mode de pointage faisait-il de ce fusil une arme médiocre.

Le fusil autrichien Lorenz [1] valait mieux : de petit calibre, rayé, il était muni d'une hausse permettant de viser à des distances variant de cent pas en cent pas jusqu'à la distance de 675 mètres. Par contre le canon autrichien à âme lisse ne valait pas nos canons rayés de 4 et de 12. En 1845 un officier piémontais, Cavalli, avait proposé d'appliquer aux bouches à feu le perfectionnement qui avait donné de si bons résultats dans les armes portatives; des expériences avaient été faites à partir de 1851 au polygone de Vincennes, puis à La Fère. La question s'éternisant dans des commissions, l'Empereur avait ordonné au général Lahitte, président du comité d'artillerie, de la résoudre seul en lui traçant le programme

1. Du nom de l'officier autrichien inventeur de la balle.

à remplir. Le 6 mars 1858, le système proposé par le général avait été adopté. Mais une si importante transformation demandait du temps. A la déclaration de guerre nous n'avions de disponibles que dix batteries complètes, soit 60 bouches à feu sur les 366 que devait compter l'équipage de l'armée ; les parcs d'artillerie et le grand parc roulant n'étaient pas constitués. On se trouvait encore plus en retard pour l'équipage de siège : il restait à rayer les pièces, à couler les projectiles, à réunir les accessoires. Les équipages du train faisaient défaut. On ne possédait pas le nombre suffisant de chirurgiens et d'infirmiers.

Dans les services administratifs, les déficits étaient considérables en souliers, approvisionnements, effets de linge ou d'habillement, ferrures, musettes, bissacs, entraves, forges de campagne, etc. Quant aux objets existant en quantité suffisante dans les magasins, on manquait de moyens pour les en faire sortir et les amener aux troupes. Ainsi le 22 juillet il y avait à Gênes 1 800 colis ; le 14 août 600, le 6 septembre 2 696 marqués des plombs des magasins de France, contenant des linges à pansements et des fournitures complètes d'hôpitaux, etc.

Vaillant déploya une activité prodigieuse pour ses soixante neuf ans. Il recevait lui-même toutes les dépêches télégraphiques, passait les nuits sans se coucher, afin de donner un peu de repos à ses officiers d'état-major sur les dents [1]. Des

1. Ceci n'est pas incompatible avec l'affirmation du général Lebrun, que s'étant présenté à dix heures du soir au Mi-

achats de chevaux furent faits, les ateliers de l'artillerie renforcés, des souliers fabriqués ou achetés, des manutentions complémentaires établies, une fabrication mensuelle de huit à dix millions de rations assurée, des hôpitaux temporaires établis, des amas de matériaux expédiés, des effets d'habillement commandés partout, des marchés conclus pour le foin et le fourrage, des médecins et des infirmiers recrutés jusque parmi les étudiants en médecine.

Quelle que fût l'ardeur intelligente du ministre, quand le Piémont fut envahi, les troupes rassemblées en hâte manquaient encore d'objets de campement, d'habillement, etc. Que fallait-il faire? gémir, récriminer, attendre les pieds cloués au sol, comme, pour notre perte, on l'a fait en 1870 dans une situation bien meilleure, attendre que l'on fût gorgé, jusqu'à ne pouvoir plus se remuer, de tout ce dont on était dépourvu au premier moment ? Par bonheur, les doctes, les critiques, les raisonneurs, les Trochu petits et grands, n'avaient pas encore glacé le

nistère de la guerre, on lui répondit que le maréchal, voulant reposer toute la nuit, avait donné l'ordre de ne le réveiller sous aucun prétexte. Quoi d'étrange qu'après s'être fatigué plusieurs nuits le maréchal se soit assuré une nuit entière de repos si nécessaire à son âge? Le général lui-même n'en fit-il pas autant à Milan ? Il demanda au maréchal de Mac-Mahon de lui accorder un sommeil qui ne fût pas du tout dérangé. Il dormit douze heures de suite, et on ne le dérangea pas, quoique son corps eût reçu l'ordre de se porter en hâte sur Melegnano. A son réveil il ne le trouva plus à Milan et fut obligé de courir après. (*Souvenirs de la Guerre d'Italie*, p. 282 et suiv.)

sang dans les veines des chefs de notre armée. Vaillant appartenait à la génération héroïquement offensive à laquelle nous avons dû notre splendeur militaire. Il savait qu'au prix de privations momentanées, coûte que coûte, au risque de se faire casser la tête, il ne faut jamais se laisser prévenir par l'ennemi, qu'il faut aller de l'avant quand même, avec une bonne préparation si l'on peut, malgré une mauvaise s'il n'y en a pas d'autre, qu'en payant de confiance et d'audace on déconcerte, on fait croire qu'on est cent quand on est dix, qu'on est pourvu de tout quand on n'a rien. Il avait retenu la lettre de feu de Napoléon Ier à Augereau qui se plaignait, lui aussi, de n'être pas prêt : « Quoi! six heures après avoir reçu les premières troupes venant d'Espagne, vous n'étiez pas en campagne! Six heures de repos leur suffisaient. J'ai remporté le combat de Nangis avec la brigade de dragons qui, de Bayonne, n'avait pas encore débridé. Les six bataillons de la division de Nîmes manquent, dites-vous, d'habillement et d'équipement et sont sans instruction : quelle pauvre raison donnez-vous là, Augereau! J'ai détruit 80000 ennemis avec des bataillons composés de conscrits mal habillés et sans gibernes! Les gardes nationales, dites-vous, sont pitoyables; j'en ai ici 4000 venant d'Angers et de Bretagne, en chapeaux ronds, sans gibernes, avec des sabots, mais ayant de bons fusils; j'en ai tiré un bon parti. Il n'y a pas d'argent, continuez-vous : et d'où espérez-vous tirer de l'argent? Vous

ne pourrez en avoir que quand nous aurons arraché nos recettes des mains de l'ennemi. Vous manquez d'attelages : prenez-en partout. Vous n'avez pas de magasins : ceci est par trop ridicule. Je vous ordonne de partir douze heures après la réception de la présente lettre pour vous mettre en campagne. Vous devez avoir un noyau de plus de 6000 hommes de troupe d'élite; je n'en ai pas tant, et j'ai pourtant détruit trois armées, fait 40000 prisonniers, pris 200 pièces de canon. »

Animé de ce souffle, Vaillant ordonne à nos troupes de partir comme on est, au galop, en brûlant les étapes; on se complétera en route; les canons rejoindront au fur et à mesure de leur fabrication; on suppléera à l'absence des parcs par l'envoi de munitions en caisse; on empruntera des souliers aux Piémontais qui en possèdent de reste; on vivra sur le pays. « Sans doute, dit le maréchal dans ses notes, des vivres manquèrent parfois, des effets de campement, etc., tout cela n'eût rien été avec des troupes moins dorlotées, moins habituées aux douceurs que la sollicitude exagérée de l'Empereur leur avait données depuis son avènement. » Souffrir les privations est, plus encore que mourir, la loi de la guerre. Finalement, quand on se trouva en face de l'ennemi, nonobstant le décousu précipité du début, on ne manqua d'aucun des moyens de vaincre.

II

Le commandement de l'armée fut moins difficile à constituer que l'armée elle-même. L'Empereur se réserva le commandement supérieur avec Randon, chef d'état-major. Parmi ses aides de camp il mit le général Fleury. L'armée fut divisée en quatre corps plus la garde. A la tête du 1er corps le maréchal Baraguay d'Hilliers; au 2e corps Mac-Mahon; au 3e corps le maréchal Canrobert; au 4e Niel; la garde au général Regnault de Saint-d'Angely.

Les corps des maréchaux se composaient de trois divisions d'infanterie et d'une de cavalerie; les corps des trois généraux, de deux divisions d'infanterie et d'une brigade de cavalerie.

On éprouva quelque peine à savoir comment on emploierait le prince Napoléon. Depuis son retour de Crimée il avait été comme étranger à l'armée, n'avait exercé aucune charge militaire et semblait s'être décidé au rôle d'un prince civil. Vaillant fut très étonné qu'il vînt lui demander le commandement de la garde. Le maréchal refusa. « Pourquoi? interroge le Prince. — Parce que vous seriez trop puissant », répond le ministre. Il y avait de meilleures objections que le maréchal ne présenta point par courtoisie. On créa pour le Prince un 5e corps. Parmi les généraux répartis entre ces cinq corps se trouvaient les vaillants qui s'étaient déjà illustrés en Afrique et en Crimée : Mellinet, Trochu, Ma-

nèque, Picard, Forey, Ladmirault, Bazaine, Lebrun, Ducrot, Douay, d'Autemarre, etc. Le général Lebœuf commandait l'artillerie, Frossard le génie, et Pâris de Bollardière était l'intendant général. Notre armée totale était de 119000 hommes, 10200 chevaux, 432 pièces.

En dehors du corps expéditionnaire, deux armées furent constituées en France, une de réserve à Lyon sous le maréchal de Castellane, une d'observation sur la frontière du Rhin sous Malakoff, rappelé à cet effet de son ambassade de Londres. Castellane eût voulu un commandement actif devant l'ennemi, et il déplaisait à Pélissier de quitter sa belle ambassade pour un rôle en seconde ligne dans une campagne qu'il n'approuvait pas. Castellane écrivit de nobles lettres au ministère et à l'Empereur, se plaignant de l'inactivité à laquelle on le condamnait. Pélissier ne déguisa pas son mécontentement[1]. Il

1. A Walewski, 25 avril 1859. — « Le courrier de dimanche m'a apporté votre dépêche du 28 avril qui m'annonce que l'Empereur me confie le commandement de l'armée d'observation de l'Est. J'avais en effet écrit à Sa Majesté pour lui rappeler qu'elle avait ici un de ses maréchaux. Soldat, je ne pouvais faire autrement, car en aucune circonstance je n'ai pour coutume de retirer mon épingle du jeu. J'aurais désiré une position plus militante, mais soldat toujours, j'obéirai sans observation, d'autant plus que je puis avoir là un grand rôle à remplir. Vous devez croire qu'après le regret de voir mon pays lancé dans des aventures dont il serait difficile de calculer la portée sûre, j'éprouve un réel chagrin de quitter un poste où j'ai la confiance d'avoir été utile et d'avoir entretenu avec vous des rapports dont je saurai garder aussi un bon et cordial souvenir. » Maréchal Pelissier.

avait les larmes aux yeux en quittant la Reine, à laquelle il venait de présenter ses lettres de rappel, et une fois sur l'escalier, il embrassa Malmesbury en pleurant (5 mai). Il laissait de son côté de vifs regrets, ses manières brusques et sans façon avaient plu à la Reine et il avait réussi auprès des ministres à maintenir l'amitié française. Dans les derniers temps on avait essayé de le desservir auprès de l'Empereur en envenimant un incident de pure courtoisie. Ayant rencontré le duc d'Aumale, celui-ci lui avait adressé un salut amical auquel le maréchal répondit avec empressement. On raconta qu'ensuite un dîner avait été organisé en petit comité dans une maison tierce. Le prince Napoléon, tournant l'affaire au tragique, voyait là une trame menaçante du parti orléaniste; l'Empereur ne s'émouvait pas de si peu. Il n'adressa aucune remontrance au maréchal, et imitant lui-même la courtoisie de son ambassadenr, à la mort de la duchesse d'Orléans survenue peu après, la cour impériale prit le deuil pour quinze jours.

III

Il eût été mieux, pour ne pas établir un dualisme qui dans des cas difficiles deviendrait dangereux, de laisser la plénitude du gouvernement aux mains de l'Empereur, de fortifier le souverain par le général et non d'annihiler l'un par l'autre. Un président du conseil des ministres

eût veillé à l'expédition des affaires et un commandant militaire à l'ordre public. L'Empereur institua un président du conseil des ministres en la personne du roi Jérôme, et en même temps il créa l'Impératrice régente.

Le duc de Padoue remplaça au ministère de l'Intérieur Delangle. Très religieux, le nouveau ministre était une garantie donnée aux catholiques que l'on ne poursuivrait pas des desseins hostiles au Pape. L'Empereur eût voulu aussi substituer Persigny à Walewski, notoirement hostile à la guerre; les prières de Mme Walewska l'en empêchèrent; il envoya Persigny à Londres.

Le nouvel ambassadeur, à la fin de sa dernière mission, après la chute de Palmerston, s'était montré tellement contraire au ministère Derby que Malmesbury considéra ce choix comme une démonstration hostile. On craignit même un instant son refus. A la prière de Cowley il ne le fit pas, mais il répondit fort peu aimablement au chargé d'affaires Malaret que la Reine était prête à recevoir quiconque lui serait envoyé par l'empereur des Français. « La réponse est un peu courte, fit Malaret. — Elle n'en sera que plus facile à télégraphier », répliqua Malmesbury. La Reine reçut Persigny poliment, mais avec une froideur glaciale; elle ne prononça aucun discours. (18 mai). « Si j'avais connu, écrivait Persigny à Walewski, l'irritation causée par ma nomination, j'aurais peut-être reculé devant des difficultés personnelles à ajouter à tant d'autres. »

A mesure que les troupes s'acheminaient vers

Gênes et Turin, les généraux qui « se plaignent toujours, même quand ils ne manquent de rien[1] », et qui pour l'heure manquaient de beaucoup de choses, déchiraient Vaillant à pleines dents. Notre système d'organisation et de mobilisation était le vrai coupable de la plupart des défectuosités, et loin d'accuser le ministre de les avoir produites ou permises, il y avait lieu de le louer de s'être si diligemment employé à les atténuer. Mais accuser le système impliquait une portée d'esprit, une réflexion dont très peu de ces braves étaient capables, et compromettait davantage, car c'était incriminer l'Empereur tout-puissant qui, malgré les expériences récentes de Crimée, n'avait pas détruit la centralisation excessive, cause de tous les désordres, si judicieusement condamnée par lui-même[2]; au contraire, récriminer contre un ministre vieux et déjà chancelant n'exposait à rien.

L'Empereur se crut obligé d'appliquer au ministre vilipendé la théorie du bouc émissaire, également chère dans tous les pays aux peuples et aux rois; il remit au maréchal Randon le ministère de la Guerre. En donnant à Vaillant

1. Napoléon à Joseph. — « Les généraux demandent toujours; c'est dans la nature des choses. Il n'y en a aucun sur lequel on puisse compter pour cela. Il est tout simple que celui qui n'est chargé que d'une besogne ne pense qu'à cela; plus il a de monde, et plus il a de sûreté pour ce qu'il a à faire, c'est une grande faute qu'on fait lorsqu'on prend en considération leur demande si elle n'est pas de nature à être accueillie. » (4 mars 1809.)

2. *L'Empire libéral*, tome III, p. 211.

son congé, il ne lui cacha pas son véritable motif: « Je me suis décidé, bien à mon regret, à vous remplacer au ministère de la Guerre par le maréchal Randon. Je dis bien à regret, parce que vous savez toute l'amitié que j'ai pour vous, et que je reconnais tous les services que vous m'avez rendus. Mais dans les circonstances graves dans lesquelles nous sommes, je désire surtout que vous restiez auprès de l'Impératrice et de mon fils. En faisant partie du conseil privé, vous pourrez la seconder de vos conseils. Quant à l'administration de la Guerre, je crois utile de vous en décharger, parce qu'il faut bien reconnaître que, *quoique la politique vous ait empêché de vous mieux préparer, l'armée vous en veut de tout ce que nous n'avons pas pu faire.* — J'espère, néanmoins, que vous voudrez bien seconder Randon de votre expérience et de vos lumières, car *il ne faut pas se dissimuler que nous sommes dans une situation critique et que nous pourrons dans quelques mois avoir toute l'Allemagne sur les bras* (5 mai 1859). » — « Sa lettre est mauvaise, écrit Vaillant dans son carnet, il me sacrifie; je le lui dis, je le dis à l'Impératrice, qui se met à pleurer. »

Les duretés de l'Empereur envers ses serviteurs n'étaient jamais longues. Vaillant, déjà membre du Conseil privé, fut nommé major-général à la place de Randon. — Pendant les quelques jours où il traita avec son successeur, il semble n'en avoir pas été satisfait. « Le maréchal Randon, écrit-il dans son carnet (25 avril),

est encore plus faible que je ne croyais. » — Le maréchal Randon paraît avoir éprouvé des sentiments analogues envers son prédécesseur, « L'armée, écrit-il dans ses *Mémoires*, manquait de tout excepté de courage. » — Injustice évidente, car si le 23 avril l'armée eût réellement manqué de tout, quelle que fût l'activité déployée, elle n'aurait pas pu le 26 mai se mettre en marche et vaincre; aucune activité n'eût réussi en un temps aussi court à mettre le suffisant où il y aurait eu le manque absolu. La préparation la plus prévoyante ne supprime pas l'inévitable désordre de la première mise en train; et c'est ce désordre exagéré qui donne une apparence de vérité aux attaques superficielles ou de parti pris, qui se sont produites et se produiront dans tous les pays au début d'une guerre quelconque.

CHAPITRE II

LE PLAN STRATÉGIQUE DE L'EMPEREUR, SA MARCHE TOURNANTE DE FLANC

I

L'Empereur, dans sa jeunesse, avait étudié sérieusement les principes de l'art de la guerre, sous la direction du général Dufour, ancien chef de bataillon du premier Empire, commandant en chef de l'armée helvétique, auteur d'un traité de tactique très estimé. Vers 1835 il avait été nommé capitaine au régiment d'artillerie de Berne sur la proposition de l'avoyer Tavel, qui, à cause de cela, resta toujours son ami; il avait suivi les exercices militaires de l'École fédérale de Thoune. En 1836 il publia un *Manuel d'Artillerie* qu'à Ham il transforma en un très remarquable travail sur le *Passé et l'Avenir de l'Artillerie*. Après son avènement, ce qui concernait l'armée devint sa principale préoccupation. Non sans errer parfois sur des détails pratiques qu'il ignorait, il réalisa d'utiles progrès. En 1853 il fit adopter le canon obusier lisse, qui sur les champs de bataille de Crimée se montra très supérieur

au canon russe. Il venait récemment de doter l'armée du canon rayé Lahitte, qui allait nous assurer sur les Autrichiens la supériorité. Il ne se contentait pas de parler des choses militaires avec ce feu et cette compétence qui frappèrent le colonel Roon à Strasbourg[1], en 1857 il commanda en personne les manœuvres du camp de Châlons, où toute la garde se trouvait réunie, et montra des connaissances tactiques que ses généraux ne soupçonnaient pas. Il allait descendre dans cette grande plaine de l'Italie septentrionale, dans cette belle vallée du Pô que son oncle a immortalisée deux fois, par l'extraordinaire campagne de 1796 et par l'admirable récit de Sainte-Hélène ; il allait s'avancer avec une armée superbe à travers ces cours d'eau, la Sesia, le Tessin, l'Adda, l'Oglio, la Chiese, le Mincio, l'Adige, sur ces routes où était encore imprimée partout la trace des pas de Bonaparte. Serait-il digne militairement du nom qu'il portait? La France et l'Europe se le demandaient.

Sa première mesure fut d'heureux augure. « Il est de principe, a dit Napoléon, qu'une armée doit toujours tenir toutes ses colonnes réunies, de manière que l'ennemi ne puisse pas s'introduire entre elles. Lorsque, par des raisons quelconques, on s'écarte de ce principe, il faut que les corps détachés soient indépendants dans leurs opérations et se dirigent, pour se réunir, sur un point fixe vers lequel ils marchent sans

1. *Empire libéral*, tome III, p. 38.

hésiter et sans de nouveaux ordres, afin qu'ils soient moins exposés à être attaqués isolément. » C'est ce que fit Napoléon III. Son armée entrant en Italie à la fois par Gênes et par Suse, c'est-à-dire à des distances telles que les deux fractions ne pouvaient pas se donner la main, il les plaça sous deux commandements indépendants : l'aile gauche, composée des 3e et 4e corps destinés à arriver par les Alpes, sous le maréchal Canrobert ; l'aile droite, composée des 1er et 2e corps et de la garde, dirigée vers Gênes, sous Baraguay d'Hilliers. Les deux ailes, après avoir opéré leur mouvement isolé avec le plus de célérité possible, devaient se réunir à Alexandrie, où l'Empereur viendrait prendre le commandement en chef.

Dès le 26 avril, quoique encore insuffisamment pourvus de matériel et d'approvisionnement, les corps se mettent en mouvement de tous les points du territoire, de Strasbourg à Alger, avec entrain. Canrobert devance ses soldats et arrive à Turin le 29 avril, pour les attendre et se concerter avec Victor-Emmanuel. Il apprend que le même jour l'armée autrichienne passe le Tessin.

II

Cette armée autrichienne, bien instruite, aguerrie, solide, offrait un total de 110 000 combattants et de 400 canons ; elle était partagée en cinq corps d'armée, plus une division indépen-

dante, commandée en chef par le feld-zeugmeister Giulay.

Giulay, brave, distingué, habile à manier les troupes et à les tenir en main, rompu aux détails du service, ne manquait ni d'audace ni d'initiative et n'était pas l'imbécile qu'on s'est plu à dépeindre; mais pourvu à une dose considérable de cet entêtement qui, bien employé, constitue une des qualités principales du général en chef, il avait une idée fixe, gagnée à l'école de Radetsky, à savoir que la défense de la Lombardie est derrière le Mincio, non derrière le Tessin. Selon lui il n'y avait qu'un plan : se retirer au centre du quadrilatère et là, formidable et indébusquable, attendre les alliés, les refouler, mettre leur armée en déroute, la pousser, l'épée dans les reins, au delà du Tessin.

Le jeune empereur et quelques-uns de ses conseillers militaires concevaient autrement la campagne. Ils espéraient le succès d'une prompte et vigoureuse offensive : il fallait devancer les alliés, ne pas leur laisser le temps de se réunir; on était plus prêts, plus formés qu'eux, il fallait profiter de cet avantage, courir à marches forcées vers la Dora Baltea, se ruer tête baissée sur les petites troupes piémontaises, les jeter en l'air, traverser Turin sans s'y arrêter, continuer vers la gauche française, l'accabler par le nombre; courir ensuite vers Alexandrie, ne pas s'y arrêter, attendre aux débouchés de l'Apennin la droite française et lui faire subir le même sort qu'à la gauche.

Le grand homme eût adopté ce dernier plan; cependant les bonnes raisons ne manquaient pas en faveur du premier. L'essentiel était de se prononcer résolument pour l'un ou pour l'autre et de n'en plus démordre. Adoptait-on la défensive de Giulay, il fallait lui laisser la liberté de la conduire à sa guise. Préférait-on l'offensive, il fallait remplacer Giulay par un général qui y fût décidé. On adopta l'expédient, néfaste partout et indubitablement à la guerre, celui d'un moyen terme. On maintint Giulay en lui envoyant un chef d'état-major, le colonel Kuhn, jeune officier ardent, très capable, partisan du plan offensif, avec mission d'y entraîner son général en chef. Il se produisit ce qui était inévitable : parfois, cédant à la pression de son auxiliaire, Giulay prit un semblant d'offensive, mais à la première difficulté, rendu à l'impulsion de son naturel, il y renonçait, faisant deux pas en arrière pour réparer le pas en avant. Pendant tout son commandement, il ne cessa d'osciller entre une velléité d'offensive qu'on lui arrachait et la défensive derrière le quadrilatère qui était le fond permanent de sa pensée. De là des ordres, des contre-ordres, des incohérences, des fatigues inutiles et enfin la défaite.

III

Que l'armée piémontaise semblait petite en présence de la force imposante des Autrichiens.

Commandée par le roi, assisté *ad latus* de La Marmora avec Della Rocca comme chef d'état-major général, elle se composait de cinq divisions d'infanterie et d'une de cavalerie, en tout 60 000 combattants au plus. Il y avait, il est vrai, la brigade des chasseurs des Alpes, volontaires de Garibaldi. On avait fait grand fond sur ces volontaires; on supposait qu'au nom magique de Garibaldi, cette Italie qu'on nous représentait comme frémissante d'un bout à l'autre allait jeter en Piémont un nombre d'hommes au moins égal à celui de l'armée régulière, 50 000, d'aucuns disaient 100 000. Il en vint 3 000 à peine[1] à Garibaldi et 9 000 environ à l'armée régulière. Quoique fort braves, élite dévouée à un chef intrépide, ces volontaires ne pouvaient être que des mouches bourdonnant autour des lions aux prises.

Les forces piémontaises n'étaient pas ramassées. Une division protégeait Gênes et ses débouchés, une autre Alexandrie; en avant de Turin ne se trouvaient que deux divisions, derrière la Dora Baltea, à peine 30 000 hommes. Canrobert, supposant que l'action diplomatique offensive de l'Autriche allait être suivie d'une action stratégique non moins décidée, voit le péril; il juge que la ligne de la Dora Baltea, facile à tourner par la gauche, était indéfendable de front avec des troupes aussi peu considérables, qu'il serait téméraire de recommencer la faute qui pensa

1. 1861, Discours de Garibaldi.

coûter si cher à Dumouriez, de s'opposer de front à une attaque supérieure; qu'il n'y avait qu'à se jeter sur le flanc gauche de l'ennemi et à l'inquiéter sur ses derrières, que c'était la manière efficace de défendre Turin. Le roi et Cavour protestent : s'ils abandonnent la capitale c'en est fait de leur honneur ! — Canrobert tient bon; l'Empereur l'approuve. L'abandon de la ligne de la Dora Baltea est ordonné; le 3 mai les Piémontais viennent se concentrer entre Casale et Alexandrie; les 3e et 4e corps français les y joignent du 6 au 7. Baraguay d'Hilliers n'était pas encore en mesure de leur donner la main. Paralysé dans ses mouvements personnels par un épanchement très douloureux de synovie, il attendait ce qui lui manquait, et, malgré les appels réitérés du Roi, n'opérait que des mouvements partiels de concentration en avant de Gênes.

Ainsi, du 27 avril au 6 mai, Giulay tint le Piémont à discrétion; il en était encore le maître après l'adjonction de notre gauche aux troupes sardes, tant sa supériorité numérique demeurait écrasante. Cette fois encore les Autrichiens justifièrent le jugement de Napoléon : « qu'ils ne savent jamais profiter du temps, ce qui est irréparable à la guerre ». Giulay met cinq jours à parcourir sept ou huit lieues, ne s'avançant qu'à regret, regardant à gauche, à droite, n'entendant pas la fortune qui lui crie : Marche donc, lambin ! tu n'as qu'à étendre la main pour cueillir la victoire !

Cependant le 8, obéissant à l'impulsion de

Vienne et à celle de son chef d'état-major, il sort de sa passivité somnolente et s'avance vers la Dora. On s'affole à Turin. Cavour, désespéré, supplie le Roi d'envoyer du secours : « Certes, je ne perdrai pas courage, mais toute ma vie je déplorerai que le Roi n'ait rien tenté pour sauver sa capitale, les Turinais ne lui pardonneront jamais. » Le Roi, convaincu alors de la sagesse du parti qu'on l'a obligé d'adopter, ne répond même pas. Turin ne tarde pas à être rassuré. L'audace de l'Autrichien ne fut pas de longue durée. Arrivé à la Dora il ne trouve personne; au lieu de l'exciter, ce vide l'effare : il a aperçu quelques pantalons rouges, il croit voir toute l'armée française prête à l'aborder par son flanc et ses derrières; il s'arrête, se retire en hâte à Vercelli, évacue ses positions avancées et se replie derrière la Sesia, dans le carré stratégique de Mortara. Dès lors l'armée française a tout le loisir de se compléter, et notre flanc droit, qui s'avance à pas de tortue, d'arriver en ligne vers Alexandrie. Le 12 mai l'Empereur débarque à Gênes avec le prince Napoléon, au milieu, est-il nécessaire de le dire, d'ovations délirantes.

IV

A Gênes, l'Empereur apprend qu'avant même toute bataille l'Autriche vient de perdre un des États qui lui sont le plus inféodés, la Toscane.

La France et le Piémont avaient demandé au

Grand-Duc de s'allier à eux, lui garantissant dans ce cas la possession de son duché; les constitutionnels, représentés par Neri Corsini, Ubaldino Peruzzi, Salvagnoli, etc., tous alors très attachés à l'autonomie toscane, l'assuraient de leur concours dévoué s'il acceptait cette alliance. Le Grand-Duc, sur les conseils des ministres d'Autriche et d'Angleterre, refuse de se séparer de ses parents d'Autriche et n'accorde que la neutralité. A cette nouvelle 10000 à 15000 soldats crient : « Vive l'indépendance! » une foule immense parcourt les rues, la cocarde tricolore à la boutonnière et au chapeau, criant : « Viva Vittorio Emmanuele! » Les édifices publics et les maisons privées se pavoisent du drapeau national; le Grand-Duc projette de sévir; les officiers lui déclarent qu'ils ne répondent plus de leurs troupes; aux abois, il revient aux constitutionnels et leur offre le ministère. Ils subordonnent leur concours à l'abdication du Grand-Duc au profit de son fils. Léopold préfère s'en aller que d'accepter cette humiliante capitulation. Il se met en route pour Bologne en plein jour, à deux heures de l'après-midi, entouré du corps diplomatique, au milieu d'une foule silencieuse et respectueuse. Au moment de sortir de la ville il se retourna et dit du ton d'une douce menace : « *A rivederci* (au revoir). » A quoi la foule répondit en riant : « *In paradiso!* » La révolution était faite, et, comme le dit plaisamment Salvagnoli, « à six heures elle alla dîner ». Tout ce mouvement avait été combiné

d'après les conseils et dans la maison même de Buoncompagni, le ministre piémontais à Florence[1].

Le Grand-Duc parti, on constitua un gouvernement provisoire qui, aussitôt, offrit la dictature à Victor-Emmanuel. Cavour opina à l'accepter, l'Empereur jugea que c'etait aller trop vite; il consentit seulement à un protectorat piémontais pendant la guerre. Buoncompagni fut nommé commissaire extraordinaire du Roi (9 mai). En prenant possession, il eut soin de donner l'assurance, tant alors les Toscans étaient loin de l'Unité, que ce protectorat ne préjugerait rien contre l'autonomie toscane sanctionnée par le droit public européen et qu'il maintiendrait l'indépendance entière de l'administration. Il constitua un ministère dans lequel il réussit à faire entrer l'homme le plus considérable de la Toscane, le baron Bettino Ricasoli.

Massa et Carrara, dont le soulèvement prévu avait tant pesé dans les arrangements de Plombières, imitèrent la Toscane. Elles chassèrent les agents du duc de Modène, proclamèrent la dictature de Victor-Emmanuel. On leur envoya un commissaire royal et quelques carabiniers.

A Naples, l'Autriche éprouva un mécompte inattendu. Le roi *Bomba* s'en allait en pourriture, à quarante-huit ans, dévoré par une horrible maladie. Véritablement roi et indomptable

1. Lettres de mon père alors à Florence.

au milieu même de l'agonie, il avait ordonné qu'on le tînt au courant des moindres incidents de la guerre, et prescrit d'y conserver une inflexible neutralité. La France et le Piémont, en rupture avec lui à cause de son refus d'octroyer des institutions libérales dont il avait horreur, perdaient leur temps en réclamant un secours qu'il eût été déshonorant de leur accorder. L'Autriche, au contraire, se croyait autorisée à espérer plus que la neutralité d'un prince absolu dont elle défendait les intérêts et les principes. Elle fut étonnée et blessée du refus qu'elle n'attendait pas. Elle insista, invoqua le traité secret de 1815 et le précédent de 1820. Le Roi fit répondre que le traité de 1815 était tombé en désuétude, et que l'intervention de 1820 avait été un acte collectif de l'Europe; qu'en se mêlant à la guerre il fournissait à Napoléon III le prétexte de favoriser Murat, et qu'il se priverait du moyen de prévenir ou de réprimer la révolution dans ses États. — Soit, reprit-on de Vienne avec aigreur, nous pouvons nous passer de vos soldats; Dieu fasse qu'un jour vous n'ayez pas besoin des nôtres!

Peu de jours après (20 mai), Ferdinand II succombait. Son héritier, jeune homme de vingt-trois ans, déclara qu'il suivrait la politique de son père et persisterait à rester neutre.

V

L'Empereur annonce son arrivée par une proclamation à ses troupes : « Les nouvelles armes de précision, leur dit-il, ne sont dangereuses que de loin. Elles n'empêcheront pas la baïonnette d'être l'arme terrible de l'infanterie française. » Prise à la lettre, cette affirmation constituait une hérésie militaire, car, plus que jamais, les batailles se décident par le feu et non par le choc[1], et Napoléon III, l'artilleur, ne l'ignorait pas. Cette exaltation de la baïonnette n'était qu'une manière de recommander au soldat l'offensive, tactique victorieuse des armées de la République et de l'Empire.

L'Empereur laisse le prince Napoléon à Gênes pour y compléter ses troupes, et va établir son quartier général à Alexandrie. Il déploie aussitôt une activité infatigable. Avant le lever du soleil, il reçoit les rapports des commandants de corps, monte à cheval, parcourt les campements, va inspecter les positions ; il interroge ses chefs de service réunis au rapport, mais prend sa résolution tout seul ; son chef d'état-major n'est qu'un instrument matériel de transmission ; lui est à la fois le général suprême et le chef d'état-major. Ses ordres brefs, conformes aux règles de l'art, précis, clairs, indiquent nettement le but, en laissant pour l'exécution *toute liberté d'initiative*

1. Napoléon, *Essai sur la fortification de campagne.*

à ceux qui les reçoivent. Sachant que les plus hautes conceptions stratégiques échouent parfois par les petits détails, il n'en néglige aucun ; il prescrit une nouvelle constitution des équipages régimentaires, il harcèle le ministre de ses réclamations impatientes. « L'administration de la Guerre[1] a été bien coupable, je compte sur vous pour réparer tout cela. » Il s'inquiète surtout des approvisionnements, et, dans une lettre à l'intendant général, il indique le moyen le meilleur d'y pourvoir : « Ne plus attendre tout de la France, faire vivre l'armée avec les ressources du pays où elle se trouve, par des réquisitions payées en pays ami, et prises sans payer en pays ennemi. Ce système, le seul efficace, demande beaucoup d'intelligence et d'activité. Il est bien plus facile, naturellement, d'écrire au ministre de la Guerre : « Envoyez-moi tant de millions de rations. » Comment ne réussirait-on pas à nourrir 100 000 hommes et 30 000 chevaux dans un pays dont les ressources suffisaient à plusieurs millions d'habitants[2] ? » L'Empereur, pourtant, n'ose se fier, pour l'entretien de son armée, aux four-

1. L'organisation administrative de la guerre est bien défectueuse, aurait-il dû dire pour être juste.

2. Napoléon, *Notes sur l'art de la guerre.* « Avec de la viande, du riz, des haricots, des lentilles, des pommes de terre, des navets et de la farine, le soldat est très bien nourri ; il se peut passer de pain pendant vingt et trente jours que durent les marches ; nous sommes les mêmes hommes que les Grecs et les Romains ; nous pouvons faire, nous avons fait ce qu'ils faisaient. » Seulement, voulant faire vivre l'armée sur le pays, il eût fallu recommander un emploi judicieux de la cavalerie.

nitures locales; il ne sera tranquille que s'il sent derrière lui une forte réserve; il conjure de faire des efforts inouïs pour fabriquer du biscuit et ramasser du fourrage, et d'envoyer biscuit et fourrage à Gênes par des bateaux à vapeur.

Il s'occupe surtout du déploiement stratégique de son armée. Il a trouvé ses troupes disséminées en une ligne étendue le long du Pô, de Castel Nuovo à Casale. Cette dissémination ne se justifiait même pas par la nécessité de défendre le Pô. On ne défend pas plus un cours d'eau qu'une frontière en s'étendant tout le long comme des petits paquets de douaniers. Ce qui est protégé partout ne l'est nulle part; c'est en se concentrant en forces sur une position centrale qu'on est toujours prêt à fondre sur le point menacé et à le couvrir. Napoléon III avait retenu le conseil de son oncle à Masséna : « Je ne puis trop vous recommander de ne pas vous disséminer. » Et il prescrivit un resserrement général. Il disposa l'armée en deux fortes masses séparées par le Tanaro : sur la rive gauche, à Casale les Piémontais; à Valenza le 4e corps; à Alexandrie la Garde; sur la rive droite, à Pontecurone, Voghera et Castelnuovo, le 1er corps; à Sale le 2e; à Tortona le 3e.

Pendant toute la durée de la campagne, l'Empereur s'efforça de maintenir cette concentration du début, et malgré les difficultés d'approvisionnements et de marches qu'une telle disposition entraîne, de garder ses corps toujours rapprochés les uns des autres, de manière qu'ils pussent fa-

cilement se soutenir. Ces dispositions furent complétées par l'ordre donné au prince Napoléon de débarquer à Livourne avec la division Uhrich et une brigade de cavalerie. Cette mission était exclusivement politique. Le Prince devait protéger la Toscane, à peu près désarmée, contre un retour offensif des troupes autrichiennes de Bologne, assurer la neutralité des États pontificaux, surtout présider à la formation d'une armée toscane et la ramener vers la nôtre.

Il eût mieux valu charger de cette mission un autre que le prince Napoléon, car évidemment on ne manquerait pas de murmurer qu'il allait se préparer la couronne de Toscane. Cavour le comprit ainsi, et avec sa promptitude de soupçon, accourut à Alexandrie, supplia l'Empereur de retirer son ordre. L'Empereur le reçut froidement et lui répondit sec : « Je n'ai pas l'intention de mettre un prince français sur un trône quelconque de l'Italie et je rassurerai diplomatiquement les grandes puissances quand ce sera nécessaire. » Le Roi n'avait point partagé l'inquiétude de son ministre ; il savait son gendre dévoué, déférent, incapable de se prêter nulle part à contrarier ses vues. Le fin Salvagnoli disait en se moquant : « Nerli dira que le prince Napoléon prendra la Toscane. Autre sottise ! La Toscane ne se donnera jamais, et encore moins Napoléon III ne l'acceptera si elle se donnait[1]. » L'Empereur ne pouvait four-

1. Lettre à Panizzi du 23 mai, citée par Chiala.

nir le véritable motif d'une décision dont il ne se dissimulait pas les inconvénients : il ne voulait pas garder auprès de lui son cousin, parce qu'il redoutait ses critiques et ses propos. Dès Gênes, cela avait commencé. « Comment va le Roi? demande le Prince à Cavour[1] devant l'Empereur. — Il va bien, répond Cavour, il consulte souvent le maréchal Canrobert et suit volontiers ses conseils. — J'aimerais mieux, riposte le Prince, qu'il suivît ceux de La Marmora qui m'inspire bien plus de confiance que Canrobert[2]. » L'Empereur craignait que le Prince ne parlât ainsi de tout et de tous, et comme il n'aimait pas les discussions, il préférait le tenir au loin.

De bonne grâce, pour dissiper les ombrages, il place le corps du Prince sous les ordres du Roi et réserve à celui-ci de mettre les Toscans sous la direction de son gendre. Cavour s'apaisa. « Il n'y a aucune arrière-pensée, ni dans l'Empereur ni dans son cousin; l'entrée des troupes françaises n'est qu'une mesure d'ordre public se liant au plan général des opérations militaires. *Le Prince n'est pas et ne sera pas le successeur désigné* de la maison de Lorraine[3]. »

Enfin il fut convenu que Garibaldi, fait général de brigade piémontais et dépouillé pour la circonstance de sa chemise rouge, irait avec ses volontaires vers Varese inquiéter la droite

1. Cavour à La Marmora, 18 mai 1859.
2. Cavour était venu à Gênes saluer l'Empereur.
3. A Villamarina, 21 mai 1859.

autrichienne et provoquer un mouvement en Lombardie.

Ce premier plan de l'Empereur était celui de son oncle en 1796 : appuyé sur Alexandrie, forcer le Pô à Plaisance, prendre le Tessin à revers et par là assaillir les Autrichiens en Lombardie.

VI

Pendant que notre armée achevait de se constituer et que l'Empereur préparait l'exécution de son plan, le général autrichien se fortifiait dans le carré de Mortara. — Vercelli, Valenza, Pavie, San Martino étaient les quatre angles du carré; son front était formé par la Sesia et le Pô de Vercelli à Valenza, son flanc droit par la ligne Vercelli-Novare, son flanc gauche par le Pô de Valenza à Pavie ; sur les derrières le Tessin de San Martino à Pavie ; au centre Mortara relié par six bonnes routes aux angles et aux côtés. Position formidable, dont on pouvait sortir avec avantage de tous les points, pour l'offensive ou la défensive. Il s'agissait seulement d'adopter l'une ou l'autre stratégie et ne pas rester flottant entre les deux.

Giulay ne commit pas tout d'abord cette erreur ; avec une perspicacité dont on ne l'a pas assez loué, il pénétra le dessein de l'Empereur de déboucher par Plaisance et disposa ses troupes pour le déjouer. Il abandonne Vercelli, reporte la majeure partie de ses forces vers la gauche,

ramène sa droite à Bobbio, ne laissant que des avant-postes à Palestro, pousse une division à Stradella, fait commencer à Stella, en face du confluent du Tessin, une immense tête de pont, et lui-même transporte son quartier général de Mortara à Galasco (19 mai).

L'apparition de quelques fractions de la division d'Autemarre du 5e corps, à Bobbio, le confirme dans ses suppositions ; il interprète l'envoi de Garibaldi vers Varese comme une feinte destinée à le tromper. Cependant il juge utile de vérifier ses conjectures par une reconnaissance offensive qui obligera les troupes alliées à se démasquer (20 mai). La division Forey était établie à Voghera, ses avant-postes sur la rivière Fossagazzo, couverte par la brigade de cavalerie De Sonnaz. Giulay lance sur cette division trois colonnes (22 000 hommes) sous Stadion, avec ordre de l'enserrer par un mouvement concentrique. La colonne de gauche dessine le mouvement offensif plus rapidement que les deux autres ; elle prend Montebello et s'avance jusqu'à Genestrello, malgré la ténacité de la cavalerie piémontaise. Forey est prévenu à midi et demi à Voghera : il est surpris par une attaque, à n'en pas douter, formidable. Un pusillanime, ou même un brave de tempérament défensif, ou un savant se serait replié. Lui ne délibère pas un instant ; il ne s'inquiète pas de savoir s'il a devant lui peu ou beaucoup de monde, il est attaqué, il répondra en attaquant. Et ce n'est pas une témérité, car derrière lui il sait des renforts en état d'accourir pour le soutenir

ou le dégager. Il réunit ses forces, et au pas de course se précipite sur la brigade de tête de l'ennemi. Il l'étonne, l'arrête, le culbute, le rejette de Genestrello sur Montebello. Là, l'obstacle se hérisse en crêtes abruptes, fortifiées, défendues par une nouvelle brigade toute fraîche. Il descend de cheval, l'épée à la main, se place sur la ligne des tirailleurs et crie : « En avant ! » — Le village est emporté à la baïonnette. Mais l'obstacle se fait encore plus menaçant : c'est le cimetière, monticule couvert de canons. Forey se retourne vers ses soldats : « Allons, mes enfants, suivez votre général ! » Et il continue en avant; il voit tomber à ses côtés le général Beuret; il ne s'arrête pas. Qui ne suivrait un tel chef! Le monticule est escaladé, le cimetière enlevé. Stadion, ayant encore sous la main 13 000 hommes de troupes fraîches, bat en retraite. Les ennemis avaient eu 14 000 combattants, nous à peine 7 000. Ils crurent que nous étions 40 000. Dans cette journée tout le monde fit son devoir aussi bien que Forey ; le général français Blanchard, le Piémontais De Sonnaz se montrèrent admirables. Un bataillon d'Autemarre, quoique n'étant pas sous les ordres de Forey, était accouru au feu, Bazaine de même. A ce premier engagement l'armée française se montra dans toute sa beauté héroïque traditionnelle. Elle savait encore que l'audace, l'audace quand même, est presque toujours le salut, et elle pratiquait chevaleresquement la coutume d'accourir au feu d'un camarade en péril. Jeunes officiers,

quand reviendra le jour où l'on peut gagner de la gloire sur le champ de bataille, rejetez le fatras pédantesque que n'ont jamais connu ni Napoléon, ni Masséna, ni Davout, ni Lannes, sous lequel on étouffe la spontanéité intuitive du bon sens, le seul maître de l'art militaire, mais retenez pour vous inspirer quelques exemples des temps anciens, et au premier rang celui de Forey à Montebello.

VII

Giulay avait atteint son but et forcé les alliés à se découvrir. Il n'y avait plus à en douter : ils voulaient déboucher par Plaisance et forcer le défilé de Stradella. En conséquence il continue le changement de front commencé, établit deux de ses corps (IIIe, VIIIe) de Valenza à Pavie et le IXe au défilé de Stradella, face au sud, met les IIe et IIIe corps derrière eux, en réserve, autour de Garlasco, son quartier général, et ne laisse vers le nord, à Mortara et Vespolate pour observer la Sesia, que le VIIe corps et la division de cavalerie. Toutes ces dispositions fort habiles répondaient à la situation au moment où elles furent prises. Mais Giulay eut affaire à plus avisé que lui.

« *Je n'ai jamais eu de plan d'opérations* », a dit Napoléon, ce qui veut dire qu'il n'avait jamais commencé aucune de ses campagnes selon un plan immuable, et qu'il avait incessamment modifié ses premières conceptions en les adaptant aux exi-

gences mobiles de circonstances impossibles à calculer dans le cabinet. Napoléon III suit cet exemple. Il est deviné ; il ne peut plus songer à franchir le Tessin à Plaisance. Quand son oncle l'avait fait en 1796, Beaulieu n'y avait que quelques uhlans, tandis que Giulay va lui opposer une armée. Vraiment grand capitaine ce jour-là, il veut que la perspicacité de son adversaire tourne à sa perte : Giulay l'attend au sud ; il ira lui tomber sur le dos au nord, où il ne l'attend pas. Dès le 20 ce dessein est en formation dans son esprit. Le jour même de la bataille de Montebello il était allé opérer des reconnaissances du côté de Vercelli. Assuré que Montebello n'a pas été le prélude d'une offensive sérieuse, il prend son parti. Il réunit le 27 mai un conseil de guerre auquel il convoque le major général Vaillant, l'aide-major général Martimprey et les généraux en chef de l'artillerie et du génie Lebœuf et Frossard. Il expose le plan nouveau qu'il substituera au plan primitif. Il n'agira plus par le Pô, Plaisance, Stradella ; opérant un changement de front, il exécutera rapidement une marche de flanc par Valenza, Casale, Vercelli, Novare ; il tournera la droite autrichienne et la devancera sur le Tessin, endormira Giulay et l'induira à se ramasser sur son aile gauche, en feignant de se concentrer lui-même sur sa droite. Comme il arrive toujours dans les conseils de guerre, les avis se divisèrent. Martimprey et Lebœuf approuvèrent, Vaillant et Frossard soutinrent l'ancien plan. L'Em-

CARRÉ STRATÉGIQUE DE MORTARA-MONTEBELLO-PALESTRO

pereur écoute sans exprimer d'opinion, licencie le conseil, et deux heures après il expédie ses ordres. Son mouvement commencera le 28. — Vous serez en tête, dit-il à Victor-Emmanuel, je veux que vous ayez le premier l'honneur de vous mesurer avec les Autrichiens. — Le roi remercie avec chaleur.

Une marche de flanc de plusieurs jours le long du front d'une armée ennemie est certainement l'opération la plus scabreuse qui soit à la guerre, car si l'ennemi s'en aperçoit il s'enfonce dans votre flanc et le coupe en deux. La célérité et le secret sont donc les conditions essentielles de la réussite.

Le secret fut bien gardé. Giulay, amusé par un semblant de concentration à notre droite et par l'établissement d'un pont à la Cervesina, ne soupçonna rien et continua à nous attendre à Plaisance et Stradella. Les diverses voies de communication utilisées par nous, nos troupes défilèrent sur un arc de cercle de cent kilomètres dont les Autrichiens tenaient la corde, si rapidement que ceux-ci ne s'en doutèrent pas. Il y eut rencontre le 30 mai seulement tout à la fin de la manœuvre.

Victor-Emmanuel avait l'ordre de s'établir à Palestro afin d'assurer à l'armée française le passage de Vercelli et la liberté de son développement. Ses quatre divisions se heurtèrent à une division autrichienne. Elles la culbutent, mais sans l'anéantir; le lendemain une seconde division autrichienne vient au secours de la première, et toutes

deux réunies recommencent l'attaque. Aux quatre divisions du roi s'est ajouté aussi le 3e zouaves, placé ce jour-là sous les ordres de Victor-Emmanuel. Les Autrichiens avec une intrépidité magnifique, et quoiqu'en si notable infériorité de nombre, semblent un moment l'emporter. Les zouaves se déploient en tirailleurs, le Roi se met au milieu d'eux. Le colonel de Chabron veut l'écarter : « Sire, retirez-vous, ce n'est pas ici votre place. — Dans le danger, répond le Roi, ma place est au milieu des miens, et vous êtes les miens aujourd'hui. »

Les zouaves, d'abord cachés par les blés et par une allée de peupliers, se précipitent dans l'eau jusqu'à la poitrine, passent à gué le Cavroscotti ; leurs munitions étant mouillées, ils se lancent à la baïonnette, refoulent les ennemis étourdis vers un canal profond de dix pieds et encaissé de hautes digues et les y culbutent les uns sur les autres dans un désordre inexprimable. Cette déroute entraîne la retraite des autres colonnes autrichiennes, d'ailleurs serrées de près par les Piémontais, retraite qui s'opéra en belle contenance.

Les zouaves, enthousiasmés de ce roi aussi endiablé de vaillance qu'eux-mêmes, se souvenant de l'hommage rendu par leurs anciens au général Bonaparte le soir de Lodi, portèrent à Victor-Emmanuel le diplôme de caporal. De son côté le roi n'oublia jamais le spectacle inouï d'élan dont il avait été le témoin, et il n'appela ce régiment que l'*impareggiable* (l'incomparable).

L'Empereur, dès les premiers coups de canon, s'était de Vercelli porté sur le théâtre de l'action; il fut témoin du triomphe des zouaves et de Victor-Emmanuel. En regagnant son quartier général il atteint un détachement de cavaliers piémontais escortant des prisonniers; le chef du détachement s'arrête et rend les honneurs militaires; l'Empereur lui adresse quelques mots courtois sur le combat; le sous-lieutenant répond en un français si pur, que l'Empereur surpris lui dit : « A qui ai-je le plaisir de parler? — Je suis le duc de Chartres, répond simplement l'officier. » L'Empereur le salue et continue sa marche.

Les combats de Palestro nous rendaient maîtres de la rive gauche de la Sesia. N'étant plus condamnés à un échelonnement périlleux, nous continuâmes tranquillement le mouvement tournant jusqu'à Novare. Le 1er juin il est terminé. Ce résultat était immense.

Garibaldi avait d'abord réussi à surprendre Varese et occuper Côme, puis avait essayé d'enlever par un coup de main Laveno; repoussé il était revenu à Varese, et y avait trouvé le général Urban campé sur toutes les hauteurs qui dominent à droite et à gauche la route de Milan. Position des plus critiques : il était menacé d'être pris dans un entonnoir. Du reste, malgré cet échec partiel, la situation de l'armée alliée était excellente.

CHAPITRE III

MAGENTA. — MELEGNANO

I

L'occupation de la capitale d'un ennemi ne termine rien tant que son armée principale n'a pas été détruite. L'anéantissement aussi complet que possible de cette armée, c'est le but principal ou plutôt unique de la stratégie, le reste suit naturellement. Voilà Giulay tourné, dupé, dépisté, surpris. Supposez l'oncle à la place du neveu, il ne se serait pas occupé de Milan, il se serait rué par une conversion à droite dans le carré de Mortara, n'aurait pas perdu un moment pour tomber sur les Autrichiens. Giulay, effaré, était aux abois. Depuis plusieurs jours, son intelligent chef d'état-major s'efforçait de lui persuader qu'il était tourné, il n'en voulait rien croire. Le 1er juin la réalité lui apparaît menaçante, et il en perd la tête. Il avait à choisir entre deux partis : ou rappeler ses troupes du Sud où elles n'avaient rien à faire, les ramener vers Mortara et Bobbio, et là essayer de couper notre armée par une attaque de flanc, ou bien

se porter résolument derrière le Tessin et nous en disputer le passage. Pendant toute la journée du 1er et du 2, le malheureux général passe à chaque heure d'un parti à l'autre, et il exténue ses troupes dans des marches contremandées sitôt qu'ordonnées. Que serait-il advenu si l'armée alliée avait fondu sur lui au milieu de ce désarroi?

L'Empereur pourtant ne s'occupe pas de Giulay, on eût dit que tout ce qu'il avait en lui de force d'impulsion avait été usé. La marche qu'il venait de terminer si habilement n'avait de sens que si elle préparait une offensive foudroyante : il la conclut par une défensive circonspecte; il ne va pas vers l'ennemi, il l'attend; il ne brusque pas l'événement, il le voit venir. Personne ne se montrant, il ne cherche pas à prendre le contact qu'on ne lui offre pas; il se remet en marche vers le Tessin et Milan, avec précaution, en colonnes prêtes à s'appuyer. A ne considérer les choses que superficiellement, comme, malgré tout, il s'avance du côté du territoire de l'ennemi, sinon contre son armée, on peut dire qu'il agit offensivement, mais cette offensive, dépourvue de décision et de promptitude, a la timidité, l'incertitude qui sont la condition et l'infériorité de toute défensive, c'est une défensive qui se déplace en avant. Cette fois il ne semble plus entendre l'autre conseil de son oncle à Masséna : « Activité, activité, vitesse. »

Giulay a la liberté de reprendre ses sens. François-Joseph, en route sur Vérone, lui télé-

graphie : « Faites un énergique effort offensif et conservez au moins la ligne du Tessin. » Il répond : « C'est impossible », et le 2 à midi, donne l'ordre de la retraite derrière le fleuve. Du coup Garibaldi est dégagé. Urban, qui le serrait de près, rappelé brusquement de Varese, le laisse sans personne devant lui. L'histoire démagogique raconte que c'est son génie militaire qui l'a tiré de peine !

Les deux armées marchaient donc parallèlement vers le même but, sans s'aborder, sans même soupçonner leurs mouvements réciproques bien qu'ayant de la cavalerie pour s'éclairer. Le choc qui va se produire entre elles sera l'effet du hasard.

II

Dans la journée du 3, l'Empereur continue à s'embarrasser dans sa malheureuse stratégie défensive. Au lieu de se préoccuper uniquement de déterminer par où et comment il attaquera, de choisir son champ de bataille et de fondre sur l'adversaire incertain, il perd son temps à demander par où il sera attaqué lui-même et à dresser des plans en vue d'hypothèses dépourvues de toutes probabilités. Il persiste à supposer Giulay encore sur la rive droite du Tessin ; il songe à se prémunir contre une attaque venant du carré de Mortara, et cependant il ne veut pas rester immobile. Alors il adopte à son tour le détestable expé-

dient du moyen terme. Il renonce à sa concentration de marche au moment où elle va devenir le plus nécessaire ; il ne laissera pas son armée entière sur la rive gauche ; il ne la transportera pas sur la rive droite ; il la coupe en deux, la met à cheval sur le fleuve, se croyant ainsi en mesure de repousser l'attaque de quelque côté qu'elle vienne, se condamnant en réalité à ne lui opposer sur chaque côté qu'une partie de ses forces : ce qui est préparé à deux fins ne vaut en général pour aucune.

En conséquence il décide que dans la journée du 4, le corps de Baraguay d'Hilliers demeurera sur la rive droite, dans la forte position de la Bicoque, à plus de quinze kilomètres du fleuve ; le corps de Mac-Mahon, grossi des voltigeurs de la Garde, se portera sur Magenta par Turbigo et Buffalora. Il sera suivi et appuyé en réserve par toute l'armée du Roi venant de Lumelogno et de Galliate. Ce devait être le mouvement important de la journée. Pendant qu'il s'opérerait, les grenadiers de la Garde s'empareraient du pont établi à San Martino, et s'y tiendraient en attendant Niel et Canrobert, et tous ensemble iraient rejoindre Mac-Mahon à Magenta, si décidément on ne voyait rien venir du côté du Pô[1]. Ainsi, le 4

1. « Le corps d'armée du général de Mac-Mahon, renforcé de la division des voltigeurs de la Garde impériale (Camou) et suivi de toute l'armée du roi de Sardaigne, *se portera de Turbigo sur Buffalora et Magenta*, tandis que la division des grenadiers de la Garde s'emparera de la tête de pont de San Martino sur la rive gauche et que le corps d'armée du ma-

l'Empereur ne songeait qu'à un passage partiel du Tessin, non à une bataille.

Les dispositions que Giulay prenait le même jour montraient plus de résolution. Tout entier sur la rive gauche, il s'apprêtait à nous disputer par une bataille la possession de la Lombardie. En avant de lui il avait le Tessin, large, profond, rapide; trois kilomètres plus loin le *Naviglio grande*, canal de deux mètres environ de profondeur, aux berges hautes par endroits de dix mètres, qui suit le cours du fleuve jusqu'à Abbiategrasso où, faisant un coude, il se dirige vers Milan. De petits canaux, des fossés coupaient le sol environnant; des arbres, des cultures à haute tige ne permettaient pas d'apercevoir le mouvement des troupes; on ne s'en rendait compte, et encore imparfaitement, que du haut des clochers.

Giulay, à la nouvelle que les Français ont franchi le Tessin à Turbigo, décide de marcher sur eux par Magenta. Il ordonne de faire sauter le pont de San Martino, sur le fleuve et ceux de Buffalora et de Ponte Vecchio sur le Naviglio, de miner celui de Ponte Nuovo et d'établir une redoute sur celui du chemin de fer. Il préparerait ses troupes et leurs renforts en leur accordant un jour de repos complet le 4. Celles qui arrivaient de Milan mouraient de faim; on leur avait refusé des vivres, parce que, réglementairement, ils étaient destinés à d'autres corps.

réchal Canrobert s'avancera sur la rive droite pour passer le Tessin au même point. » (Ordre général du jour.)

Si le plan de l'Autrichien eût été exécuté, Mac-Mahon et la Garde se fussent trouvés aux prises avec 142 320 hommes, 15 470 chevaux et 552 pièces, avant que nos corps de seconde ligne eussent le temps d'accourir. La Providence veillait alors sur nous. Les ordres de Giulay furent mal obéis ; le pont de San Martino ne sauta qu'à moitié : deux piles seulement s'affaissèrent sans s'écrouler, et il resta praticable aux fantassins et même à l'artillerie moyennant quelques réparations. Un envoyé de François-Joseph, le feld-maréchal de Hess, retint à l'étourdie le long du Tessin, de Corbetta à Stradella, les corps qu'il eût fallu pousser au plus vite vers Magenta. Ainsi, et non par sa faute, Giulay n'eut pas sous la main l'ensemble de ses forces, mais seulement 57 470 hommes, 4 170 chevaux et 152 pièces. Sans ce bienheureux contretemps, nous étions probablement jetés dans le Naviglio et le Tessin.

Le 2 au soir, la brigade Manèque, de la Garde, traversa le Tessin sur un pont de bateaux, et le Naviglio sur le pont qu'on n'avait pas détruit; elle s'établit à Turbigo. Le 3 dans l'après-midi, le 2e corps vint la rejoindre. Le Tessin passé, Mac-Mahon traverse Turbigo et exécute une reconnaissance vers Robechetto. Il monte sur le clocher; à peine au sommet il aperçoit une forte colonne autrichienne à 500 ou 600 mètres du village; il descend quatre à quatre, galope vers ses troupes qui débouchaient de Turbigo, ordonne à La Motterouge de repousser les Autrichiens. Ceux-ci, embusqués derrière les clôtures des haies, ac-

cueillent la tête de nos colonnes par une fusillade nourrie. Les tirailleurs algériens, les turcos, sans répondre à ce feu, s'élancent dans les rues au pas de course, et en quinze minutes le village est évacué : leur teint basané, leurs sauts de panthère, leurs cris produisirent sur les Autrichiens un véritable effet de panique. Pour les mieux animer, quelques-uns de leurs officiers leur avaient persuadé que tous les Autrichiens étaient juifs. Le 2e corps bivouaqua sur la rive gauche du Naviglio, sauf la brigade Decaen attardée de l'autre côté du fleuve.

Le lendemain 4, Mac-Mahon appelle vers lui la brigade retardataire, ce qui encombre le pont pendant vingt à quarante minutes ; il fait passer ses bagages sur la rive droite du Naviglio, ce qui produit encore sur le même pont un encombrement de près d'une heure et demie. Après quoi il s'ébranle à neuf heures et demie. Il dirige sa division La Motterouge sur Buffalora, le long de la rive gauche du canal, et la fait appuyer par les voltigeurs de la Garde. Pour éviter les lenteurs de la marche en une seule colonne, il fait défiler la division Espinasse par la route directe qui va à Magenta par Inveruno, Mesero, Marcallo, ce qui met entre les deux divisions une distance variant de trois à quatre mille mètres. La cavalerie de Gaudin de Villaine avait mission de protéger Espinasse en le reliant à La Motterouge.

A la même heure, les grenadiers de la Garde partent de Trecate, ne trouvent personne à San Martino, s'y établissent, débusquent quelques

ROBECCHETTO _ MAGENTA

tirailleurs ennemis et poussent des reconnaissances vers Ponte Nuovo et Buffalora. Leur unique mission jusqu'à nouvel ordre étant de s'assurer de San Martino, Regnault de Saint-Jean-d'Angély les rappelle en avant du pont.

L'Empereur, ne croyant guère à une bataille imminente, avait déjeuné à l'heure habituelle, à Novare, entouré de son état-major général et d'un bataillon du 1er grenadiers de la Garde. Après son déjeuner, il vient en voiture avec le général Martimprey savoir ce qui se passe (une heure). Tandis que le commandant de la Garde lui rend compte, il entend le canon. C'était La Motte-Rouge qui, s'avançant de Turbigo avec sa vigueur habituelle, avait enlevé Bernate et commencé l'attaque de Buffalora. Mac-Mahon est donc en action, pense l'Empereur, il faut l'aider par une diversion. Il prend le commandement (une heure et demie), envoie le 2e grenadiers à Buffalora et le 3e vers le Ponte Nuovo et la redoute du chemin de fer; le 1er de grenadiers et les zouaves de la Garde en réserve. Arrivés devant Buffalora, les grenadiers trouvent le pont coupé et s'arrêtent. L'attaque sur le pont du chemin de fer et le Ponte Nuovo paraît d'abord plus heureuse. La redoute semblait imprenable : en vingt minutes, la Garde la prend. Le Ponte Nuovo était balayé par les obus et les balles : le général Cler et ses zouaves en forcent le passage, s'emparent des maisons qui le bordent à gauche et à droite et tuent le général autrichien Burdina. Dans leur élan, sans songer à leur petit nombre, ils s'avan-

cent sur la route de Magenta. Giulay envoie une nouvelle division (Reicschach). Qu'importe? si Mac-Mahon arrive, on s'en tirera. Mais tout à coup (2 heures), ce canon vers lequel on marchait, ce canon d'appel qui serait devenu le canon de secours, ce canon, qui avait donné le signal de l'engagement, au lieu de se rapprocher, se tait. Et l'ennemi grossit toujours, il en vient de tous les côtés, jusqu'à 25000. Entre grenadiers et zouaves les nôtres sont à peine 5000. Néanmoins ils ne rompent pas d'une semelle; obligés d'abandonner le pont, ils se retranchent dans les maisons environnantes et s'y cramponnent avec une indomptable ténacité; leur nombre décroît; un de leurs chefs aimés, le général Cler, est tué; Wimpffen blessé; à la masse qui les assaille en face s'en ajoute une autre, venant par la route d'Abbiategrasso, qui va les tourner; tout semble perdu et ils tiennent bon; ils tombent les uns sur les autres, pas un ne recule. Notre vieille terre de vaillance et d'honneur n'a pas produit d'enfants qui aient porté sa gloire plus haut.

Pendant ces heures effroyables, l'Empereur, immobile entre le pont de Buffalora et le Naviglio, au centre du combat, craignant que Mac-Mahon qui ne donnait plus signe de vie n'ait été écrasé, l'âme dévorée d'angoisse, brûlé d'une fièvre intérieure, assistant, sans moyens de l'arrêter, à l'hécatombe de tant de braves, se demandant si sa fortune et celle de la France n'allaient pas s'écrouler dans un épouvantable effondrement,

ne laisse percer aucune émotion sur son visage impassible, et par le calme stoïque de son attitude maintient, exalte les courages. Aux messagers réclamant des secours qu'il ne peut accorder, il répond d'un ton ferme : « Tenez toujours ! » Il expédie des officiers d'ordonnance à Niel, à Canrobert, à Mac-Mahon, à Victor-Emmanuel ; il envoie l'artillerie de la Garde au soutien des grenadiers.

Enfin (3 h. 1/2), un premier sauveur se montre, le général Picard, du 3e corps. Il avait eu les plus grandes difficultés à arriver. Les *impedimenta* des troupes de première ligne n'ayant pas été rejetés en arrière de celles de deuxième ligne, la route de Novare au Tessin était obstruée de voitures pressées sur cinq rangs qu'on ne pouvait écarter ni à gauche ni à droite, la route étant construite en chaussée. Les soldats, obligés de se glisser homme par homme à travers les voitures, accouraient au pas de course. Une immense acclamation les accueille, le combat est rétabli, la redoute du Ponte Nuovo dégagée, le pont repris ; Picard se porte vers le Ponte Vecchio contre le mouvement tournant qui menace du côté d'Abbiategrasso. Les Autrichiens jettent encore de nouvelles forces dans le combat, 16000 hommes à peu près, et cette fois encore, tout semble perdu. Mais voici, accourant aussi au galop, le général Niel et la division Vinoy. La situation n'en restait pas moins terrible, lorsque enfin le canon, muet depuis plus de deux heures, se réveille et envoie dans tous

les cœurs un souffle d'espérance (4 h. 1/2).

Pourquoi ce canon, après avoir parlé, s'était-il tu? Pourquoi l'entendait-on de nouveau?

III

Pendant que La Motterouge attaquait Buffalora et entraînait l'Empereur à s'engager, le chef d'état-major de Mac-Mahon, le général Lebrun, distingue, du clocher de Cugiono, des troupes d'ennemis en marche; il leur suppose le dessein de se glisser dans l'espace libre entre nos deux divisions et de les séparer; il conseille à Mac-Mahon de rappeler La Motterouge de Buffalora jusqu'à ce qu'on ait rapproché Espinasse. Le général Auger, commandant de l'artillerie, officier du plus grand mérite, appuie l'avis de Lebrun. Aucun doute qu'Espinasse ne doive être rapproché, et un officier lui en porte l'ordre; mais interrompre le combat, revenir en arrière, Mac-Mahon ne peut s'y résoudre; l'armée du Roi le suit et avec son aide il se sent en état de déjouer la tentative des Autrichiens. Dans cette incertitude survient Della Rocca, le chef de l'état-major du Roi; il raconte que deux divisions seulement, celles de Durando et de Fanti, viennent de traverser le pont de Turbigo, qu'il est obligé de retenir celle de Durando dans la prévision d'une attaque de l'Autrichien Urban, que Fanti retardé par l'entassement des bagages n'avance que difficilement : Mac-Mahon n'a plus à compter sur ce

concours. Il ne cache pas à Della Rocca son désappointement, mais la nécessité le contraint alors à suivre les conseils de Lebrun et d'Auger : il rappelle La Motterouge (2 heures), et à la canonnade, à la fusillade succède le silence lugubre qui porte à San Martino l'étonnement et l'angoisse.

Alors commence le double drame poignant. Le canon de l'Empereur ne se taisait point, il redoublait de fureur, il arrivait à Mac-Mahon comme un reproche et une imploration ; les minutes pèsent autant que des heures, et point de nouvelles d'Espinasse ! Il n'y tient plus. Suivi d'un officier, il s'élance à travers les champs, les vignes, les fossés, renversant les cavaliers, bravant les tirailleurs, terrible, irrésistible. Il trouve Espinasse maître de Marcallo et, en prévision du concours des Piémontais, s'apprêtant à continuer sur Magenta. Mac-Mahon lui dit que les Piémontais viendront très tard, s'ils viennent, lui prescrit de s'établir fortement à Marcallo, qui doit être conservé à tout prix comme appui de sa gauche et dépôt de notre ambulance, et de se rallier à lui par la ferme de Guzzafame. Il revient ensuite en ouragan. — Imprudence, a-t-on dit. — Certainement, mais l'histoire aime ces imprudences, elles font les héros et les victoires.

Les Autrichiens se rendent compte du resserrement ordonné par Mac-Mahon et veulent l'empêcher par une attaque sur Marcallo. Espinasse les repousse, laisse sa brigade Gault dans le village, jusqu'à ce que Fanti, auquel Mac-Mahon a envoyé

son premier aide de camp, soit arrivé, et avec son autre brigade refoule les vaincus sur Magenta.

Rassuré sur Espinasse, Mac-Mahon ordonne à La Motterouge de reprendre son mouvement contre Buffalora (4 heures). Le général, qui s'élance aussitôt, a la surprise de trouver là les grenadiers de la Garde maîtres de la position : craignant d'être pris entre deux feux, les Autrichiens s'étaient retirés[1]. Il continue sur Magenta. A la ferme de Casa Nuova, il se heurte à une sérieuse résistance; il s'y arrête le temps d'en venir à bout. C'est le bruit de la fusillade et de la canonnade engagées là qui, arrivant à San Martino, a relevé les espérances; les courages n'avaient pas à l'être. Les Autrichiens commencent à sentir que la journée tourne contre eux; néanmoins ils se défendent avec vigueur, mais ils succombent.

La prise de la Casa Nuova détermine un mouvement en avant qui rassure définitivement Espinasse sur la possession de Marcallo. Quoique Fanti ne s'y soit pas encore montré, il en rappelle vers lui la brigade Gault, sauf quelques détachements (6 h. 1/2) et rejoint Mac-Mahon.

Mac-Mahon a tout son monde sous la main, il prend ses dernières dispositions. Lui, à la tête de la division La Motterouge, attaquera par la route de Buffalora, Espinasse par celle de Marcallo, Camou suivra au centre de la ligne; tous se dirigeront sur le clocher de Magenta par un

1. Mac-Mahon se trompe dans son rapport lorsqu'il parle d'une *attaque vigoureuse* contre la position.

mouvement convergent de plus en plus serré (7 heures).

Les généraux deviennent soldats pour mieux entraîner les troupes. La Motterouge, debout sur son cheval, les excite ; Castagny abandonne le commandement de sa brigade et fait le coup de feu ; Auger établit son artillerie disponible sur le chemin de fer et fauche l'ennemi. De part et d'autre, on déploie des prodiges de valeur. Espinasse, qui tout le jour avait été superbe de sang-froid et de vaillance, est tué raide du coup de carabine d'un Tyrolien, à la porte d'une maison qu'il essaie d'enfoncer. L'extérieur du village pris, le combat continue de maison en maison et devient atroce (8 heures). Il se termine par la pleine déroute des Autrichiens.

A ce moment se montre l'avant-garde de Fanti, un bataillon de bersagliers et quatre canons. Sans s'attarder à entrer dans le village de Marcallo, abandonné par la brigade Gault et dont il savait la possession assurée, il s'était judicieusement hâté vers Magenta par Casone. Ses quatre canons purent encore tirer quelques coups sur les fuyards ; quand le reste de sa division, à trois trois kilomètres environ, se rapprocha, il n'y avait même plus de fuyards à achever. Là comme partout où il avait été attendu dans cette terrible journée, il arrivait quand tout était fini.

Du côté du Naviglio, la victoire avait été au moins aussi pénible à obtenir. L'entrée en scène de Mac-Mahon redoubla l'ardeur au Ponte Nuovo et au Ponte Vecchio, et nous reprîmes l'avantage.

Mais les Autrichiens, une troisième fois, reviennent en forces contre les ponts du Naviglio et de San Martino par les deux bords du canal. Après des péripéties diverses, malgré une résistance acharnée, la brigade Picard épuisée, décimée, est rejetée loin de Ponte Vecchio. Elle aurait été à male partie si, de notre côté aussi, ne continuaient à arriver des fractions des 3e et 4e corps qui ranimaient le combat. Ce n'était pas comme à Magenta une vague de fond irrésistible qui s'avance sans reculer un instant, c'étaient deux vagues furieuses, à l'écume ensanglantée, qui, tour à tour, s'avancent et reculent. L'acharnement des Autrichiens ne se lassait pas. Canrobert le brise enfin par une charge à la baïonnette; Trochu l'achève en survenant avec une partie de sa division; nous restons maîtres du terrain sur les deux rives, à Ponte Vecchio comme à Ponte Nuovo de Magenta.

Ce n'est sûrement pas une défaite, mais est-ce une victoire? l'ennemi est contenu, repoussé, il n'est pas en déroute; il l'est si peu qu'il prépare déjà un retour agressif pour le lendemain. A Magenta au contraire, la débandade est telle que les Ier et IIe corps autrichiens, écrasés, fuient vers les trois heures du matin, précipitamment vers Milan.

Les Autrichiens avaient eu 1365 morts, 4348 blessés, 4500 disparus ou prisonniers; les Français 657 morts, 3223 blessés et 655 disparus; les Piémontais n'eurent ni morts ni blessés. De notre côté il n'y avait eu d'engagés que 46888 hommes, 1207 chevaux, 87 pièces.

IV

L'Empereur établit son quartier général dans une misérable auberge à San Martino. Il était assis au milieu de ses généraux lorsque Victor-Emmanuel entre brusquement, sans s'être fait annoncer. Une seule de ses divisions, celle de Fanti, avait essayé de suivre Mac-Mahon, et elle était arrivée partout trop tard. Ses autres troupes, malgré les ordres réitérés de l'Empereur, malgré l'appel pressant du canon, étaient restées immobiles sur place à Turbigo et à Galliate, avec une persistance d'apparence systématique, à laquelle on donnait les interprétations les plus diverses, dont la plus indulgente était que, Roi, il n'avait pas voulu se mettre sous les ordres d'un simple divisionnaire.

Victor-Emmanuel venait apporter ses explications. Il exprima en termes expansifs son désespoir de n'avoir pas pris part à la lutte. Il en avait été empêché, disait-il, par un encombrement au débouché du pont de Turbigo et par l'inquiétude que lui causait l'apparition de quelques cavaliers et la présence de la division Urban signalée à Gallarate d'où elle menaçait les derrières des troupes en marche sur Magenta. Ces raisons n'étaient pas sérieuses. L'encombrement expliquait deux ou trois heures de retard, non une abstention complète de toute la journée. La crainte vague d'une attaque d'Urban, à plus

forte raison l'apparition de quelques cavaliers, justifiait à peine l'immobilité d'une division, car il eût suffi de se couvrir par une arrière-garde laissée à Castano : elle n'expliquait nullement que le Roi et ses trois divisions eussent entendu pendant tant d'heures le tonnerre de la bataille sans bouger, se retrouvant le soir à la place où ils étaient le matin.

L'Empereur, qui était resté assis, ne s'arrêta pas à une discussion inutile et sans dignité; il répondit froidement : « Sire, lorsque l'on doit opérer une jonction devant l'ennemi, on exécute strictement ses instructions et l'on tient ses engagements; je regrette que Votre Majesté ne l'ait pas fait. » — Le Roi demanda à être placé à l'avant-garde à la prochaine affaire[1].

V

Le succès de cette bataille décousue, incohérente, conduite au hasard, est dû à la vaillance sans doute, plus encore à l'esprit d'initiative offensive. Il n'appartenait qu'au commandant en chef d'imprimer ce caractère à l'ensemble des opérations : les officiers de tout grade comme les soldats firent, d'instinct, de cette offensive la règle de la tactique du champ de bataille; chacun à son rang, sans attendre les ordres, alla toujours de l'avant, sans regarder ni en ar-

1. Je tiens ce récit du maréchal Lebœuf, présent à l'entretien.

rière ni de côté; c'est pourquoi ils vainquirent.

Ils furent aidés, il est vrai, puissamment par l'artillerie rayée de l'Empereur, dont la supériorité sur les canons à âme lisse des Autrichiens se démontra d'une manière foudroyante. Elle porta le désordre même dans les réserves qui ne prenaient point part au combat, préparant la défaite par la démoralisation. Cette nouvelle artillerie fut employée avec un à-propos de coup d'œil et de décision supérieur par le général Auger au 2e corps et par le général Lebœuf à Ponte Vecchio. Regnault de Saint-Jean-d'Angély dit de celui-ci : « Bien que le général Lebœuf ne soit pas sous mon commandement, je manquerais à un devoir si je ne signalais pas l'énergique assistance que cet officier général m'a prêtée en dirigeant le feu de mon artillerie pendant le plus chaud de l'action. Son zèle seul l'amenait au milieu de nous : c'est un officier qu'on est sûr de rencontrer partout où se présente le danger[1]. »

Si les Autrichiens avaient su comme nous se déployer en chaîne épaisse de tirailleurs, agir d'une manière indépendante et libre, profiter des accidents du terrain pour s'abriter et bien ajuster, s'avancer ou se replier avec rapidité, ils seraient parvenus, par un emploi judicieux de leur fusil, supérieur au nôtre, à compenser l'infériorité de leur artillerie. Mais lourdement accolés les uns aux autres dans une défensive systématique et passive, ils essayaient, quand ils nous

1. Rapport de Regnault de Saint-Jean-d'Angély.

voyaient venir en bondissant, de nous arrêter par quelques décharges précipitées, et n'y réussissant pas ils n'osaient attendre le combat corps à corps, et se débandaient.

L'Empereur fit maréchaux Regnault de Saint-Jean-d'Angély et Mac-Mahon : c'étaient, en effet, avec lui-même, les victorieux de la journée. En outre il fit Mac-Mahon duc de Magenta. Il donna ainsi par sa générosité de récompense des apparences à la légende de dénigrement fabriquée presque aussitôt par ses ennemis. — L'Empereur, dirent-ils, était perdu; Mac-Mahon, prenant sur lui de désobéir à ses instructions, était allé à gauche tandis qu'on l'avait envoyé à droite; il était accouru au canon de détresse de l'Empereur et l'avait sauvé[1].

Quiconque a connu le caractère de Mac-Mahon n'a pas cru un instant à une pareille invention. C'était un chef de corps de la plus haute valeur, mais subordonné jusqu'à l'abnégation, préférant obéir à un ordre absurde qui le dégageait que prendre une initiative raisonnable qui l'eût engagé. Si on lui avait enjoint de se diriger à droite, il n'aurait, par aucune considération, marché à gauche. En réalité il n'a pas suivi une direction autre que celle prescrite par l'Empereur; il

1. Falloux, qui ne néglige aucune occasion de relever une calomnie contre le Prince qui lui avait témoigné tant d'amitié et de confiance, dit dans ses *Mémoires* (t. II, p. 301) : « Il franchit les Alpes et tomba bientôt dans un piège que le général de Mac-Mahon changeait en victoire à Magenta. » Est-il permis d'écrire ainsi l'histoire?

devait aller à Magenta, il y est venu, seulement quelques heures plus tard qu'on n'y comptait. Il n'a pas couru au canon de l'Empereur, c'est l'Empereur qui a marché au sien. Il a déterminé la victoire après l'avoir compromise pendant plusieurs heures, par un retard que, sans l'héroïsme de la Garde, il n'eût pu réparer. « Mon cher général, a dit l'Empereur à Regnault de Saint-Jean-d'Angély, vous avez sauvé l'armée par votre énergie ; sans vous, Dieu sait ce qui serait arrivé[1]. »

Dans l'armée on ne récrimina pas contre Mac-Mahon : en regrettant qu'il n'eût pas concentré dès le début ses divisions, au lieu de laisser entre elles un intervalle trop considérable, on ne retint que le sang-froid et l'impétuosité avec lesquels il les avait ramassées dans sa main avant de les lancer compactes dans cette offensive glorieuse qui emporta les dernières résistances; on reconnaissait qu'après tout il avait déterminé la victoire et qu'un succès moins écrasant à Magenta[2] eût permis aux Autrichiens de

1. Lettre de Regnault de Saint-Jean-d'Angély à sa femme.

2. Wimpffen a beaucoup raconté que Niel avait dit : « Si l'Empereur s'était accordé vingt-quatre heures de réflexion avant de donner ses récompenses, au lieu de nommer le général de Mac-Mahon maréchal et duc de Magenta, il l'aurait fait traduire devant un conseil de guerre pour avoir si mal exécuté ses ordres. » Je demandai au général Lebrun ce qu'il pensait de l'anecdote. Voici ce qu'il m'écrivit : « Ces paroles qu'on prête au maréchal Niel ne sont qu'un mensonge. Rien n'aurait pu les justifier; et eût-il pensé ainsi, à coup sûr le maréchal Niel ne les aurait pas proférées; il était bien trop courtisan pour blâmer ce que l'Empereur avait fait. Quelle autorité que celle de Wimpffen! »

recommencer le lendemain une lutte aussi acharnée et aussi difficile. Ils n'y pensèrent pas, Giulay ordonna l'évacuation de Milan et de Pavie et la retraite vers Lodi et l'Adda.

VI.

Supposons encore Napoléon Ier à la tête de cette armée victorieuse. Il disposait de 110000 hommes dont 63200 n'avaient pas été engagés la veille; Giulay n'avait sous la main, par suite de la retraite de sa droite sur Milan, que 80000 hommes démoralisés et fatigués par la défaite. Dans cette situation est-ce aux ovations de Milan qu'aurait couru le grand capitaine? Se serait-il occupé d'autre chose que d'achever l'armée de Giulay, d'opérer avec toute la sienne la poursuite qui n'avait pas été possible le soir de la victoire, de provoquer une nouvelle rencontre qui eût probablement mis fin à la guerre? Napoléon III n'ordonna aucune poursuite, et Giulay, étonné de n'être pas inquiété, gagne tranquillement l'Adda, tournant de temps en temps la tête pour s'assurer que vraiment il n'est pas suivi. Le 7 au soir il avait mis à l'abri toutes ses troupes, sauf une brigade laissée en arrière-garde à Melegnano.

Dans la journée du 7, les gens du pays informaient notre état-major de la présence de ce corps autrichien à Melegnano. L'Empereur ordonna de le débusquer. Il paraissait naturel de confier l'opération aux corps les plus rappro-

chés, ceux de Niel et de Mac-Mahon; on en chargea le plus éloigné, Baraguay d'Hilliers, bivouaqué à San Pier d'Olmo, au delà de Milan, probablement pour lui fournir l'occasion de se distinguer qu'il n'avait pas eue à Magenta. Mac-Mahon fut placé sous ses ordres et Niel chargé de l'appuyer. Seize brigades furent mises en mouvement contre une!

Baraguay d'Hilliers, parti à quatre heures du matin de San Pier d'Olmo, n'arriva à Melegnano que vers cinq heures du soir, retenu par les encombrements des convois. En route il avait convenu avec Mac-Mahon que son corps, divisé en trois colonnes, attendrait à bonne distance de Melegnano que Mac-Mahon eût gagné par un mouvement tournant la route de Lodi en arrière de la ville, et fermé toute retraite aux Autrichiens. — « Vous verrez qu'il ne m'attendra pas, dit Mac-Mahon à Lebrun; il est trop impatient de faire son coup. »

C'était bien deviner. Le mouvement de Mac-Mahon fut, il est vrai, plus lent à exécuter qu'on ne l'avait cru, le pays était entrecoupé de canaux d'irrigation surplombés de chaussées; une pluie torrentielle tombait; on avait à traverser à gué une rivière. Baraguay n'attendit pas même que ses deux colonnes de flanc fussent en position, ni que son artillerie eût balayé le terrain; il lança sa colonne de centre sur Melegnano barricadé, le long d'une route bordée de deux fossés pleins d'eau. Bazaine et ses zouaves, grâce à des prodiges de dévouement, s'emparèrent de la place,

mais au prix de quels sacrifices ! 951 hommes tués ou blessés. Et cette hécatombe ne servit de rien, car Mac-Mahon n'étant pas encore posté sur la route en arrière, les Autrichiens purent se dérober. Lebrun croit qu'une demi-heure d'attente eût suffi pour que Mac-Mahon fût en position. Dans tous les cas, pourquoi n'avoir pas attendu que les colonnes de flanc fussent en action et que l'artillerie eût balayé le terrain ? L'Empereur sur le triste théâtre de cette sauvagerie recommanda « de ne plus faire de ces tours de force inutilement[1] ». Baraguay d'Hilliers s'était montré là ce qu'il a été partout : d'une intrépidité tenace qui ne reculait devant rien, mais sans souci de la vie de ses hommes, aussi dur aux autres qu'à lui-même [2].

On a essayé d'excuser cette sauvagerie en disant que Baraguay d'Hilliers avait reçu l'ordre d'emporter Melegnano le jour même, et que s'il avait attendu Mac-Mahon il eût été obligé de différer jusqu'au lendemain. Tous les ordres comportent la restriction de bon sens et d'humanité, *dans la limite de ce qui sera possible*, et il n'y avait aucun péril à ce que la brigade autrichienne ne fût expulsée que le lendemain. Le chef présent sur les lieux a seul qualité pour juger de ce qui est ou n'est pas possible ; aucun ordre donné de loin ne saurait lier son initiative à ce sujet.

Le jour même de cette bataille, Napoléon III

1. Fleury, *Mémoires*.

2. Se sentant sur le point de mourir, il envoya à chacun des maréchaux sa carte avec un P. P. C. (pour prendre congé).

et Victor-Emmanuel entraient à Milan au milieu d'une ovation frénétique. Quelques-uns alors se rappelèrent la soirée tragique dans laquelle Charles-Albert, hué parce qu'il avait été malheureux, s'enfuyait pâle et défait, son sabre sous le bras, murmurant d'une voix éteinte par le désespoir : « Quelle journée ! » Les plus pessimistes n'eussent osé prédire qu'un jour viendrait où, l'Empereur malheureux à son tour, les petits Italiens de la triple alliance qui ont succédé aux grands Italiens du *Risorgimento*, n'auraient pas quarante ans après placé la statue de leur libérateur sur une de ces voies triomphales à travers lesquelles il s'avançait le 8 juin 1859 sous des flocons de fleurs.

CHAPITRE IV

MILAN

I

Les préoccupations politiques ressaisirent aussitôt Napoléon III.

Les nouvelles de l'Italie centrale n'étaient pas satisfaisantes : on criait, on manifestait, on ne s'enrôlait pas ; malgré les excitations de Cavour, on ne comprenait pas que, pour justifier leurs plaintes aux yeux de l'Europe, les Italiens devaient apporter à la guerre une coopération énergique. En Toscane surtout, la mollesse était invincible. Le prince Napoléon, arrivé à Florence le 31 mai, y tenait une conduite d'une irréprochable correction[1] ; il n'avait pas tenté de s'immiscer dans les affaires intérieures, ni prononcé un mot, ni fait un acte que les malveillants pussent interpréter comme une manœuvre de prétendant ; bien plus, il soutenait publiquement, au

1. Nicomede Bianchi, t. VIII, p. 95-96. Voir aussi Carlo Tivaroni, *l'Italia degli Italiani*, t. II, p. 97. Chiala, *Lettere di Cavour*, t. III, p. clxviii. — *Dispaccio confidenziale di Villamarina a Cavour*, 13 luglio 1859.

grand déplaisir de Walewski, l'annexion au Piémont. Il tenta de constituer une armée, et peu et mal secondé par le commissaire piémontais Buoncompagni, il n'y réussissait guère. Les Toscans, sauf une petite minorité, acceptaient plus qu'ils ne souhaitaient de devenir indépendants, à condition de ne pas interrompre leur *dolce vivere,* et de n'entendre parler ni d'impositions exceptionnelles, ni de levées. Ils regardèrent avec stupéfaction le Prince quand il réclama un contingent de 30000 hommes. Juste ciel! plutôt rappeler Léopold[1]. On ne put rassembler sous Ulloa que 4000 à 5000 hommes, divisés en deux brigades commandées par un colonel et un lieutenant-colonel, deux batteries d'artillerie et un escadron des guides de 100 chevaux. — « Est-ce pour un pareil résultat, écrivait le Prince à l'Empereur, que la Toscane s'est soulevée au cri de Vive la guerre! et a changé la forme de son gouvernement? »

Ces déboires étaient cependant de bien peu de gravité à côté des menaces européennes grondant de Londres et d'Allemagne.

1. Lambruschini à Ricasoli (28 avril 1859) : « Cher Bettino, on dit que nos troupes devant être envoyées à la guerre on fera une levée extraordinaire des hommes de dix-huit à vingt-cinq ans. Cette résolution inconsidérée ne pourrait être prise ou suggérée que par quelqu'un ne connaissant pas la Toscane et voulant la traiter comme le Piémont : elle aurait pour résultat de faire désirer le retour du Grand-Duc, rendre très odieux le Piémont, abhorrée la cause de l'Italie... J'espère que tu comprends comme moi le dommage et les périls de cette mesure inconsidérée et que tu feras tout le possible afin qu'elle ne soit pas adoptée. » Elle ne le fut pas.

II

Persigny exposait sans réticences l'état d'esprit anglais : « Le public anglais croit que l'Empereur veut recommencer les conquêtes de l'Empire, qu'après l'Italie il attaquera l'Allemagne et enfin l'Angleterre elle-même... Au fond il déteste l'Autriche et fait des vœux ardents pour l'indépendance de l'Italie et pour le développement de la liberté dans le monde. Il ne comprend guère qu'un prince absolu comme l'Empereur puisse s'intéresser de bonne foi au bonheur d'un peuple étranger. Il est enfin disposé à soupçonner l'Empereur de n'avoir qu'un but personnel[1]. »

La reine Victoria était plus animée que son peuple. Que nous aidions le Piémont à se débarrasser de l'invasion autrichienne, elle s'y résignait, pourvu que la guerre fût localisée, et elle expliquait à l'Impératrice ce qu'elle entendait par une guerre localisée : c'était une guerre qui ne dépasserait pas le Tessin ; au delà, commençait la guerre de conquête. Les possessions autrichiennes envahies, elle trouvait tout naturel que l'Allemagne, effrayée de voir un des membres les plus importants de sa confédération en péril, vînt à son secours, et que toute l'Europe s'alarmât de voir mettre en question les traités d'où dépen-

1. De Londres, 6 juin 1859.

dent sa sécurité et son existence[1]. Souveraine absolue, elle se serait déclarée en faveur de l'Autriche dès la proclamation de l'Empereur annonçant qu'il ne localiserait pas la guerre et irait des Alpes à l'Adriatique; elle l'eût fait encore plus au lendemain de Magenta. Mais ses ministres, quoique de son avis, étaient obligés de tenir compte de l'opinion anglaise, et cette opinion n'était pas encore arrivée à un tel degré de défiance et d'animosité qu'elle autorisât son gouvernement à partir en guerre pour maintenir la détestable domination de l'Autriche en Italie. Le cabinet fut obligé de cacher son hostilité sous la neutralité; il la rendit du moins aussi hargneuse qu'il le put. La flotte fut mise sur pied de guerre; des corps de tirailleurs, des milices de volontaires, des compagnies d'artillerie dans les villes maritimes furent organisées.

Malmesbury espérant nous embarrasser, posa à Paris et à Pétersbourg la même interrogation. Existe-t-il une alliance offensive et défensive de la France et de la Russie contre l'Angleterre? Existe-t-il un traité par lequel le Piémont s'engage à céder la Savoie à la France en échange de la Lombardie? — Non, répondirent Walewski et Gortschacow avec une parfaite bonne foi, car il n'existait aucune alliance contre l'Angleterre et ils ignoraient l'un et l'autre le traité secret du 10 décembre 1858 sur Nice et la Savoie; ils auraient pu ajouter, ainsi que le fit en pareille

1. Lettre à l'Impératrice du 25 mai.

occasion Bismarck : « Et si cela était vrai, vous répondrais-je autrement? » Malmesbury devient alors d'une indiscrétion encore plus impertinente, et demande à Gortschacow de lui communiquer le texte des arrangements russes avec la France. Gortschacow se moqua : « Un amant pourrait tout au plus faire une pareille question à sa maîtresse, et ce ne sont pas les termes dans lesquels l'Angleterre est avec la Russie. » Cette malveillance du ministère tory inquiétait fort l'Empereur. Il attendait avec anxiété l'effet des promesses de Kossuth.

III

Des nuages plus sombres encore s'amassaient du côté de l'Allemagne. Nos agents en écrivaient au moins l'équivalent de ce que Persigny mandait de Londres. Surtout dans les petits États si chers à nos diplomates, la haine contre nous touchait à l'exaspération. Personne n'y doutait que l'attaque en Italie, si elle était victorieuse, ne fût le préalable d'une tentative sur le Rhin : il fallait prendre immédiatement parti pour l'Autriche sans condition et ne pas attendre qu'écrasée elle fût dans l'impuissance de contribuer à la défense commune. Le ministre Dalwigk, en prêchant la croisade contre les Français, n'éprouvait qu'un embarras : à qui donnerait-on l'Alsace[1]? On ne

1. Beust, *Mémoires*, t. I, ch. XVIII.

parlait de rien moins que d'une déclaration de guerre immédiate. Malmesbury, informé comme nous, ne voulut pas qu'on comptât sur son appui pour cette démarche prématurée. Il fit savoir à la Diète que *quant à présent* l'Allemagne n'avait pas de motifs plausibles de déclarer la guerre à la France, et que si elle était vraiment assez mal inspirée pour se mêler à la guerre *sitôt que cela* (*at this early stage*), avant qu'il existât vraiment un *casus fœderis*, si, ainsi, elle rendait générale une guerre qu'il était possible de localiser, le gouvernement de Sa Majesté britannique qui, dans les circonstances existantes (*at present, under existing circumstances*), avait résolu de garder une stricte neutralité, ne lui accorderait aucune assistance, et ne protégerait pas ses côtes contre une attaque (2 mai).

Dans cette effervescence martiale et gallophobe parut un opuscule du fondateur du parti socialiste allemand Ferd. Lassalle, intitulé : *La guerre d'Italie et le devoir de la Prusse*, conseillant aussi hardiment au peuple que Bismarck le conseillait au Roi de prendre parti pour l'Italie. « Sa cause, disait-il, n'est pas moins juste parce que son champion est un usurpateur. Le principe des nations libres et indépendantes est la base des revendications de la Démocratie. *La bonne entente entre les deux grands peuples de progrès, les Allemands et les Français*, c'est la condition de laquelle dépend uniquement toute liberté politique, toute civilisation en Europe, toute réalisation des idées morales de l'humanité, tout

développement démocratique. Si nous avions pour roi un autre grand Frédéric, il attaquerait l'Autriche à l'instant et ferait l'unité de l'Allemagne. » Il conseillait de ne pas combattre inutilement le principe des nationalités en Italie, d'en tirer profit en Allemagne en mettant la main sur le Sleswig-Holstein.

Cet opuscule était si fort en opposition avec le courant général qu'il ne fit pas même scandale, si ce n'est parmi les amis de l'auteur, qui se récrièrent contre l'apologie du césarisme prussien. Lassalle s'en tira en écrivant à Marx qu'il avait dit le contraire de sa pensée. Il désirait la guerre entre la Prusse et la France, *il savait de source sûre que le gouvernement prussien y était décidé;* mais une guerre populaire ranimerait le sentiment dynastique au dommage du parti démocratique, au contraire une guerre impopulaire, mal conduite, finalement malheureuse, serait un triomphe pour la cause sociale de Marx[1].

Quelle que fût l'excitation des États moyens de l'Allemagne, elle n'était pas redoutable tant qu'ils seraient réduits à leurs propres forces ; ils ne pouvaient que japper sans mordre. Leur armée se trouvaient dans un état pitoyable, les fusils de l'infanterie remontant pour la plupart à un demi-siècle, l'éducation militaire presque nulle, les troupes, grâce à l'abus des congés, composées moins de soldats que de paysans indisciplinés. Les passions allemandes ne deviendraient dangereuses que si la Prusse les secondait. Les libé-

1. Ernest Seillières, *Ferd. Lassalle,* ch. vii.

raux prussiens n'étaient pas à ce diapason de fureur. Bien que redoutant nos ambitions, peu tendres à l'Autriche, blâmant sa mauvaise administration, son ingérence dans l'Italie centrale, ils ne croyaient pas que l'intérêt allemand exigeât son maintien en Lombardie; l'intérêt allemand ne commençait qu'au Mincio. Le régent de Prusse pensait comme les libéraux sur la défense du Mincio; comme eux il admettait la nécessité d'abandonner les traités particuliers avec les princes italiens, d'opérer des réformes en Italie; mais moins accommodant sur la perte de la Lombardie, il considérait comme un intérêt de l'Allemagne et par conséquent de la Prusse, de la conserver à l'Autriche. De même que pendant la guerre de Crimée on a accusé son frère de ne pas savoir ce qu'il voulait, on lui a reproché ses indécisions pendant la guerre d'Italie. Il n'en a eu aucune. Dès le premier moment il fut décidé à exiger de l'Autriche des réformes et l'abandon des traités particuliers, à imposer à la France, même par les armes, le respect des circonscriptions territoriales de 1815. Et il entendait remplir cette mission allemande de par son autorité propre de roi de Prusse, non comme délégué de la Confédération[1]. Le chef de son

1. Schleinitz à Werther (14 juin 1859) : « Nous voulons que la guerre qui a éclaté en Italie ne conduise pas à un renversement de l'ordre des choses existant; nous voulons, au contraire, obtenir *le maintien des possessions territoriales de l'Autriche en Italie telles qu'elles ont été fixées par les traités de 1815 et rétablir la paix sur cette base*, rien ne nous fera dévier de ces réclamations. » — *Circulaire de Schleinitz aux agents*

ministère, le prince Antoine de Hohenzollern, animé des passions des petits États, l'excitait contre nous, bien que cela ne fût pas nécessaire. Au contraire le ministre des affaires étrangères Schleinitz le suivait à regret, s'efforçant de retenir, de différer. Bismarck se déclarait opposé à cette politique contre la France : de Pétersbourg, où on l'avait relégué, il représentait que l'Autriche était l'ennemi inévitable, prochain, avec lequel il faudrait se mesurer bientôt *ferro et igne ;* qu'il fallait assister avec satisfaction à son effondrement et ne pas l'empêcher. Mais son opinion alors ne comptait pas.

Le Régent, par plusieurs raisons, ne découvrit pas tout d'abord le dessein auquel il s'était fermement arrêté. Il voulait attendre pour attaquer que l'Empereur, engagé à fond en Italie, ne pût lui opposer sur le Rhin qu'une résistance disproportionnée. Il l'a raconté lui-même : en juin 1860, le roi Max de Bavière lui ayant dit que ses lenteurs pendant cette guerre lui avaient beaucoup nui et qu'on avait cru qu'il temporisait à dessein pour laisser l'Autriche subir des défaites, il avait

prussiens (24 juin 1859) : « Dans le cours des ouvertures réciproques que se sont faites les deux gouvernements, le nôtre a répété d'une manière catégorique que l'intention de la Prusse était d'agir pour le maintien des possessions de l'Autriche en Italie et qu'on se conduirait en conséquence dès que ces possessions seraient sérieusement menacées. — Même circulaire : « Nous ne pouvons *nous dissimuler qu'en suivant la politique que nous indiquons, la Prusse ne puisse cependant se mettre dans le cas d'avoir la guerre avec la France.* »

répondu : « Quand alors ton armée était-elle prête à marcher? — En juillet. — Le prince Frédéric de Wurtemberg, poursuivit le Régent, m'a dit la même chose. Que serait-il donc arrivé si nous avions marché en avril? Nous avons temporisé pour ne pas attirer dès le commencement la principale armée française sur le sol allemand[1]. »

Une autre considération l'arrêta. En avril, révélant ses dispositions belliqueuses, il avait ordonné la mobilisation de trois corps d'armée et de toute la cavalerie de ligne et proposé à la Diète de mettre sur pied de guerre trois corps fédéraux, puis toute l'armée. La mobilisation prussienne s'était mal faite, avait indiqué de graves lacunes, les mêmes que celles qui paralysaient nos mouvements, par exemple l'inexistence d'un train formé, et une imperfection que nous ne connaissions pas, l'inaptitude d'une portion de cette armée, la landwehr, à tout service sérieux. « L'attitude politique de la Prusse fut influencée de la manière la plus fâcheuse par l'insuffisance de son armée[2]. »

Enfin le langage de la Russie était une autre raison de ne pas précipiter les décisions. Aucune guerre contre la France n'est possible à la Prusse quand elle se sent à dos la Russie hostile ou seulement incertaine. Or le cabinet de Pétersbourg ne dissimulait pas ses sentiments aussi favorables pour nous que contraires à l'Autriche. François-Joseph avait cherché à ré-

1. Sybel, t. II, p. 365.
2. Roon, *Mémoires*, t. I, p. 353.

tablir les anciennes relations en envoyant un diplomate, le comte Karolyi, avec une lettre autographe. Le Tsar l'avait reçu sans empressement et Gortschacow catégoriquement rebuté. François-Joseph tenta plus encore : Buol, aussi odieux à Pétersbourg que Gortschacow à Vienne, avait été sacrifié et remplacé par Rechberg, président de la Diète, contre lequel la Russie ne nourrissait aucun ressentiment (13 mai). Cette concession à laquelle on avait cru le Tsar très sensible ne l'adoucit pas et on s'en aperçut au langage de Gortschacow. « Le temps de la politique de sentiment était passé, la Russie entendait conserver sa liberté d'action ; elle garderait la neutralité, à moins que l'Allemagne ne s'engageât dans la cause de l'Autriche, sur des données conjecturales contre lesquelles elle avait obtenu déjà plus d'une garantie ; dans ce cas la Russie croirait de son devoir de s'opposer à toute immixion qui eût eu nécessairement pour effet un embrasement général et d'incommensurables calamités[1]. »

Toutefois ces motifs de temporisation perdaient chaque jour de leur force ; la mobilisation s'opérait mal, mais elle s'opérait, et quand elle serait terminée, elle fournirait, en dehors de la landwehr, une excellente armée, commandée par des officiers d'élite ; chaque jour il devenait certain que la Russie ne serait pas en état, le voulût-elle, d'appuyer ses avis par des actes;

1. Note de Budberg, ambassadeur de Russie à Berlin à Schleinitz, 3 mai 1859.

elle n'avait pas réussi à réaliser un emprunt de 300 millions, il s'en fallait de beaucoup qu'elle eût réparé ses plaies récentes ; enfin l'opposition du ministère anglais à une initiative prussienne paraissait conjurée.

Les meneurs de la Diète avaient mal reçu les conseils de modération de Malmesbury ; l'un des plus remuants, Beust, ministre de Saxe, s'était rendu à Londres pour obtenir mieux. Vite convaincu que si le ministère sortait en quoi que ce fût de la plus stricte neutralité il perdrait aussitôt son pouvoir précaire, il avait vu non moins clairement que tant que l'agitation allemande paraîtrait dirigée contre la liberté italienne, elle ne trouverait aucune sympathie dans l'opinion anglaise, qu'il fallait la transformer en une manifestation contre la tyrannie napoléonienne, détourner les regards du Mincio et les reporter sur le Rhin. Il se borna à demander que, sans sortir de la neutralité, le cabinet ne décourageât pas le déploiement de la Prusse. On le lui accorda. L'ambassadeur prussien à Londres Bernstorff fit savoir à Berlin que l'Angleterre verrait sans déplaisir et sans opposition une initiative plus décidée [1]. La suggestion germa dans l'esprit du Régent : le lendemain de Magenta il décrète la mobilisation de trois autres corps d'armée. Antoine de Hohenzollern l'annonce, le 8 juin à Roon, commandant de la 16e division à Dusseldorff, en termes

1. Beust à Falkenstein, 5, 7 et 10 mai 1859.

significatifs : « Pour vous tout seul, cette importante nouvelle *qui marquera notre entrée dans le développement historique du drame*[1]. »

IV

La double préoccupation qui hantait l'esprit de l'Empereur se retrouve dans la proclamation que, de Milan, il adressa aux Italiens :

« La fortune de la guerre me conduit aujourd'hui dans la capitale de la Lombardie ; je viens vous dire pourquoi j'y suis. Lorsque l'Autriche attaqua injustement le Piémont, je résolus de soutenir mon allié le roi de Sardaigne, l'honneur et les intérêts de la France m'en faisant un devoir. Vos ennemis, qui sont les miens, ont tenté de diminuer la sympathie universelle qu'il y avait en Europe pour votre cause, en faisant croire que je ne faisais la guerre que par ambition personnelle ou pour agrandir le territoire de la France. S'il y a des hommes qui ne comprennent pas leur époque, je ne suis pas du nombre. Dans l'état éclairé de l'opinion publique, on est plus grand aujourd'hui par l'influence morale qu'on exerce que par des conquêtes stériles, et cette influence morale, je la recherche avec orgueil en contribuant à rendre libre une des plus belles parties de l'Europe. Votre accueil m'a déjà prouvé que vous m'avez compris. Je

1. Roon, *Mémoires*, t. I, p. 348.

ne viens pas ici avec un système préconçu pour déposséder les souverains ni *pour vous imposer ma volonté;* mon armée ne s'occupera que de deux choses : combattre vos ennemis et maintenir l'ordre intérieur; *elle ne mettra aucun obstacle à la libre manifestation de vos vœux légitimes.* La Providence favorise quelquefois les peuples comme les individus en leur donnant l'occasion de grandir tout à coup; mais c'est à la condition qu'ils sachent en profiter. Profitez donc de la fortune qui s'offre à vous. Votre désir d'indépendance si longtemps exprimé, si longtemps déçu, se réalisera si vous vous en montrez dignes. Unissez-vous donc dans un seul but, l'affranchissement de votre pays. Organisez-vous militairement, volez sous les drapeaux du roi Victor-Emmanuel, qui vous a déjà si noblement montré la voie de l'honneur. Souvenez-vous que sans discipline il n'y a pas d'armée; et animés du feu sacré de la patrie, ne soyez aujourd'hui que soldats, demain vous serez citoyens libres d'un grand pays. » — Cette proclamation s'adressait à l'hostilité des Allemands pour la conjurer, à la mollesse des Italiens pour l'exciter. Elle n'obtint de succès d'aucun côté. Les Italiens ne se firent pas soldats[1] et les Allemands ne se calmèrent pas.

1. « Toute l'Italie, la Lombardie comprise, confiante dans la puissance des deux armées libératrices, ménageait ses forces, ne croyant pas à la nécessité d'appuis vigoureux, comme si elle craignait de les gaspiller. » Tivaroni, *L'Italia degli Italiani*, t. II, p. 58.

Enfin, au moment de quitter Milan pour Gorgonzola, l'Empereur reçut d'Angleterre une nouvelle réconfortante. Le ministère tory avait été renversé par une majorité de dix voix. Comment cet événement heureux s'était-il produit? Dans quelles circonstances? Quels allaient être les successeurs de Derby? Il l'ignorait. Du moins il était certain que le ministère nouveau ne saurait être pire que le précédent, surtout si, selon toutes les probabilités, Palmerston en était le chef.

CHAPITRE V

SOLFERINO

I

Giulay, en conséquence de l'abandon de la ligne du Pô, avait évacué Plaisance et les Légations; il ne se maintint pas sur l'Adda, il se retira sans s'arrêter, avec ordre et très habilement, jusqu'à la Chiese (16 juin). Il se préparait à y livrer une nouvelle bataille quand, averti d'une disgrâce imminente, il la devança et donna sa démission. Il n'avait plus l'autorité morale qui permet le commandement.

L'empereur François-Joseph constitua deux armées, l'une sous Wimpffen[1], l'autre sous Schlick; il prit le commandement supérieur avec le feld-zeugmeister Hess comme chef d'état-major (17 et 18 juin). Son chef d'état-major lui proposait de recommencer ce qui en 1849 réussit à Radetzky dont il avait été l'aide de camp : abandonner la ligne du Mincio, se retrancher derrière celle de l'Adige, dans le quadrilatère, y

1. Sans relation avec le nôtre si ce n'est de nom.

attirer l'ennemi, et, après l'avoir battu dans une bataille défensive, reprendre l'offensive. Le général Schlick, soutenu vivement par le général Ramming, jugeait préférable de se maintenir derrière la Chiese sur la ligne de Lonato-Castiglione, et d'y tenter encore la fortune des armes sur les hauteurs de Castiglione.

Après d'interminables va-et-vient d'opinion, le plan de Hess fut adopté, et l'armée se reporta sur la rive gauche du Mincio (20 juin) par huit ponts sur un front de 40 kilomètres. Aussitôt cette retraite exécutée, on la déplore ; on regrette l'abandon des belles positions de la Chiese, et l'on décide de les reprendre, de repasser sur la rive droite du Mincio (23 juin). Ainsi toujours ordres, contre-ordres.

Le 24, les corps autrichiens établis de nouveau sur la rive droite du Mincio devaient s'ébranler à 9 heures, après le repas du matin pour réoccuper la ligne Lonato-Castiglione-Carpendolo.

II

Les perplexités de Napoléon III égalaient celles des Autrichiens. Le contact avec l'ennemi perdu après Melegnano, il ne restait évidemment qu'à marcher vers le Mincio à tout hasard. Le choix était entre les routes du Nord et celles du Sud. Comme c'était en manœuvrant par sa gauche et en débordant la droite autrichienne

qu'il avait réussi à surprendre le passage du Tessin et à forcer Magenta, il résolut de continuer à opérer par le Nord; il s'assurait ainsi la facilité de surveiller les débouchés des Alpes, de profiter d'un chemin de fer, de demeurer en communication avec les grands centres du nord de la Lombardie.

Urban, rappelé après Magenta, avait laissé le champ libre à Garibaldi, qui prit avec des hâbleries triomphantes ce que l'Autrichien lui abandonnait; mais son apparent succès ne servait de rien à l'armée, car il ne se conformait pas aux ordres de l'état-major et n'envoyait aucune information. On lui expédia le vigoureux Cialdini: tous les deux essayeraient de déboucher vers la haute Adige. Le 5e corps, dont la présence en Toscane devenait inutile depuis que les Autrichiens avaient évacué les Légations, fut rappelé: il inquiéterait l'ennemi à sa gauche, vers Mantoue.

On alla ainsi devant soi, serrés les uns contre les autres, en ordre de bataille, prêts à se soutenir, mais aussi se gênant, s'affamant, quoique le pays fût riche, s'arrêtant à tout instant pour attendre les vivres et laisser s'écouler les longs et interminables convois, parcourant un peu moins de neuf kilomètres par jour, alors que dans la même saison et sous la même chaleur Bonaparte en faisait vingt-cinq. On séjourna trois jours à Brescia (18, 19, 20). On y reçut d'importantes nouvelles de l'Italie centrale et de l'Allemagne.

L'évacuation des Autrichiens avait été suivie de la révolution à Modène, Parme, Bologne, Ravenne, Forli, Ancône, Pérouse (du 12 au 16 juin). Le même scénario se déroulait partout, car il avait été arrangé d'avance à Turin : les princes s'en vont; un gouvernement provisoire préparé dans l'ombre les remplace, proclame l'annexion au Piémont; Victor-Emmanuel ne l'accepte pas, mais envoie un commissaire exercer en son nom la dictature pendant la guerre, à Modène Farini, à Bologne Massimo d'Azeglio. En Allemagne, la mobilisation de trois nouveaux corps d'armée, décidée le 8 juin, était officielle depuis le 15.

De Brescia, l'Empereur vint s'établir à Montechiaro après avoir franchi la Chiese. Les soucis politiques cheminaient avec lui.

Les troupes du Pape n'avaient pas osé affronter Bologne, mais elles avaient réduit Pérouse (20 juin). Les dures exigences du combat auxquelles elles n'avaient pu se soustraire, grossies, dénaturées, étaient présentées comme des cruautés atroces et sans exemple. Des volontaires réunis en Toscane sous Mezzacapo se dirigeaient vers la Cattolica et faisaient mine de reprendre Pérouse. Une députation bolonaise arrivait au camp offrir la dictature à Victor-Emmanuel. L'Empereur la reçut sévèrement : « Si les Bolonais, dit-il, avaient pris les armes contre les Autrichiens, le cas eût été autre; mais vous avez pris les armes contre qui? contre le Pape. Je ne suis pas venu en Italie pour priver le Pape de ses possessions. » — Il ne con-

sentit pas à l'établissement de la dictature du Roi, ni à quoi que ce fût qui ressemblât à une solution de la question territoriale réservée à la paix ; il ne permit que l'envoi d'un commissaire pour garantir la tranquillité et organiser les forces militaires. Il exigea en outre la promesse de ne tenter ou favoriser aucune entreprise contre les Marches ou l'Ombrie. Cavour, l'organisateur de tous ces mouvements spontanés, s'y engagea[1].

Simultanément, l'Impératrice annonçait que l'armée prussienne se concentrait à Coblentz et à Cologne, que les forces restées en France ne suffiraient pas à repousser l'invasion ; dans les termes les plus pressants, elle suppliait l'Empereur de conclure la paix ou de renvoyer en France une portion de l'armée.

Le jour de l'arrivée de cette lettre (23 juin), Victor-Emmanuel avait invité l'Empereur à déjeuner. Ils allèrent d'abord visiter les positions et galopèrent de droite et de gauche ; au moment de rentrer l'Empereur congédia sa suite et pria le Roi de monter seul avec lui sur une petite colline d'où l'on pourrait mieux embrasser le pays. Quelques pas faits, il arrêta son cheval, Victor-Emmanuel en fit autant ; l'Empereur tira de sa poche la lettre de l'Impératrice, la lut tout

1. Cavour à La Marmora, 6 juillet 1859 : « Je crois que nous avons fini de nous mettre d'accord avec l'Empereur sur la question romaine. Il veut laisser les Marches au Pape et lui soustraire la Romagne. C'est ce qui résulte évidemment des dépêches qu'il a adressées à Walewski et à moi. L'arrangement me paraît acceptable. »

haut; le roi atterré l'écouta en silence, puis tous deux redescendirent pensifs, sans se dire une parole.

Cette scène n'avait eu pour témoin que le chef d'état-major Della Rocca, amené comme guide et qui, peu éloigné, entendit la lecture, tant l'Empereur la fit à voix accentuée. A déjeuner, un de ses voisins lui dit : « Eh bien, général, que va-t-il arriver? — J'ai été assez bon prophète jusqu'ici, je le serai encore en affirmant qu'il n'y n'y aura plus de bataille sur la rive droite du Mincio. » L'Empereur, qui avait l'ouïe très fine, quoique séparé du général par la largeur de la table, l'entendit et, jouant sur le mot *droite du Mincio*, s'écria : « Belle prophétie, en vérité! Comment y aurait-il encore une bataille sur la rive droite, puisqu'il n'y a plus d'ennemis? »

Entre Victor-Emmanuel et Napoléon III, il ne fut plus question de la lettre, ils ne s'entretinrent que des dispositions à prendre le lendemain.

III

L'armée reçut l'ordre d'occuper la ligne Lonato-Castiglione-Carpendolo, sur les positions Pozzolengo, Solferino, Giudizolo, d'où les Autrichiens devaient le même jour s'ébranler vers la ligne que les Français allaient quitter. Il était inévitable que l'on se heurtât en route.

Le terrain sur lequel on devait forcément se

SOLFÉRINO

Lac de Garde
Adige Fl.
VÉRONE
Pte S. Marco
Desenzano
Lonato
Rivoltella
Castelnuovo
Calcinato
Peschiera
Esenta
San Martino
Rho
Montechiaro
Pozzolengo
Salionze
Madona della Scoperta
Morambano
Custozza
Castiglione
Solferino
Carpenedolo
Cavriana
Valleggio
Villafranca
Mezzane
Medole
Visano
Guidizzolo
Volta
Castel-Goffredo
Mincio R.
Chiese R.
Roverbella
Goito
MANTOUE
Oglio R.
Marcaria
Mincio R.
Po Fl.
Borgofôrte
Passage de la Chiese
Piémontais à Ponte San Marco
1er et 2e Corps à Montechiaro
La Garde à Montechiaro
4e à Mezzane ancien pont de bateaux
3e vis à vis de Visano.
Echelle
Kil. 10 8 6 4 2 0 10 20 K.

rencontrer, situé entre le sud du lac de Garde, le Mincio et la Chiese, se divise en trois zones différentes. A gauche, en regardant le Mincio, entre le lac de Garde et les hauteurs de Solferino, des collines et monticules confus, sur un desquels San Martino[1]. Au centre Solferino, sa vieille tour la *Spia d'Italia*, et plus en avant, après une dépression du terrain, Cavriana s'avançant comme un promontoire. A droite, une vaste plaine en partie coupée de cultures, de canaux, rizières, prairies, ormeaux, mûriers, sauf une lande d'une lieue carrée, le Campo di Medole; dans cette plaine, les villages de Medole, Giudizolo, Rebecco, Castel Goffredo.

38 000 Piémontais devaient s'avancer à gauche contre les 25 000 hommes et les 84 pièces de Benedek. Au centre, Baraguay d'Hilliers, Mac-Mahon, la Garde, 52 000 hommes, devaient rencontrer les 50 000 de Stadion, Clam-Gallas et Zobel. A droite, les 32 000 hommes de Canrobert et Niel auraient affaire aux 49 000 de Schwarzemberg, Schaffgotsche et Veigl.

De deux heures à quatre heures du matin, nos quatre colonnes se mettent en mouvement; elles ne tardent pas à rencontrer des détachements ennemis; sur toute la ligne, de petits engagements deviennent vite de sérieuses mêlées : Canrobert prend Castel Goffredo, Niel Medole, Mac-Mahon Casa Nuova, Baraguay d'Hilliers le mont Fenile. De tous les corps, des messagers sont expédiés au quartier général, à Montechiaro. L'État-major assistait, dans la petite église du

village, aux obsèques d'un aide de camp de l'Empereur, le général de Cotte, frappé l'avant-veille d'un coup d'apoplexie; chacun sort précipitamment.

L'Empereur avait déjà fait communiquer à Canrobert l'avertissement vague envoyé par un notable d'Assola qu'un voiturier avait vu un corps autrichien, jugé fort de 20000 à 30000 hommes, sortir de Mantoue; il l'avait invité à bien faire observer le côté indiqué. Aussitôt averti des rencontres avec les Autrichiens, il ordonne à l'infanterie de la Garde d'accélérer son mouvement sur Castiglione et à la cavalerie, qui ne devait se mettre en route qu'à neuf heures, de partir le plus tôt possible; lui-même gagne en voiture Castiglione et monte sur le clocher (7 h. 30).

La logique ne permettait pas d'admettre qu'après avoir laissé notre armée passer tranquillement la Chiese et s'emparer sans coup férir de sa rive gauche et des magnifiques positions qui la dominent, les Autrichiens vinssent livrer la bataille, le Mincio à dos, dans une situation bien moins avantageuse que celle qu'ils occupaient peu de jours auparavant. Aussi la plupart des officiers inclinaient-ils à penser qu'on n'avait devant soi que des reconnaissances. « Vous vous trompez, dit l'Empereur, c'est une bataille générale. » Il descend, et, suivi de deux officiers, galope vers Mac-Mahon, lui donne ses instructions, puis va vers Baraguay d'Hilliers, sur le mont Fenile. De là il embrasse toute l'étendue du champ de ba-

taille. A gauche les Piémontais sont en train de reculer devant Benedek, maître de San Martino ; à droite, Niel se maintient difficilement contre de furieuses attaques, et Canrobert regarde vers Mantoue si les Autrichiens arrivent. Au centre, Baraguay d'Hilliers, qui, comme à Melegnano, avait débuté en jetant ses troupes sur des positions crénelées, réparait sa bévue en faisant abattre par le canon les murs du cimetière de Solferino. Alors l'Empereur, réveillé de l'espèce de léthargie d'initiative dans laquelle il était engourdi depuis Palestro, se retrouve l'homme de guerre supérieur des premiers jours de la campagne. D'un coup d'œil prompt et sûr, il juge que c'est à Solferino et à Cavriana que se décidera le sort de la journée, que c'est en perçant le centre des Autrichiens qu'on les obligera à replier leurs ailes, et que cette tactique ne réussira que si, entre nos deux corps de la plaine et ceux destinés à escalader Solferino et Cavriana, ne subsiste aucune fissure par laquelle l'ennemi puisse nous couper pendant que nous nous efforçons de le couper lui-même. S'emparer de Solferino et de Cavriana, veiller à ce qu'aucune attaque ne réussisse à séparer les deux corps de la droite, tels sont les deux buts que l'Empereur poursuivra avec une imperturbable sûreté de vue pendant toute la journée.

Rien n'est plus délicat pour un général en chef que de choisir l'heure de lancer sa réserve. C'est un moment très court et très difficile à saisir : trop tôt on se désarme, trop tard cela ne

sert plus. D'excellents juges ont pensé que Napoléon Ier lui-même s'y était parfois trompé, et qu'ainsi à la Moskowa il avait eu tort de ne pas faire donner sa Garde. Napoléon III, quoique la bataille ne fût qu'en son commencement, n'hésite pas à y jeter sa réserve tout entière. Il envoie les voltigeurs de sa Garde (Camou) à Baraguay d'Hilliers pour enlever Solferino; la cavalerie (Morris) à Mac-Mahon pour boucher l'intervalle qu'il a aperçu entre lui et Niel; et enfin, estimant que Canrobert regarde trop vers Mantoue, il lui ordonne par son aide de camp Clermont-Tonnerre d'appuyer Niel. Chacun ainsi bien engagé, il suit avec une lorgnette les péripéties de la lutte, son état-major rangé en demi-cercle à quelques pas derrière lui. Tout à coup une balle siffle et frappe au poitrail le cheval du docteur Larrey, qui ne s'en aperçoit pas. L'Empereur se retourne : « Larrey, dit-il, descendez, votre cheval tombe. » Puis, sans se mouvoir d'un pas, il reprend sa lorgnette et continue à observer le champ de bataille[1].

1. Le peintre Yvon avait représenté cet épisode caractéristique dans son esquisse du tableau de la bataille. Cela mettait trop en relief le brave Larrey. De bons camarades obtinrent que l'épisode fût supprimé, sous prétexte que cela offusquait l'Empereur placé en avant. En me racontant ce fait, dans ce cabinet de la rue de Lille où rayonnait comme une flamme le portrait du Premier Consul dans son costume rouge, Larrey me montra l'esquisse du tableau de Gros : *Bonaparte et les Pestiférés de Jaffa.* Bonaparte y est représenté prenant dans ses bras un pestiféré. C'est en effet ce qui s'était passé. On estima que cette attitude n'était pas assez imposante, et à la vérité de l'esquisse, on substitua la pose fausse

Les ordres de l'Empereur s'exécutent avec précision, impétuosité, succès. Baraguay d'Hilliers se raidit encore plus que de coutume, Mac-Mahon se surpasse, Niel se révèle, Lebœuf se multiplie. Solferino est emporté par Forey, Bazaine et Camou, trois héros. Mellinet se dirige sur Cavriana ; Camou, son inférieur en grade, qui le précède, vient se placer derrière lui. « Non, lui répond Mellinet, je vous suivrai ; vous étiez là avant moi. » La Motterouge, l'indomptable, prend le mont Fontana ; Lebœuf, dont l'artillerie est partout l'âme invincible du combat, fait hisser des canons sur les pentes abruptes, et porte le dernier coup ; Cavriana succombe.

Les Autrichiens, superbes de valeur, ne se découragent pas et essayent de reprendre, à gauche sur Victor-Emmanuel et à droite sur Niel, la victoire qui leur a échappé au centre. Selon leur coutume les Piémontais se battent en vaillants, mais ils s'engagent mal ; quoique plus nombreux que les Autrichiens, ils sont toujours en moindre nombre sur les points d'attaque. Benedek repousse vigoureusement leurs avant-gardes des hauteurs de la Madonna della Scoperta et de San Martino, et s'il ne s'était pas cru obligé de subordonner son mouvement à celui du centre, il les eût poursuivis jusqu'à Lonato. L'Autrichien Wimpffen est moins heureux

et théâtrale du Bonaparte touchant solennellement de la main un des pestiférés. Ni l'histoire ni Bonaparte ne me semblent avoir gagné à cet arrangement, pas plus que Napoléon III à la suppression de l'épisode du cheval de Larrey.

contre Niel. Il ne réussit pas à le débusquer de la Casa Nuova mais l'oblige à des efforts violents. Si à ce moment Canrobert avait cessé de regarder du côté de Mantoue, si au lieu d'envoyer parcimonieusement au secours, à neuf heures et demie, la brigage Jeannin, à midi et demi la brigade Trochu, il fût accouru tout entier au premier appel, notre victoire eût été plus rapide, moins chèrement achetée, plus complète[1]. Cependant son intervention, quoique tardive, fut efficace.

A cinq heures la déroute autrichienne était aussi complète à droite qu'au centre, et l'Empereur François-Joseph donnait l'ordre de la retraite. Le ciel se mit alors de la partie : un effroyable cyclone de vent, d'eau, d'éclairs, de tonnerre, de poussière, de pierres s'éleva du lac de Garde et fondit sur le champ de bataille, déracinant les arbres, saccageant les cultures, soulevant les hommes sur les chevaux; on ne distingue rien à dix pas. Sauf les Autrichiens qui en profitèrent pour accélérer leur retraite, chacun demeura immobile où il était, l'Empereur au mont Fontana, trempé jusqu'aux os.

1. Dira-t-on qu'il était lié par un ordre? A six heures du matin l'Empereur avait attiré sa vigilance du côté de Mantoue, mais c'était un avis et non un ordre. En admettant que ce fût un ordre il aurait été modifié par un second ; le maréchal restait libre de juger, d'après les circonstances, celui auquel il devait accorder le plus. Or les appels de Niel se succédaient sans répit, et personne ne se montrait du côté de Mantoue ; une menace en fût-elle enfin venue, il aurait eu le temps, après une victoire qui ne l'eût pas épuisé, de recevoir les survenants.

La tourmente calmée (5 heures et demie), les Piémontais qui noblement voulaient aussi être victorieux, resserrent, sous La Marmora, leurs colonnes disséminées et reviennent à la charge[1]. Benedek, ayant reçu l'ordre de suivre la retraite générale, rompt cette fois devant eux; ils le poussent, le pressent, le suivent, bordent San Martino de leurs quatre divisions, menacent son flanc de gauche et même ses derrières. Benedek voit sa retraite compromise s'il ne retient pas cette poussée impétueuse; il s'arrête, se retourne, se met en personne à la tête de ses colonnes et les conduit en avant, la baïonnette basse, sous une grêle de projectiles. Les Piémontais, à ce choc inattendu, abandonnent les positions conquises. Benedek eut grand'peine à retenir ses troupes victorieuses et à les ramener en arrière. Il se retira tranquillement malgré un semblant de poursuite de Fanti, emmenant quatre cents prisonniers et n'en laissant aucun, mais à cause des difficultés du terrain, il abandonna les cinq pièces qui avaient tiré jusqu'au dernier moment pour couvrir sa marche en échelons. Les Piémontais s'établirent sans obstacle à San Martino[2].

1. Il ne peut y avoir aucun doute sur l'heure de la dernière offensive des Piémontais. Ils reconnaissent qu'elle n'eut lieu qu'après l'orage. Or, de l'aveu général, l'orage éclata entre cinq heures et cinq heures et demie.

2. Compte rendu de l'état-major autrichien, confirmé par le récit de l'état-major prussien. Le compte rendu de l'état-major français indique aussi que le succès définitif des Piémontais est dû à la nécessité où se trouva Benedek victorieux de suivre la retraite générale ordonnée à quatre heures et en pleine exécution à partir de cinq heures.

Quoique constamment battus par Benedek, dont cette journée créa la renommée, les Piémontais n'en ont pas moins le droit de se placer parmi les victorieux. S'ils n'eussent point, par leur acharnement intrépide qu'aucun échec ne découragea, retenu Benedek devant eux, il se serait joint aux défenseurs de Solferino et de Cavriana, et notre victoire eût été bien plus difficile. Il est puéril d'imaginer deux batailles distinctes, celle de Solferino et celle de San Martino : San Martino n'a été que l'épisode final de la bataille générale.

IV

Napoléon fut le premier qui sut tirer parti d'une victoire autant que l'obtenir. Une poursuite le soir de Solferino eût produit d'immenses résultats. La route de Volta était encombrée de blessés, de bagages, d'équipages, le tout se précipitant dans un inexprimable désordre; avec quelque célérité on les eût devancés au pont de Valeggio. On ne pouvait, il est vrai, demander quoi que ce fût aux troupes de Baraguay d'Hilliers, de Mac-Mahon, de la Garde, exténuées, et Mac-Mahon était dans le vrai, alors qu'aux interrogations de l'Empereur, il répondait que l'infanterie n'avait pas mangé depuis le matin, que la plupart des sacs avaient été déposés à terre au moment des différentes attaques, et que ses soldats seraient incapables de soutenir les trois divisions de cavalerie si on les lançait après l'ennemi. Mais le

corps de Canrobert, dont la plus grande partie n'avait pas été engagée, aurait été un soutien plus que suffisant de la poursuite.

Il serait injuste de prononcer que l'Empereur ne *sut* pas tirer parti de sa victoire, il ne le *voulut* pas. L'acharnement de la poursuite suppose une haine vigoureuse et le désir d'anéantir l'adversaire vaincu. Or l'aversion toute politique du défenseur des nationalités contre la nation de la conquête n'était pas une haine vigoureuse, et loin de songer à anéantir les Autrichiens, l'Empereur avait déjà dans son esprit de traiter la paix avec eux. Entré dans la maison de Cavriana que lui abandonnait François-Joseph, il s'assit devant une table, triste, fatigué, la tête appuyée sur ses mains. Il resta quelque temps ainsi, pensif, au milieu de son état-major immobile et muet, puis il se leva et dit : « La journée est terminée. »

Les alliés avaient 2313 tués, 12 102 blessés et 2 776 disparus. Les Autrichiens, 2 886 tués, 10 634 blessés et 9 990 disparus. Le contingent des Piémontais cette fois était considérable et attestait leur bravoure : 691 tués, 3 572 blessés, 1 258 disparus. Au total, dans les deux armées, tant tués, blessés que disparus : 39 501, sur 246 000 combattants [1].

Niel fut fait maréchal de France. Si le nouveau maréchal eût demandé à être créé duc de Solferino, Napoléon III aurait pu lui répondre ce que dit son oncle à Soult sollicitant le titre de duc

1. Les chiffres des effectifs varient de quelques mille dans ses diverses relations. J'ai pris la moyenne.

d'Austerlitz : « Ah ! monsieur le maréchal, laissez-moi au moins celle-là. »

La poursuite dont les effets eussent été foudroyants le soir de la bataille, aurait été très efficace encore le lendemain. L'eussions-nous voulu, nous aurions dû y renoncer faute de vivres suffisants[1]; toutes les voitures du pays ayant été réquisitionnées par l'ennemi, celles de l'administration française suffisaient à peine au transport des blessés.

Ce stationnement n'était pas compris par l'armée. Il en résulta une sorte d'énervement d'imagination qui se traduisit le 25 par une de ces paniques que les meilleures troupes éprouvent parfois et dont les plus célèbres sont celle qui précéda Austerlitz et celle qui suivit Wagram. Des cavaliers envoyés en reconnaissance apercevant quelques fuyards autrichiens encore

1. Le républicain Edmond Texier, dans un article du *Siècle*, dit : « On a été tout surpris à Paris qu'immédiatement après la victoire de Solferino on n'eût pas traversé le Mincio. Je me serais promené sur le boulevard, le 26 juin, au moment où est parvenue la nouvelle de la bataille, que j'aurais probablement été fort étonné, moi aussi, de l'apparente inaction de l'armée victorieuse; mais comme je vois comment les choses se passent ici, il m'est impossible de partager l'étonnement des stratèges de Tortoni. La difficulté de nourrir une armée de 150 000 hommes n'est pas mince. Les convois ne pouvant précéder l'armée dans un pays occupé par l'ennemi, il résulte que si cette armée se fût lancée le 24 au soir à la poursuite des Autrichiens derrière le Mincio, elle serait restée sans vivres pendant quatre ou cinq jours. L'armée française aurait traversé le Mincio trois jours plutôt, mais il est certain qu'elle *serait littéralement morte de faim trois jours après.* »

en deçà du fleuve, se figurèrent que ces fuyards opéraient un retour offensif. Ils partent au galop, entraînant la brigade tout entière, et deux mille chevaux se précipitent à travers le camp; les soldats se réunissent en désordre, courent aux armes; des artilleurs coupent les traits de leurs canons et les abandonnent; les conducteurs de voitures d'ambulance se sauvent en jetant les malheureux blessés sur les routes, et parmi eux le général Auger, commandant l'artillerie, blessé la veille, qui en mourut. Dans les camps l'ordre fut promptement rétabli, mais les cavaliers s'enfuirent jusqu'à Brescia : sur toute leur route, les populations, croyant à à notre désastre, remplaçaient les drapeaux français par les drapeaux autrichiens!

Le 25 juin au matin, Benedek proposa à François-Joseph la reprise immédiate du combat : « Les Français, disait-il, ont subi d'aussi grandes pertes que nous et disposent de moins de troupes en réserve. » François-Joseph répondit les larmes aux yeux : « Plutôt perdre une province que d'assister encore une fois à un aussi cruel spectacle. » — Il s'était retiré derrière l'Adige, sur la ligne de Vérone à Legnano, son quartier général à Vérone. De son côté l'Empereur avait ordonné le 27 l'investissement de Peschiera avec l'équipage sarde et un autre de 12 rayé de notre armée. Le 1er juillet il mettait fin au long stationnement que l'armée comprenait si peu et la faisait passer sur la rive gauche du Mincio, le quartier général à Valeggio.

CHAPITRE VI

A VALEGGIO

I

L'Empereur paraît d'abord ne songer qu'à la continuation de la guerre. Il appelle de France une nouvelle division qui ira soutenir Garibaldi et Cialdini chargés de surveiller les défilés des Alpes et d'opérer vers la Valteline. Il presse l'arrivée de son parc de siège, ordonne à la flotte, maîtresse de Lossini, de préparer l'attaque de Venise, et envoie le nouveau général de division Wimpffen prendre le commandement des troupes de débarquement. Il hâte la marche du 5e corps qui rejoint le 3 juillet à Goïto, couvert de plus de poussière que de gloire. Ce corps aurait-il pu, en faisant diligence, participer à la bataille de Solferino? On l'a prétendu. Néanmoins, quoique absent il fut utile en retenant, par l'inquiétude qu'il donnait, un corps autrichien sur le bas Adige.

Malgré ces préparatifs, l'Empereur en réalité s'occupait de la paix à conclure et non de la guerre à poursuivre. Les nouvelles politiques continuaient à l'obséder. Celles d'Angleterre,

en partie favorables, Kossuth les apporta lui-même. Reçu avec une affectueuse considération par l'Empereur pendant une heure, quoique le roi Victor-Emmanuel attendît dans l'antichambre, il lui expliqua comment il avait rempli ses promesses. Il avait enflammé l'opinion anglaise par des discours à Londres, à Manchester, à Bradford et à Glascow, puis à défaut de Cobden, alors en Amérique, il avait prié un membre du parlement pour Northampton, Gilpin, de s'entendre avec Palmerston. Gilpin, d'accord avec Bright, avait offert le concours de son parti pour renverser le ministère tory et constituer un nouveau ministère aux conditions suivantes : le cabinet serait mis en minorité sur une question de politique extérieure; Palmerston, Russell et les autres membres désignés du ministère écriraient chacun une lettre à Gilpin par laquelle ils s'obligeraient à prendre pour principe la neutralité absolue de l'Angleterre, non seulement tant que la guerre se bornerait à l'Italie, mais aussi dans le cas où elle serait portée sur les rivages du Danube et de la Theiss; en garantie de l'exécution de ces arrangements, deux membres du parti de Manchester entreraient dans le cabinet. Palmerston accepta, il déposa avec John Russell et trois de leurs collègues, entre les mains de Gilpin, les lettres exigées; le manuscrit original fut remis à Kossuth avec autorisation de le communiquer à l'Empereur. Deux ministères furent promis à Cobden et à Milner Gibson. Ces engagements

avaient été tenus après la chute de Derby : Palmerston était premier ministre, John Russell ministre des Affaires étrangères, Milner Gibson dans le cabinet, et, Gilpin était fait secrétaire parlementaire du Poor law Board. Kossuth mit entre les mains de l'Empereur les lettres des nouveaux ministres. Il lui donna l'assurance que loin de s'opposer à l'expulsion totale de l'Autriche, ils ne faciliteraient aucune paix qui ne la consacrerait pas. John Russell avait expédié à Berlin une dépêche menaçante contre les mesures belliqueuses de la Prusse et Palmerston donné à d'Azeglio, l'ambassadeur italien, les promesses les plus rassurantes.

Tout cela était vrai. Par malheur les Anglais accueillent si aisément les suppositions les plus saugrenues sur les peuples étrangers et surtout sur nous, qu'à moins d'un engagement synallagmatique formel, on n'est jamais en sécurité complète avec aucun de leurs ministères. Une de ces bourrasques de crédulité, car je ne puis supposer une préméditation infernale, faillit paralyser la bonne volonté de Palmerston. Tout à coup, les personnages les plus graves, les plus vénérables par l'âge ou par l'expérience ou par la sagacité, les lords Ellemborough, Howden, Hardwicke, et le plus considérable d'eux tous, Lyndhurst, avertirent la Chambre des lords (1er et 5 juillet) que d'après les renseignements les plus sûrs le peuple français entier désirait une invasion, y rêvait nuit et jour, non pour conquérir l'Angleterre, mais pour l'humilier et la deshériter du

privilège d'être parmi les nations la seule dont le sol fût inviolé; pas une veuve française qui ne fût prête à donner son dernier fils, pas un mendiant son dernier sou pour se procurer cette immense béatitude; les Français construisaient à Brest des steamers pouvant contenir 2 500 hommes; une flotte de débarquement était en préparation; le dernier ambassadeur de France était allé se promener à Portland, pourquoi? évidemment pour reconnaître les fortifications. On pouvait se réveiller un matin avec une armée sur le sol anglais; il fallait armer, construire des vaisseaux, réunir des milices. On se serait cru dans une maison de fous. La moindre réflexion démontrait que si, en effet, le peuple français et son Empereur étaient possédés de la frénésie de souiller le sol vierge d'Albion, ils n'auraient pas choisi le moment où, le principal de leurs forces engagé contre l'Autriche, ils étaient menacés d'avoir la Prusse et l'Allemagne sur les bras; ils se seraient passé cette fantaisie deux ans plus tôt, alors que l'Angleterre, paralysée par la révolte des Indes, eux avaient au contraire la libre disposition de leur armée et de leur flotte. Lord Brougham, qui nous connaissait bien, vivant une partie de l'année à Cannes, affirma, il est vrai, qu'aucun acte de l'Empereur n'exciterait une plus grande indignation parmi toutes les classes du peuple français qu'une guerre avec l'Angleterre; néanmoins il se crut obligé, lui aussi, de demander une augmentation des forces de terre et de mer.

Sir Ch. Napier exprima à la Chambre des communes le désir qu'on y entendît des discours pareils à ceux qui avaient retenti dans la Chambre des lords. Il ne tarda pas à être satisfait. Graham, Horseman et autres dénoncèrent l'invasion préparée ostensiblement et demandèrent des armements. Dans les deux Chambres, les membres du gouvernement, Granville et Russell, essayèrent de calmer ces appréhensions folles et de montrer le péril de suppositions aussi injurieuses et aussi gratuites contre un peuple et un gouvernement amis. Les effarés ne consentirent pas à être rassurés; ils annoncèrent qu'à la session close, ils répandraient leurs alarmes dans les populations par des meetings. Qui pouvait prévoir ce qui arriverait? L'opinion ne s'enflammerait-elle pas? Alors il n'y aurait plus aucun fond à faire sur le bon vouloir de Palmerston. Les ministres anglais ne résistent pas à une passion publique, et s'ils le tentent ils sont culbutés.

L'Empereur avait donc raison, malgré les assurances encourageantes, d'ailleurs platoniques, apportées par Kossuth, de ne pas se croire en sécurité complète du côté de l'Angleterre.

II

Les rumeurs d'Allemagne devenaient fort alarmantes. Les conseils et les remontrances de John Russell n'arrêtaient pas le Régent, très

tenace dès qu'il avait adopté un parti, et qui, s'il n'était plus d'accord avec le nouveau ministère anglais, continuait à l'être avec les sentiments intimes de la Reine. Il organisait ouvertement cette manœuvre diplomatique de la dernière heure par laquelle tout agresseur habile se déguise en bon apôtre obligé de se battre malgré lui : il s'armait, il est vrai, mais sans aucune intention agressive ; il était prêt à seconder les vœux légitimes des populations italiennes pourvu que l'Autriche gardât Venise et reprît Milan ; il demandait qu'on l'aidât dans une médiation qui ne s'armait que pour obtenir la paix. — A qui adressait-il cette ouverture ? A Palmerston et à Gortschacow, qui, l'un et l'autre (il ne l'ignorait pas), avaient adopté le programme de l'Empereur : *libre des Alpes à l'Adriatique*. Il était donc assuré qu'une médiation à trois ne s'organiserait pas, et il ne la proposait que pour se donner le droit de dire à ceux qui n'auraient pas voulu l'admettre : « J'en suis bien fâché ; je suis obligé d'exécuter seul ce que vous ne voulez pas faire avec moi et de défendre seul les droits de l'Allemagne, puisque vous refusez de les sauvegarder en ma compagnie. » — Ce qu'il avait prévu arriva. Le cabinet anglais refusa net la médiation : « Le temps n'en était pas venu puisque l'Autriche n'était pas rejetée hors de l'Italie. » Gortschacow, pour retarder l'agression de la Prusse, ne répondit pas non ; il demanda sur quelles bases on s'engagerait et quelles étaient les dispositions des puissances

belligérantes : sous une forme dilatoire, c'était aussi un refus.

La Prusse avait donc le prétexte qu'elle s'était assuré pour agir seule. Elle y était prête. La mobilisation des deux tiers de l'armée était finie, le reste de l'armée sur le pied de guerre en état d'être également mobilisé, les transports par chemins de fer réglés, tout le matériel roulant réuni aux points d'assemblement vers lesquels les troupes étaient dirigées, et l'on sait que dans le système prussien la concentration doit immédiatement aboutir à l'action. 250 000 Prussiens allaient être rassemblés sur le Rhin; le Régent demandait en outre à la Diète de placer deux corps fédéraux sous son commandement direct sans être astreint à recevoir les instructions de la Diète et à subir la surveillance des dix-sept commissaires fédéraux. Les petits États maugréèrent un peu contre cette mainmise militaire sur la Confédération : « C'est fort désagréable, écrivait l'envoyé de Saxe à son gouvernement, mais ce désagrément ne sera que momentané. Une fois la guerre finie, les princes allemands se jetteront de nouveau dans les bras de François-Joseph qui les aidera à se tirer des griffes de la Prusse. » Et ils étaient décidés à voter la proposition prussienne, ce qui aurait porté les forces d'attaque du Régent à près de 400 000 hommes[1].

1. Lettre de Moltke de juillet 1859 à son frère Adolphe. — *Campagne d'Italie*, par la division historique de l'état-major prussien.

Le vote de la Diète obtenu, la procédure eût été très simple : on aurait sommé Napoléon III, en termes polis, d'évacuer la Vénétie et la Lombardie; à son refus on aurait passé notre frontière dégarnie, sans que l'Empereur eût l'espérance, comme il l'avait eue au commencement de la guerre, d'une diversion de la Russie. « Alors, dit Sybel, se serait ouverte une perspective étendue de victoires pour les armes allemandes, même sans le concours des armes fédérales et autrichiennes. »

Ces renseignements arrivaient à l'Empereur concordants, quoique venus de côtés bien divers. Ils étaient dans les rapports de tous nos agents, notamment de Bourée, envoyé en mission secrète en Allemagne, dans les lettres pressantes de l'Impératrice, de Walewski, du roi Jérôme; ils venaient surtout de Russie. Ni Gortschacow, ni le Tsar ne s'étaient (quoi qu'on en ait dit) refroidis pour nous. Malgré ses sentiments conservateurs, Gortschacow déclarait au prince Szechenyi que « si l'Autriche parvenait à jeter l'Allemagne sur la France et la forçait ainsi à user de toutes les armes (allusion à l'insurrection hongroise) et à sortir du caractère régulier qu'on avait mis jusqu'alors tant de soin à conserver à la guerre, la Russie, tout en le voyant avec douleur, n'aurait rien à dire et rejetterait toute la responsabilité sur ceux qui auraient forcé l'Empereur à recourir à ces moyens désespérés[1] ».

1. De Montebello, 25 juin 1859.

Malheureusement la Russie, incapable alors d'une action guerrière, n'avait à notre service que des conseils à la Prusse de plus en plus inécoutés et des informations qu'elle ne nous ménageait pas. Gortschacow écrivait à Paris à Kisselew (23 juin) : « L'attitude expectante de la Prusse ne tient qu'à un fil. La majorité du Conseil, le Prince régent en tête, penche pour une solution belliqueuse... Au nom de notre Auguste Maître, je dois donc vous engager à prier très instamment M. le comte Walewski de demander à l'Empereur des Français si Sa Majesté croit le moment opportun pour des pourparlers pacifiques. Du reste, quelles que soient les déterminations de l'Empereur des Français, notre Auguste Maître, *fidèle à l'entente intime,* ne fera aucune démarche à moins qu'elle n'ait le consentement de l'Empereur Napoléon. » — « Ne vous fiez pas, faisait dire Gortschacow à l'Empereur, aux déclarations rassurantes de la Prusse : elle sera entraînée jusqu'au bout comme elle n'a cessé de l'être depuis le commencement; son intention est de porter une armée sur le Rhin et une autre sur le Mein. Si vous voulez éviter la terrible extrémité d'une guerre avec l'Allemagne, qui embraserait bientôt l'Europe entière, hâtez-vous de négocier[1]. » Le Tsar envoya un de ses aides de camp, Schouwalow, porteur d'une lettre autographe dans laquelle il insistait sur ces informations et ces conseils[2].

1. *Idem.*

2. Parti de Pétersbourg en passant par Paris, il arriva à Valeggio le 4 juillet.

Palmerston, pourtant, semblait ne pas s'inquiéter des dispositions de la Prusse. En transmettant ses appréciations optimistes constamment contredites par tous les autres rapports, Persigny ajoutait : « Cette opinion n'est point partagée ici par le parti allemand ; à l'air satisfait et affairé des membres des légations allemandes et autrichiennes et de tous les personnages politiques connus par leur partialité pour l'Autriche, il est évident, comme rien dans les mouvements militaires n'autorise tant de satisfaction, qu'elle ne peut et ne doit provenir que de l'espérance d'être bientôt soutenu par l'Allemagne[1]. »

C'est donc une vérité historique aujourd'hui hors de toute contestation que continuer la guerre après le passage du Mincio et les premières excursions dans le Tyrol c'était amener en peu de jours les hostilités sur le Rhin[2]. Comment les historiens italiens ont-ils pu le nier après la déclaration maintes fois répétée du gouvernement

1. Dépêche du 23 juin 1859.

2. Les historiens allemands le constatent. Voici ce que dit un des plus célèbres, Henri de Treitschke, dans son Essai sur Cavour : « Plus que toute autre raison prévalut le péril qui menaçait du Nord. La Prusse se disposait à suivre une impulsion généreuse mais profondément impolitique ; épouvanté de l'accroissement démesuré de l'influence française, plein de fraternelle miséricorde pour l'allié de 1813, le prince régent était prêt à prendre les armes pour les traités de 1815... Avec les réserves mal organisées de la France, l'Empereur n'était pas en état de soutenir avec probabilité de succès une attaque de l'Allemagne. Mais Cavour, que la longue inertie de la Prusse avait habitué à n'en pas estimer suffisamment la puissance, ne voulut pas accorder son juste poids à la raison déterminante du traité de Villafranca. »

prussien « qu'il allait poursuivre une médiation armée »? En tous temps une médiation armée a été considérée comme une déclaration de guerre conditionnelle. Aux témoignages des faits s'ajoute d'ailleurs celui des hommes.

Le Régent, dans un ordre du jour à ses troupes (18 juillet), s'est vanté de son dessein : « Le danger qui menaçait alors est passé maintenant. *Tandis que vous étiez en route pour vous rendre dans les positions assignées*, les puissances belligérantes ont subitement conclu la paix. Par *nos mouvements en avant*, nous avons démontré notre ferme résolution *de garder intactes les frontières, des contrées de l'Allemagne quel qu'eût été le sort des armes.* » Bismarck, plus tard, a confirmé cet aveu : « Lors de la guerre d'Italie, a-t-il dit dans son célèbre discours du 6 février 1888, il ne s'en fallut que de l'épaisseur d'un cheveu que nous fussions entraînés dans une grande guerre européenne de coalition. Nous en vînmes jusqu'à la mobilisation ; oui, *très certainement nous aurions marché, si la paix de Villafranca n'eût pas été conclue.* » Il renouvelle la même affirmation dans ses mémoires[1] : « Sous l'influence de sa femme et du parti du *Wochenblatt*, le Régent, en 1859, *fut sur le point de prendre part à la guerre d'Italie.* S'il l'avait fait, la guerre, d'austro-française qu'elle était, serait devenue franco-prussienne sur le Rhin[1]. » L'état-major prussien dans son étude de la campagne d'Italie, rédigée

1. T. Ier, p. 315.

par Moltke, n'est pas moins explicite que le Régent et que Bismarck : « La courte durée de la campagne si inopinément terminée *a bientôt déjoué pour nous la perspective d'une participation à la guerre*[1]. »

III

L'état-major de l'Empereur était las de la guerre : il souffrait de la chaleur, des mauvais logements, de l'ennui ; il ne cachait pas son impatience de fuir l'atmosphère enflammée de cette vallée du Mincio, véritable enfer où l'on ne respirait que du feu et des mouches, son ardeur martiale se réveillait au jour du combat, mais la perspective des sièges le navrait. Quelques-uns, comme Fleury, devenaient philosophes : « Ces boucheries ne sont plus de notre temps ; et pourquoi? On a bien de la peine à regarder comme ennemis les Autrichiens et encore plus de peine à considérer comme ami le peuple dégénéré que nous venons de délivrer de l'esclavage. Le bonheur de l'Italie, qui ne veut pas être heureuse, l'agrandissement d'un roi qui a peine à se considérer comme notre obligé, ne valent pas le sanglant sacrifice imposé à l'armée. » Supposant l'Empe-

1. Nos historiens accordent à tort à cette étude une autorité infaillible, car, malgré son mérite, elle abonde en renseignements inexacts et, sous son apparence d'impartialité, elle témoigne une constante malveillance à nos généraux et à nos soldats ; elle ne peut faire autorité qu'en ce qui concerne la Prusse.

reur tel qu'il était lui-même, il le représentait, dans sa correspondance, comme indécis, fatigué, dégoûté de la guerre et ne cherchant qu'un biais pour traiter. Par sa femme il pressait Walewski de frapper un grand coup, de faire proposer par l'Angleterre, la Prusse et la Russie l'armistice ou un projet de médiation : l'armée avait conquis assez de gloire et de renom; il fallait s'arrêter[1]. — Dans cette campagne pacifique qu'il poursuivait ouvertement à Paris et par insinuations auprès de l'Empereur, il eut un auxiliaire bien inattendu, le gendre de Victor-Emmanuel. Il l'avait vu arriver avec terreur; se rappelant avec quelle ardeur il poussa à la guerre, il redoutait qu'il ne s'opposât non moins violemment à une paix prématurée. Quelle ne fut pas sa surprise de le retrouver pacifique, avec l'impatience et l'impétuosité qu'il apportait à toutes ses opinions[2]. La chaleur l'excédait, il était mécontent des Toscans, des Hongrois, il entrevoyait les plus sombres complications; on venait d'obtenir une belle victoire, il n'y avait qu'à rentrer à Paris et à traiter.

L'Empereur était-il aussi las, aussi découragé, aussi indécis que le supposait son aide de camp? Fatigué, il l'était moins qu'aucun de ses officiers, on ne l'avait jamais vu aussi dispos. Sans doute, au soir ou au lendemain de ses victoires, il

1. Fleury, *Souvenirs*, p. 61, 77, 92, 107.

2. Fleury, p. 93, 99. Klapka écrivait à Kossuth le 13 juillet 1859 : « C'est surtout le prince Napoléon qui a voulu la paix. »

n'avait pu, malgré son habitude de se dominer, cacher une vive impression de douleur. Ainsi à Magenta une civière passe devant lui, portant un soldat, les jambes cachées par sa capote grise, une plaie saignante au bras : « Sire, votre main ! » s'écrie le malheureux ; l'Empereur met sa main dans celle du moribond, dont le visage s'illumine, et il détourne la tête pour cacher son trouble ; plus loin il aperçoit sur un brancard le corps d'Espinasse : « Pauvre Espinasse ! » murmure-t-il la voix étouffée. A Solferino il lui échappa plusieurs fois : « Les pauvres gens ! les pauvres gens ! quelle horrible chose que la guerre ! » — La veille d'Austerlitz, à la suite de sa visite aux bivouacs, où il avait été accueilli par des acclamations frénétiques, le premier Empereur se trouvant seul dans la mauvaise cabane de paille sans toit que lui avaient faite ses grenadiers, pensa au grand nombre de ces braves qui voyaient la lumière pour la dernière fois. « Au mal que cela me fait, dit-il, je sens que ce sont véritablement mes enfants ; et je me reproche quelquefois ce sentiment parce que je crains qu'il ne finisse par me rendre inhabile à faire la guerre. » — Et le lendemain, après avoir visité les blessés, il s'écriait : « Le cœur saigne. » Est-il surprenant que sur son premier champ de bataille, Napoléon III eût ressenti les émotions auxquelles son oncle n'échappait pas après tant de combats ?

Il éprouvait en outre des contrariétés de diverses natures : l'apathie invincible des Italiens l'avait déçu, l'indiscipline du roi de Sar-

daigne l'avait contrarié, la facilité des Lombards à reprendre, sur l'apparence d'une défaite, les couleurs autrichiennes l'avait froissé, la persistance à lui prêter, en Toscane et à Naples, des velléités dynastiques imaginaires l'avait blessé, l'outrecuidance à ne tenir aucun compte de ses convenances et à ne le considérer que comme un instrument dont on se sert et dont on se moque l'avait choqué. Il avait eu grand'peine à empêcher l'annexion immédiate de la Toscane, et avait dû subir la dictature du Roi dans les Romagnes soulevées, ce qui lui donnait l'air d'être venu autant pour dépouiller le Pape que pour affranchir l'Italie. Enfin, depuis qu'il exerçait ce commandement des armées qu'il avait tant désiré, il en sentait les écrasantes responsabilités et les hasards terribles. Toutefois aucune de ces considérations, quoiqu'elles ne fussent pas *petites*, comme on a affecté de le prétendre, ne lui sembla déterminante. Les considérations personnelles ne l'entraînaient guère et il ne reculait pas à se mesurer avec les obstacles qui n'étaient pas insurmontables. La vue claire des dangers imminents de la France et de l'Italie fut la raison véritable, la raison principale, sinon unique, qui l'arrêta court et le disposa à la paix.

Il n'y avait aucune illusion à se faire sur les conséquences de l'entrée en scène de l'Allemagne sur le Rhin. Le ministre de la Guerre, Randon, exposait qu'il pouvait encore disposer pour protéger notre frontière nord-est d'une artillerie respectable et d'une cavalerie nombreuse, mais

qu'il manquait d'infanterie, et il sollicitait l'autorisation, ce qui ne s'était jamais fait, d'appeler la garde nationale mobile, conformément à la loi de 1831. Nous n'aurions, au premier choc de l'invasion germanique, opposé que 120 000 hommes au plus, ce qui eût été insuffisant quoiqu'ils fussent commandés par le vainqueur de Malakoff. Il eût fallu, en toute hâte, ramener par les voies rapides notre armée d'Italie au secours de la frontière menacée. Serait-elle arrivée à temps pour nous tirer de péril? C'est douteux, vu l'insuffisance de votre réseau ferré; mais ce qui n'est pas douteux c'est que le Piémont, laissé seul aux prises avec les Autrichiens au moins doubles en forces, eût été anéanti.

Dans ces conditions, quel était des deux alliés le plus intéressé à une paix quelconque et immédiate? N'était-ce pas le Piémont? C'est pourquoi, indépendamment des raisons personnelles auxquelles il n'était pas insensible, le prince Napoléon, absolument dévoué à son beau-père et à l'Italie, conseilla de finir la guerre aussi fiévreusement qu'il avait poussé à la commencer; c'est pourquoi Victor-Emmanuel ne fit aucune objection, n'opposa aucune résistance et crut même inutile de consulter Cavour. Il était à coup sûr dépité de cet arrêt à mi-route, mais l'Empereur ne l'était pas moins. A quoi eût conduit de s'obstiner contre la force des choses? Ne valait-il pas mieux s'arrêter en emportant la Lombardie que d'être rejeté, la baïonnette aux reins et les mains vides, jusqu'à Turin?

CHAPITRE VII

LES PRÉLIMINAIRES DE VILLAFRANCA

I

Vouloir la paix ne suffisait pas, comment l'obtenir? Le prince Napoléon proposait une démarche directe auprès de la Prusse : ce n'était ni sûr ni digne. L'Empereur préféra s'adresser à son *ami* Palmerston. Il lui fit demander par Persigny (4-5 juillet) s'il ne consentirait pas à intervenir entre les belligérants, sur les bases suivantes : 1° la Lombardie, Plaisance et Carrare, à la Sardaigne ; — 2° Modène et la Vénétie érigées en États indépendants sous un archiduc ; — 3° les Légations organisées en royauté laïque ; — 4° la Toscane, soit à la grande-duchesse de Parme, soit au grand-duc héritier ; — 5° une confédération de tous les États italiens sans exception ; — 6° un congrès pour réorganiser l'Italie d'après les principes ci-dessus et en tenant compte des droits acquis et des vœux des populations. Il chargea en outre Walewski de communiquer confidentiellement à Berlin et à Pétersbourg ces bases de négociation. A Berlin, Moustier devait

même demander au Prince Régent d'insister par télégraphe auprès de François-Joseph pour qu'il acceptât les conditions qui seules pourraient assurer le rétablissement de la paix.

Le ministère Derby eût trouvé ces conditions excessives : — La Sardaigne, aurait-il répondu, comme son ambassadeur Cowley, ne mérite rien, rien que la réprobation de l'Europe, car c'est elle qui a été la cause de la guerre. — Au contraire, Palmerston et Russell les estimèrent insuffisantes : ce n'était pas la peine d'avoir ébranlé l'Europe, d'être descendu en Italie avec tant de fracas et d'y laisser l'Autriche presque aussi puissante qu'auparavant ; toute paix qui n'aboutirait pas à une expulsion totale ne serait qu'une trêve. « Ce que l'Empereur propose, dit Palmerston, ce n'est pas l'Italie rendue à elle-même, mais l'Italie vendue à l'Autriche. » Cependant, ne voulant pas blesser son ami impérial, il consentit à transmettre les propositions à Vienne, sans les accompagner d'aucune approbation.

Instruit par le télégraphe des dispositions de Palmerston, l'Empereur comprit qu'il n'avait rien à en attendre. Le temps pressait. Pour arrêter la Prusse au plus tôt, avant qu'elle eût accompli les pas décisifs, il résolut de demander un armistice à l'empereur François-Joseph. Pendant ce délai, il se rendrait compte de l'accueil fait à ses propositions par les cabinets de Berlin et de Pétersbourg.

II

Le 6 juillet, il avait fait une reconnaissance sur les hauteurs de Somma Campagna et prescrit une prise d'armes générale pour le lendemain, voulant sans doute masquer ses dispositions intimes et ne pas laisser croire aux Autrichiens qu'il était aux abois. A la fin de la journée, à six heures et demie, ne s'étant confié qu'au maréchal Vaillant, il expédia à Vérone le général Fleury, porteur d'une lettre autographe. Cette lettre était l'équivalent de celle adressée par son oncle, le soir de Marengo, à un autre empereur d'Autriche : « C'est sur le champ de bataille, au milieu des souffrances d'une multitude de blessés et environné de 15 000 cadavres, que je conjure Votre Majesté d'écouter la voix de l'humanité. » Napoléon III demandait un armistice. Son messager Fleury allait là défendre sa propre opinion, et on était sûr qu'il ajouterait une chaleur toute particulière à sa grâce d'insinuation persuasive. A son arrivée à Vérone, François-Joseph, déjà couché, se leva et le reçut aussitôt. La lecture de la lettre l'émut. « Mais, mon cher général, c'est une très grave chose que vous m'apportez là; je ne saurais vous répondre tout de suite; veuillez attendre jusqu'à demain matin huit heures; j'ai besoin de me recueillir. — Je suis aux ordres de Votre Majesté, répondit Fleury. » Toutefois, avant de se retirer, il exposa les rai-

sons qui militaient en faveur d'une suspension d'armes, et glissant adroitement une menace sous une information, il dit : « Quelle que soit la décision de Votre Majesté, elle me permettra de lui dire combien il est urgent que cette réponse soit prompte, lorsqu'Elle saura ce qu'Elle ignore peut-être, que la flotte française occupe en ce moment l'île de Lossini ; qu'au premier signal vont commencer les attaques sur le littoral de la Vénétie ; qu'un corps expéditionnaire de 4 000 hommes, sous les ordres de Wimpffen, a rejoint l'amiral Romain Desfossés. — En effet, dit l'Empereur, je viens d'apprendre l'occupation de Lossini, mais je n'ai rien reçu d'officiel des cours et je veux réfléchir ; demain matin, je vous donnerai ma réponse. » Le lendemain matin, vers huit heures, François-Joseph le fit demander et lui donna lecture de cette réponse. Il acceptait l'armistice et priait Napoléon III de fixer le lieu où les conditions de la paix pourraient être discutées. Sur la table même de François-Joseph, Fleury télégraphia alors à l'amiral Desfossés de suspendre l'attaque qui devait avoir lieu le lendemain.

A onze heures et demie, l'armée, déployée tout entière, selon les dispositions ordonnées la veille, aperçut dans un nuage de poussière la voiture qui ramenait de Vérone l'ambassadeur de paix. La rumeur de ce qui allait se passer se répandit ; un sentiment de surprise et de regret se manifesta parmi les troupes, dont la santé physique était, en général, aussi excellente que le moral.

L'Empereur sentit qu'il devait s'expliquer avec ses lieutenants. Il les réunit à dîner; après le repas, il les emmena dans le jardin. La première opération indiquée par la situation des deux armées était le siège de Vérone. « Où en est l'arrivage du matériel ? demanda-t-il à Lebœuf et à Niel. — Cet arrivage, répondirent-ils, s'effectue aussi vite que possible, mais la plupart des canons rayés étaient au rayage au moment de la formation de l'armée; il faut attendre encore pour que cet équipage soit en mesure de commencer le siège. — Mais combien de temps durerait le siège? — D'après nos premières études sur la place, nous estimons quarante-cinq jours. — Quarante-cinq jours, c'est bien long devant l'attitude hostile de l'Allemagne! » Et l'Empereur fit connaître ses dispositions à négocier plutôt que de continuer une guerre qui deviendrait peut-être impossible à localiser. Quelques observations furent présentées, surtout par le maréchal Niel. L'Empereur n'engagea pas une discussion générale, il prit à part chacun de ses officiers et aux raisons qu'il supposait de nature à agir sur chacun d'eux, il ajouta la communication de la lettre récente du ministre de la Guerre touchant la nécessité d'appeler la garde mobile, ressource extrême à laquelle il ne voulait pas recourir.

Le 8 juillet, à la suite d'une longue conférence entre les commissaires des trois puissances, l'armistice fut établi jusqu'au 15 août. « Il ne s'agit, dit le *Moniteur*, que d'une trêve entre les belligérants qui, tout en laissant le champ libre aux

négociations, ne saurait faire prévoir dès à présent la fin de la guerre. »

Le lendemain arrivèrent les réponses de Pétersbourg et de Berlin sur la négociation dont Palmerston avait été prié. Gortschacow ne faisait aucune objection[1]. Rechberg mandait à Palmerston que les propositions transmises étaient entièrement inadmissibles[2]. Le Régent refusait de les appuyer : « Il était très touché de la preuve de confiance que lui donnait l'Empereur, mais c'était chose trop grave que de conseiller à l'Autriche d'abandonner une province encore entre ses mains ; pour lui donner ce conseil, il faudrait avoir une connaissance plus exacte de son état financier et militaire et pouvoir discuter les raisons d'un si grand sacrifice ; en tout cas, on ne pouvait traiter ce sujet par le télégraphe[3]. »

L'Empereur se trouvait ainsi acculé à la nécessité ou d'accepter la lutte sur le Rhin avec l'Allemagne entière, ou de s'arranger tout de suite sur le Mincio avec l'empereur d'Autriche. Or on ne pouvait espérer de François-Joseph aucun arran-

1. Gortschacow à Kisselew, 7 juillet 1859.

2. « Piccadilly, 10 juillet 1859. — Mon cher Persigny, Lord John me mande que depuis ma visite à Richmond il a reçu un billet d'Apponyi, en réponse à la communication faite mercredi par suite de votre *memorandum* de ce jour. Le comte de Rechberg le charge de vous dire que les propositions mentionnées dans votre *memorandum* sont entièrement inadmissibles. Cela étant, nous différons notre décision jusqu'à ce que nous ayons consulté nos collègues demain. Ces propositions sont-elles faites par l'Empereur seul ou de concert avec la Sardaigne? Mille amitiés. — PALMERSTON. »

3. Dépêche de Moustier du 11 juillet 1859.

gement qui impliquerait l'abandon de la Vénétie. Napoléon III n'étant pas de ceux qui, s'étant donné un but, se refusent aux conditions sans lesquelles on ne l'atteindra pas, demanda à François-Joseph une conférence, avec le parti pris de ne pas insister sur l'indépendance de la Vénétie, même sous un archiduc, et de réduire ses exigences à la cession de la Lombardie.

Les chances de François-Joseph étaient meilleures que les nôtres; son armée, plus nombreuse, s'appuyait à des forteresses redoutables et l'Allemagne marchait sur le Rhin. Mais à quel prix ce concours? le Régent refusait de devenir un allié, voulait rester un médiateur indépendant; tranchant de son autorité propre et à son profit le dualisme fédéral, il se constituait l'unique représentant de la puissance allemande au dehors et au dedans, et réclamait de la Diète le commandement absolu des contingents fédéraux. La sagesse eût été de dévorer l'affront, et des réserves de principes discrètement présentées, de profiter du secours, de se relever, sauf à reprendre plus tard ce qu'on avait extorqué. Heureusement François-Joseph n'eut pas ce sens politique supérieur; il se piqua, se cabra, en vint à éprouver plus d'antipathie contre la Prusse, qui s'apprêtait à le secourir à ses conditions, que contre les alliés qui travaillaient à le dépouiller sans conditions. Il ne put se résigner à voir la Prusse se hisser, même momentanément, à la tête de l'Allemagne. Blessé dans son orgueil, il préféra sacrifier une province que sa prépondé-

rance fédérale. Il fit protester à la Diète contre la prétention prussienne de conduire les contingents fédéraux sans s'astreindre aux règles consacrées (6 juillet), et il accepta l'entrevue que l'Empereur lui proposait à Villafranca pour traiter de la paix.

L'Empereur tenait Victor-Emmanuel au courant de ses démarches; ni l'un ni l'autre n'en instruisaient Cavour. Il apprit l'armistice par une dépêche télégraphiée. Du reste, depuis le commencement de la guerre, on l'avait comme mis à l'écart, on ne le consultait pas sur les décisions stratégiques, même quand elles touchaient à la politique; on ne l'informait pas des mouvements arrêtés, on le tenait au courant par de rares bulletins. Il adressa des remontrances amères au major général, qui n'en fit aucun cas. Il était exaspéré : « On me prend donc pour un simple commis dont on se défie!... » S'il n'avait pas jugé coupable de se retirer au milieu d'une guerre, il eût donné sa démission. L'annonce des négociations pacifiques tourna son exaspération au délire. Il accourt au quartier général, à Monzambano (10 juillet). Que dit-il? On sait seulement qu'il s'emporta à de telles irrévérences que Victor-Emmanuel, ne se contenant plus, se leva, lui tourna le dos et sortit.

Cavour se rabattit sur Della Rocca, et il reprenait de plus fort ses jérémiades quand survient le prince Napoléon. Alors il entre en fureur : « Toute paix qui ne comprendrait pas la Vénétie serait une trahison! » Le Prince n'était pas

de ceux qu'on interloque; il répond sur le même ton : « Ah çà! de quoi vous plaignez-vous? En attendant l'avenir vous avez la Lombardie et les Duchés, n'est-ce pas un joli morceau? Est-ce que, par hasard, vous voudriez que pour vous nous perdions la France et notre dynastie? — Quand on a pris un engagement on le tient, répète Cavour, et de plus en plus animé il menace de se mettre à la tête d'une révolution et de soulever l'Italie. — Il aurait fallu la soulever plus tôt », riposte le Prince. Et il lance les traits les plus acérés contre l'inertie des Italiens; il ne tarit pas sur les Toscans, il en parle avec une véritable rage de mépris : ce n'étaient plus les hommes de la Florence antique, c'étaient des abâtardis, indignes de la liberté. — « C'est cela, fit Cavour, quand on veut tuer son chien, on dit qu'il est enragé. » Cavour eût voulu répéter à l'Empereur ces extravagances. Celui-ci lui fit répondre que dans les conditions actuelles, une conversation serait sans utilité, et qu'il le verrait volontiers à Milan à condition qu'on ne reviendrait plus sur le passé.

III

L'entrevue de Villafranca eut lieu le 11 juillet à neuf heures du matin. L'Empereur, toujours courtois, s'avança d'un petit quart de lieue à la rencontre de François-Joseph. L'entretien dura un peu moins d'une heure; il n'y eut ni carte

déployée, ni écrit signé. François-Joseph alla droit au fait : « Cette paix, je la désire, je cède au sort des armes, et je vais donner à Votre Majesté une preuve de ma confiance en Elle, en lui indiquant la limite des concessions que je puis faire. » Il concédait la Lombardie, sauf les forteresses de Mantoue et de Peschiera ; il admettait la possibilité d'une annexion de Parme à la Sardaigne ; au contraire il insistait pour le maintien dans leurs États des ducs de Modène et de Toscane ; il promettait une amnistie générale (ceci regardait les Hongrois qui préparaient leur soulèvement). — L'empereur Napoléon demanda à son tour s'il se prêterait à une confédération des peuples italiens sous la présidence honoraire du Pape. François-Joseph ne dit pas non. « Pour la Vénétie, reprit alors Napoléon III, l'empire d'Autriche se trouverait dans une position analogue à celle du roi de Hollande, membre de la Confédération germanique pour le Luxembourg. » Aucune discussion ne suivit l'échange de ces vues. Napoléon III dit qu'il devait y réfléchir avant de les adopter. « Dites oui, répondit François-Joseph, et finissons-en tout de suite. » L'Empereur maintenant son désir de réfléchir : « Eh bien, Sire, je vous prie de réfléchir dans mon sens, n'est-ce pas ? »

A son retour Napoléon III raconta l'entrevue à Victor-Emmanuel et au prince Napoléon, puis rédigea devant eux les préliminaires à soumettre à la signature de François-Joseph. Victor-Emmanuel en écouta la lecture en silence ; à la fin il

s'écria : « Pauvre Italie ! mais quelles que soient les délibérations définitives de Votre Majesté, je serai toujours plein de gratitude pour ce qu'Elle a fait en faveur de l'indépendance italienne, et Elle retrouvera toujours en moi un ami fidèle et reconnaissant. »

Ces projets de préliminaires étaient ainsi conçus : « Entre Sa Majesté l'Empereur d'Autriche et Sa Majesté l'Empereur des Français, il a été convenu ce qui suit : « Les deux Souverains favorisent la création d'une confédération italienne. — Cette confédération sera sous la présidence honoraire du Saint-Père. — L'Empereur d'Autriche cède ses droits sur la Lombardie à l'Empereur des Français, qui, *selon le vœu des populations*, les remet au roi de Sardaigne. — La Vénétie fera partie de la Confédération italienne tout en restant sous la couronne de l'Empereur d'Autriche. Les deux souverains feront tous leurs efforts, *excepté le recours aux armes*, pour que les ducs de Toscane et de Modène rentrent dans leurs États en donnant une amnistie générale et une *Constitution*. — Les deux souverains demanderont au Saint-Père d'introduire dans ses États des réformes *salutaires* et *de séparer administrativement les Légations du reste des États de l'Église*. — Amnistie pleine et entière est accordée de part et d'autre aux personnes compromises à l'occasion des derniers événements dans les territoires des parties belligérantes. — Fait à Villafranca, le 11 juillet 1859. »

Ensuite l'Empereur se mit à sa table et écrivit la lettre suivante : « Monsieur mon Frère, j'ai bien réfléchi aux propositions que Votre Majesté m'a faites dans l'entrevue de ce matin, et je suis décidé à les accepter. J'en envoie la rédaction à Votre Majesté ainsi qu'elle est restée dans mes souvenirs. Je charge mon cousin, le prince Napoléon, de vous porter cette lettre et ce projet de préliminaires. Il est autorisé à en discuter les termes avec Votre Majesté, et à y apporter les modifications de détail qui pourraient résulter de cette discussion, ainsi qu'à donner à Votre Majesté tous les développements et éclaircissements nécessaires aux points stipulés. »

IV

Le prince Napoléon commanda au général Fleury une voiture et des chevaux de poste, avec un courrier de la Maison de l'Empereur, et à deux heures et demie, il se mit en route accompagné de son aide de camp, le commandant Ragon[1]. Aux avant-postes ennemis, formés par un régiment hongrois, un officier l'arrête, mais, le reconnaissant, lui dit avec civilité, en allemand, qu'il ne croyait pas nécessaire de le faire escorter, et qu'il était libre de continuer sa route seul. Par une chaleur écrasante et des nuages de pous-

1. Je fais ce récit d'après le journal et les conversations du prince Napoléon. Ce que Nicomède Bianchi en a raconté partiellement lui a été communiqué par moi.

sière, il arrive à la Porte de Vérone à quatre heures et quart. Des soldats bohêmes reçoivent l'ordre de diriger sa voiture jusqu'au palais de l'Empereur; un quart d'heure après, elle pénétrait dans la cour du grand quartier général, maison simple à peu de distance des Arênes. L'aide de camp de service, le prince de Hohenlohe, reçoit le Prince, qui lui explique sa mission. Au bout de quelques minutes on le fait monter au premier étage, dans un petit salon où entre presque en même temps un jeune homme grand, mince, très blond, avec de fines moustaches, vêtu d'une petite tunique bleu-gris à deux rangées de boutons et d'un pantalon de toile grise, c'était François-Joseph.

Il prit la main du Prince avec affabilité et aisance, disant qu'il était enchanté de le voir, et le conduisit dans son cabinet. Là il s'assied devant son bureau, le Prince se met à côté et lui tend la lettre de l'Empereur. François-Joseph la lit attentivement, laissant paraître sur son visage un sentiment de satisfaction, en même temps qu'un certain embarras. « Je suis enchanté, dit-il, que l'Empereur accepte mes propositions, mais j'ai des observations assez graves à faire sur la rédaction que vous m'apportez. » Le Prince proposa de lire l'ensemble des propositions, et de les discuter une à une : « il avait ordre de terminer d'une façon ou d'une autre. L'empereur des Français désirait une paix acceptable pour les deux parties, qui mît fin à l'effusion du sang et aux sacrifices de la

guerre, mais le sort des armes lui ayant été favorable, il entendait profiter de sa position. Si ces pourparlers n'aboutissaient pas, il était décidé à mener la guerre avec plus de vigueur que dans le passé, en se servant de tous les moyens à sa disposition. » Le Prince s'aperçut que ces paroles produisaient un effet pénible sur son interlocuteur ; il s'excusa de ce qu'elles pouvaient avoir de rude et de peu diplomatique ; sa position, son caractère connu, jusqu'à son costume négligé et poudreux lui faisaient espérer que son entière franchise ne déplairait pas. « Oui, dit l'Empereur, j'aime autant cela. J'en ai du reste donné l'exemple à l'empereur Napoléon III ce matin, en lui disant nettement ce que je pouvais faire et les limites de mes concessions. »

On commença la lecture des paragraphes.

Sur la Confédération, François-Joseph dit qu'il n'y tenait pas beaucoup, mais qu'il l'acceptait. Il insista pour enlever le mot honoraire (présidence honoraire du Saint-Père), il ne comprenait pas bien la différence entre une présidence honoraire et une présidence réelle. « Ce serait une source de difficultés à épargner aux plénipotentiaires, parce que, ajouta-t-il en riant, vous savez que les diplomates ne sont pas toujours faits pour arranger les affaires. » — Le Prince répondit que c'était pour être tout à fait franc que le mot « honoraire » avait été employé, car il n'entrait pas dans les idées de l'empereur Napoléon de faire du Pape le président réel ; qu'il voulait seulement donner au Saint-Père une preuve de

déférence pour sa haute position, mais en réservant la première place au plus puissant.

Relativement à la cession de la Lombardie, François-Joseph demanda ce que signifiaient ces mots : *selon les vœux des populations.* — Le Prince répondit que le principe de la souveraineté réside dans l'universalité des citoyens ; que c'est la base de la dynastie napoléonienne, le principe même sur lequel s'est appuyé l'Empereur pour la guerre actuelle, que les Français n'admettent pas que les peuples se cèdent comme des propriétés particulières, sans leur consentement ; que le roi de Piémont n'entend pas avoir fait la conquête de la Lombardie, mais l'avoir émancipée seulement et rendue à elle-même, libre de disposer de son sort. Le terrain était brûlant, le Prince s'arrêta avec un certain embarras, et l'Empereur dit avec finesse : « Mon cher Prince, nous ne sommes pas là pour faire un cours de droit des gens ; il est inutile de discuter des questions qui ne se rapportent pas directement à la paix ; sur les principes, nous ne saurions nous entendre ; ce que vous appelez le vœu des populations, le suffrage universel, je l'appelle, moi, le droit révolutionnaire ; je ne connais que le droit écrit par les traités. D'après eux, je possède la Lombardie ; je veux bien, en conséquence du sort des armes, céder mes droits à l'empereur Napoléon, mais je ne puis reconnaître le vœu des populations ni rien de semblable. L'empereur Napoléon mettra dans le traité qu'il fera avec le roi de Sardaigne, dans

les proclamations qu'il adressera aux Lombards ou aux Français, tout ce qu'il voudra ; il motivera sa conduite sur le principe de droit qui lui conviendra, mais il ne peut vouloir, dans une convention que je signe, m'imposer la reconnaissance d'un principe que je n'admets pas. »

L'insistance eût fait échouer la négociation ; le Prince, qui tenait à ce que qu'elle aboutît, abandonna le *vœu des populations*. Il représenta seulement qu'il était indispensable d'insérer une phrase qui fît reconnaître par l'empereur d'Autriche la remise pure et simple de la Lombardie au roi de Sardaigne ; c'était nécessaire vis-à-vis de l'Europe et de l'Italie, afin qu'on ne crût pas que l'empereur des Français voulût s'arroger un droit quelconque sur le territoire cédé. — Après une assez longue discussion, François-Joseph conclut ainsi : « La France a conquis la Lombardie qui m'appartient; je reconnais cette conquête et la cession qu'elle en faite à son allié ; c'est tout ce que je puis, mais je ne veux à aucun prix céder rien directement à la Sardaigne; plutôt que de faire cette concession, qui touche pour moi à une question d'honneur, je m'exposerais à toutes les conséquences de la continuation de la guerre.

« Nous arrivons, ajouta-t-il, à la plus grosse difficulté, celle des forteresses. Il n'en est pas question dans les préliminaires que nous discutons, et cependant ce point a été concédé entre l'Empereur et moi ce matin, et l'Empereur me dit dans sa lettre qu'il accepte mes propositions. » Le Prince répondit qu'il considérait la

question des forteresses de Peschiera et de Mantoue comme une question de détail; la Lombardie étant abandonnée par l'Autriche, tout ce qui appartenait à ce territoire devait être évacué par elle, comme elle devait garder tout ce qui faisait partie de la Vénétie. « Ce point est pour moi capital, dit François-Joseph en prenant une carte qu'il déploya. Je ne l'ai pas dissimulé à l'Empereur; je ne puis, vis-à-vis de mon armée, faire évacuer des places fortes qu'elle occupe. Si vous aviez pris Peschiera, je ne ferais pas de difficultés pour vous le laisser. »

Le Prince, simple négociateur de Napoléon III, n'eût pas insisté davantage, mais il défendait également les intérêts de son beau-père, qui tenait passionnément à Peschiera et à Mantoue. Il ne se rendit pas; il émit l'idée de raser Peschiera et de faire de Mantoue une forteresse fédérale italienne comme l'étaient, pour la Confédération germanique, Mayence, Ulm, Rastadt, Landau, Luxembourg. « C'est un nouveau traité que vous voulez, dit l'Empereur, et non le développement de celui que j'ai proposé ce matin à l'empereur Napoléon. Vous vous montrez plus exigeant que lui. Je ne puis admettre, après ce qu'il m'écrit, que vos instructions soient de revenir sur ce qui a été convenu. » Le Prince répondit qu'il connaissait seul ses instructions, et ne pouvait adhérer à ces observations, qu'il les soumettrait à son souverain, qui déciderait en sa complète liberté. — « Eh bien, soit, mais en même temps vous lui direz que, le voudrais-je,

il me serait impossible de céder sur ces forteresses. » Sur la remarque du Prince qu'ainsi la frontière de la Haute Italie serait complètement ouverte, l'Empereur répondit : « Rien n'empêche le roi de Sardaigne de défendre la ligne du Mincio, que je propose pour notre frontière, par des travaux militaires soit à Brescia, Volta, Goito ou Crémone; qu'il fasse ce qu'il voudra à cet égard, je ne le trouverai pas mauvais. »

L'entrée de la Vénétie dans la Confédération italienne ne souleva aucune difficulté. Le Prince ayant insinué combien il serait avantageux à l'Autriche de donner des institutions plus libérales à la Vénétie, l'Empereur répondit qu'il ne pouvait pas se lier les mains dans son gouvernement intérieur, ni abdiquer une part de sa souveraineté : « Mon intérêt, ajouta-t-il, est que les Vénitiens soient satisfaits, et ils le seront. »

Le débat fut plus sérieux sur l'engagement pris par les deux souverains de réintégrer les ducs dans leurs États, par tous leurs efforts, *sauf le recours aux armes*. Ce serait, dit François-Joseph, un appel direct à la résistance; ces restaurations étaient pour lui une affaire de conscience. « Je puis faire des sacrifices personnels et céder mes droits, je ne puis abandonner des parents et des alliés qui me sont restés fidèles. » Cependant il livra la duchesse de Parme : « Arrangez-vous à son égard comme vous voudrez. — Permettez-moi, Sire, fit le Prince, d'être explicite : les troupes alliées ont conquis Parme, Modène et la Toscane; vous reconnais-

sez la conquête de Parme, et l'Empereur et le roi de Sardaigne ne mettent aucun obstacle à la rentrée des ducs de Modène et de Toscane; mais il est bien entendu que vous ne supposez pas que nos troupes se prêtent à une restauration, et qu'en aucun cas nous n'admettrons l'intervention des troupes de Votre Majesté. La France a protesté contre ces interventions avant la guerre : *a fortiori* aujourd'hui. » François-Joseph, convaincu que les princes seraient spontanément rappelés par leurs sujets, ne voulut pas approfondir la difficulté : « Bornons-nous pour le moment à émettre que vous ne vous opposerez pas à la rentrée des deux ducs. — L'Empereur Napoléon l'ayant admis, je n'ai pas, répondit le Prince, à revenir sur sa promesse, *sauf les restrictions que je viens de faire connaître à Votre Majesté et qui sont formelles.* »

L'Empereur ne contesta pas que les grands-ducs rentrés chez eux fussent obligés de donner une amnistie générale, il n'admit pas qu'on leur imposât une constitution. « Je ne comprends pas, dit-il, que l'empereur Napoléon y tienne, car, au fond, je ne vois pas qu'il y ait beaucoup plus de constitution en France qu'en Autriche. » Le Prince fit observer que si les institutions de la France n'étaient pas très libérales, cela s'expliquait par les nombreux bouleversements, les partis, les prétendants, mais que le suffrage universel était partout; que la Chambre des députés avait un contrôle très sérieux, que toutes les lois portaient le cachet le plus libéral d'égalité,

que tous les pays de l'Europe, et l'Italie en particulier, avaient fort à faire avant d'être à ce niveau. L'Empire n'était pas un gouvernement parlementaire à l'anglaise, c'était une démocratie représentative qui, avec le temps et le calme, se développerait beaucoup. Il ajouta que Napoléon III estimait les constitutions comme l'élément indispensable d'une confédération italienne. — Je ne m'oppose pas, dit François-Joseph, à ce que des constitutions soient données en Italie, mais le stipuler dans ces préliminaires serait une anomalie de ma part. »

Les préliminaires indiquaient qu'on demanderait au Pape des réformes nécessaires et la séparation administrative des Légations. — « Je désire, dit François-Joseph, autant que vous, que le Saint-Père fasse les réformes nécessaires, c'est une garantie de tranquillité à laquelle je tiens beaucoup; je ne crois pas cependant qu'il y ait à faire dans les États romains autant qu'on veut bien le dire. Bornons-nous donc à stipuler que nous conseillons des réformes *indispensables*. » Le Prince n'insista pas, et moins encore sur la séparation administrative des Légations, expédient à l'efficacité duquel il ne croyait pas.

On en vint aux moyens pratiques pour la réunion des plénipotentiaires ; on convint d'une ville neutre. Le Prince écarta toute ville allemande et proposa une ville belge ou suisse. « Un endroit où il n'y a pas de diplomates, dit l'Empereur, vaudra mieux. » On parla de Spa et de Genève; l'Empereur désigna Zurich, qui fut accepté.

Il était six heures et quart, et après cette longue conférence, toutes les hésitations renaissaient dans l'esprit de François-Joseph, qui se leva et dit : « Nous sommes loin ne nous entendre ; vous ne m'avez pas convaincu et vous ne m'avez rien cédé ; il faut que je réfléchisse et prenne conseil. » Le Prince, persuadé que plus on attendrait moins on s'entendrait, crut devoir brusquer la solution et dit : « J'ai l'ordre de rentrer ce soir au quartier général ; pour y être à dix heures, il faut que je parte à huit heures et quart, je ne puis attendre la réponse de Votre Majesté que deux heures. Si elle est négative ou évasive, je puis donner ma parole d'honneur que le 16 août à midi la guerre recommencera bien plus terrible, et que la France fera tous les efforts qu'elle est loin d'avoir faits et se servira de tous les alliés qu'elle pourra trouver d'où qu'ils viennent. — C'est bien, j'aviserai, vous aurez ma réponse. »

Là-dessus l'Empereur accompagna le Prince dans une chambre qu'il lui avait fait préparer, où il le laissa avec deux officiers ; on lui servit à dîner. Vers sept heures le général Grühne vint lui faire visite ; ils n'échangèrent pas un mot de politique. Devant lui, le Prince envoya le commandant Ragon visiter les blessés français dans les hôpitaux de la ville, puis il ouvrit la fenêtre et cria avec affectation : « Ma voiture pour huit heures et quart. »

A sept heures et demie l'Empereur entrait dans la chambre et ils restèrent seuls : « Je vous

apporte, dit-il, ma réponse. Je ne puis modifier grand'chose à mes premières propositions. Vous n'appréciez pas assez le sacrifice énorme que je fais en cédant la Lombardie », et il lui remit la rédaction ci-jointe, dans laquelle il avait introduit les changements discutés : « Entre Sa Majesté l'Empereur d'Autriche et Sa Majesté l'Empereur des Français, il a été convenu ce qui suit : Les deux souverains favoriseront la création d'une Confédération italienne. — Cette Confédération sera sous la présidence *honoraire*[1] du Saint-Père. — L'Empereur d'Autriche cède à l'Empereur des Français ses droits sur la Lombardie, à l'exception des forteresses de Mantoue et Peschiera, de façon que la frontière des possessions autrichiennes partirait du rayon extrême de la forteresse de Peschiera et s'étendrait en ligne droite le long du Mincio jusqu'à Le Grazie, de là à Scarzarolo et Luzarra au Pò, d'où les frontières actuelles continueront à former les limites de l'Autriche. L'Empereur remettra les territoires cédés au Roi de Sardaigne. — La Vénétie fera partie de la Confédération italienne, tout en restant sous la couronne de l'Empereur d'Autriche. — Le Grand-Duc de Toscane et le Duc de Modène rentrent dans leurs États, en donnant une amnistie générale. — Les deux Empereurs demanderont au Saint-Père d'introduire dans ses États des réformes indispensables. — Amnistie pleine et entière est accordée de part et

1. Le mot supprimé fut rétabli.

d'autre aux personnes compromises à l'occasion des derniers événements dans les territoires des parties bellligérantes. — Fait à Villafranca, le 11 juillet 1859. »

Le Prince affecta de montrer un désappointement pénible à la lecture de ce document. « Je vois, Sire, que je suis un mauvais diplomate et que mes efforts n'ont pas eu grand succès », et il fit ressortir les différences entre la rédaction qu'il avait apportée et celle qu'on lui rendait. Quoique convaincu que Napoléon III, impatient d'en finir, consentirait à des restrictions encore plus désavantageuses, il feignit de douter de son assentiment et devint aussi froid et réservé qu'il avait été d'abord pressant. « J'en référerai à mon Souverain; il m'est impossible de deviner sa décision. Cependant Votre Majesté a supprimé un mot sans le rétablissement duquel je ne puis me charger de porter cette réponse, c'est celui d'*honoraire* appliqué à la présidence du Pape », et il le rétablit en marge. François-Joseph consentit à l'addition. Le Prince adressa une autre question : « Puis-je compter, quoique cela soit passé sous silence, que mes commentaires en ce qui concerne l'intervention en Toscane et à Modène, sont acceptés? — Oui, dit François-Joseph, je ferai, si vous le voulez, la paix de bonne foi. — Est-ce définitif? reprit le Prince. S'il en est ainsi, je prierai Votre Majesté de signer ce papier. — Oui, mais vous le signerez avec moi, au nom de l'empereur Napoléon. — Non, je ne suis pas autorisé à le faire; je dois réserver la liberté de

mon cousin. — Mais alors je ne signerai pas non plus ; parce que je serais engagé et que l'Empereur Napoléon ne le serait pas. Je ne puis faire ces propositions qu'autant que je sois certain qu'elles seront admises. — Je donne ma parole d'honnête homme à Votre Majesté que demain elle recevra ce même papier avec ou sans la signature de l'Empereur, de façon que, si ces préliminaires de paix ne sont pas signés, il ne restera pas trace matérielle de vos concessions. » Là-dessus, visiblement ému, François-Joseph signa, ajoutant : « Je souhaite, Prince, que vous ne soyez jamais dans la nécessité de céder votre plus belle province. »

En attendant la voiture, on causa. L'Empereur demanda des nouvelles de l'Impératrice, de la princesse Clotilde, se plaignit de ses confédérés. « Ils seront bien étonnés à Berlin, dit-il en souriant; je n'en suis pas fâché; j'aime mieux céder à l'Empereur qu'à un congrès ; si nous pouvons nous entendre sur les affaires d'Italie, il n'y aura plus de raisons de discorde entre nous. — C'est vrai, mais pour cela il faudrait peut-être régler la question italienne autrement que ne veut le faire Votre Majesté. — Croyez que j'ai fait tout ce que je pouvais. » François-Joseph accompagna le Prince jusqu'au haut de l'escalier avec des paroles polies : « Au revoir. J'espère que ce ne sera pas en ennemis et que l'Empereur Napoléon m'enverra une réponse favorable. » Il donna la main au Prince et le Prince partit. Une foule d'officiers encombrait la cour. Leur aspect était

triste, ils avaient l'air humilié et mécontent. Dans les rues de Vérone grande foule aussi ; plusieurs habitants s'approchèrent du Prince en criant : « Vive la France! » Quelques minutes après dix heures, le Prince arrivait au quartier général de Valeggio. L'Empereur lut, approuva, et embrassa le négociateur, en le remerciant chaleureusement. Aucun diplomate ne se fût montré, dans cette difficile circonstance, aussi ferme, aussi souple, aussi imposant, aussi expéditif.

V

Le Prince alla aussitôt rendre compte à son beau-père, avec lequel il demeura jusqu'à deux heures du matin. Victor-Emmanuel, résigné à la paix sans la Vénétie, fut navré qu'on ne lui laissât ni Mantoue ni Peschiera. Cependant le Prince obtint qu'il signerait les préliminaires.

Cavour fut moins compréhensif. A sept heures du matin, il se présenta chez le Roi. Le Roi lui tendit le texte arrêté ; il y jeta fiévreusement les yeux et s'écria : « Signer un tel acte serait ignominieux !... A quoi bon conserver le trône subalpin et de quoi sert même l'annexion de la Lombardie, si l'Italie entière continue à demeurer sous la suprématie politique et militaire de l'Autriche? Que Votre Majesté recommence la lutte avec ses seules forces, et si la fortune lui est de nouveau contraire, qu'Elle se retire plutôt en Sardaigne, ou qu'Elle aille errant en Europe.

Quant à moi je ne signerai pas et je prie Votre Majesté d'accepter ma démission. » Et il se retira. — « Cavour est un ingrat, un tyran, dit le Roi. Il a été insolent, mais je le plains parce qu'il y a déjà quelque temps qu'il a perdu la tête ; j'ai eu tort de le trop écouter ; puisqu'il m'abandonne, je ne suis pas fâché d'être débarrassé de lui ; je trouverai d'autres amis qui m'aideront. »

D'autres Italiens en effet furent plus clairvoyants et plus justes envers Napoléon III. Le brave Della Rocca répondit aux récriminations : « Basta ! Napoléon sait ce qu'il fait et il ne le ferait pas s'il n'y était pas contraint. » Neri Corsini, délégué de la Toscane au camp, écrivait : « Injustice et absurdité sans exemple serait d'accuser l'Empereur de la paix. Il n'est pas dans la nature des choses qu'un prince guerrier renonce spontanément, pour le plaisir de décevoir une nation entière, à une entreprise conduite avec tant de sacrifices et tant de gloire, au point où nous en étions ! *La raison vraie et de force majeure, l'Empereur me l'a dit à moi, est l'attitude de la Prusse et de la Confédération menaçant d'une guerre générale qui aurait compromis l'Italie et la France*[1]. » Garibaldi lui-même eut un éclair de conscience, et il dit à ses volontaires en les licenciant : « De retour dans vos foyers et au milieu des caresses de vos familles, n'oubliez pas la reconnaissance que nous devons à Napoléon III et à l'armée française, dont tant de vaillants

1. 17 juillet 1859. *Lettere politiche* par Morpurgo et Zanichelli, p. 119.

enfants sont encore, pour la cause de l'Italie, blessés ou mutilés sur leur lit de douleur[1]. »

Voilà ce qu'aurait dû dire l'Italie tout entière. Au lieu de crier « *Siamo traditi !* » elle aurait dû crier : « *Siamo salvati !* » et ne pas oublier que, si dès 1859, elle n'a pas obtenu la Vénétie, c'est à la Prusse et non à la France qu'elle doit le reprocher.

Victor-Emmanuel ajouta à sa signature : « *J'approuve en ce qui me concerne.* » C'était une manière de protester contre la Confédération et le retour des Grands-Ducs. Il chargea La Marmora d'obtenir de l'Empereur la liberté d'ajouter cette restriction. « Soit ! » lui fut-il immédiatement répondu.

L'Empereur renvoya aussitôt, sans y changer un mot, les préliminaires signés à l'Empereur d'Autriche, et le 12 juillet, vers les onze heures du matin, Walewski transmit en même temps à nos ambassadeurs de Londres, Pétersbourg et Berlin, pour être communiquée, l'information qui éclata comme une bombe dans les cabinets, puis dans l'opinion publique de l'Europe, que la paix était signée.

Le même jour l'Empereur l'annonça à son armée, qui, ignorant les dessous diplomatiques, fut mécontente de voir interrompre brusquement sa triomphante épopée. Aussitôt il quitta Desenzano avec Victor-Emmanuel. A Milan l'accueil resta enthousiaste, à Turin il fut hostile. La population affectait de crier : « Vive notre Roi ! »

1. De Lonere, 23 juillet 1859.

On eût cru entendre dans les rues l'imprécation de Shakespeare : « Convention insensée ! Le roi de France, dont l'armure avait été attachée par la confiance, que le zèle et la charité avaient amené en vrai soldat de Dieu sur le champ de bataille, a eu un secret entretien avec ce Démon rusé qui change les résolutions, ce brocanteur qui met en pièces la bonne foi, cet agent des paroles violées, l'Intérêt ! Il a frappé les yeux du volage roi de France, lui a fait retirer son aide en dépit de ses promesses et lui a fait accepter une paix honteuse. » Partout le portrait de l'Empereur avait été enlevé et remplacé par celui d'Orsini. On avait cru prudent d'envoyer la brigade Baillencourt pour protéger la sécurité de l'Empereur.

VI

Cavour, de retour à Turin, vieilli de plusieurs années en quelques heures, continua à récriminer, à se désespérer ; il rugissait de colère au nom de l'Empereur : « Il a voulu faire le cadeau de noces, la Lombardie, maintenant il s'arrête. — A-t-il cédé les forteresses ? lui demande-t-on. — Les forteresses ? il aurait cédé bien davantage. Il aurait donné Milan, Turin... Il faisait chaud, il était fatigué... »

Kossuth était un autre désespéré. De Valeggio il était revenu à Turin le cœur plein d'espoir ; il préparait la formation de la légion hongroise, voyait déjà une armée française entrant

en Hongrie au milieu des acclamations du peuple soulevé, quand Jérôme Piétri entra chez lui s'écriant : « Malheur! malheur sur nous ! C'est fini ! tout est perdu ! Lisez ! » — Et il lui tendit une lettre de l'Empereur, que le pauvre grand patriote lut en sanglotant : « Nous avons médité sur la situation avec le Prince et le Roi, et bien qu'il nous en coûtât beaucoup, nous avons été d'accord que nous devions faire la paix. Cette fois nous ne pouvons pas davantage, la guerre est finie. Dites à M. Kossuth que je regrette infiniment que la délivrance de son pays doive en rester là. Je ne puis pas faire autrement, c'est impossible. Mais je le prie de ne pas perdre courage et d'avoir confiance en moi et dans l'avenir. En attendant, qu'il soit convaincu de mes sentiments amicaux ; et quant à sa personne et à ses enfants, je le prie de disposer de moi. » — « Oui, oui, dit-il avec un sourire amer, voilà les têtes couronnées. Au diable la patrie ! On offre quelque chose à ronger et l'on pense qu'on se consolera. Monsieur le Sénateur, dites à votre maître que l'empereur des Français n'est pas assez riche pour faire l'aumône à Kossuth et que Kossuth n'est pas assez vil pour l'accepter. Il m'a fait quitter ma position, soit ! Mes enfants gagneront leur vie par leur travail. Je vous salue. »

Piétri ne se sentit pas à son aise quand, à l'occasion des pourparlers sur la dissolution honorable de la légion hongroise, il se retrouva entre ces deux colères. « On affirme, dit-il à Cavour comme entrée en matière, que vous avez

donné votre démission, Monsieur le Comte, j'espère que ce n'est pas vrai. — Mais oui, j'ai donné ma démission. — Ah! c'est fâcheux, très fâcheux. L'Empereur le regrettera beaucoup. — Que voulez-vous? En politique on transige souvent avec les questions de temps et le mode d'action, quelquefois même avec les principes, mais il y a un point sur lequel un homme de cœur ne transige jamais, c'est l'honneur. Votre Empereur m'a déshonoré, oui, Monsieur, déshonoré, il m'a déshonoré! Il a donné sa parole, il a promis qu'il ne s'arrêterait pas avant d'avoir chassé les Autrichiens de toute l'Italie; en récompense il s'est réservé la Savoie et Nice. J'ai persuadé à mon Roi d'accepter, de faire ce sacrifice pour l'Italie. Mon Roi, bon, honnête, a consenti, se fiant à ma parole. Et maintenant votre Empereur emporte la récompense (c'était une contre-vérité, l'Empereur ne réclamait plus Nice et la Savoie) et il nous laisse en plan. Il faut que la Lombardie nous suffise! En outre il veut enchaîner mon Roi dans une Confédération avec l'Autriche et les autres princes italiens, sous la présidence du Pape. Il ne manquerait que cela. Je suis déshonoré devant mon roi. » De ces propos incohérents, venant aux réalités présentes, il ajouta : « Je vous le dis et je le dis devant M. Piétri (et parler devant Monsieur, c'est comme si je parlais devant son Empereur), ce traité ne s'exécutera pas. Je prendrai par une main Solaro della Margherita, par l'autre Mazzini; s'il le faut, je me ferai révolutionnaire; (*se frappant la poitrine*)

je me ferai révolutionnaire; mais ce traité ne s'exécutera pas. Non! mille fois non! jamais! jamais! L'Empereur des Français s'en va, qu'il s'en aille! Mais moi et vous, Monsieur Kossuth, nous restons, nous ferons à nous deux ce que l'Empereur des Français n'a pas osé accomplir. Pardieu! nous ne nous arrêterons pas à mi-chemin. »

Il se mit aussitôt à l'œuvre. Profitant de ses dernières heures de pouvoir, il fit délivrer des armes au président de l'assemblée de Modène, et il répondit à la dépêche insurrectionnelle de Farini : « Le ministre est mort, le bon ami applaudit à ta ferme décision. » Il écrivit à Massimo d'Azeglio à Bologne : « Dès que j'aurai un successeur, je viendrai me mettre sous tes ordres et me faire tuer avec toi pour l'indépendance italienne. » Il se rendit à la gare à l'arrivée des souverains, salua l'Empereur sans lui adresser la parole, et refusa d'assister au dîner de cour. L'Empereur ne voulut pas quitter Turin brouillé avec lui[1]. Il le fit appeler, lui dit que s'il avait refusé de le recevoir à Valeggio, c'est qu'il avait cru inutile de discuter le traité, son parti étant irrévocablement pris. Il justifia la paix par des raisons militaires : pour continuer la guerre il lui aurait fallu 300 000 hommes qu'il n'avait pas.

1. Il est inexact que l'Empereur ait fait tout ce qu'il pouvait pendant la guerre pour éloigner le Roi de Cavour. Pourquoi l'aurait-il fait ? Il avait une très haute considération et beaucoup de goût pour la personne de ce ministre. Piétri, qui connaissait bien les sentiments de l'Empereur, les exprimait quand il avait dit de sa démission : « C'est fâcheux, très fâcheux, l'Empereur le regrettera beaucoup. »

— Cavour ne contredit pas, il présenta seulement quelques observations sur le triste sort des pays abandonnés à leurs anciens souverains. L'Empereur assura qu'il n'autoriserait aucune intervention militaire contre eux, et qu'il plaiderait leur cause au Congrès. Il lui répéta ce qu'il avait déjà déclaré à Victor-Emmanuel, que l'accroissement de territoire prévu par le traité de décembre 1858 n'ayant pas été obtenu par le Piémont, il renonçait à l'annexion de Nice et de la Savoie.

Les Bolonais et les Toscans, très inquiets, envoyèrent à Turin savoir de l'Empereur lui-même ce qu'ils avaient à craindre ou à redouter de cette paix dont ils ne mesuraient pas la portée. Les envoyés toscans, Celestino Bianchi et Montanelli, vinrent au débotté chez Kossuth et l'invitèrent, au nom du gouvernement révolutionnaire toscan, à leur prêter la légion hongroise. Kossuth leur donna les raisons qui ne lui permettaient pas de se rendre à leur désir, et ajouta : « Pourquoi une armée? vous n'avez pas à craindre d'intervention. — Vous nous en assurez? répondit Montanelli. — Moi, mon cher ami, ma promesse ne vous servirait pas à grand'-chose » ; puis il le conduisit auprès de la fenêtre : « Voyez-vous cette lumière au second étage du palais royal? c'est le cabinet de travail du Roi. Cette lumière signifie que le Roi n'est pas encore couché ; allez-y, faites-lui dire que la *Toscane* veut lui parler ; il est vrai que minuit est passé ; ne vous en inquiétez pas, le *Piémont* recevra la *Toscane*, même après minuit. Dites ceci au Roi :

« Sire, Kossuth dit à la Toscane qu'il n'y aura pas d'intervention. Est-ce vrai, oui ou non? » Montanelli s'élança dehors. Une demi-heure après il revenait, se jetait au cou de Kossuth. « Pas d'intervention! pas d'intervention! le Roi m'a donné sa parole d'honneur. »

Montanelli, le lendemain, reçut la même assurance de l'Empereur : « La restauration du Grand-Duc ne s'opérera point par des soldats autrichiens. Instituez en Toscane un gouvernement provisoire ; demandez par oui ou par non au pays s'il veut de la maison de Lorraine ; si le plébiscite est contraire à la restauration de cette maison, envoyez-le au Congrès ; je vous promets de le soutenir ; seulement, réprimez les désordres et les passions démagogiques, et rappelez vos volontaires. — Mais, se hasarda à demander Montanelli, si la Toscane se prononce pour l'annexion au Piémont? — Elle est impossible, répondit l'Empereur. » Encore un de ces engagements dangereux auxquels Napoléon III était trop enclin! — Pepoli eut la permission de télégraphier à Bologne : « L'Empereur a écrit au Pape pour obtenir une nouvelle organisation. En attendant, il m'autorise à vous déclarer qu'il n'y aura d'intervention ni de la France ni de l'Autriche, *tant que l'ordre actuel ne sera pas troublé.* » C'était une manière de notifier aux Bolonais, sur l'annexion au Piémont, l'*impossible* qu'avait entendu Montanelli.

L'Empereur, qui avait l'intention de passer deux jours à Turin, en repartit dès le lendemain

matin à six heures, accompagné jusqu'à Suse par Victor-Emmanuel et le prince de Carignan. Les souverains s'embrassèrent. Le roi, à peine remonté dans son wagon, poussa un grand soupir : Ah! il est parti! — Il était délivré de l'appréhension que lui causait la présence de Napoléon III dans sa bonne ville de Turin si mal reconnaissante. L'Empereur laissait en Lombardie jusqu'à la paix un corps d'occupation fort de cinq divisions d'infanterie, de deux brigades de cavalerie, sous le commandement du maréchal Vaillant.

Le second acte du *Risorgimento* était terminé. Dans la vicissitude de force majeure qui l'avait interrompu, Victor-Emmanuel s'était montré supérieur à son ministre : il avait eu autant de sang-froid, de clairvoyance, d'équité que l'autre avait démontré de fureur, d'aveuglement, d'injustice. J'aurais voilé le lamentable spectacle que donna Cavour en ces jours d'épreuve s'il n'était du devoir de l'histoire de montrer, pour abaisser la superbe humaine, à quel degré d'inintelligence et de folle passion descendent parfois ceux qu'on appelle grands.

CHAPITRE VIII

A PARIS PENDANT LA GUERRE

I

L'Impératrice exerçait ses fonctions de régente avec assiduité et intelligence. Elle eût voulu venir rejoindre l'Empereur à Milan et y passer quelques jours. L'Empereur l'en dissuada, lui faisant remarquer que ce voyage démontrerait l'inutilité d'une régence ; elle n'insista pas [1].

La présence de la régente permit au Corps législatif de continuer ses travaux en l'absence de l'Empereur. Les projets de loi de première importance qu'il discuta, le budget, les conventions avec les chemins de fer, l'annexion à Paris de la banlieue n'intéressaient point Jules Favre. Il n'avait d'application qu'aux sujets qui, sans

1. On a travesti ce fait si simple. L'Impératrice, émue des remontrances et des menaces du Nonce, aurait télégraphié à l'Empereur qu'elle allait partir clandestinement pour son quartier général, qu'elle ne resterait auprès de lui que quelques heures, le temps de lui faire partager son indignation contre la conduite à double face tenue vis-à-vis du Pape. L'Empereur, très contrarié, aurait répondu par un télégramme chiffré à l'Impératrice, défendant absolument de quitter Paris. Tout cela est imaginaire.

étude préalable, prêtaient matière à de belles phrases, sur les données fournies par les journaux et la conversation. Il venait aux séances quelques instants, nous parlait de ce qui se passait en Italie ; son langage ne variait pas : « Je ne puis prendre l'Empereur au sérieux ; il échouera ; s'il est vaincu, nous en profiterons ; s'il est vainqueur, cela lui créera des embarras à l'intérieur. » Ernest Picard, Hénon, Darimon et moi, au contraire, nous suivions assidûment les débats.

En 1852, par un décret dictatorial, la durée de la concession des chemins de fer avait été portée à quatre-vingt-dix-neuf ans. Depuis on avait accordé directement, sans adjudication, un très grand nombre de concessions nouvelles à de petites compagnies ; il y en eut jusqu'à soixante-dix. La plupart des concessionnaires ne s'étaient pas proposé de construire effectivement les chemins de fer concédés, mais seulement de les revendre avec un gros bénéfice à l'une des anciennes Compagnies. Les concessionnaires du chemin de fer de Graissessac à Béziers avaient gagné ainsi quatre millions sans qu'un pouce de terre eût été remué ; le chemin de fer dit le *Grand Central*, concédé en 1853, rétrocédé aux compagnies d'Orléans et de Lyon, rapporta, sans qu'il eût été terminé, sans qu'il eût rien produit, aux souscripteurs primitifs, un bénéfice de cent quarante-neuf millions. Ailleurs ces *fusions entre compagnies*, comme on les appelait, s'étaient opérées moins onéreusement, mais à un prix toujours élevé. Il était résulté de cette concentration successive le

monopole de tous les chemins de fer par six grandes compagnies. Ce monopole ayant été acheté à des prix exorbitants, les grandes compagnies se trouvèrent accablées, et, la crise financière de 1858 survenant, elles s'étaient déclarées dans l'impossibilité de remplir leurs obligations et de construire les nombreuses lignes dont elles avaient accepté la charge. L'État en était réduit : ou à prononcer la déchéance et assumer la tâche de construire et gérer tous nos chemins de fer, ou à venir en aide aux compagnies. La déchéance eût créé au profit de l'État un monopole qu'il eût mal exercé, et jeté une perturbation dont on ne pouvait calculer les effets dans de très nombreux intérêts privés et dans le crédit public : il valait mieux aider.

Les travaux publics avaient alors à la tête de la direction des chemins de fer un homme d'une probité au-dessus de tout soupçon, d'une intelligence technique hors ligne, d'une aptitude au travail exceptionnelle, joignant le caractère le plus droit, le plus ferme, à l'aménité séduisante, et à la parole agréable, un de ces serviteurs modèles de l'État, dont on a dit justement qu'aucun personnage n'avait, pendant un demi-siècle, rendu des services plus réels et plus sérieux, M. de Franqueville. Il imagina un système très ingénieux.

On distinguerait entre les concessions des compagnies celles antérieures à 1857, l'*ancien réseau* et celles postérieures, le *nouveau réseau ;* les premières produisant des bénéfices et les

autres un déficit. Au nouveau réseau, on garantirait aux capitaux appelés un intérêt de 4 fr. 65 y compris l'amortissement, prêt remboursable en cinquante ans. A l'ancien réseau qui ne réclamait aucune assistance, on n'assurerait pas, comme on l'a dit à tort, un minimum de dividende, on lui imposerait un maximum qui ne serait pas dépassé tant que la garantie de l'État fonctionnerait pour le nouveau réseau, l'excédent de ce maximum devant être appliqué à diminuer les avances de l'État. La charge sérieuse pour le Trésor, qui résultait de cet arrangement, était bien compensée par l'immense avantage de l'accroissement de notre réseau encore si insuffisant. Il n'était pas nécessaire d'exposer plus d'une fois une affaire au ministre des Travaux publics de ce temps, Rouher. Il saisit la combinaison, l'adopta, la défendit et la réalisa par des conventions soumises au Corps législatif.

Si nous n'avions pas été aveuglés par l'esprit d'opposition, nous aurions approuvé ces sages conventions; nous les attaquâmes. Darimon y trouva occasion de prouver ses connaissances économiques et Picard la finesse de son esprit. Mais Plichon, Baroche et les défenseurs du projet répondirent victorieusement à nos critiques. Nous ne reprîmes l'avantage que lorsque nous exposâmes les trafics d'agiotage qui avaient précédé les conventions et les avaient rendues nécessaires. Le devoir pénible de dénoncer ces faits scandaleux m'incomba. Sans toucher aux

personnes, selon mon habitude, je fus inexorable sur les faits, et à ceux qui me répondaient que l'essentiel était d'obtenir des chemins de fer, même au prix de quelques incorrections et qu'après tout la fin justifiait les moyens, je répliquai : « Cette maxime odieuse n'a eu cours jusque-là que dans l'ordre politique. C'est en s'en inspirant qu'une grande assemblée, qui a créé une société nouvelle et procuré au pays d'immenses bienfaits, s'est déshonorée en versant le sang innocent de vieillards, de femmes, d'enfants, et en commettant des crimes abominables. Ne permettez pas qu'une telle maxime devienne une loi dans la sphère des intérêts privés. » — Baroche ne se risqua pas sur ce terrain brûlant; il éluda en alléguant que toutes ces affaires étaient étrangères aux projets actuels; il laissa également sans réponse les nombreuses critiques dirigées par tous les orateurs contre la gestion des compagnies, ruinant les canaux, les moyens de transport par messageries, abusant des tarifs différentiels et, les concurrences ruinées, rétablissant les taux élevés des transports.

Nous désapprouvâmes sans bonnes raisons l'extension tôt ou tard inévitable de Paris par l'annexion de sa banlieue jusqu'aux fortifications; mesure que justifiaient les nécessités du présent et la sage prévoyance de l'avenir; loi de bonne police, de bonne administration financière, de souveraine équité, grâce aux ménagements prodigués aux intérêts privés momentanément compromis.

La *petite opposition*, comme nous disions, à laquelle nous laissâmes le champ libre dans la discussion du budget, ne manqua pas de quelque hardiesse. Brame fit un grand éclat du refus opposé par le Conseil d'État à la demande de deux cent vingt membres, d'une augmentation de crédit de 100 000 francs pour l'achat et l'entretien des chevaux étalons demi-sang. Il se plaignit des abus d'autorité des préfets et réclama protection contre eux; il proposait d'établir des inspections administratives. « Le véritable remède, répondit Curé, serait d'accorder un peu plus de liberté à la presse; tant que l'existence des journaux dépendra des préfets, comment discuteraient-ils leurs actes? — Y pensez-vous? s'écria O'quin, mais ce serait un changement complet de régime! » Personne ne dit mot.

La session fut close le 28 mai. Un des membres du Corps législatif, Legrand, étant mort, Brame songea à offrir la place à Thiers; l'élection paraissait sûre; il me pria d'aller lui en parler (11 juin). « En principe, me répondit Thiers, le serment ne m'arrête pas; ce n'est qu'un embarras qu'un gouvernement crée à ses adversaires; aussi, avec mon sens pratique, je ne promettrais pas de l'abolir si j'avais demain le pouvoir. Malgré le danger, car il est certain que le Corps législatif devenu sérieux on l'enverrait à Vincennes, je n'hésiterai pas à prêter serment, dès qu'il sera constant que c'est une arme de guerre nécessaire à employer; cette nécessité ne me paraît pas encore manifeste; l'élection de Lille n'aura

lieu que dans quatre mois; d'ici là des événements graves peuvent survenir : attendons. » Il attendit et ne se décida pas.

Durant cette régence de l'Impératrice la surveillance de la presse ne chôma pas plus que les débats législatifs. L'opinion très agitée suivait avec fièvre les événements. Le peuple se réjouissait des victoires dont il n'avait pas douté. « Moustachu, disait un ouvrier, est le plus fort, il a les papiers de son oncle. » Les républicains formalistes applaudissaient pourvu qu'il fût bien entendu que le victorieux n'était pas l'Empereur, mais Mac-Mahon ou tout autre. Les radicaux voyaient poindre les révolutions prochaines et une de celles qu'ils souhaitaient davantage : la destruction du pouvoir temporel du Pape. Les anciens partis pronostiquaient si haut les revers, même l'invasion, qu'il n'était pas calomnieux de supposer qu'ils les souhaitaient. La langue de la presse s'était déliée plus que de coutume à exprimer ces sentiments divers. Le gouvernement s'en inquiéta et crut nécessaire de serrer le mors. Le pamphlet d'About, *la Question Romaine*, interrompu au *Moniteur* sur les réclamations de Rome, fut imprimé à Bruxelles. D'abord le gouvernement en permit l'entrée en France; mais Veuillot l'ayant dénoncé en deux articles, il fut saisi. Un sévère communiqué fut adressé au *Siècle* pour un article contre le Pape. « Il a confondu la noble cause de l'indépendance italienne avec celle de la révolution. Le respect et la protection de la Papauté font partie du programme que

l'Empereur est allé faire valoir en Italie. » Le *Courrier du Dimanche* fut frappé d'un avertissement pour avoir remarqué qu'à Magenta, tandis que le ministre de la loi de sûreté générale, Espinasse, était tué, le seul sénateur qui eût voté contre, Mac-Mahon, sauvait l'armée.

CHAPITRE IX

APRÈS VILLAFRANCA

I

La paix de Villafranca produisit dans le monde étonnement ou déception. En Russie on en fut ravi. A la nouvelle des préliminaires, le duc de Montebello se rendit aussitôt à Péterhof. La satisfaction du prince Gortschacow fut complète et sincère; la surprise ne fit qu'augmenter la satisfaction. Le Tsar manifesta avec une vivacité égale à celle de son ministre les mêmes sentiments. Ils s'applaudirent d'avoir contribué par leur attitude nette et ferme vis-à-vis de l'Allemagne à un dénouement aussi prompt. Le prince Gortschacow appuya sur ce point, disant que l'Empereur Alexandre était heureux *d'avoir eu l'occasion de donner une nouvelle preuve de la sincérité avec laquelle il unissait sa politique à celle de l'Empereur Napoléon.* Il fit remarquer aussi avec complaisance la situation embarrassée du gouvernement prussien vis-à-vis de son peuple autant que des membres de la Confédération germanique : « On devra reconnaître à Ber-

lin, qu'il aurait mieux valu suivre les conseils que nous n'avons cessé de donner. Le cabinet du Prince Régent n'aurait pas été exposé comme il l'est, après la paix conclue sans sa participation, aux plaintes des populations arrachées à leurs travaux, au blâme de ceux qui lui reprochent d'avoir marché trop lentement, aux rancunes de l'Autriche qui l'accuse d'avoir manqué aux devoirs fédéraux, aux méfiances futures de ceux contre lesquels il s'est dessiné au moment le moins opportun. » — En effet à Berlin on fut attrapé de se voir arrêté à la veille de jouer un rôle prépondérant, et d'avoir mécontenté l'empereur des Français sans avoir satisfait celui d'Autriche.

En Angleterre on fut plus que désappointé. Palmerston parut fort étonné de ce qu'on s'était arrangé directement à Vérone tandis qu'on sollicitait son intervention; cela lui paraissait un manque d'égards. Son mécontentement sur le fond des choses était plus vif encore. Toujours prompt à laisser échapper sa pensée en termes expressifs, il ne le dissimula pas à Persigny : « Un tel arrangement sera funeste et mettra l'Italie au désespoir. Une fois que l'Autriche devient membre d'une confédération italienne, toute l'Italie lui est livrée pieds et mains liés, et tout est à recommencer. Jamais l'Angleterre ne pourra s'associer à une aussi mauvaise combinaison. » Il eût voulu s'y opposer. La Reine n'y consentit pas, et elle lui fit connaître son avis, en rapprochant dans le même sarcasme son

ministre, autrefois approbateur du coup d'État et le cher frère et ami qui en avait été l'auteur : « Nous n'avons pas protesté contre la guerre et personnellement lord Palmerston a souhaité le succès de la France. Nous ne pouvons pas maintenant protester contre la paix, et la Reine ne doute pas que lord Palmerston comprenne combien il serait fâcheux que le premier ministre de la couronne d'Angleterre semblât se donner pour but de persécuter l'Autriche. La Reine est moins désappointée que ne paraît l'être lord Palmerston, car elle ne s'est jamais flattée de l'espoir que *le coup d'État* et l'Empire auraient pour conséquence l'établissement de nationalités indépendantes et la diffusion du régime constitutionnel et de la liberté. » La majorité du Conseil adopta l'avis de la Reine.

Chez nous le parti démocrate, qui s'était compromis par son adhésion, éclata en fureurs; Jules Favre était décontenancé; Havin, tellement penaud qu'il n'exprima pas même une opinion dans son journal, jusqu'à ce que, mandé au ministère de l'Intérieur, on lui eut notifié qu'on préférait le blâme au silence. Il s'exécuta et publia le lendemain une approbation embrouillée et piteuse. Henri Martin, qui trouvait naturel alors qu'on aidât l'homme de Décembre, se montrait grotesque de désappointement. Les envieux des Cinq, qui avaient spéculé sur leur abstention pour prendre leur place, étaient interloqués. « Cette paix est une grande infamie, écrivait Lanfrey, le caricaturiste de Napoléon Ier, et il

faut avoir le dilettantisme de lâcheté qu'on possède aux *Débats* pour s'en réjouir. » Et lui-même finissait par s'en moins affliger par un autre dilettantisme, celui de la haine : « Quel deuil et quel outrage ç'aurait été pour tout ce qui pense, souffre, aime, espère, croit à la justice et à la vérité, si ce misérable, avait pu, à si bon marché, passer grand homme! » — Edgar Quinet n'était pas plus doux : « Nos vœux n'étaient-ils pas imprudents? Celui qui eût *véritablement affranchi l'Italie eût fondé une dynastie. Qui aurait pu résister à ce prestige? Celui-là nous eût fermé la bouche*. Il nous aurait enterrés vivants, nous et la liberté. Et nous avions la simplicité de cœur de souhaiter son triomphe qui était notre ruine certaine! Nous avons fait des vœux contre nous-mêmes. Reconnaissons-le! Nous sommes sauvés, relevés malgré nous[1]. » — « Tant mieux, me disait Floquet, en me serrant le bras avec force, ils l'assassineront! » Les amis mêmes de la maison n'étaient pas contents : « Peut-être la paix était-elle nécessaire, écrivait Mérimée, mais il ne fallait pas commencer si bien pour établir un gâchis pire que ce qu'il y avait auparavant. » Au contraire, ceux qui ne se souciaient pas de l'Italie, comme Émile de Girardin, ou qui la combattaient, comme Thiers, étaient satisfaits; les cléricaux, croyant les périls de la Papauté conjurés, jubilaient. « L'Empereur d'Autriche, disait Louis Veuillot, cède à l'Empereur des Français ses

1. A Michelet, 22 juillet 1859.

droits sur la Lombardie. Il a abandonné en roi ce qu'il a perdu comme roi, et l'Empereur des Français, à son tour, donnant la Lombardie au Roi de Piémont, son allié, dispose en roi de ce qu'il a gagné comme roi. C'est la tradition monarchique toute pure. Il n'est pas question du droit de la révolte : ce n'est pas la Lombardie qui se donne ; elle même est cédée par François-Joseph, elle est donnée par Napoléon. Il nous est agréable d'entrevoir le jour où les drapeaux catholiques de France, d'Autriche et d'Italie seront unis sur le même champ de bataille pour une de ces causes de Dieu dont le triomphe sauve et agrandit les civilisations. »

Lacordaire était également content, mais par d'autres motifs : « Voilà donc la paix faite, le Milanais entre les mains du Piémont et la confédération italienne acceptée par un traité : c'est un grand pas[1]. »

En ce qui me concerne, j'eus une vision prophétique que je retrouve dans mon journal quotidien : « Je suis convaincu que la période guerrière de l'empire est terminée. *Notre Empereur a renoncé à la guerre,* du moins à la grande guerre en Europe. L'Angleterre n'a pas plus que la Prusse à redouter une agression. *Elles n'auront la guerre que si elles-mêmes la provoquent ou la nécessitent.* » Cette dernière prédiction s'est vérifiée à la lettre. Jusque-là chercher, provoquer une guerre avait été la pensée de l'Empereur.

1. A Foisset, 13 juillet 1859.

Désormais il ne va plus travailler qu'à en éviter une nouvelle. Cette passion pacifique l'engagera dans des négociations malheureuses, le décidera à des abstentions inopportunes. Et pour avoir trop voulu et aimé la paix il sera à l'improviste condamné à une guerre terrible au moment où il n'aura plus l'énergie physique de la conduire.

II

Dans un discours aux grands corps de l'État, l'Empereur expliqua sincèrement les motifs de la paix. Je m'étonne après ces explications qu'on se soit donné tant de peine à les chercher :

« Lorsque, après une glorieuse campagne de deux mois, les armées française et sarde arrivèrent sous les murs de Vérone, la lutte allait inévitablement changer de nature, tant sous le rapport militaire que sous le rapport politique. J'étais fatalement obligé d'attaquer de front un ennemi retranché derrière de grandes forteresses, protégé contre toute diversion sur ses flancs par la neutralité des territoires qui l'entouraient, et en commençant la longue et stérile guerre des sièges, je me trouvais en face de l'Europe en armes, prête soit à disputer nos succès, soit à aggraver nos revers. Néanmoins la difficulté de l'entreprise n'aurait ni ébranlé ma résolution, ni arrêté l'élan de mon armée, si les moyens n'eussent pas été hors de proportion avec les résultats à atteindre. Il fallait se résoudre à briser hardi-

ment les entraves opposées par les territoires neutres et alors accepter la lutte sur le Rhin comme sur l'Adige[1]. Il fallait partout franchement se fortifier du concours de la révolution. Il fallait répandre encore un sang précieux qui n'avait que trop coulé déjà ; en un mot, pour triompher, il fallait risquer ce qu'il n'est permis à aucun souverain de mettre en jeu que pour l'indépendance de son pays. — Si je me suis arrêté, ce n'est donc pas par lassitude ou par épuisement, ni par abandon de la noble cause que je voulais servir, mais parce que, dans mon cœur, quelque chose parlait plus haut encore : l'intérêt de la France. — Croyez-vous donc qu'il ne m'en ait pas coûté de mettre un frein à l'ardeur de ces soldats qui, exaltés par la victoire, ne demandaient qu'à marcher en avant? — Croyez-vous qu'il ne m'en ait pas coûté de retrancher ouvertement, devant l'Europe, de mon programme, le territoire qui s'étend du Mincio à l'Adriatique? Croyez-vous qu'il ne m'en ait pas coûté de voir dans des cœurs honnêtes de nobles illusions se détruire, de patriotiques espérances s'éva-

1. Cavour accueillait quelquefois bien légèrement des assertions inexactes. Comment a-t-il pu écrire à La Marmora, le 6 juillet 1859 : « L'Empereur s'attend à la guerre avec l'Allemagne, et *la désire* même si elle ne doit pas entraîner l'Angleterre contre lui. » Il induit cette présomption du compte rendu que lui a fait Kossuth de son entretien de Valeggio avec l'Empereur ; or cet entretien a été raconté par Kossuth, et il n'y a pas dans ce récit un mot qui justifie la supposition de Cavour. Dès le début, l'Empereur n'avait cessé de déclarer qu'il ne s'exposerait pas à la guerre avec l'Allemagne et il n'était pas assez insensé pour la désirer.

nouir? — Pour servir l'indépendance italienne, j'ai fait la guerre contre le gré de l'Europe; dès que les destinées de mon pays ont pu être en péril, j'ai fait la paix. — Est-ce à dire maintenant que nos efforts et nos sacrifices aient été en pure perte? Non... En quatre combats et deux batailles, une armée nombreuse, qui ne le cède en organisation et en bravoure à aucune, a été vaincue. Le roi de Piémont, appelé jadis le gardien des Alpes, a vu son pays délivré de l'invasion, et la frontière de ses États portée du Tessin au Mincio. L'idée d'une nationalité italienne est admise par ceux qui la combattaient le plus. Tous les souverains de la péninsule comprennent enfin le besoin impérieux de réformes salutaires. — Ainsi, après avoir donné une nouvelle preuve de la puissance militaire de la France, la paix que je viens de conclure sera féconde en heureux résultats; l'avenir les révélera chaque jour davantage, pour le bonheur de l'Italie, l'influence de la France, le repos de l'Europe. »

Ce beau langage se résume en deux mots : « En présence du Piémont insuffisant, de l'Italie inerte, de l'Allemagne en armes, de la révolution en effervescence, l'exécution de mon programme était au-dessus des forces de la France seule, et voilà pourquoi j'ai dû m'arrêter. — Sire, je vous approuve », répond l'histoire.

Dès qu'il fallait absolument une paix immédiate, celle de Villafranca était la moins mauvaise qu'on pût faire. Elle n'en pas moins été un immense malheur pour nous. Venise af-

franchie en même temps que la Lombardie, l'Empereur n'aurait pas eu la tentation de favoriser la conquête prussienne en Allemagne, afin d'achever par autrui la libération qu'il était décidé à ne pas compléter lui-même par une nouvelle guerre ; en attendant, la Confédération n'eût pas été sans chances de s'établir et l'unité piémontaise ne serait pas devenue inévitable.

III

Cette guerre d'Italie augmenta la renommée et l'ascendant de Napoléon III. Il avait montré à la finir autant d'art diplomatique qu'à la commencer, et pendant sa durée il avait fait remarquable figure. Les Italiens n'eussent pas mieux demandé que de hisser leur roi au-dessus de lui ; ils n'osèrent pas braver l'évidence. « Si Victor-Emmanuel, disait un de ses aides de camp, le général Solaroli, avait en habileté seulement le quart de ce qu'il a en courage, il serait le premier général du monde ; mais il n'a ni mémoire, ni coup d'œil, ni activité ; sa qualité est d'exécuter promptement ce qu'il vient de comprendre[1]. » Della Rocca, le chef de l'état-major, en contact journalier avec Napoléon III, parle de celui-ci bien différemment : « J'ai dû toujours admirer et louer la promptitude de ses conceptions, sa clarté à les exprimer, son énergie à les exé-

1. Castelli, *Ricordi*, p. 309.

cuter. En lui aucune de ces douloureuses hésitations dans le commandement qui, en 1848 et 1849, nous firent perdre le temps et l'occasion. Si on ne peut lui reconnaître le génie de son grand oncle, génie absolument extraordinaire, on ne pouvait lui refuser le coup d'œil, l'intuition et la science militaire. Aussi ne puis-je attribuer les erreurs qu'il a commises onze ans après qu'à un état de maladie avancé qui enleva à son esprit la vigueur que son corps avait perdue . »

Nos généraux jugeaient de même. « Si dans cette guerre, m'a écrit le maréchal Lebœuf, que j'interrogeais sur la capacité militaire de l'Empereur, il a parfois manqué d'audace, il a fait preuve d'un jugement réfléchi très droit, et l'habile conception du plan de campagne lui appartient tout entière. Se méfiant de lui-même plus qu'on ne l'a cru, et moins personnel qu'on ne l'a dit, il recherchait trop en apparence les conseils souvent contradictoires, sans laisser deviner son propre avis. Mais après les avoir écoutés, il sut toujours prendre le meilleur parti et y persister. Cette facilité d'entretenir l'Empereur a autorisé quelques-uns de ses généraux à se donner le mérite d'avoir conseillé telle ou telle opération réussie. Les partis ont exploité ces propos, et l'opinion publique n'a pas accordé à l'Empereur toute la part qui lui revient légitimement dans le succès de la campagne. »

Cette campagne n'a pas été moins glorieuse

1. *Autobiografia*, t. Ier, p. 427.

pour notre armée, et il est douloureux de lire qu'elle commence à prouver sa décadence. Elle ne fut jamais plus magnifique ; jamais elle ne déploya plus splendidement ses qualités de vigueur, d'élan, de solidarité, d'irrésistibilité ; elle se montra vraiment la première armée de l'Europe. Ses chefs ont été une pléiade de héros. Il est facile aux stratèges de cabinet de prétendre qu'à telle ou telle heure ils ont commis telle faute. Quand on les suit par la pensée au milieu de l'action, sous le sifflement des balles ou le gémissement des obus, dans ces routes sillonnées de canaux ou de fossés, dans cet horizon fermé par des arbres, à cheval depuis l'aube après avoir passé une partie de la nuit à arrêter leurs dispositions, on s'étonne, non qu'ils aient commis des fautes, mais qu'ils en aient commis aussi peu, et qu'au milieu de tant d'obscurité, d'inconnu, de causes d'effarement et de trouble, ils aient à ce point conservé leur calme, leur ténacité stoïque ou offensive, leur puissance imperturbable d'intelligence et de volonté. Et quels soldats ! Ceux de Napoléon Ier, « aux jarrets de fer, à l'estomac de fourmi, au cœur de lion[1] ». Dans les grandes batailles, soutenus seulement par le café du matin, par le biscuit de leur sac et l'eau de leur petit bidon, ils marchent, combattent, se déploient, s'avancent, bravent les boulets, les baïonnettes, les retranchements, la chaleur, la faim, la soif, sans un murmure, sans un décourage-

1. Bugeaud.

ment, sans une défaillance. Le moindre de ces troupiers, dont le nom est tombé dans l'oubli, linceul des humbles, mériterait d'être inscrit sur les arcs de triomphe de l'histoire. Leurs adversaires sont aussi de haute valeur, disciplinés, vaillants, obstinés, solides; mais les nôtres les poussent devant eux comme l'ouragan chasse la poussière. Avant le combat, quelle bonne humeur! quelle gaieté! après la victoire, quelle humanité! A Palestro, les pauvres prisonniers autrichiens indiquent par des gestes qu'ils sont affamés et altérés; ces mêmes zouaves qui venaient de les attaquer avec une véritable férocité de courage sortent de leurs poches les quelques morceaux de pain qui y restent, courent aux fontaines chercher de l'eau : « Tu as faim, mon petit, mange-moi ça, et avale ce verre d'eau fraîche! » accompagnant leur offre de gestes caressants comme on les fait aux enfants.

IV

Est-ce à dire qu'il n'y eut qu'à se congratuler et à s'admirer? Certainement, si les conditions de la guerre n'eussent pas été en train de changer de fond en comble par l'intervention des chemins de fer, et surtout par l'introduction des armes à tir rapide. Ce double fait allait opérer dans la stratégie et la tactique une révolution bien plus fondamentale que ne le fit autrefois l'invention de la poudre, puis de la baïonnette. Dans ces

données, l'ancien système d'approvisionnements devenait insuffisant : il fallait le transformer comme les Piémontais avaient eu déjà l'intelligence de le faire, de manière que les opérations ne restassent pas subordonnées aux impossibilités de l'intendance. Le fonctionnement des services administratifs devait être facilité et assuré par une large décentralisation. Il ne fallait plus attendre le début des hostilités pour mettre en état d'agir les corps spéciaux et les services auxiliaires; surtout il était urgent d'adopter un système de mobilisation qui permît de passer tout à coup, sans une attente plus ou moins longue et de dangereuses confusions, du pied de paix au pied de guerre, sans que l'on fût réduit à ne tirer que de petites armées d'effectifs très considérables.

Nous n'étions pas, sous ce rapport, plus arriérés alors que qui que ce fût. Les Autrichiens venaient de le démontrer; ce n'était pas moins évident pour les Prussiens. Ils n'avaient pas combattu, mais ils avaient mobilisé, concentré, mis leur armée en attitude de combat, et ces opérations avaient dénoté dans leur mécanisme des imperfections semblables aux nôtres.

En France, comme en Prusse, existaient des fanfarons qui, ne voyant que les apparences, ne croyaient aucun changement nécessaire. Parmi ces derniers, en Prusse, se trouvait ce jeune officier d'origine danoise, Moltke, ce taciturne, qu'on avait vu à Compiègne avec le Régent, déjà distingué par son application, son mérite, sa dextérité

à lever les plans et reconnaître les terrains. A l'entendre, l'armée prussienne était toujours prête; grâce à elle, le Roi tenait entre ses mains les destinées de l'Europe; Frédéric le Grand n'avait jamais eu de pareilles troupes; la mobilisation de 1851, comme celle de 1859, ne lui avait inspiré aucune inquiétude[1]. Mais dans un coin, un autre jeune officier à peu près du même âge, de race purement prussienne, d'un esprit pénétrant, clair et ferme, Roon, observait, notait les défectuosités. La récente mobilisation l'avait mécontenté au point de s'écrier « qu'étant donnée la constitution actuelle de l'armée, on aurait bien raison de ne pas vouloir la guerre[2] ». Il signalait au Régent, avec la passion de l'apostolat, la nécessité de réformes immédiates, et il le convainquait.

En France, les fanfarons satisfaits et routiniers étaient nombreux, mais l'Empereur n'était pas de ceux-là. « D'autres n'avaient vu dans la guerre que son côté brillant, lui avait vu de près les côtés défectueux, et voulait y remédier[3]. » Il s'était parfaitement rendu compte que « d'après notre système général, nous ne sommes jamais prêts pour la guerre[4] », que notre « effroyable centralisation était un obstacle presque invin-

1. Lettres à sa mère du 24 décembre 1830, — 13 février 1831, — A son frère Adolphe du 23 février 1831, — 25 février 1851, — juillet 1859.

2. Roon, *Mémoires*, t. I, p. 344.

3. Lettre à Persigny du 29 juillet 1860.

4. Lettre à Randon du 26 mai 1859.

cible à la rapidité de la mobilisation[1] ». Dans le banquet donné aux chefs de l'armée d'Italie, il avait pris vis-à-vis d'eux en quelque sorte l'engagement d'opérer les modifications dont il comprenait mieux que personne l'urgence, et de mettre les forces du pays sur le meilleur pied possible. « Que le souvenir, avait-il dit, des obstacles surmontés, des périls évités, des *imperfections signalées*, revienne souvent à votre mémoire, car pour tout homme de guerre, le souvenir est la science même. »

Ainsi en Prusse et en France, les hommes ayant autorité étaient également convaincus de la nécessité d'une refonte fondamentale des institutions militaires. L'avenir appartiendra à celui qui l'opérera le plus rapidement et le mieux.

V

Le couronnement de cette guerre entreprise pour constituer une patrie aux Italiens fut de rendre la leur aux Français exilés depuis le coup d'État. Une large amnistie fut décrétée (15 août).

Il y eut un moment d'hésitation sur les effets de cette amnistie. Laisserait-elle subsister la loi de sûreté générale, de telle sorte que tous ceux qui rentreraient fussent sous la main de la police? En ce cas mieux valait rester dehors. Ce doute s'éclaircit vite : il fut reconnu que la partie dis-

1. Lettre à Vaillant pendant la guerre de Crimée, t. III, p. 212.

crétionnaire de la loi de sûreté générale, permettant d'infliger par mesure administrative la transportation ou l'internement, ne serait applicable aux amnistiés qu'après une nouvelle condamnation régulière. Dès lors il n'y avait plus de raison de ne pas profiter de l'amnistie : en la refusant, d'exilé on devenait émigré. Cependant c'est ce que fit Victor Hugo :

Si l'on n'est plus que mille, eh bien, j'en suis. Si même,
Ils ne sont plus que cent, je brave encore Sylla.
S'il en demeure dix, je serai le dixième,
Et s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là !

Ces vers lui interdisaient de rentrer.

Edgar Quinet et quelques autres l'imitèrent : « Quand la liberté rentrera, dirent-ils, nous rentrerons. » Bien plus dévoués à cette grande cause furent ceux qui vinrent reprendre le combat pour elle. Ledru-Rollin le conseilla en termes pressants, quoique sa condamnation par contumace ne lui permît pas de donner l'exemple. « Pour un grand parti, dit-il, il y a quelque chose de moins stérile que l'indignation mentale et le dédain, ce sont les actes. Tout républicain qui revient en France sans s'être dégradé est, en dépit de tout, un foyer rayonnant de lumière et un soldat prêt pour le jour prochain. »

Les avertissements infligés aux journaux furent effacés, et la direction de la presse confiée à La Guéronnière, disciple de Lamartine, esprit éclairé, duquel on devait attendre une application libérale du décret sur la presse.

Nos craintes sur les périls que la gloire ferait courir à la liberté ne se réalisaient pas. Notre armée nous rapportait un peu de l'affranchissement qu'elle avait apporté à l'Italie. Il devenait moralement impossible à l'Empereur de refuser longtemps à son peuple les franchises constitutionnelles qu'il recommandait aux princes italiens d'accorder aux leurs ; et dès qu'il avait cessé d'être un proscripteur il n'était plus interdit de lui offrir le concours loyal d'une opposition constitutionnelle.

LIVRE VIII

L'ANNEXION DE L'ITALIE CENTRALE AU PIÉMONT — RESTITUTION DE LA SAVOIE ET DE NICE A LA FRANCE

CHAPITRE PREMIER

COMMENT UNE CONFÉDÉRATION EST IMPOSSIBLE APRÈS VILLAFRANCA

I

L'idée d'affranchir l'Italie de la domination allemande et d'assurer son indépendance par l'établissement d'une confédération n'était pas une idée propre à Napoléon III ; c'est une conception de l'ancienne royauté française. Dans son projet de Pacification, Sully assigne au duc de Savoie le Milanais avec le titre de Roi de Lombardie[1] et institue entre les autres princes italiens une confédération nationale, « afin que

1. Le Milanais alors n'embrassait pas tout ce qui depuis 1815 est devenu la Lombardie autrichienne ; il ne comprenait que Milan, Crémone, Pavie, Come, Lodi et leurs territoires.

tous ces États et Princes étant associés ensemble en communauté d'intérêt, pour la manutention des droits et propriétés les uns des autres, ils en fussent rendus plus considérables, sans que, par cette considération, il ne fût rien changé à leurs possessions accoutumées, ni aux lois et coutumes et droits d'eux ni de leurs peuples et de leurs seigneuries ».

Ce rêve de Sully et d'Henri IV fut au moment de devenir une réalité sous Louis XV. Les princes d'Italie ayant eu recours à lui pour le prier de les aider à se soustraire à l'autorité que l'Allemagne prétend exercer sur eux, « S. M. TOUJOURS DISPOSÉE, A L'EXEMPLE DE SES PRÉDÉCESSEURS, A PRÊTER SON APPUI AUX PEUPLES OPPRIMÉS[1] », prépara lui-même (c'est peut-être le seul ouvrage de son règne qui soit de lui) les bases d'une association italique, avec une diète continuellement assemblée, ayant à sa disposition une force armée de 80 000 hommes, dont le commandement serait attribué au roi de Sardaigne et, à défaut, au roi de Naples. L'expulsion de l'étranger, l'indépendance absolue des États italiens était à la fois la condition et le but de la confédération. L'Autriche devait être rejetée hors de la péninsule : pour mieux l'en chasser, la France s'en chassait elle-même et, généreusement, s'excluait de l'Italie, libre par elle. Les princes étrangers régnant sur des terres italiennes devaient s'italianiser, en renonçant à tous droits en dehors de

1. *Rapport de M. de Champeaux*, 28 oct. 1745.

la péninsule. C'était le Piémont mis en selle sur l'Italie. Pour détourner le roi, on invoquait le mot du cardinal d'Ossat sur « le danger d'accroître le domaine des petits louveteaux de Savoie. — Ce sont là, répondait son ministre, des préventions de haine et des inspirations d'Espagne, il y a bien loin de sa puissance à la nôtre. C'est la seule Maison d'Autriche qui nous est dangereuse. » En conséquence un sieur de Champeaux fut expédié à Turin en très grande diligence, sous le nom d'abbé Rousset, avec mandat de négocier, « en quatre jours au plus », la confédération italique. Il eut de la peine à faire accepter par Charles-Emmanuel le cadeau qu'il apportait, et les chevaux étaient attelés pour partir, lorsque le roi se décida à signer. Les difficultés furent bien plus longues de la part des Espagnols, à cause du Milanais; ils lanternèrent tant que quand leur reine signa, une armée autrichienne était descendue en Italie, et Charles-Emmanuel, déchirant le traité par une félonie, aidait à nous enlever Asti.

Victor-Amédée III, en 1791, chargea son ministre d'Hauteville d'élaborer un autre projet de Confédération entre les Princes italiens, mais dans des vues toutes différentes, pour se défendre contre les projets de la France : l'Autriche y fut comprise pour le duché de Milan et Mantoue, et le Pape pour ses États. C'est ce qui fit échouer la négociation. L'empereur d'Autriche ne consentait à devenir confédéré qu'à condition d'être le supérieur et non l'égal des autres

princes. Quant au Pape, quoique le roi de Piémont vînt de lui donner un témoignage non suspect de son zèle catholique en établissant dans ses États le tribunal de l'Inquisition, il refusa, « parce qu'il était à craindre que toute cette confédération, au lieu d'être inspirée par la défense de l'Italie, de la religion et du Saint-Siège, n'eût en réalité d'autre but que de faciliter des ambitions territoriales d'agrandissement. »

Ces enseignements du passé, lorsqu'en 1846 les idées de confédération italienne revinrent en faveur, dictèrent à Cesare Balbo, dans ses *Speranze*, le célèbre passage : « Présidée par le Pape ou par tout autre, dès qu'une puissance étrangère en fait partie, la confédération ne peut être désirable à aucun Italien. Alors même que l'on établirait et que l'on jugerait que le Pape serait président, il ne le serait pas; il serait même moins indépendant, moins prince, en moins bonne situation de Pape qu'il ne l'est maintenant. Il en serait de même de tout prince auquel serait conférée la présidence; d'une manière ou d'une autre, la puissance étrangère serait la première, serait toute-puissante, serait tout. L'on ne peut supposer que les princes italiens et leurs ministres perdent le sens commun au point de se rendre plus dépendants, plus esclaves qu'ils ne le sont aujourd'hui. »

Le projet de l'Empereur introduisait dans la Confédération l'Autriche; il faisait plus, il l'introduisait comme elle avait voulu l'être en 1791, en maîtresse; car elle avait formellement subor-

donné son entrée au rétablissement des princes dépossédés, ce qui assurerait sa suprématie. « Qu'est-ce que l'Autriche dans une confédération italienne? écrivait d'Azeglio : le loup dans la bergerie. L'Empereur a oublié à Villafranca le chapitre des *Speranze*, qui est pour nous la loi et les prophètes. Les esprits enflammés n'accepteront pas la paix de Villafranca. Je m'abstiens de tout jugement. En fin de compte il a été pour nous au feu contre l'Autriche, et pour ce qui est de vos admirables soldats, j'embrasserais leurs genoux, mais cela n'empêche pas que notre pauvre pays ne soit dans une terrible situation. » Tous les agitateurs politiques de l'Italie centrale sentirent, pensèrent, parlèrent comme d'Azeglio. Une très forte minorité était déjà acquise à la maison de Savoie; de ce jour ce fut l'immense majorité. Ni restauration, ni confédération, fut la réponse que reçut le projet impérial.

Victor-Emmanuel, lié par la signature des préliminaires, non encore définitivement nanti de la Lombardie, tenu en respect par la présence de l'armée française, était dans l'impossibilité matérielle et morale de s'associer à cette protestation. Il avait eu quelque peine à remplacer Cavour. Il s'était d'abord adressé à Arese. Ce galant homme, dépourvu d'ambition, finit par consentir, et parvint même à constituer un ministère; mais au moment de rappeler les commissaires piémontais de l'Italie centrale, lui, Lombard, affranchi de la veille, n'eut pas le courage d'un acte qui ressemblait à l'abandon de

ceux qui avaient aussi compté sur la délivrance; il se retira. Ratfazzi, La Marmora, Dabormida répondirent à l'appel du roi (19 juillet). Leur premier acte fut d'ordonner ce à quoi Arese n'avait pu se résoudre, le retrait des commissaires piémontais, Buoncompagni, Massimo d'Azeglio, Farini. Cela semblait dire aux gouvernements insurrectionnels : Soumettez-vous, rétablissez vos princes. Ils l'interprétèrent comme signifiant : « Nous ne pouvons plus rien pour vous, défendez-vous vous-mêmes. » Et les mêmes hommes qui, pendant la guerre, avaient paru indifférents, engourdis, se secouèrent, se réveillèrent et montrèrent une intrépidité de résolution qui déconcerta la diplomatie. A l'ordre de quitter Modène, Farini répond : « Le commissaire royal obéit, mais le citoyen devient soldat avec le peuple! » Il se montre au balcon du palais ducal et crie : « En avant, avec l'étoile de l'Italie! l'Italie n'a pas signé la paix de Villafranca! » Et il est proclamé dictateur de Modène, bientôt après de Parme. Massimo d'Azeglio part, mais en laissant les troupes piémontaises qu'il avait l'ordre de ramener; il fut remplacé par le colonel Cipriani, patriote éprouvé, qu'on savait en bonnes relations avec Napoléon III. A Florence, Ricasoli s'empare de la dictature. Une ligue est établie entre les États émancipés, à la tête de laquelle est appelé le général Fanti et, sous ses ordres, Garibaldi chargé du commandement de la division toscane. Des assemblées constituantes sont convoquées. Celle de Toscane vote à l'unanimité

(16 août) la déchéance de la Maison de Lorraine puis, à l'unanimité moins trois, parmi lesquelles Montanelli, l'union au règne constitutionnel de Victor-Emmanuel, se recommandant « à la généreuse protection de Napoléon III, le magnanime défenseur de l'indépendance italienne » (20 août). A Modène, l'assemblée unanime décrète la déchéance de la Maison d'Este et l'union à la monarchie de Savoie (19 et 21 août). A Bologne, l'assemblée décide que les peuples de Romagne, revendiquant leurs droits, ne veulent plus de gouvernement temporel pontifical et s'unissent à la monarchie constitutionnelle de Sardaigne. A Parme on procède par voie de plébiscite et l'annexion obtient 163 167 voix contre 540.

Victor-Emmanuel ayant refusé en ce qui le concernait de s'engager à la Confédération, Dabormida rejeta sans examen le projet que La Tour d'Auvergne lui apporta. Celui-ci, qui partageait les antipathies de Walewski, d'un ton piqué : « Mais je veux une réponse par écrit et prompte. — Vous l'aurez. » Et la réponse fut catégorique : « Si le projet de Confédération présenté par le ministre de France à Turin se réalisait, l'Autriche n'aurait perdu la Lombardie que pour acquérir la suprématie légale sur toute l'Italie. Le Piémont interdit aux plénipotentiaires de Zurich d'accepter l'introduction dans le traité avec l'Autriche d'un mot quelconque sur la Confédération : ils devraient plutôt se retirer. »

II

Tous ces actes étaient des coups mortels aux propositions de l'Empereur. Il lui en vint un non moins rude de Rome. Le 14 juillet Napoléon III avait écrit à Pie IX : « Très Saint-Père, je viens de conclure la paix avec l'empereur d'Autriche aux conditions suivantes (et il les énumérait). Dans ce nouvel ordre de choses, Votre Sainteté peut exercer la plus grande influence et faire cesser pour l'avenir toutes causes de troubles. Qu'Elle consente ou plutôt que de *proprio motu* Elle veuille bien accorder aux Légations et aux Marches une administration séparée avec un gouvernement laïque nommé par Elle, mais entouré d'un conseil formé par l'élection ; que cette province paie au Saint-Siège une redevance fixe, et Votre Sainteté aura assuré le repos de ses États et pourra se passer de troupes étrangères. Si cela convient à Votre Sainteté, je voudrais aussi proposer à tous les souverains catholiques de concourir par une contribution à la splendeur du trône pontifical. Enfin, je désire bien ardemment que ces malheureux conflits cessent, car Votre Sainteté ne doit pas ignorer que dès que les affaires italiennes seront réglées, je serai obligé de retirer mes troupes du territoire italien. Je supplie Votre Sainteté d'écouter la voix d'un fils dévoué à l'Église, mais qui comprend les nécessités de son époque et qui sait

que la force brutale ne suffit pas pour résoudre les questions et aplanir les difficultés. Toutes les provinces d'un même État ne sont pas toujours administrées de même lorsque leur caractère et leurs antécédents sont différents. Ainsi l'Écosse et l'Irlande ont des lois séparées, quoique formant les membres d'un même empire. Je vois dans la décision de Votre Sainteté ou le germe d'un avenir de paix et de tranquillité ou bien la continuation d'un état violent et calamiteux. L'avantage de Sa position actuelle est que, sauf le conseil respectueux des deux plus grands États catholiques, Elle ne subit la pression de personne; ce n'est plus un congrès composé en majorité de protestants et de schismatiques qui vient se mêler du gouvernement du Chef de notre Église. Quant à la présidence honoraire de la Confédération, j'espère que Votre Sainteté ne la refusera pas. Il faut pour la gloire même de la religion qu'Elle préside aux destinées de l'Italie comme le doge de Venise qui semblait pouvoir d'un geste soulever ou apaiser les flots de l'Adriatique. J'espère que Votre Sainteté me pardonnera ma franchise, et qu'Elle ne verra dans mes humbles conseils qu'une preuve de mon amour pour le bonheur de l'Italie et pour la gloire du Saint-Siège. Je suis, de Votre Sainteté, le très dévot fils. » — « C'est beau, fit le Pape à la lecture de cette lettre, le doge soulevant ou apaisant d'un geste les flots de l'Adriatique; mais je ne veux ni de cette confédération ni de ce gouvernement laïque. » Quant aux réformes,

à celles purement politiques, il opposa un *non possumus* invincible : il avait, au grand remords de sa conscience, compromis la Papauté en les accordant témérairement au début de son règne; il n'y reviendrait plus, quoi qu'on fît, et il ne se déciderait qu'aux réformes purement administratives. Il avait à cet égard déjà réalisé ce qui était raisonnable, il était disposé à plus encore : à concéder des gouverneurs laïques aux Légations, à pousser à ses dernières limites la décentralisation, à ne plus exiger qu'on fût prêtre pour remplir un emploi quelconque, à aller enfin jusqu'au point où commencerait la sécularisation, ou un régime de liberté politique auquel il était résolu à ne pas se laisser traîner par des voies indirectes. Et ces réformes financières, municipales, il ne les promulguerait, bien que les ayant déjà arrêtées, que lorsque ses États révoltés seraient rentrés dans l'obéissance; jusque-là il protesterait, ferait appel à l'opinion universelle des catholiques et frapperait de ses armes spirituelles les usurpateurs des droits sacrés : faire des concessions en présence de sujets rebelles serait un acte de faiblesse qui l'humilierait sans lui valoir ni reconnaissance ni autorité. Lui parlait-on du droit de conseil que notre occupation nous donnait, il répondait : « Cette occupation est un honneur pour vous plus qu'une dette pour moi : à votre défaut, d'autres me protégeraient; du reste, je m'occupe à former une armée afin de pouvoir me passer de tout le monde. » — Et en effet, on faisait des recrutements de Suisses,

chose urgente, car l'armée pontificale était dans un état déplorable : partout des effectifs inférieurs aux chiffres officiels; là une compagnie d'artilleurs sans canon; ailleurs deux canons isolés sans un artilleur; plus loin une batterie sans munitions ni attelages; désordre, indolence, indiscipline.

Affligé comme il ne l'avait jamais été, le Pape à ses refus ajoutait des plaintes et des adjurations : il se plaignait que les soulèvements de Pérouse, Ravenne, Bologne fussent dirigés par des personnes alliées à la famille de Napoléon III et que la révolution de ses États se plaçât ouvertement sous l'égide de la France. — « D'un mot, disait-il à Gramont, l'Empereur calmerait cette agitation. Voudra-t-il le prononcer? Le peut-il? Je sais les difficultés de sa position; c'est pourquoi je dis : le peut-il? Monsieur l'Ambassadeur, je fais appel à vos sentiments de chrétien et à vos sentiments d'honnête homme, et je vous charge de demander à l'Empereur s'il consent à dire une parole publique qui arrête la révolution chez moi. »

Ainsi Victor-Emmanuel, Pie IX étaient d'accord à maudire ou à bafouer cette confédération; François-Joseph ne l'acceptait qu'avec des exigences impossibles et les gouvernements des Duchés et des Légations n'admettaient d'autre dénouement que leur incorporation à la monarchie de Victor-Emmanuel.

La réunion des Duchés et de la Toscane ne posait pas encore la grave question de l'unité de

l'Italie : elle n'entraînait que la constitution d'un royaume de l'Italie du Nord, et contre cette éventualité l'Empereur se croyait en règle par la cession éventuelle de Nice et de la Savoie. L'union des Légations, au contraire, soulevait le problème bien plus général et bien plus redoutable du pouvoir temporel.

Afin de mieux juger des faits et des résolutions, arrêtons-nous un instant et rappelons les principes.

CHAPITRE II

DU POUVOIR TEMPOREL DES PAPES

I

L'Église enseigne que « la dignité pontificale a été instituée par Dieu lui-même, et que le Souverain Pontife a reçu de droit divin l'exemption de toute juridiction séculière; qu'il ne peut être soumis d'aucune manière au pouvoir des rois, des empereurs ou des peuples, devenir le sujet de qui que ce soit. Ce privilège est perpétuel, inamissible, le Pape ne saurait y renoncer, car il n'a pas le droit d'abandonner une prérogative accordée, non au titulaire de la dignité, mais à la dignité elle-même en vue d'un bien général. » De plus, la majorité des docteurs a toujours admis comme une opinion très probable, quoique non à ce point certaine que l'on ne puisse dire le contraire sans tomber dans l'hérésie, et les fidèles ont toujours professé, comme une croyance pieuse, « que la Primauté est attachée au titre d'évêque de Rome et à la résidence dans la ville de Pierre et de Paul[1] ».

1. Suarez, *De legibus*, liv. IV, cap. x, p. 1 et 4.

L'Église n'a jamais cru ou enseigné que sa durée, sa force fussent subordonnées à l'existence d'un pouvoir temporel. *Nulla est talis necessitas*, a dit Suarez [1]. Le pouvoir temporel fût-il détruit, elle subsistera et poursuivra sa mission surnaturelle, car il est écrit que la barque de Pierre, dont le gouvernail est tenu par la main divine, ne sera submergée par aucune tempête humaine. Mais il sembla à la Papauté que la manière la plus efficace d'assurer l'immunité sacrée et d'exercer dans toute l'Église, avec la plénitude de sa liberté, sa suprême puissance, était d'occuper la souveraineté temporelle de Rome et d'un territoire environnant assez vaste pour que cette souveraineté eût les moyens de se défendre par ses propres forces, sans l'appui de l'étranger. — On s'écarte de ces enseignements aussi bien en soutenant que le pouvoir temporel doit être absolument uni au pouvoir spirituel qu'en prétendant qu'il doit de toute nécessité en être séparé [2].

Les historiens laïques rattachent la création du pouvoir temporel aux donations des princes francs, Pépin et Charlemagne. Les théologiens romains lui donnent une origine plus ancienne. Selon eux, le peuple romain ayant, comme tout autre peuple, le droit de détrôner le prince devenu tyran, a légitimement rompu les liens

1. Suarez, *Defensio*, liv. IV, chap. iv, n° 3, et Émile Ollivier, *l'Église et l'État au concile du Vatican*, t. I, p. 371.

2. Émile Ollivier, *Concile du Vatican*, t. Ier, p. 371. *Le Pape est-il libre à Rome?* p. 48.

qui l'attachaient aux empereurs de Byzance et s'est donné pour prince et souverain saint Pierre en la personne du pape Grégoire. Pépin et Charlemagne ont réprimé les usurpations des Longobards et remis les pontifes en possession de leurs provinces injustement ravies, mais c'est le peuple romain qui est le véritable fondateur de la souveraineté pontificale. Par cet acte de dation volontaire à la Papauté, le duché de Rome est devenu un patrimoine sacré au même titre que tous les objets consacrés au culte, et il ne peut plus, selon les lois mêmes de la Rome païenne, rentrer dans l'usage civil et commun. Les autres donations qui ont complété le fonds primitif, comme celle de la comtesse Mathilde, indiquent par leur nom d'*Immunitates* l'intention des donateurs d'affranchir les souverains pontifes de toute sujétion.

Dante et Pétrarque ont maudit ce domaine temporel, il n'assurait pas l'immunité pontificale, il la compromettait : « Le bâton pastoral ne devait pas s'unir au sceptre ; l'Église de Rome, en confondant en soi les deux pouvoirs, est tombée dans la fange et a souillé elle et sa charge. » Il lui fallait une protection terrestre contre les entreprises des méchants ; or ce protecteur existait, c'était l'héritier des Césars, l'Empereur germanique. Dante l'appelle du chant pathétique de la tourterelle délaissée : « Viens, viens voir ta Rome qui pleure, veuve, seule, et qui te crie jour et nuit : Mon César, pourquoi n'es-tu pas avec moi. » Pétrarque n'est pas moins suppliant :

« Vois cette femme accablée d'années, les cheveux épars, les vêtements en lambeaux, le visage défait, mais l'esprit invaincu, belle encore des souvenirs des anciennes grandeurs; elle lève les yeux vers toi et s'écrie : Me voici, mon César! César, ô César, où es-tu? pourquoi m'abandonnes-tu? »

Dante et Pétrarque connaissaient mal l'histoire ecclésiastique. Le système du protectorat franc ou germanique avait fonctionné, il n'avait procuré à la Papauté que honte et avilissement. C'est dans ces temps qu'on vit le pape Formose, déterré par son successeur Étienne VI, assis sur une chaise, devant une assemblée synodale, accusé, condamné, jeté à la voirie; un autre pape, Serge III, nommé par l'influence de sa maîtresse Marozie; un autre, Jean XII, élu à seize ans, mourant dans le lit d'une femme mariée: un autre, Grégoire V, intronisé à vingt-trois ans; un autre, Benoît IX à douze ans[1]. Dans les plus mauvais jours du pouvoir temporel indépendant, on ne vit rien de pareil.

La Papauté ne voulut pas attendre de César une indépendance qu'il ne lui aurait pas donnée; elle brisa, dès qu'elle en eut les moyens, le lien qui la rattachait à lui. Elle consentit à sacrer les empereurs germaniques, non à être leur feudataire, même pour le temporel. Elle conserva son domaine, et malgré les imprécations des poètes, elle travailla sans relâche à le conso-

1. Abbé Duchène, *les Premiers temps de l'État pontifical.*

lider et à l'étendre. Clément VI acheta de la reine Jeanne de Sicile, Avignon et ses dépendances et obtint de l'Empire, dont cette ville relevait comme fief, la décharge de toute redevance (1348). Autour du Pape à Rome dominaient des barons féodaux, les Orsini, les Colonna, les Savelli, « ses menottes », plus loin une foule de petits tyranneaux, oppresseurs de leurs peuples, en guerre entre eux, condottieri prêts à se vendre à l'enchère. Il réduisit d'abord la féodalité qui l'enserrait et établit sa toute-puissance dans le patrimoine proprement dit ; il s'occupa ensuite de soumettre les tyranneaux. En 1354 Innocent VI, avant le retour en Italie, y avait envoyé le cardinal Albornoz avec « la mission de recouvrer et récupérer les Marches, le Duché et la Romagne, occupés par messire Malatesta de Rimini et les autres tyrans romagnols. » Le légat y parvint et les réduisit à l'état de vicaires du Pape, soumis à un hommage et à un cens. Après lui, ces liens se relâchèrent ; plusieurs vicaires ne payèrent pas le cens ou bien se mirent aux gages comme condottieri, ou, tels que Bentivoglio à Bologne, Baglioni à Perugia, s'instituèrent princes indépendants ; Ancône, Spolete, Assise, Terni s'administrèrent librement ; les Vénitiens détinrent Cervi et Ravenne. Alexandre VI envoya son fils César Borgia à la conquête des Romagnes. Il réussit par des moyens scélérats ; néanmoins comme ces scélératesses n'atteignaient que des scélérats, les populations le bénirent, parce que désormais elles furent admi-

nistrées avec justice et protégées contre les exactions et les brigandages. Jules II acheva l'œuvre de délivrance : il chassa les Bentivoglio et les Baglioni, et, de même que Borgia, il fit chérir l'autorité pontificale, rendit à Pérouse ses libertés supprimées par le Conseil des Dix du tyran, fit régir Bologne par un sénat de quarante membres qui avait un ambassadeur accrédité à Rome.

Les Papes parurent quelque temps considérer ce domaine ainsi agrandi et affermi comme inutile dans son intégrité à l'indépendance du pouvoir spirituel; ils en disposèrent au profit de leur famille : Jules II donna Urbin à son frère de la Rovere, Paul III Parme et Plaisance à son fils Farnèse. Les États à distribuer ainsi aux neveux étaient cependant limités : il fallut bien s'arrêter. A partir de Paul III, ce fut pour la Papauté et non pour les parents du Pape que continua l'accroissement du domaine pontifical. En 1532, Clément VII s'empara par surprise d'Ancône, et la tint en respect par une citadelle élevée sur une hauteur voisine. En 1538 Clément VIII, grâce à l'appui d'Henri IV, s'empara de Ferrare et Commachio. Le népotisme ne perdit pas néanmoins ses droits, il s'exerça autrement : une partie des revenus ecclésiastiques ou de vastes domaines à droits féodaux ou à monopoles servirent à établir les immenses fortunes des neveux. Clément VIII enrichit les Aldobrandini, Paul V les Borghèse ; on trouve dans les comptes du temps que Urbain VIII, soit en

argent, soit en objets d'art, soit en meubles ou biens-fonds, donna aux Barberini la somme énorme de cent cinq millions de scudi. Il en fut ainsi jusqu'à ce que le vertueux Pignatelli, Innocent XII, obtint du Sacré-Collège une bulle contre le népotisme et la défense d'aliéner les biens de l'Église, jurée par les cardinaux à leur entrée au conclave et par les nouveaux Papes après leur élection (1692).

Bien assise chez elle, la Papauté active, vigilante, éclairée dans son action spirituelle, le fut beaucoup moins dans son gouvernement temporel; elle s'occupa du monde bien plus que de son État. Elle établit à Rome, au profit des catholiques venus de tous les pays, un *dolce vivere* aussi charmant et plus auguste que celui de Florence; elle ne s'inquiéta pas du bien-être de ses sujets. Les provinces pontificales étaient, selon Thiers[1], « les plus mal administrées de l'Europe. Elles n'avaient que leur belle agriculture, ancienne tradition des âges reculés, qui supplée aux richesses de l'industrie bannie depuis longtemps. Excepté dans les légations de Bologne, où régnait un mépris profond pour le gouvernement des prêtres, et à Rome, antique dépôt du savoir et des arts, les esprits étaient restés dans la plus honteuse barbarie. Un peuple superstitieux et sauvage, des moines paresseux et ignorants formaient cette population. L'armée était de 4000 à 5000 soldats, on sait de quelle qua-

1. *Révolution*, 1838, t. VIII, ch. II, p. 249.

lité. » On en jugera par un fait. En 1797, Lannes, qui s'avançait sur Ancône, se trouva, à un détour du chemin, face à face avec un corps de chevaux du Pape; le commandant ordonne de mettre le sabre à la main; mais Lannes, avec autorité, lui crie : « De quel droit, Monsieur, osez-vous mettre le sabre à la main? le sabre au fourreau, sur-le-champ! — *Subito,* répond le commandant. — Qu'on mette pied à terre et conduise ces chevaux au quartier général. — *Adesso* », reprit le commandant, et la chose fut faite. Dans la curie tout se vendait et s'achetait, et aucune affaire ne se terminait, selon une expression du temps, que *oroloquente.*

L'union du temporel et du spirituel se voyait alors partout. Chaque souverain, opérant la même confusion, se déclarait évêque extérieur, protecteur de la religion aussi bien que chef de l'État. Ce qui était mal dans l'Église était mal dans l'État, le crime d'hérésie était puni à l'égal de celui de lèse-majesté ; la société civile était *distincte,* non *séparée* de la société religieuse. Au temps de la bulle *Unigenitus* et des persécutions qui la suivirent, personne ne s'étonnait que le souverain pontife publiât des bulles et entretînt des armées, ordonnât de la même plume des prières et des supplices. La Révolution française changea fondamentalement cet ordre; elle ne nia pas le pouvoir spirituel, elle s'en s'affranchit; elle sépara les deux sociétés; elle sécularisa l'État. Crime inexpiable, selon les docteurs de l'école théocratique, qui rend les principes de 89 *satani-*

ques[1]. L'Europe n'a pas sanctionné cet anathème, et la distinction des deux pouvoirs est devenue en quelque sorte le dogme laïque.

Malheureusement la Révolution ne tarda pas à passer de l'indépendance vis-à-vis de l'Église à la persécution. Elle envoya l'armée de Bonaparte contre les États pontificaux ; le Pape ne l'arrêta qu'en lui cédant le Comtat-Venaissin et les Légations. Napoléon empereur ne se contenta pas de si peu; il prit tout et détruisit le pouvoir temporel, non par haine de la religion qu'il restaurait et comblait de faveurs, mais par une fausse réminiscence du passé : resté Italien par l'imagination, il voulait réaliser l'utopie de Dante et de Pétrarque, devenir le César, si longtemps appelé en vain, qui dispenserait l'Église des soucis temporels et assurerait par son glaive tout-puissant l'immunité ecclésiastique. Il voulait que le Pape résidât à côté de lui, entouré de respects et de splendeurs, à Paris, devenu la capitale du monde religieux, comme il l'était déjà du monde politique. Il aurait ses sessions religieuses à côté de ses sessions législatives; il les eût ouvertes et closes, approuvé et publié leurs décisions comme l'avaient fait Constantin et Charlemagne. Il oubliait que Charlemagne n'avait mérité de devenir le glaive temporel de la Papauté qu'en la rétablissant dans la tranquille possession de Rome, et qu'il n'exerça ensuite sa tutelle respectueuse que d'Aix-la-Chapelle. L'abbé

1. Voir Émile Ollivier, *Manuel de droit ecclésiastique;* 1789 et 1889, p. 261 et 497.

Émery le lui rappela dans une séance du Conseil ecclésiastique (17 mars 1811), s'étayant de l'autorité de Bossuet, le docteur suprême aux yeux de Napoléon Ier : « Je ne récuse pas, dit l'Empereur, l'autorité de Bossuet. C'était vrai du temps de Bossuet où, l'Europe reconnaissant plusieurs maîtres, il n'était pas convenable que le Pape fût assujetti à un souverain particulier. Mais quel inconvénient y a-t-il à ce que le Pape me soit assujetti à moi, maintenant que l'Europe ne reconnaît d'autre maître que moi seul? — Votre Majesté, répondit courageusement l'abbé Émery, connaît aussi bien que moi l'histoire des révolutions : ce qui existe maintenant peut ne pas toujours exister. »

Le César jadis imploré venait de France; mais la Papauté ne le traita pas autrement que les Césars allemands : elle le sacra et refusa de devenir sa caudataire. Le doux Pie VII dit, comme le vaillant Boniface VIII : « S'il y a un César, c'est moi. » Le rêve de Dante et de Pétrarque s'évanouit dans une catastrophe fantastique; et la Papauté, ressuscitée une fois de plus, vit rétablir son patrimoine, allégé, il est vrai, d'Avignon, de Parme et de Plaisance. Le pouvoir repris ne fut tempéré par aucune des franchises municipales dont les Légations jouissaient avant leur réunion à la République et à l'Empire, et il ne sut pas justifier son absolutisme. Il fut malhabile, indolent, routinier, croyant avoir tout fait quand il s'était assuré les sbires nécessaires à persécuter les carbonari; ses provinces étaient aussi mal administrées qu'à la veille de la Révo-

lution. Allant en vetturino de Florence à Rome, à un certain point, je me retourne vers mon conducteur : « Comme la route devient détestable! — Ah! caro signore, nous entrons dans les États du Pape. »

Les témoignages sur ce mauvais gouvernement sont unanimes ; on en remplirait des pages. Les agents autrichiens disaient dans leurs rapports : « A part les légions de frères, de prêtres et de vieux fanatiques, les populations non seulement sont froissées, mais indignées et irritées contre le régime actuel ; c'est un gouvernement théocratico-turc. Décidément, Babylone est le nom qui convient à Rome... On passerait volontiers sous un autre régime quel qu'il fût[1]. » Metternich se montre encore plus dur que ses agents : « Le gouvernement pontifical appartient malheureusement à la catégorie de ceux qui sont le moins capables de gouverner. Le désordre qui règne dans quelques-unes de ses provinces est en majeure partie sa faute et plus encore celle de l'incapacité de ses agents. » Il reconnaissait la répugnance des classes supérieures pour la domination pontificale, et qu'en être affranchies était, plus que de bonnes lois, ce qu'elles voulaient. De Rome il écrivait : « J'avoue que je ne comprends pas comment un protestant se fait catholique à Rome. Rome ressemble au théâtre le plus magnifique avec de bien mauvais acteurs. Gardez ma réflexion

1. Rapports des 8 juin 1823 et 1824 et du 6 octobre 1825, trouvés dans les archives de Milan et de Venise après l'expulsion des Autrichiens en 1848.

pour vous, car elle courrait tout Vienne, et j'aime trop la religion et son triomphe pour vouloir y attenter d'une manière quelconque[1]. »

Dès 1828, le cardinal Bernetti confessait à Chateaubriand « que si sa vie était longue, il avait des chances de voir la chute temporelle de la Papauté ». L'expert cardinal Antonio Sala, dans un mémoire à Pie VII, aussitôt supprimé que connu, ne voyait qu'un moyen de sauver le pouvoir temporel, c'est de le séculariser radicalement[2]. Le très catholique ambassadeur de Charles-Albert écrivait à son très catholique ministre Solaro della Margherita (4 mars 1827) : « Une opinion commune parmi les personnes impartiales et raisonnables, non suspectes d'hostilité aux intérêts religieux et monarchiques, qui étendent leur regard vers l'avenir, est que si l'ordre des choses actuel continue, avec le temps éclatera une crise décisive, et l'hypothèse la plus plausible est que la grande Rome sera réduite à une suprématie purement ecclésiastique, qu'elle ne conservera que l'ombre du pouvoir temporel, dont la réalité sera exercée par quelque commission extraordinaire instituée d'un commun accord par les grandes puissances qui ont toujours dominé en Italie. »

Si les défenseurs de la Papauté s'exprimaient ainsi, imaginez ce que disaient ses adversaires !

1. A Apponyi, à Paris, 22 février 1832 ; A Neumann, à Londres, 21 mars 1832 ; à Apponyi, 3 mai 1832, 10 avril 1835. *Mémoires*, t. V, p. 314, 343.

2. Émile Ollivier, *le Pape est-il libre à Rome*, p. 51.

Un des plus modérés et des plus éclairés, Rossi, écrivait à Guizot en 1832 : « J'espère qu'on est bien convaincu que la Révolution, dans le sens d'une profonde incompatibilité entre le système du gouvernement romain et la population, a pénétré jusque dans les entrailles du pays. Toute opinion contraire est une pure illusion. Qu'on évacue demain en laissant les choses à peu près comme elles sont et on le verra après-demain. Mais la chose ne se bornera plus aux Légations et aux Marches. » En 1847, il n'avait pas changé d'avis : « Le mécontentement des Marches et de l'Ombrie est général et profond. Il n'y a pas jusqu'aux ecclésiastiques du pays qui ne l'avouent[1]. » Lamartine, à la même époque, y trouvait « les vices de tous les gouvernements sans leurs avantages réunis dans un seul ».

Les gouvernements européens essayèrent sans succès d'améliorer cette situation : on connaît leurs memorandums et leurs conseils incessants de réformes. L'élection de Pie IX fut une protestation du sacré Collège lui-même. A quoi a-t-elle abouti? Aucun pontife ne fut plus saint, mieux intentionné, et son exemple démontre, mieux que tous les raisonnements, les impossibilités auxquelles le pouvoir temporel est acculé dans les temps modernes.

Pie IX octroya un gouvernement de nouveau régime, laïque en partie, constitutionnel, parlementaire, libéral. L'assassinat infâme de Rossi

1. *Mémoires* de Guizot, t. II et VII. *Mélanges* de Rossi, t. II, p. 273.

interrompit la tentative qui, même sans ce malheur, allait à un échec inévitable. Obligé de revenir à un gouvernement d'ancien régime, Pie IX parut décidé à le perfectionner par des réformes administratives. Ces réformes étaient insuffisantes, l'élément séculier n'y obtenait qu'une part minime tandis qu'il eût dû l'avoir tout entière, et cette part ne tarda pas à devenir purement nominale; sous une étiquette un peu modernisée, le pouvoir théocratique se rétablit en son intégrité[1]. Quoique dans aucun État n'existe une réunion d'esprits aussi distingués, aussi supérieurs que les Éminences du Sacré-Collège, les prélats de la Curie et les abbés des congrégations, cependant, malgré de tels auxiliaires, la Papauté ne parvint pas à établir un gouvernement de nouveau régime, ni à perfectionner son gouvernement d'ancien régime. Cette impossibilité tient à l'essence même des choses.

L'origine, la justification du pouvoir temporel étant d'assurer la liberté et la plénitude de l'immunité ecclésiastique, il s'ensuit que le Pape ne peut pas plus s'assujettir à un parlement qu'à une puissance étrangère. Sa souveraineté pour être libre doit être absolue, indépendante de qui que ce soit; à plus forte raison ne peut-il admettre dans ses États une presse ou une Église enseignant un dogme autre que celui dont il est l'interprète et le gardien. Il peut tolérer des

1. *Empire libéral*, t. II, p. 333.

juifs dans un ghetto, non leur reconnaître des droits dans la cité[1].

De ce que le gouvernement temporel est destiné à assurer l'exercice du magistère spirituel, il s'ensuit qu'il doit être confié aux ecclésiastiques, seuls en mesure de le faire servir à sa fin. Or des prêtres n'ont ni l'éducation ni la tournure d'esprit qui les rend aptes à gérer des intérêts matériels, secondaires à leurs yeux. Plus ils sont doctes dans les sciences sacrées, saints, adonnés à leur fonction religieuse, plus ils sont incapables de bien administrer. Ceux qui furent de grands ministres, les Richelieu, les Mazarin, étaient aussi peu prêtres que possible, et s'ils excellèrent dans les négociations, cet art ecclésiastique, leur gouvernement intérieur fut déplorable. Un gouvernement de véritables prêtres est toujours et partout défectueux. Il ne sait organiser ni des finances, ni une voirie, ni une justice, et moins encore une armée; tout au plus réussit-il à mettre sur pied une police.

Dans les États pontificaux il exista toujours des lois excellentes. En établît-on de meilleures encore, le gouvernement ne cesserait pas d'être mauvais, car toute loi y est *facultative*, à chaque instant paralysée par l'arbitraire ou annihilée par le bon plaisir. Le Pape se meut surtout dans l'ordre de la Grâce où le Droit n'obtient qu'une place subalterne. Dans son magistère spirituel, sauf en ce qui touche au dogme, il n'est pas de

1. *Empire libéral*, t. II, p. 251 et suiv.

canon dont il ne puisse dispenser, ou plutôt sa volonté omnipotente est le seul canon immuable; il noue, dénoue, permet, défend au gré de sa volonté. Dès lors est-il surprenant que le pontife habitué à commander aux lois ne sache pas devenir le roi qui leur obéit?

Quelque modéré et paternel qu'il soit, un gouvernement théocratique se supporte plus malaisément qu'un gouvernement laïque plus dur, parce qu'il ne se contente pas de régir les actes extérieurs et qu'il prétend être législateur absolu, sans contrôle, des croyances intimes de la conscience. Par ce motif les principautés ecclésiastiques ne peuvent absolument reposer que sur le volontaire et respectueux attachement. Cet attachement existe-t-il, elles sont le plus heureux, le plus facile des gouvernements; elles n'ont pas besoin de défendre leurs États pour les conserver, de gouverner bien leurs sujets pour en obtenir la fidélité. Ce sentiment religieux disparaît-il, elles deviennent de tous les gouvernements le plus impossible.

Le pouvoir temporel en était là en 1859. Tant que tous les peuples d'Europe, sauf la lointaine Angleterre, furent soumis à des autorités d'ancien régime, les peuples de l'État romain persistant dans la fidélité croyante ne pensèrent pas à s'émanciper. Lorsqu'ils eurent goûté, sous l'Empire, les bienfaits d'un régime laïque, qu'ils eurent bu à la coupe moderne, ils ne trouvèrent plus aucune saveur aux breuvages anciens; l'existence de leur gouvernement ecclésiastique,

seul debout dans le monde, leur parut une anomalie; des fantômes qu'aucun exorcisme ne conjura hantèrent leur imagination; eux aussi ils voulurent avoir leur part de la vie nouvelle, et, convaincus qu'ils ne l'obtiendraient pas d'un octroi volontaire, ils la demandèrent aux conspirations et aux révoltes. Elles n'ont pas cessé depuis 1815. En 1859 l'état des esprits était tel qu'aucune amélioration matérielle, quelque sérieuse qu'elle fût, ne les eût satisfaits. On ne réclamait plus d'être mieux gouverné : on voulait se gouverner soi-même. La Papauté était donc acculée à cette extrémité, ou d'accorder ce qu'on exigeait, et alors elle fût tombée sous sa concession, ou de refuser, alors elle tombait sous son refus.

II

Les forces dont disposaient les Papes leur permettaient de se maintenir à Rome tant qu'une attaque révolutionnaire ne viendrait pas du dehors. Presque aucun de ceux qui participèrent aux mouvements de 1848 n'était Romain. Les Romains souffraient peu du mauvais gouvernement et ils trouvaient de nombreuses compensations dans le concours des fidèles, l'éclat des fêtes et le prestige de la Papauté. « La population de Rome est *sui generis* comme la ville elle-même, elle se compose de marchands, de prélats, de moines, de *clients*, c'est-à-dire de

gens et de familles qui vivent de pensions du gouvernement ou bien par les cardinaux, les prélats et les couvents[1]. » Les provinces, au contraire, ne sentaient du pouvoir temporel que les épines, et sans les armes autrichiennes, le Pape eût été hors d'état de refréner leur indomptable rébellion.

Une des conditions exigées par Bossuet pour qu'un gouvernement soit parfait, c'est-à-dire complet, est « *qu'il soit tellement souverain qu'il puisse se soutenir par lui-même sans le secours d'une autre puissance*[2] ». Un gouvernement qui ne se soutient que par le secours d'autrui peut conserver pendant un temps plus ou moins long une existence nominale; en réalité il est mort. Maintenir le pouvoir temporel par une intervention armée perpétuelle dans les Légations, les Marches et l'Ombrie, où le Pape, réduit à ses propres forces, était hors d'état de se protéger, c'eût été une aberration; mais l'abandonner aux tentatives révolutionnaires dans Rome, c'eût été une trahison.

Il n'y avait donc qu'une solution impérieuse, parce qu'il n'était pas possible d'en trouver une autre : ne défendre le pouvoir temporel que là où il était la condition de l'immunité ecclésiastique; ailleurs, le laisser subir son inévitable destinée. Or ni dans les Légations, ni dans les

1. Gramont.

2. *Defensio*, pars I, lib. I, sect. II, cap. v. « In se supremum, nullius alterius Imperii indigum, nulli alteri obnoxium potestati. »

Marches et l'Ombrie, le pouvoir temporel du Pape n'était indispensable à l'indépendance de la Papauté. Elle avait été indépendante avant d'avoir conquis ces provinces; elle le demeurerait après les avoir perdues aussi bien qu'après la perte du Comtat-Venaissin, de Parme et de Plaisance. Un pouvoir temporel n'était indispensable à la Papauté qu'à Rome : il fallait l'abandonner ailleurs pour le défendre plus énergiquement là. Rome doit demeurer la métropole inviolable du catholicisme, la ville dans laquelle son pontife n'a personne au-dessus de lui : elle devrait être une ville libre, neutralisée, administrée par une municipalité laïque obéissant à l'autorité directe et effective du Pape; les Romains jouiraient du privilège d'exercer en Italie les droits de concitoyenneté comme les habitants du Comtat-Venaissin les avaient exercés en France. Toute neutralité doit être garantie par quelqu'un. Celle de Rome, selon la conception dont Casimir Périer a l'honneur et que le prince Louis-Napoléon eût voulu réaliser pendant sa présidence, serait réservée au Piémont : au nom de la catholicité, il veillerait aux confins de la Ville sainte, au besoin y rentrerait pour rétablir l'ordre, sauf à en sortir aussitôt après. Ainsi la sécurité du Pape serait assurée sans que l'Italie n'ait plus à souffrir d'une intervention étrangère.

Certainement cette solution présente des difficultés, dans laquelle n'en trouve-t-on pas? Mais on n'en conçoit pas d'autre possible : en dehors

il n'y aura qu'un provisoire. Rome est une trop grande tête pour un aussi petit corps que celui d'un royaume quelconque. La ville du peuple roi et des Césars, la ville reine ne peut, sans déroger, ceindre sa tête d'une autre couronne que la tiare des Papes. Au milieu des ruines immortelles qui nous racontent Auguste et Marc-Aurèle, sur les vagues pétrifiées de la vaste et silencieuse campagne, seul peut se tenir debout, sans être écrasé par la majesté des âges, le successeur de Pierre, celui qui s'adresse *urbi et orbi* dans la langue universelle, dans la superbe langue, lapidaire et sonore, auprès de laquelle il n'y a que des dialectes. Tout autre est là un intrus que la Providence ne tolère que pour un temps. En une même ville ne peuvent coexister et se mouvoir en leur indépendance, dignité et sécurité réciproques, un Pape et un Roi, un parlement et un collège de cardinaux. Celui qui s'agenouille paraîtrait trop petit aux pieds de celui qui bénit; et ceux qui relèvent de quelques suffrages humains, trop mesquins à côté de ceux qui sont les élus de Dieu. Le jour où un Pape mystique, las des lamentations vaines et dégoûté des arts impuissants de la politique, ne redoutant pas les outrages, les sifflets et le martyre, brisera la prison prudente du Vatican et s'avancera sur sa *sella gestatoria* par la via Sacra, vers Saint-Jean-de-Latran, cette incompatibilité éclatera avec une évidence peut-être tragique, soit pour le Pape, soit pour le Roi. La dépouille d'un Pontife mort n'a pu, la nuit, traverser en paix les rues

de la cité conquise[1]; que n'adviendrait-il pas si un Pontife vivant s'y montrait en plein jour, au milieu du peuple des fidèles accouru de toutes parts pour lui faire cortège? Jusqu'à présent les heurts ont été évités parce qu'on n'a pas établi les contacts; on n'en est pas venu aux mains parce qu'on ne s'est pas rencontré; un Roi a pu vivre à Rome à côté d'un Pape captif : il ne se soutiendrait pas en face d'un Pape en liberté.

1. Émile Ollivier, *le Pape est-il libre à Rome* (1882), p. 5 : « Le 13 juillet dernier, on transporta la dépouille mortelle de Pie IX, de la sépulture temporaire des Papes auprès de la chapelle des chanoines, sous l'humbe pierre qu'il s'était fait préparer à Saint-Laurent. Cette cérémonie aurait dû s'accomplir en plein jour, la foule ayant été convoquée par un *invito sacro* affiché à l'entrée de toutes les églises. Dans une pensée de prudence on choisit les heures de la nuit et on répand la nouvelle à voix basse. Néanmoins les fidèles accourent et viennent en nombre accompagner ce qui reste du Pontife aux longues années, aux mystiques audaces et aux vicissitudes dramatiques. Une horde sauvage assaille le cortège, le rompt et le disperse presque au milieu des huées et des outrages. »

CHAPITRE III

RÉSISTANCE DE L'ITALIE CENTRALE AUX CONSEILS DE L'EMPEREUR

I

L'Empereur en réponse à tous les refus d'accueillir ses recommandations n'avait le choix qu'entre deux partis simples, nets : imposer sa volonté, envoyer des troupes à Bologne et à Florence, et se chargeant de l'office rempli autrefois par les Autrichiens, réinstaller les princes exilés au milieu des baïonnettes françaises, — ou bien régulariser au plus tôt l'acquisition de la Lombardie et laisser les Italiens s'arranger avec leurs princes et entre eux comme ils l'entendraient.

Ces deux avis étaient vivement soutenus auprès de lui : le premier par Walewski et surtout par l'Impératrice. Jusque-là toute au bonheur et aux fêtes, l'Impératrice avait assisté aux événements sans s'y mêler ; elle commença alors à intervenir poussée par un sentiment chevaleresque : le Pape était le parrain de son fils, on devait le protéger ; on lui avait promis de res-

pecter *tous* ses droits de souverain temporel; on devait tenir la promesse; on pouvait délibérer sur le sort de la Toscane; dans les Légations l'honneur exigeait qu'on n'écoutât rien. Walewski appuyé, excité par les conservateurs, insistait surtout sur les raisons politiques. Quoi qu'il fît, l'Empereur était et demeurerait responsable de ce qui se passerait; il avait déchaîné la révolution, il lui appartenait de la dompter; il ne lui était pas permis de s'en désintéresser et de dire comme Pilate : « Cela ne me regarde pas. » Il y avait plus de vociférations que de sérieux dans les mouvements italiens; quelques soldats les dissiperaient. On était à Rome; en quelques marches on serait à Bologne et à Florence. Cela même n'était pas nécessaire : il suffisait d'un froncement de sourcils, accompagné d'un *veto* ferme. Les Italiens se réclamaient du principe de non-intervention, mais légalement Victor-Emmanuel à Modène, à Bologne, en Toscane, était l'étranger autant que Napoléon et François-Joseph. L'intérêt français purement politique ne permettait pas à l'Empereur de s'abstenir; il était déjà grave de tolérer la constitution de gouvernements régionaux, et même d'un nouveau royaume de l'Italie centrale; était-il permis de voir avec indifférence la création, au profit de la maison de Savoie et à notre frontière, d'un royaume de plus de dix millions d'habitants?

Le prince Napoléon, Piétri, Conneau, les amis italiens ripostaient : Conseiller sans être décidé à imposer était sans dignité; or imposer était impos-

sible. Pouvait-on ajouter un chapitre à la lamentable histoire de ces descentes françaises, motivées par l'indépendance de l'Italie et terminées par sa servitude? Aller à Bologne et à Florence était, en effet, facile, mais comment en sortirait-on? On était allé à Rome pour quelques mois en 1848 et on y était encore! Il fallait donc accepter la perspective d'occuper indéfiniment les États pontificaux. Cette occupation, qui nous vaudrait l'exécration des patriotes italiens, augmenterait les périls du Pape, car chacun de nos soldats est partout un missionnaire d'émancipation, et ceux mêmes qui seraient chargés de comprimer les effets des idées modernes en répandraient la contagion. D'ailleurs l'Europe tolérerait-elle cette occupation permanente? Non, certes. Le langage des ministres anglais s'accentuait de plus en plus et méritait réflexion. Palmerston écrivait à Cowley (22 août 1859) : « Le peuple des Duchés a autant de droit à changer ses souverains que le peuple anglais, que celui de la France, de la Belgique ou de la Suisse; j'espère que Walewski ne poussera pas l'Empereur à faire de l'esclavage de l'Italie le dénouement d'un drame qui a eu pour première scène la déclaration que l'Italie serait libre des Alpes à l'Adriatique. Si les Italiens sont laissés à eux-mêmes, tout ira bien, et lorsqu'on dit que si l'on retirait la garnison française de Rome, tous les prêtres seraient massacrés, on peut citer l'exemple de Bologne, où tous les prêtres n'ont pas été molestés et où un ordre parfait a été maintenu. »

Quoique résolu et loyal, Napoléon III a été presque toujours placé par les circonstances dans des situations où il n'était pas possible à l'esprit le plus résolu de ne pas hésiter et au caractère le plus loyal de ne pas user de détours. Même en ce qui concerne les Légations, il n'avait aucune objection invincible à ce qu'elles se réunissent au Piémont, bien qu'elles fussent terres pontificales. Dans sa jeunesse il avait poursuivi l'abolition complète du pouvoir temporel et répété après son oncle : « Rome est la capitale que les Italiens choisiront un jour. » Subitement éclairé par le contact des choses, il comprit dès sa présidence, que Rome capitale de l'Italie, Rome enlevée au Pape, c'était une chimère coupable, que l'indépendance spirituelle de la Papauté, sa liberté, sa dignité, peut-être sa sécurité n'étaient pas conciliables avec l'installation à Rome d'une administration, d'une royauté, d'un parlement italiens; mais il n'avait que mieux compris l'impossibilité d'imposer toujours aux populations en révolte continuelle le fardeau d'un mauvais gouvernement. Il chercha à concilier l'indépendance du Souverain Pontife avec l'établissement d'un bon gouvernement dans ses États. Malgré les importunités, les embarras, les soupçons que cette double tâche lui valut, il s'obstina et il s'efforça de ne pas sacrifier l'un de ces intérêts à l'autre. Lorsqu'il se convainquit qu'une conciliation ne se réaliserait pas, que les faits lui eurent démontré l'incompatibilité signalée par Cavour entre la Papauté et

les libertés modernes[1], il crut donner une satisfaction suffisante à l'un et à l'autre des intérêts qu'il sauvegardait, en défendant quand même le pouvoir temporel à Rome, et en ne s'opposant pas à son amoindrissement ou à sa destruction partout ailleurs.

Maître de ses résolutions, entre les deux avis ouverts devant lui il eût certainement préféré le second ; là était sa véritable opinion, sa pente invincible, à laquelle il devait tôt ou tard revenir. Mais précisément par loyauté il se crut contraint de louvoyer, de temporiser. Comment eût-il pu, dès la première résistance, renoncer à la restauration des Princes? Ne s'était-il pas engagé à la provoquer? Eût-il pu davantage tolérer sans observations la révolte des Légations? N'avait-il pas promis de sauvegarder les États du Pape? A la rigueur il avait une porte de sortie avec François-Joseph : le prince Napoléon, à Villafranca, avait formellement repoussé une restauration des princes *par la force*, et il était

1. Cavour à Panizzi (24 octobre 1859) : « Il n'est pas nécessaire d'être un grand publiciste, ni un grand théologien pour se convaincre que le Pape non seulement ne veut pas, mais qu'il ne peut pas consentir à de sérieuses réformes. Tant qu'il sera Pape et roi il devra, en conscience, employer les forces du roi pour faire respecter les décrets du pontife. La séparation des deux pouvoirs n'est pas possible, le Pape ne peut accorder ni la liberté de l'enseignement, ni la liberté de la presse, il ne peut même tolérer les libertés municipales, à moins qu'elles ne se réduisent à régler le tracé des routes et l'entretien de leurs pavés. Le Pape, comme Pape, subira plus facilement la perte d'une province que la promulgation dans ses États du Code civil napoléonien. »

manifeste que sans la force, cette restauration ne s'opérerait pas. Mais à l'égard du Pape l'engagement avait été absolu, inconditionnel, et l'épiscopat le rappelait dans des mandements, qui ne s'adressant encore qu'à Victor-Emmanuel, impliquaient cependant une mise en demeure comminatoire.

Entre les deux avis diamétralement opposés de défendre ou de permettre, l'Empereur en adopta donc un troisième : déconseiller sans interdire. Par un manifeste sous forme d'article au *Journal officiel*[1], par des envoyés spéciaux, Reiset et Poniatowski, il déconseille, à Bologne et à Florence, les annexions : si ces conseils sont méprisés, il n'exercera ni ne tolérera l'intervention armée ; il livrera l'Italie à elle-même. On ne lui demandait pas autre chose, et c'est à quoi il ne sut se résoudre : il perdit son temps à combiner des plans plus ou moins chimériques pour concilier l'inconciliable.

II

A Turin, on ne répondait pas non et l'on ne disait pas oui. On avait tant de désir de lui complaire qu'on le consultait avant toute démarche. Ainsi, après le vote dans l'Emilie et en Toscane, des députations vinrent demander le consentement du Roi. — Ne le donnez pas, dit l'Empereur,

1. 8 septembre 1859.

c'est contraire aux préliminaires de Villafranca. — Nous ne voulons pas vous désobliger, mais nous ne pouvons renvoyer brutalement de braves gens qui s'offrent à nous. — Eh bien! répond l'Empereur, *accueillez-les*, mais ne les *acceptez pas*. » La distinction entre l'*accettare* et l'*accogliere* fut admise : le roi accueillit le vote et ajourna l'acceptation jusqu'aux conférences qui allaient s'ouvrir; toutefois, il envoya le prince de Carignan gouverner à Florence comme son représentant.

A Rome, à Modène, à Bologne, à Florence on ne se crut pas obligé envers les remontrances de l'Empereur aux mêmes ménagements qu'à Turin. Pie IX, sauf en de rares moments, se montrait intraitable : il avait les plus amples assurances de l'empereur Napoléon pour le maintien de l'intégrité de ses États ; il ne se considérait que comme le dépositaire des biens de l'Église et ne trouverait dans sa conscience aucun moyen de justifier une cession de territoire ou même une résignation paisible à une spoliation ; il épuiserait toutes les résistances tant de l'ordre spirituel que de l'ordre temporel; il préférait perdre ses États par la force et la révolte de ses sujets plutôt que de se rendre complice de leur amoindrissement. Parlait-on de réformes à son ministre, le Cardinal, texte en mains, démontrait que les lois pontificales en vigueur contenaient la plupart des garanties réclamées. Le duc de Gramont répondait : « J'en conviens, la loi existe, mais elle n'est pas pratiquée. — Le mépris des lois, écrivait-il,

c'est le vice radical du gouvernement pontifical ; la seule réforme nécessaire serait celle qui prescrirait avec une sanction pénale l'exécution et le respect des lois ; mais pour qu'elle fût efficace, il faudrait contrôler à la fois le peuple, le gouvernement et surtout le Pape qui, moins que tout autre, consent à plier sa volonté devant une prescription légale. Les actes arbitraires et illégaux sont plus particulièrement du fait du Pape lui-même que de ses ministres, mais il est facile de s'imaginer combien cet exemple influe sur les coutumes administratives[1]. » Et il cite à l'appui de son assertion un exemple concluant. La Consulte des Finances s'étant, suivant l'usage, présentée à l'audience de Sa Sainteté, son président le cardinal Savelli crut devoir appeler l'attention du Saint-Père sur quelques fautes d'administration qui avaient particulièrement mérité le blâme de la Consulte : l'abus des pensions accordées à des employés avant le temps de leur retraite par mesure de faveur ; constamment, en effet, pour placer le protégé d'un cardinal ou du Pape, on met à la retraite, avec la solde *entière*, le titulaire d'un emploi, de manière à créer ainsi la vacance dont on a besoin. Le cardinal Savelli s'éleva aussi contre les dépenses que le Pape ordonne à tel ou tel ministre en dehors du budget approuvé par la Consulte : acquisition de palais, réparation d'édifices publics, subvention pour des travaux jugés utiles. Sans

1. 8 septembre.

critiquer les motifs de ces dépenses, le Cardinal demandait qu'elles fussent, comme les autres, soumises à l'examen de la Consulte : « Autrement, disait-il, notre contrôle est fictif... » A peine avait-il prononcé les premières phrases, que le Pape l'interrompit : « Assez, assez, Monsieur le Cardinal, je sais tout cela », et comme Son Éminence insistait pour continuer, le Pape, lui ordonna de se taire. Le lendemain il fut informé que, désormais, il ne présiderait plus les travaux de la Consulte[1]. Ces dispositions intransigeantes étaient accrues par les excitations de nos prélats. « Les fumées trop épaisses de l'encens brûlé autour du Pape par la plupart des évêques de France avaient totalement obscurci l'atmosphère qui entoure le Saint-Siège, l'aveuglement était complet et les oreilles fermées à tout ce qui n'était pas louanges et flatteries[2]. »

Le 1er octobre, le Pape secoua tout à fait le joug en rompant ses relations avec le Piémont et renvoyant son ministre Della Minerva. Celui-ci avait organisé un départ à quatre heures de l'après-midi, un dimanche, à travers le Corso; une foule devait agiter les drapeaux sardes et semer des fleurs. Le préfet, directeur de la police, fit prévenir les cinq chefs du mouvement piémontais de garder les arrêts chez eux, les déclarant responsables du désordre. Ces précautions et quelques mesures du général de Goyon suffirent à maintenir la tranquillité.

1. Gramont, 10 novembre 1859.
2. Gramont, 6 et 21 décembre 1859.

A Modène, Farini ne se montrait pas, en sens inverse, plus accommodant que Pie IX. Luigi Carlo Farini, médecin, conspirateur, attaché pendant son exil à Florence à la famille de Jérôme Bonaparte, s'était, de mazzinien, fait constitutionnel, et avait un instant servi Pie IX en 1848 ; après la réaction il s'était réfugié à Turin ; Cavour apprécia sa rare valeur, l'appela au ministère, puis l'envoya commissaire à Modène. Il avait conservé dans sa modération la vigueur, l'audace et la promptitude du révolutionnaire. Intelligence ouverte, facile, juste, robuste, cœur chaud, généreux, aimable, sachant écrire et parler, s'élancer et se retenir, agir et temporiser, désintéressé, pauvre, mais aimant le faste et la pompe du pouvoir. « A moins qu'on ne me pende et qu'on ne me brûle, à Parme, Modène et Bologne, les ducs et les prêtres ne reviendront pas », disait-il. Il promulgua le Statut et les lois piémontaises et, si ce n'est le jour de l'horrible assassinat de l'ancien instrument des tyrannies de Charles III, le colonel Anviti, venu imprudemment à Parme, il fit respecter le bon ordre tout en organisant la révolution.

A Florence se trouvait l'homme qui incarna la résolution la plus indomptable. Ricasoli descendait d'une famille de conquérants longobards : il ne l'avait pas oublié, et ne se considérait comme Toscan que par condescendance. Mis à vingt ans, par la mort de son père, à la tête d'une fortune terrienne considérable mais obérée, il la refit. Comme Cavour et Bismarck,

c'est par la gestion d'un domaine agricole qu'il s'initia à la connaissance des choses et au maniement des hommes. Il compléta son éducation pratique par des voyages, par l'étude des sciences et de l'économie politique. Il n'avait rien du spéculatif et du rêveur; son esprit haut, par certains côtés, mais moyen, manquait de souplesse et d'étendue, n'apercevait jamais qu'un aspect dans les faits ou dans les idées; cela lui donnait cette bienheureuse étroitesse de vue qui, supprimant l'objection, préserve des tâtonnements et rend irrésistible dans les combats de la vie. D'une ardeur violente sous un aspect froid, toujours prêt à escalader l'obstacle et à l'enlever de front, il était de ceux qui, aux heures critiques, disent : Que peut-il m'arriver de pis? de succomber? eh bien, soit! Dédaigneux des jouissances mesquines et des distinctions vaniteuses du pouvoir, costumes, décorations, il aimait l'autorité qu'il donne, la domination qu'il permet, les responsabilités auxquelles il expose, la gloire qu'il procure. Sa vie solitaire et simple avait frappé les imaginations. Quoique, malgré ses grands airs, il se montrât bon et affectueux envers sa femme, sa fille, ses amis, on avait fabriqué sur sa vie intime, à cause d'un séjour ininterrompu de neuf ans dans sa terre, une légende fantastique imitée de celle de Pia de Tolemei : *Siena mi fe, disfecemi Maremma.* — Je l'ai vu dans son château de Brolio, derrière son pont-levis, au milieu de ses portraits d'ancêtres, grand, droit, l'œil sévère, la lèvre sans sourire, mais

empressé, cordial, hospitalier, et je ne me suis plus étonné qu'inspirant un respect mêlé d'affection, cet homme de fer et de cœur ait pétri dans ses mains cette charmante Toscane, si intelligente, si fine, mais si insouciante et si molle.

Dans ses méditations solitaires de Brolio, il était devenu unitaire plus que Cavour; autant que Mazzini et Garibaldi, il voulait l'unité d'un bout à l'autre de la péninsule, avec Naples, la Sicile, et Rome capitale. Quand on lui proposa de prendre la dictature, il y consentit, « pourvu que ce ne fût pas pour faire une *toscanina* » (traduction libre : une révolution pour rire). Le lendemain de Villafranca, La Marmora avait chargé Vincenzo Ricasoli, son frère, officier employé à l'armée, de lui écrire que le mieux serait de préparer le retour du grand-duc Ferdinand aux meilleures conditions possibles. « Dis au général La Marmora, répondit Ricasoli, que j'ai déchiré sa lettre en mille morceaux. » Convaincu, surtout après une telle communication, qu'à Turin on allait être comme paralysé, il voulut commencer par la Toscane le nouveau royaume d'Italie.

Cette idée bien dégagée dans son esprit, il sera impossible de l'en faire démordre. Farini et Minghetti proposent de préparer la réunion au Piémont par une fusion des États de l'Italie centrale. Il n'y consent pas. Cet État d'Italie centrale pourrait prendre consistance, et au lieu d'être transition devenir obstacle : il ne va pas au delà d'une ligue militaire defensive. Par la

même raison il ne veut pas promulguer le Statut piémontais, cette destruction de l'autonomie toscane devant être la conséquence et non le préliminaire de l'Union. Autour de lui, l'idée de l'autonomie comptait encore de sérieux partisans; il les convainc, les dompte, les réduit au silence: il conduit la Toscane comme ses contadini de Brolio, avec une autorité qui ne supporte aucune résistance; il se laisse, à l'occasion, éclairer, jamais conduire; qui que ce soit n'ose avoir à côté de lui une opinion, un sentiment, une volonté : tranquilles et soumis, les Florentins suivent docilement leur Bettino. « Les factieux, les perturbateurs, disait-il, les ennemis de Dieu et des hommes seuls me haïssent et voudraient me démolir. » Cet altier sentiment de soi-même, qui ne choque point parce qu'il est désintéressé et ne descend jamais aux mesquineries de la gloriole, ne l'aveuglait cependant pas sur ce qui lui manquait. Maître en agriculture et en économie sociale, il ignorait l'administration, la politique, la diplomatie. Mais il s'était donné un auxiliaire qui suppléait à ces lacunes, l'éloquent et spirituel Salvagnoli, jurisconsulte et publiciste d'une vaste doctrine, malheureusement trop préoccupé de sa santé, et obligé de quitter souvent les affaires pour la montagne ou la mer. La diplomatie à Londres et à Paris avait été confiée à deux hommes non inférieurs, Neri Corsini et Peruzzi : Neri, dont les lettres vives rappellent celles des anciens ambassadeurs florentins; Peruzzi, un peu plus moderne dans son langage et ses idées,

mais d'une dextérité imperturbable, perspicace, insinuant.

Neri n'avait qu'à stimuler les bonnes volontés existantes des ministres anglais; Peruzzi se débattait au milieu de l'inconnu, des hostilités et surtout des contradictions. A lire ses dépêches on le jugerait flottant, prêt à aller d'un projet à l'autre; il est au fond très immuable; il veut l'expulsion des Lorrains et l'unique moyen de l'obtenir, l'union au Piémont; mais il s'efforce de ne pas heurter, il sait faire provisoirement bonne mine à mauvais jeu. Un aide de camp du prince Napoléon, Ferri Pisani, essaye-t-il de lui suggérer qu'à défaut de tout autre, le Prince pourrait être un bon candidat, il trouve la combinaison détestable, mais il ne dit pas non; il a presque l'air de s'y prêter, d'autant plus que, par là, les suspicions de l'Angleterre deviendront plus vives et ses instances en faveur de l'annexion plus pressantes. Mais l'Empereur, informé que son cousin, sans prononcer aucune parole décisive, a cependant paru mordre à l'hameçon, met catégoriquement fin à cette vague velléité : il ne veut pas plus le Prince à Florence que Murat à Naples[1].

1. Walewski à Persigny, 18 août 1859 : « Quant à la candidature du prince Napoléon, dont il a été question dans ces derniers temps, l'Empereur ne consentirait à aucun prix à ce qu'elle fût posée... La candidature de Son Altesse Impériale ne manquerait pas de fournir des prétextes à des accusations de projets prémédités que l'Empereur tient à honneur d'écarter; et si, contrairement à ses intentions les plus positives, elle venait à être mise en avant, elle n'aurait pas d'adversaire plus énergique que le gouvernement de Sa

Alors Peruzzi ne décourage pas un projet de royauté pour les ducs de Chartres ou d'Aumale : cette perspective rendra l'Empereur plus maniable. Il n'est pas jusqu'à l'idée d'une république à laquelle il ne sourie : « C'est un bon tour à jouer à l'Europe. » Toutefois il ne va jamais qu'au seuil de chacune de ces combinaisons et, il en sort aussitôt en courant vers sa conception réelle.

Ricasoli ne se prête pas à ces finesses ; il les repousse d'un geste de dédain. D'ailleurs il ne croit pas qu'il faille tant tourmenter l'Empereur ; il faut le deviner plus que l'interroger ; il est des choses qu'il ne peut dire, le voulût-il ; il faut écouter ce qu'il pense plus que ce qu'il dit : tant qu'il ne désavouera pas sa promesse de ne pas intervenir, on doit considérer sa pensée intime comme favorable à l'Italie.

III

Cette politique de remontrances sans sanction était, de sa naturé équivoque ; elle n'encourageait pas complètement, mais elle ne décourageait pas non plus tout à fait. Les uns se flattaient d'amener de la remontrance à la coerci-

Majesté. » — Walewski à Persigny, *télégramme chiffré*, 3 septembre 1859 : « J'ai oublié de vous écrire hier que l'Empereur a déclaré hautement que la candidature du prince Napoléon pour les duchés ou la Toscane ne lui convenait pas et qu'il déclinait toute offre à cet égard. »

tion, les autres de faire glisser de la remontrance platonique à l'approbation. On ne laissait pas respirer l'Empereur. Dès qu'on pouvait le saisir on l'interpellait. Il passe à Bordeaux au retour de Biarritz; le Cardinal-Archevêque le harangue et le conjure « de mettre un terme aux anxiétés du monde catholique, et de rester fidèle à la politique chrétienne qui a fait bénir son nom et qui est peut-être le secret de la prospérité et des gloires de son règne ». L'Empereur élude : « Le pouvoir temporel du Saint-Père n'est pas contraire à l'indépendance de l'Italie. » Mais il s'inquiète du jour, qui ne saurait être éloigné, où Rome sera évacuée par nos troupes, car l'Europe « *ne peut pas permettre qu'une occupation qui dure depuis dix années se prolonge indéfiniment* et quand notre armée se retirera, que laissera-t-elle derrière elle? L'anarchie, la terreur ou la paix? » A Paris, il trouve les députés de Modène et de Toscane. Walewski les avait froidement reçus et presque éconduits; lui les accueille avec bonne grâce, les console, mais il élude encore : il ne peut consentir aux annexions à cause de ses engagements ni penser à quoi que ce soit de définitif avant que le traité de Zurich soit signé; alors il faudra le soumettre à un congrès, et devant l'aréopage européen, il défendra, autant qu'il sera en lui, les intérêts de l'Italie centrale. Il renouvelle les mêmes déclarations à Dabormida venu de Turin, et à Victor-Emmanuel dans une lettre publique (20 octobre 1859).

Les dictateurs de l'Italie centrale laissaient

dire et ne songeaient qu'à gagner du champ. Afin de placer le Congrès en face d'un fait accompli, ils firent nommer régent par leurs assemblées, au nom de S. M. le Roi élu (le 7 novembre), le prince de Carignan. L'Empereur télégraphie : « Mon opinion est que Votre Majesté doit refuser la régence; le Congrès va être convoqué, et seul il peut résoudre les difficultés présentes. Si vous permettez au prince de Carignan d'accepter, le Congrès n'aura pas lieu, et le tort étant de votre côté je ne pourrai pas vous sauver. Montrez de l'énergie, prouvez que la paix que vous signez est sérieuse; sans cela vous perdrez l'Italie. » Ricasoli refuse de s'arrêter devant cette injonction; on le brisera, mais il ne cédera pas; il enverra une députation porter à Turin la délibération toscane. Le ministère piémontais est aux abois; il convoque un conseil extraordinaire auquel il adjoint Cavour, d'Azeglio, Buoncompagni. Cavour imagine l'expédient suivant : « Le prince de Carignan recevrait la députation, répondrait qu'à la veille d'un Congrès des raisons de haute convenance l'empêchent d'assumer les fonctions qui lui sont offertes; que néanmoins, s'autorisant des votes de l'assemblée, il déléguera à sa place Buoncompagni. » — « Cette substitution est déplorable, télégraphie l'Empereur; du moins ne lui donnez pas le titre de régent; appelez-le dictateur. — A quoi bon alors cette nomination? riposte Ricasoli. Je ne me prêterai pas à faire tourner un acte grave en une farce ignoble. Que Buoncompagni arrive comme délégué du régent

élu, je le recevrai ; sinon non. » Peruzzi, alors à Turin, ne tient pas compte du refus de son chef, et quoiqu'il n'en ait reçu aucun mandat, il s'érige en délégué de la Toscane, se joint à quelques Romagnols et se présente au prince de Carignan qui, dans les termes convenus, charge Buoncompagni du gouvernement de l'Italie centrale. Ricasoli furieux télégraphie que « Peruzzi n'avait aucun mandat; il a usurpé une autorité diplomatique; son procédé est arbitraire, blâmable, ses actes nuls : le gouvernement toscan ne les reconnaît pas. » Et il offre sa démission. « Quel mulet stupide! » s'écrie Cavour. Le mulet stupide ne céda pas, et il fallut bien capituler devant lui. On ne lui fit accepter Buoncompagni qu'en le réduisant à l'insignifiance par le maintien intégral des gouvernements particuliers. Ricasoli ne se contenta pas d'assurances verbales ; il exigea une convention écrite, qu'il vint signer lui-même à Turin. Après quoi il admit le délégué à exercer à Florence les fonctions d'un *governatore chi non governa*.

Le personnage n'était pas apte à une autre fonction. Cavour ne savait comment se défaire de « cet honnête rêveur ». Il se plaignait avec Gramont, en 1855, de l'impossibilité de le conserver dans son ministère et de la nécessité de le remplacer par un esprit plus juste et une intelligence plus développée. On en fit un président de la Chambre. La majorité, malgré sa discipline, insista pour avoir à sa tête un homme plus capable de diriger ses travaux. Envoyé en Tos-

cane pour conspirer, il impatienta, par son insuffisance indolente, le prince Napoléon. On l'y renvoyait cette fois pour ne rien faire : il serait à la hauteur de la tâche.

Gouverneur ou représentant du Prince de Carignan le pas en avant était gagné. On se flatta d'en opérer un second, plus décisif: Garibaldi, favorisé par Farini et Fanti, prépare une levée de boucliers et une irruption dans les Marches et l'Ombrie. Averti par Gramont l'Empereur se fâche, parle ferme : il s'y opposera, fût-ce par la force; au premier mouvement des révolutionnaires, 30 000 Français occuperont Plaisance. — Aussitôt Ricasoli interdit tout rassemblement suspect, Fanti révoque ses instructions et ordonne à Garibaldi de respecter le territoire pontifical. Garibaldi refuse, le roi le mande à Turin et, après quatre heures de conversation, en obtient qu'il s'en aille et donne sa démission.

On se traîna ainsi d'équivoques en intrigues, de replâtrages en transactions, jusqu'à la signature du traité de Zurich.

CHAPITRE IV

LE TRAITÉ DE ZURICH ET LE CONGRÈS

I

Trois traités séparés furent signés à Zurich le 11 et ratifiés le 17 novembre 1859. Le premier entre la France et l'Autriche, le second entre la France et le Piémont, le troisième entre les trois puissances. Les deux derniers se référaient uniquement à la cession et à l'acquisition de la Lombardie et au paiement par le Piémont de quarante millions de florins à l'Autriche et de soixante millions de francs à la France pour les frais de la guerre, ils ne contenaient pas une ligne sur l'Italie centrale ou la Confédération. Il n'était question de l'une et de l'autre que dans le traité entre la France et l'Autriche. L'empereur d'Autriche et l'empereur des Français s'engageaient à unir leurs efforts pour obtenir de Sa Sainteté *les réformes reconnues indispensables* dans son administration, et à favoriser l'établissement d'une confédération entre les États italiens, qui serait placée sous la présidence honoraire du Saint-Père, et dont ferait partie la Vénétie, restée sous la couronne de

S.M.I. et R. apostolique. — L'insertion de cette clause, alors que la Confédération était dès maintenant mort-née, constituait au moins une superfluité. — L'article, relatif à l'Italie centrale, contenait quelque chose de pire : il réservait les droits des grands-ducs de Modène et de Toscane, ceci était sans danger, mais en motivant cette réserve sur cette maxime juridique : que *les circonscriptions territoriales des États indépendants d'Italie, qui n'étaient point partie dans la dernière guerre, ne pouvaient être changées qu'avec le concours des puissances qui ont procédé à leur formation et reconnu leur existence*. C'était la négation formelle du principe des nationalités, indépendant par sa nature de tous les congrès : les populations de l'Italie centrale tenaient d'elles-mêmes et de leur volonté le droit de se constituer à leur guise, et l'Europe n'était pas plus compétente à l'invalider qu'à le confirmer. L'article 19 revenait à reconnaître dans l'Europe un suzerain collectif, dont tous les États indépendants étaient les vassaux et qui pourrait, selon les circonstances, transporter la souveraineté d'une tête sur une autre sans se préoccuper de la volonté des populations. Cet article d'un traité au frontispice duquel était inscrite la formule de la Sainte Alliance : « Au nom de la très sainte et indivisible Trinité », promulguait le désaveu par les diplomates de l'Empire de la politique de l'Empereur[1]. Sa consécration par un Congrès équi-

1. *Empire libéral*, t. III, p. 427.

vaudrait à l'abandon solennel du principe des nationalités, sanctionné par le Congrès de Paris.

L'Empereur n'aperçut point cette conséquence quand, selon ses promesses antérieures, il envoya le 1er septembre les invitations aux puissances pour leur réunion à Paris vers le 19 janvier. L'invitation était adressée aux grandes puissances signataires du Congrès de Vienne, aux cours de Rome, Naples et Turin. Aussitôt commencèrent les difficultés. Qui représenterait les États de l'Italie centrale? Les princes dépossédés ou les gouvernements révolutionnaires? Pourrait-on exclure, quoique n'étant pas grandes puissances, deux États catholiques comme le Portugal et l'Espagne, d'un Congrès où l'on traiterait du pouvoir temporel? Quel serait le programme? Permettrait-on de discuter les circonscriptions territoriales de 1815? de contester le principe de non-intervention? Autant de cabinets, autant de réponses différentes. A sa seconde tentative de congrès, l'Empereur se retrouvait aux prises avec les mêmes difficultés qui avaient fait échouer la première[1]. Pour se tirer d'embarras, il eût été naturel qu'il s'adressât à la Russie, son alliée des derniers temps, et sans le concours de laquelle il avait promis de n'engager aucune affaire européenne : il craignit les préjugés légitimistes de la cour de Pétersbourg, et comme il visait plus à être dégagé de sa politique d'obstruction qu'à y être confirmé, il se tourna vers l'Angleterre.

1. *Empire libéral*, t. III, p. 584.

II

Les circonstances ne semblaient guère favorables à une entente. La campagne de défiance haineuse inaugurée au parlement s'était poursuivie dans le pays après la session. Des meetings spéciaux avaient été convoqués et dans toute réunion publique quelconque, même des sociétés d'agriculture, le sujet était abordé. « Combien ferez-vous payer aux Français votre blé, quand ils auront débarqué? demandait-on à un robuste laboureur du Somersetshire — Ils le paieront avec leur sang », répond-il au milieu d'applaudissements frénétiques. On rejetait sur Napoléon III l'odieux des taxes accrues ; douter de ses noirs desseins semblait un manque de patriotisme et d'intelligence. Cobden, se rendant à Paris avec sa famille, voit en passant à Brighton un de ses amis : « Comment! vous allez en France? dit celui-ci atterré, mais vous n'en sortirez plus, il vous retiendra prisonnier. » — A aucune époque, depuis Napoléon Ier, le pays, au dire des contemporains, n'avait été plus décidé à une guerre avec la France. La paix de Villafranca avait encore augmenté cette frénésie : évidemment l'Empereur n'en finissait là-bas que pour être plus libre par ici. « Il faut reconnaître, a écrit Cobden, que le calme plein de dignité avec lequel des insultes si gratuites ont été supportées pendant plusieurs années fait le plus grand honneur à nos voisins. »

L'Empereur chercha une première occasion de modifier cet état de l'opinion publique et de reprendre l'amitié de Crimée par son empressement à s'associer à une campagne contre la Chine où les Anglais apportaient plus de passion et avaient plus d'intérêt que nous. A la suite d'une expédition entreprise en commun avec l'Angleterre, un traité avait été conclu en 1858 à Tien-Tsin; les ratifications devaient être échangées à Pékin. Les ministres de France et d'Angleterre arrivés à l'entrée du Peï-ho avaient trouvé l'embouchure barrée de fortes estacades appuyées aux deux rives, sur une longue étendue. L'amiral anglais, cherchant en vain un fonctionnaire chinois à qui il pût parler, essaie de forcer cette ligne; il est repoussé, blessé lui-même; un détachement de marins français fait la même tentative et éprouve le même sort. L'empereur de la Chine instruit de ce guet-apens l'avait approuvé. L'Angleterre proposa une expédition en commun pour châtier le manque de foi et exiger des garanties contre une récidive; elle offrait un corps de 12000 hommes. L'Empereur acquiesça aussitôt et promit deux brigades d'infanterie formant un effectif d'environ 8000 hommes. Leur commandement avait été proposé au général Trochu, dont l'Empereur s'était engoué en Italie; comme on n'accueillit pas son exigence d'être investi des pouvoirs diplomatiques aussi bien que du commandement militaire, il refusa; on le remplaça par le protégé de Fleury, le général Cousin-Montauban, alors à Limoges (13 novembre

1859). Les troupes s'embarquèrent dans les premiers jours de décembre à Toulon et à Brest par la route du cap de Bonne-Espérance; le général les devança par la voie de Suez.

Au Maroc, l'Empereur se montrait aussi empressé pour l'Angleterre. Les Kabyles de l'Anghera avaient violé le territoire espagnol de Ceuta, détruit un ouvrage avancé et abattu les armes espagnoles à la frontière. L'Espagne n'ayant pas obtenu réparation, déclarait la guerre au Maroc; elle s'était exaltée à la perspective de prendre sa part dans l'œuvre de civilisation en Afrique. L'Angleterre, inquiète pour la sûreté de Gibraltar, notifia que si les actes d'insolence des tribus marocaines devaient être le prétexte de conquêtes sur la côte, elle aviserait. Le gouvernement français intervint, et, par ses conseils amicaux, obtint du ministère espagnol, au grand déchaînement de l'opinion, que si Tanger était occupé, il ne le serait que temporairement jusqu'à la ratification de la paix, et que l'Espagne ne s'emparerait dans le détroit d'aucun point qui pût lui assurer une supériorité périlleuse pour la navigation. John Russell se déclara satisfait.

Néanmoins, l'hostilité anglaise, aussi profonde qu'irréfléchie, ne fut pas calmée. Les hommes de Manchester, Cobden et Bright, intervinrent comme ils avaient fait dans la précédente panique. « Pourquoi, demanda Bright, au lieu de dépenser tant en armements, ne concluons-nous pas plutôt un traité de commerce avec l'Empereur? » — Michel Chevalier, ancien saint-simonien, défen-

seur du libre-échange, alors en Angleterre, fut frappé de cette suggestion, et engagea Cobden, qui devait, pour des affaires personnelles, passer l'hiver à Paris, à renouer les relations qu'il avait eues autrefois avec l'Empereur et essayer de le convertir à une modification libérale de nos tarifs. Cobden s'assura l'appui de Gladstone, ministre des Finances, et un laisser faire plutôt qu'une adhésion convaincue de Russell et Palmerston.

Il commença par convertir notre ministre des Travaux publics et du Commerce, Rouher, qui, avec sa merveilleuse faculté d'assimilation, devint en peu de jours aussi expert que son maître. Il gagna ensuite Fould, ministre d'État, préoccupé, au point de vue des affaires, de la tension des rapports entre les deux pays. Le prince Napoléon n'avait pas à être endoctriné : il croyait au libre-échange, et il n'y avait à redouter de sa part qu'un excès de concours. Restait l'Empereur. Cobden ne se heurta pas en lui à des dissentiments de principes, mais à beaucoup d'hésitations pratiques : — Dans les deux Chambres, la majorité est protectionniste ; sans doute il pouvait, par des traités, modifier les tarifs, mais cela entraînait des mesures financières à soumettre au vote législatif et qui provoqueraient une opposition terrible. — Cobden le toucha en lui rappelant la statue élevée à Robert Peel avec cette inscription : « Il améliora le sort des classes laborieuses et souffrantes par l'abaissement du prix des denrées de première nécessité. » — C'est la récompense que j'envie le plus, répondit l'Empereur, malheureusement.

chez nous, on fait des révolutions, on ne sait point faire des réformes. » Il ne se serait peut-être pas décidé sans l'intervention de Persigny. Arrivé de Londres, l'ambassadeur représenta l'état de défiance et d'hostilité de l'opinion anglaise : une guerre lui paraissait possible, à moins que l'Empereur ne dissipât d'une manière quelconque la méfiance de nos voisins ; la sécurité du trône dépendait du maintien de l'alliance ; tant qu'une amitié solide existerait entre les deux gouvernements, on n'avait pas à s'inquiéter de ce que pourraient machiner la Russie, la Prusse ou l'Autriche. L'Empereur, qui pressentait le redoublement de défiances qu'allait soulever l'annexion de la Savoie et Nice, se rendit. Et Rouher fut chargé de préparer mystérieusement un traité de commerce. Cobden soutint alors une autre bataille avec Walewski, de qui il était impossible de se cacher, dès que l'affaire entrait dans la période de réalisation. Walewski se rendit aussi, et Cowley et Cobden furent investis officiellement des pouvoirs de négociateurs.

III

La confiance paraissant en train de se rétablir, il était naturel, ne fût-ce que pour la rendre entière, qu'on causât du Congrès et de ce qu'on dirait ou ferait sur l'affaire italienne. Les deux cabinets se montrèrent d'une parfaite franchise. Russell et Palmerston notifièrent que s'ils allaient

au Congrès ce serait en prenant acte des déclarations de l'Empereur que l'autorité des princes de l'Italie centrale, y compris Bologne, ne serait pas rétablie par la voie d'une intervention étrangère, et qu'ils y soutiendraient le droit de ces populations à s'organiser comme il leur plairait. — Dans un de ces billets en français dont Palmerston avait l'habitude avec Persigny, il lui écrivait : « Pourquoi s'opposerait-on à l'annexion au Piémont ? L'État ainsi formé ne serait après tout que très secondaire et ne pourrait être dangereux pour aucun de ses voisins. Il serait toujours obligé de s'appuyer sur la France pour soutien, et si une grande puissance a un protégé, il vaut mieux que ce protégé ne soit pas assez faible pour devoir trop souvent crier au secours... Si l'Empereur réussissait à un tel arrangement, il aurait droit à la reconnaissance non seulement de l'Italie, mais de toute l'Europe. Il est facile de concevoir que dans les temps où nous vivons personne ne désire appartenir à un petit État où l'on n'a ni carrière chez soi, ni considération à l'étranger. » (4 décembre 1859.)

De son côté Persigny annonce sans ambages à Palmerston, dès le 2 décembre 1859, « que si l'annexion de l'Italie centrale au Piémont a lieu, la France réclamera la Savoie ». Palmerston écoute sans rien objecter, mais le surlendemain Persigny reçoit un nouveau petit billet : « Ne trouvez pas mauvais, je vous en prie, que je dise qu'il serait fort regrettable que la grande entre-

prise de l'Empereur pour l'affranchissement de l'Italie fût de dérober à la maison de Savoie le petit district d'où cette famille tire son nom et son origine. Ce serait dénaturer la politique élevée et généreuse de l'Empereur. ce serait substituer un très petit intérêt à un grand et noble principe. » Persigny, malgré cette fin de non-recevoir, revient à la charge à la première entrevue, lui donne les motifs de nécessité purement stratégique qui nous contraindront à cette annexion, et avec son impétuosité d'imagination, il ajoute : « Loin de vous opposer à cette cession, vous devriez vous-même en prendre l'initiative au Congrès. Qu'on se représente l'Angleterre venant proposer à l'Europe étonnée de cicatriser les blessures faites à la France en 1815 et en même temps de prouver la sincérité des nouveaux sentiments de son ancienne rivale, quel rôle noble et grandiose ! Un tel acte retentirait au cœur de trente millions de Français. » — « A tout cela, dit Persigny, en racontant cette conversation à l'Empereur[1], Palmerston ne m'a pas répondu : J'accepte cette idée, je consens à la mettre à exécution, mais ses paroles, ses interruptions, ses gestes. tout m'a démontré que sa raison était séduite par la grandeur de ce rôle, et il m'a dit en propres termes que c'était une pensée politique noble et élevée qui méritait d'être sérieusement examinée par son gouvernement et dont il comprenait toute la portée. »

1. De Londres, 16 décembre 1859.

Persigny avait, à l'égal de Fleury, ce don heureux de croire que dès qu'il avait parlé on était convaincu. Palmerston ne parut guère dans sa conduite avoir saisi la portée de « la pensée politique noble et élevée ». Du moins les ministres anglais n'eurent plus le droit de prétendre que l'Empereur les eût trompés dans la manière dont il acquit la Savoie. Jusque-là l'Empereur et Walewski avaient nié le projet, parce qu'en effet il avait été abandonné après Villafranca; les ministres anglais étaient désormais prévenus que cette acquisition serait la conséquence inévitable des annexions piémontaises, et ils n'avaient qu'à les empêcher ou ne pas les favoriser s'ils tenaient absolument à ne pas nous laisser prendre Nice et la Savoie.

IV

Ces pourparlers firent toucher du doigt à l'Empereur le triste rôle, presque odieux, qu'il aurait joué au Congrès, où il eût été contraint de soutenir, à moins de déloyauté, les prétentions surannées de l'Autriche, contre l'Angleterre s'investissant à sa place du rôle de tribun des peuples. Et qui sait si, les annexions étant condamnées par une majorité dont il serait obligé de faire partie, un mandat européen ne lui serait pas proposé pour procéder au rétablissement des Princes légitimes? Il était dans tous les cas certain qu'on lui refuserait Nice et la Savoie, à la

suggestion de l'Angleterre qu'il trouverait ainsi contre lui dans toutes les questions. Ce Congrès ne serait pour lui qu'un guèpier; à tout prix, n'importe comment, il fallait s'en dégager.

Le 22 décembre il fit paraître sous le titre *le Pape et le Congrès* une brochure rédigée d'après ses inspirations et écrite de ce style élégant, mou, balancé, qui caractérisait la manière de La Guéronnière, d'où se dégageait cependant une thèse d'une précision menaçante pour le Pape : « Le pouvoir temporel est nécessaire et légitime, mais il est incompatible avec un État de quelque étendue. Il faut donc le maintenir, mais restreindre au lieu d'étendre son territoire, et diminuer plutôt qu'augmenter le nombre de ses sujets. Pourvu que ce pouvoir soit maintenu à Rome, il n'est pas nécessaire qu'on le défende ailleurs. Le territoire du Pape n'est pas plus indivisible que celui de tout autre souverain ; il a subi des accroissements et des diminutions, et il peut perdre Bologne comme il a perdu Avignon, sans que son autorité spirituelle soit en péril. Qui, d'ailleurs, pourrait, par la force, lui rendre la Romagne? L'Autriche ne le doit pas, la France ne le veut pas. » Par la généralité de ses formules, la brochure paraissait encourager les Italiens, non seulement à garder Bologne, mais à s'emparer sans se gêner du reste des États pontificaux sauf Rome.

Cette manifestation imprévue avait pour but d'empêcher la réunion du Congrès. Dans la crainte qu'on ne la prît pas ainsi, devançant les

interprétations, l'Empereur signifia le 28 décembre, par une dépêche télégraphique à Londres, Pétersbourg, Berlin, Stockholm, Lisbonne, Madrid, Naples, Turin, que la réunion, fixée au 19 janvier, était ajournée *sine die*. Il ne crut pas nécessaire de l'annoncer au Pape, dont il devinait bien les sentiments. Avant même l'arrivée à Rome de la brochure, Pie IX avait dit à Gramont[1] : « J'avais eu l'intention de joindre à ma lettre de fin d'année à l'Empereur une autre lettre *écrite avec le cœur*, mais après avoir réfléchi, je ne l'ai pas envoyée, je m'en remets à la Providence. L'Empereur a déjà trop à faire pour le moment, car bien que le Congrès réunisse toutes les puissances, c'est lui qui tient la *stolfa* (baguette de chef d'orchestre), et il sera responsable de la musique. » La brochure arrivée, il chargea le cardinal Antonelli d'exprimer son vif mécontentement. Il le fit lui-même dans une allocution qu'il prononça, le 1er janvier, en réponse aux félicitations du général de Goyon, commandant de la division : « Il priait Dieu de faire descendre abondamment ses grâces et ses lumières sur le chef auguste de cette armée et de cette nation, afin qu'il puisse marcher sûrement dans sa route difficile et reconnaître encore la fausseté de certains principes produits ces jours derniers dans un opuscule qu'on peut appeler *un monument insigne d'hypocrisie et un tissu ignoble de contradictions*. Nous en sommes

1. Dépêche du 27 décembre 1859.

d'autant plus convaincus que nous possédons quelques pièces que Sa Majesté a eu la bonté de nous faire parvenir il y a quelque temps, et qui sont une vraie condamnation de ces principes. »

L'écrit anonyme n'était qu'une thèse théorique qui n'engageait formellement personne; elle fut suivie d'une lettre de l'Empereur au Pape, qui donnait à l'absolu vague de la brochure une forme pratique. Elle disait des Légagations : « Si Votre Sainteté eût consenti à une séparation administrative de ces provinces et à la nomination d'un gouverneur laïque, elles seraient rentrées sous son autorité. Malheureusement cela n'a pas eu lieu, et je me suis trouvé impuissant à arrêter l'établissement du nouveau régime. Mes efforts n'ont abouti qu'à empêcher l'insurrection de s'étendre et la démission de Garibaldi a préservé les Marches d'une invasion certaine..... Que reste-t-il donc à faire? car enfin cette incertitude ne peut pas durer toujours... je le dis, avec un regret sincère et quelque pénible que soit la solution, ce qui me paraîtrait le plus conforme aux véritables intérêts du Saint-Siège, ce serait de faire le sacrifice des provinces révoltées. Si le Saint-Père, pour le repos de l'Europe, renonçait à ces provinces qui, depuis cinquante ans, suscitent tant d'embarras à son gouvernement, et qu'en échange *il demandât aux puissances de lui garantir la possession du reste*, je ne doute pas du retour immédiat de l'ordre. Alors le Saint-Père assurerait à l'Italie reconnaissante la paix pendant de longues

années et au Saint-Siège *la possession paisible des États de l'Église.* »

Le Pape refusa le sacrifice et la garantie qui l'en eût dédommagé : « Nous ne pouvons pas abdiquer les susdites provinces de notre domination pontificale sans violer des serments solennels, sans exciter des plaintes et des soulèvements dans le reste de nos États, sans faire tort à tous les catholiques, enfin sans affaiblir les droits, non seulement des princes de l'Italie dépouillés injustement de leurs domaines, mais encore *de tous les princes de l'univers chrétien* qui ne pourraient voir avec indifférence l'introduction de certains principes très pernicieux. » Le Pape rappelait enfin à l'Empereur qu'il lui avait adressé une lettre très différente avant la guerre d'Italie, « qui lui avait apporté la consolation dans l'affliction ».

L'Empereur rendit sa lettre publique par le *Moniteur officiel*, le Pape communiqua son discours au monde dans une encyclique : « Nous sommes prêts à souffrir les épreuves les plus dures, à perdre même la vie pour conserver intègre et inviolé le pouvoir civil de l'Église romaine avec ses possessions temporelles et ses droits qui appartiennent à l'Univers catholique tout entier et enfin *pour garantir la cause juste des autres princes.* » — De ces actes résulte clairement que le débat relevait de l'ordre temporel, bien plus que du spirituel : c'était le souverain, non le pontife, qui se défendait en opposant le principe de la légitimité à celui de la nationalité.

La brochure de l'Empereur avait dispersé le Congrès; sa lettre emporta Walewski, qui, malgré toutes ses résignations antérieures, ne pouvait avoir celle de servir de paravent à une politique aussi contraire à ses sentiments. Il fut remplacé par Thouvenel, l'ambassadeur à Constantinople. Baroche fut chargé de l'*intérim* (14 janvier 1860).

V

Ces évolutions de l'Empereur, ce rapprochement de l'Angleterre, cette convocation puis cet abandon du Congrès avaient vivement froissé Gortschacow et le Tsar. Gortschacow s'en plaignit à notre ambassadeur : « Je me reprocherais, de me laisser arrêter cette fois comme je l'ai fait souvent, par la crainte d'être soupçonné de vouloir nous mettre entre l'Angleterre et vous. Nous désirons que vous soyez avec elle dans de bons rapports parce que nous le regardons comme essentiel à la paix du monde; nous-mêmes nous avons avec le cabinet anglais des relations très satisfaisantes, mais c'est parce qu'il sait qu'à l'occasion nous avons bec et ongles. Croyez-moi, ne comptez pas trop sur l'amitié de l'Angleterre. Je sais que quelques hommes d'État chez vous ont une idée que je regarde comme radicalement fausse, c'est que l'Angleterre est le seul soutien que puisse avoir en Europe le trône de l'Empereur. Cette idée

n'est pas seulement fausse, elle peut être funeste. Jamais l'Angleterre ne vous pardonnera de lui avoir fait peur et de vous l'avoir montré trop naïvement. Elle n'aime pas la dynastie napoléonienne, elle se servira de vous et vous abandonnera après vous avoir compromis. Quel est son passé à cet égard? un premier accès de peur au début de l'Empire, sitôt suivi pendant la guerre d'Orient de cajoleries sans dignité, auxquelles a brusquement succédé après la paix une attitude hautaine et presque hostile; sa conduite après l'attentat du 14 janvier, sa neutralité malveillante et douteuse pendant la guerre d'Italie, son libéralisme commode et tardif après les préliminaires de Villafranca, l'amertume et l'aigreur toutes récentes de ses journaux, enfin cette panique qui dure encore au moment où vous concertez avec elle une politique commune. J'ai vu le revirement de votre politique avec inquiétude parce que la voie dans laquelle vous semblez devoir entrer vous conduit tout droit à une alliance avec la Révolution. On s'alarme en Europe, je suis trop votre ami pour vous le cacher; on vous juge sévèrement; on s'effraie de l'imprévu de votre politique qui tient tout le monde en suspens. Chacun se demande si son tour ne va pas arriver, et chacun se tient prêt à crier gare. Quant à nous, nous sommes plus confiants et plus éloignés, mais dans les relations où nous sommes avec vous, nous avons cru devoir vous adresser un loyal avertissement : à vous appartient d'apprécier votre intérêt. Je

crois que vous n'avez pas compris le parti que vous pouviez tirer de la situation de la Russie au Congrès. Vous aviez deux partis à prendre : ou arriver au Congrès sans accord préalable avec personne, ou avoir avec la Russie quelques communications intimes. C'est ailleurs que vous les avez eues, et jusqu'ici vous nous laissez ignorer quelle en a été la portée. Vous conviendrez que nous aurions bien quelque droit de nous en étonner et de nous en plaindre, en nous reportant à certains engagements que nous avons toujours scrupuleusement observés. »

Baroche, le ministre des Affaires étrangères par intérim, télégraphia aussitôt (13 janvier) : « Rien de changé dans la politique de l'Empereur, qui conserve toujours le désir d'être d'accord avec la Russie. Il n'a pas de nouveaux renseignements à donner sur ses intentions parce qu'elles sont toujours les mêmes. Ses communications avec l'Angleterre n'ont d'autre but que de se mettre d'accord avec elle sur le système de non-intervention en Italie. Il désire établir la même entente avec la Russie. L'Empereur s'en est expliqué lui-même avec Kisselew. — Voilà de bonnes paroles, dit Gortschacow, nous attendons les actes. »

Le Tsar tint aussi à exprimer ses sentiments. Il invita M. de Montebello à une chasse à l'ours au cours de laquelle il le prit à part et lui dit : « J'ai lu la dépêche où mon ambassadeur à Paris me rend compte de sa conversation avec l'empereur Napoléon. L'Empereur lui a dit que toute

sa politique était dans sa lettre au Pape. Il a ajouté : « Que ceux qui croient pouvoir mieux faire le fassent! » puis a dit qu'il ne souffrirait aucune intervention armée en Italie. Si on ne considère que les difficultés du moment, je reconnais que cette politique est peut-être la plus pratique, mais la dépossession d'un souverain est une chose bien grave, que nous ne pouvons voir avec indifférence, je vous prie de le dire à l'Empereur. — L'Empereur, répondit Montebello, accueillerait avec empressement toute solution qui laisserait intacts les droits du Saint-Siège, et il voit avec douleur ce que Votre Majesté ne peut voir sans indifférence. — Je le sais, reprit le Tsar, c'est dans ce sens qu'il a parlé au comte Kisselew. Dites-lui que j'espère encore que l'on pourra trouver quelque moyen de résoudre cette grave question, dont je reconnais toute la difficulté. J'ai dit au prince Gortschacow de faire savoir à Paris que pour le moment il me paraissait impossible de réunir un Congrès, mais que si, plus tard, l'Empereur croyait devoir reproduire la proposition, j'apprécierais les circonstances avec un désir sincère de lui prêter mon concours. » Après un instant de silence il continua : « Il m'est revenu de divers côtés qu'on a songé à indemniser le grand-duc de Toscane en lui donnant les provinces danubiennes. Je ne crois pas que l'Empereur prête l'oreille à une pareille proposition, et je n'ai pas besoin de vous dire que je n'y consentirai jamais. Nous nous étions promis à Stuttgard de

nous mettre d'accord sur toutes les questions qui s'élèveraient en Europe. Je regrette que dans les circonstances actuelles l'Empereur ne se soit pas concerté avec moi comme nous en étions convenus. — Sire, répondit Montebello, il y a un point sur lequel, j'en suis sûr, Votre Majesté n'admettra jamais un doute, c'est la ferme intention de l'Empereur d'être fidèle à toutes ses promesses. Si Votre Majesté avait cru voir quelques apparences contraires, je la prie de ne point s'y arrêter; tout s'expliquera. — J'y compte, fit le Tsar, dites-le à l'Empereur, et assurez-le que de mon côté il me trouvera toujours le même. »

Les explications ne détruisaient pas le fait que tandis que, depuis la guerre de Crimée, la Russie et la France avaient agi de concert partout, maintenant nous établissions, sans que la Russie en eût été même informée, une entente séparée avec l'Angleterre pour la solution des difficultés italiennes.

François-Joseph essaya d'exploiter la déception russe; il se radoucit à l'égard du Montenegro, promit son concours pour la protection des chrétiens, adopta ses vues sur la succession de Servie, envoya à tous ses consuls d'Orient l'ordre de marcher d'accord avec les consuls russes, combla d'éloges ce Gortschacow la veille si rudement déchiré. Quoique la déception fût bien vive à Pétersbourg, ses efforts ne réussirent pas : les souvenirs amers n'étaient pas effacés, et on ne se souciait pas de s'allier avec l'impuissance. Cependant la position de Gor-

tschacow se trouva affaiblie : il s'était tellement lié à la politique française qu'on lui faisait un crime de nos torts. Le parti russe qui nous était favorable perdit de son influence, et celui très ardent qui n'avait cessé de se montrer contraire, releva la tête.

VI

En attendant l'arrivée à Paris de Thouvenel, les pourparlers avec l'Angleterre furent suspendus : l'Empereur crut assurer des facilités à leur reprise prochaine en pressant la conclusion des arrangements économiques. Il les annonça par une lettre à son ministre d'État (5 janvier). La réforme principale serait l'abaissement successif de l'impôt sur les denrées de grande consommation et la substitution de droits protecteurs aux droits prohibitifs, à l'aide de traités de commerce. Des mesures financières et économiques faciliteraient à l'industrie le perfectionnement de son matériel et la lutte contre la concurrence étrangère : affranchissement de tous droits sur les matières premières, prêts à un taux modéré, amélioration des voies de communication, réduction des frais de transport.

Les chefs d'industries furent aussi épouvantés que venaient de l'être le Pape et les évêques. Ils accoururent à Paris, formèrent des comités; Magne, ministre des finances, Troplong, président du Sénat, les soutinrent; cent-vingt tis-

seurs de coton se réunirent dans la cour du ministère de l'Intérieur, exigeant une réception immédiate. Thiers, m'a raconté Cobden, fit demander une audience à l'Empereur dans l'espérance de le détourner du traité qu'annonçait la lettre à Fould. L'Empereur, dont le parti était pris, refusa une entrevue inutile. Le traité fut signé par Baroche et Rouher le 23 janvier[1].

Il ne s'agissait pas de libre-échange. Les prohibitions étaient remplacées par des droits protecteurs pouvant s'élever jusqu'à 25 et 30 p. 100; les droits protecteurs existants, notamment sur la houille, le coke, les fers et leurs dérivés, étaient diminués mais maintenus; le libre-échange n'était admis que pour les matières premières. Les gouvernements précédents avaient plusieurs fois tenté, sans y réussir, des réformes pareilles : la force leur avait manqué pour les faire prévaloir contre la coalition égoïste et inintelligente des intérêts.

Persigny ne s'était pas trompé en annonçant la détente qu'amènerait le traité de commerce. Les journaux anglais, naguère si hostiles, portèrent l'Empereur aux nues avec une telle ardeur que Baroche pria Cobden de les modérer s'il le pouvait, leurs compliments enthousiastes rendant le traité impopulaire en France.

1. Il fut promulgué le 10 mars suivant.

CHAPITRE V

DE L'EFFET EN FRANCE DE LA LETTRE AU PAPE ET DU TRAITÉ DE COMMERCE

I

« Les classes élevées intéressées à la politique, légitimistes, orléanistes ou républicains, écrivait Guizot au lendemain du coup d'État[1], ne lui feront pas d'opposition maintenant parce qu'elles redoutent le socialisme et la Jacquerie. Mais cela passera, et alors le souvenir des affronts reçus, de la liberté perdue, le mauvais vouloir, le dédain, l'esprit de parti, tout ce qui rend les classes élevées ingouvernables reparaîtra. Pendant un temps plus ou moins long elles supporteront le gouvernement de Louis-Napoléon ; je doute qu'elles le soutiennent jamais. » Montalembert avait porté le même pronostic[2]. Les décrets sur les biens d'Orléans avaient fourni un premier aliment à cette opposition des classes ingouvernables. Le vote

1. A Reeve, 25 décembre 1851.
2. *Empire libéral*, t. III, p. 90.

triomphant du plébiscite impérial, la gloire de Crimée, avaient écrasé leurs machines de guerre. Les victoires d'Italie venaient décourager encore les mauvaises espérances. Le mécontentement de la haute industrie fournissait un grief sérieux et durable, insuffisant néanmoins à soulever vraiment une passion populaire. Il y avait bien plus de ressources dans l'agitation religieuse qui, par les sacristies, descendait jusque dans les moindres hameaux. Deux prélats, doués de toutes les vertus épiscopales, doctes, éloquents, courageux, Mgrs Pie de Poitiers, et Dupanloup d'Orléans, venaient d'en donner le signal : Dupanloup, orléaniste, croyant que la monarchie devait offrir des garanties aux principes modernes; Pie, légitimiste intransigeant, convaincu que sa mission serait d'extirper jusqu'à la racine l'œuvre satanique de 89, unis malgré ce désaccord public dans leur dévouement au Saint-Siège et surtout, dans une haine à peine déguisée par les prudences officielles, contre l'Empire et l'Empereur. Ils entrèrent bruyamment en scène, chacun à sa manière : Dupanloup par des brochures, Pie par des mandements. Un certain nombre de prélats modérés, reconnaissants de ce que la religion devait à l'Empereur et ne doutant pas qu'avec de la prudence, en tenant compte de ses difficultés, on en obtiendrait encore beaucoup, l'archevêque de Paris Morlot, quelques suffragants de Mgr Pie lui-même, Mgrs Delamarre de Luçon, Landriot de la Rochelle, dans une certaine mesure l'archevêque

de Rouen, Bonnechose, et d'autres encore, ne se laissèrent pas embrigader, au risque d'être suspectés et presque dénoncés. La plupart se joignirent à Mgrs Pie et Dupanloup, ajoutèrent un post-scriptum à leurs actes ou les reprirent pour leur compte : notamment l'archevêque d'Arras Parisis, l'évêque de Perpignan Gerbet, l'évêque de Nîmes Plantier, qui par sa violence mérita bientôt de passer du rang de soldat à celui de chef.

Les journaux monarchiques et religieux firent chorus : l'*Univers* avec d'autant plus d'autorité qu'on ne pouvait le suspecter d'opposition systématique; le *Correspondant*, avec d'autant plus de fougue que, par ce témoignage de dévouement au Saint-Siège, il atténuait le discrédit pesant sur ses idées libérales et reprenait quelques chances dans sa lutte permanente contre Louis Veuillot. Les hommes d'État des anciens partis appuyèrent les évêques, et ceux qui avaient passé leur vie à dénigrer les souverains pontifes et à leur adresser des mémorandums dénonciateurs de leur mauvais gouvernement, les Guizot les Thiers, les Cousin, les Villemain, devinrent tout à coup les apologistes et les défenseurs du système qu'ils avaient eux-mêmes discrédité. De Guizot, Montalembert, Thiers, il n'y avait pas de quoi surprendre. De Cousin c'était plus inattendu, car il ne professait pas l'hostilité contre la personne et le gouvernement de Napoléon III.

Sa conduite avait une raison analogue à celle

qui animait les catholiques libéraux : il était dans une situation particulière vis-à-vis de Pie IX. Mgr Pie et quelques autres fanatiques avaient demandé à Rome la mise à l'Index de son livre *le Vrai, le Beau, le Bien*. « admirable et religieuse construction, sensée et spiritualiste, qui continue et perfectionne la philosophie de Platon, de saint Augustin, de Bossuet, et ne contient pas une ligne dont le christianisme puisse s'offenser[1] ». Un jour Mgr Sibour était venu lui apporter une lettre du Pape qui lui annonçait sa condamnation par la Congrégation de l'Index en l'accompagnant de témoignages d'intérêt. Cousin écrivit au Saint-Père « que, loin de nourrir un mauvais dessein contre la religion chrétienne, c'est dans le triomphe et la propagation du christianisme qu'il plaçait toutes ses espérances pour l'avenir de l'humanité, que si quelques passages lui avaient échappé qui puissent troubler le cœur de Sa Sainteté, qu'on les lui signale, il les ôtera de bien bon cœur[2] ». « Moi-même, disait encore Lacordaire, auteur à sa place de ses ouvrages, je n'en rétracterais pas une ligne[3]. » Pie IX, néanmoins, demanda plus : « En retirant ce qui pourrait causer du scandale, M. Cousin doit déclarer qu'il croit aux dogmes traditionnels de l'Église et spécialement à l'Incarnation du Fils co-éternel au Père[4]. »

1. Lacordaire à Foisset, 24 mai 1856.
2. Lettre au Pape, 24 avril 1856.
3. A Foisset, 24 mai 1856.
4. 23 juin 1856.

Cousin ne rétracta rien et n'envoya pas la déclaration d'orthodoxie, tout en accompagnant son refus de nouvelles protestations de respect : « Ma lettre, écrivit-il au nonce, suffit à ma conscience, et elle suffira, je l'espère, à Sa Sainteté. Si, par impossible, il en était autrement, je suis résigné à une censure qui, après tout ce que j'ai fait, paraîtra à tout homme de bonne foi le comble de l'injustice. Le Saint-Père sera plus troublé en la signant que moi en la recevant, et nous verrons le lendemain à qui elle nuira davantage[1]. » On n'insista plus sur la déclaration d'orthodoxie, mais on chargea le Père Perrone de rédiger un formulaire au nom de la Congrégation de l'Index selon lequel Cousin devrait corriger ses prochaines éditions. C'était un ultimatum, il devait répondre par oui ou par non dans quinze jours. La résistance du philosophe fut encore plus décidée : « S'il est un livre universellement respecté, écrivit-il, ce sont les *Méditations* de Descartes. Quand le saint cardinal de Bérulle entendit Descartes en exposer l'objet, la substance et le plan, il lui fit un devoir religieux de les écrire et de les publier. Les deux plus grands esprits de l'Église de France au XVIIe siècle, Arnault et Bossuet, en sont tout pénétrés, ils ont passé leur vie à les commenter et à les célébrer, y retrouvant, dans son développement le plus sévère, la doctrine philosophique de saint Augustin. Et cependant la Congréga-

1. Lettre à Pie IX, 18 août 1856.

tion de l'Index a condamné les *Méditations*, *donec corrigantur*. Si donc la Congrégation met mon livre sur la liste où sont déjà les *Méditations*, elle n'aura fait que mettre un des plus humbles des disciples de Descartes à côté de son illustre Maître[1]. » Pie IX écouta alors les inspirations de son âme élevée; il se dégagea de toutes les arguties dont on l'entourait, et il pria la Congrégation de l'Index de suspendre la publication de sa sentence et de l'ajourner indéfiniment. Cousin témoignait au Pape sa reconnaissance en le défendant au jour de l'épreuve, et voulant donner une satisfaction au Saint-Père, il fit droit lui-même, dans une nouvelle édition, sauf en ce qui était de pure politique[2], aux corrections qu'on ne lui imposait plus.

Parmi les hommes éminents des anciens partis, deux seulement, remarquables par la valeur intellectuelle et morale, Rémusat et D'Haussonville, persistèrent à trouver légitime dans les Légations ce qu'ils avaient loué en Angleterre, en France, en Belgique, en Grèce. « On ne peut cependant pas, disait Rémusat à Mignet devant moi, répudier des sympathies exprimées pendant trente années. »

II

Supprimez des mandements et des brochures les véhémences, les anathèmes, les adjurations,

1. 25 août 1856.

2. L'éloge des principes de 89, la sévère condamnation de la révocation de l'Edit de Nantes.

les gros mots, vous y trouvez l'argumentation suivante :

On calomnie le gouvernement du Saint-Siège, il est aussi bon qu'un autre et il est prêt à s'améliorer encore par les réformes nécessaires: ce ne sont pas, d'ailleurs, des réformes qu'on poursuit, mais une subversion révolutionnaire, l'introduction d'un droit nouveau et de maximes pernicieuses, menaçantes pour la sécurité de tous les trônes et de tous les princes. — Le soulèvement des Romagnes n'est pas un acte spontané, il est l'œuvre de la cupidité ambitieuse du Piémont. — Il n'est aucune des raisons par lesquelles on justifie la révolte à Bologne et dans les Légations, qui ne soit applicable aux Marches, à l'Ombrie et à Rome même, de telle sorte que ce qui est en jeu à Bologne, c'est l'existence totale du pouvoir temporel, et par suite de l'autorité spirituelle qui y est attachée.

On répondait :

La preuve que le gouvernement du Pape n'est pas bon, c'est que depuis 1815, toutes les puissances le pressent de le devenir; dans le traité même de Zurich, l'empereur d'Autriche et l'empereur des Français s'engagent à unir leurs efforts pour obtenir de Sa Sainteté les réformes *indispensables*.

Le droit que les Légations exerçaient en s'affranchissant d'un gouvernement mauvais n'était pas une nouveauté, c'était l'application au Pape, souverain temporel, d'un droit permanent du genre humain que les docteurs de l'Église avaient

plus fortement enseigné que les politiques. N'étaient-ce pas eux qui avaient posé en maxime : *Qui omnibus præesse debet ab omnibus eligatur?* N'avaient-il pas complété ce premier axiome par un second : « *Si rex degeneret in tyrannum deponi et eligi alium*[1]? » Le gallican Bossuet lui-même, oubliant, dans sa *Defensio*, son droit divin, affirme cette souveraineté des peuples : « Qui avait déposé Chilpéric? la nation. Qui a couronné Pépin? Qui a remplacé les Carlovingiens par les Capétiens? la nation[2]. » — « Oui, Sire, disait Massillon à Louis XV, c'est le choix de la nation qui mit d'abord le sceptre entre les mains de vos ancêtres; c'est elle qui les éleva sur le bouclier et les proclama souverains[3]. » Les principes de 89 sont la résurrection d'une vieillerie, non une innovation, *non nova sed oblita*. Or ces principes admis, qu'y avait-il de sérieux à opposer aux peuples des Légations? « Si j'avais le malheur, écrivait dom Guéranger à Mgr Pie, de ne pas anathématiser 89, je ne serais pas en peine de faire un pamphlet autrement fort que *le Pape et le Congrès*. »

Attribuer à la cupidité ambitieuse de l'infâme Piémont la révolte des Romagnes était une falsification ou une ignorance historique. Depuis 1815 ces populations étaient à l'état permanent de

1. *Empire libéral*, t. III, p. 595.
2. *Defensio*, lib. II, cap. XXXIV.
3. ROCHBACHER, *Histoire universelle de l'Église catholique*, l. XC. Dans les documents relatifs à Pépin on donne pour fondement à son trône : *electionem omnium francorum*.

protestation, et, certes, ce n'est pas le Piémont réactionnaire, clérical, autrichien, qui les excitait alors à des aspirations cruellement réprimées chez lui. Était-il un séide de Victor-Emmanuel le très orthodoxe et très royaliste Blacas, écrivant à son gouvernement : « *Il est certain que si les Italiens avaient un puissant allié, ils secoueraient un joug qu'ils détestent* (4 mai 1821). » Était-il un séide de Victor-Emmanuel l'auteur du *Génie du Christianisme*, prophétisant de Rome : « *Si quelque impulsion venait du dehors, ou si quelque prince en deçà des Alpes octroyait une charte à ses sujets, une révolution aurait lieu, parce que tout est mûr pour cette révolution* (16 avril 1829).

L'existence même du pouvoir temporel n'était pas en question dans la Romagne. En la laissant enlever à la Papauté qu'on protégeait, on ne détruisait pas plus son pouvoir temporel qu'elle ne l'avait détruit elle-même en la cédant par le traité de Tolentino. Le Pape, en tant que prince séculier, n'a pas moins de droits que tout autre prince, mais il n'en a pas plus, et il est soumis aux vicissitudes de toutes principautés qui s'accroissent et diminuent. En fait aucune des raisons qui justifiaient l'insurrection dans les Romagnes n'était, *à ce moment-là*, applicable au reste des États pontificaux : la Papauté, pour y maintenir son autorité, n'avait pas eu besoin d'une assistance étrangère et l'Empereur, maintes fois, avait manifesté par des actes sa ferme volonté d'arrêter le Piémont sur ce seuil.

Un seul homme d'Église, le Père Lacordaire,

sut se soustraire « à cet esclavage déshonorant des partis, qui ne sont point formés assurément pour la gloire de Dieu ». Il plane en sa sérénité évangélique et sa conscience incorruptible de croyant et de citoyen au-dessus des évêques bruyamment applaudis, et, sans qu'aucune voix fasse écho à la sienne, il prononce le jugement définitif de l'avenir sur ces sophismes effervescents dont il ne reste plus que de tristes cendres. Les hommes d'État libéraux, devenus papalins, étaient maîtres de l'Académie française; ils crurent faire une manifestation à éclat en proposant la candidature du dominicain en remplacement de Tocqueville. Cela n'alla pas tout seul du côté des évêques; ils reprochaient au Père des lettres favorables à l'Italie; Dupanloup eût voulu qu'il les expliquât, c'est-à-dire, qu'il les rétractât. On lui démontra l'impossibilité morale de risquer une telle sommation, et le Père Lacordaire fut nommé (2 février 1860).

On en attendait après les explications qu'on n'avait pas osé lui demander avant. Il les donna dans une brochure : *la Liberté de l'Église et de l'Italie* (25 février 1860). Selon lui l'infériorité du gouvernement pontifical n'était pas qu'il tînt ses rues sales, ses routes mal entretenues, ses finances non équilibrées, la sécurité publique peu défendue, tout cela était réparable; le désavantage de la Papauté devant ses ennemis, « *est dans cette circonstance, que le gouvernement papal est un gouvernement d'ancien régime. En 1789, la France se leva tout entière en faveur de trois*

principes qu'elle n'a jamais abandonnés depuis : l'égalité civile, la liberté politique et la liberté de conscience. Les deux tiers de l'Europe, en soixante-dix ans, ont accepté de la France cet ordre d'idées et ce programme de vie. Voilà le fait. Les gouvernements qui s'y sont conformés sont les gouvernements nouveaux; ceux qui ne les ont pas admis sont des gouvernements d'ancien régime. Rome est dans ce dernier cas[1]. »

Les ardents qui avaient organisé l'élection de l'éloquent religieux à titre de protestation véhémente contre la politique du Ponce Pilate impérial lurent ces déclarations avec stupeur. Ils députèrent le plus habile de leurs négociateurs, Falloux, afin d'obtenir de leur élu une contrepartie dans le discours de réception. Guizot, le directeur, était prêt à appuyer tout ce qu'il lui plairait de dire en faveur du Saint-Siège spolié. Lacordaire s'écria qu'il n'avait point à parler du Saint-Siège, l'expédition de 1849 ne tenant que peu de place dans la vie de Tocqueville, et avec une véritable furia d'éloquence contre laquelle toutes les insistances félines de Falloux échouèrent, il défendit les droits des Italiens à une vie nationale et indépendante. « Je ne partage pas vos alarmes au sujet de la situation de l'Église. Rome ne pouvait rester dans l'état où elle se trouvait depuis 1814, dominée par l'autorité et liée à de vieilles traditions politiques et administratives, sans rapport avec l'état présent des mœurs gé-

1. Page 31.

nérales. Elle subit une crise douloureuse, qui probablement diminuera son domaine temporel, mais lui donnera une assiette plus solide avec une liberté plus réelle... Il y de part et d'autre bien des choses à regretter, et de même que je ne sacrifie pas le Pape à cause des vices de son gouvernement civil, je ne sacrifie pas l'Italie à cause des violences et des ingratitudes qu'elle se permet. Le gouvernement français, sauf les intentions que j'ignore, me paraît vouloir mener de front les intérêts de l'Italie et ceux de la Papauté[1]. »

III

Le déchaînement, sous couleur de religion, des partis hostiles ne permettait pas de maintenir au ministère de l'Intérieur le duc de Padoue, trop faible et trop engagé dans les passions cléricales; on le remplaça par Billault qui appartenait aux idées modernes. A l'égard des évêques, le gouvernement, néanmoins, ne sortit pas d'une longanimité patiente. Il est ridicule de parler à cette occasion de son despotisme et de l'héroïsme de ceux qui le bravèrent. Si, à l'heure où j'écris (j'invoque l'exemple de mon saint ami l'archevêque d'Aix), un évêque se permettait contre le gouvernement le moindre des anathèmes que prodiguèrent à l'Empire leurs pré-

1. Foisset, *Correspondance de Lacordaire*, t. II, p. 250. — Lettres du 23 novembre 1859 et du 7 novembre 1860.

décesseurs, son temporel serait à l'instant supprimé. Quand Falloux vint, comme directeur de l'Académie, demander d'approuver l'élection de Lacordaire, l'Empereur lui dit : « Je sanctionne cette élection avec plaisir quoique je ne vous cache pas qu'elle m'a paru un peu étrange et non point faite dans l'intention de me plaire. » Dans la conversation qui suivit, il se plaignit du clergé. « Je comprends la discussion et je l'admets, mais je ne pouvais pas m'attendre à des attaques aussi violentes et aussi passionnées. On ne me tient pas compte de mes difficultés, comme si je faisais tout ce que je veux au milieu de tant de complications; j'ai toujours été lié à la cause de l'Italie, et il m'est impossible de tourner mes canons contre elle. Vous savez mieux que personne, M. de Falloux, que je n'ai point pris l'engagement, en faisant l'expédition romaine, de garder toujours au Pape ses États malgré ses sujets; personne ne peut l'exiger de moi, et le Pape ne peut pas garder ses États lui tout seul : voilà la vérité. » Et Falloux, ayant laissé échapper le mot de persécution, il s'écria vivement : « Il n'y a point de persécution, il n'y aura jamais de persécution sous mon règne. » Et il n'y en eut aucune. Rouland, le ministre des Cultes, publia quelques circulaires inoffensives, l'administration se permit quelques admonestations officieuses. Ce fut tout. Le préfet de Poitiers vint prier Mgr Pie, de ne pas publier en chaire la condamnation des erreurs contenues dans la brochure *le Pape et le Congrès*, comme on lui en

prêtait l'intention ; l'évêque ne tint aucun compte de l'avis, et il ne lui advint aucun désagrément. On n'en raconta pas moins dans le monde entier que Mgr Pie s'était présenté, entouré de ses vicaires généraux, au préfet qui menaçait de l'arrêter, et lui avait dit : « Je suis prêt à partir, je n'ai que mon bréviaire à prendre. »

Une poursuite fut intentée contre Mgr Dupanloup, mais non à la requête du gouvernement. Un journaliste du *Siècle* ayant évoqué contre le pouvoir temporel l'opinion d'un évêque d'Orléans de 1810, Rousseau, l'évêque régnant, piétina si effroyablement son prédécesseur que Mgr Pie lui-même en fut scandalisé. Le journaliste du *Siècle*, qui n'avait pas été épargné davantage et s'était vu traité d'homme sans honneur, poursuivit le prélat en diffamation ; les héritiers de Mgr Rousseau se joignirent à lui. On fit grand éclat de cette poursuite. Mgr Dupanloup fut renvoyé des fins de la plainte par la Cour d'appel, avec des considérants sévères qu'il n'avait que trop mérités. — A Poitiers, l'imprimeur de l'évêché fut poursuivi par le fisc pour violation de la loi du timbre et condamné à cent francs d'amende ! « C'est bien dans de telles heures, écrit pathétiquement le biographe de Mgr Pie, que le chrétien éprouve le besoin de s'arracher aux régions agitées de la politique humaine pour reposer son cœur, ne fût-ce qu'un instant, sur les solitudes sacrées, habitées par les hommes de Dieu entre la terre et le ciel. » On sourit de la peine que se donnent tous ces prélats batailleurs pour se

poser en confesseurs et martyrs chaque fois que des verges molles effleurent leurs épaules épiscopales.

La presse jouit de moins d'immunités ; le nouveau ministre ne la ménagea guère : avertissement à la *Gazette de France ;* avertissement à l'*Univers ;* avertissement au *Correspondant* pour un article de Montalembert ; saisie d'une brochure de Girardin, *Napoléon III et l'Europe ;* saisie du livre de Vacherot, *la Démocratie ;* suppression du journal *la Bretagne*, pour avoir inséré une protestation de trois députés ; enfin suppression de l'*Univers*, pour avoir publié sans autorisation l'Encyclique récente. L'*Univers* obtint de reparaître sous le titre de *Monde*, sans la signature de Veuillot, il est vrai, mais avec tous ses autres collaborateurs.

Le parti républicain se conduisait très honorablement : il plaçait ses convictions au-dessus de sa haine. Sans être contredite par personne, George Sand écrivait : « Ne nous souvenons pas d'hier, ne nous inquiétons pas de demain. Quel que soit le système qui nous gouverne, veuillons avec lui ce qui est beau et juste. Il y a ici quelque chose en jeu qui est plus fort que lui et que nous. Il nous est permis de crier : Vive l'Italie ! Crions-le bien haut et de toute notre âme ! Oui, chère Italie, sœur de la France, on naît chez nous avec ton amour dans le cœur ; je pleure de ne pouvoir être un soldat [1]. » La presse démocra-

1. *La Guerre.*

tique défendait le gouvernement contre les manifestations cléricales. Elle venait de s'accroître d'un homme de talent, l'ancien saint-simonien Guéroult. Exclu de la *Presse* par l'industriel Solar qui s'en était rendu acquéreur, et remplacé par Nefftzer, il avait sollicité l'autorisation de fonder l'*Opinion Nationale*. Padoue ne voulait l'accorder que moyennant une démission signée, avec la date en blanc; l'Empereur moins exigeant accueillit la demande sans condition, dans une audience procurée par le prince Napoléon.

Enhardis par cet accord avec la politique impériale, ces journaux crurent qu'ils allaient se débarrasser des lisières administratives. On les rappela à la réalité. Pour consoler les conservateurs des rigueurs qu'on leur appliquait, on sévit plus rudement contre les démocrates. L'*Opinion Nationale*, au lendemain même de sa création, fut avertie pour avoir attaqué le Pape. La saisie qui avait frappé à son entrée en France un livre du philosophe Larroque sur la religion chrétienne, ayant été levée par la chambre des mises en accusation, le *Siècle* célébra cet arrêt comme rétablissant la libre discussion. Il fut averti, « à cause des attaques que contenait l'article contre les principes fondamentaux du christianisme, attaques plus coupables encore propagées par la voie de la presse périodique que lorsqu'elles se produisent dans des ouvrages qui, par leur forme et leur nature, ne s'adressent qu'à un nombre très limité de lecteurs. » La saisie opérée contre Montalembert et Girardin ne fut

pas suivie de poursuites mais on en exerça contre le livre de Vacherot, *la Démocratie*. Il fut déféré à la police correctionnelle « pour excitation à la haine et au mépris du gouvernement et attaque à la propriété ». Vacherot me confia sa défense. Le tribunal était présidé par un certain Gislinde de Bontain, qui, siégeant déjà comme simple juge lors du procès de Guerry, s'était montré un des plus acharnés à m'interrompre. Le substitut prononça un réquisitoire violent, accusant Vacherot de manquer de courage et de bonne foi, d'appartenir à un parti incorrigible qui ne rêvait que ruines et désastres ; il parla de ceux qui prêtent des serments pour ne pas les tenir. Vacherot ayant refusé le serment, moi l'ayant prêté, l'allusion était dirigée contre le défenseur et non contre le client. Je commençai ma réponse par ces mots : « Messieurs, dans les affaires de cette nature, la première condition est une modération extrême. Aussi ne répondrai-je pas aux parties irritantes du réquisitoire. Cet appel aux passions est mauvais. En entrant dans cette enceinte, vous qui nous jugez, comme nous qui avons à défendre le livre à juger, nous devons nous rappeler que nous ne sommes que les organes, les interprètes de la loi. » — Le président m'interrompt : « Maître Ollivier, vous venez de dire une inconvenance, rétractez-la. » — Je répondis du ton le plus calme et le plus surpris : « Monsieur le Président, je n'ai rien dit d'inconvenant, j'étais sous l'impression des paroles que je venais d'entendre. » Le président reprit : — « Maître Olli-

vier, vous avez dit que le ministère public a fait un appel aux passions. C'est une inconvenance, rétractez-la. — Monsieur le Président, pour rétracter mon expression il faudrait qu'elle renfermât quelque chose de mauvais, je n'y vois rien de tel, je n'ai rien à rétracter. » — Le tribunal se retira et revint quelques instants après. Le président : « Le tribunal me charge de vous demander si vous consentez à vous rétracter. » Je réplique : « Plus je réfléchis à mes paroles, moins j'y vois d'inconvenance, et moins je crois avoir à les rétracter. » — Le ministère public s'en rapporta à la prudence du tribunal. Après quoi le président me dit : « Maître Ollivier, vous avez la parole. » — Je crus naïvement que c'était pour continuer ma défense, que si on frappait l'avocat, du moins on épargnait le client, et que selon ce qui se pratique d'usage, « l'incident était joint au fond ». Le Président me détrompa : « C'est, dit-il, pour vous défendre vous-même. — Monsieur le Président, je n'ai pas à me défendre. » — Sans même se lever de son siège, le tribunal me condamna à trois mois de suspension et remit à huitaine Vacherot pour qu'il pût se choisir un défenseur [1].

Cette décision souleva une réprobation bruyante dans le barreau de Paris et dans tous les barreaux de France. Le Conseil de l'Ordre chargea son bâtonnier, Plocque, de ma défense en appel et vint en corps, Dufaure et Berryer en tête, ce

1. 30 décembre 1859.

qui était sans précédent, m'assister à l'audience ; les barreaux de province envoyèrent leur adhésion en un mémoire rédigé par Crémieux[1]. Le jugement fut néanmoins confirmé[2]. — « L'avantage de cette condamnation, écrivis-je sur mon journal, est de me permettre de rester modéré, sans devenir suspect. »

1. L'avocat plaidant soit en police correctionnelle, soit aux assises, a le droit d'*attaquer*, par tous les moyens qui ne sont pas contraires à sa conscience, à la décence, à la modération et au respect dû aux lois, le réquisitoire du ministère public; et l'arrêt qui, restreignant son droit, le réduit, en lui refusant le pouvoir d'*attaquer*, à répondre aux arguments du réquisitoire par des arguments contraires, viole le droit sacré de la liberté de la défense et l'indépendance de l'avocat. Dans certaines causes, l'appel aux passions est un argument très souvent employé. Pour le réfuter, il faut bien le relever d'abord, c'est ce qu'a fait Me Ollivier. Eh bien! soyons justes, et demandons-nous si le ministère public, dans les causes politiques, n'a jamais dit, en s'adressant à l'avocat, qu'il faisait appel aux passions. Demandons-nous si l'avocat s'est senti insulté sous le coup d'une telle parole improvisée? Non, non, la défense a fait justice de l'attaque ; la parole a vengé les blessures de la parole. Rien de plus. Or, faut-il donc encore rappeler ici que, dans les causes criminelles, l'avocat et le ministère public sont égaux par les devoirs, par les droits et que, dès lors, on ne peut blâmer chez l'un ce que l'on tolère chez l'autre? Ce point de vue du barreau de Paris a été confirmé par Berryer dans une étude sur le *Ministère public*.

2. 17 février 1860.

CHAPITRE VI

CAVOUR ET THOUVENEL
LES ANNEXIONS DE L'ITALIE CENTRALE

I

Cavour, remis de sa folie de Villafranca et revenu à Léri après un voyage en Suisse, supportait impatiemment son oisiveté politique. Il ne se contentait pas du rôle de conseiller extraordinaire qu'on lui donnait de temps en temps. De la bienveillance il avait passé à la critique, au mauvais vouloir, à l'injustice, à l'hostilité. Il blâmait les actes les plus irréprochables, imputait les torts les plus chimériques. Le cabinet l'avait désigné comme plénipotentiaire au Congrès et le lui avait fait savoir; mais avant que la nomination devînt officielle il fallait s'assurer l'assentiment de l'Empereur et du Roi. L'Empereur ne fit aucune objection : au contraire, il serait enchanté de le voir au Congrès et comptait sur lui. Le Roi se fit un peu plus prier, et enfin se décida. Cavour accusa le ministère de ces retards. — Rattazzi avait très habilement, par un *connubio* semblable à

celui qu'il conclut autrefois avec Cavour, rallié à sa politique une partie de la gauche avancée en nommant gouverneurs de province deux de ses coryphées, Lorenzo Valerio et Depretis. Cavour vit là un acte d'hostilité personnelle parce que Valerio et Depretis l'avaient combattu. Il reprocha à Rattazzi, galant homme incapable d'une déloyauté, des attaques de journaux que celui-ci désavouait. Enfin poussant à l'extrême l'aveuglement d'une ambition hors d'elle, il déclara à La Marmora, son ami de tous les temps, qu'il cesserait de le traiter en ami même privé. à cause de l'appui qu'il donnait à Garibaldi contre lui. Or voici en quoi avait consisté cet appui. Sa démission donnée, le général ne s'était pas rendu à Caprera, il s'était arrêté à Gênes, avait rôdé en Lombardie, puis à Turin. Il avait abandonné la présidence honoraire de l'association unitaire de La Farina et annonçait la formation d'une autre plus prononcée, celle de la *Nation armée*. La Marmora et Dabormida déclarèrent au Roi qu'ils ne voulaient pas dans l'État un pouvoir à côté du leur, ni une armée à côté de l'armée royale, que si Garibaldi n'était pas invité à quitter Turin, ils ne demeureraient point dans le Conseil. Victor-Emmanuel, après quelques hésitations, accorda le départ de Garibaldi, mais il eût voulu lui donner un nouveau témoignage d'estime en lui conférant le titre d'inspecteur général des gardes nationales de Lombardie. Malgré l'assentiment de Rattazzi, Dabormida et La Marmora s'opposèrent, et le Roi dut se résigner au départ pur et

simple. Voilà ce que Cavour appelait soutenir Garibaldi contre lui.

L'opinion publique secondait avec impétuosité les menées de Cavour. Les ministres étaient criblés d'épigrammes : « ils étaient lâches, La Marmora entêté, Dabormida stupide, Rattazzi envenimé, prêt à tout ce qu'il y a de pire[1] ». Quelle injustice! Que serait devenu le pauvre Piémont si l'Empereur, offensé de ses mauvais procédés, avait retiré ses troupes et l'avait livré aux Autrichiens? il n'aurait pas même conservé la Lombardie, qu'un traité en forme ne lui assurait pas encore. Cavour ministre n'aurait pas agi autrement que ceux qu'il critiquait. N'avait-il pas écrit à Dabormida : « Il est bon que vous soyez accusé de prudence et même de timidité[2]. » Et certes accepter les annexions, même avec les tempéraments qu'on y avait mis, alors qu'on négociait à Zurich, « ce n'était ni timide, ni modéré mais hardi, et cela allait jusqu'à cette extrême limite au delà de laquelle l'audace serait devenue une aventure[3] ». Mais à certaines heures l'évidence même ne peut rien contre le parti pris. On était impatient de sortir du provisoire, de conclure, et l'on considérait Cavour comme seul doué de l'autorité nécessaire pour entraîner ou braver l'Empereur. Les ministres ne tentèrent pas la lutte impossible, et à l'occasion d'un dissentiment sur la convocation du parlement, ils don-

1. D'Azeglio.
2. 24 septembre 1859.
3. Discours du 11 juin 1860.

nèrent leur démission en engageant le Roi à appeler leur adversaire.

Le Roi se fit encore prier. Il se souvenait trop de ses insolences, de son abandon au moment critique, il redoutait surtout ses immixtions dans sa vie privée, et il ne le chargea de former un cabinet, qu'après en avoir obtenu l'engagement solennel, négocié par Castelli, de ne jamais s'occuper ni directement ni indirectement de ses relations avec la Rosina. Cavour s'attribua les Affaires étrangères et l'Intérieur, et, pour bien marquer la politique qu'il allait suivre, il confia la Guerre au général Fanti et lui conserva le commandement de l'armée de l'Émilie, préludant à la fusion politique par la fusion militaire.

II

La tâche de Cavour fut facilitée par la substitution de Thouvenel à Walewski. Le nouveau ministre arrivait aux affaires avec des idées opposées à celles de son prédécesseur : il considérait « la restauration des dynasties dans les Duchés et, en moindre degré, le retour des Légations au Saint-Siège comme des impossibilités » ; il admettait la nécessité de consulter l'intérêt et le vœu des populations italiennes, sauf, si elles prononçaient l'annexion, à réclamer, comme garantie de nos frontières, la Savoie et Nice; il comprenait la nécessité de chercher des combinaisons spéciales pour rassurer les catho-

liques ; il pensait aussi que son prédécesseur avait eu tort de poursuivre une politique personnelle à côté de celle du souverain ; ambassadeur, il avait souffert de cette contradiction perpétuelle et de l'air de duplicité qu'elle donnait, et il n'en imposerait pas l'embarras à ses agents ; il exprimerait la pensée de l'Empereur, sauf à se retirer s'il ne croyait plus pouvoir honorablement la servir. Il fut sans conteste le ministre des Affaires étrangères le plus distingué de l'Empire. Instruit, loyal, spirituel, rédacteur souple, ferme et brillant, connaissant à fond notre tradition diplomatique, il portait malheureusement avec peine le poids des responsabilités ; il ne s'épouvantait d'aucun devoir, mais il souffrait des délibérations à travers lesquelles il fallait le chercher ; l'angoisse des affaires le fatiguait à ce point que jeune encore il avait presque l'apparence d'un vieillard.

Il trouva à Rome comme ambassadeur Gramont, son ami, dont le concours lui était assuré, et à Turin Talleyrand, qui venait d'y être nommé en remplacement de la Tour d'Auvergne envoyé à Berlin. Cavour, en même temps, remplaçait Des Ambrois, le successeur de Villamarina, par un jeune diplomate que nous rencontrerons souvent, le chevalier Nigra.

Les rapports de Napoléon III et de Cavour prirent alors un caractère nouveau. Jusque-là l'Empereur conduisait et Cavour suivait, désormais ce sera Cavour qui conduira et l'Empereur qui suivra ; jusque-là Napoléon III avait fait ce qu'il

avait voulu, désormais sa volonté sera subordonnée à celle de Cavour; il en obtiendra toujours de la déférence et des respects, mais non plus de la soumission.

A l'abordée, Cavour désavoua auprès de notre ministre son appréciation furibonde de la paix de Villafranca : « Il avait appris à la bénir en voyant l'Italie prouver à l'Europe, par son attitude calme et persévérante, combien elle était digne de se gouverner elle-même. » Il renouvela la même amende honorable au prince Napoléon : « L'Italie a plus que jamais besoin de l'appui de la France; près du but, après bien des efforts, elle ne saurait l'atteindre si l'Empereur, en la prenant par la main, ne l'aidait à surmonter les obstacles qui l'en séparent encore. — Depuis ma dernière entrevue avec Votre Altesse que de grands événements! Combien les germes contenus dans le traité de Villafranca se sont développés d'une manière merveilleuse! La campagne politique qui a suivi a été aussi glorieuse pour l'Empereur, plus avantageuse pour l'Italie que la campagne militaire qui l'a précédée. La conduite de l'Empereur envers Rome, la réponse à l'archevêque de Bordeaux, son immortelle brochure, la lettre au Pape, sont à mes yeux des titres à la reconnaissance des Italiens plus grands que les victoires de Magenta et de Solferino elles-mêmes. Que de fois, en relisant dans ma solitude ces pièces historiques, je me suis écrié : Bénie soit la paix de Villefranche! sans elle la question romaine, de toute la plus importante, non seu-

lement pour l'Italie, mais pour la France et l'Europe, n'aurait pu recevoir une solution complète sanctionnée sans réserve par l'opinion publique. En portant un coup mortel non à la religion mais aux principes ultramontains qui la dénaturent, l'Empereur a rendu à la société moderne le plus grand service qu'il soit possible de lui rendre. Il a acquis par là le droit d'être rangé parmi les plus grands bienfaiteurs de l'humanité (27 janvier 1860). »

Cavour annonçant son intention d'accentuer la politique annexionniste du cabinet, Talleyrand l'engagea à ne rien précipiter et à attendre le résultat des communications importantes qui s'échangeaient entre la France et l'Angleterre depuis l'arrivée de Thouvenel à Paris.

La reine Victoria eût voulu qu'on laissât l'Empereur se débrouiller tout seul et qu'on n'intervînt pas dans les affaires italiennes pour l'aider. Palmerston avait trop le goût de s'occuper de tout ce qui se passait dans le monde pour ne pas profiter d'une si bonne occasion de s'agiter. Le 30 janvier son cabinet soumettait à Vienne et à Paris quatre propositions : 1° la France et l'Autriche renonceraient à intervenir désormais dans les affaires intérieures de l'Italie, à moins d'y être appelées par l'assentiment unanime des grandes puissances; 2° le gouvernement de l'Empereur s'entendrait avec le Saint-Père pour évacuer les États romains lorsque l'organisation de son armée le permettrait et que nos troupes pourraient être retirées de Rome sans danger

pour le maintien de l'ordre; notre armée quitterait également le nord de l'Italie dans un délai convenable; 3° l'organisation intérieure de la Vénétie serait laissée en dehors des négociations entre les puissances; 4° le roi de Sardaigne serait invité par le gouvernement de l'Empereur et celui de S. M. britannique, agissant de concert, à ne point envoyer de troupes dans l'Italie centrale jusqu'à ce que ces divers États et provinces eussent, par un *nouveau vote* de leurs *assemblées*, après une *nouvelle élection*, solennellement déclaré leurs vœux, et si ces assemblées se prononçaient en faveur de l'annexion, la France et la Grande-Bretagne ne s'opposeraient plus à l'entrée des troupes sardes.

L'Empereur adhéra sans observations au premier point, la non-intervention étant le principe de sa politique en Italie depuis Villafranca. — Il acquiesça aussi au second point, en insistant cependant sur les précautions dont les retraits de troupes devraient être entourés dans l'intérêt du Saint-Père. — Il fut moins approbatif sur le troisième, la Vénétie. L'Autriche, loin de s'adoucir, soumettait la malheureuse province à un gouvernement plus dur, à des vexations plus nombreuses, plus irritantes que jamais : était soumis à l'enrôlement forcé dans les compagnies de discipline tout individu qui, par ses antécédents ou sa conduite, paraîtrait susceptible de tenter quelque hostilité; une immense émigration dépeuplait le pays. Palmerston et Russell dont la sensibilité était surtout politique, ayant alors

intérêt à ne pas s'aliéner l'Autriche, voulaient ignorer la Vénétie; l'Empereur, qui était sincèrement touché de ses infortunes, se réserva la faculté d'examiner les concessions que l'Autriche pourrait faire et par conséquent de les provoquer. — Le quatrième point sur l'Italie centrale répondait à ses idées. Aussi ne souleva-t-il d'abord qu'une objection sur le mode de consulter les populations, qui devrait être, selon la tradition impériale, le suffrage universel et non le vote des assemblées. Russell ne voulait pas entendre parler de suffrage universel. Palmerston s'y décida et y ramena ses collègues. Malgré cette concession, l'Empereur au moment de consentir fut troublé par la série de ses engagements : engagement envers l'Autriche de contribuer, si ce n'est par la force, à la restauration des princes; engagement envers le Pape de défendre tous ses droits de souverain; engagement envers la Russie et la Prusse de ne pas les exclure du règlement des affaires italiennes. Il ne crut pas honorable d'adhérer à la quatrième proposition anglaise, quoique la jugeant excellente, avant de s'être expliqué avec ceux auxquels il avait donné des assurances de concours, de protection ou d'entente.

Les Italiens, faciles à la confiance, ne considérèrent cette consultation de l'Empereur avec les puissances que comme une formalité, ils crurent le but atteint. Cavour communiqua à Ricasoli les propositions anglaises « avec une profonde et joyeuse commotion d'âme », et il fut très sur-

pris que celui-ci, ne se montrant pas satisfait, lui répondît : « Pourquoi un nouveau vote? Ce serait une insulte à l'assemblée et au peuple toscan, le premier vote suffit. » Cavour fit remarquer au terrible baron que lorsque l'assemblée toscane avait été élue, Napoléon III, lié par les préliminaires de Villafranca, ne dut attacher aucune importance à un vote contraire aux stipulations récentes. Comment, sans se contredire, tiendrait-il aujourd'hui pour bon ce qu'à l'origine il avait déclaré mauvais? — Soit, répliqua Ricasoli, nous provoquerons une manifestation nouvelle de la volonté populaire, mais par le suffrage universel : ainsi nous ne paraîtrons pas infirmer le vote de l'assemblée.

III

Les réponses de la Russie et de la Prusse à l'interrogation de l'Empereur sur la quatrième proposition anglaise ne furent ni approbatives ni décourageantes; elles proposaient une conférence des cinq grandes puissances qui examineraient la situation de l'Italie en prenant comme renseignement acquis, sans nouvelle élection, le vote précédent des assemblées. — Les réponses de Vienne et de Rome furent négatives. L'Autriche excluait, il est vrai, l'*intervention armée dans l'Italie centrale*, mais en insistant sur les stipulations de Villafranca et de Zurich dont elle réclamait l'exécution. — Le Pape, moins que

jamais, voulait entendre parler d'une combinaison quelconque. Du reste, il était presque impossible, en ce moment, de traiter sérieusement avec lui. Sa loquacité était devenue si fâcheuse, son indiscrétion si intempérante, qu'il discréditait lui-même les nouvelles qu'il annonçait : on parlait tout haut de l'amoindrissement de ses facultés[1]. L'Empereur cependant, à qui il était douloureux de blesser ce saint pontife qu'il aimait, pria Victor-Emmanuel de s'adresser lui-même au Pape et de faire acte de déférence; peut-être cette démarche le fléchirait-elle.

Victor-Emmanuel exécute le conseil d'une façon absolument imprévue. Pour obtenir le vicariat des Romagnes, il a l'idée de demander d'y joindre celui des Marches et de l'Ombrie; on lui refusait une partie, pour simplifier il demande le tout. « Le roi de Sardaigne, écrit-il à Pie IX, exercerait, sous la haute souveraineté du pontife, le pouvoir exécutif dans ces provinces; le roi, en retour, assumerait l'obligation de contribuer pour une large part aux dépenses du Saint-Siège et de le défendre contre toute agression étrangère, de maintenir son indépendance même par les armes; les citoyens de Rome et du territoire qui resteraient soumis directement à la domination pontificale jouiraient des droits civils et politiques dans le royaume d'Italie. » Cette solution était celle que nous avons jugée la seule possible, mais il est des renoncements

1. Gramont.

qu'on subit et qu'on ne s'impose pas, et c'est pourquoi la force a toujours une part principale aux affaires humaines.

Pie IX, nonobstant ses boutades contre Victor-Emmanuel, lui gardait des sentiments affectueux. Chaque fois que le malin roi était à la veille de porter un nouveau coup, il envoyait à Rome un messager mystérieux qui glissait à l'oreille du Pape : « Sa Majesté est désolée, mais elle ne peut pas faire autrement. Si Votre Sainteté le veut, il abdiquera, mais avec son fils Humbert ce sera bien pire. » Et le Pape s'adoucissait, s'écriait : « *Povero Vittorio!* » L'abbé Stellardi fut chargé de porter la proposition du vicariat général en l'adoucissant par les insinuations habituelles. Le Pape l'écouta sans trop de colère ; il se montra plus sévère dans sa réponse publique, une mercuriale de père offensé qui gronde sans ménagement : « L'idée que Votre Majesté a cru devoir me manifester n'est pas une idée sage et n'est pas certainement digne d'un roi catholique et d'un roi de la maison de Savoie. Ma réponse est déjà livrée à la publicité dans l'Encyclique à l'épiscopat catholique, où Votre Majesté pourra facilement la lire. Du reste, je suis profondément affligé, non pour moi, mais pour le triste état de l'âme de Votre Majesté qui se trouve sous le coup de censures et surtout de celles qui viendront la frapper lorsque le sacrilège qu'elle a l'intention de mettre en pratique avec les siens sera consommé. Je prie le Seigneur de tout mon cœur afin qu'il éclaire Votre Majesté, qu'il lui

donne la grâce de reconnaître et de pleurer les scandales et les maux si graves qui sont venus frapper, avec sa coopération, cette pauvre Italie. — (Du Vatican, le 14 février 1660.) »

L'Empereur, contrarié d'une démarche qu'il avait conseillée bien différente, craignit qu'on ne l'en rendît responsable. Il se plaignit à Turin et ne se crut que plus obligé à amender la quatrième proposition anglaise dans un sens favorable aux droits du Pape. Il maintint son assentiment à l'annexion de Parme et Modène; mais il ne reconnut à Victor-Emmanuel que l'administration temporelle de la Romagne et des Légations, sous la forme d'un vicariat au nom du Saint-Siège; il exigea le rétablissement du grand-duché de Toscane dans son autonomie politique et territoriale (24 février 1860). — « Qu'arrivera-t-il, demanda Arese à Thouvenel, qui venait de lui communiquer ses propositions avant de les expédier à Turin, si le Pape refuse cet arrangement? — Tant pis pour le Pape et tant mieux pour vous, répondit Thouvenel; on passerait outre, et l'annexion serait faite purement et simplement. — Et nous aurions, dans ce cas, la même protection de la France qu'avec le vicariat? reprit Arese. — Exactement la même. »

Les instances passionnées de l'Impératrice, le désir d'apaiser les clameurs cléricales, ses propres sentiments d'affection envers Pie IX expliquaient l'obstination de l'Empereur à maintenir théoriquement les droits du Saint-Père sur des provinces irrévocablement soustraites à son au-

torité. Son insistance à maintenir l'autonomie de la Toscane ne s'expliquait pas seulement par la fidélité au traité de Zurich. Son ami Arese et quelques notables Toscans l'avaient persuadé que la grande majorité de la Toscane désirait conserver sa vie indépendante. « Comment, me disait Montanelli, pourrions-nous nous soumettre à des *barbares?* Figurez-vous que Buoncompagni dit *lingeria* au lieu de *biancheria!* » Dans un voyage que je fis à cette époque en Toscane, il me parut douteux, malgré les efforts d'un parti très animé, que, sans la pression autocratique de Ricasoli, l'annexion eût obtenu la majorité; tel était aussi le sentiment de mon père qui habitait Florence, son lieu d'exil.

IV

L'arrangement proposé excita le mécontentement de tous ceux qu'il prétendait concilier. Le cabinet anglais le considéra comme irrationnel et sans sérieux. Néanmoins, Russell, les 25 et 26 février, promit à Persigny de le conseiller. Mais le 27 il télégraphia à Hudson tout le contraire : « Je considère les propositions françaises comme subversives de l'indépendance de l'Italie. » Persigny protesta contre cette déloyauté : « Que voulez-vous? répondit celui-ci avec cynisme, j'ai changé d'opinion. » — Rome jugea le prétendu vicariat une spoliation artificieuse à laquelle elle préférait une spoliation ouverte : « Le

Pape, dit le cardinal Antonelli à Gramont, ne transigera pas ; il s'est engagé vis-à-vis du monde catholique dans son encyclique, il ne fera absolument rien. » — Cavour présenta des objections : « Les Toscans ne reviendront jamais sur le vote contre les princes de Lorraine ; tout autre, fût-ce Carignan ou le duc de Gênes, ne réussirait pas à se maintenir. Cependant, en ce qui le concernait, il ne repoussait pas les propositions ; il les transmettrait aux gouvernements de l'Italie centrale, en les accompagnant des arguments que le gouvernement français lui fournirait à l'appui ; mais si les populations persistaient à vouloir l'annexion, il ne se suiciderait point par un refus, dût-il s'exposer aux chances les plus périlleuses[1]. » Il fit en effet cette transmission à Bologne où Farini était investi de la dictature à la place de Cipriani, jugé trop complaisant à l'Empereur, à Florence où Ricasoli dominait plus autocratiquement que jamais, mais il ne se mit pas en frais pour conseiller l'acceptation ; il en eût plutôt détourné, si cela n'eût pas été inutile. En effet, à peine instruits de ce qu'ils appelaient le nouveau revirement de la politique impériale, Farini et Ricasoli répondirent aux conseils par des faits : ils convoquèrent les populations à se prononcer par un oui ou par un non (1er mars).

Ces révoltes embarrassèrent l'Empereur. Convaincu par Gramont que les refus de Rome ne tenaient pas à un ministre qu'on pourrait écarter,

1. 1er mars.

« que l'opiniâtreté et l'aveuglement résidaient dans le Pape lui-même » et qu'il ne fallait en attendre aucune condescendance, il résolut de rappeler ses troupes au plus tôt. Gramont, qui sentait le soulèvement prochain des Marches et de l'Ombrie, l'y encouragea : « Si Cavour attaque les Marches et l'Ombrie pendant que nous sommes à Rome, l'opinion publique n'admettra pas, sans de très violentes récriminations, la position fausse et gênée de nos troupes, gardant le Pape et assistant, l'arme au bras, à l'invasion piémontaise dans tout le reste de ses États. » Il suggéra de proposer au roi de Naples de prendre notre place de gardien du Saint-Père : il fut autorisé à engager secrètement la négociation.

En Toscane notre ministre somma Ricasoli de renoncer au plébiscite. « C'est impossible, répliqua Ricasoli, le peuple est convoqué. — Mais nos propositions, dit Thouvenel, constituent un ultimatum ; si on n'en tient pas compte, sans devenir ennemi, nous cesserons d'être allié et nous retirerons immédiatement nos troupes de la Lombardie. » Le prince Napoléon, suspendant un instant le combat qu'il livrait à l'Impératrice autour de l'Empereur, approuvait cette attitude, ce qui faisait dire à Cavour « notre ex-ami le Prince ». Arese rassura : « Ultimatum à l'eau de rose », écrivit-il. En effet, qu'avaient à craindre les Toscans? Nos troupes ne se rapprocheraient pas d'eux, elles s'en éloigneraient, et elles quitteraient Milan en y laissant la certitude que les Autrichiens ne les y remplaceraient pas. Cavour,

Farini, Ricasoli purent déployer de l'héroïsme à bon marché. Ils répétèrent, pour mettre en extase le bon et pesant Nicomède Bianchi, toutes les variations connues sur le thème : *Potius mori quam fœdari*. Leur seule audace consista à retirer Buoncompagni de Florence, à tolérer au dernier moment les manifestations de la presse en faveur de l'autonomie, à pousser au scrutin les engourdis, à compter les voix, à constater en Toscane (11 et 12 mars) 366 571 *oui* contre 14 925 *non*, en Émilie 426 006 *oui* contre 755 *non*, à porter ce résultat à Turin, à le présenter au Roi en prononçant une belle harangue de congratulation, à entendre une non moins belle réponse de remerciements, et à rentrer tranquillement chez eux.

Le 22 mars un décret royal annexa la Toscane et l'Émilie; le 23, un autre nomma le prince de Carignan gouverneur général, et convoqua au 2 avril la législature du nouveau royaume.

L'Empereur retira ses troupes de la Lombardie. Les Italiens s'en étant montrés mécontents, il eut la bonté de les rassurer : il n'entendait nullement combattre les résolutions auxquelles le Piémont avait cru devoir s'arrêter à l'égard de l'Italie centrale; il voulait simplement remplir un devoir international; désormais il serait d'autant plus autorisé à s'opposer à une intervention étrangère qu'il pourrait invoquer son empressement à mettre un terme à la sienne.

CHAPITRE VII

LA RESTITUTION DE NICE ET DE LA SAVOIE

I

Indépendamment même de l'annexion de la Toscane à laquelle l'Empereur s'opposait, Victor-Emmanuel avait acquis, par celle des Légations déjà consommée en fait, cet accroissement de populations qui, aux termes de l'article III du traité du 10 décembre 1858, devait entraîner la réunion de la Savoie et de Nice à la France. En conséquence, une lettre secrète et confidentielle chargea La Tour d'Auvergne de mettre le gouvernement sarde en demeure, ou de constater par une note qu'il considérait l'engagement de l'article III du traité du 10 décembre 1858 comme toujours valable, ou de procéder à la signature d'un nouvel acte secret qui en serait l'équivalent. En même temps une circulaire officielle, sans viser bien entendu le traité secret, réclama Nice et la Savoie comme une nécessité géographique pour la sécurité de nos frontières, *bien que l'annexion de tous les États de l'Italie centrale à la Savoie ne fût pas complète.*

L'Empereur, dans son discours d'ouverture au Corps législatif, confirma la circulaire de son ministre : « Tout en laissant au roi de Sardaigne l'entière liberté de ses actes, je lui ai conseillé de répondre favorablement aux vœux des provinces qui s'offraient à lui, mais de maintenir l'autonomie de la Toscane et les droits du Saint-Siège. En présence de cette transformation de l'Italie du Nord, qui donne à un État puissant tous les passages des Alpes, il était de mon devoir, pour la sûreté de nos frontières, de réclamer les versants français des montagnes[1]. » Ainsi il n'y avait aucun marchandage de notre part. L'Empereur ne s'opposa pas à l'annexion de la Toscane, afin de se faire payer son consentement par la cession de Nice, il réclama Nice en même temps que la Savoie, tout en s'opposant à la destruction de l'autonomie toscane.

Victor-Emmanuel et Cavour se conduisirent avec la loyauté de gentilshommes. Ils auraient pu épiloguer, soutenir que cette cession n'avait été promise que si l'agrandissement territorial du Piémont *était procuré par nos armes*, et qu'on ne le devait *qu'à la volonté des populations*. Nous leur aurions répondu que cette volonté des populations serait restée lettre morte si notre armée n'avait imposé à l'Autriche la non-intervention. Cavour nous épargna cette discussion : il ne joua pas vis-à-vis de nous la comédie de douleur qu'il a servie à son public italien ; il n'abandonna pas la

1. 1er mars 1860.

Savoie en essayant de retenir Nice; il reconnut, en son nom et en celui du Roi, qu'ils étaient engagés à nous céder l'un et l'autre, et qu'ils étaient prêts à constater leur engagement par une note secrète. Il demandait seulement que dans cette note on stipulât le consentement des populations, dont il n'avait pas été fait mention dans le traité de 1858, et qu'on prît en considération les intérêts de la Suisse. Il exprima aussi le désir que pour la réalisation de l'engagement qu'il ne contestait pas on ne le pressât pas trop, et qu'on lui laissât le temps de préparer l'opinion et peut-être d'obtenir le vote préalable du parlement.

Thouvenel prit acte de la déclaration par laquelle Cavour reconnaissait la validité du traité secret de 1858. Il admit que la cession dût s'opérer avec l'assentiment des populations, sans cependant décider dès à présent si cet agrément serait exclusivement obtenu par le suffrage universel : Arese avait persuadé à l'Empereur, opinion dans laquelle il ne persista pas, que le vote du suffrage universel serait douteux en Savoie. Thouvenel contesta au contraire que le cabinet de Turin eût à recommander, soit à nous, soit aux populations, les intérêts de la Suisse. La cession ne devait être subordonnée qu'à la seule condition de l'agrément des populations; le reste regardait le gouvernement de l'Empereur; c'est à lui qu'il appartiendrait de s'expliquer avec les grandes puissances et de tenir compte en temps

1. Circulaire de Thouvenel du 16 mars 1860.

opportun des nécessités qui peuvent résulter de la neutralisation de certains territoires (3 mars).

Cavour se montra coulant sur les objections de Thouvenel : il avait indiqué le suffrage universel dans l'idée de répondre aux prédilections de l'Empereur; du reste, une fois le principe de l'agrément des populations posé et admis, le mode lui paraissait indifférent. Il ne contesta pas qu'il nous appartenait d'aplanir les difficultés avec la Suisse s'il en surgissait ; toutefois il ne pouvait céder une province sans céder en même temps les charges qui pesaient sur elle. Mais il tenait à ce que la note à échanger ne se référât pas au traité secret du 10 décembre 1858 : « Il a été si souvent nié et de tant de parts différentes que la bonne foi de bien des personnes se trouve engagée; tout dernièrement encore, John Russell a invoqué le nom et la parole de Walewski pour en contester l'existence; ne serait-il pas prudent de prévenir des récriminations en le détruisant? »

L'Empereur ne s'y refusa pas. — Dans ce cas, observa Thouvenel, une note ministérielle ne se référant pas à un acte revêtu de la sanction des souverains ne déterminerait pas suffisamment les positions et les engagements réciproques ; il y aurait lieu de procéder à la signature d'un acte nouveau, secret tant qu'on le jugerait nécessaire, mais rédigé de manière à pouvoir être publié plus tard sans inconvénient (7 mars). — Et à l'appui de sa proposition, Thouvenel envoya le projet de ce traité nouveau. Talleyrand se servit fort habilement du vif désir que manifestait Cavour de

faire disparaître toute trace de l'arrangement si souvent nié de 1858, et obtint l'approbation du projet de Thouvenel moyennant quelques modifications de détail : la substitution du mot de *réunion* à celui de *cession* et celui de *ancienne province* de Nice à *province* de Nice[1].

Cavour et Talleyrand signèrent, le 12 mars, le traité en deux copies. A celle envoyée à Thouvenel par un courrier de cabinet on joignit l'exemplaire piémontais du traité de 1858. Il fut brûlé en même temps que celui qu'on possédait à Paris. On put désormais le nier à l'aise.

II

Le lendemain même du traité, Thouvenel, dans une dépêche logique et élevée, notifia à toutes les cours d'Europe la cession de Nice et de la Savoie : — « L'Empereur s'était efforcé d'empêcher les annexions qui la rendraient indispensable, il avait été obligé de s'y résoudre parce qu'il n'y avait pas réussi. Ce n'est point au nom *des idées de nationalité*, ce n'est point comme *frontières naturelles*, ce n'est pas non plus avec *des idées de conquête* qu'il avait réclamé ces provinces, c'est uniquement à titre de *garantie*, et dans des circonstances telles que l'esprit ne conçoit pas qu'elles se reproduisent nulle part. »

1. Le gouvernement actuel comprenait, depuis une loi Rattazzi, San Remo et Oneglia.

Peu de jours après l'Empereur, dont la politique était maintenant conforme à celle de son ministre, renouvela, presque dans les mêmes termes, les mêmes déclarations : « Les circonstances dans lesquelles se produit cette rectification de frontières *sont si exceptionnelles*, que tout en répondant à des intérêts légitimes elles ne blessent aucun principe et n'établissent aucun précédent dangereux. En effet, ce n'est ni par la conquête ni par l'insurrection que la Savoie et Nice sont réunies à la France, mais *par le libre consentement du souverain légitime appuyé de l'adhésion populaire*[1]. »

John Russell répondit par une dépêche toute en aigreur : « L'Empereur s'était engagé à soumettre la question de la Savoie et de Nice à la sagesse de l'Europe ; il manquait à cet engagement. L'accroissement du Piémont ne fait ni aujourd'hui ni plus tard courir aucun danger à la France, qui restera toujours supérieure en forces à son petit voisin ; le péril contre lequel on prend ces garanties est imaginaire ; la Suisse seule serait menacée par l'acquisition de territoires neutres ; cette annexion ne peut être considérée que comme le recommencement de l'ancienne politique d'agrandissement territorial, cause d'innombrables calamités : on *revendique* aujourd'hui Nice, l'Europe redoutera que demain on ne *revendique* le Rhin et la Belgique ; le petit avantage que la France obtiendra sera plus que

1. Aux Savoisiens, 21 mars 1860.

contre-balancé par la défiance de toutes les puissances de l'Europe (22 mars). »

L'Autriche ricana : A chacun son tour d'être dépouillé. — La Russie se montra chaleureusement favorable. Quoique Gortschacow fût dans un état de santé qui avait même inspiré des inquiétudes, il manda chez lui notre ambassadeur. Montebello le trouva encore dans son lit, oppressé, faible, s'exprimant avec effort. Il lui dit : « J'ai désiré vous parler quoique j'en aie à peine la force. L'Angleterre cherche à organiser une croisade contre la France à l'occasion de la Savoie et de Nice ; l'Autriche verrait sans déplaisir se former une entente contre vous ; je n'ai pas besoin de vous dire les préoccupations de la Prusse ; elle vous est peu favorable. J'ai profité d'une visite que l'Empereur a daigné me faire ce matin pour lui demander de faire connaître les dispositions de la Russie et quelle sera sa conduite. Je vous prie d'écouter mes paroles comme si elles sortaient de la bouche de l'Empereur lui-même. La Russie n'a à examiner la cession qui serait faite par le roi de Sardaigne qu'au point de vue de l'équilibre général. Cette cession ne toucherait à l'équilibre établi par les traités que si la République helvétique était menacée, mais nous sommes convaincus que la France conservera scrupuleusement les garanties actuelles de cette neutralité ; la Suisse prétend qu'il ne peut lui être indifférent que la Savoie passe des mains d'une petite puissance dans celles d'une puissance de premier ordre, mais pour nous sa véritable garantie est

celle que l'Europe lui a assurée par les traités; voilà ce que nous dirons pour vous soutenir. La Russie demande seulement que la cession soit faite dans la forme d'une transaction entre deux souverains indépendants et que la France ne la fasse pas reposer sur le vœu populaire. Si le Piémont veut consulter les populations c'est son affaire ; nous considérerions cette consultation comme un acte intérieur où nous n'avons rien à voir. La Russie ne fera pour le moment connaître son opinion à personne, mais l'Empereur a voulu dès à présent confier sa pensée intime à l'empereur Napoléon sur un intérêt français ; exprimez à votre gouvernement le désir qu'il ne soit pas fait de cette confidence un usage prématuré (17 mars). »

Le lendemain Gortschacow fit de nouveau appeler l'ambassadeur et lui dit : « J'ai jugé nécessaire de faire un pas de plus. Lord John Russell a dit au parlement qu'il existait une parfaite conformité de vues entre la Prusse et l'Angleterre : par ordre de l'Empereur, je viens de télégraphier à Berlin que la Russie ne considérait pas comme troublant l'équilibre européen la cession régulière de Nice et de la Savoie, pourvu que les conditions actuelles de la neutralité suisse fussent scrupuleusement observées ; que la Russie ne considérait pas non plus cette cession comme un précédent dangereux, à condition qu'il ne soit question ni de *frontières naturelles* ni de *vœu populaire.* » Deux jours après, le chancelier se prononçait plus énergiquement encore. John Russell, par dépêche télégraphique, ayant chargé son am-

bassadeur d'exprimer « au cabinet de Saint-Pétersbourg le désir de voir s'établir entre les Puissances une communauté d'action au sujet de l'annexion à laquelle l'Angleterre est décidément opposée (20 mars) », Gortschacow, dès le 21, fit parvenir à Londres, à Vienne, à Berlin une déclaration en tout point semblable à celle qu'il nous avait faite confidentiellement.

Le Prince régent de Prusse avait déjà exprimé ses mauvaises dispositions au prince Albert : « Sans former de coalition, même d'alliance, lui avait-il écrit, un *consensus* moral d'opinion pourra être opposé au désir français d'annexion. Personne n'est plus intéressé à la question que la Prusse et l'Allemagne, à cause de la rive gauche du Rhin, qui correspond exactement aux *versants des Alpes;* nous sommes plus intéressés et forcés de protester hautement que toutes les autres grandes puissances, pour que plus tard nous ne soyons pas obligés, par notre acquiescement d'aujourd'hui, à participer un jour aux mesures prises pour nous contraindre à céder la rive gauche du Rhin (4 mars 1860). » L'attitude de la Russie le calma; et la conduite adoptée par son ministère ne ressembla pas à celle annoncée au prince Albert : il prit acte avec quelque grognerie mais ne protesta pas.

Ainsi, grâce à l'amitié fidèle, intelligente et dévouée de la Russie, nous ne fûmes pas acculés à la nécessité ou de renoncer à Nice et à la Savoie, ou de nous trouver aux prises avec une nouvelle coalition européenne.

Thouvenel qui, dans cette épineuse négociation, montra autant de finesse que de vigueur, coupa court d'une manière un peu railleuse à la discussion avec Russell : « Elle serait sans objet pratique ; il était sans doute fâcheux que le gouvernement de la Reine ne fût pas de l'avis de celui de l'Empereur, mais cette divergence n'était pas de nature à affecter sérieusement les rapports des cabinets de Paris et de Londres (26 mars). » Et il donna l'ordre à Talleyrand de poursuivre la négociation dont il avait terminé heureusement la première partie.

III

Talleyrand avait obtenu la cession de Nice et de la Savoie, en principe, il restait à régler les détails d'exécution. Là il se heurta à de nombreuses difficultés. Cavour, qui redoutait les clameurs de l'opposition, essayait de reculer le moment pénible d'une discussion orageuse ; il trouvait qu'on le pressait beaucoup trop, qu'on ne lui laissait pas le temps de se retourner. Thouvenel pensait au contraire que le mieux est de hâter certaines opérations nécessaires ; on n'y pense plus après. Malgré la loyauté des apparences il n'était pas sans quelque crainte des louveteaux de Savoie. L'Empereur tenait à ce que le public français apprît la réunion de Nice et de la Savoie à la France en même temps que l'annexion des Légations et de la Romagne au Piémont,

afin que la compensation acquise corrigeât les craintes que causerait l'accroissement du voisin; il pressait d'en finir.

La plupart des nations. semblables en cela à bien des individus absorbés dans leur *moi*, ne tiennent aucun compte des difficultés d'autrui. Les Italiens sont ainsi presque autant que les Anglais. En un point surtout la résistance de Cavour fut invincible : des élections générales se préparaient dans le royaume, à quoi bon les ordonner dans des provinces qui n'allaient pas rester piémontaises? Thouvenel demandait donc qu'on les suspendît à Nice et en Savoie. « Vous en parlez bien à votre aise, répondait Cavour; je ne suis pas un homme d'illégalité; tant que Nice et la Savoie ne sont pas devenues françaises régulièrement, par le vote du parlement, je ne puis y suspendre les élections sans violer le Statut, ce à quoi je me refuse absolument. » Talleyrand, dont les instructions étaient de ne se prêter à aucun expédient dilatoire, proposa alors de divulguer le traité secret et d'en provoquer l'approbation. Cavour prétendit que ce traité devait subir des modifications de forme avant d'être converti en traité ostensible; sans cela sa responsabilité ne serait pas à couvert et le vote du parlement deviendrait incertain; de plus, il était urgent de déterminer le mode de suffrage des populations, de préciser les difficultés de détail qu'on réserverait à des commissions spéciales, et tout cela serait long, ne pouvait se discuter par le télégraphe. Si l'on voulait conclure immédia-

tement, qu'on envoyât quelqu'un investi de pleins pouvoirs.

On le prit au mot. Benedetti, directeur politique, fut envoyé immédiatement à Turin avec des pleins pouvoirs pour lui et Talleyrand. Il arriva le 22 mars au matin. Spontanément il dit à Talleyrand : « Il est bien entendu que nous signerons ensemble le traité, et je suis disposé à vous y laisser le premier rang. » Il eut tout seul une ou deux entrevues avec Cavour et le Roi, Talleyrand assista aux autres. Les dépêches de Paris sont adressées à MM. Benedetti et Talleyrand ; celles de Turin, sauf une ou deux, signées Benedetti et Talleyrand, procédé délicat de l'envoyé spécial pour ne pas froisser un collègue qui venait d'obtenir un premier succès.

Cavour ne fut pas moins loyal avec Benedetti qu'il ne l'avait été avec Talleyrand ; convaincu qu'on ne lui permettrait pas de se dérober, il s'exécuta galamment, ne contesta pas ce qu'il avait concédé en principe et ne tenta pas de retenir Nice. Le Roi, il est vrai, exprima les inquiétudes que lui avaient inspirées Ricasoli et Rattazzi ; mais dès que Benedetti lui eut expliqué la situation de l'Empereur et la nécessité de cette concession, il n'insista plus : « L'Empereur pouvait compter sur tout son concours ; il autoriserait M. de Cavour à tout combiner pour le mieux. » Il parut même ne concevoir aucun ombrage des négociations de Gramont pour l'occupation d'une partie des États du Pape par les Napolitains : « Je vous permets de dire à l'Empereur que je n'y

mettrai pas obstacle ; je ne ferai rien pour amener un conflit après le départ de vos troupes ; je m'emploierai même à le prévenir pourvu que l'Autriche s'abstienne. »

Benedetti, devant qui Talleyrand s'était effacé, mena vivement la négociation avec Cavour et Farini. Le 24 mars, Talleyrand et lui signaient un traité par lequel *Sa Majesté le Roi de Sardaigne consentait à la réunion de la Savoie et de l'arrondissement de Nice à la France et renonçait pour lui et tous ses descendants et successeurs en faveur de Sa Majesté l'empereur des Français à ses droits et titres sur lesdits territoires.* Il était entendu que cette réunion serait effectuée sans nulle contrainte. Le mode de consultation des peuples n'était pas spécifié ; les deux souverains devaient se *concerter* le plus tôt possible sur le meilleur moyen de constater leur volonté : on glissait sur cette consultation afin de déférer aux désirs amicaux de Gortschacow. Il était également entendu que l'Empereur réglerait avec les puissances représentées au Congrès de Vienne et la Confédération helvétique les garanties dues aux parties neutralisées de la Savoie ; des commissions mixtes détermineraient les frontières et résoudraient les questions incidentes auxquelles donnerait lieu la réunion ; le traité ne serait exécutoire qu'après la sanction du parlement. Cavour s'était inflexiblement refusé à suspendre les élections à Nice et en Savoie.

Un protocole ou *memorandum*, destiné à rester

secret, fut annexé : il stipulait le remplacement des autorités sardes par des notables indigènes désignés d'accord avec l'Empereur; l'obligation du gouvernement sarde de retirer ses troupes et de faciliter le passage des nôtres qui rentraient en France, etc. Quoique ce *memorandum* fût destiné à être détruit après avoir eu son plein effet, les plénipotentiaires pensèrent ne pouvoir y inscrire des clauses d'exécution trop délicates pour être mentionnées dans un document signé ayant force obligatoire; ils les insérèrent dans un *memento* non signé. — « Il appartient à M. Benedetti, écrivait Talleyrand à son ministre, de vous entretenir d'une négociation dont tout l'honneur lui revient; les résultats obtenus parlent assez haut pour qu'il soit superflu de faire ressortir l'autorité qu'a eue sa parole, l'habileté, la prudence, le tact vraiment diplomatique qu'il a déployé dans cette solennelle occasion[1]. »

IV

Garibaldi anathématisa le traité parce qu'il était Niçois, mais Masséna l'était aussi; et auprès du général de Rivoli, de Zurich, de Wa-

1. Le rôle de Benedetti, dans cette négociation, ayant été méconnu par un chroniqueur diplomatique, Talleyrand confirmant sa dépêche a déclaré de nouveau « que des obstacles sérieux avaient surgi dans les négociations qu'il poursuivait depuis deux mois et que ces obstacles avaient été levés par M. Benedetti ».

gram, Garibaldi n'a jamais été qu'un conscrit. Il écrivit mélodramatiquement à son ami Türr : « Ayez la complaisance de demander à Sa Majesté si elle a décidé de céder Nice à la France. Répondez de suite par télégraphe oui ou non. » Quoique malade, au lit, Victor-Emmanuel reçut immédiatement le colonel. Il lut ce billet et s'écria : « Par télégraphe! oui ou non! » Puis s'arrêtant un moment, il reprit avec véhémence : « Oui! Et dites que ce n'est pas seulement Nice, mais encore la Savoie; et si je me suis résigné à abandonner le pays de toute ma race, il doit se résigner à perdre celui où lui seul est né; c'est un sacrifice cruel que nous devons faire à l'Italie. » — A la première séance du parlement du nouveau royaume, Garibaldi (2 avril 1860) essaya de déclamer contre le traité; on ne l'écouta pas. Le Roi, au contraire, dans une proclamation émue, engagea ses anciens sujets à s'unir à ceux vers lesquels les attiraient les affinités de la race, du langage, des coutumes.

Le vote populaire répondit le 15 avril à Nice, le 22 en Savoie. Le même jour avait d'abord été indiqué pour les deux votations, mais les syndics de plusieurs communes de Savoie avaient demandé un retard, à cause de l'amas des neiges qui auraient empêché les paysans d'aller au scrutin. A Nice il y eut pour l'annexion 257 430 *oui* et 160 *non;* en Savoie 130 533 *oui* et 235 *non*. Le vote, surveillé par des notables du pays, avait été d'une scrupuleuse liberté, et ce qui le prouve surtout, c'est le vote des Savoyards

et Niçois militaires, en garnison dans les diverses villes du Piémont, qui donna 1200 *oui* contre 126[1].

La sanction du parlement ne pouvait plus faire aucun doute. Guerrazzi et quelques frénétiques récriminèrent; Rattazzi seul présenta des critiques ayant une apparence de sérieux : le ministère avait eu tort de consentir à l'annexion de Nice, alors que l'Empereur refusait en principe celle de la Toscane; si Cavour avait résisté, le sacrifice se serait réduit à la Savoie. — Supposition sans vérité, car Nice avait été abandonnée déjà en principe, par le traité de 1858, sans lequel l'expédition d'Italie n'aurait point eu lieu, et le Piémont serait resté le petit Piémont. — Cavour souffla sur ces arguties par un des discours les plus lumineux, les plus amples, les plus persuasifs qu'il ait prononcés. Il établit avec la force de l'évidence que la cession était conforme aux principes, Nice et la Savoie n'appartenant pas à la nationalité italienne, et que la reconnaissance envers la France, aussi bien qu'une sage prévision de l'avenir, faisait de ce sacrifice un acte de prévoyance patriotique. Le traité fut voté par 229 voix contre 33 à la Chambre, au Sénat par 88 voix contre 10 (29 mai-8 juin).

Le traité du 24 mars n'avait pas tracé les frontières : il ne fut pas facile de se mettre d'ac-

1. On a fort parlé des abstentions à Nice; elles furent de 11 pour 100. Mais le mois précédent, dans l'élection de Garibaldi, elles avaient été de 21 pour 100.

cord. L'Empereur avait cru que les limites administratives actuelles constitueraient la frontière, les ministres piémontais ne l'entendirent pas ainsi; ils réclamèrent beaucoup au delà, presque la moitié de l'arrondissement de Nice et une partie importante de la Savoie. Un soir Victor-Emmanuel était incognito dans une loge du théâtre d'Angennes avec le ministre de l'Intérieur, Talleyrand se trouvait également dans la salle. Le ministre lui fit signe que Sa Majesté désirait l'entretenir. Talleyrand trouva à sa grande surprise le Roi étudiant sur une carte d'état-major les nouvelles frontières du comté de Nice. Il lui fit suivre le tracé et lui parla avec chaleur de sa reconnaissance pour l'Empereur « qui avait bien voulu faire au commissaire sarde des concessions auxquelles on attache ici un grand prix : « Je serais bien heureux, ajouta-t-il, si du côté de la Savoie l'Empereur voulait se montrer aussi conciliant et accorder que la frontière fût à Modane; vous savez comment sont mes Turinois, l'idée de voir les canons français sur le Mont-Cenis les empêche de dormir et ils vont me donner bien des ennuis. » L'Empereur concéda plus que ses conseillers militaires n'eussent voulu. Cependant lui aussi fut obligé de résister aux exigences italiennes. On lui avait envoyé, à défaut de son ami Arese, le comte Oldofredi. « Qui peut nous assurer, lui dit l'Empereur, que l'Italie un jour ne marche pas à la tête d'une coalition contre nous, comme en 1814 et en 1815? » Oldofredi répondit : « Après 1848, une guerre

de l'Italie contre la France était improbable; après 1859 et la bataille de Solferino, elle serait impossible. » — L'Empereur ouvrit ses yeux à demi fermés et d'une voix lente : « Je le crois, je l'espère, mais pour en être sûr, permettez-moi de n'être pas complètement de votre avis. » Puis, mettant le doigt sur une carte : « Voilà la ligne extrême de nos concessions. » Ces concessions laissaient à l'Italie le plateau du grand et du petit Mont-Cenis, le col de Tende et inclinaient la ligne de la frontière de façon à respecter « la chasse du Roi »; on s'engageait de plus à raser le fort de Lesseillon (6 mai). Arese vint encore à la rescousse pour obtenir davantage. L'Empereur lui opposa un refus absolu : « Les concessions que j'ai déjà faites, lui écrivit-il, soulèvent dans le pays les plus vives protestations. » On n'insista plus.

CHAPITRE VIII

EFFETS EN EUROPE DES ANNEXIONS

I

Une opposition sérieuse à l'annexion de l'Italie centrale au Piémont n'était à redouter que de la part de l'Autriche. L'Empereur, touché de la loyauté du Roi et de Cavour dans l'affaire de la Savoie et de Nice, s'employa à conjurer ce danger, et le 26 mars, Thouvenel télégraphiait à Benedetti et Talleyrand : « Dites à M. de Cavour, à titre confidentiel, que le cabinet de Vienne, nonobstant sa protestation, nous promet de ne pas gêner le Piémont dans ses efforts pour s'assimiler les provinces annexées. » Le 27 il confirme l'abstention de l'Autriche, toutefois à deux conditions : qu'aucune tentative ne serait faite sur la Vénétie, qu'aucun renversement ne viendrait changer l'état des choses dans le midi de l'Italie. La Russie et la Prusse n'allèrent pas au delà de quelques réserves de principes; l'Angleterre approuva bruyamment.

Plus bruyamment encore elle s'éleva contre l'annexion de Nice et de la Savoie. Les Anglais

n'eussent pas été plus exaspérés si on leur eût annoncé le blocus de la Tamise. Ils prodiguèrent à Napoléon III les qualificatifs qu'ils avaient employés contre Louis-Philippe après les mariages espagnols. La chère amie Victoria ne garda aucune mesure : « Nous avons été dupés. Le retour à l'alliance anglaise, à la paix universelle, au respect des traités, à la fraternité commerciale, etc., etc., écrivait-elle à John Russell, n'étaient qu'autant de masques pour cacher à l'Europe une politique de spoliation. C'est le perturbateur universel contre lequel il faut organiser une croisade en règle.[1] »

Le cabinet était d'autant plus furieux qu'il avait à se reprocher d'avoir provoqué et justifié l'événement par l'appui que, malgré les avertissements de l'Empereur, il avait donné aux annexions piémontaises sans lesquelles nous n'aurions pas acquis Nice et la Savoie. Palmerston lui-même, jusque-là si favorable à Napoléon III, se retourna complètement, ne parla plus que fortifications et volontaires, et en vint à ce degré d'aberration d'écrire sérieusement au duc de Somerset, premier lord de l'Amirauté : « J'ai observé scrupuleusement l'empereur des Français, et j'ai étudié son caractère et sa conduite. Vous pouvez être sûr qu'au fond de son cœur il existe un désir profond et inextinguible d'humilier et de punir l'Angleterre, et de venger, si cela lui est possible, les nombreuses humiliations politiques,

1. 5 février et 8 mai 1860.

militaires et navales que depuis le commencement de ce siècle elle a, par elle-même et à l'aide de ses alliés, infligées à la France. Il a suffisamment organisé ses moyens militaires, et à l'heure qu'il est, il organise doucement, mais résolument, ses moyens maritimes : dès que tout sera prêt, on jouera l'ouverture, la toile se lèvera, et nous aurons un mélodrame des plus désagréables. » Russell, plus violent encore, annonça à la tribune (mars 1860) qu'il organiserait une entente défensive contre les projets d'agrandissement que, sans aucun motif, il se plaisait à prêter à l'Empereur. Il s'adressa surtout à l'Allemagne, il caressa ses défiances chimériques et ses passions haineuses, à l'imitation de ce que son chef avait fait en 1840. Le prince Albert, dont le patriotisme britannique n'était, selon l'expression de Cobden, que du germanisme travesti, les seconda de son mieux et se montra ce qu'il a été toute sa vie, notre ennemi déclaré, le tocsin qui, à notre moindre mouvement, sonnait à l'oreille des ministres whigs ou tories : le Rhin ! prenez garde au Rhin !

Il fallait cependant trouver une forme pratique à cette haine théorique; on ne pouvait proposer à l'Europe de partir en guerre pour arracher à la France la Savoie et Nice, et soi-même on n'était pas le moins du monde décidé à une aventure à laquelle on n'avait aucun intérêt. Russell se servit de la Suisse : le Conseil fédéral oublia la constante bienveillance de l'Empereur, et se prêta à devenir le roquet qui mord aux talons. Il

remplit les chancelleries de ses plaintes contre la remise entre nos mains des portions neutralisées de la Savoie. — N'étions-nous pas les premiers intéressés au maintien de la neutralité suisse, rempart de notre frontière de l'Est? Et si nous cédions à la funeste pensée de détruire ce rempart protecteur, n'avions-nous pas la facilité de le faire ailleurs que de la Savoie?

L'Empereur avait eu un instant l'idée de transférer à la Suisse le Faucigny et le Chablais. Russell avait répondu que la Suisse n'avait pas besoin de ces populations catholiques qui seraient une cause d'embarras pour les protestants de Genève, qu'une seule combinaison assurerait la sécurité de la Suisse, c'est que la Savoie tout entière demeurât au Piémont [1]. Quelque temps après l'Empereur avait su que les Savoisiens voteraient contre l'annexion, si l'on démembrait leur pays, et il renonça à sa combinaison. Russell la reprit par cela seul que l'Empereur l'avait abandonnée, et proposa aux quatre cours une entente sur la base de la cession à la Suisse de tout ou partie des provinces neutralisées.

L'Autriche n'avait pas assez perdu le bon sens et la mémoire pour se prêter à un pareil jeu. Rechberg répondit qu'il désapprouvait cette annexion comme il avait désapprouvé celle de l'Italie centrale, mais qu'il y avait une différence en faveur de la cession de Nice et la Savoie, c'est que là, du moins, il y avait eu le consente-

1. Persigny à Thouvenel, 13 octobre 1860.

ment du souverain dépossédé. Le Prince régent, qui ne cachait ni ses préoccupations ni ses défiances, eût certainement fait accueil empressé à la suggestion anglaise si, cette fois encore, il n'eût été arrêté par la Russie. Gortschacow, en effet, fit échouer le complot par un refus catégorique : il ne se prêterait qu'à une conférence chargée d'examiner les conditions propres à assurer l'exécution de l'article 92 de l'acte final du Congrès de Vienne combiné avec l'article 11 du traité de Turin. Thouvenel ne laissa pas même à Russell la consolation de ronger cet os maigre. Il ne repoussa pas l'idée de la conférence, mais avant le vote à Nice et en Savoie, il dit : « Attendons que les populations se soient prononcées. » Après, il dit : « Les populations se sont prononcées, à quoi bon? La neutralité suisse ne peut avoir de meilleure garantie que notre intérêt à la respecter », et la conférence s'en alla en fumée comme le projet de coalition. Le bavardage fastidieux de Russell n'arriva pas à un autre résultat.

Cet échec retentissant devant toute l'Europe enragea ce petit homme empêtré dans sa morgue, il poursuivit l'Empereur de sa vendetta et de ses suppositions puériles. Tantôt il convoitait Genève, tantôt il pensait au Maroc; tantôt il méditait de fonder un nouvel empire d'Orient au profit de Léopold qui, en échange, nous céderait la Belgique; tantôt il allait annexer le Portugal à l'Espagne et avancer, par compensation, notre frontière des Pyrénées à l'Èbre ou prendre les

îles Baléares; tantôt il se préparait à assaillir les provinces rhénanes. Russell alla même jusqu'à sommer gravement Cavour de lui déclarer s'il était vrai qu'il allait céder à la France Gênes et la Sardaigne. et il prit la peine de démontrer « que la cession de Gênes détruirait l'indépendance de l'Italie, celle de la Sardaigne l'équilibre de la Méditerranée, et qu'une augmentation quelconque du territoire français ne serait pas considérée par l'Europe avec indifférence ». Cavour se crut obligé de répondre sérieusement « que son gouvernement s'engageait à ne céder à la France (il aurait pu ajouter : qui ne le lui demandait pas) aucune partie de territoire en dehors des stipulations contenues dans le traité du 24 mars ». De son côté Palmerston écrivait des lettres pathétiques à Persigny, le priant d'obtenir de l'Empereur quelque concession en faveur de cette malheureuse Suisse dont les inquiétudes patriotiques avaient touché son cœur. « Ne serait-ce pas agir en grand seigneur que de prendre cette initiative, et cela sans rien sacrifier d'essentiel aux intérêts de la France? »

L'injustice de l'opinion anglaise attrista l'Empereur sans le révolter; il essaya patiemment de l'apaiser. Il se prêta à tous les pourparlers qu'on lui demanda, quelque blessants qu'ils fussent; il multiplia ses protestations d'amitié dans ses entrevues avec les hommes d'État anglais ou avec leurs amis, avec Clarendon et Panizzi; oublieux de ce qu'à l'heure même la Russie faisait pour lui, il se montrait pénétré de la conviction

« que l'alliance anglaise était la seule sur laquelle il pût compter, la seule qui lui convînt ainsi qu'à son pays; il n'avait rien tant à cœur que de la maintenir et la consolider, il n'avait rien fait qui pût la compromettre, il ne nourrissait aucune arrière-pensée de conquête dont on pût s'alarmer; la Savoie et Nice n'étaient pas des conquêtes mais des restitutions justifiées par des nécessités stratégiques; il était étonné qu'une nation d'un aussi grand bon sens que la nation anglaise pût accueillir la moindre partie des soupçons dont on le poursuivait; son seul désir était de regagner sa confiance. » Ces explications et adjurations n'eurent aucun effet; à son tour il répéta les doléances de Louis-Philippe sur la méconnaissance anglaise de nos intérêts, et exprima la même douleur de voir les animosités et les préjugés d'un temps passé renaître en Angleterre, comme ces mauvaises herbes qui poussent toujours quoi que fassent la charrue et la herse pour les déraciner.

II

Nice et la Savoie ne devenaient pas françaises, elles le redevenaient : elles l'avaient toujours été. On ne le conteste guère pour la Savoie, qu'un historien allemand appelle *l'Irlande italienne*[1]. Ce n'est pas moins certain à l'égard de

1. Treitschke, *Cavour*.

Nice. Le dialecte niçois n'est qu'une forme du provençal, et la langue officielle était le français non l'italien. Amédée VII, dit le Comte rouge, auquel les Niçois s'unirent était un prince français établi à Chambéry terre française. En 1792, les Niçois n'avaient pas été conquis, ils s'étaient donnés par leurs libres suffrages. Depuis longtemps les Italiens de bonne foi avaient reconnu que les deux provinces n'appartenaient pas à la nationalité italienne, et Mazzini, qui fulminait contre le traité du 24 mars, avait fait de leur abandon à la France un des articles du programme de la *Giovine Italia*.

N'eussent-elles pas été françaises, nous n'aurions pas pu les laisser entre les mains du Piémont; une raison de sécurité nationale nous l'interdisait. Ouvrez la carte, vous y verrez Turin au centre d'un arc de cercle de près de 150 lieues de développement, d'un rayon à peine de 26 lieues; en peu de temps une ar-

1. *Empire libéral*, t. III, p. 102. — En 1851, 9 et 10 juin, il y eut au parlement sarde une discussion sur le port franc de Nice. Personne ne songeait alors à l'annexion. Dans cette discussion, le député de Nice Deforesta dit : « Je ne puis taire que par notre situation géographique nous sommes naturellement plutôt inclinés vers la France quoique notre pensée soit sans cesse avec vous, avec notre mère patrie; mais pour venir en Piémont nous devons combattre avec les éléments, traverser trois hautes chaînes de montagne et, quand c'est dans la rigueur de l'hiver, exposer notre vie. Pour rester Piémontais nous devons continuellement vaincre la nature; si nous ne trouvons pas un appui dans le gouvernement pour résister à la pente qui emporte ailleurs, soyez convaincus que ce sera une question de temps mais que le résultat ne saurait être douteux. »

mée peut se porter à l'une ou à l'autre extrémité de l'arc et menacer soit Toulon, soit Lyon. Mesurez la distance entre Chambéry et notre grande artère ferrée de Marseille à Paris, vous vous convaincrez qu'en vingt-quatre heures une armée pourrait, entre Vienne et Lyon, couper la France en deux. La possession des versants français des Alpes était inquiétante même entre les mains du petit prince de Savoie toujours prêt, l'expérience le démontrait, à devenir par une alliance l'avant-garde d'une grande puissance; elle était intolérable dès qu'il s'agrandissait aussi peu que ce fût. Chaque fois qu'il fut question de lui donner le petit Milanais, Nice et la Savoie nous étaient attribuées en compensation. Henri IV l'avait stipulé dans son plan de pacification générale; Guillaume III l'avait admis dans son second projet de partage de la succession espagnole; les princes de Savoie ne l'avaient pas contesté dans leurs projets de confédération sous Louis XV. Si, après un agrandissement qui portait à douze millions d'âmes un État de trois millions, en train d'embrasser l'Italie entière, un souverain français n'avait pas exigé les garanties indiscutées contre l'annexion du petit Milanais, il eût mérité d'être passé par les armes.

Concéderons-nous que si la reprise de Nice et de la Savoie se justifiait par des raisons de droit, de sentiment et de sécurité, elle s'est opérée par des moyens déloyaux? Où donc a été la déloyauté? Est-ce dans la promesse de l'Empereur que son entreprise serait désintéressée?

Obtenir de celui qui détient votre bien perdu qu'il vous le rende en retour d'un service capital, ce n'est pas manquer de désintéressement. L'Empereur n'aurait en effet manqué de désintéressement que s'il s'était approprié pour lui ou pour les siens une parcelle quelconque du sol italien ; il n'en eut pas même la tentation. Jamais il n'a pensé au trône de Toscane pour le prince Napoléon et à celui de Naples pour Murat ; les documents authentiques le démontrent surabondamment ; j'en ai reçu mainte fois l'assurance du prince Napoléon. L'ayant interrogé sur les arrière-pensées muratistes que Cavour prête à l'Empereur dans son récit de l'entrevue de Plombières et ailleurs, le Prince me répondit : « Cavour peut dire ce qu'il veut, mais je vous affirme que l'Empereur n'a jamais soutenu ni de près ni de loin les prétentions de Murat sur Naples[1]. »

Verra-t-on la déloyauté dans les dénégations opposées aux interrogations indiscrètes des Anglais ? D'abord, en principe, on n'est pas tenu d'avouer l'existence d'un traité secret, et elle est vraie la maxime de Metternich, « qu'on ne doit pas la vérité à ceux qui n'ont pas le droit de vous la demander ». Mais, en réalité, chaque fois que l'Empereur ou ses ministres ont nié qu'ils pensassent à Nice ou à la Savoie, leur affirmation était vraie, parce que, à ce moment-là, cette éventualité n'était pas survenue ou s'était évanouie ; dès qu'elle a été ouverte ils n'en ont plus fait mystère. Dès le commencement de janvier

1. De Rome, 8 janvier 1887.

1860, Persigny avait dit à Palmerston et à Russell : prenez-y garde, ne poussez pas aux annexions de l'Italie centrale, car la conséquence inévitable de ces annexions sera la reprise de Nice et de la Savoie. Est-ce ainsi que se conduit quelqu'un qui veut tromper ?

Faut-il du moins tenir compte de l'objection de John Russell que si le fait présent était inoffensif en lui-même il portait dans ses flancs une menace d'avenir, que si on le tolérait il se reproduirait inévitablement, et qu'en Belgique et sur le Rhin recommencerait le fait qui venait de se consommer à Nice et en Savoie. Nul n'était mieux que Palmerston en mesure d'écarter ce raisonnement; il n'avait qu'à se rappeler un passage d'une de ses anciennes lettres à propos du *Sunderbund*. Les cantons catholiques répondaient à ses conseils de concession : si nous accordons quoi que ce soit, on réclamera ce que nous serons obligés de refuser. Palmerston ripostait : « Accordez aujourd'hui ce qui est raisonnable; vous résisterez ensuite à ce qui ne le sera pas; mais ne résistez pas à tort aujourd'hui, seulement parce que vous pensez que vous aurez raison de résister demain[1]. » Et cette observation, si juste de Palmerston, eût été d'autant plus opportune que dans les circonstances actuelles, il n'existait aucun motif plausible de supposer qu'on serait obligé de résister demain. Une revendication vers le Rhin n'obtiendrait ni le

1. A lord Minto le 11 novembre 1847.

consentement du souverain légitime, ni l'adhésion populaire, par conséquent, il n'y avait pas à redouter sur le Rhin le recommencement de ce qui venait de se passer sur les Alpes. L'opposition hargneuse du cabinet Palmerston à un fait aussi légitime et qui ne menaçait personne, ni dans le présent ni dans l'avenir, est donc injustifiable, qu'on regarde au fond ou à la forme; elle était de plus souverainement maladroite, car elle aurait dû lier définitivement l'Empereur à cette Russie qui se montrait aussi prodigue de bons procédés et d'assistance que l'Angleterre d'offenses et de mauvais desseins; elle aurait dû produire cette alliance, terreur constante des hommes d'État anglais depuis 1815.

LIVRE IX

CONQUÊTE DE L'ITALIE MÉRIDIONALE PAR LE PIÉMONT

CHAPITRE PREMIER

A ROME ET A NAPLES APRÈS LES ANNEXIONS

I

Les soucis que lui avaient causés les annexions de l'Italie centrale avaient accru en l'Empereur le désir de sortir du tourment italien, et il s'y sentait retenu aussi longtemps que ses troupes occuperaient Rome. Les en retirer devint plus que jamais sa préoccupation. De son côté le Pape, obsédé de ses remontrances, irrité de ce qu'il n'eût pas défendu les Légations, brûlait de se délivrer d'une protection qui ressemblait à une tutelle. Il agréa le projet de confier la garde de ses États aux Napolitains : mais bien que Cavour eût retiré son opposition[1], le roi de

1. Il avait envoyé à Naples un télégramme comminatoire, déclarant que le ministre piémontais quitterait Naples si un

Naples refusa, dans la crainte que ses troupes ne fussent corrompues par le roi de Sardaigne. On pensa alors à organiser un corps fourni par les puissances catholiques autres que l'Autriche; le Pape préféra se constituer une armée propre, assez forte pour lui permettre de demeurer maître chez lui, de défendre ce qui lui restait et de recouvrer ce qu'on lui avait pris. Il chargea de cette tâche Mgr de Mérode, prélat spirituel, pieux, actif, dévoué, bon, franc, mais peu réservé dans ses actes et moins encore dans ses paroles, et professant une aversion bruyante contre l'Empereur. On vint dire un jour à Pie IX qu'il s'était cassé la jambe. « Il aurait mieux fait de se casser la langue, » dit le Pontife.

Le ministre des armes du Pape donna à son entreprise le caractère d'une croisade : il provoqua le développement du denier de Saint-Pierre, appela les catholiques de tous les pays à venir à Rome faire un rempart de leurs bras et de leur foi à leur pontife menacé. Il en vint, et des plus vaillants et des plus nobles, mais pas autant qu'il en eût fallu et surtout tels qu'il eût fallu.

seul soldat napolitain franchissait la frontière. Cette menace fut retirée sur nos observations et celles du Roi, mais les ministres piémontais ne se montrèrent pas plus favorables : « Les populations de ces provinces exècrent les Napolitains et ne les craignent pas, dirent-ils. Ce double sentiment les portera à rechercher des conflits; il suffirait de l'apparition de Garibaldi et quelques hommes déterminés pour tout compromettre. Il sera difficile de maintenir l'armée napolitaine; la défection se mettra dans ses rangs : ce serait la révolution jusqu'en Sicile. »

C'étaient des hommes de parti, animés de passions politiques, autant que des croyants mus par des sentiments religieux. La plupart aimaient Pie IX, mais non moins le comte de Chambord : ils portaient en France dans leur cœur une cocarde blanche qu'à Rome ils étalèrent sur leur bannière ; ils remplissaient la Cité de leurs anathèmes contre l'*usurpateur*, de leurs malédictions contre la Révolution française ; ils affectaient d'ignorer ou de mépriser notre ambassadeur ; ils portaient jusqu'aux pieds du Pape un langage affectant tous les caractères d'une violente opposition dynastique. L'un d'eux, ayant répudié ces façons, fut interpellé vivement : « Monsieur, on est sujet du Pape avant d'être sujet de son souverain ; si vous n'êtes pas dans ces idées, que venez-vous faire ici[1] ? » A cette Vendée qui s'organisait à l'ombre du Vatican, on choisit un chef qui acheva de la caractériser, le général Lamoricière. L'Empereur n'avait pas d'ennemi plus déclaré, plus intarissable en outrages et en récriminations ; récemment converti au catholicisme et à la légitimité, il avait contre les ennemis de ses deux religions les ferveurs intolérantes du néophyte. Sa nomination, acte d'hostilité non déguisé, prit d'abord l'insolence d'un défi. Il accepta et fut nommé avant d'avoir obtenu du gouvernement français l'autorisation nécessaire (3 avril). « Soit, répondit Gramont relevant le défi, je ne transmettrai pas la demande d'autorisation avant

1. Gramont, 5 et 7 septembre 1860.

que la nomination, jusque-là illégale, ait été révoquée. » Elle le fut, et l'Empereur se hâta de répondre, malgré le conseil contraire de Persigny, qu'il ne s'opposait pas.

Le nouveau général du Pape débuta par une fanfaronnade qui surprit les hommes sérieux : « L'Europe est aujourd'hui menacée par la Révolution comme autrefois par l'Islamisme; la cause de la Papauté est, comme jadis, celle de la civilisation et de la liberté du monde (9 avril). » Dans ses instructions privées il fut encore plus énergique : « Quand la Révolution montre le bout de l'oreille ou le bout du nez, il faut taper dessus comme sur un chien enragé; si vous n'agissez pas ainsi, elle prend votre urbanité pour de la peur... Si l'on fait une manifestation demain soir après la procession, dispersez-la à coups de baïonnette et à coups de fusil, afin d'ôter l'envie de recommencer. » Ces façons de parler et d'agir ne gagnèrent pas le bon vouloir des populations : faibles et pusillanimes, elles ne résistèrent pas, mais ne donnèrent aucune assistance et desservirent à la sourdine.

L'imperturbable bon sens du cardinal Antonelli le préserva des illusions de Mgr de Mérode et des fougues de Lamoricière. Il voyait ce qu'on perdrait à s'aliéner l'Empereur et il comptait peu sur l'organisation guerrière par laquelle on se flattait d'y suppléer. Il ne croyait pas que Pie IX fût de taille à endosser le casque et la cuirasse de Jules II. Il trouvait utile d'organiser une bonne petite armée défensive contre les

perturbateurs du dedans; il ne croyait pas que, quoi qu'on fît, on parvînt à s'en procurer une suffisante à repousser l'invasion d'une puissance militaire comme le Piémont. Contre un tel ennemi il ne fallait pas brandir une épée impuissante; on l'embarrasserait bien plus en lui opposant sa faiblesse : « Lorsque je me sens faible, c'est alors que je suis puissant : *cum enim infirmor, tunc potens sum.* » On railla le « frate Giacomo »; on l'accusa de tergiversation, de calculs intéressés : il laissa dire et attendit, sans le souhaiter, l'événement qui allait lui donner raison.

L'Empereur n'eut pas moins de bon sens. On annonçait l'intention de se passer de lui, il en prit acte et chargea Gramont de négocier l'évacuation, toutefois de telle sorte qu'on ne pût pas accuser le gouvernement de l'Empereur d'avoir abandonné le Pape. C'était le parti que l'ambassade conseillait depuis longtemps. Il ne trouvait « ni digne, ni convenable, au point de vue de l'honneur militaire et de la morale rigoureuse des devoirs du soldat, de laisser nos régiments témoins des révoltes contre les lois françaises ». Et en cela il n'obéissait pas à un sentiment hostile, étant convaincu que « le principe du pouvoir temporel est nécessaire au catholicisme dont il fait pour ainsi dire partie, nécessaire à la France qui ne peut l'abandonner sans manquer à des engagements reconnus et à des traditions nationales ». Il eut quelque peine à se faire écouter. Antonelli prenait son parti de notre départ, mais Mérode et Lamoricière y

étaient opposés ; ils nourrissaient l'arrière-pensée de compromettre nos troupes dans l'agression qu'ils méditaient contre le Piémont. Gramont, qui devinait le piège, n'en était que plus actif à poursuivre l'évacuation. Enfin, le 11 mai, deux notes amicales en fixèrent les délais : le bataillon de chasseurs à pied partirait immédiatement ; dans le courant de juin, un des régiments de ligne ; dans le courant de juillet, et d'août, le reste de l'armée. A Civita-Vecchia s'opérerait l'embarquement successif. Mais il était écrit que l'Empereur ne réussirait pas à quitter Rome. Au lendemain de cet arrangement se produisaient dans les États napolitains et à la frontière romaine des événements qui obligèrent à retenir le bataillon de chasseurs, et bientôt à renforcer notre corps d'occupation.

II

Le jeune roi de Naples, François II, fils du premier mariage de Ferdinand avec Christine de Savoie[1], grêle, pâle, imberbe, d'intelligence médiocre, tout aux pratiques de dévotion, conduit par sa marâtre Marie-Thérèse d'Autriche et son confesseur, avait le culte de son père et de ses idées. « Jamais, dit-il dans sa première proclamation, on ne célébrerait assez les héroïques vertus et les mérites sublimes du grand et pieux

1. Né le 16 janvier 1836.

monarque. » La guerre terminée, la France, l'Angleterre, la Russie même, lui renouvelèrent les conseils les plus pressants de réformer l'État, de se rapprocher du Piémont, d'établir la liberté constitutionnelle, et surtout de mettre un terme aux férocités de son ministre de la police Aiossa, qui soulevaient contre son gouvernement l'opinion publique de l'Europe. Son oncle, le comte de Syracuse, lui donnait les mêmes avertissements. Les patriotes napolitains, à de rares exceptions près, croyant l'unité irréalisable, étaient disposés, nonobstant les désillusions passées, à se grouper autour d'un jeune prince sans passé compromettant qui deviendrait libéral. Cavour, absorbé par les soucis de l'Italie centrale et l'organisation de la Lombardie, considérait comme une folie ruineuse de mettre la main du Piémont sur les Deux-Siciles, en dépit de l'opposition de tous les cabinets : il recommandait à son ministre Villamarina de ne seconder aucun mouvement révolutionnaire ; « il ne désirait point pousser au dénouement prématuré de la question napolitaine ; au contraire, il lui conviendrait que l'état actuel des choses durât quelques années (30 mars 1860) ». Palmerston et Russell croyaient encore que la meilleure combinaison serait la dualité de deux royaumes de Sardaigne et de Naples avec Rome au milieu avec un petit territoire.

Il est probable que si les conseils des puissances européennes avaient été écoutés, le dualisme si fortement établi dans la Péninsule n'eût

pas été détruit et que les Bourbons eussent conservé leur trône. Le jeune roi parut d'abord décidé à n'en rien faire. Et par une contradiction qu'on trouve dans la conduite de ceux qui doivent périr, voulant rester absolu, il licenciait maladroitement, à la suite d'une sédition militaire, ses mercenaires suisses, les seuls soutiens assurés de son absolutisme. Un moment il parut cependant céder à des insistances renouvelées. Il congédia le ministre rétrograde Troya, et lui substitua le général Filangieri en renom d'homme honnête et éclairé. Par malheur, le changement de personnes n'entraîna pas une modification pratique gouvernementale. Sous le nouveau ministère, la police continua ses exploits; Aiossa ordonna l'arrestation de quiconque était seulement soupçonné de mauvaises dispositions (13 décembre 1859). Filangieri essaya inutilement d'obtenir un statut; il se retira et fut remplacé par l'octogénaire Statella (février 1860). François II, inexpérimenté, indécis, sous l'influence de sa belle-mère, de son confesseur et du parti absolutiste, se laissa reprendre par la réaction aveugle qui l'entraînait à la ruine. Les mesures acerbes se multiplièrent, les hommes les plus modérés furent emprisonnés, exilés, ou déclarés *attendibili,* c'est-à-dire suspects, inscrits sur le registre de la police, exclus de la vie civile et des professions libérales, internés dans les provinces [1]; les provinciaux n'habitant Naples qu'en

1. A la mort de Ferdinand II, il y avait 180 000 *attendibili.*

vertu d'une carte de séjour (les étudiants, etc.) furent successivement invités, sous peine d'exil ou d'emprisonnement, à signer la promesse de rentrer chez eux à la nuit tombante et ne plus sortir jusqu'au lendemain. Se croyant sûr du populaire urbain et rural, on ne songea qu'à comprimer de toutes les manières la portion éclairée de l'État.

Ce gouvernement odieux suscita une révolte en Sicile. — « On ne peut faire un crime à cette malheureuse population sicilienne, écrivait Boulard, notre consul à Messine, de ses aspirations vers un ordre de choses plus supportable que le joug *intolérant* et *dégradant* que l'on fait peser sur elle. Tout symptôme d'un avenir meilleur doit nécessairement la faire palpiter. Pour nous, étrangers, témoins de ce qu'elle souffre, de ce qu'elle vaut, de ce qu'elle devrait être, pouvant apprécier ce qu'elle mérite et ce qu'on lui refuse, nous ne pouvons que la plaindre et gémir sur son sort[1]. » La répression fut sauvage; comme dans toutes les circonstances critiques, on raffermit le courage et la fidélité de l'armée par l'appât du pillage[2]. Pour inciter les conspirateurs à se révéler, on imagina un complot fictif et, de neuf heures du soir à deux heures du matin, d'effroyables décharges de mousqueterie et d'artillerie répandirent dans la ville l'épouvante et la provocation[3]. A Naples, le directeur de la police

1. 10 avril 1860.
2. De Brenier, 23 avril 1860.
3. De Boulard, 15 avril 1860.

écrivit aux intendants : « Tout homme qui montrera de la sympathie pour le mouvement qui s'est produit doit être arrêté; vous êtes même autorisé à arrêter ceux qui en *causeront* ou en *demanderont* des nouvelles[1]. »

Le résultat de cette conduite aveugle fut que l'idée d'une union avec l'Italie septentrionale, qui naguère n'existait pas, se propagea comme par enchantement : la fidélité à la dynastie fut ébranlée ou détruite, et le piémontisme devint le mot d'ordre et le point de mire de tous les mécontents.

1. De Brenier, 23 avril 1860.

CHAPITRE II

GARIBALDI EN SICILE

I

Quelqu'un qui se serait trouvé sur la plage de Gênes, vers Quarto, dans le mois d'avril 1860, aurait rencontré un homme dans la force de l'âge, de taille moyenne, trapu, la poitrine et les épaules larges, vêtu à la plébéienne, quoique avec une certaine recherche, d'un vêtement rouge et gris, le visage un peu hâlé, terminé par une barbe onduleuse, éclairé par de petits yeux ombragés de sourcils épais, d'une expression douce, profonde et caressante; de longs cheveux châtains dorés s'échappaient du béret à la calabraise qui cachait son front ample et carré. Il se promenait d'un pas lent, grave, selon le rythme particulier aux marins; parfois il s'arrêtait et jetait un regard perplexe sur les lointains de la mer, puis il reprenait sa marche devenue plus pesante par le poids accru de ses réflexions. Cet homme était Garibaldi.

On venait de lui dire que l'insurrection sicilienne, vaincue à Palerme, mais toujours vivace

dans les autres parties de l'île, l'appelait. Irait-il? Il se le demandait anxieusement. Il n'était pas un idéologue de conspiration comme Mazzini, il n'admettait pas les expéditions sans espoir, et le rôle de martyr inutile ne le tentait pas. Très pratique, très malin sous ses airs d'apôtre, il voulait bien se dévouer, mais au possible. Il n'aimait pas non plus provoquer des mouvements insurrectionnels dont il ne partagerait pas les chances et les périls. Il irait en Sicile s'il y avait un soulèvement national sérieux, sinon il s'abstiendrait. Pendant plusieurs jours il passa de l'affirmative à la négative, suivant les nouvelles qu'on lui communiquait. Enfin un Sicilien, alors mazzinien, Crispi, fabriqua une dépêche fausse donnant les plus engageantes nouvelles[1] des succès des insurgés. Le général hésitait encore, quand un marin d'humeur violente et résolue, Nino Bixio, s'écria : « Eh bien ! nous partirons seuls, et je commanderai l'expédition ! » Garibaldi, frappant du poing sur une table : « Vous partirez? dites *nous partirons*. » Et il ordonna les préparatifs. Il se contentait de mille volontaires, il les réunit sans peine ; il en vint de toutes les nationalités, Italiens du Nord, Hongrois, Suisses, Français, parmi lesquels de Flotte, Maxime Du Camp ; quelques-uns militaires, la plupart étudiants, médecins, avocats, ingénieurs, commerçants, bourgeois, point hommes du peuple. Il fut plus difficile de se procurer des armes

1. Türr, *De Gênes à Marsala*.

et de l'argent. On puisa dans les fonds de la souscription ouverte pour l'achat d'un million de fusils ; il y eut quelques dons ; La Farina, autre Sicilien, président de la Société nationale, offrit 1 000 fusils et 8 000 lires. On arriva ainsi à un total de 140 000 lires.

Cavour, instruit de ces préparatifs, avait sérieusement essayé de les arrêter : il n'avait pas confiance dans le succès de l'entreprise ; il la considérait comme inopportune : elle retiendrait sûrement à Rome les Français à la veille d'en sortir. Il espéra convaincre le général, mais l'influence de Bertani, ami de Mazzini, celle de Crispi l'avaient emporté, et Garibaldi s'était irrévocablement décidé au départ. Cavour s'y opposerait-il d'autorité ? Massimo d'Azeglio, « le Padre Massimo », comme disait Cavour, voulait qu'on empêchât ; il avait donné lui-même l'exemple, en plaçant à Milan des carabiniers à la porte du dépôt où se trouvaient 15 000 fusils de la souscription pour empêcher que rien n'en sortît : tant qu'on avait un ministre à Naples, il ne lui semblait pas loyal d'aider à une révolution contre François II. Ricasoli, le puritain, conseillait au contraire de seconder l'insurrection, « ouvertement si on le peut, du moins sans trop se compromettre : les Italiens ont le devoir d'aider leurs compatriotes à se débarrasser de leurs mauvais gouvernements. La Révolution doit cesser d'être l'œuvre de l'initiative individuelle, le roi doit la prendre en main, devenir le Garibaldi de l'Italie ; ce n'est pas le temps des scrupules,

on redeviendra honnête quand on n'aura plus intérêt à ne l'être pas ; alors on se purifiera dans l'eau pure des souillures de l'eau bourbeuse; *tout moyen qui conduira au but devra être tenu pour bon*[1]. »

Victor-Emmanuel penchait pour cet avis et était disposé à seconder ouvertement l'expédition. Cavour eut quelque peine à lui faire comprendre la témérité de cette politique; mais il n'obtint pas qu'on empêchât le départ des mille. « Je ne le puis ni ne le dois, dit le Roi, surtout au lendemain de la cession de Nice, qui m'affaiblit dans l'opinion populaire. » Il fut donc décidé qu'on n'empêcherait pas. Cavour, à son tour, se refusa d'aller au delà de cette tolérance : il était obligé de tenir compte des ombrages de la diplomatie, et il jugeait prudent de ne pas prendre sa part de responsabilité de l'entreprise, tant qu'elle ne serait pas assurée du succès. Il envoya pour instruction à ses agents, et spécialement aux amiraux Mathieu et Persano, de tout permettre en se donnant l'apparence de tout empêcher, mais de ne rien seconder; ils ne devraient intervenir effectivement que si, sous couleur d'aller en Sicile, Garibaldi descendait en Sardaigne ou sur le littoral toscan, pour se diriger de là sur Rome. Une rupture avec la France entraînerait la ruine de toutes les espérances d'avenir de l'Italie, et peut-être la perte de ce qu'on avait déjà obtenu; il fallait la pré-

1. Ricasoli, *Lettres V.*, p. 365.

venir, dût-on appréhender au corps Garibaldi et ses volontaires. Il envoya en même temps à Ricasoli les injonctions les plus instantes de dissoudre la bande que Nicotera préparait pour l'envahissement des États pontificaux, et arrêter toute tentative de soulèvement dans les Marches et l'Ombrie.

Ces précautions n'étaient pas superflues. Cavour connaissait son homme. L'esprit court et illettré de Garibaldi était clair, réfléchi, tenace. Avait-il adopté une idée, il s'y obstinait, d'autant plus qu'il en avait peu; on ne l'influençait que dans son sens. Or libérer la Sicile n'était pas le but principal pour lequel il allait risquer sa vie et sa renommée, c'était surtout le moyen de s'acheminer à la libération des provinces captives, Rome, Venise, Nice, et de rassembler en une forte unité les membres séparés de la patrie italienne. Il eût préféré que cette mission fût accomplie par les républicains, mais ceux-ci, impuissants à supplanter la royauté piémontaise, réussiraient tout au plus à la paralyser comme en 1848, tandis que ralliés à cette monarchie ils la rendraient irrésistible en ajoutant à la force de son armée celle de l'impulsion populaire, c'est pourquoi il avait adopté comme signe de ralliement : Italie et Victor-Emmanuel! Mais même avec Victor-Emmanuel l'Italie ne se constituerait que par la possession de Rome. A la rigueur on pouvait attendre Venise et Nice, il n'y avait pas d'Italie sans Rome; c'est au Quirinal, en face du Vatican, que Victor-Emma-

nuel devait être proclamé le premier roi d'Italie. Rome était la propriété des Italiens; il fallait y entrer sans retard, dût-on se heurter aux Français. Que pourrait l'armée du tyran contre les 500 000 volontaires que fournirait l'Italie levée en masse? une retraite spontanée serait sa seule ressource.

Pendant toute son expédition Garibaldi se cramponnera à cette idée fixe : il aimera s'entourer de républicains, non qu'il ait songé un instant à se séparer de Victor-Emmanuel, mais parce qu'ils flatteront ses projets sur Rome. Dans les détails nous le verrons varier et se laisser entraîner d'une résolution à l'autre : aussitôt qu'on voudra l'éloigner de Victor-Emmanuel ou de Rome, il se raidira et ne s'arrêtera que devant un de ces obstacles de force majeure qui brisent la volonté même la plus ferme. Avant le départ, il ôta aux mazziniens toute espérance de l'entraîner à la république : il écrit à l'un des plus ardents, Bertani, homme de résolution et d'initiative qu'il a laissé à Gênes pour veiller au ravitaillement et aux nouvelles expéditions : « Notre cri de guerre sera *Italia e Vittorio-Emanuele.* » Au Roi lui-même il adresse une lettre d'hommage : « Sire, le cri de souffrance qui de la Sicile est arrivé à mes oreilles a profondément ému mon cœur et celui de quelques centaines de mes vieux compagnons d'armes. Je n'ai pas conseillé le mouvement insurrectionnel de nos frères de Sicile, mais du moment qu'ils se sont soulevés au nom de l'Unité italienne dont Votre Ma-

jesté est la personnification, je n'ai pas dû balancer à me mettre à leur tête contre la plus infâme tyrannie de notre époque. Notre cri de guerre sera toujours : Vive l'Unité d'Italie, vive Victor-Emmanuel son premier et valeureux soldat! Si nous succombons, j'espère que l'Italie et l'Europe libérale n'oublieront pas que notre entreprise a eu des motifs absolument patriotiques et désintéressés. Si nous réussissons, je serai glorieux d'orner de ce nouveau joyau la couronne de Votre Majesté, pourvu qu'elle ne permette pas à ses conseillers de céder cette cité à l'étranger comme ils l'ont fait de ma terre natale. — Je n'ai pas communiqué mon projet à Votre Majesté dans la crainte que mon respect envers sa personne ne me le fît abandonner. De Votre Majesté, le plus dévoué serviteur. »

Le 4 mai dans la nuit, Garibaldi et ses mille opérèrent la capture d'opéra-comique, convenue d'avance, du *Lombardo* et du *Piemonte* et le 5 au matin mirent à la voile. L'expédition eut un premier déboire, elle ne trouva pas dans le canal de Piombino, où elles devaient la rejoindre, les deux tartanes sur lesquelles avaient été chargées une partie des armes et les munitions. Plus moyen d'avancer ; on prit terre à Talamone, sur la côte toscane. Le colonel Türr, aide de camp, fut envoyé à Orbetello pour tâcher d'obtenir des cartouches. C'était une des personnalités les plus sympathiques de la troupe que ce jeune colonel chevaleresque, à la belle figure pâle, taillée, disait-on,

dans le fer, au regard persuasif, à la taille svelte et noble, à la décision intrépide et calme. Il sut si bien caresser et convaincre le major Giorgini qu'il le décida à porter lui-même au chef cent mille cartouches et trois petits canons de six[1].

Garibaldi promulgua, dans une proclamation au peuple italien, les articles du symbole national qu'il emportait avec lui; il l'invita à s'insurger dans les Marches, l'Ombrie et la Campagne romaine au nom d'*Italia e Vittorio-Emanuele;* puis, comme brandon d'incendie, il jeta sur le rivage cinquante volontaires, sous un drôle qui, à Rome, en 1849, avait commis des infamies, Zambianchi, lequel fut arrêté et désarmé sur l'ordre de Ricasoli.

II

Le 11 mai, vers midi, les garibaldiens arrivaient devant Marsala. Deux vaisseaux anglais les accueillirent par des hourras; les vaisseaux napolitains, en croisière, étaient allés se promener; ils ne se montrèrent qu'après le débarquement commencé, et, jugeant qu'il n'eût pas été poli de le gêner, ils retardèrent le feu jusqu'à ce qu'il fût terminé; alors ils foudroyèrent les rivages et le môle, mais se gardèrent bien de débarquer leurs équipages et d'assaillir à terre les envahisseurs.

La population accueillit ceux-ci avec grande

1. Cavour fit emprisonner le major. Türr obtint du roi sa mise en liberté.

surprise et froideur ; au lieu d'aller au-devant et de les fêter, elle s'enferma dans ses maisons : « Qu'est-ce que ce Vittorio-Emmanuele (*Chistii Vittorio-Emanuele*), dit un contadino, est-ce un homme ou une femme (*uno maschio o una femmena?*) Garibaldi déçu poussa plus loin, espérant trouver plus d'enthousiasme. Content de peu, il considéra comme une preuve de spontanéité révolutionnaire l'arrivée de cinquante hommes couverts de peaux de chèvre et armés de vieilles carabines et de pistolets rayés. Un secours plus important lui fut apporté par un Frate Pantaleo, qui contribua beaucoup à soulever ce peuple superstitieux : dans les grandes occasions il bénissait le général agenouillé dans une église ou bien lui présentait le Christ à embrasser sur la place publique. Plus tard d'autres recrues survinrent, secours équivoque, car aux patriotes honnêtes se mêlait tout ce qu'il y avait dans l'île de vauriens et de détrousseurs en quête de pillage, la *Maffia*. Les *mille* ainsi se doublèrent. A Salemi, leur chef prit la dictature au nom du roi de Piémont (14 mai) et nomma Crispi secrétaire d'État, appela aux armes tous les Siciliens de 19 à 30 ans, ce qui aurait dû lui fournir 90 000 hommes.

A Calatafimi eut lieu le premier contact avec l'armée napolitaine. Cette armée se composait de généraux qui n'avaient jamais vu le champ de bataille, de vieux soldats mal payés, mal instruits, sans esprit de corps, couverts d'amulettes ; c'était, à quelques exceptions près, un ramassis de poltrons commandés par des ineptes ou des

traîtres. Le roi Bomba, fort cynique, à qui on faisait compliment de leur belle allure, disait : « Et si vous les voyiez fuir ! » Eh bien ! nous allons les voir fuir de Calatafimi jusqu'au Volturne. A Calatafimi, non encore démoralisés, croyant n'avoir affaire qu'à des aventuriers sans valeur, ils montrèrent d'abord bonne contenance et s'avancèrent en faisant des décharges. Les Garibaldiens, bien postés et de sang-froid, leur ripostèrent par une fusillade adroitement ajustée, puis les assaillirent à la baïonnette. C'était donc sérieux ! Ils prirent la fuite et ne s'arrêtèrent qu'à Palerme.

Ce succès accrut les forces des envahisseurs, elles montèrent à 4 000 hommes, sans compter un nombre égal de forces irrégulières rôdant dans le pays. Palerme était défendue par 15 000 soldats commandés par le jeune Lanza, intelligent et hardi, mais pauvre soldat et général nul ; huit à neuf vaisseaux de guerre croisaient devant le port. Versé dans les stratagèmes des guérillas, Garibaldi imagina une triple manœuvre, admirablement conçue et plus admirablement encore exécutée. Il feignit de se porter à l'ouest de Palerme, vers Monreale ; 2 000 bourboniens viennent l'y chercher ; alors d'un mouvement rapide, la nuit, à travers les collines abruptes, sous des rafales de pluie torrentielle, il se transporte au midi sur la route de Corleone, feignant de se mettre en retraite vers le centre de l'île ; les bourboniens lancent à sa poursuite 6 000 hommes, ne doutant pas de le tenir. Là,

par un dernier mouvement d'audace de véritable capitaine, il laisse devant eux quelques détachements pour les amuser, et il gagne l'est de Palerme, Misilmeri, ahurissant l'ennemi par la rapidité, et l'imprévu de ce mouvement tournant de l'ouest à l'est.

A Misilmeri il réunit sous un arbre séculaire ses lieutenants et leur dit : « Voulez-vous que nous renoncions à attaquer une ville en aussi redoutable état de défense, ou que nous nous retirions dans l'île pour nous y grossir et nous y organiser? ou bien que nous brusquions l'attaque? » « A Palerme, crièrent-ils tous : nous vous suivrons ! — Eh bien, répondit Garibaldi, que chacun fasse son devoir et demain matin nous serons à Palerme. » — Le 27 mai à l'aube, il attaque et enlève la porte Termini, puis gagne la place centrale de Palerme dite des Quatre-Cantons ; il s'y établit, s'entourant de barricades. A Palerme, comme à Marsala, le peuple d'abord se tint renfermé et caché dans ses maisons ; peu à peu il se réveilla, s'anima, prit confiance, institua un comité insurrectionnel et courut aux barricades. Les Napolitains bombardent du château et de la flotte ; un combat commence de rue en rue ; trois mille malfaiteurs, sortis des prisons et des galères, portent partout le pillage et l'extermination, ne respectant ni les églises, ni les couvents. Même, pendant la nuit, une illumination générale permet de continuer les combats et les barricades. Après trois jours de cette lutte, chaque jour plus acharnée, le prudent Lanza

demande grâce et sollicite, par l'intermédiaire d'un amiral anglais, une conférence avec Son Excellence le général Garibaldi. Son Excellence dépose sa chemise rouge, tire de sa malle son uniforme piémontais et se rend à l'appel. Un armistice de vingt-quatre heures est d'abord convenu, puis étendu à trois jours, et enfin Palerme est évacuée (6 juin).

La plèbe maîtresse de la ville la saccagea, mit ses ongles dans les biens et dans le sang[1], volant, tuant hommes femmes et enfants, injuriant et foulant aux pieds les cadavres. Garibaldi, de son côté, procéda à une désorganisation en règle et établit l'anarchie la plus parfaite qu'on vit jamais, augmenta les dépenses, détruisit les revenus, laissa piller les deniers publics, donna des emplois à qui en voulut : pour une place il y avait parfois jusqu'à quatre ou cinq titulaires. Entre tous ses décrets démagogiques, il plaçait des proclamations *al bello e gentil sesso di Palermo*, et il allait assister sur un trône dans la cathédrale, encensé par l'archevêque, à la fête de Sainte-Rosalie. La levée en masse ordonnée à Salemi n'ayant rien produit, il en ordonna une autre de 40 000 hommes. Mais la terre des *Vespri* (comme il disait) n'entra pas davantage en ébullition, et elle demeura sourde et immobile. La nouvelle levée de 40 000 ne produisit pas plus que celle de 80 000 ; à grand'peine on parvint à enrôler 4 000 à 5 000 Siciliens.

1. Zini.

Garibaldi victorieux se trouvait impuissant à pousser plus loin sa victoire et menacé d'être submergé par le désordre qu'il avait déchaîné; si le gouvernement piémontais l'eût laissé à lui-même, il se fût certainement effondré. Mais Cavour et le Roi, qui jusqu'alors avaient seulement toléré, se mettent à aider. Ils fournissent des armes, de l'argent, équipent le corps de Medici et de Cosenz et le font escorter par la flotte. La Farina est envoyé à Palerme, pour concerter avec l'amiral Persano et le commandant d'Aste la défection de la flotte napolitaine, en promettant à ceux qui arboreront la bannière nationale de leur assurer une brillante carrière. La Farina doit obtenir de Garibaldi le vote immédiat de l'annexion, ce qui le dégagera des affaires de la Sicile et lui permettra de passer dans les Calabres.

Garibaldi ne demandait pas mieux que d'opérer une descente sur la terre ferme, mais il ne voulait pas entendre parler d'annexion immédiate; il ne céderait la place qu'après l'achèvement de son œuvre révolutionnaire; il entendait rester libre en ses mouvements, n'être gêné par personne dans sa marche sur Naples et sur Rome, et garder sur ses derrières la Sicile comme une base d'opérations dont il serait le maître absolu. La Farina eut beau insister, caresser, menacer : il ne l'ébranla pas, il finit même par l'impatienter, par l'irriter, et un soir il se vit saisi et conduit à bord de la *Maria-Adelaïde* par trois agents de police qui en demandèrent un reçu à l'amiral Persano. L'amiral refusa avec indignation, tout

en gardant La Farina qu'il expédia à Gênes. Cette expulsion souffletait Cavour ; cependant il évita l'éclat d'une rupture ouverte et consentit à remplacer La Farina par Depretis, mais il retira provisoirement sa main des affaires de Sicile et télégraphia au préfet de Gênes de ne plus rien fournir aux agents de Garibaldi sans un ordre précis, et à Persano d'empêcher son passage sur le continent.

Le baron florentin, dont l'orgueil patricien consentait à se soumettre à un roi d'ancienne race, non à devenir le séide d'un aventurier plébéien, frémissait plus encore que Cavour des insolences démagogiques du dictateur. Il n'y avait cependant pas moyen de le combattre ; on ne pouvait qu'essayer d'aller plus vite que lui. « J'espère, écrivait-il, que bientôt le royaume de Naples sautera en l'air ; s'il ne le fait pas de soi, il faut l'y envoyer. On ne peut revenir en arrière ni rester immobile, il faut se précipiter en avant avec impétuosité », et cette impétuosité devait aller jusqu'à une déclaration de guerre formelle au roi de Naples. « Nous sommes obligés, répondit Cavour à l'impatient baron, de ne pas rompre avec l'Empereur, sans lequel nous ne pourrions pas supporter une guerre, de temporiser et d'user d'artifice. »

III

Le sort de l'Italie à ce moment, comme après Villafranca, se trouvait dans les mains de l'Em-

pereur. La terreur de l'Autriche qui, sincèrement ou non, hantait Cavour, n'avait aucun sérieux : à l'intérieur l'empire était en réorganisation complète, ses finances en un désarroi déplorable; Rechberg, était décidé à ne se mêler, ni par une intervention morale, ni par une intervention matérielle, des affaires de l'Italie; il avait pris son parti de l'expulsion des grands-ducs, et il ne se croyait tenu à quoi que ce fût envers le roi de Naples, dont le père avait refusé de devenir son allié pendant la guerre; il ne se préoccupait que de l'éventualité d'une attaque contre la Vénétie; tant qu'elle ne se produirait pas, il ne remuerait pas et on n'avait à redouter de lui que des protestations platoniques[1].

La Prusse n'était pas davantage à craindre. Le Régent ne pensait alors qu'à ne pas provoquer la France. A la veille d'un voyage à Saarbruck, il fit exprimer à notre ambassadeur par Schleinitz le « regret que la précipitation avec laquelle ce voyage avait été décidé ne lui eût pas permis d'organiser une rencontre avec l'Empereur et de préparer convenablement une démarche aussi importante qui, accomplie sans que l'opinion publique défiante y eût été préparée, aurait augmenté les inquiétudes et les embarras. Cette rencontre était vivement désirée par Son Altesse Royale, et elle pourrait peut-être avoir lieu, si cela convenait à l'Empereur, à la fin de juin, quand le Régent reviendrait de Kœnigsberg[2]. » Thouvenel

1. Loftus à Russel, 10 mai 1860.
2. De La Tour d'Auvergne, 24 mai 1860.

répondit que l'Empereur « très sensible au désir de Son Altesse Royale de combiner une entrevue, se prêterait volontiers à la réalisation d'un projet conforme à ses sentiments[1] ». A Saarbruck, le Régent ne prononça que des paroles conciliantes : il dit que la « Prusse ne songeait pas à céder une parcelle de territoire allemand et qu'elle était dans les meilleurs termes avec toutes les puissances, notamment avec la France. » La rencontre ainsi désirée de part et d'autre eut lieu à Bade, le 15 juin. Le Régent, ne voulant point paraître faire quelque chose derrière le dos de l'Allemagne, avait invité les quatre rois et les princes allemands. L'Empereur, « dans un langage aussi franc que loyal, opposa aux idées d'agrandissement et aux projets belliqueux que l'opinion publique s'obstinait à lui prêter le désaveu le plus formel. Le Régent s'empressa de donner l'assurance que l'Allemagne ne désirait que vivre en paix et bonne amitié avec son puissant voisin à qui elle est liée par tant d'intérêts communs[2]. » — « Mais qu'y a-t-il à faire, dit l'Empereur, pour dissiper les inquiétudes? — Dites aux princes allemands ce que vous me dites à moi-même. » C'est ce que fit l'Empereur. Un des rois, celui de Hanovre, refusa de le recevoir; il fit dire qu'il

1. 30 mai 1860. Il est donc faux, comme l'a écrit Sybel, *que l'Empereur ait pris l'initiative de la rencontre et que le Régent l'ait repoussée deux fois, et l'ait acceptée seulement sur la réserve que le fondement de toutes les négociations serait l'inviolabilité du territoire allemand.*

2. Schleinitz à Pourtalès, 28 juin 1860.

n'y était pas. Au moment de partir, l'Empereur se présenta à l'improviste dans son salon ; le Roi cette fois ne put se dérober. Il fut tellement charmé de sa conversation avec ce Napoléon III, qu'il avait jusqu'ici considéré comme un être diabolique, qu'il ne cessa depuis d'en chanter le louanges et qu'il en accepta la Légion d'honneur.

Dans ces entretiens de Bade avec le Régent et les rois, l'Empereur avait pu se convaincre que, sans approuver ce qui se passait dans le Napolitain, nul, pas même la Russie, quelles que fussent ses sympathies napolitaines, ne songeait à une intervention tant que l'Autriche ne serait pas attaquée en Vénétie, et que quoi que fît Victor-Emmanuel, on le regarderait faire sans remuer. Il demeurait donc l'arbitre de la situation.

Lors du départ de Garibaldi, Talleyrand avait interpellé Cavour. « Il m'a trompé grossièrement, répondit celui-ci, car il m'avait envoyé sa parole d'honneur de ne point prendre part à cette expédition de Sicile. Puisqu'il en est autrement, je dois convenir que son absence diminue beaucoup les embarras du présent. Il était le centre des mécontents, et tant qu'il a été dans le pays je me sentais comme un homme blessé, maintenant je suis comme un homme guéri. » Il fit insérer dans la *Gazette officielle* du 18 mai que « le gouvernement a désapprouvé l'expédition du général Garibaldi et a cherché à l'empêcher par tous les moyens suggérés par la prudence et permis par la loi ». La tentative d'attaque dans les États

romains, préparée à Talamone, avait inquiété l'Empereur et lui avait fait suspendre jusqu'à nouvel ordre l'évacuation convenue avec le gouvernement pontifical. Cavour ne s'en étonna pas : « Comment l'Empereur pourrait-il choisir pour abandonner Rome et le Pape, le moment où la moitié de l'Italie est ou va être en révolution? » Maintenant que l'aventurier, maître de la Sicile, annonçait tout haut son intention de débarquer et d'attaquer Naples et ensuite Rome, l'intérêt français était directement en jeu. L'annexion de l'Italie centrale avait pu être envisagée sans trop de crainte puisque, par celle de Nice et de la Savoie, on s'était assuré une garantie contre cette extension. L'annexion probable du royaume de Naples entraînait la constitution définitive de l'unité contre laquelle aucune garantie n'avait été stipulée et ne pouvait l'être. Cette unité, jusque-là perdue dans les nuages lointains, se rapprochait. L'Empereur pouvait l'empêcher en donnant du secours au roi de Naples.

Le jeune souverain l'implorait. Devenu docile aux conseils qu'il avait repoussés jusque-là, il constituait un ministère libéral sous la présidence de Spinelli (25 juin), remettait en vigueur la constitution de 1848, convoquait le parlement, décrétait une amnistie générale, remplaçait le ministre exécré de la police Aiossa par Liborio Romano, avocat en renom de talent et d'intégrité, ordonnait l'évacuation de la Sicile et l'envoi de plénipotentiaires à Turin pour y négocier une alliance. En retour de cette condescendance

qui ressemblait à une soumission, l'Empereur interviendrait-il pour protéger au moins son État de terre ferme?

Le cabinet anglais le déconseillait. Assuré par les déclarations de Cavour que plus un pouce de territoire ne serait cédé à la France et que la Vénétie ne serait pas attaquée, il recommandait le principe de non-intervention : — Sans doute ce serait plus avantageux pour tout le monde que l'Italie formât deux groupes amis plutôt que de courir après une unité périlleuse; cependant, s'il convenait aux Italiens d'agir autrement, il n'y avait qu'à les laisser libres de suivre leurs inspirations. — Gortschacow donnait le conseil opposé : « Je suis fort surpris de vos irrésolutions. Que voulez-vous? L'unité de l'Italie ne peut vous convenir. Si vous n'y prenez garde, la Sicile va être livrée à l'Angleterre; vous n'aviez là qu'un mot décisif à dire, et toute l'Europe aurait été de votre côté. L'Europe donne à un aventurier un bill d'indemnité qu'aucun souverain n'obtiendrait d'elle. La transaction la plus légitime, la plus irréprochable de ces derniers temps, la cession de Nice et de la Savoie à la France, est la seule qui ait été attaquée, et on laisse faire Garibaldi! Les puissances maritimes devraient avoir des croisières dans les mers de Sicile et arrêter les renforts qui arrivent à Garibaldi. La Russie est prête à réunir tout ce qu'elle a de bâtiments à sa portée[1]. »

1. De Montebello, 13 juin 1860.

L'Empereur ne promit pas le secours matériel; il tenta l'assistance morale. Il pria Cavour de ne pas empêcher par ses menées une entente entre François II et ses sujets et d'accueillir les négociateurs napolitains en route pour Turin. Cavour promit tout ce qu'on lui demanda, et à voir l'empressement cordial avec lequel il reçut les envoyés de François II, le plus incrédule n'eût pu douter de sa sincérité : — Nul ne pouvait suspecter ses bonnes intentions et celles de son roi envers le jeune souverain, qui se rattachait par sa mère à la maison de Savoie; il était prêt à nouer l'alliance, mais il était obligé de tenir compte des faits accomplis et des aspirations nationales; sous peine de constituer Garibaldi le roi moral de l'Italie à la place de Victor-Emmanuel, il devait stipuler comme préliminaire d'une entente que, quoi qu'il arrivât des négociations, la Sicile resterait libre de disposer de son sort, et qu'en aucun cas on n'essaierait de la réduire par la force. — Là était le venin : « Si Naples consent, écrivait-il à Ricasoli, le parti municipal, qui désire la conservation d'un royaume autonome, abandonnera un gouvernement qui en sacrifie la plus belle partie; s'il refuse, c'est la rupture, et une rupture ouverte entre Naples et nous. » En même temps il télégraphiait à son ministre de Naples : « Conduisez-vous en sorte de rendre impossible une transaction du roi avec le parti national, et que l'Italie ne puisse point croire que par complaisance ou faiblesse nous sommes prêts à fraterniser avec le roi de Naples. »

IV

On voyait à Naples ce qu'on a vu partout, que les concessions *in extremis* déshonorent et ne sauvent pas. La liberté concédée ne servait qu'à précipiter une effroyable désorganisation. Ceux qui la détestaient, — c'était le plus grand nombre, — étaient furieux qu'on l'eût accordée; ceux qui l'avaient demandée n'en usaient que pour mieux miner le roi qui s'était confié à eux. Les souvenirs des perfidies royales de 1848, la duplicité sauvage avec laquelle feu Ferdinand s'était vengé de ceux qui lui avaient arraché des institutions libérales, réveillaient une incrédulité invincible. « Il fera comme Bomba, disait-on, ne nous y fions pas. » Déjà la défection se prononçait de tous les côtés. Le commandant de la *Veloce*, Anguizola, le général Nunziante, quoique enrichi et comblé d'honneurs par les Bourbons, offraient leur concours; l'oncle même du roi, le comte de Syracuse, se proposait moyennant le paiement de ses dettes; Persano annonçait de Palerme le ralliement à peu près certain de la flotte napolitaine. Garibaldi allait de l'avant : vainqueur une fois de plus à Milazzo (20 juillet), il préparait ouvertement de Messine sa descente dans les Calabres. A Naples même la sécurité matérielle périclitait, elle ne fut assurée que par une heureuse inspiration de Liborio Romano. Lui aussi

fit de l'ordre avec le désordre, en mettant dans la police tous les coquins de Naples, les camorristes; ce trait lui valut la reconnaissance générale, le porta au ministère de l'Intérieur et le rendit l'homme le plus considérable du gouvernement.

L'Empereur, nonobstant sa patience bienveillante, commençait à trouver qu'on le prenait bien à l'aise avec lui. Talleyrand ne le déguisa pas au Roi qu'il vit ce jour-là pour lui notifier la mort du roi Jérôme : il emboucha le thème ordinaire, l'esprit révolutionnaire, les périls qu'il ferait courir à la monarchie piémontaise, etc. « Ah bah! bah! s'écria le Roi du ton gaillard et rodomont qui lui était ordinaire, la révolution, je ne la crains pas; elle ne viendra jamais chez moi. A Naples elle a beau jeu, je l'avoue, mais aussi quel gouvernement! quelle sottise! quelle lâcheté! quelles gens qui s'humilient avec chacun et ne se battent avec personne! Ils ne se sont battus ni à Palerme ni à Messine, ils ne se battront pas à Naples, et vous savez que moi je fais peu de cas des gens qui ne savent pas se battre. Tout va là-bas à la diable : il faut s'attendre à de prochaines catastrophes. On me mande qu'il y a de nouveaux mouvements dans la capitale et que les Abruzzes s'agitent. — Tout tombera probablement, répondit Talleyrand, si Votre Majesté ne vient pas en aide, sinon la conflagration s'étendra sur l'Italie entière. — Eh! mon Dieu! on se tire de tout dans ce monde. Il y a quinze jours, j'étais fort agité; je suis allé à la chasse, et maintenant que

mon parti est pris, je regarde les choses tranquillement et je suis prêt à tirer l'épée s'il le faut. Voyons, voyons, ne soyez pas si sérieux, je ne vous aime pas avec cet air-là. Quoi que je vous dise, je ne me refuse pas à faire une tentative. Je viens d'écrire à Garibaldi pour l'engager à rester en Sicile et à ne pas porter la guerre en terre ferme. C'est une idée à moi, Cavour s'y est opposé hier, et ce matin le conseil m'a approuvé. Peut-être vous montrerai-je plus tard ma lettre qui part ce soir. Garibaldi m'obéira-t-il? je l'ignore. Ce n'est pas mon ami, mais c'est un fameux soldat. Prendre la Sicile avec 1 500 hommes et tenir en échec une armée de 150 000 hommes! Ce n'est pas que personnellement j'en veuille au roi François. Avec Ferdinand c'eût été différent: il s'était réjoui des désastres de mon père; je comptais bien me réjouir des siens, mais il est mort, mort trop tôt, le misérable! » En congédiant Talleyrand, il prit sa main dans les siennes avec une affectueuse familiarité, et, lui reprochant de nouveau l'air sérieux qu'il n'avait pas quitté : « Allons, allons, conservez-moi un peu de bonne amitié, soyez bienveillant pour la cause italienne, et tout ira bien. »

La lettre à Garibaldi, que le Roi montra en effet plus tard, disait : « Cher général, vous savez que lorsque vous êtes parti pour la Sicile vous n'avez pas eu mon approbation. Aujourd'hui, dans les graves circonstances du moment, je me décide à vous donner un conseil, connaissant la sincérité de vos sentiments à mon égard. Pour

mettre fin à la guerre entre Italiens, je vous engage à renoncer à l'idée de passer avec votre troupe valeureuse sur le continent napolitain, pourvu que le roi de Naples s'engage à évacuer l'île entière et à laisser les Siciliens libres de discuter et de statuer sur leur sort. Je me réserverais toute liberté d'action à l'égard de la Sicile dans le cas où le roi de Naples ne voudrait pas accepter cette condition. Général, pesez mon conseil, et vous verrez qu'il est utile à l'Italie, à la reconnaissance de laquelle vous pouvez acquérir de nouveaux droits en montrant à l'Europe qu'en sachant vaincre vous savez faire bon usage de la victoire. » Le 27, de Milazzo, Garibaldi répondait : « Sire, Votre Majesté sait de quel respect et de quelle affection je suis pénétré pour sa personne et combien je désire lui obéir. Mais Votre Majesté doit comprendre dans quel embarras me mettrait aujourd'hui une attitude passive vis-à-vis des populations du continent napolitain, que je suis obligé de retenir depuis si longtemps et auxquelles j'ai promis mon appui immédiat. L'Italie me demanderait compte de cette attitude, et il en résulterait un mal immense. Au terme de ma mission, je déposerai aux pieds de Votre Majesté l'autorité que les circonstances m'ont conférée, et je serai bien heureux de lui obéir tout le reste de ma vie. Avec affection, son très dévoué. »

Persuadé de l'inutilité de ses efforts à retenir Garibaldi en Sicile, Cavour change de tactique : il avait d'abord dissuadé, puis toléré, puis aidé,

il s'efforcera maintenant de devancer. Il télégraphie à Persano : « *Si lasci fare a Garibaldi :* laissez-le passer, seulement essayez de le retarder, allez à Naples avec votre escadre, abouchez-vous avec Villamarina. Je vous envoie un million, les généraux Mezzacapo et Ribotti, des hommes d'action intelligents et décidés, Nisco et Devincenzi ; des bersagliers et des artilleurs que vous répartirez nuitamment sur vos navires ; tâchez de voir Liborio Romano, qu'on dit bien disposé, et avec toutes ces ressources fomentez un soulèvement qui oblige le roi à fuir sa capitale et vous permette d'organiser un gouvernement provisoire, soit avec Liborio Romano si vous l'y décidez, soit avec le comte de Syracuse, en manœuvrant toutefois de façon que vis-à-vis de l'Europe cela paraisse un acte spontané. Si, à son arrivée, Garibaldi trouve un gouvernement institué au nom de Victor-Emmanuel, tout est sauvé, sinon la situation sera très grave. En avant et courage ! »

Persano se met à l'œuvre, envoie des émissaires dans les provinces, débarque des armes, s'abouche avec Liborio Romano. Il ne lui donne pas de l'argent, mais force compliments. Ce *galantuomo* se laisse convaincre qu'il y a du patriotisme à livrer son roi : « Je suis avec vous, leur dit-il, en lui serrant très fort la main ; seulement ma situation m'oblige à tergiverser ; faites revenir Nunziante, on ne peut rien tenter sans lui. » Nunziante, alors réfugié en Suisse, arrive, se cache dans une maison à l'extrémité de la ville,

et essaie de réunir dans le Champ de Mars le plus grand nombre de soldats de son ancien bataillon de chasseurs; mais il n'en vient aucun, et il ne trouve personne à qui remettre les armes dont on l'a pourvu. « Quoique la monarchie des Bourbons soit pire qu'un cadavre, personne n'ose la regarder en face, toutes les incitations venues de Turin sont inefficaces, *ce peuple attend d'être conquis*[1]. » Nulle haine véritable contre les Bourbons, ni aucun amour de l'unité et de l'indépendance de la patrie ; une seule passion, la curiosité de voir cet homme rouge devant lequel s'enfuyaient les armées. Cavour a beau s'égosiller à crier de Turin : En avant ! aucune de ces « poules mouillées » n'étend ses ailes; Villamarina lui-même n'est guère fringant ; les seuls conspirateurs décidés sont les partisans de Garibaldi, et ils ne veulent pas que la révolution éclate avant l'arrivée de leur héros, afin qu'il en ait le mérite et la force.

La ressource du soulèvement faisant défaut, on recourt à celle de la trahison : puisqu'on ne peut contraindre par l'émeute le roi à s'éloigner, il faut l'y amener par les conseils. Liborio Romano s'en charge. Il adresse une belle lettre au roi : « Toute confiance est désormais impossible entre le prince et le peuple ; l'armée elle-même partage la défiance générale ; la marine est en pleine dissolution ; une résistance à outrance ferait couler des fleuves de sang et ne réussirait pas. Que Votre Majesté s'éloigne pour quelque

1. Lafarina à Cavour.

temps du pays et du palais de ses ancêtres, qu'elle attende de l'avenir et de la justice de Dieu le triomphe de ses droits légitimes. Si le roi repousse ces conseils, le ministère ne pourra conserver ses fonctions. » Le comte de Syracuse appuie : « Sire, sauvez votre maison de la malédiction de toute l'Italie, déliez vos sujets du serment d'obéissance, sacrifiez-vous à la grandeur de l'Italie. » Dans son angoisse, François II adresse à Napoléon III un nouvel appel désespéré : « Il avait suivi ses conseils il n'avait plus d'espoir qu'en lui. »

V

Libre d'écouter les inspirations généreuses de son cœur, Napoléon III ne fût pas resté sourd à cet appel ; mais il s'était rivé à l'Angleterre, et ne voulait agir que de concert avec elle en Italie. Or acharné à se venger de son échec de Savoie, dont son amour-propre ne prenait pas son parti, Russell suivait à l'égard de l'Empereur la marche tortueuse de Cavour à l'égard du roi de Naples. Il lui promettait d'appuyer ses conseils de modération, et il engageait les Piémontais à ne pas les écouter. « Lord Cowley, disait Talleyrand à Cavour, ne manque pas à Paris une occasion de proclamer que l'annexion de la Sicile lui paraît aussi impossible en soi que contraire au vœu des populations. — Eh bien ! répondait Cavour, sir James Hudson me dit exactement le contraire,

et c'est lui qui me pousse à aller de l'avant et jusqu'au bout. »

Une circonstance nouvelle ravivait le mauvais vouloir du cabinet anglais. Des massacres horribles, commis dans le Liban sur les Maronites, les Français d'Orient, avec la complicité ou la tolérance des autorités turques, menaçaient d'exterminer les campagnes et les villes ; sans l'héroïque dévouement d'Abd-el-Kader, des milliers de chrétiens eussent péri à Damas. L'Empereur, d'un mouvement spontané, envoya sa flotte avec ordre de débarquer. Cela ne suffisant pas, il prépara un corps de sept mille hommes sous le commandement du général de Beaufort, et convia les grandes puissances à une entente, en offrant à l'Angleterre d'unir ses troupes aux nôtres, comme en Chine. Gortschacow envoya une adhésion empressée : « il verrait sans jalousie, avec confiance et plaisir, notre drapeau flotter sur ces parages de préférence à tout autre ». Russell refusa ses troupes, et subordonna son assentiment au départ des nôtres à des conditions défiantes : l'engagement de signer au plus tôt une convention avec les cinq puissances et la Porte, la limitation de notre occupation à six mois. Il eût même voulu subordonner notre action militaire à une réquisition du commissaire de la Porte. L'Empereur trouva que c'était trop et refusa de se placer sous la férule d'un Turc.

La condescendance envers la Russie accrut l'aigreur anglaise. Lavalette avait proposé d'ouvrir les détroits, afin que les puissances pussent inti-

mider la Porte en faisant paraître leur pavillon à Constantinople. Gortschacow répondit qu'il l'eût fait volontiers si la Russie avait encore des vaisseaux dans la mer Noire, mais dans la situation que lui avait faite le traité de 1856, la fermeture des Détroits est la seule garantie qui lui reste pour la sécurité de cette partie de son empire ; il ne saurait consentir à la suspension, même momentanée, de cette règle tutélaire. Qu'on revise le traité ! La Russie n'en prendra pas l'initiative, mais elle ne demande pas mieux ; tant que cela ne sera pas fait chacun doit respecter les règles établies. — L'Empereur, se rendant à ces objections, n'accueillit pas la suggestion de Lavalette : au contraire, il appuya l'addition proposée par Gortschacow d'un article, qui resterait secret si on le voulait, et par lequel « les puissances s'engageraient, d'accord avec la Turquie et conformément à ses promesses solennelles, à ce que la situation des chrétiens fût réellement améliorée, et qu'il fût remédié aux intolérables abus et que le retour en fût empêché par des mesures administratives organiques ». Russell déclara qu'il faisait du rejet de l'article russe la condition *sine qua non* de la signature de la convention. Thouvenel obtint du moins, ce qui parut encore trop à l'Anglais, que l'article additionnel rejeté serait reproduit dans un protocole. La convention fut signée le 5 septembre 1860.

On devine l'accueil que reçut à Londres, en une telle recrudescence d'ombrage, la proposition de Thouvenel d'empêcher Garibaldi de

franchir le détroit. On ne pouvait cependant reprocher à cette proposition de violer le principe de non-intervention, car nous serions venus le sauvegarder en écartant des Piémontais, et à plus forte raison des Français, des Suisses, des Anglais, des Hongrois, qui se mêlaient sans droit des affaires du roi de Naples et de ses sujets. Si des bandes américaines, conduites par quelques Irlandais, avaient préparé un débarquement sur les rivages d'Eryn, Russell l'aurait-il toléré sous prétexte de non-intervention? mais il n'y a rien de plus accommodant que la conscience des hommes qui font profession de rigidité : nous l'avons déjà vu par Ricasoli; Russell nous le démontre à satiété dans ces mêmes affaires[1]. Quand Garibaldi parlait d'envahir la Vénétie, terre aussi italienne au moins que Naples, avec ses Hongrois, ses Français, ses Suisses, ses Piémontais, accrus de quelques Vénitiens, Russell se récriait : « Ce serait une intervention illi-

1. A en croire ce que Cobden écrit à son ami Gilpin (28 mars 1858), ce travers ne serait pas particulier à John Russell : « Que nous sommes un peuple prétentieux et hypocrite dans nos rapports avec le monde extérieur! Nous blâmons et nous menaçons le roi Bomba parce qu'il ne gouverne pas ses lazzaroni d'après nos idées constitutionnelles! Mais si vous proposez d'appliquer notre amour de la liberté à nos sujets de l'Inde, la Chambre vous répond par des « Oh! « oh! » Et pourtant vous obtiendriez sans peine les applaudissements de cette même Chambre en lui offrant de mettre en Amérique et à Cuba les esclaves sur le même niveau politique que leurs maîtres. Notre nation éprouvera un jour de terribles revers si elle ne fait pas de progrès dans la science du *Self-Knowledge*. »

cite, contraire à l'honneur, une violation intolérable du droit des gens ; le roi de Sardaigne en porterait la peine, dût-il y perdre la Lombardie. » Ce qui est illicite et contraire à l'honneur au Nord devient cependant admissible et légitime au Midi, dès que cela est désagréable à l'Empereur et profite à un aventurier qui se déclare tout haut son ennemi. On compte quelques Italiens dans la bande d'envahisseurs, c'est donc une affaire de famille entre Italiens dont personne ne doit se mêler ; si l'armée et le peuple de Naples étaient attachés à leur roi, Garibaldi serait défait ; s'il trouvait bon accueil, l'arrêter serait intervenir dans les affaires intérieures de Naples et prendre la responsabilité de la contre-révolution qui suivrait l'éloignement de Garibaldi. Le rogue personnage n'allait pas jusqu'à défendre à l'Empereur d'intervenir seul, mais il le menaçait de l'expression publique de son mécontentement (26 juillet). Malgré l'outrecuidance de ce langage, l'Empereur ne voulut pas augmenter la tension des rapports, greffer une nouvelle difficulté sur celle de Syrie : le roi de Naples fut sacrifié aux chrétiens d'Orient.

L'Empereur poussa plus loin la condescendance pacifique. Dans une lettre à Persigny rendue publique, il demande en quelque sorte grâce. « Lord Palmerston me connaît, et quand j'affirme une chose il me croira. Et bien ! vous pouvez lui dire de ma part, de la manière la plus formelle, que depuis la paix de Villafranca je n'ai eu qu'une pensée, qu'un but, c'était d'inau-

gurer une nouvelle ère de paix et de vivre en bonne intelligence avec tous mes voisins et principalement avec l'Angleterre ; j'avais renoncé à la Savoie et à Nice : l'accroissement extraordinaire du Piémont me fit seul revenir sur le désir de voir réunies à la France des provinces essentiellement françaises. » — Il se défend d'augmenter démesurément les forces militaires de la France, il s'efforce seulement de remédier aux côtés défectueux révélés par les dernières guerres. Il évacuera Rome dès que la sécurité du Pape sera assurée : il ne fait l'expédition de Syrie qu'à son corps défendant, parce que l'opinion publique de son pays l'exige. Il l'a dit en 1852 à Bordeaux, et il le dit encore aujourd'hui : il y a là de grandes conquêtes à faire, mais en France. Il y a là un champ assez vaste ouvert à son ambition et qui suffit pour la satisfaire : « Il m'a été difficile de m'entendre avec l'Angleterre au sujet de l'Italie du Centre *parce que j'étais engagé par la paix de Villafranca*. Quant à l'Italie du Sud, je suis libre d'engagements et je *ne demande pas mieux que de me concerter avec l'Angleterre sur ce point comme sur les autres;* mais, au nom du ciel, que les hommes éminents placés à la tête du gouvernement anglais laissent de côté les jalousies mesquines et les défiances injustes. Entendons-nous loyalement comme d'honnêtes gens que nous sommes, et non comme des larrons qui veulent se duper réciproquement. — En résumé, voici le fond de ma pensée : je désire que l'Italie se pacifie, n'importe comment, mais sans inter-

vention étrangère et que nos troupes puissent quitter Rome sans compromettre la sécurité du Pape. Je souhaiterais beaucoup ne pas être obligé de faire l'expédition de Syrie et dans tous les cas de ne pas la faire seul, d'abord parce que ce sera une grosse dépense, ensuite parce que je crains que cette intervention n'engage la question d'Orient; mais d'un autre côté, je ne vois pas comment résister à l'opinion publique de mon pays qui ne comprendra jamais qu'on laisse impuni non seulement le meurtre des chrétiens, mais l'incendie de nos consulats, le déchirement de notre drapeau, le pillage des monastères qui étaient sous notre protection[1]. » Qui ne sera touché de l'accent sincère de cette protestation? Son seul défaut est d'être trop humble. Plus d'un ami de Napoléon III en jugea ainsi. « Je n'ai pas été très content, dit Persigny à Mérimée, de la lettre de l'Empereur. Il me semble que mieux eût valu ne rien dire du tout ou leur dire seulement ce que je leur répète tous les jours, c'est qu'ils sont bien bêtes. »

1. 27 juillet 1860.

CHAPITRE III

GARIBALDI A NAPLES. — VICTOR-EMMANUEL DANS LES MARCHES ET L'OMBRIE

I

Le malheureux François II est maintenant livré aux traîtres : il ne reste plus qu'à arrêter la manière dont on l'achèvera. Cavour, certain que ses mines ne seront pas allumées, renonce à organiser le coup final ; il ne dispute plus cet honneur à Garibaldi, il fait, avec sa facilité à se retourner, lestement machine en arrière, télégraphie à Persano : « Aidez le mouvement du général Garibaldi en sauvant les apparences. Le gouvernement commence à être fatigué des hésitations et des défaillances des Napolitains pour lesquels il se compromet. Au point où en sont les choses, il faut renoncer à former un gouvernement à Naples en dehors de Garibaldi, il faut se mettre d'accord avec lui tout en tâchant d'avoir l'escadre et les forts entre nos mains[1]. »

Garibaldi traversa donc le détroit sans en-

1. 24 et 30 août.

combre (20 août) devant les vaisseaux français et anglais immobiles ; la flotte sarde, assurée que la flotte napolitaine regardait ailleurs, s'était éloignée. Il y eut un petit combat à Reggio, puis commença une débandade telle que les Napolitains seuls savent les faire, encore plus éperdue que celles de 1815 et de 1821. C'est à qui, parmi ces généraux de pacotille, mettra le plus d'empressement à jeter ses armes à terre et fuira le plus vite, sans sommations, sans menaces, sans un coup de fusil ; l'un se rend avec 18 000 hommes, l'autre avec 30 000. Garibaldi s'avance comme un être surnaturel : les balles, disait-on, ne perçaient pas sa chemise rouge, il les secouait, en l'ôtant le soir, les anges veillaient sur lui, il était invincible et invulnérable parce qu'il avait été vacciné avec une hostie consacrée. En l'abordant on se jetait à genoux, lui bénissait, abolissait ou réduisait les impôts, accordait tout ce qu'on lui demandait. — Guicciardini aurait répété ce qu'il dit de notre Charles VIII : « En peu de jours il s'empara de tout le royaume, chose stupéfiante à concevoir. »

Brénier, notre ministre, conseilla au Roi de se porter résolument sur la ligne défensive de Salerne-Avellino-Ariano où il pouvait ramasser 60 000 à 80 000 hommes : peut-être sa présence referait-elle leur moral, dans tous les cas, il succomberait l'épée à la main. « LORSQU'IL S'AGIT DE DÉFENDRE UNE COURONNE, a écrit le plus grand des Bourbons, Louis XIV, dans ses mémoires, IL FAUT PLUTÔT QUE DE L'ABANDONNER PERDRE LA VIE. »

On l'en détourna. Il eût voulu au moins défendre sa capitale, mais le vide du malheur s'était fait autour de lui : le comte de Syracuse s'en allait à Turin recevoir sa récompense ; le ministre de la Guerre disparaissait ; son principal général avait une sciatique ; Persano, sous prétexte de protéger la comtesse de Syracuse, entrait dans la rade, plaçait à l'entrée du port de guerre un navire dont les officiers détruisaient la machine ; dans le palais désert, le soir, les lampes s'éteignaient faute d'un serviteur qui les alimentât. Persano est lui-même apitoyé : « Je ne puis nier que le Roi réduit à une telle extrémité, me fait pitié. » Liborio Romano, le *Galantuomo*, met fin à cette agonie. Il soumet au Roi une lettre annonçant au peuple qu'il le débarrasse de sa présence. « Quelle que soit ma destinée, prospère ou adverse, faisait-il dire à son souverain éperdu, je conserverai toujours pour mes peuples très aimés et mes compatriotes de forts et d'affectueux souvenirs ; soit que par les chances de la présente guerre je retourne bientôt parmi vous, soit que dans le temps quelconque où il plaira à la justice de Dieu de me replacer sur le trône de mes ancêtres, rendu plus splendide par les libres institutions dont je l'ai irrévocablement entouré, ce que j'implore de vous, c'est d'être unis, forts, heureux. » — Le Roi remercia le *galantuomo* de l'avoir si bien fait parler et si loyalement servi, et accompagné de la Reine, qui ne comprenait pas ces défaillances, suivi de trois généraux fidèles, devant les forts et les casernes remplis de ses

troupes, longent sa flotte qui, sauf la *Partenope* commandée par Roberto Pasca, refuse de le suivre, il s'embarque sur un vaisseau espagnol et se dirige vers Gaëte (3 septembre 1860). Aussitôt Liborio Romano télégraphie à Garibaldi : « Naples attend avec la plus grande impatience votre arrivée pour saluer le rédempteur de l'Italie et déposer dans ses mains tous les pouvoirs d'État et ses propres destinées. »

Le matin du 7 septembre, Garibaldi avait, de Salerne, adressé une proclamation à « la chère population » de Naples : « il venait la délivrer au nom de Victor-Emmanuel, père de la patrie italienne, le modèle des souverains ». Il arriva accompagné du général Cosenz et de cinq officiers de son état-major. Liborio Romano l'attendait à la gare, il lui souhaite la bienvenue et en reçoit un nouveau brevet de *galantuomo :* « Monsieur Romano, vous avez bien mérité de la patrie, votre patriotisme a sauvé le pays » ; et il le fait monter en voiture à ses côtés. On entre ainsi dans la ville. Les lazzaroni déliraient à la vue de l'homme rouge de leurs rêves, les camorristes songeaient aux bons coups assurés, les forçats en rupture de ban agitaient des poignards, de belles dames patriotes haranguaient, les cavouriens applaudissaient, les mazziniens hurlaient, les badauds s'amusaient, le troupeau imbécile faisait comme tout le monde. On vit rarement de telles ovations et de si formidables transports. Lui souriait, calme, songeait à Rome reconquise, à l'Italie refaite, et se plongeait mo-

destement dans le plus colossal rêve d'orgueil qu'ait entrevu une imagination d'homme. Avant de se reposer, il se rend à la cathédrale, et, pieusement agenouillé, il entend un *Te Deum*, et embrasse l'ampoule sacrée du sang de saint Janvier. A Naples c'est l'investiture obligée. Il ne commet pas la faute de loger au Palais-Royal : c'était bon pour le Roi. Lui est plus que le Roi, il est le Messie rédempteur. A défaut d'une crèche il descend dans une demeure privée, mais il entre quelques instants dans le palais pour haranguer le peuple du haut du balcon, et là il trouve une inspiration oratoire de génie, que n'a eue aucun maître de l'éloquence. Dans les derniers temps des Bourbons, les Napolitains se distrayaient en s'abordant à lever un pouce en l'air en criant : *Una!* (*Italia una*). Garibaldi le savait, et du balcon royal il se borna à crier : « Peuple sublime, qu'ai-je de mieux à te dire que *Una!* » et il lève son pouce en l'air. Ce furent des délires d'enthousiasme. De ce jour commençait la maladie épidémique morale qu'on appela la Garibaldite. Le peuple, occupé à briser et effacer partout les lis, eut cependant un retour qui ressemblait à un remords. A l'aspect des troupes qui sortaient des forts pour rejoindre leur roi abandonné, trahi, vaincu, il s'arrêta et garda un silence presque respectueux.

Le dictateur inaugura son règne par deux actes qui contentèrent Cavour : il mit sous les ordres de Persano tous les bâtiments de guerre et de commerce appartenant aux Deux-Siciles, ainsi que

les arsenaux et le matériel maritime. Il admit dans son ministère, à côté du plus modéré de ses lieutenants, Cosenz, des hommes hostiles à Mazzini et dévoués au Piémont, Pisanelli, etc. ; Liborio Romano conserva le ministère de l'Intérieur. On eût souhaité le concours du chef de l'ex-ministère libéral, Spinelli : le pauvre homme, imbu des anciens préjugés, répondit que ce n'était pas à un ministre de François II de livrer l'État à Victor-Emmanuel. On ne le trouva pas à la hauteur de la situation. On estima au contraire que Liborio Romano avait atteint la perfection du *galantuomo* par son civisme : aux premières élections, il fut nommé dans neuf collèges ; il eût conservé à perpétuité son mandat s'il n'avait préféré se retirer pour écrire ses mémoires.

De gros points noirs se montraient néanmoins dans l'éclat de ce ciel cavourien. Bertani, révolutionnaire à outrance, en hostilité ouverte avec le ministre piémontais, s'installait comme secrétaire général de la dictature, ne quittant pas d'un instant le dictateur : il marqua son empire en persuadant de ne pas adhérer à la proposition de Depretis, d'opérer l'annexion de la Sicile. Garibaldi lui-même annonça à voix haute que son séjour à Naples ne serait qu'une halte : il allait poursuivre sur Rome. Quand cette ville serait entre ses mains, il offrirait la couronne d'Italie à Victor-Emmanuel, à qui incomberait ensuite la tâche de délivrer Venise. « Y pensez-vous ? lui dirent le ministre anglais Elliot et l'amiral Persano auxquels il confiait ce beau projet, mais la

France est à Rome! — Rome, fit-il avec véhémence, est une ville italienne, et ni l'Empereur, ni tout autre n'a le droit de m'en interdire l'approche. — Sans doute, mais l'entreprise est difficile, et le moment n'est pas propice. — Il l'est! riposta-t-il d'un ton qui signifiait : N'insistez plus; je n'ai pas peur de la France. »

Cavour ne laissa pas le loisir au pourfendeur de la France d'aller recevoir à Rome une leçon de modestie : il sauva le héros sans peur et sans cervelle d'un fiasco grotesque et l'Italie d'un écrasement dont ne l'eût pas préservée la rhétorique de John Russell. Il revint à son système qui aurait pu, s'il avait eu affaire à un souverain moins invinciblement ami, échouer aussi misérablement que l'équipée garibaldienne et déchaîner des calamités non moindres. A la révolution il opposa la révolution, il mata Garibaldi en se montrant aussi entreprenant que lui; selon le vœu de Ricasoli il fit de Victor-Emmanuel le Garibaldi royal. Jusque-là il s'était opposé à toute insurrection dans les Marches et l'Ombrie; maintenant il donne à Ricasoli et à ses agents l'ordre d'exciter ceux qu'on avait retenus; il envoie dans la région le colonel Masi en fourrier et en agent provocateur; il prescrit à Fanti de préparer ses troupes et à Persano de conduire ses vaisseaux vers Ancône. Trop sensé pour dire : Je n'ai pas peur de la France, il sent que sans la tolérance, sinon le consentement de l'Empereur, il ne pourra rien; il se l'assure avant de se lancer.

II

L'Empereur n'avait pas dissimulé son mécontentement à son ami Arese : « Je suis navré de la conduite de votre gouvernement vis-à-vis de Naples, car on est toujours très sensible aux fautes de ses amis. Réellement *aucun honnête homme ne peut approuver une politique qui a tous les caractères de la faiblesse, c'est-à-dire de la ruse et de la duplicité*[1]. » Il était parti pour un voyage en Algérie, en passant par la Savoie et Marseille, et s'était arrêté à Thonon. Cavour télégraphia à Arese, alors à Évian, de s'y rendre. « Avouez à l'Empereur que le gouvernement a toléré et même appuyé Garibaldi, mais il a énergiquement réprimé les expéditions mazziniennes. Il est impossible de se laisser distancer par la démagogie à Naples. Une alliance est presque formée entre le Pape, l'Autriche et les Bourbons : en réalité ce n'est pas à Turin qu'on en veut, mais à Paris. » Quelques jours après vinrent Cialdini et Farini, chargés de le complimenter, qui renouvelèrent ces explications ; ils insistèrent surtout sur l'irruption imminente de Garibaldi sur les États romains, d'où il se précipiterait dans la Vénétie. Le seul moyen de la conjurer était, dès que l'approche de Garibaldi aurait provoqué des troubles dans les Marches et l'Ombrie,

1. De Saint-Cloud, le 30 août 1860.

d'y entrer pour rétablir l'ordre sans toucher à l'autorité du Pape; de livrer, s'il le fallait, une bataille à la révolution sur le territoire napolitain, et de déférer immédiatement à un congrès le soin de fixer les destinées de l'Italie.

Aucune de ces affirmations qui ne fût fausse : Garibaldi ne menaçait pas les Marches et l'Ombrie; il était rien moins que sûr de triompher des dernières résistances de la monarchie napolitaine; Masi n'avait pas plus réussi que Persano à provoquer des soulèvements, une petite émeute à Pergola, bourgade de 2400 âmes, avait pris fin d'elle-même; la ligue entre Rome, Naples et Vienne était une fable grossière : Lamoricière avait, en effet, été sollicité par les Napolitains, sur le conseil de Persigny, de traverser les Apennins à marches forcées et d'aller se joindre à l'armée napolitaine; il avait répondu à l'envoyé du Roi « qu'il se f... du roi de Naples, qu'il a accepté de servir le Pape et non les Bourbons, que le Pape ne doit souder sa couronne à celle d'aucune dynastie ».

En supposant vrais ces faits faux, Napoléon III aurait pu répondre : « S'il y a une insurrection dans les Marches et l'Ombrie, le Pape a des forces suffisantes pour la réprimer une seconde fois comme il l'a fait une première ; quant à Garibaldi, qu'il s'avance sur Rome, nous le recevrons comme il convient, avec tous les honneurs de la guerre. » Il eût appuyé ces paroles en opérant un chassé-croisé entre les troupes de Lamoricière et les siennes : celles de Lamoricière

seraient rentrées à Rome, où elles auraient été une protection[1]; les siennes se seraient avancées dans les Marches et l'Ombrie, où elles auraient apporté un veto.

Mais après? Ce terrible « après » surgit de nouveau dans son esprit. Certainement la présence de ses troupes sur la frontière eût empêché, même sans choc, l'irruption piémontaise et protégé les Marches et l'Ombrie. Mais après? Naples n'eût pas été sauvée; la route de terre fermée, les Piémontais, avec le secours probable de l'Angleterre, auraient pris la route de la mer; l'annexion des Deux-Siciles n'aurait pas été évitée; nous nous serions trouvés serrés entre l'Italie du nord et celle du sud réunies, obligés à une occupation sans terme appréciable, en butte aux imprécations haineuses de l'Italie, aux protestations de l'Angleterre, aux soupçons des autres puissances, à la réprobation de tous les libéraux de l'Europe. Était-ce une position tenable? L'Empereur ne le pensa pas. Il déplora que la tolérance ou l'impuissance du gouvernement sarde eût laissé les choses arriver à ce point; mais sur l'assurance formelle qu'il ne s'agissait que de rétablir l'ordre sans attenter aux droits du Pape, il ne s'opposa pas à l'entrée des troupes piémontaises dans l'Ombrie et dans les Marches.

1. Cavour à Gualterio (17 juillet 1860) : « Il est plus que jamais nécessaire d'empêcher un mouvement dans les États du Pape. Soyez certain que Lamoricière est en état de les réprimer; ses forces sont mieux organisées qu'on ne croit. Il se fera tuer plutôt que de céder. »

Les Piémontais grossirent cette tolérance résignée et la présentèrent comme une approbation chaleureuse : Napoléon III aurait lui-même corrigé leur plan et dit à Farini et Cialdini : « Faites, mais vite. » Ils l'écrivirent de tous côtés, et à force de le répéter finirent par le croire eux-mêmes. L'Empereur, dès qu'il eut été instruit de cette supercherie, la désavoua publiquement, mais l'effet était produit[1].

Cavour ne se morfond pas à attendre une insurrection qui ne se décide pas. Il expédie le 8 septembre, à brûle-pourpoint, au cardinal Antonelli, un ultimatum : si le Saint-Siège ne licencie pas les soldats étrangers, l'armée sarde entrera dans les Marches et l'Ombrie et occupera

1. Circulaire de Thouvenel aux agents diplomatiques, 18 octobre 1860. — J'ai interrogé un des hommes le plus au courant des dessous du temps, Castelli, sur les mots prêtés à l'Empereur, il me répondit : « Farini ne m'a rien dit de pareil; il m'a raconté que l'Empereur les avait écoutés sans rien dire, mais d'un air qui signifiait : Je ne m'opposerai pas. » Ce témoignage de Castelli est confirmé par Nicomede Bianchi (t. VIII, p. 339) : « Cavour voulut d'abord connaître les intentions de Napoléon, mais l'Empereur se tint silencieux quand les messagers de Victor-Emmanuel abordèrent ce sujet. » — M. Carlo Tivaroni (t. II, p. 305), un des historiens récents dans lequel je trouve la plus grande indépendance et équité, reconnaît que ce sont des *storielle*. « Il est plus probable, ajoute-t-il, selon la nature fermée de l'Empereur, qu'ayant écouté les envoyés, il n'ait rien promis, mais ne s'est pas opposé résolument. » — Chiala (*Politica secreta di Napoléon III*, p. 132) : « Le comte savait combien il avait été difficile à Farini et à Cialdini de persuader à l'Empereur de ne pas s'opposer à l'intervention. »

ces provinces. A cette « monstrueuse nouvelle », Thouvenel bondit : « Je n'ai jamais, je crois, éprouvé de ma vie une pareille indignation. Une si complète violation de tous les droits, colorée de sophismes si impudents, dépasse ce que je pouvais imaginer. » Il télégraphie à Marseille, d'où l'Empereur allait s'embarquer pour l'Algérie.

Si l'Empereur avait « chaleureusement approuvé, conseillé », il n'aurait pas eu l'impudence d'adresser une protestation à ceux qu'il avait lui-même approuvés, conseillés, encouragés, et s'il l'avait eue, on lui aurait répondu : « De quoi vous plaignez-vous? Nous exécutons ce qui a été convenu entre nous. » Or dès la nouvelle qu'il reçoit à Marseille de la sommation imprévue de Cavour, il proteste par un télégramme au Roi : « Votre Majesté sait combien je suis dévoué à la cause de l'indépendance italienne, mais je ne saurais approuver les moyens qu'on emploie aujourd'hui pour y parvenir, car ces moyens vont contre le but qu'on se propose. S'il est vrai que sans raison légitime les troupes de Votre Majesté entrent dans les États du Pape, *je serai forcé de m'y opposer*. Je donne aujourd'hui même l'ordre d'augmenter la garnison de Rome. *M. Farini m'avait expliqué bien différemment la politique de Votre Majesté*. Je la prie néanmoins de croire à tous mes sentiments d'amitié. » Thouvenel, sur son ordre, télégraphia à Talleyrand : « Déclarez officiellement à M. de Cavour que si l'assurance ne nous est pas donnée que

la note adressée au cardinal Antonelli n'aura pas de suite, et que l'armée sarde n'attaquera pas les troupes pontificales, nos relations diplomatiques seront aussitôt rompues avec le cabinet de Turin *et que la France se mettra en antagonisme* avec une politique que, dans l'intérêt de sa dignité, du repos de l'Europe et de l'avenir de l'Italie, il ne lui suffirait plus de désavouer. » (9 septembre.)

L'événement n'est pas accompli : l'Empereur se flatte que cette double manifestation de son mécontentement le conjurera. Il ne se rendait pas compte que Victor-Emmanuel et Cavour, étaient décidés à jouer le tout pour le tout, parce qu'ils spéculaient sur l'impossibilité morale où se trouvait leur protecteur de passer de la menace à l'acte et de défaire ce qu'il venait d'édifier. Ils ne s'arrêtèrent pas. Le Roi répondit qu'il était impossible de refuser son assistance aux populations insurgées dont les députés sont à Turin, et que si le Pape ne consentait pas à licencier les soldats étrangers, les troupes sardes entreraient dans les Marches et l'Ombrie (10 septembre). Cavour répondit à Talleyrand : « Si nous ne sommes pas à la Cattolica avant Garibaldi, nous sommes perdus et ignominieusement jetés dans la boue par lui, la révolution envahit l'Italie. Si notre mouvement donne lieu à une intervention autrichienne dans les États de l'Église, tant mieux, nous pourrons, je crois, les battre, en dehors du quadrilatère où je sais qu'ils sont inattaquables. Placé au pied du mur, et entre deux périls, je préfère tomber en com-

battant. L'idée italienne ne périra pas. Je n'ai pas besoin de vous dire, d'ailleurs, que *si vous envoyez des troupes dans les Marches et dans l'Ombrie, les nôtres se retireront.* » (11 septembre.)

Il savait bien qu'on n'enverrait pas de troupes. Aussi il ne se gêne pas. Sur la protestation indignée du cardinal Antonelli contre l'impudence d'une sommation contraire à toutes les règles de l'honneur et du droit, surtout de la part d'un roi catholique, les Piémontais, sans déclaration de guerre, entrent dans l'État pontifical. Depuis l'invasion de la Silésie par Frédéric, on n'avait pas vu un acte de brigandage aussi éhonté.

Les doctrinaires de la raison d'État admirent : « Cavour s'élevait au plus haut degré de la moralité humaine, dit Treitschke, en employant l'immoralité la plus astucieuse à la constitution de l'Italie; se réchauffer les mains aux ruines fumantes de sa patrie en se donnant le facile éloge de n'avoir jamais menti, c'est une vertu de moine et non d'homme. » Dans les cabinets, si ce n'est à Londres, il y eut surprise, indignation Gortschacow, esprit libre, n'éprouvait qu'une indignation diplomatique, mais celle de l'honnête Tsar était profonde. Il écrivit de sa main, en marge de la dépêche : « C'est infâme. » — Que va faire l'Empereur ainsi bravé? se demandait-on de toutes parts. — « Qu'en dit M. de Gramont? télégraphie Lamoricière. Si les Piémontais passent, ce n'est pas pour établir Murat à Naples ». Les agents français d'Ancône et de

Pesaro interrogent leur chef; Antonelli et le Pape réclament l'exécution de l'engagement si souvent renouvelé de défendre les États du Saint-Siège.

Gramont pensait qu'il fallait s'opposer par les armes, attaquer et repousser les Piémontais et, de très bonne foi, il supposait que ce serait aussi l'avis de Thouvenel et de l'Empereur. Emporté par cette conviction il communiqua un peu vite au cardinal Antonelli le texte du télégramme de Thouvenel à Talleyrand : « Je serai forcé de m'y opposer, de me placer en antagoniste. » Il commit l'imprudence d'envoyer ce texte au consul d'Ancône, en y ajoutant : « Des ordres sont déjà donnés pour embarquer des troupes à Toulon, et ces renforts vont arriver incessamment, *le gouvernement de l'Empereur ne tolérera pas la coupable agression du gouvernement sarde.* » Mgr de Mérode, avec une bonne foi égale à celle de Gramont, se crut autorisé à répondre à Lamoricière : « L'Empereur a écrit de Marseille au roi de Piémont que s'il attaquait les États du Pape, il s'y opposerait *par la force.* » Ces mots, *par la force*, étaient un commentaire de Mgr de de Mérode; ils n'étaient pas dans le texte, mais ils paraissaient bien y être impliqués.

L'Empereur ne songea pas un instant à l'opposition armée qu'attendaient Gramont et le Pape. Thouvenel explique ses motifs. « Il s'était persuadé que ses menaces suffiraient, mais vous savez que rien ne se fait avec lui que graduellement, et je lui aurais demandé, surtout à distance, plus qu'un acte de nature à marquer son

mécontentement que je n'aurais rien obtenu. L'Empereur flétrit aussi vivement que nous-mêmes la politique de la Sardaigne, *et s'indigne des moyens employés pour faire supposer qu'il ait jamais prononcé un mot qui pût autoriser M. de Cavour à se croire encouragé ou soutenu dans sa détestable aventure*. Sa Majesté toutefois ne juge pas qu'il soit possible de procéder à une expédition militaire dans l'Ombrie et les Marches. Dans les circonstances actuelles de l'Italie, il faudrait une armée pour imposer nos volontés; la question romaine se lierait à toutes les autres, et nous serions exposés à toutes sortes de complications[1]. » C'était le décisif « et après? » qui cette fois encore déterminait l'Empereur.

Il ne fallait pas cependant paraître complice alors que très sincèrement l'on regrettait et blâmait. Thouvenel télégraphia à Talleyrand : « L'Empereur a décidé que vous quitterez immédiatement Turin, afin de témoigner ainsi de sa volonté de décliner toute solidarité avec des actes que des conseils dictés par l'intérêt de l'Italie n'ont pu malheureusement prévenir. » (13 septembre.) La désapprobation était formelle, mais elle aboutissait à un laissez faire. Les Piémontais n'avaient pas le droit de répondre aux consuls français : Nous sommes d'accord avec l'Empereur. Mais ils étaient autorisés à ne tenir aucun compte de leurs objurgations et à s'en moquer. Cialdini télégraphie à Cavour : « Le consul de

1. A Gramont, 23 septembre 1860.

France à Ancône m'envoie copie d'une dépêche du duc de Gramont, par laquelle il prétend m'avertir que l'Empereur s'opposera, même avec la force, à notre invasion et par conséquent m'engage à m'arrêter tout de suite. Je continue ma marche (13 septembre). » Cavour écrit à Farini : « L'Empereur fait tonner ses journaux contre nous, mais ses canons sont chargés à poudre, et le prince Napoléon nous applaudit et nous excite à *tirare de lungo* (2 novembre 1860). »

La lutte ne pouvait être ni longue ni douteuse entre 35 000 Piémontais au moins, pourvus d'une excellente artillerie, conduits par des généraux aussi capables que Fanti, Cialdini, Della Rocca, et une poignée de volontaires, hommes de cœur et de foi, prêts à donner leur vie, mais mal instruits, mal équipés, n'ayant d'autre force que le nom de leur chef. Les envahisseurs marquèrent leur premier pas par une exécution odieuse. A leur entrée à Pérouse un coup de feu parti d'une fenêtre abat le tambour-major des grenadiers ; ils se précipitent, ils trouvent dans la chambre d'un curé un fusil encore chaud ; le prêtre refuse, à leurs sommations, de nommer celui qui, en s'enfuyant, a laissé cette arme ; on le traduit devant un conseil de guerre et on l'envoie au supplice ; il y marcha avec sérénité, en lisant son bréviaire. Que n'auraient pas dit les politiciens de Turin si une telle cruauté avait été commise par les pontificaux? Della Rocca en restait tout troublé, Victor-Em-

manuel le rassura : « Je vous donne, moi, l'absolution du prêtre fusillé. »

Fanti régla ses mouvements avec intelligence, et Della Rocca et Cialdini les exécutèrent en hommes de métier consommés. Lamoricière, pris comme dans une trappe, fut battu à Castelfidardo (19 septembre), repoussé dans Ancône, et obligé de capituler (29 septembre). Redevenu libre et rentré en France, il exprima plus de ressentiment contre ceux (à l'exception du Pape) qu'il avait défendus que contre ceux qui l'avaient vaincu. « On ne fera rien de bon à Rome, disait-il à Berryer et à Falloux, tant qu'on n'aura pas pendu quatre monsignori aux quatre coins de la ville [1]. »

III

L'interprétation excessive donnée innocemment par Gramont à la dépêche de Thouvenel n'avait êxercé aucune influence sur le plan de campagne de Lamoricière (celui-ci l'a reconnu dans son rapport) ; elle avait ouvert au Vatican des horizons d'espérance, dont l'obscurcissement inspira d'amères récriminations ; les affirmations mensongères des Piémontais rapportées par les vaincus de Castelfidardo les envenimèrent : « Une atmosphère de répulsion et de mépris enveloppa le malheureux ambassadeur [2] ; il eût été tenté de

1. Falloux, *Mémoires*, t. II, p. 404.
2. A Thouvenel, 18 septembre 1860.

se cacher ». Il multipliait les preuves de zèle, exigeait des Piémontais l'évacuation des cités du patrimoine de saint Pierre, Civita-Castellana, Viterbe. Ces injonctions aussitôt obéies exaspéraient les Italiens et n'apaisaient pas les pontificaux. Pie IX se plaignit d'avoir été trompé et menaça de quitter Rome. Ce départ, désiré à Turin, à Londres, eût amené la retraite immédiate de nos troupes et l'entrée de celles de Victor-Emmanuel; le Pape n'aurait pas même eu la faculté de rester prisonnier volontaire au Vatican : il en eût été exclu pour un temps impossible à prévoir. « Les batailles gagnées par Fanti et celles qu'allait encore gagner Victor-Emmanuel n'étaient absolument rien pour la cause italienne, en comparaison de ce que serait un mouvement habilement combiné qui déterminerait le Pape à quitter Rome[1]. » Antonelli le comprit dès le premier moment, Pie IX finit par s'en rendre compte aussi. Où serait-il allé? Il n'aurait trouvé nulle part un Comtat-Venaissin et partout il eût été le sujet toléré de quelqu'un.

A l'heure où le soleil au niveau de l'horizon étend sur le sol l'ombre des édifices épars et des aqueducs brisés et semble faucher de ses longs rayons ce qui reste encore debout sur cet ossuaire des temps, quel est le visiteur de la voie Appienne qui ne se soit arrêté, en face du tombeau circulaire de Priscilla, à une petite église presque toujours solitaire qu'on appelle *Domine*

1. Gramont.

quo vadis? Au lieu où s'élève la petite église, saint Pierre s'enfuyant de Rome, au moment de la persécution, vit tout à coup Jésus portant sa croix. « *Domine quo vadis?* » s'écrie-t-il tout surpris. « Seigneur où vas-tu? — *Venio Romam iterum crucifigi:* Je viens à Rome, pour être de nouveau crucifié », répond Jésus, puis il disparaît, laissant sur le roc l'empreinte de ses pieds. Saint Pierre comprit et revint sur ses pas. Pie IX, qui se promenait souvent sur la voie Appienne, craignit d'entendre à son tour : *Venio Romam iterum crucifigi*, et il renonça à quitter Rome et se contenta de fulminer de nouveau contre les attentats inouïs du gouvernement piémontais (28 septembre).

Tous les prêtres de ses États ne s'émurent pas de ses foudres. Victor-Emmanuel rejoignit à Ancône ses troupes victorieuses, en compagnie de la Rosina. La belle jeune femme s'asseyait à table au milieu des officiers, habillée d'une manière théâtrale d'une riche robe de chambre longue et large outre mesure, un diadème de brillants au front, un collier de perles au cou, les doigts surchargés de pierres précieuses. D'Ancône le Roi vint à Loreto. A son arrivée il reçut une députation des prêtres de la Santa-Casa qui vinrent le prier de visiter leur sanctuaire. Il y va, et au sortir de l'église il offre à l'évêque un don de 50 000 francs et un calice d'or pour la Madone. « Il va refuser », pensait l'aide de camp Solaroli. — Pas le moins du monde, l'évêque ne montra que joie du cadeau et vint,

tout reconnaissant, s'asseoir à table, à la gauche du Roi. *Fulmina fredda!*

Si les colères de Pie IX n'inquiétaient pas Victor-Emmanuel, elles affligeaient l'Empereur, qui essaya de les calmer par de franches explications : « Au milieu des embarras causés par des conjonctures graves, lui écrivait-il, ma conduite a toujours été nette dans les actes, pure dans les intentions. A la paix de Villafranca, j'ai souhaité que le Pape fût à la tête de la Confédération italienne afin d'accroître sa puissance et son influence morale. Lorsque la révolution s'est développée contre mes désirs, j'ai proposé aux puissances catholiques de garantir au Saint-Père le reste de ses États. Quoique Rome fût devenue le centre de réunion de tous les ennemis de mon gouvernement, je n'en ai pas moins maintenu mes troupes à Rome. La sûreté de Votre Sainteté a été plus menacée : j'ai augmenté la force du corps d'occupation. — De quelle manière cependant ma conduite a-t-elle été appréciée? On m'a signalé comme l'adversaire du Saint-Siège; on a ameuté contre moi les esprits les plus exaltés du clergé de France; on est allé jusqu'à solliciter l'archevêque de Paris de donner sa démission de grand aumônier; on a voulu faire des évêques et de leurs subordonnés une administration étrangère recrutant des hommes et de l'argent en dépit des lois du pays. Enfin Rome s'est faite un foyer de conspiration contre mon gouvernement, et cependant j'ai autorisé l'homme qui avait le plus

ouvertement agi en qualité de partisan de la république à devenir le chef de l'armée du Saint-Père. Tant de démonstrations hostiles n'ont rien changé à ma ligne de conduite, j'ai fait tout ce qui dépendait de moi pour maintenir l'autorité du Pape sans compromettre les intérêts de la France. On trouve néanmoins que je n'en ai pas fait assez. Je le conçois, mais je réponds : Malgré ma juste vénération pour le chef de l'Église, *jamais mes troupes*, à moins que l'honneur de la France ne soit engagé, *ne deviendront un instrument d'oppression contre les peuples étrangers*, et puis, après avoir fait la guerre avec le Piémont pour la délivrance de l'Italie, il m'était *absolument impossible*, *le lendemain*, *de tourner mes armes contre lui*, *quelque blâme sévère qui pût*, *d'ailleurs*, *s'attacher à ses résolutions* [1]. »

IV

Garibaldi, tout en affectant de se réjouir de l'entrée dans les Marches et l'Ombrie, en était exaspéré, il insulta publiquement Cavour dans une lettre insérée au *Journal officiel* : « Vous m'assurez que Cavour a dit que nous sommes d'accord et bons amis. Je puis vous affirmer que, tout disposé que je sois, comme je l'ai toujours été, à déposer sur l'autel de la patrie mes ressentiments personnels, je ne pourrai jamais me réconcilier

1. Lettre de Napoléon III à Pie IX, 8 janvier 1861.

avec ceux qui ont humilié la dignité nationale et vendu une province italienne. » Et il écrivit à Victor-Emmanuel pour demander le renvoi de son ministre. Il se refusa à l'annexion immédiate ; il ne l'opérerait qu'à *guerra finita* : « A Palerme on voulait l'annexion pour m'empêcher de passer le détroit, on la veut à Naples pour que je ne passe pas le Volturne, mais tant qu'il y a en Italie des chaînes à briser, je suivrai ma voie ou j'y laisserai mes os. Ceux qui parlent d'annexion sont des misérables et des lâches. » Il remplace Depretis qui n'est pas de cet avis par Mordini, ami de Mazzini ; il expulse brutalement Spaventa et Cordova, chauds fauteurs de l'annexion, et se livre à Crispi, esprit vulgaire, brouillon prêt à tout faire, qui alors était démagogue. Mazzini lui-même accouru à Naples l'excite par de petits billets journaliers.

Son administration était au niveau de sa politique. Il entassait décrets sur décrets n'ayant pas le sens commun, achevait la désorganisation commencée par le ministère Spinelli, distribuait les concessions de chemins de fer, les emplois, l'argent, livrait les bâtiments de l'État à sa canaille qui s'y installait dans un coin et donnait le surplus en location, allouait à Alexandre Dumas, nommé gouverneur du Musée et président des Beaux-Arts, trente mille francs pour écrire l'histoire des Bourbons de Naples ; ordonnait la création d'un institut pour l'éducation des enfants du peuple de sept à dix-huit ans, assignait une pension de trente ducats par mois

à la mère de l'assassin Agesilao Milano, et deux mille ducats de dot à chacune de ses sœurs ; il mettait au pillage les finances qu'il avait trouvées en équilibre excellent[1].

Cependant il finit par s'aviser qu'il y avait encore quelques troupes napolitaines composées, celles-là, d'honnêtes gens restés fidèles à l'infortune, cinquante mille hommes à peu près, établis sur la rive droite du Volturne, entre Capoue et Gaëte. Ils lui rappelèrent leur présence en battant ses soldats à plate couture à Caiasso. Peu s'en fallut que le 1er octobre ils ne passassent sur son corps pour revenir à Naples. Il rétablit à grand'peine la bataille perdue par un emploi judicieux et rapide de sa réserve, par son calme héroïque et par son imperturbable audace, grâce à ses lieutenants Bixio, Medici, et ses volontaires français, anglais, suisses et surtout hongrois, qui, sous Türr et Eber, se montrèrent ce jour-là égaux aux premiers soldats du monde. La défaite évitée ne se dessina en victoire que le lendemain 2 octobre, par l'arrivée d'un bataillon de bersagliers. Les bourboniens, croyant que l'armée piémontaise tout entière leur tombait sur le dos, se débandèrent, jetant armes et bagages.

Ces affaires du Volturne démontraient que si l'armée napolitaine était détestable, celle de Garibaldi, dans sa majorité du moins, ne valait pas mieux : mélange incohérent, indiscipliné,

1. A son départ les dépenses excédaient les recettes de 44416000 lires, et la rente, qu'il avait trouvée à 111, ne valait plus que 81 francs.

bruyant, sectaire ; pour chaque brigade, elle avait deux ou trois colonels, quatre ou cinq majors, capitaines, lieutenants ; personne au bivouac ; les nobles cœurs se demandaient ce qu'ils étaient venus faire dans ce chaos militaire et moral et n'y demeuraient que par point d'honneur. Une telle armée ne fût jamais parvenue à achever l'armée napolitaine, quelque méprisable qu'elle fût, et encore moins à lui enlever les places de Capoue et de Gaëte. Garibaldi se trouvait de nouveau en danger de s'effondrer ; laissé à lui-même sur cette terre où les sentiments montent et descendent si vite à chaque saute de vent, il n'eût pas tardé à finir en Masaniello. Cavour l'avait déjà sauvé deux fois : il estima que c'était assez, qu'on ne le ramènerait pas au bon sens, qu'on en avait tiré tout ce qu'il pouvait donner et qu'il n'y avait plus qu'à s'en débarrasser[1].

La situation à Naples s'empirant chaque jour, devenait en effet intolérable. La lutte pour ou contre l'annexion par un plébiscite continuait, mais en changeant de caractère. Les mazziniens n'en contestaient plus la nécessité : ils demandaient seulement qu'elle fût préparée par une assemblée constituante qui en déterminerait les conditions. Pallavicino, le prodictateur demandé par Garibaldi, bon homme, ancien ami de Manin, conseillait le plébiscite ; il était soutenu par Conforti et par le gouverneur militaire de Naples,

1. *Diario* du général Solaroli, 27 octobre 1860. Berzesio, t. VII, p. 456

Türr, toujours courageux et sensé[1]. Mais Crispi, Bertani, Mazzini faisaient rage contre. Dans ces querelles le désarroi et la confusion augmentaient; on en était à cette minute où, à l'exception de ceux qui maintiennent le désordre parce qu'ils en profitent, tout le monde veut en finir, n'importe comment. Cavour saisit cette minute; il réunit à Turin le Parlement et le mit en demeure de se prononcer entre Garibaldi et lui, entre la politique qui voulait continuer la révolution jusqu'à la libération de Venise et de Rome et celle qui voulait constituer le régime de l'ordre, quoiqu'on n'eût pas encore réuni toute la nation. « Si nous attaquions l'Autriche, l'Europe entière se soulèverait contre nous, et quant à Rome, qui voudrait tourner contre les Français les forces que nous n'aurions pas s'ils n'étaient venus à Solferino? » Puis d'une main alerte, en couvrant de fleurs le guerrier généreux, il le dépouilla des belles draperies dont il habillait ses hâbleries populaires et ne lui laissa que la marotte et les oripeaux. Il lui prit même Rome, capitale : « Notre étoile, je vous le déclare, est de faire que la cité éternelle, sur laquelle vingt-cinq siècles ont accumulé tous les genres de gloire, devienne la capitale du royaume italien, mais il ne serait ni opportun, ni honnête d'aller à Rome tant qu'elle sera occupée par les troupes françaises. » Le Parlement autorisa à l'unanimité, sauf six voix, l'annexion par décret

1. Türr, *Riposta all'opuscolo Bertani,* « *Ire d'Oltre tomba* ».

des provinces de l'Italie centrale ou méridionale qui manifesteraient librement, par le suffrage direct, la volonté des populations de faire partie de la monarchie constitutionnelle (11 octobre).

Le Roi accompagné de Farini se dirigea avec son armée vers Naples avant le vote de l'annexion, afin d'obliger Garibaldi, à l'ordonner. Il prévint l'Empereur par une dépêche laconique : « Regrettant de n'avoir pu avertir d'avance Votre Majesté, je pars pour passer dans les États de Naples afin d'empêcher la proclamation de la république. » Il s'annonça aux populations par un manifeste qui tour à tour remerciait et flagellait Garibaldi : « Toute l'Italie a craint qu'à l'ombre de mon drapeau, d'une glorieuse popularité et d'une probité antique, ne se reconstitue une secte prête à sacrifier le triomphe national prochain aux chimères de son ambitieux fanatisme... Mes troupes s'avancent pour rétablir l'ordre. »

La sommation de se soumettre arrivait donc à Garibaldi à la fois de Cavour et du Roi. Il se débattit plusieurs jours, comme un homme blessé à mort se cramponne avant de tomber, tantôt se préparant à résister, tantôt se résignant à reculer; à la fin, le peuple, lassé, se mit de la partie, et, un *si* à son chapeau, se répandit dans les rues aux cris de : « A bas Crispi! à bas Mazzini! » Pallavicino menaça de se retirer; Türr présenta une pétition couverte d'innombrables signatures. — Si tel est le désir du peuple napolitain, dit le dictateur, il sera satisfait. — Et il convoqua les

électeurs à un plébiscite (13 octobre). Toutefois, en cédant, il veut faire mine de prépotence révolutionnaire, il décrète lui-même, de son autorité dictatoriale, sans attendre le vote qu'il sollicite, cette annexion à laquelle il s'est jusque-là refusé. « Les Deux-Siciles, qui doivent leur rédemption au sang italien forment partie intégrante de l'Italie une et indivisible sous le roi constitutionnel Victor-Emmanuel. » (15 octobre.)

Le jour du vote (21 octobre) une écume de bandits armés jusqu'aux dents parcourt les rues, dénonçant comme des traîtres ceux qui voteraient non. Autour d'une urne vide on avait disposé deux paniers, l'un plein de *si*, l'autre de *no*, l'électeur choisissait publiquement devant la garde nationale et devant la foule. Ceux qui avaient l'héroïsme de choisir le *no* s'exposaient tout au moins à des injures et parfois à un coup de stylet[1]. Il y en eut 667 contre 439 000. Ce

1. Elliot à Lord Russell, 16 octobre 1860 : « ...Le vote, se fera par le suffrage universel, et bien que l'on affecte de parler du scrutin secret, on s'est arrangé de façon que chaque votant soit connu, et que l'opinion publique soit à même de se porter sur lui. Je n'appréhende pas qu'en aucune circonstance la proportion des votes négatifs eût jamais été bien considérable, mais avec les arrangements qu'on vient de prendre on a encore réduit leurs chances. Il y a encore, notamment dans la capitale, beaucoup de personnes, formant une grande portion des classes éclairées, qui eussent préféré que Naples formât un royaume séparé, pourvu qu'ils fussent à l'abri du retour de la dynastie des Bourbons. Mais, d'après les termes du plébiscite, ils sont obligés de donner ou un vote affirmatif pour l'unité sous le roi Victor-Emmanuel, ou un vote négatif, qui impliquerait simplement le maintien de l'état

plébiscite sans liberté, sans sincérité, n'était qu'un déguisement hypocrite de la conquête[1]. Bien autres avaient été les plébiscites de l'Italie centrale, ceux-là vraiment libres et sincères.

V

Ce n'était pas de la parade plébiscitaire organisée à Naples, que le Roi avait souci au milieu de son armée. Il attendait avec impatience de savoir comment les puissances accueilleraient son équipée. L'approbation de l'Angleterre fut entière; Russell, d'arrogant fauteur de la domination autrichienne devenu chaud promoteur de l'indépendance nationale et des droits des peuples, déclara « que les populations de l'Italie méridionale avaient d'excellentes raisons de résister à leur gouvernement, et que l'Angleterre ne pouvait blâmer le roi de Sardaigne d'avoir accordé son assistance à ces populations, ni approuver le blâme que les autres puissances avaient jeté sur ses actes ». La réponse de la Prusse, sans être aussi approbative, ne fut pas hostile. Elle ne blâma qu'avec des atténuations qui ressemblaient à des pressentiments : le ministre prussien de Turin ne fut pas rappelé, malgré les vives instances qu'on fit auprès de Schleinitz. Il

actuel de désorganisation dont tout le monde a hâte de sortir, et beaucoup de ceux qui sont séparatistes au fond du cœur donneront en conséquence un vote affirmatif. »

1. Voir *Empire libéral*, t. Ier, p. 169.

y avait, répondit-il, une analogie trop frappante entre le rôle du Piémont en Italie et celui de la Prusse en Allemagne, pour qu'il ne tînt pas compte de la situation délicate du roi Victor-Emmanuel

A Popoli, le 19, le Roi reçut des informations moins satisfaisantes : le Tsar avait rappelé sa légation; l'empereur d'Autriche, après avoir fait des concessions aux Hongrois en vue de les désarmer, renforcé ses troupes dans le quadrilatère et mis à leur tête l'archiduc Albert, assisté de Benedek comme chef d'état-major, allait se rencontrer dans peu de jours à Varsovie avec le Tsar et le Régent pour concerter un plan d'attaque contre le Piémont. Cavour, toujours prompt à grossir les espérances ou les craintes, croyait le moment des mesures graves arrivé. Il se réconciliait avec son ancien ami le général La Marmora, écrivait à Persano de tenir son escadre prête à partir pour l'Adriatique, de faire une levée forcée de marins et de prier même Garibaldi, si une attaque avait lieu, d'arriver avec deux de ses divisions sur le Mincio.

Le Roi en une telle incertitude n'avançait qu'à petites journées, non sans faire exécuter en route quelques-uns de ses futurs sujets, qui, par excès d'amour, l'accueillaient à coups de fusil[1]. Il est vrai que les évêques continuaient à le bénir; celui de Salmona ajouta à l'*Oremus : Vittorio Emmanuele, re nostro*. Pour tromper l'attente, il brû-

1. Solaroli, *Diario*, 22-23 octobre 1860. — Carlo Tivaroni, t, II, p. 353. — Della Rocca, t. II, p. 73.

lait de se battre un peu, mais impossible d'aborder les Napolitains : ils étaient en perpétuelle retraite, on ne voyait que leurs dos. Au moment où on allait les atteindre sur le Volturne, ils reculèrent au Garigliano. Enfin, à défaut des Napolitains, Victor-Emmanuel rencontra leur vainqueur, Garibaldi.

Ce fut le 26 octobre, à Quadriglia, non loin de Teano, le général était à cheval avec sa chemise rouge et son béret, son manteau gris et un ample foulard rouge flottant au cou. Il leva son chapeau, cria : « Vive Victor-Emmanuel ! » et s'avança. Le Roi, à cheval aussi, lui tendit la main, sans se découvrir, disant : « Je vous salue, mon cher Garibaldi, comment êtes-vous? — Très bien, fit Garibaldi, et Votre Majesté? — Bien. » Et ils se mirent à chevaucher l'un à côté de l'autre. Garibaldi dit qu'une bataille étant imminente vers le Garigliano, il demandait l'honneur de diriger cette prochaine rencontre. Le Roi répondit : « Vous vous battez depuis longtemps, à moi maintenant; vos troupes sont fatiguées, les miennes sont fraîches, restez en réserve. » Ils se séparèrent à Teano. Le Roi n'invita pas même à sa table l'homme qui lui avait conquis un royaume; il le laissa déjeuner seul dans un coin, avec du fromage, du pain et de l'eau.

« On me met à la queue », dit-il tristement à ses amis. En effet, le général Della Rocca fut chargé d'aller prendre sa place devant Capoue, dont il s'empara en trois jours. Et le Roi se remit à courir après les Napolitains. Ils ne tinrent pas

plus derrière le Garigliano qu'ils n'avaient fait derrière le Volturne. Ils se retirèrent sur Gaëte. Le Roi était exaspéré : « Ils ne veulent absolument pas se battre ! » Afin de les y contraindre le génie et la marine allaient jeter un pont à l'embouchure du Garigliano, quand notre amiral Le Barbier de Tinan vint se mettre en bataille en face des navires piémontais, déclarant qu'il les coulerait si on ne suspendait pas toute opération entre le Volturne et Terracine. « Je suis sûr que c'est de son cru, écrivait Victor-Emmanuel, car je suis sûr que l'Empereur n'a pas de ces idées-là. » Et il ne se trompait pas. L'amiral n'avait pas compris ses instructions. On ne l'avait pas envoyé pour qu'il intervînt, ce qui eût été bien tardif, et encourageât le roi de Naples dans une lutte dont l'issue n'était que trop certaine; sa mission était simplement d'humanité; on supposait que François II, renonçant à une résistance sans espoir et abandonnant Gaëte comme il avait abandonné sa capitale, nos vaisseaux devaient recueillir son infortune et le soustraire à l'amertume d'une capitulation. Dès que l'Empereur eut été informé de l'erreur de son amiral, il lui prescrivit de ne pas gêner les opérations piémontaises et de se contenter de croiser dans la rade de Gaëte en empêchant le blocus par mer de la place (2 novembre).

L'armée napolitaine prise de flanc par la flotte s'enfuit « honteusement[1] ». Le Roi, accouru sur

1, Victor-Emmanuel à Della Rocca, *Autobiografia*, t. II, p. 87.

les lieux, demande à un de ses officiers : « Combien étiez vous? — Sept mille. — Et eux? — Plus de vingt mille. — Quand se battront-ils donc? — Jamais. »

Fanti les débusqua sans résistance du môle de Gaëta. Menacés d'être coupés, ils passèrent au nombre de dix mille à Terracine sur le territoire pontifical. Le général de Goyon ordonna par le télégraphe de les obliger à se rendre et à déposer leurs armes. « Ces canailles de Français, s'écria Victor-Emmanuel, m'en font une grosse; c'est une conduite indigne; ils ne devaient pas m'enlever tant d'hommes et surtout tant de matériel! » L'Empereur désapprouva le général de Goyon, fit rendre le matériel, mais non les hommes ni les chevaux.

Le Roi dit à ses généraux : « Je suis fatigué de courir après des gens qui fuient toujours; je m'en vais à Naples; vous ferez, vous autres, à votre aise, ce qu'il faudra faire. » Les nouvelles arrivées sur les résultats de l'entrevue de Varsovie lui permettaient, non moins que la couardise des Napolitains, de s'avancer sur Naples.

CHAPITRE IV

L'ENTREVUE DE VARSOVIE

I

Il fallait la crédulité fougueuse de Cavour pour admettre que dans l'automne de 1860 François-Joseph songeât à défendre par ses armes les États du Pape et du roi de Naples, et à reprendre la Lombardie perdue. Les esprits calmes ne le craignirent pas : « Je n'ai jamais cru à une attaque de l'Autriche, écrivit Massimo d'Azeglio, et j'y crois moins que jamais[1]. » Les menaces de Garibaldi, les déclarations plus mesurées mais non moins hostiles de Cavour avaient donné à François-Joseph et à son ministre la conviction qu'il allait être attaqué en Vénétie, et la crainte que l'Italie ne fût cette fois encore soutenue par la France. En vue de cette nouvelle guerre il voulut faire enfin cesser la froideur qui persistait entre lui, le Tsar et le régent de Prusse et essayer d'obtenir leur assistance.

Après un dîner à Schœnbrunn à l'occasion de

1. A Persano, 26 octobre 1860.

la fête de l'empereur Alexandre, il avait chargé l'ambassadeur de Russie d'exprimer son vif désir d'une entrevue à Varsovie. Le Tsar fit répondre immédiatement qu'il serait le bienvenu (12 septembre). — A peine la nouvelle répandue dans le public, on parla de coalition et de Sainte-Alliance. Le Tsar voulut lui-même nous rassurer; il manda notre ambassadeur et lui dit : « Je veux m'expliquer avec vous-même sur les dispositions que j'apporterai à Varsovie ; elles seront amicales pour la France ; ce n'est pas de la coalition que je vais faire, c'est de la conciliation; le Prince Régent, et j'en suis heureux, est dans les mêmes sentiments. Quant à moi je désire plaider votre cause pour peu que vous m'en facilitiez les moyens. Dites à l'Empereur qu'il peut avoir confiance en moi et que je resterai fidèle à ce que nous nous sommes promis à Stuttgard. — Puis, après un moment de silence, il ajouta avec une émotion contenue : « La visite que va me faire l'empereur d'Autriche m'était due ; il couchera dans la chambre qu'il a occupée autrefois auprès de mon père. »

Napoléon III répondit à cette invite par un mémorandum de Thouvenel (25 septembre) et par une lettre autographe (20 octobre). Le mémorandum ne se lançait pas dans les hypothèses plus ou moins problématiques, il se restreignait très habilement à la seule question urgente : la probabilité d'une attaque de la Vénétie par le Piémont. Il se réduisait à deux déclarations catégoriques : la France ne donnerait aucun appui au

Piémont ; mais quoi qu'il pût advenir, elle ne laisserait pas détruire les conventions de Zurich et reprendre la Lombardie. — La lettre de l'Empereur confirmait cette note de son ministre : « Monsieur mon frère, d'après le désir de Votre Majesté, je me hâte de lui dire que j'accepte complètement les idées et les propositions contenues dans la note de M. de Thouvenel, mais Votre Majesté n'oubliera pas que tout le raisonnement de la note est basé sur la supposition d'une attaque des Piémontais contre la Vénétie. En effet, quoique je déplore vivement la conduite du roi Victor-Emmanuel, je persiste à croire qu'aujourd'hui une intervention autrichienne produirait un effet tout contraire à celui qu'on en attend. L'opinion publique, lasse des empiétements du Piémont, se retournerait contre l'Autriche. La France se verrait forcée d'invoquer avec l'Angleterre le principe de non-intervention, enfin je ne saurais répondre de toutes les complications qu'amènerait une semblable résolution. Si, au contraire, l'empereur d'Autriche a la patience d'attendre qu'il soit attaqué dans ses possessions par le Piémont, et malheureusement la force des choses doit amener ce résultat, alors la question italienne se trouvera retournée. Tout le monde donnera raison à l'Autriche. Le Piémont restera seul abandonné à lui-même et la France ne le soutiendra nullement, pourvu toutefois que les conséquences de la paix de Villafranca ne soient pas compromises. — En résumé Sire, voici toute ma pensée : je ne crois aucune

intervention possible qu'avec le consentement de l'Europe réunie en congrès. Demain peut-être l'Autriche sera attaquée, et alors je suis décidé à ne point soutenir le Piémont dans son injuste agression. J'espère que Votre Majesté verra dans ce langage le désir que j'ai de voir la confiance et la paix se rétablir en Europe. »

II

Les souverains se trouvèrent réunis le 22 octobre. Il y eut plusieurs conversations, une seule conférence. Rechberg essaya d'introduire la question d'Orient; il crut qu'il conquerrait le Tsar en parlant de l'abrogation des clauses blessantes du traité de 1856. Gortschacow lui répondit que son maître ne voulait entraver par aucune question personnelle son œuvre de conciliation et qu'il ne parlerait pas de l'Orient. Il a prétendu avoir déjoué aussi un projet de coalition qu'aurait nourri l'Autriche. Je crois qu'il se vante.

François-Joseph n'en demandait pas tant, son langage était plus simple et plus raisonnable : il prenait acte des déclarations de la lettre de l'Empereur que le Tsar lui communiqua, renouvelait les siennes de ne pas songer à une agression, et il ajoutait « qu'une position dans laquelle l'assaillant serait garanti contre tout risque, tandis que l'assailli ne pourrait tirer parti de ses succès, serait inique, de nature, si elle était connue, à décourager son armée et encourager le Piémont

dans ses projets hautement avoués ». John Russell était plus logique, il proclamait qu'il laisserait le roi de Sardaigne porter le poids de sa mauvaise foi et de sa folie et qu'il ne contesterait pas à l'Autriche les résultats de cette guerre même s'ils devaient faire rentrer la Lombardie sous sa domination [1]. François-Joseph eût voulu que toutes les puissances s'exprimassent de même, ou mieux encore, qu'au lieu de régler comment elles se conduiraient au cas d'une agression, elles prévinssent cette extrémité par une déclaration collective, qui équivaudrait à une garantie de la Vénétie.

On écarta l'idée d'une déclaration collective en représentant que l'Angleterre ne s'y associerait pas et qu'il était au moins douteux que l'empereur des Français y consentît. Lorsqu'on parla des garanties à obtenir pour la conservation de la paix en Europe, pour le soutien des bases ébranlées de l'ordre public et pour arrêter le progrès d'une révolution générale, Gortschakow ne contredit pas; mais il soutint que les garanties déjà données étaient suffisantes, et que le seul moyen efficace de former une barrière contre la révolution était une union étroite avec la France, la confiance en l'empereur Napoléon. Il ne sortit de ce premier échange d'idées ni un traité, ni même la formule d'aucun point. On constata seulement que l'Autriche n'avait pas l'intention de prendre l'offensive en Italie, et

1. Russell à Cowley, 7 septembre 1860.

que si elle était victorieuse, à la suite d'une attaque italienne en Vénétie, il était impossible d'exiger d'elle une promesse de ne pas garder sa conquête. On devait serrer de plus près les difficultés et essayer d'obtenir un accord dans une seconde conférence, quand le Tsar fut rappelé subitement à Tsarkoé-Selo par la maladie de sa mère, qui mourut quelques jours après.

On convint que les ministres poursuivraient l'échange des vues et la recherche de l'accord. Après quelques notes embrouillées, Thouvenel coupa court en refusant de poursuivre des discussions actuellement sans objet. Gortschacow fut un peu piqué de ce déclinatoire qui l'empêcherait de rédiger encore quelques belles dépêches. M. de Bismarck, « homme de sens, très net dans l'expression de sa pensée, aussi peu bienveillant pour l'Autriche qu'il est porté vers la France, dont Gortschacow fait grand cas à ces divers titres », aida Montebello à démontrer que la dépêche de Thouvenel, « très franche, très claire, très raisonnable, posait la question sur le seul terrain pratique[1] ».

L'échec de l'entrevue de Varsovie donnait à Victor-Emmanuel le laissez-faire de l'Europe qu'il avait obtenu déjà de la France. Il pouvait entrer allégrement dans sa ville de Naples.

1. Montebello, 10 décembre 1880.

CHAPITRE V

VICTOR-EMMANUEL A NAPLES LE LENDEMAIN DE LA CONQUÊTE

I

Une pluie torrentielle que fouettait un vent déchaîné tombait à Naples le 7 novembre, jour de l'entrée de Victor-Emmanuel. Arrivé une heure avant l'heure fixée, il ne trouva personne à la gare. Enfin parurent les députations, puis le carrosse royal. Il s'y jette sans attendre son escorte, place Garibaldi à sa gauche, les deux pro-dictateurs Pallavicino et Mordini en face; il croise en route les carabiniers et les autorités qui allaient l'attendre, et à travers des arcs de triomphe déchirés par le vent et la pluie, au bruit du canon et d'une multitude placée aux fenêtres, il se dirige vers la cathédrale. Là, pressé, foulé, porté par une populace qu'aucune police ne contenait, grâce aux coups de poing de ses aides de camp, il atteint la chapelle de Saint-Janvier, s'y agenouille, embrasse cinq fois l'ampoule qui contient le sang du saint. Ce sang se

liquéfia-t-il? on ne l'a pas su; les Bourboniens ont dit que non.

Il procéda aussitôt à la liquidation de Garibaldi. On le trouvait fort embarrassant. Son costume révolutionnaire un peu débraillé faisait tache parmi les beaux uniformes de l'état-major; il ne portait pas de gants! Un chambellan fut obligé de lui faire signe de se découvrir dans la salle où le Roi recevait les députations. On lui faisait sentir de toutes les manières qu'il était à charge. La proclamation d'arrivée, rédigée par Farini, ainsi que tous les manifestes du Roi depuis Turin, ne prononçait pas son nom. Il comprit : il s'écarta et n'accompagna pas le Roi à la soirée de gala à San-Carlo : « Cher Persano, dit-il, on traite les hommes comme des oranges; on en exprime le suc jusqu'à la dernière goutte, puis on les jette dans un coin. » Dans une proclamation à ses compagnons, tout en ménageant le Roi *galantuomo* dont la Providence avait fait don à l'Italie, il exhala sa colère contre les lâches doctrinaires, contre les hommes au cœur de boue. Il invite les Italiens à se trouver en armes au prochain printemps au nombre d'un million! (8 novembre.)

Il fallut bien cependant lui demander ce qu'il voulait. Sans le préciser, il insinua comme un conseil de lui conserver une année encore le titre de lieutenant général avec les pleins pouvoirs. Le Roi refusa. Il proposa alors une liste de promotions et le collier de l'Annonciade pour Pallavicino et Mordini. Le Roi accorda le collier

à Pallavicino qui s'était montré favorable à l'annexion immédiate et le refusa à Mordini qui l'avait combattue jusqu'au dernier moment; il n'accueillit pas la plupart des promotions, mais offrit à Garibaldi le titre de général d'armée, un apanage pour son fils aîné, le titre d'aide de camp pour son autre fils, une dot pour sa fille, le cadeau d'un château royal, d'un bateau à vapeur, et par-dessus le marché le collier. Ce fut alors Garibaldi qui refusa sans hésiter[1].

Le 9 au matin, il éprouva la dernière amertume. Il lut au *Journal officiel* la nomination de son ennemi Carlo Farini à cette lieutenance générale qu'il avait désirée. Il ne se plaignit pas, et le soir même, avec une grandeur simple, digne des plus hauts exemples antiques, sans rien dire à personne, il s'embarqua sur le *Washington* accompagné de peu d'amis, emportant avec lui un sac de semences, un autre de haricots et un petit baril de morue. « Général, lui dit quelqu'un, il faut à bord de l'argent pour les bonnes-mains à l'équipage. — J'en ai », répondit-il en frappant sur sa poche, et il fit voir son pécule : c'était quatre piastres! On courut chez un ami prendre pour lui quelques milliers de lires. Le *Journal officiel* ne dit pas un mot de ce départ, que Naples ignora pendant deux jours.

1. Cavour dit à tort : « *Après quelques hésitations* », il ne rend pas justice à son adversaire.

II

Garibaldi parti, l'on commença à démolir systématiquement son œuvre dictatoriale et à mettre un peu d'ordre dans son désordre. L'armée de volontaires fut dissoute. On ouvrit à ceux qui voulurent rester au service une organisation spéciale où ils s'engageraient à servir deux ans en étant soumis à la rigueur de la discipline; les autres seraient licenciés et recevraient, les soldats la paie de trois mois, les officiers, de six; une commission composée des officiers supérieurs des deux armées examinerait les titres et confirmerait les grades. Cavour avait déclaré qu'il se retirerait si l'on reconnaissait en bloc les promotions désordonnées faites dans l'armée et la marine. Le général Della Rocca fut nommé gouverneur militaire de Naples à la place de Türr; les garibaldiens furent expulsés des locaux de l'État qu'ils occupaient.

Garibaldi avait laissé à Alexandre Dumas une lettre pour le Roi : « Sire, j'engage Votre Majesté à recevoir avec la plus grande distinction Alexandre Dumas, mon ami dévoué et le sien. » Le Roi ne le reçut pas. « Peut-on être à ce point crétin? dit Dumas à notre consul général à Livourne, son ami, qu'il vit peu après, au retour d'un voyage à Paris où il avait essayé de poser la candidature de Garibaldi au faubourg Saint-Antoine. Et cependant, ajouta le

romancier, c'est moi qui ai pris Naples ! — Vraiment et comment ? — Tenez, voilà ces papiers aux armes du Roi ; ce sont les rapports que m'adressait son ministre Liborio ; ceci c'est la proclamation que j'ai faite pour Spinelli quand le Roi a quitté Naples. Spinelli a voulu y changer quelque chose ; je l'ai menacé de le lancer dans le Vésuve. Comprenez-vous Dumas corrigé par Spinelli ? Ah ! Victor-Emmanuel n'a pas voulu me recevoir ? Eh bien ! je chasserai les Piémontais. — Êtes-vous assez fort pour cela ? — Oui, grâce à eux. Il est impossible d'être plus maladroits, plus stupides. Par leur raideur, leur dureté, ils ont tellement exaspéré le peuple napolitain, qu'aujourd'hui si François II rentrait à Naples il serait reçu avec enthousiasme. — Soit, mais les Piémontais chassés, qui mettrez-vous à leur place ? — Nous, mon cher, nous. — Qui cela, vous ? — Garibaldi. — Roi de Naples ! — Pourquoi pas ? » Le consul reprend : « Voyons, parlez-moi franchement : qu'est-ce que Garibaldi ? une ganache de courage ou un homme supérieur ? — J'ai vu bien des choses et bien des hommes, je sais ce que c'est que l'intelligence, eh bien ! je vous déclare que je n'ai rien vu de comparable à lui, c'est un homme sublime. — Mais alors comment n'a-t-il fait que des sottises en fait d'administration ? — Ce n'est pas sa faute ; il était accablé de travail, mal compris, mal secondé, il a accompli la tâche de dix hommes. Attendez le printemps ! L'Europe va trembler sur sa base, les vieux trônes vont craquer ; feu partout, ré-

publique partout! — Garibaldi trahira donc le Roi? — Du tout, c'est le Roi qui trahira Garibaldi[1]. »

Les garibaldiens éconduits, dispersés, déraisonnaient plus ou moins de la sorte, d'autant plus exaspérés qu'on prodiguait des grâces et des récompenses à ceux que Garibaldi n'avait pas favorisés, par exemple au général Nunziante. Cavour avait d'abord hésité à récompenser ce traître : « Je n'écris pas à Nunziante parce que je ne sais que lui dire; *dans les entreprises comme celle qu'il a tentée, il faut réussir si l'on veut être absous*[2]. » Il se radoucit cependant et ne s'opposa pas à ce qu'on le nommât général d'armée.

Le Roi alla à Palerme. Ce jour-là le ciel n'avait pas ouvert ses cataractes et l'enthousiasme sicilien se donna ample carrière. La foule détela les chevaux de la voiture, ce qui mit Victor-Emmanuel en fureur. Traîné ainsi à la cathédrale, il dit à ses officiers de remettre des chevaux : « Je ne suis ni un chanteur ni une ballerine, et je ne veux pas que des hommes agissent en bêtes. » A la porte de la cathédrale il trouva l'archevêque avec un grand nombre de prêtres. L'archevêque lui dit : « Maesta, ici vous êtes le Pape et le protecteur de cette église. — Miséricorde! s'écria Victor-Emmanuel, moi Pape! — Oui, Sire, ici vous en avez tous les privilèges. »

Dans la proclamation de Palerme comme dans

1. Rapport du consul général Bernard des Essarts à Gramont, 14 décembre 1860.

2. A Persano, 7 septembre 1860.

celle de Naples, pas un mot de Garibaldi. De retour à Naples, Victor-Emmanuel reçut les plébiscites des Marches et de l'Ombrie, ordonna l'investissement étroit de Gaëte, et le lendemain de Noël regagna sa capitale.

III

La reddition de Gaëte n'était qu'une affaire de jours. L'investissement par terre avait commencé le 13 novembre, mais il était inefficace tant que la flotte française maintenait les communications par mer. Les instances en sens contraire arrivaient à l'Empereur : « Le gouvernement de Sa Majesté espère bientôt apprendre que la France aura quitté Gaëte », faisait dire John Russell (24 décembre). « Nous éprouverions une vive satisfaction, faisaient dire le Tsar, le Prince régent, l'Empereur François-Joseph, si la flotte française ne se retirait pas (18 décembre). » Aux uns et aux autres l'Empereur fit répondre : « Je n'ai pas envoyé ma flotte pour protéger une cause politique et intervenir dans des opérations militaires dont nous sommes décidés à nous tenir éloignés. J'ai donné une preuve de sympathie personnelle au roi François II en l'empêchant d'être surpris à l'improviste dans la place où il s'est réfugié. » — Il conseille au Roi de ne pas s'obstiner à une lutte dont les chances sont devenues très inégales ; il a satisfait à l'honneur, il peut maintenant, en emportant l'estime univer-

selle, faire cesser une effusion inutile de sang. — François II, redevenu véritablement roi à cette dernière heure de son règne, répliqua : « Mon droit est maintenant mon seul patrimoine, et je suis prêt pour le défendre à m'ensevelir sous les ruines fumantes de Gaëte. » — Maintenir la flotte après cette déclaration, c'eût été se prononcer pour une résistance à outrance que l'Empereur n'avait jamais entendu encourager. La flotte s'éloigna (19 janvier 1861), mais l'aviso la *Mouette* demeura à Naples, prêt à accourir au premier appel du Roi. Tous les ministres étrangers, sauf celui d'Espagne, quittèrent Gaëte. Le Roi eût voulu que la reine Marie-Sophie de Bavière les suivît. Elle refusa : elle resterait pour être la sœur de charité des malades et des blessés et donner à tous l'exemple de la fermeté et du courage.

Quelques défections se produisirent encore parmi les officiers et les soldats, mais une dizaine de mille restèrent inébranlablement fidèles. Parmi ceux-là un général du génie, Traversa : jadis offensé, persécuté par les Bourbons, il vint, contre-partie des Nunziante, se venger en se rangeant auprès de son souverain trahi. La mer libre, Persano compléta l'investissement; sous la direction active et intelligente de Cialdini et Menabrea, les travaux marchèrent vite et la place ne tarda pas à être réduite. M. de Piennes vint à Gaëte porter une lettre de l'Impératrice. Cialdini le laissa courtoisement entrer dans la place. Il en rapporta le message verbal

suivant pour Gramont : « Dites au duc que je lui demande instamment de me faire connaître la vérité de la situation. S'il existe encore pour moi une chance d'être secouru, soit par les souverains, soit par les circonstances, je puis prolonger ma résistance pendant quatre ou cinq semaines. S'il n'y a aucune chance de secours, absolument aucune, alors cette résistance, je le sens, devient inutile, et peut-être mon devoir est-il d'y mettre un terme. Dites-lui que je fais appel à son honneur. Ce n'est plus le roi de Naples qui s'adresse à l'ambassadeur, c'est François de Bourbon qui demande à un gentilhomme français de lui parler sans détours et qui place sa confiance dans la parole de celui qu'il consulte. » Il avait remis au messager une série de cinq chiffres signifiant : il n'y a plus d'espoir, et une autre signifiant : il y a espoir d'être secouru. « Je vous en conjure, écrivait Gramont à Thouvenel, que le message que je transmettrai au Roi, si je dois en transmettre un, soit en mon âme et conscience la sincère expression de la vérité. Si je venais à découvrir plus tard, que par des raisons politiques, j'ai, sans le savoir, induit le Roi en erreur, cela ferait le désespoir et la honte de toute ma vie. »

Le Roi n'attendit pas la réponse. De minute en minute la situation devenait intenable. Sous un bombardement terrible le typhus ravageait les troupes; il capitula (13 février 1861). Le siège avait duré quatre-vingt-dix jours. Militairement on se conduisit avec chevalerie des deux côtés.

Le commandant de la place ayant abusé d'un armistice pour réparer des brèches, le Roi le destitua. Cialdini offrit de recevoir dans ses hôpitaux les soldats blessés ou malades qui ne pouvaient être convenablement soignés dans la place assiégée, s'engageant à les y renvoyer dès qu'ils seraient guéris.

Le 14 février au matin, pendant que les troupes de Victor-Emmanuel prenaient possession de la ville du côté de la terre, le Roi, la Reine et une petite suite, entre une double file de soldats émus, salués par le canon du dernier fort encore non occupé, s'embarquèrent sur le navire français la *Mouette*. Ils se rendirent à Rome, au palais Farnèse. Gramont s'empressa d'aller saluer François II et de se mettre à sa disposition. « Dans la limite de ce que je pourrai, lui dit-il, je suis prêt à vous servir comme si j'étais un de vos ministres. — Oh! non, non, pas comme mes ministres », interrompit vivement le Roi.

Notre ambassadeur ne fut pas édifié de ses relations avec l'émigration napolitaine : « Le petit nombre de Napolitains qui sont à Rome y ont apporté avec eux toutes les déplorables habitudes de duplicité et de dégradation morale sous lesquelles la dynastie de François II a sombré, et maintenant que je vois de près leur vie et leurs sentiments, je comprends cette déroute et cet affaissement[1]. »

1. A Thouvenel, 21 mai 1861.

IV

La conquête était terminée. L'héroïsme sans doute avait eu sa part. Héroïques avaient été les volontaires désintéressés de la première heure, héroïque le chef qui les conduisit à travers de si extrêmes hasards; mais l'héroïsme n'eût pas suffi au succès. Il ne fut assuré que par la duplicité, le mensonge, la trahison, la lâcheté, le mépris cynique des lois de la morale et de l'honneur. Et cependant ce succès dure, prospère. Ceux qui ont dépouillé la Papauté et tiennent les Papes captifs sont reçus avec respect dans les églises, ils ont une chapelle privée à côté du palais pontifical usurpé; on les bénit, on implore pour eux les grâces divines, on accorde à leur dépouille mortelle les honneurs de la sépulture chrétienne; les rois qui ont détruit les principes de la légitimité sont admis dans l'alliance des empereurs légitimes, et l'on croirait entendre, de la bouche de la Providence, l'axiome de Ricasoli : « Tout moyen qui conduit au but est bon. » Ceux qui ne voient que les moyens haïssables condamnent; ceux qui ne regardent qu'au but civilisateur approuvent. Pour les premiers, Victor-Emmanuel entrant à Naples avec Garibaldi à ses côtés, c'est le brigandage protégé par la scélératesse; pour les autres, c'est la patrie italienne, sortie du tombeau dans lequel elle dormait depuis des siècles, s'avan-

çant au milieu du cortège invisible de ses martyrs. Les vrais libéraux, sans innocenter l'indignité des moyens, ne méconnaissent pas la légitimité du but et, avec Doudan, disent : « J'en conviens bien volontiers, — de la violence et de l'iniquité régnant en Italie, — mais que la violence et l'iniquité y régnassent depuis longtemps à l'état chronique, personne, je pense, ne serait assez hardi pour le nier. Si les grands morts de l'Italie se levaient pour raconter les lamentables histoires du passé, j'espère que les dames et les jolis messieurs qui ont horreur de Garibaldi et de M. de Cavour daigneraient frémir quelque peu par esprit de justice. Je n'ai certainement pas l'assurance cavalière de certain rédacteur de journal qui croit montrer beaucoup de largeur d'esprit en méprisant le droit des gens, le droit des particuliers et toutes les règles saines de la politique de l'Europe. Mais le golfe de Naples et les cimetières de Rome, de Modène, de Bologne, et ceux des prisons d'Autriche couvrent des débris qui en diraient de belles sur le génie des gouvernements qui tombent à cette heure. Je n'ai pas la faculté d'oublier à la mode aujourd'hui. Je ne porte donc pas le grand deuil des dynasties italiennes qui s'en vont[1]. »

De tous ces hommes qui s'agitent, trahissent, se démentent et mentent, l'Empereur est certainement le seul loyal ; il a été trompé et n'a trompé personne. Néanmoins, aucun événement n'a

1. A Piscatory, 22 novembre 1860.

contribué davantage à obscurcir sa renommée. On s'est refusé à admettre qu'après tant de promesses de protéger les États du Pape et surtout les Marches et l'Ombrie, ses troupes étant à quelques étapes de la frontière, l'invasion piémontaise ait pu s'y aventurer, s'il n'en avait pas été l'approbateur ou le complice; ses protestations diplomatiques et le retrait de son ambassadeur ont été taxés de comédie; on lui a imputé à duplicité même la démarche toute d'humanité de laisser pendant quelque temps nos vaisseaux devant Gaëte. Cependant, son seul tort réel a été, dès qu'il s'était donné la règle de ne pas intervenir par la force, de s'engager par le conseil. Il n'est pas digne de conseiller ce qu'on ne veut pas imposer; on n'empêche pas et l'on excite autant de mauvaise humeur que si l'on avait empêché. Les Italiens ne tinrent aucun compte des tolérances de fait, ils ne retinrent que les remontrances de paroles, et ils en marquèrent leur déplaisir par une gratitude bruyante envers les Anglais qui, décidés à ne jamais les aider, n'éprouvant pas les sollicitudes de l'ami qui redoute les faux pas de son ami, approuvaient toujours, sans nul souci des conséquences. Les pontificaux se déchaînèrent en récriminations et en outrages : ils racontaient que Napoléon III arrêtait sa politique dans des conférences avec le diable.

V

A Milan, à Florence, à Bologne, le lendemain de l'annexion avait été à la joie et on avait savouré le plaisir de s'appartenir. A Naples, ce lendemain fut celui des conquêtes : le mépris et la dureté des conquérants pour leur proie, la haine puis la révolte des conquis contre leurs dominateurs. D'après Della Rocca, gouverneur de Naples, l'immoralité au dernier degré, le mensonge, la fausseté, l'hypocrisie, la lâcheté y étaient monnaies courantes[1]. Pour les populations napolitaines, les Piémontais étaient des oppresseurs contre lesquels s'organisaient partout des bandes de révoltés. Mais le conquérant ne s'arrête pas aux protestations du vaincu, il les dédaigne et les écrase. « Il me semble que les choses vont très mal à Naples, écrivait Cavour, je n'en suis ni surpris, ni affligé, ni découragé ; les peuples ne se régénèrent pas en quelques semaines et les difficultés politiques ne se surmontent pas au pas gymnastique. J'ai foi dans l'avenir de l'Italie. Elle devait se faire et se fera complètement. Cherchons de vaincre les obstacles par les moyens doux, si cela ne réussit pas nous vaincrons avec les moyens extrêmes. Maintenant que la fusion des différentes parties de la péninsule est complète, je me laisserai tuer dix fois plutôt que de

1. T. II, p. 93.

consentir qu'elle se dissolve, mais avant de me laisser tuer, j'essaierai de tuer les autres[1]. » Et contre ce peuple qui, disait-on, venait à la presque unanimité de voter oui dans un enthousiasme indescriptible, commencèrent des exécutions si répétées qu'on manda de Turin à Della Rocca de les modérer et de les réduire aux seuls chefs. Mais les commandants piémontais, qui, dans certaines régions, ne pouvaient gouverner sans inspirer la terreur, télégraphiaient à Della Rocca : « Arrêté armes en main en tel lieu trois, quatre, cinq chefs de brigands », et Della Rocca répondait : « Fusillez. » Cependant à la longue, Fanti, ministre de la guerre, trouvant extraordinaire le nombre des chefs, ordonna de suspendre les fusillades et de garder prisonniers tous les gens arrêtés[2]. Les prisons et les casernes regorgèrent sans que, néanmoins, l'intensité de la rébellion diminuât.

Une véritable guerre s'engagea entre les Piémontais et les Napolitains, guerre dont l'issue eût été douteuse si les princes napolitains, ne se contentant pas de l'exciter de loin, étaient venus eux-mêmes en prendre la direction. — Brigandage facilité par les conditions économiques et sociales du pays, a-t-on dit. — Ainsi tous les conquérants ont partout essayé de rapetisser les braves qui leur tiennent tête. Les conditions économiques et sociales par lesquelles on explique la levée de boucliers napolitaine

1. A Devincenzi.
2. *Autobiografia*, t. II, p. 113.

n'étaient pas nouvelles : elles existaient sous les Bourbons et cependant le brigandage n'y sévissait pas de la sorte.

Les prétendus brigands commirent des atrocités, mais les soldats piémontais ne se laissèrent pas dépasser en cruautés. Un général fait fusiller un homme ; puis il s'aperçoit trop tard qu'il a dans sa poche un télégramme qu'il a négligé de lire, qui lui apprend l'innocence du malheureux. On raconte qu'à Carbonara cinquante brigands furent décapités et leurs corps mis en vente ; une femme qui portait un pain à son fils fut fusillée ; un lieutenant fit mettre le feu à une cabane dans laquelle s'étaient réfugiés des campagnards qui se refusaient à indiquer la route prise par les brigands, etc., etc.[1]. Le général Pinelli en massacra tant qu'il fallut le rappeler. Ils mouraient héroïquement. « Catalano, dit à l'un d'eux l'officier qui l'a capturé, nomme tes complices, tu as quinze minutes pour parler, sinon tu es fusillé. » Et il fait charger les armes. Au bout de dix minutes il l'interpelle de nouveau. Catalano ne répond pas. « Catalano, dit quelques instants après l'officier, tu as encore une minute, veux-tu parler? — Non. » Et il tombe.

L'Irlande et la Pologne ne furent pas soumises à des rigueurs plus inexorables. Cette nécessité de sévir sans miséricorde, afin de demeurer maître du pays, justifie le jugement des bourboniens et de John Russell[2] sur la mince valeur

1. Cantu, *Cronistoria*, III, 2, 554.
2. Au ministre anglais à Turin, 21 janvier 1861.

des plébiscites napolitains. Les élections législatives qui suivirent, expression d'un suffrage restreint et presque officiel, ne sauraient être considérées comme une confirmation et une contre-épreuve de cette comédie plébiscitaire. Le brigandage a été le vote négatif de la population des États napolitains; les brigands dans leur majorité furent des patriotes défendant leur indépendance nationale contre une annexion artificielle et violente. Parmi eux se sont glissés des scélérats, mais il y en avait aussi et en nombre, dans les bandes qui suivirent Garibaldi de Marsala à Palerme et au Volturne. Dans cette lutte contre un peuple qui ne veut pas être absorbé et qui se bat pour rester lui-même, Farini, malgré sa haute valeur, s'est usé; le prince de Carignan, quoique secondé par un conseiller aussi capable que Nigra, ne réussit pas mieux; d'autres vinrent successivement échouer, et aujourd'hui encore, après tant d'années, quand on y regarde de près, on s'aperçoit que la soudure opérée par la force entre le Nord et le Sud est loin d'être tout à fait solide. Il n'est pas sûr qu'une main vigoureuse, s'il en existait une, ne réussît à la briser.

CHAPITRE VI

LES DÉFIANCES DU CABINET ANGLAIS PERSISTENT LA GUERRE DE CHINE L'ÉVACUATION DE LA SYRIE L'ISTHME DE SUEZ

I

L'Empereur s'était flatté que la similitude de sa politique et de celle du cabinet anglais aurait rétabli, sinon la confiance affectueuse, du moins des rapports moins grincheux. Aucun moment n'y semblait plus propice à un rapprochement que celui où les armées et les diplomates des deux nations combattaient et négociaient ensemble dans l'extrême Orient.

L'expédition de Chine a été exaltée outre mesure. Sans doute, elle fait honneur à la prévoyance des ministres qui la préparèrent, à l'audace des généraux qui la conduisirent et à l'intelligence des diplomates qui la dénouèrent; mais elle met surtout en évidence la lâcheté ou plutôt le néant de l'armée chinoise. L'armée napolitaine était, en comparaison, une réunion de demi-dieux. « Vous ne prendriez pas, dit un dic-

ton chinois, du bon fer pour forger un clou, de même vous ne prendriez pas un homme valant quelque chose pour en faire un soldat. » Aussi l'armée était-elle le rebut de la nation : officiers et soldats sans instruction, la plupart mariés, mal payés, étaient obligés de travailler la terre pour se nourrir eux et leur famille; l'infanterie était armée de fusils à mèche et d'arcs et de scies au bout d'un long manche, de piques et de tridents; les canons de l'artillerie étaient en bois cerclé; des coulevrines en fer avaient pour affûts les épaules de deux soldats; l'artillerie légère consistait en fusils de rempart, montés sur des trépieds et lançant des balles de la grosseur d'une noix; la cavalerie était montée sur des chevaux hauts comme des ânes. Tout ce monde allait à la parade avec une pipe et un éventail. Il ne fallait ni héroïsme, ni génie militaire à 20 566 Français et Anglais pour mettre en déroute ces bandes de Guignol. Il avait été plus difficile de réduire quelques tribus Kabyles. A Tchang-Kiaouny comme à Palikao, il suffit de s'aligner devant eux pour qu'ils décampassent. Dans toute la campagne, nous eûmes 12 morts! L'épisode le plus saillant de ce coup de main fut le pillage et l'incendie du palais d'été, le pillage, œuvre commune des alliés; l'incendie, vengeance de lord Elgin, le plénipotentiaire anglais, pour les cruautés exercées sur des otages pris par traîtrise.

Nos négociateurs furent reçus aux portes de la ville de Pékin par quinze mandarins en grande tenue et à cheval, qui les conduisirent au tribunal

des rites où les attendait le Prince, à travers les flots d'un peuple plus curieux que malveillant. Une convention fut signée qui exprimait le regret de l'empereur de Chine de la conduite des autorités militaires à l'embouchure de la rivière de Tien-Tsin, accordait à la France une indemnité de 60 millions, et ouvrait la ville et le port de Tien-Tsin au commerce étranger. Il fut ensuite procédé à la ratification du traité du 27 juin 1858. Ce traité reconnaissait aux agents diplomatiques la faculté de se rendre dans la capitale de l'empire lorsque des affaires importantes les y appelleront, ouvrait de nouveaux ports au commerce étranger et établissait les droits d'existence et de prosélytisme de la religion chrétienne[1].

L'Empereur fit le général Montauban sénateur et comte de Palikao : c'était plus que suffisant. Il prétendait à être fait maréchal de France. Il eût été exorbitant d'accorder une aussi haute distinction pour avoir conduit deux brigades contre des Chinois; les maréchaux existants en auraient été blessés; les illustres divisionnaires de Crimée et d'Italie, les La Motterouge, Picard, Vinoy, Mellinet, Camou, etc., avaient bien mieux mérité, et il ne se trouvait pas plus qu'eux dans les conditions réglementaires. En effet, la loi ne permettait de conférer la dignité de maréchal qu'à ceux « qui ont commandé en chef devant l'ennemi *une armée ou corps* d'armée composé *de plusieurs divisions*, ou les armes de l'artillerie et

1. 25 octobre 1860.

du génie dans une armée composée de plusieurs corps d'armée[1] ».

Cette avidité de récompense contraste avec le désintéressement d'un de ces admirables divisionnaires, qui avaient bien plus de titres que le vainqueur des Chinois à devenir maréchaux. A la fin du banquet donné aux officiers de l'armée d'Italie, l'Empereur s'approche de Camou et lui dit : « Je vous fais sénateur. — Et pourquoi, Sire? — Pour vous récompenser de vos services pendant la campagne. — Je n'en ai pas besoin, Sire, passez cela à d'autres. » Et Camou ne devint pas sénateur.

II

Le succès obtenu en commun dans cette expédition de Chine ne vint pas plus à bout, que le traité de commerce et l'accord dans les affaires napolitaines, des préventions du cabinet anglais. De la part de Russell toujours hostile, ce n'était pas surprenant, ce l'était beaucoup plus de Palmerston. Malgré les différends survenus à la suite de la paix de Paris, il avait constamment déclaré qu'il n'avait aucune raison d'accuser l'Empereur de mauvaise foi dans sa conduite d'allié. Il le défendait même de manquer de fermeté dans ses desseins à l'égard de l'Italie : peut-être les difficultés qui l'avaient amené à la paix subite de Villafranca eussent disparu, mais il

1. Art. 4 de la loi du 4 août 1839.

n'est pas douteux qu'elles ont été réelles dans le moment[1]. Et maintenant le voilà presque aussi hargneux et certainement aussi ombrageux que Russell, et il écrit avec une lourde impertinence à Persigny : « Je suis toujours bien aise d'apprendre, soit par les discours de l'Empereur, soit par ce qu'on nous rapporte de conversations, que la politique intérieure de la France est pacifique et désintéressée. Vous pouvez être sûr qu'il n'y a personne en Angleterre qui veuille la guerre et qui ne désire pas la paix. Mais pour ce qui regarde la guerre, l'histoire du passé nous rassure sur les chances de l'avenir. Il n'y a certainement pas de nation qui puisse se vanter d'être plus brave que la nation française, mais je crois que nos hommes ont quelque dix minutes de ténacité de plus que les vôtres, et lorsque le courage est égal des deux côtés, c'est la ténacité qui décide du sort du combat[2]. »

Il ne déguise pas la cause de son revirement : « L'incorporation de la Savoie et de Nice et le refus de tenir la promesse faite à la Suisse du district neutralisé, sont des affaires qu'on ne saurait facilement oublier[3]. » L'Angleterre avait elle donc été lésée dans un de ses intérêts vitaux? Nullement, Palmerston en convient : « Nous n'avions aucun motif suffisant de nous mêler de Nice et de la Savoie et d'empêcher l'annexion[4]. »

1. Mémorandum de Palmerston, du 5 janvier 1860.
2. 18 octobre 1860.
3. A Cowley, 2 novembre 1860.
4. *Idem*, avril 1860.

Les ministres anglais ne poursuivaient donc qu'une *vendetta* d'amour-propre blessé, et ces griefs, qu'on ne saurait avouer, sont ceux contre lesquels aucun argument ne vaut.

L'affaire de Syrie fournit l'occasion à ces rancunes inflexiblement latentes de se produire. Russell suivait sur le calendrier d'un doigt impatient les jours accordés à notre occupation; les trois mois écoulés, il réclame notre départ. — Mais on n'y peut songer encore, répond Thouvenel, la pacification n'est pas terminée, l'excitation des esprits est toujours extrême, tous les coupables ne sont pas châtiés, d'autres crimes se préparent. Les musulmans de Damas ne dissimulent ni leurs craintes, ni leurs espérances, et les chrétiens, devant les menaces dont ils sont l'objet ne songent qu'à fuir leurs foyers dévastés et à gagner les villes du littoral; les Druses nouent des alliances avec les Arabes et les Metualis et envahissent les villages jusqu'aux portes de Damas; une effroyable misère accroît encore la fermentation des esprits, l'administration ancienne de la Montagne est anéantie et la nouvelle pas encore constituée : retirer nos troupes, ce serait plonger ceux que nous sommes allés protéger dans un état pire que celui où nous les avons trouvés. Laissez-nous prolonger notre occupation jusqu'à ce que nous ayons achevé l'œuvre que nous sommes venus accomplir au nom de l'Europe et de la civilisation. Et si vous doutez de nos intentions, envoyez d'autres troupes européennes s'unir aux

nôtres. La Prusse et l'Autriche appuient timidement cette proposition; Gortshacow la défend avec énergie. — Non, répondent avec une « véritable sauvagerie[1] » les ministres anglais, vous vous êtes engagés à partir, partez. Et ce n'est qu'à force d'insistances que nous obtînmes la prorogation du délai d'abord jusqu'au 1er mai, enfin jusqu'au 5 juin, mais on nous notifia qu'on ne nous accorderait pas un jour de plus[2].

III

Le canal de Suez devint une autre pierre d'achoppement. Dès qu'il en fut question, Palmerston se déclara contraire. « C'est une entreprise, dit-il, qui, je le crois, au point de vue du caractère commercial, peut être jugée comme étant au rang de ces nombreux projets d'attrape (*bubble*) qui de temps en temps sont tendus à la crédulité des capitalistes gobe-mouches. Je pense qu'il est physiquement impraticable, si ce n'est par une dépense qui serait beaucoup trop grande pour garantir aucune espèce de rémunération; je pense donc que ceux qui engagent leur argent dans une entreprise de cette espèce se trouveront déplorablement déçus par le résultat Mais ce n'est pas le motif pour lequel le gouvernement est opposé. Les individus privés sont chargés du soin de veiller à leurs propres intérêts, et s'ils s'embarquent dans des entreprises impraticables,

1. Thouvenel.
2. 19 mars 1861.

ils en supportent la peine. Le projet est hostile aux intérêts de notre pays, opposé à la politique constante de l'Angleterre relativement aux relations de l'Égypte avec la Turquie, politique qui a été soutenue par la guerre et par le traité de Paris. L'évidente tendance politique de l'entreprise est de rendre plus aisée la séparation de l'Égypte et de la Turquie. Elle est fondée aussi sur des calculs éloignés concernant un accès plus facile vers nos possessions indiennes [1]. » Lesseps, en continuant ses études, avait entrepris en Angleterre même une campagne de meetings qui lui valut l'adhésion des chambres de commerce et des armateurs et lui permit de constituer une société financière. Maintenant les études étaient terminées, et l'on entrait dans la période d'exécution. L'hostilité de Palmerston passe aussi à la période d'exécution ; par l'insistance la plus violente il essaie d'obtenir de la Porte la défense d'entreprendre les travaux : un simple gouverneur de province n'avait pas le droit d'accorder une concession de cette importance.

Russell envoya à Constantinople les instructions les plus militantes quoiqu'il eût récemment soutenu contre Derby qu'« il ne pouvait pas concevoir qu'une nouvelle facilité de commerce, la création d'une grande route entre les diverses parties du monde, puisse être dommageable à l'Angleterre, et que l'opposition à ce projet entretiendrait l'opinion trop répandue sur le continent que,

1. 7 juillet 1857.

poussés par nos intérêts égoïstes et notre jalousie commerciale, nous sommes prêts à sacrifier ou à entraver le commerce de toutes les nations[1] ».

Saïd, comme depuis Ismaïl, Tewfick et aujourd'hui Abbas, était convaincu que la création du canal entre les deux mers assurerait à la dynastie de Mehemet-Ali une gloire impérissable dans l'histoire de la civilisation : il ne tint aucun compte des menaces anglaises et des tergiversations turques. Néanmoins il eût été écrasé par la force, si l'Empereur ne s'était placé devant lui. « Soyez tranquille, avait-il dit à Lesseps, vous pouvez compter sur mon appui et ma protection. » L'Impératrice secondait passionnément ses bonnes dispositions. Lesseps écrivait : « J'ai dit dans notre dernière séance du conseil d'administration que l'Impératrice avait été notre ange tutélaire et qu'elle serait pour l'union des deux mers ce qu'avait été Isabelle la Catholique pour la découverte de l'Amérique. » Ainsi naquit une nouvelle cause de mésintelligence entre le cabinet anglais et Napoléon III.

La Porte ne voulant ni se fâcher avec l'Angleterre, ni mécontenter l'Empereur, louvoya tant qu'elle put. Thouvenel ne la laissa pas se dérober : à la veille de quitter Constantinople pour prendre le ministère, il avait, après seize séances de délibération, obtenu du divan un appel aux puissances pour régler les questions politiques et internationales, résultant d'un projet qu'en ce qui

1. 7 octobre 1859.

le concernait, l'empire ottoman croyait utile à ses intérêts (janvier 1860). — C'était cause gagnée pour Lesseps : car l'Europe entière, sauf Londres, la Russie naturellement, même l'Autriche, s'étaient déclarées favorables à son entreprise. Mais à Constantinople rien ne finissait. Le cabinet anglais n'ayant pas réussi à obtenir la condamnation du canal tourna sa colère contre le courageux vice-roi qui l'avait autorisé : c'était un dilapidateur, il fallait le remplacer. — Sous prétexte que les négociations entre les puissances loin d'être achevées n'étaient pas même commencées, il obtint une lettre vizirielle exprimant son mécontentement de l'importance et de l'activité des travaux. Lesseps, dont aucune traverse n'abattait la confiance ou ne troublait la belle humeur, dit à Saïd qui lui montrait cette lettre : « En Espagne quand le roi envoyait à une municipalité un ordre qui pouvait être nuisible aux intérêts ou aux usages de la commune, le chef de la municipalité, en séance officielle, déroulait devant les membres du conseil l'ordre royal, le portait humblement à son front, et ordonnait au greffier de l'enregistrer, en ajoutant : « *Se acuta pero no se cumple;* cela se respecte mais ne s'exécute pas, faites de même. » Saïd répondit comme les Espagnols, il respecta, mais n'exécuta pas.

Naturellement, ce fut à l'Empereur que Palmerston et Russell attribuèrent son obstination, et cela n'adoucit pas les rapports.

CHAPITRE VII

ROME CAPITALE

I

Le 19 février 1861 le premier parlement italien se réunit à Turin. L'élection des députés avait été faite par 394365 électeurs sur une population de 21737334 habitants. Ce que va décréter et faire ce parlement ne sera donc pas l'expression de la véritable volonté de la majorité de la nation italienne. C'est une minorité qui va agir, parler, se disputer le privilège d'organiser à son gré les pays annexés et les pays conquis, et de conquérir ou d'annexer les provinces qui ne sont pas réunies, Venise et Rome.

La première question débattue est de savoir si le pouvoir restera aux révolutionnaires modérés qui, sous la direction de Cavour, poursuivent la révolution avec sens pratique et mesure, ou s'il passera à ceux qui, avec Garibaldi, veulent la précipiter sans frein et sans prudence.

C'est surtout au sujet de Rome que le dissentiment s'accentue, Cavouriens et garibaldiens s'accordaient sur le principe, Ricasoli était aussi

tranchant que Garibaldi : « L'Italie, sans Rome, n'est rien : il faut tuer le pouvoir temporel bientôt, tout entier et pour toujours, *tosto, tutto e per sempre.* » Cavour, dans le discours qui avait préparé l'annexion des Marches, de l'Ombrie et du Napolitain, avait montré Rome la *stella*, l'étoile vers laquelle il fallait marcher. Les quelques sages tels Massimo d'Azeglio, Gino Capponi, Alfieri, Ferrari soutenant que Rome serait une mauvaise capitale, étaient considérés comme des radoteurs auxquels on refusait tout crédit. Mais l'entrée à Rome rencontrait deux obstacles, l'un direct, immédiat, la présence des Français; l'autre, moins tangible, mais plus sérieux encore : l'opposition des catholiques et de la sentimentalité religieuse du monde non catholique[1]. « Que nous importent les Français, s'écriaient les garibaldiens, les cinq cent mille volontaires italiens les submergeront : ils sont l'étranger, nous les traiterons en conséquence, nous imiterons, s'il le faut, le peuple des *Vespri*[2]. Quant aux catholiques, nous les laisserons crier et nous nous en moquerons; que leur Pape nous rende Rome, et ils s'arrangeront ensuite comme

1. Moltke, *Rome, 20 avril 1876* : « Plus on se rapproche de Rome, plus on voit s'évanouir le prestige de l'Église romaine; mais elle a pour elle les femmes de tous les pays catholiques et quelquefois même celles des pays protestants. Le sentiment, l'imagination, la faiblesse d'esprit, ce sont là de bien puissants auxiliaires; nulle force extérieure n'est capable de détruire la Papauté; elle a déjà surmonté des crises plus terribles que celles-ci. »

2. Vêpres siciliennes.

ils l'entendront ailleurs; nous ne sommes pas chargés de leurs affaires. » Les Cavouriens n'admettaient pas l'idée de traiter les Français en étrangers. Et en cela ils pensaient comme Massimo d'Azeglio : « Étrangers! en Italie, c'est un mot sinistre. Qui a lu notre histoire depuis Odoacre jusqu'à nos jours en sait la raison. C'est pourquoi il ne me plaît pas d'appliquer ce mot au corps d'occupation français, fraction de cette noble armée à laquelle, ainsi qu'à son chef, l'Italie doit une reconnaissance éternelle[1] ! » Ils ne considéraient pas non plus comme sans valeur l'opposition des catholiques, en majorité même autour d'eux. Mais ils se flattaient de l'illusion qu'avec de la souplesse ils obtiendraient le retrait des troupes françaises, qu'elles parties, ils mettraient l'Empereur en présence d'un fait accompli auquel il ne s'opposerait pas plus qu'il ne s'était opposé aux faits précédemment accomplis sans son consentement. Ils croyaient apaiser les catholiques en assurant à leur pontife une ampleur de liberté spirituelle qui compensât la perte de son pouvoir temporel.

Dès l'ouverture de la session, dans le discours de la couronne, Cavour croise le fer avec les garibaldiens. Il adresse à l'Angleterre des compliments fort de leur goût : « Le gouvernement et le peuple anglais, patrie ancienne de la liberté, ont affirmé hautement notre droit d'être les maîtres de notre propre destinée et furent pro-

1. Au Sénat, 4 décembre 1864.

digues d'assistance réconfortante, dont nous garderons à jamais l'impérissable mémoire. » Mais à côté il y avait, ce qui déplut fort à ces messieurs, de bonnes paroles pour la France : « L'Empereur des Français, en maintenant fermement le principe de non-intervention, à nous souverainement utile, a cru cependant devoir retirer son ambassadeur. Ce fait, en nous inspirant des regrets, n'a pas altéré notre gratitude ni notre confiance en son affection pour la cause italienne. La France et l'Italie dont la race, les traditions, les coutumes sont semblables, ont serré sur les champs de bataille de Solférino et de Magenta une union qui sera indissoluble. » — Il n'était pas dit un mot de Venise et de Rome. La fin du discours était un avertissement encore plus direct aux turbulents : « Dévoué à l'Italie, je n'ai jamais hésité à risquer ma vie et ma couronne, mais personne n'a le droit de risquer la vie et la destinée d'une nation. » Ainsi Garibaldi était averti et défié. Le roi et Cavour n'admettraient pas à côté d'eux une armée, une politique, un gouvernement, et ils ne permettraient pas qu'on commençât contre Venise et Rome une expédition semblable à celle de Sicile et de Naples.

Quoique d'accord avec Cavour, Victor-Emmanuel, qui continuait à ne pas aimer son premier ministre, eût désiré charger un autre de la politique commune. La Chambre l'ayant proclamé à l'unanimité, sous le titre de Vittorio-Emanuele II, roi d'Italie par la grâce de Dieu et la volonté de

la nation (14 mars), Cavour remit la démission du ministère pour se donner la faculté d'y introduire les éléments nouveaux choisis dans les provinces annexées. Le roi prit cette démission au sérieux. Il appela Ricasoli, et, avec une insistance affectueuse poussée très loin, le supplia de devenir le chef d'un nouveau ministère : il tenait à montrer à l'Europe qu'il y avait en Italie d'autres hommes. Ricasoli répondit franchement qu'un seul motif pouvait justifier l'insistance du roi : le désir de se débarrasser de Cavour; pour lui c'était un motif de persévérer dans un inflexible refus; d'ailleurs personne ne pourrait gouverner à côté de Cavour, sans lui, ou contre lui, la majorité lui appartenait absolument. Le Roi fut donc contraint de lui remettre le soin de former le nouveau ministère. Il y introduisit des Siciliens, Napolitains, Toscans et Romagnols, Minghetti, Peruzzi, Bastoggi, etc. (22 mars).

Le silence du discours du trône sur Venise et sur Rome, qui avait choqué même quelques alliés du ministère, s'expliquait par des raisons d'un ordre différent. Cavour n'avait pas rappelé Venise par déférence pour ses nouveaux amis les Anglais, bien plus contraires que l'Empereur à toute agression, même en phrases, contre l'Autriche. Il avait voulu attendre, pour s'expliquer sur Rome, l'issue d'une négociation secrète qu'il poursuivait.

II

Un certain docteur Pantaleoni, médecin distingué de Rome, lui avait fait miroiter la perspective de se tirer d'embarras en obtenant du Pape la renonciation volontaire à son pouvoir temporel, moyennant la concession d'une ample liberté spirituelle et de privilèges matériels à distribuer, pensions, sièges au Sénat, etc. Le docteur consulta le jésuite Passaglia, savant théologien, simple autant qu'érudit, professeur de droit canonique, consulteur du Pape dans la question de l'Immaculée Conception, sur l'orthodoxie des propositions que le gouvernement sarde comptait faire. Ces pourparlers durèrent plusieurs mois sans aboutir à aucun résultat pratique. Pour en finir, sous prétexte d'obtenir du Père une consultation plus précise, Cavour demanda qu'il se rendît à Turin. Le jésuite n'osa pas se risquer à cette démarche sans savoir ce que penserait le Pape, non des propositions elles-mêmes, non encore formulées, *mais d'une négociation avec le gouvernement piémontais sur certaines questions relatives à la religion.* Ce fut dans ces termes que le cardinal Santucci, son ami, interrogea le Saint-Père. A la suite de l'audience, Pantaleoni fit télégraphier à Cavour : « Le cardinal Santucci, malgré mes instances, a cru devoir tout dire au Pape, qui lui demandait quel était ce projet d'arrangement; le cardinal

lui a parlé de la perte inévitable du temporel. Sa Sainteté a montré se résigner à tout. On a appelé Antonelli qui, d'abord, s'est opposé, mais après s'est résigné aussi. Il a demandé au Pape de le relâcher, lui et Santucci, du serment pour traiter du possible abandon du temporel. » — Ainsi le Pape et le cardinal Antonelli n'avaient pas consenti à l'abandon des Légations en retour d'une garantie collective du reste des États pontificaux, et sur la suggestion vague et sans autorité d'un jésuite, après une seule conversation, ils se seraient résignés à traiter du possible abandon du pouvoir temporel! Et Cavour a pu croire à une pareille bourde! Il a fait plus que d'y croire, il l'a télégraphiée incontinent à Paris au compère Vimercati, afin d'en informer l'Empereur. Celui-ci ne fut pas aussi crédule : il répondit « qu'il verrait avec plaisir ces négociations avec Rome, qu'il souhaitait leur succès, mais qu'il l'espérait peu ».

Or voici ce qui s'était passé[1]. Dès que Santucci eut exposé la demande du Père Passaglia, le Pape lui reprocha sévèrement de s'être chargé d'un tel message : — Si le roi de Sardaigne voulait lui proposer des arrangements dans l'intérêt de la religion pour ce qui concerne les États sardes et la Lombardie, il était disposé à négocier avec Victor-Emmanuel aussi bien qu'avec le Sultan, mais si le Roi voulait entrer en pourparlers pour des affaires religieuses ou

1. Gramont, 9 février 1861.

politiques dans les parties de l'Italie où son autorité s'exerce illégalement, le Pape ne pouvait lui reconnaître aucun titre, et devait repousser toute ouverture. D'ailleurs, une démarche aussi indirecte et aussi tortueuse ressemblait plus à une intrigue, dans un but facile à comprendre, qu'à un désir sincèrement religieux. Il fallait cette comédie pour que le gouvernement sarde pût justifier qu'il ne demandait l'abolition du pouvoir temporel et le rappel de l'armée française que par un sentiment de piété catholique et de sollicitude envers la religion compromise par un coupable attachement à l'autorité temporelle. — Le Pape n'avait pas mandé auprès de lui Antonelli, ce fut Santucci qui, au sortir de l'audience, se rendit chez le secrétaire d'État pour lui expliquer qu'il s'était chargé de ce message, non pour l'appuyer, mais pour soulager sa conscience qui portait avec peine le poids d'une semblable confidence.

De son côté le P. Passaglia vint se défendre d'avoir reçu aucun mandat de source piémontaise : il n'en eût jamais accepté; consulté comme canoniste, il avait cru, en répondant, rendre d'utiles services à la cause du Saint-Siège auquel il était entièrement dévoué, et c'est dans cet esprit qu'il irait à Turin si le Saint-Père ne le lui interdisait pas. Pie IX, curieux de pénétrer à fond l'intrigue, ne s'opposa pas au départ du jésuite.

Celui-ci débarqua mystérieusement à Turin, descendit dans une chambre préparée par Ca-

vour, chez lui. « Le Père Passaglia est ici, écrit Cavour à un ami; d'après ses récits qui sont passablement longs, Antonelli *ne traitera pas tant qu'il lui restera le moindre espoir de voir les affaires d'Italie s'embrouiller* et le Pape sera conciliant un jour, cassant le lendemain. Il n'a pas encore vidé son sac. Je pense que nous conclurons qu'il faut entamer des négociations[1]. » On négocia donc. On s'entendit sur un projet d'abolition du pouvoir temporel moyennant des avantages matériels assurés au sacré Collège et au Souverain Pontife et une entière liberté du ministère apostolique. Cavour mêla à ces manèges le Rosminien Molinari, un certain Isaïa, prêtre sicilien convaincu d'escroquerie et de pis, un Napolitain de même acabit, Aguglia, qui racontèrent au bon Passaglia des contes tels que ceux-ci : le cardinal Antonelli avait été gagné moyennant la promesse d'une somme de trois millions et la reconnaissance des concessions accordées à sa famille.

La réponse à ces mauvaises plaisanteries ne se fit pas attendre. Ce fut au lendemain même du retour de Passaglia avec son projet, et à l'occasion d'une nouvelle brochure de la Guéronnière[2], une remarquable lettre d'Antonelli flétrissant et raillant ceux qui, non contents de

1. Lettre de Cavour, 9 février 1861. — C'est le démenti du télégramme de Pantaleoni.

2. C'était Persigny et non l'Empereur qui avait inspiré la brochure. Thouvenel, pour se dégager de toute responsabilité, avait obtenu qu'elle fût signée.

spolier le Saint-Père, se plaignaient qu'il ne favorisât pas la spoliation par sa propre condescendance (26 février 1861). Vint ensuite une allocution véhémente de Pie IX contre ceux qui l'invitent hypocritement à se réconcilier avec le Piémont et à sanctionner, au mépris du droit, l'usurpation des provinces injustement et violemment dérobées (18 mars 1861). Le Pape témoigna en outre un vif mécontentement au cardinal Santucci et à Passaglia, et il ordonna de mettre un terme à ces *combinazioni* ridicules en expulsant ceux qui se les permettaient, Pantaleoni, Isaïa, Aguglia. Cavour et ses partenaires ont coloré leur déconfiture en alléguant que cette « recrudescence de violence », comme ils disaient, était due à la présence à Rome du roi et de la reine de Naples. « Cette excuse, écrivait Gramont, est plus que plaisante pour ceux qui connaissent Pie IX, lequel ne s'émeut pas si facilement à propos des affaires d'autrui et surtout de François II[1]. »

III

Revenu à la réalité Cavour reprit sa manière de combattre les révolutionnaires qui était d'opérer lui-même la révolution. Il engagea un de ses amis, Audinot, à provoquer une déclaration de

1. 22 mars 1861.

la Chambre sur Rome capitale. Dans des discours sans phrases redontantes, bien supérieurs à toute éloquence de métier, et par un ensemble de sophismes puissamment enchaînés, spécieusement déduits, il soutint qu'il ne concevait pas l'Italie constituée sans Rome capitale. Elle était l'unique ville où l'unité pût se cimenter par la fusion du Nord et du Sud, et qui par sa majesté séculaire et la magie de ses souvenirs triompherait des rivalités régionales, fléau de l'indépendance italienne. Ce n'était pas en vertu du principe des nationalités qu'il réclamait Rome, car cela supposait le consentement des Romains qu'il n'était pas certain d'obtenir, c'est par la force d'un droit antérieur et supérieur de l'Italie à se constituer en nation. Rome, de droit en quelque sorte divin, appartenait aux Italiens. — Cavour accordait que l'univers catholique avait droit à quelques garanties et que l'intérêt de la religion, bien que ne devant pas prévaloir sur celui de l'Italie, exigeait que son Souverain Pontife résidât à Rome et y fût indépendant. En installant le Roi à Rome, il n'entendait pas en exclure le Pape ou l'y subordonner; Rome deviendra la capitale de l'Italie, mais elle continuera à demeurer le centre de la foi catholique. Pour justifier sa thèse de spoliation il exaltait comme preuve de fermeté ces refus de transiger qu'il avait si souvent dénoncés comme marque d'obstination. Le Pape ne pourrait, sans trahir ses devoirs de pontife, adapter sa souveraineté aux exigences modernes; il cesserait d'être le docteur

respecté du catholicisme s'il proclamait le mariage civil, la liberté des cultes et de la presse, la conscription comme lois de son État; il peut les tolérer ailleurs, il ne lui est pas permis de les établir chez lui. Mais si le Pape a raison de ne pas accorder, les peuples n'ont pas tort d'exiger. Il n'est qu'un moyen de les mettre d'accord, c'est d'enlever au Pape un pouvoir temporel, qu'en conscience il ne peut accommoder aux principes modernes, et de le réduire à un pouvoir spirituel dont l'exercice ne sera gêné par aucune nouveauté importune. Allégé ainsi de sollicitudes amères, il ne sera plus obligé, lui, représentant du Dieu d'amour, de s'entourer de soldats, il n'aura plus qu'à bénir les fidèles. On l'entourera de tant de politesses, de respects, de sécurité, qu'il se sentira plus indépendant sans royaume qu'il ne l'était dans sa royauté toujours disputée! Depuis qu'on l'a dépouillé un peu, il est évidemment plus libre; aucune liberté n'égalera la sienne quand on lui aura tout pris... L'histoire montre bien qu'un Roi et un Pape n'ont pas réussi à vivre ensemble dans une même ville : c'est qu'on n'avait pas encore trouvé la formule due à Lamennais et Montalembert : *Libera Chiesa in libero Stato, l'Église libre dans l'État libre.* Ce talisman dissipera toutes les difficultés et rendra facile, honorable, ce qui avait jusque-là été jugé impossible et oppressif. L'autorité du Saint-Siège et son indépendance seront mieux assurées par le libre consentement de vingt-six millions d'Italiens que par quelques mercenaires réunis autour du

Vatican ou même par de valeureuses troupes amies, mais néanmoins étrangères.

Ainsi, d'après Cavour, la Papauté, institution purement italienne, doit se plier aux convenances de l'Italie ; elle n'a pas d'autres garanties à exiger que celles dont il plaira aux Italiens de la gratifier. Néanmoins, comme il faut après tout tenir quelque compte des troupes valeureuses et amies, quoique étrangères, qui occupent Rome, il consent à subordonner l'entrée des Piémontais à une entente avec le gouvernement français. « Lors même, disait-il, que, par suite d'événements que je ne crois pas probables, ni même possibles, *la France se trouverait dans une telle situation qu'elle ne pût matériellement s'opposer à notre entrée dans notre capitale, nous ne devrions pas réaliser la réunion de Rome à l'Italie s'il devait en résulter un grave dommage pour nos alliés.* » Ses idées furent consacrées par un ordre du jour voté à la quasi-unanimité : « La Chambre, pleine de confiance qu'aussitôt que la dignité, le prestige, l'indépendance du Souverain Pontife et la pleine liberté de l'Église auront été assurés, rien ne s'opposera plus à l'application, *de concert avec la France*, du principe de non-intervention, et à ce que Rome capitale, acclamée par l'opinion nationale, soit réunie à l'Italie, passe à l'ordre du jour. » (27 mars 1861.)

Il était certain que l'Italie ne serait indépendante et une que si elle se créait une seule capitale souveraine, au lieu des capitales secondaires qui se disputaient le rang de centre italien. Mais

une capitale ne se constitue pas par décret, ce sont les événements qui la désignent et les services rendus qui la sacrent. Or une ville venait d'être ainsi désignée et sacrée. C'était la ville qui avait été le foyer du *Risorgimento*, le temple de la liberté italienne, la ville qui avait recueilli les fugitifs et consolé leur détresse, d'où étaient partis les mots d'ordre, le concours, les armées, où l'on avait écrit, parlé, combattu, souffert pour la cause commune. Depuis Novare, Turin avait cessé d'être la capitale d'un petit état, elle était virtuellement devenue celle de l'Italie en formation. Au centre de son amphithéâtre de montagnes, elle se trouvait placée à l'extrémité supérieure de la Péninsule comme la tête au sommet du corps humain. Sa population vaillante, sobre, laborieuse, froide, sensée, instruite, appliquée, un peu âpre et lourde, manquait de la grâce du Toscan, mais elle n'avait pas sa mollesse indolente ; elle était dépourvue de l'éclat d'esprit du Napolitain et du Sicilien, mais elle n'était pas sujette à ses dangereuses et fugitives effervescences.

En arrivant à Turin, les députés de l'Italie affranchie ceignirent Victor-Emmanuel de la couronne de roi d'Italie ; ils eussent dû ceindre Turin de celle de capitale du royaume. Ce fut un spectacle révoltant d'ingratitude que celui de ces opprimés de la veille, réunis dans la ville libératrice, n'ayant rien de plus pressé que de prononcer sa déchéance. Quand nos rois eurent constitué la France autour du septentrional Paris,

les Français n'eurent pas l'idée de le dépouiller de sa prééminence, et de créer une capitale artificielle à Bourges ou à Lyon. Quand l'Allemagne sera formée autour du septentrional Berlin, les Allemands ne songeront pas à se constituer une capitale nouvelle à Stuttgard ou à Munich. L'ingratitude est une difformité morale, elle est en même temps un mauvais calcul. Turin dépouillé, où irait-on? D'Azeglio eût bien voulu qu'on s'arrêtât à Florence, la ville où la langue italienne a conservé sa pureté et sa saveur, où s'était produit, depuis Alfieri, un bel épanouissement du génie national, milieu tempéré, à égale distance des deux extrémités de la Péninsule, habité par une population douce, spirituelle, éclairée, plutôt disposée au scepticisme railleur qu'à l'entraînement des passions tragiques. Mais pourquoi ne pas pousser jusqu'à Naples, la ville des ivresses, et qui, par le nombre de ses habitants, l'emportait sur toutes ses rivales ? Rome seule était assez imposante pour faire taire ces compétitions. De Turin, on ne pouvait aller ailleurs. La conséquence inévitable de la déchéance de Turin, c'était Rome capitale.

Cette adhésion à la formule de Mazzini et de Garibaldi qui eût révolté Cesare Balbo, qui affligeait Massimo d'Azeglio et Gino Capponi, a été l'erreur capitale de Cavour. Si, d'un regard prophétique, il eût percé les mystères de l'avenir, il eût aperçu que la possession de Rome loin d'être la condition de l'unité en deviendrait l'écueil, que ce serait la plaie toujours ouverte au cœur, qui

empêcherait la circulation régulière de la vie. Il semble qu'il en ait eu le pressentiment : « La réunion de Rome au reste du royaume, disait-il, serait fatale si l'installation du Roi au Quirinal menaçait l'indépendance et la dignité du Souverain Pontife au Vatican. » Or cette réunion a fait plus que menacer l'indépendance et la dignité du Souverain Pontife, elle les a détruites, puisqu'elles ne subsistent qu'au prix d'une captivité perpétuelle. De telle sorte que l'unité de l'Italie, qui ne serait plus menacée par personne et par rien, si elle n'avait pas fait du rapt de Rome la condition fondamentale de son existence, est quotidiennement battue en brèche par les prières des catholiques de l'Univers, y compris ceux de l'Italie. Et les choses en viendront tôt ou tard à ce point qu'il faudra: ou que le catholicisme s'émiettant en religions nationales, le Pape ne soit plus que le patriarche de la nation italienne, ou que l'Italie, chassée par les anges du Seigneur comme dans la fresque de Raphaël, sorte de Rome en se frappant la poitrine. A-t-il été sage, a-t-il été prévoyant de placer ce perpétuel point d'interrogation à côté de l'avenir de son pays ?

IV

On a beau faire la révolution, on ne désarme pas les révolutionnaires : elle n'est bonne que si elle est opérée de leurs mains, et s'ils en profitent :

derrière leurs idées il y a leurs appétits qui ne leur sont pas moins chers ; de plus, dès qu'on leur refuse quoi que ce soit, c'est comme si on ne leur accordait rien. Cavour en fit l'expérience. Ses discours sur Rome capitale ne le sauvèrent pas des colères qui s'amassaient dans la poitrine de Garibaldi à Caprera. Il en sortit furibond au printemps. Ne trouvant pas à Gênes le million de volontaires auxquels il avait donné rendez-vous, et ne pouvant partir en guerre contre Venise et contre Rome, il vint à Turin guerroyer contre l'infâme Cavour. Mais il reçut une correction plus sévère que les précédentes, et celle-là définitive.

A Gênes, il avait adressé au peuple des paroles insultantes pour le Parlement et le Roi : « le gouvernement était composé de lâches et de pusillanimes, la Chambre était une assemblée de domestiques, et le Roi marchait à sa ruine en se confiant à des conseillers indignes ». Ricasoli lui demanda compte de ces insultes dans un superbe discours : « Le libérateur de l'Italie c'est le Roi, et parmi les Italiens qui ont travaillé à cette libération sous ce chef magnanime, il n'y a ni premier ni dernier citoyen. Si quelques-uns ont eu la bonne fortune de pouvoir plus généreusement remplir leur devoir et de contribuer plus efficacement que d'autres au résultat final, ils doivent remercier Dieu qui leur a concédé ce privilège précieux d'avoir bien servi leur patrie et ne pas célébrer d'une voix altière leurs hauts faits en se plaçant au-dessus des lois. Le général Garibaldi

n'a pas prononcé les paroles qu'on lui prête ». Garibaldi absent désavoua par une lettre ses diatribes.

La lutte reprit à propos de l'armée méridionale et l'armement national. Fanti n'avait pas immatriculé dans les cadres réguliers les aventuriers sans instruction et sans titres militaires qui s'étaient affublés de grades d'officiers dans la cohue des volontaires ; il avait fait leur place aux Bixio, aux Sirtori, aux Cosenz, aux Türr, à ceux qui avaient véritablement mérité et avait rejeté les autres comme des non-valeurs. Garibaldi, qui croyait communiquer sa divinité à tous ceux qui se mouvaient à l'ombre de sa chemise rouge, demanda réparation de ce crime de lèse-garibaldisme. Puis, sortant de son sujet, il exhala sa haine contre Cavour : « Pour le salut de la patrie, il n'aurait pas refusé, quoique cela lui eût été cruel, de serrer la main de celui qui l'avait rendu étranger à l'Italie, mais les prodiges de l'armée méridionale ont été voilés, quand la main froide et hostile de ce ministère faisait sentir ses effets malfaisants, quand l'amour de la concorde et l'horreur d'une guerre fraticide... » A ces mots, Cavour, qui s'était jusque-là contenu, se lève furieux ; ses amis l'imitent ; le tumulte devient tel que le président Rattazzi doit se couvrir. — A la reprise de la séance Garibaldi ne présenta ni excuses ni explication, mais continua sur un ton plus modéré. Cavour répliqua avec noblesse : « Un fait a creusé des abîmes entre le général Garibaldi et moi. J'ai dû accomplir un devoir

cruel, le plus cruel que j'aie eu à remplir dans ma vie. Ce que j'ai ressenti me fait comprendre ce qu'à dû éprouver le général, et s'il est au-dessus de ses forces de me pardonner, je sens que je ne peux pas lui en faire un reproche. » Bixio fit un appel pathétique à la concorde, Cavour repartit : « Je ne le nie pas, je suis encore vivement ému, j'ai été représenté comme l'adversaire et l'ennemi des volontaires. Et qui donc, grands dieux! a fait les volontaires? qui donc a le premier pensé à les organiser? je le demande au général Garibaldi : n'est-ce pas moi?... Quoi qu'il en soit, j'accepte le premier l'appel du général Bixio et je considère la première partie de cette séance comme non avenue. » — « Tous les cœurs honnêtes, après ces paroles généreuses, s'attendaient à ce que Garibaldi retirât son ordre du jour et vînt embrasser Cavour[1]. » Il n'en fit rien, il ergota misérablement, non cependant sans finesse, car il adoucit sa motion dans l'espérance qu'elle pourrait être votée par la majorité. Mais Cavour offensé ne se prêta pas à un replâtrage. Puisque la question était posée entre Garibaldi et lui, il fallait qu'elle fût nettement tranchée et il repoussa l'ordre du jour. La Chambre, après plusieurs séances de discussions, lui donna raison par 190 voix contre 79.

Le lendemain Cialdini acheva l'œuvre justicière contre le charlatanesque héros par une lettre vibrante des indignations du soldat et du patriote :

1. Ricasoli.

« Vous n'êtes plus l'homme que je croyais, le Garibaldi que j'aimais. Avec l'illusion a disparu l'affection qui m'attachait à vous ; je ne suis plus votre ami, et franchement et ouvertement, je passe dans les rangs de vos adversaires politiques. » Il le raille de la recherche théâtrale de son accoutrement, l'accuse de vouloir se mettre au-dessus de tout autre citoyen, à l'égal et même au-dessus du Roi : il juge intolérable qu'un citoyen, un député injurie les ministres et ses collègues défenseurs du gouvernement, comme des traîtres à la patrie et des couards ; il affirme que celui qui a accusé les autres de provoquer une guerre fratricide avait un jour ordonné à ses volontaires de recevoir les soldats royaux à coups de fusil, au risque de déchaîner une guerre civile dans laquelle se serait effondré le pays ; il lui reproche de s'être attribué tout le mérite de la campagne, tandis que lui et ses volontaires étaient réduits sur le Volturne à un si triste état qu'ils auraient été écrasés si les troupes royales n'étaient venues à son secours. « Ennemi de toute tyrannie, qu'elle soit vêtue de noir ou de rouge, je combattrai la vôtre à outrance. Je n'ai pas mandat de parler au nom de l'armée, mais je la connais et suis convaincu qu'elle partagera le sentiment de dégoût et de colère que vos intempérances et celles de votre parti ont soulevées dans mon âme. » — « Enfin, écrit Ricasoli, ce brave Cialdini a culbuté le prestige que la couardise de nos concitoyens et notre sale presse avaient fabriqué au détriment de l'Italie. Il a dit ce que beaucoup sentent et ce que

personne n'avait osé dire. Un temps nouveau commence[1]. »

Garibaldi répondit au général : « Moi aussi j'ai été votre ami et admirateur, aujourd'hui je serai ce que vous voulez sans descendre à me justifier. Je suis dans un pays libre où chacun peut se vêtir comme il l'entend. Je ne connais d'ordre donné par moi à mes soldats que celui de recevoir les soldats italiens du Nord comme des frères, bien que je susse que cette armée venait combattre la révolution personnifiée par moi... Nous étions sur le Volturne au soir de la plus splendide de nos victoires avant votre arrivée, et non dans une situation détestable... Enfin si quelqu'un se trouve offensé de mes manières et de mes paroles, j'attends qu'il m'en demande satisfaction. »

Le public trouva cette épître *fiacca* (flasque). Pour la corser Garibaldi envoya un matin son futur gendre, Canzio, à Cialdini avec ces quelques mots : « Votre lettre doit être considérée comme un défi; la mienne également : quand deux hommes se défient, ils doivent se battre. » Cialdini répliqua de venir chercher la réponse à midi. Mais alors changement de scène. Canzio revient dès avant midi redemander sa lettre de défi et le Roi communique à Cavour son désir qu'il se rencontre avec Garibaldi le soir à sept heures dans un salon du palais royal. Cialdini restitua la lettre, Cavour répondit qu'un homme

1. *Lettere et documenti*, t. V. p. 419.

public ne pouvait refuser aucune rencontre et qu'il viendrait au palais royal. Ce revirement avait été opéré par le Roi, par les généraux de Garibaldi, par Pallavicino et Depretis. L'entrevue fut courtoise mais froide: on s'aborda et on se quitta sans se donner la main, nulle récrimination, beaucoup de réserve. Cavour expliqua la conduite qu'il voulait suivre à l'égard de la France et de l'Autriche; Garibaldi parut prêt à prendre l'engagement de ne pas contrarier le gouvernement. Sa seule demande fut qu'on fît quelque chose en faveur de l'armée méridionale. Cavour promit de chercher un moyen d'assurer le sort des officiers. Plus tard dans la soirée, Pallavicino pria le général de se rendre chez lui. Il y trouva Cialdini. Là les explications furent abondantes et finirent par une embrassade. Garibaldi rentra à Caprera déconfit. Cavour avait repoussé sa dernière agression avec plus d'avantages que les précédentes. Les amis de l'intelligence, de la raison et de la liberté s'en félicitèrent.

V

Cette crise ne détourna pas la pensée de Cavour de sa tâche écrasante de réorganisation. Il opéra, avec l'aide du Parlement, tous les coups d'État de l'unité. Coup d'État financier par l'établissement du grand livre de la dette publique à la place des anciens titres qui eussent rappelé les régimes détruits, grand livre étrenné par un

emprunt de 500 millions; coup d'État économique par la refonte des tarifs existants, selon les principes d'une sage liberté économique; coup d'État administratif par l'institution du réseau des préfectures et sous-préfectures. Farini et Minghetti avaient eu l'idée de former de vastes régions administratives investies d'une large autonomie, ayant une vie propre : ainsi on aurait, à l'abri d'une forte cohésion politique, doté l'Italie de tous les avantages du système fédératif, accru ses forces d'initiative et, par le développement de la vie locale, institué partout des pépinières d'hommes. Cavour, comme s'il eût reconnu une fois de plus combien la soudure était artificielle, craignit que ces libertés provinciales ne fissent éclater en morceaux l'unité politique; il étreignit le royaume nouveau dans les cercles de fer d'une centralisation admininistrative à la Napoléon et mit à l'Italie la camisole de force des préfets et des sous-préfets. Cette centralisation, contraire à la nature du pays et à ses traditions historiques, est, avec Rome capitale, la plaie permanente qui ronge l'unité cavourienne.

Ces préoccupations eussent suffi à écraser un homme. Cependant Cavour menait en même temps son action diplomatique. Quoi qu'il fît, il en revenait toujours à Venise et à Rome, mais pas plus sur le Mincio que sur le Tibre il ne songeait à quoi que ce soit sans le concours de Napoléon III. C'était toujours avec lui qu'il fallait s'entendre. Et l'Empereur, sur les deux questions, s'expliquait constamment dans le même sens,

sans permettre le moindre doute sur ses intentions. — Venise n'aurait pu être arrachée que par une nouvelle guerre, il était décidé à n'en entreprendre plus aucune, surtout contre l'Autriche, à laquelle il avait engagé sa parole. Il ignorait les chances plus ou moins favorables de l'avenir, mais sa pensée constante serait d'obtenir de l'Autriche l'abandon de la Vénétie en échange d'autres compensations territoriales, il ne pouvait promettre rien au-delà ; si, nonobstant ses conseils, le Piémont prenait l'initiative d'une agression, ce serait à ses risques et périls. — « J'ai vu l'Empereur, écrit Clarendon à Palmerston, qui fut fort amical et me parla de tout avec sa franchise habituelle. — Je lui demandai : Irez-vous au secours de la Sardaigne, dans le cas d'une attaque contre Venise, si l'Autriche respecte le traité de Zurich et s'abstient de toute tentative de ressaisir la Lombardie ou de s'occuper de Parme et de Modène? — Non, certes, fut la réponse. — Les en avez-vous avertis? — Oui; je sais qu'on dit que je fais de la diplomatie, et qu'ils voudraient voir si au premier coup de canon tiré par l'Autriche j'oserais ne pas aller à leur aide. Mais ils trouveront que ma diplomatie est une vérité et une réalité. » (Juillet 1860.)

Il ne fut pas moins catégorique sur Rome : « L'évacuation de Rome n'aura jamais lieu par un simple abandon, sans franchise et sans dignité. Les troupes françaises ne la quitteront que lorsqu'en mon âme et conscience je pourrai dire à

mon pays que je laisse le Pape indépendant et à l'abri de tous les dangers au dedans comme au dehors. Plus donc le gouvernement italien cherchera à faire cesser l'antagonisme qui existe entre lui et le Saint-Siège, plus il donnera de sécurité à la France pour le pouvoir temporel du Pape tel qu'il est aujourd'hui, plus il sera possible de hâter le départ des troupes françaises. Si le gouvernement italien consolide son autorité sur les provinces annexées, s'il rétablit son crédit, s'il met hardiment un terme à toutes les extravagances de la démagogie, il acquerra la puissance morale la plus propre à assurer ses destinées. Si, au contraire, par de petits moyens ou de petites insurrections partielles, il veut maintenir chez ses voisins un état d'inquiétude irritant et funeste, il court le risque de voir un jour compromis les grands avantages déjà obtenus[1]. » Il les engage à ne pas renouveler les vanteries fatigantes : Rome est à nous, nous la voulons, nous la prendrons. — Croyez-vous, disait-il, que si un de mes ministres allait crier à la Chambre : Le Rhin est à nous, nous le voulons, nous le prendrons, croyez-vous que ces outrecuidances nous feraient obtenir le Rhin ? Non, on dirait : L'Empereur et son ministre sont devenus

1. Pasolini. *Mémoires*, p. 352, et *Vita d'Arese*. Cette note a été remise à Arese en 1863, pour couper court aux propos faux et aux projets chimériques que des agents subalternes qui se prétendaient bien informés, tels que Vimercati, Savardi et autres, prêtaient à l'Empereur; mais elle résume les pensées qu'il n'avait cessé de manifester depuis 1859.

fous. Tenez-vous donc tranquilles et laissez faire le temps. »

Mais si l'Empereur tenait essentiellement à ce que Rome ne fût pas enlevée au Pape, il était non moins désireux de partager ou de confier complètement à d'autres la garde du Souverain Pontife : il eût voulu ou que l'Italie acceptât loyalement de le protéger sans arrière-pensée, ou que l'Europe le couvrît d'une garantie solidaire. Les ministres anglais, avec leur méfiance incurable, s'obstinaient à croire que l'Empereur tenait à occuper Rome. Cowley, en situation d'être bien informé, les détrompait : « Je ne saurais trop vous le répéter ; dussiez-vous rire de mon information, nonobstant les apparences contraires, l'Empereur a très à cœur l'évacuation de Rome[1]. »

Cavour, malgré sa promptitude impétueuse à supposer aux autres les sentiments qui lui convenaient, connaissait trop l'Empereur pour supposer qu'il ne maintiendrait pas une volonté aussi prononcée. Il ne l'importuna plus de la Vénétie, il ne s'en occupa qu'avec Kossuth. Avec cet homme éminent il ne courait pas le risque de se mal engager. En septembre 1860, craignant une attaque de l'Autriche, il s'était entendu avec lui pour une action commune qui resta sans objet une fois les alarmes dissipées. Les révolutionnaires hongrois mécontents reprochèrent à Cavour de ne pas marcher quand même et de les abandonner. Ils pressèrent Kossuth d'orga-

1. A John Russell, 1er mars 1861.

niser avec Garibaldi, par les provinces danubiennes ou la Dalmatie, une nouvelle expédition des Mille. Jamais folie n'eût été plus immédiatement châtiée : la flotte anglaise surveillait de Corfou l'Adriatique ; dans les Principautés on eût rencontré la Russie ; aucune complicité à attendre de Victor-Emmanuel : Garibaldi lui passerait sur le corps, avait-il fait dire à Napoléon III, avant d'entreprendre une pointe au delà du Mincio. D'autre part, François-Joseph, renonçant à son système de compression, accordait aux Hongrois de larges concessions constitutionnelles. Dès lors il n'y avait qu'à porter la lutte sur le terrain légal et ne pas précipiter les résolutions violentes. Kossuth le comprit et répondit à ses compatriotes impatients : « Entre ne pas faire et mal faire, je préfère ne pas faire. Je ne romprai pas avec Cavour, et qui rompra avec lui rompra avec moi. » Ne doutant pas que de la lutte légale ne sortît bientôt le conflit à main armée, il se rendit à Milan (mai 1861). Cavour le reçut avec le plus cordial *ben venuto*. Et en attendant l'explosion qu'on annonçait, pour donner un os à ronger aux criards, il fit voter par le Parlement italien un vœu motivé de Ricasoli en faveur de la Vénétie (21 mai 1861).

En ce qui concerne Rome il entra dans la pensée de l'Empereur ; il n'insista plus pour qu'elle lui fût livrée ; il se contenta de demander à quelles conditions le gouvernement français consentirait à l'évacuer. Le prince Napoléon, en dehors des ministres et des ambassadeurs, fut l'intermé-

diaire de cette conversation. « Avant tout, écrivit le Prince, l'Empereur ne veut pas que cette évacuation ait le caractère d'un démenti à sa politique, ni d'une capitulation en présence de l'unité *qui s'est constituée malgré ses conseils ;* il n'accepterait pas davantage que nos troupes parties, l'Autriche ou toute autre puissance vînt prendre leur place. L'Italie s'obligerait par un traité conclu directement avec la France, auquel la cour de Rome n'interviendrait pas : à ne pas attaquer et à empêcher même par la force toute attaque venue du dehors contre le territoire actuel du Pape considéré comme souverain indépendant, à ne présenter aucune réclamation contre l'organisation d'une armée pontificale composée même de volontaires catholiques étrangers, pourvu que le chiffre n'en dépassât pas dix mille ; à prendre à sa charge une part de la dette pontificale, proportionnelle à ce qui devait être supporté par les parties annexées des anciens États de l'Église. Le Pape ayant été mis ainsi à l'abri de toute violence révolutionnaire, l'Empereur retirerait ses troupes et le laisserait tête à tête avec ses sujets. Si ceux-ci se montraient indomptables à ne pas le vouloir, on aviserait ; l'Empereur pourrait ne pas se croire obligé à garantir le Pape même contre ses propres sujets. Si Rome devient jamais la capitale de l'Italie, il faut que cela arrive, non par la conquête étrangère, mais par la volonté exprimée et persévérante de ses propres habitants et par l'impuissance du gouvernement des

prêtres. » Le Prince ne se dissimulait pas les difficultés qu'allait créer ce projet à l'égard de Garibaldi et des partisans de l'unité immédiate, mais c'était son dernier mot : « Vous n'obtiendrez rien de plus de l'Empereur. » (13 avril 1861.)

Cavour répondit : « J'avoue qu'au premier moment j'ai été effrayé des difficultés que présente l'exécution du plan que l'Empereur serait disposé à adopter pour arriver à une solution provisoire de la question romaine. Les engagements qu'il nous faudra contracter d'une part, l'état de Rome lorsque les troupes françaises se seront retirées de l'autre, nous créeront des embarras énormes vis-à-vis du Parlement, du pays, des Romains, surtout de Garibaldi, qui, comme un ours sorti de sa tanière, est à la recherche d'une proie à dévorer. Toutefois comme, lorsque il n'y a que deux voies à suivre, il faut savoir choisir la moins périlleuse, quels que soient les précipices dont elle est semée, je n'ai pas tardé à me convaincre que nous devions accepter les propositions contenues dans la lettre de Votre Altesse. L'alliance française étant la base de notre politique, il y a peu de sacrifices que je ne sois disposé à faire pour qu'elle ne soit pas mise en question... Cependant avant de remettre au comte Vimercati une réponse définitive, j'ai cru devoir m'assurer que dans le conseil des ministres et au sein du Parlement la question ne rencontrerait pas d'obstacles invincibles. Pour avoir cette certitude le concours de deux hommes, Minghetti et Ricasoli, est indispensable. Après

quelques hésitations et non sans une répugnance assez marquée, ils se sont engagés à me le donner. Maintenant je suis sûr de mon fait, du moins au point de vue parlementaire. » Quelques observations sans importance faites : Cavour demandait, outre la reconnaissance du royaume d'Italie le jour même de la signature du traité, ce qui ne présentait pas de difficultés, la promesse des bons offices de la France pour amener le Pape à consentir à un accord définitif avec l'Italie, en harmonie avec les principes que le cardinal Santucci et le P. Passaglia ont soumis au cardinal Antonelli. Cette clause, ajoutait-il, aurait l'immense avantage de rendre la cour de Rome plus sage et le peuple romain plus patient. Il recommandait le silence le plus absolu comme condition du succès. « Il me paraît essentiel de ne pas mettre Gramont dans la confidence. Il n'est pas toujours en garde vis-à-vis du cardinal Antonelli qui excelle dans l'art de pénétrer les véritables intentions des diplomates avec lesquels il a affaire. » Il terminait par des assurances bonnes à reproduire, car elles contiennent pour les successeurs du grand ministre un reproche qui aura plus d'autorité dans sa bouche que dans la nôtre. « J'espère que lorsque la cause italienne aura définitivement triomphé, Votre Altesse verra qu'elle n'a pas travaillé pour des ingrats et qu'en concourant à la résurrection d'un peuple opprimé, elle aura puissamment contribué à rendre la France plus forte et plus glorieuse (17 avril 1861). » On s'était mis d'accord, en apparence

du moins, car au fond subsistait une équivoque. L'Empereur en retirant ses troupes avec les garanties stipulées croyait assurer la sécurité du Pape, le Prince et Cavour se flattaient de préparer sa ruine. « C'est une affaire de quelques semaines », écrivait le Prince. Cavour rayonnait de joie : il comptait qu'aussitôt nos troupes parties éclaterait une révolte dont il prendrait prétexte pour une invasion à laquelle, cette fois encore, l'Empereur n'opposerait qu'une protestation diplomatique. Ces calculs eussent été déçus : Cavour n'aurait pas plus obtenu sa révolte à Rome qu'il ne l'avait obtenue à Naples ; les Garibaldiens auraient fait irruption, mais s'il ne les avait pas arrêtés, Mentana eût été devancé de quelques années. L'Empereur y était tellement décidé qu'en reconnaissant que sa conversation avait été bien analysée par son cousin, il subordonnait son consentement *à un traité où toutes les difficultés eussent été examinées à fond.* En attendant, Cavour appela Türr et lui dit : « Je viens de consentir à une convention sur Rome qui me rendra l'homme le plus impopulaire de l'Italie, mais c'était indispensable ; je vous prie d'aller à Caprera informer Garibaldi et prévenir son mécontentement. »

Quelques jours après il était pour jamais à l'abri des mécontentements de Garibaldi.

CHAPITRE VIII

MORT DE CAVOUR

I

Dès quatre heures du matin, Cavour recevait les visites mystérieuses qui ne devaient pas être interrompues; puis venaient les audiences officielles, le conseil des ministres, le parlement; la journée entière se passait à parler, écouter, combiner, sans autre détente qu'une visite à une dame, femme d'un directeur de théâtre ruiné, établie sur une des collines avoisinant Turin. Cette continuité de travail et surtout de préoccupations avait déséquilibré sa nature vigoureuse. Il avait grossi; son teint frais avait jauni, deux rides s'étaient creusées aux angles de sa bouche; il ne prenait plus l'expression enjouée qu'avec effort; son rire, moins fréquent, n'avait plus la sonorité épanouie d'autrefois; il avait perdu le sommeil, et la plus grande partie de ses nuits se passait en promenades agitées dans sa chambre : « Je ne suis plus le maître de ma tête, » disait-il tristement à Castelli. A ceux qui lui conseillaient un repos nécessaire, il répondait : « C'est

impossible, le Parlement et l'Italie ont besoin de moi. »

Le 29 mai il fut pris de vomissements et de douleurs d'entrailles auxquelles il était sujet. Il imposa à son médecin un traitement qui fut sa dernière *furia :* saignée sur saignée jusqu'à ce que la vie fût éteinte dans ses veines glacées. Ce traitement sauvage le jeta dans une prostration dont il ne sortait que par des accès de délire. Il reconnaissait ses amis et les appelait par leur nom, puis aussitôt il commençait à divaguer. Le Roi vint le voir, il le regarda : « O Maestà ! » fit un effort pour se relever, puis retomba, et sans plus se douter de la présence royale, il recommença ses exclamations incohérentes : « Ces Napolitains, il faut les laver tous... L'Empereur est si bon pour nous... Demain je veux qu'Artom se trouve ici à cinq heures, il n'y a pas de temps à perdre. » Les propos bien composés qu'on a mis sur sa lèvre expirante en vue de la postérité sont des inventions.

Quelques jours avant sa maladie, causant de la question romaine avec son ami d'enfance le général Cugia, il lui dit : « Je suis décidé à la trancher, il faut seulement avoir la force de mourir sans confession [1]. » Néanmoins, s'il avait eu sa connaissance et la conscience de son état, il eût certainement appelé un prêtre, ne fût-ce que par convenance. En son perpétuel délire il n'y pensa pas plus qu'à quoi que ce soit. Les per-

1. Je tiens ce trait directement du général Cugia.

sonnes de sa famille y pensèrent et décidèrent d'appeler le curé de sa paroisse, *Santa Maria degli Angeli*, le Padre Giacomo. C'était un homme simple, humble, parlant toujours tête basse à Monsieur le Comte, à qui il venait demander de l'argent pour ses aumônes. Au moment de l'excommunication prononcée contre les usurpateurs des biens de l'Église, Cavour, le rencontrant, lui avait dit en plaisantant : « Hé bien, mon Père, si je mourais, refuseriez-vous de m'assister? — Oh! Monsieur le Comte, comment pouvez-vous dire cela? » répondit humblement le Padre. — Comme il n'y avait eu rien de plus entre eux, Farini demanda avec inquiétude à Castelli si l'on pouvait compter sur ce religieux, car son refus aurait provoqué une violente irritation populaire. — Je n'en doute pas, répondit Castelli, il est bon et éclairé, il viendra. » En effet le Père Giacomo accourut. Introduit dans la chambre du moribond, il le trouva incapable d'entendre et de répondre, et sortit au bout de quelques minutes. Castelli vint au-devant de lui ; il lui dit : « Vous savez que je connais le Comte, il m'a suffi d'une étreinte de main[1]. » Le Padre Giacomo fut appelé à Rome et suspendu *a divinis* pour avoir assisté un excommunié qui n'avait rien rétracté. — Mesure de logique et de fermeté, non de fanatisme et d'intolérance.

Cavour expira le 6 juin 1861, à six heures du

1. Castelli m'a maintes fois raconté ces détails, plus explicitement qu'il ne l'a fait dans ses *Ricordi*, p. 135, en en ajoutant d'autres que je ne puis redire.

matin, dans sa cinquante et unième année. Cette mort prématurée désola Turin ; elle y fut un deuil public. A Milan l'émotion paraît avoir été moins vive. Le préfet Pasolini dut dépêcher des agents à toutes les boutiques pour les inviter à fermer, et quand on chanta au *Duomo* une messe solennelle, craignant que le temple ne demeurât vide, il le remplit en y envoyant tous les enfants des écoles [1].

A Rome, le Pape leva les bras au ciel en s'écriant : « Prions pour lui, la miséricorde de Dieu est infinie. » Plus tard il dit à notre ambassadeur Sartiges qui lui en parlait mal : « C'était un grand patriote ! » Les grands personnages, qui n'étaient pas affiliés au sanfedisme regrettèrent en Cavour le modérateur des opinions extrêmes et le négociateur des transactions de l'avenir. Antonelli prévit une recrudescence des forces du parti républicain. Dans le peuple, à l'exception de quelques centaines d'individus qui s'abstinrent du théâtre, aucun signe extérieur ne trahit la plus petite émotion, le moindre sentiment de sympathie. On vit dans les lieux de plaisir autant de monde que de coutume. Cette population, qu'on représentait comme dévorée de la fièvre unitaire, demeura indifférente [2]. Le fédéraliste Ferrari célébra magnifiquement le créateur de l'Unité : « Il nous a vaincus, s'écria-t-il, quelque chose que vous fassiez dé-

1. Pasolini, *Mémoires*, p. 289.

2. Gramont. Dépêches du 8 et du 15 juin. — Lettre à Thouvenel du 7 juin 1861.

sormais, que vous alliez à Rome, que vous pénétriez à Venise, ce sera le comte de Cavour qui vous aura conduits, précédés, conseillés, illuminés; il sera toujours mort et toujours immortel comme Alexandre. »

L'Empereur fut affligé de la perte d'un homme d'État qu'il considérait comme son ami. Sa disparition était un malheur pour la France autant que pour l'Italie : s'il avait vécu les années qui lui paraissaient assurées, l'histoire se serait déroulée autrement. — Avant de me séparer de lui je ne puis me défendre de le regarder une dernière fois.

II

L'éducation de Cavour avait été plutôt française et anglaise qu'italienne, anglaise pour les idées, française pour la langue. Le créateur de l'unité italienne connaissait imparfaitement l'italien. Il ne vit jamais ni Venise, ni Rome et ne vint à Florence qu'en 1860. Il ne savait à fond que les mathémathiques et les sciences pratiques, l'économie politique et sociale; il ne soupçonnait pas même l'art, ne s'inquiétait ni de philosophie, ni de littérature, avait peu lu l'histoire, si ce n'est l'histoire moderne de France et d'Angleterre, mais il suppléait à ce qui lui manquait par une intelligence ouverte, intuitive, libre, juste, souple, prompte à saisir les faits ou les idées, à les retenir et à les assimiler, ardente à

découvrir par où on arrive aux personnes et aux choses, ayant les soudainetés perspicaces et les pénétrations patientes; son activité endiablée, se portait sans s'émousser sur les matières les plus opposées, ne laissait rien échapper à sa prise comme trop élevé ou trop infime; coup sur coup, il écrivait une dépêche qui émouvait tous les cabinets et vérifiait les innombrables additions des états financiers.

La franchise, la bonté, la générosité, la droiture étaient le fond natif de son être moral. Il était trop impétueux d'impressions pour aimer la dissimulation, trop généreux pour ne pas dédaigner la rancune, trop bon pour se livrer à la haine. Les nécessités du combat l'avaient cependant amené à contenir, à modifier, à étouffer ces dispositions primitives. Il enveloppa d'une apparence de scepticisme railleur des bienveillances d'âme qui eussent paru des faiblesses; il dompta son impétuosité de caractère et voila, par un enjouement attractif, la tension de ses sentiments; il se persuada « que les règles très étroites de la morale ne s'appliquaient pas aux relations internationales », et il se façonna aux duplicités *volpines*, qui sont la condition de certains succès, apprit à ne pas dire sa pensée entière, et même à affirmer le contraire de ce qu'il pensait et à accréditer ses tromperies par un bruyant étalage de sincérité. Il s'affranchit de toute sensiblerie et il devint imperturbable à éconduire un ami insuffisant ou à se débarrasser d'un allié dont il ne pouvait tirer d'utilité.

Parfois, cependant, le naturel brisait son enveloppe et se montrait à découvert. Alors il ne savait se maîtriser, ni se contraindre, ni regarder, ni écouter ; il s'abandonnait à des découragements exagérés ou à des espérances fantastiques ; il prêtait aux autres d'avoir dit ce qu'il s'était dit à lui-même, déconcertait par sa facile crédulité. Mais il se relevait vite des découragements injustifiés, se dégrisait des espérances fantastiques, réparait les impétuosités, et, qu'il eût tort ou raison, revenait le premier, d'autant plus caressant qu'il avait été plus brusque ; il se retrouvait en son assiette calme, forte, saine et juste. De même, après qu'il s'était ingénié en détours fallacieux, il éclatait tout à coup en accès de franchise ; et quand il se croyait contraint à des incorrections morales, il ne se perdait pas en subtilités sournoises pour donner une couleur de bien à ce qui était mal. Fatigué des subterfuges tortueux dont il couvrait ses actes de piraterie à Naples et dans les Marches, il écrit tout à coup à Nigra, son ministre à Paris : « Ne cherchez pas à justifier par des arguments subtils notre conduite ; avouez qu'aux yeux de la diplomatie elle est blâmable ; ce qui nous absout, c'est la nécessité où nous étions d'agir pour sauver la cause de l'Italie des excès de la révolution[1]. » Il renouvela cette confession à la tribune : « Je ne sais pas si les moyens adoptés ont été parfaitement réguliers, mais je sais que le but est saint et

1. 22 septembre 1860.

justifiera ce qu'il y a pu y avoir d'irrégulier dans les moyens[1] ».

En un point il reste toujours lui-même, invariable, sans haut ni bas : quelque blessant ou inique que se fût montré un adversaire, le combat terminé, il pardonnait, excusait et, s'il en avait l'occasion, obligeait. L'avoir attaqué n'était pas la plus mauvaise recommandation à ses faveurs. Pour en obtenir quelque chose, disaient ses amis, il faut lui en avoir fait de grosses, *bisogna fargliene qualcuna delle grosse*. S'il oubliait les injures, les services rendus ne s'effaçaient point de sa mémoire, et il considérait l'ingratitude « comme un vice honteux ». Il ne lui arriva jamais de piétiner le vaincu. Après la défaite de Lamoricière, Farini lui envoya le texte d'une proclamation aux peuples du Midi qu'il avait rédigée pour le Roi. « Elle est très belle, dit Cavour, mais pourquoi avoir appelé les vaincus un ramassis de gens, *accozaglia di gente?*[2] » Lorsqu'il eut débusqué Garibaldi de sa dictature par l'invasion des Marches et de l'Ombrie et par l'envoi de l'armée piémontaise, il ne voulut pas lui infliger l'humiliation et la colère de sa présence ; il resta à Turin et envoya à sa place Farini, qui, sans être agréable, n'était pas aussi odieux au dictateur évincé.

Dans le commerce habituel de la vie, charmant, familier, aisément accessible, comme ceux qui, ayant toujours à la main le propos incisif, n'ont

1. Discours au Sénat du 16 octobre 1860.
2. 13 octobre 1860.

pas à se préserver des irrévérences par une barricade de morgue ; il ne décourageait pas même les sots dont sont assaillis les hommes constitués en importance ou en dignité, il écoutait leurs conseils, ne fût-ce que pour être averti de ce qu'il ne fallait pas faire. Volontiers il ouvrait par une plaisanterie sa conversation, qu'il poursuivait, touchât-elle aux intérêts les plus graves, avec un naturel abandonné. Il fuyait en toute circonstance ce qui ressemblait à une pose ou à une prétention ; il repoussa par un éclat de rire l'idée de le créer duc de Leri. Il n'aimait pas à se chamarrer de décorations : « Il faudrait faire un décret, disait-il, qui déclare chevaliers de l'ordre des Saints-Maurice et Lazare tous les Italiens à partir de vingt ans ; ceux qui auraient rendu des services à leur patrie seraient exonérés du titre et de l'obligation de porter la décoration. »

Il admirait fort Balbo et Gioberti, et souvent ses vues ont été conformes aux leurs ; mais il n'avait pas leur tournure d'esprit doctrinaire. Eux, philosophes, penseurs, érudits, puisaient leurs inspirations à une tradition historique plus ou moins bien comprise ; ils avaient cru réveiller l'Italie en opposant leur guelfisme au gibellinisme de Mazzini ; lui ne se souciait pas plus des Guelfes que des Gibelins, il pensait beaucoup au contraire à l'Empereur ou au Tsar, ou au *Premier* anglais, et à ce qu'il devait en espérer ou en craindre. Il possédait une imperturbable finesse à se rendre compte des réalités et à pénétrer leurs possibilités, à ne leur demander que ce qu'elles conte-

naient, mais à le leur demander jusqu'au fond. « Il n'y a d'homme utile, disait-il, que celui qui a le tact des choses possibles. » Le possible, au début, était un petit État à bien gouverner et à enrichir par l'application des principes économiques anglais ; il s'y consacra, et fit du Piémont l'État modèle. Puis il entrevit davantage : la possibilité de faire de ce petit État si bien constitué un grand État ; il l'entreprit. Enfin, il vit que ce grand État n'avait qu'à vouloir pour embrasser l'Italie entière, et il se mit à l'œuvre. A mesure que ses possibilités s'étendaient, ses ambitions s'agrandissaient et, avec ses ambitions, la puissance de ses conceptions. Comme celui qui gravit une montagne, à mesure qu'il s'élevait, son regard embrassait un horizon plus vaste.

Nul ministre, dans aucun pays, ne s'est constamment montré plus libéral. Aucune des applications de la liberté ne l'effrayait. En matière spirituelle, il la concevait sans limites ; il voulait l'Église absolument indépendante, non salariée, mais capable de posséder des biens meubles et immeubles, à la seule condition du paiement des impôts, exerçant son autorité spirituelle sans aucune gêne de la part des pouvoirs laïques. La liberté lui paraissait le seul remède aux égarements de l'opinion publique, l'unique force qui pût dompter l'aberration socialiste, et c'est surtout parce que le protectionnisme est le cousin germain du socialisme qu'il professait des opinions libre-échangistes. Que de fois ne lui a-t-on pas dit : « Ah ! si vous étiez dictateur, tout irait

bien mieux et plus vite ! » Il n'en convint jamais. « Tous les imbéciles, répliquait-il, savent gouverner avec l'état de siège. Si vous cherchez un dictateur, prenez Garibaldi. Quant à moi, je suis fils de la liberté, à elle je dois tout ce que je suis... Un ministre énergique et honnête, qui n'a pas à redouter les révélations de la tribune, et qui ne se laisse pas intimider par les violences, a tout à gagner aux luttes parlementaires. Je ne me suis jamais senti si faible que lorsque les Chambres étaient fermées ; la pire des Chambres vaut mieux que la meilleure des antichambres. »

Il ne professait pas la théorie commode de la liberté du bien, c'est-à-dire de ce qu'on pense soi-même, opposée à la répression du mal, c'est-à-dire de ce que pensent les autres. Il voulait la liberté pour tous, s'en remettant à elle de rechercher, de discerner, de fixer ce qui doit être considéré comme bien ou comme mal. Ayant remarqué que les journaux libéraux, répondant à la passion du jour, étaient toujours acquittés par le jury, tandis que les condamnations tombaient dru sur les journaux rétrogrades, il ordonna de renoncer à toute poursuite, et on put ainsi le bafouer et le calomnier à l'aise.

La liberté, incommode aux pusillanimes qui n'osent se mesurer avec elle, aux incapables qui ne savent pas convertir ses inévitables effervescences en force d'impulsion, aux indolents qui n'aiment pas sa fatigue, aux corrompus qui redoutent ses contrôles, n'effraie pas les hommes de la taille de Cavour. Bien entendu le déborde-

ment déréglé des fantaisies individuelles au mépris des lois ne lui parut jamais de la liberté : il l'appelait l'anarchie.

Il n'avait pas été gagné à la liberté par des considérations philosophiques, il ne l'avait adoptée que parce qu'il la réputait l'instrument le mieux adapté dont il pût se servir. Il fallait marcher avec un roi ambitieux, entreprenant, fin, sensé, mais ignorant et rude, qui ne l'aimait pas, influencé par une femme qui l'aimait encore moins ; comment se serait-il soutenu ou imposé, s'il n'avait eu comme protection, point d'appui et refuge, la puissance parlementaire ? Il lui fallait réveiller un peuple asservi par des gouvernements détestables, démoralisé par des sectes scélérates ; y avait-il un autre moyen de réagir contre ce double mal que la pleine liberté des discussions publiques ? Enfin, sous peine de se débattre dans le vide, il devait susciter une opinion publique parmi des masses qui n'en professaient que sur Rossini et sur Verdi ; est-ce par l'action muette de la dictature qu'il l'aurait produite ? Sa fidélité constante à la liberté tenait à sa conviction qu'aucun auxiliaire n'aurait su lui être aussi précieux. Dans l'histoire comme dans la politique, il n'est pas, selon lui, de maxime absolue. Il n'avait pas hésité, nonobstant sa droiture, à devenir un fourbe sans retenue, lorsqu'il avait cru ne pouvoir arrêter autrement la révolution ; il avait, quoique convaincu de l'inanité de la mesure, limité la liberté en ce qui concernait les souverains étrangers, pour com-

plaire à l'Empereur; il n'eût pas hésité à s'en affranchir tout à fait et à pratiquer la dictature s'il l'eût jugé indispensable.

Il n'était certes pas orateur au sens du vulgaire, qui met l'éloquence dans les grandes phrases élégantes bien tournées, dans les gestes superbes et bien étudiés, sans se préoccuper du vide que recouvre si souvent cet appareil théâtral. Sa voix, dépourvue de vibration harmonieuse, était stridente, aiguë; il ne disposait d'aucune des ressources des rhéteurs et il les méprisait, disant qu'aussitôt l'Italie constituée, il faudrait abolir toutes les chaires de rhétorique. Sa diction n'avait ni charme ni facilité; souvent il s'arrêtait, toussant, dans l'attente d'une expression lente à venir. Son langage était dépourvu d'imagination, d'éclat, de souffle pathétique, mais précis, mesuré, d'une transparente lucidité, il rendait accessible aux plus obtus les matières les plus compliquées. Il excellait à déconcerter ou à châtier l'adversaire par une saillie ironique prime-sautière, légère, perçante. Par la force de la conception, la variété des aperçus, le péremptoire des raisonnements, l'enchaînement serré des preuves, l'ampleur de l'exposition, sans viser à l'effet, il le produisait aussi irrésistible que n'y sont jamais parvenus les artistes en discours les plus consommés, et obtenait l'effet suprême de l'éloquence, la persuasion.

Son esprit martial, nous l'avons noté à ses débuts, avait compris que, le plus souvent, dans la politique comme à la guerre, l'audace est la

véritable prudence, que la sagesse n'est pas condamnée aux timidités, aux pas perdus, aux oscillations, qu'elle a droit à cette intrépidité par laquelle les utopistes ou les subversifs donnent la consistance à leurs folies. L'expérience l'avait confirmé dans cette intuition et il montra dans la politique ce qu'on a admiré en Turenne sur le champ de bataille : une audace s'accroissant avec les années. Il savait que tout parti a des inconvénients et surtout reste ouvert à l'action de ce personnage fatal dont la main invisible, étendue au-dessus de nos projets, les confond si souvent, l'imprévu; néanmoins, après avoir adopté le parti où l'inconvénient était le moindre, il s'élançait sans regarder ni à droite, ni à gauche; ni les obstacles, ni les hésitations d'autrui, ni les contre-temps, ni les fâcheux pronostics ne l'arrêtaient : il allait imperturbablement de l'avant, sauf, si une route lui était fermée, à s'en frayer aussitôt une autre. « Sans audace, répétait-il, dans des temps comme les nôtres, se perdent les États et ceux qui les gouvernent. » Et son audace n'était point par accès et soubresauts, elle était opiniâtre; elle entrait sa pointe dans les mollesses du commun, et elle les transperçait. Manzoni exprimait ce trait caractéristique par un mot très profond : « Il a toute la prudence et l'imprudence du véritable homme d'État. »

Il avait un autre privilège de premier ordre. « Malheur, disait Thiers à Émile de Girardin, après 1830, malheur à l'homme politique qui

arrive au pouvoir par l'opposition, » c'est-à-dire par la popularité. L'impopularité est funeste lorsqu'elle clôt irrévocablement l'entrée de la carrière, mais combien on est plus fort lorsqu'on y pénètre malgré elle, ainsi qu'il en advint de Cavour. Excepté sur le champ de bataille, la plupart du temps, la popularité ne s'acquiert qu'en n'ayant pas le sens commun, et c'est par le sens commun qu'on conduit les Etats. Parvenu au pouvoir, l'homme populaire est obligé, sous peine de crouler aussitôt, de répudier les billevesées auxquelles il a dû sa faveur : alors, d'autres, encore à jeun, les recueillent, et les lui opposent, lorsque, repu, il n'a plus pour les combattre l'autorité qu'il aurait s'il ne les avait jamais professées et surtout si elles ne lui avaient jamais servi. Ce qu'on appelle l'opinion publique est sans doute un élément dont on est obligé de tenir compte, mais pour la déjouer autant que pour la suivre, pour s'en moquer plus encore que pour s'y asservir. Trop souvent il y a lieu de répéter avec Napoléon Ier : « Le premier devoir du prince, sans doute, est de faire ce que veut le peuple, mais ce que veut le peuple n'est presque jamais ce qu'il dit. » *Populus docendus non sequendus.* Cavour a toujours professé le dédain de la popularité, même lorsqu'il en a joui ; la crainte de la perdre n'influait pas sur ses résolutions, il le montra lors de la guerre de Crimée et de sa dernière convention avec l'Empereur sur l'évacuation de Rome.

Il a eu encore le don suprême que ne donnent ni l'étude, ni le talent, ni la volonté, qu'aucun apprentissage n'enseigne, qui est le signe de la prédestination à la grandeur, le don de l'autorité. Il savait inspirer la confiance et le dévouement ; on trouvait si naturel qu'il commandât que lui obéir ne diminuait pas.

Enfin il a obtenu du sort la faveur sans laquelle tous les dons ne servent de rien : il a été heureux. Son bonheur fut de naître sous un roi de l'intelligence, de l'ambition, de l'intrépidité de Victor-Emmanuel, et d'avoir rencontré une protection aussi généreuse, puissante et fidèle que celle de Napoléon III. Sous un roi oscillant ou scrupuleux, tel que Charles-Albert ou Frédéric-Guillaume IV, il n'aurait pas obtenu le pouvoir, ou bien il n'aurait fait qu'y passer. Sans le concours direct ou tacite de Napoléon III, il n'aurait pu ni élever la voix au Congrès de Paris, ni allumer la guerre d'Italie, ni opérer les annexions de l'Italie centrale, ni conquérir le Napolitain ; ses facultés n'eussent pas eu l'occasion de se déployer ; s'il avait laissé un renom dans l'histoire, c'eût été celui de brouillon, et il serait demeuré à mi-côte de la gloire[1].

1. Rapprochez ce que j'ai dit des débuts de Cavour au tome Ier, page 384.

ÉCLAIRCISSEMENTS

I

LETTRES DE MICHELET

En hommage à la mémoire de ce grand historien et de ce grand poète qui m'est toujours restée chère, je publie quelques unes des lettres qu'il m'a adressées dans cette période de ma vie.

— 20 novembre 1847. — Monsieur et ami, la présence d'un tiers m'a empêché de m'expliquer l'autre jour. Mon livre est le résultat des convictions que les rois m'ont faites eux-mêmes dans les derniers temps : du jour où je les ai vus *capitalistes* et *banquiers*, c'est-à-dire étrangers à la nationalité, j'ai senti que la république était le gouvernement de l'avenir, et le *seul* gouvernement. La monarchie m'a apparu comme une forme transitoire, barbare et surannée de salut public.

Dans mes deux volumes, et surtout au commencement du troisième, je crois fonder l'idée de la république sur sa vraie base stoïcienne, jusqu'ici méconnue généralement. Ce point de vue m'a rendu sévère et pour les connivences royalistes de la *Gironde* et pour les barbaries inutiles des *Montagnards* exagérés (qui ont créé à la république la plus terrible objection), et pour les rêves de dic-

tature *communiste* que tel ou tel nous produit tout doucement sous couleur de république. Voilà ce qui de plus en plus apparaîtra dans mon livre. Et déjà dans ces deux volumes, si l'on réunissait ce que j'ai dit sur l'impossibilité de la royauté (*ancienne* ou *nouvelle* anglo-orléaniste), on trouverait le manifeste le plus fort pour les institutions républicaines qui peut-être ait été fait depuis la *France libre* de Camille Desmoulins.

Veuillez, je vous prie, dire un mot de ceci. Quelque peu préoccupé que je sois ordinairement du succès, je ne puis cependant laisser obscurcir la question. On y travaille sérieusement. Avez-vous lu l'article de Mme Sand? Je vous serre la main affectueusement.

*
* *

Nantes, à Barbin, près Saint-Félix. — Je suis parti, cher Monsieur, avec le regret de n'avoir pu aller vous dire adieu; votre pensée, croyez-le, ne me quitte pas; je sais où vous avez le cœur blessé. Et c'est pour moi un chagrin de ne pouvoir *que de loin* mettre en commun ce que j'ai *de vie et de tristesse*.

Je ne dis pas de vie triste mais de *tristesse vitale*. Les lésions extérieures font refluer la vie au centre, et j'espère, d'ici à peu, pouvoir produire, créer, plus fortement. Je fais en ce moment une œuvre virile, c'est la lente exhumation de 93. Je l'ai faite, en grande partie, pour les archives de Paris. Je continue pour Nantes. Ici, à la porte de la Vendée et de la Bretagne, je recueillerai *la tradition*, et la contrôlerai dans les actes. Mais indépendamment de mon travail, de mon métier d'historien, mille

choses me traversent l'esprit. La très froide et inintelligente procession que je voyais dimanche me faisait rêver d'un tout autre monde que nous verrons dans peu.

Rappelez-vous ce que vous me disiez avec tant de raison peu avant mon départ : *c'est le devoir du penseur* d'aviser, de *préparer* d'avance, de formuler ce qui pourra être essayé demain.

Une chose m'a toujours frappé, c'est qu'un moment très grave, les vingt années écoulées entre la mort de Voltaire et Rousseau, et la Révolution, de 1778 à 1789, ont passé à peu près stériles. — Le monde les a employées à admirer ces grands hommes, au lieu de les continuer. Ils avaient donné les idées, les formules. Il fallait à la fois et *creuser les idées* pour les fonder profondément, et chercher les voies et moyens qui faciliteraient la mise en œuvre. C'est ce que n'ont fait que d'une manière vague et très faible, en réalité, les Mably, les Raynal, les Mirabeau et même Sieyès, qui eut un moment d'invention. Mon livre du Peuple est vague aussi, vaguement sentimental ; il me satisfait peu.

A vous, jeunes penseurs ! à vous surtout cher Ollivier ! Vous qui avez eu dans la main le cœur du peuple, cherchez-lui, je vous prie, sa vie prochaine, son aliment moral.

Je le vois ici vide et affamé, trompant la faim en avalant des pierres, comme ces pauvres sauvages qui mangent de l'argile deux mois de l'année, au dire de M. de Humboldt. Je vous embrasse de cœur. — Je voudrais vous voir commencer quelque œuvre. Il n'y a nulle guérison que de créer.

*
* *

Nantes, près Saint-Félix. J'ai été consterné de votre lettre, cher ami, de ce suprême malheur. Je sens bien que c'est le plus grand qui puisse vous frapper en ce monde... Et pourtant, la mort de la Patrie!

Qu'est-ce donc que de recevoir ces deux coups en même temps. Le travail peut-être, le travail soutenu, dans un but précis, donnera une diversion. Et toutefois dans l'expérience que j'ai de la douleur, de son immense fécondité pour l'homme, je ne vous souhaite point d'oublier. Dante fit de sa douleur ce poème immense qui résuma le moyen âge et le transforma. Puissions-nous, tous ensemble, de nos douleurs individuelles, refaire ce grand système qui serait la France nouvelle et la Patrie!

Je ne m'effraye point de la torpeur des masses. Cette fois, ce sont les forces individuelles qui relèveront le monde. Cela alterne.

Leur foyer vaste et vague donne la flamme, qui, concentrée en nous, les renflamme à leur tour, dans le moment où elles semblent n'être plus que cendres. Ce qui prouve combien ceci est vrai, c'est qu'au moment où vous m'écriviez sur cette nécessité de *chercher en commun*, j'écrivais aussi à un jeune homme des nôtres sur l'utilité de conserver ou former des familles spirituelles. Cela est bien nécessaire, non seulement pour les révolutions, mais pour le lendemain des révolutions où l'on se trouve inopinément forcé de créer, de fonder, de civiliser, de combattre la barbarie mêlée naturellement à ces grands mouvements.

La pauvre *Liberté de penser* est dissoute. Des-

pois seul est à Paris. Lévy aussi, et Lejean, voilà tout ce qui reste de ceux que vous avez vus chez moi. Lévy est un de ceux qui méritent le plus qu'on noue ou renoue avec lui. Lejean, le paysan breton, quoique obligé pour vivre de corriger les épreuves de Lamartine, a tous les éléments d'un ferme démocrate, infiniment de nerf et de finesse. Ce sont des caractères réservés mais très sûrs.

Lejean a dû vous remettre quelques lignes coupées d'une lettre que m'a écrite cette pauvre Mme P... Est-ce trop présumer de votre obligeance, cher ami, que d'espérer que vous ferez une dernière démarche près du notaire Troyon (6, place du Châtelet)? Elle n'a pas d'autres renseignements, mais croit pourtant que, donnant des noms, on peut trouver à l'aide des répertoires qu'ont ordinairement les notaires. — Je vous embrasse de cœur.

*
* *

4 août 1852. — Vous avez raison, cher ami, accumuler en nous la force morale, tout est là; un jour, elle s'épanchera dans les actes ou les paroles. Je vis ici en grand silence, en attente, en contemplation du passé et de l'avenir. Je creuse et je recreuse 93. Ce n'est pas une année, c'est un abîme d'éternité. Sous forme étrange et grimaçante, tous les actes se passent. Si l'on était vraiment l'homme à profiter d'une telle épreuve, on en sortirait trempé et retrempé dix fois aux eaux du Styx.

Je trouve double avantage, et dans cette grande solitude, et dans cette étude sauvage qui est elle-même un désert; on n'y entend rien qui ressemble aux choses d'aujourd'hui. Pour les hommes j'en suis quitte ou à peu près. Je ne sais comment il

se faisait que tous ou presque tous m'apportaient quelque énervation. J'avais besoin du moins de me garder et raidir pour écarter ces molles influences.

Gardons-nous, cher ami. On n'entend presque rien, on ne voit presque personne aujourd'hui qui n'affaiblisse le nerf moral. Ce n'est pas leur immoralité que je crains, c'est plutôt leurs langueurs et leurs doutes. Et cependant arrivent les temps de la justice ! C'est là qu'il faut une foi entière et forte.

Les Girondins, dont nous parlions, eurent la foi, mais non *entière;* la leur fut entamée par leurs relations sociales, leurs amours et leurs amitiés. Irréprochables ou du moins excusables dans leur vie publique, ils mollirent dans la vie privée. Vergniaud crut, par exemple, qu'on pouvait rester homme de la Révolution en aimant, en voyant à toute heure une femme contre-révolutionnaire. Il lui arriva cette chose étrange, il périt sans périr ; la vie lui échappait à son insu, son génie, ses idées fondaient en lui. Quand la mort vint, elle n'eut guère à frapper qu'un mort.

Un seul homme de ce temps-là entendit bien la vie, c'est celui que j'aime le moins, vous le savez, c'est Robespierre. Il harmonisa sa vie privée, publique, il combattit sans cesse ce qu'il y avait d'aristocratique et bourgeois en lui, en vivant au sein même du peuple. Je vous serre la main, et de cœur.

*
* *

Nantes, près Saint-Félix, 4 novembre 1852. — Je vous vois dans les embarras de la rentrée, cher ami, et pourtant, si vous êtes revenu, il faut que je vous dérange. Le notaire Troyon (6, place du Châtelet) n'a donné aucune réponse ni à moi, ni à

l'avoué de cette pauvre dame dont l'affaire va se plaider à Toulouse. Elle perdra et sera dépouillée, par la négligence ou la *connivence* du notaire qui ne nous dit pas s'il a les actes et si on peut les copier. Vous m'obligeriez sensiblement si vous pouviez voir ce notaire et lui faire sentir son inqualifiable procédé.

Je sais que Monsieur votre père a été excellent pour moi ; j'en suis plein de reconnaissance.

Et vous, comment allez-vous, cher ami? Comment va le corps, et le cœur? Conservez-vous, je vous prie, gardez ce grand souffle dont j'ai été vivifié, rafraîchi plus d'une fois. Le hâle de 1793, la terrible pesanteur de cette œuvre de fer et d'airain, dont personne ne soupçonne encore le vrai caractère, agissent sur moi à l'égal des misères de 1852, c'est beaucoup.

Tout cela, après tout, le sentir ainsi, c'est être homme, voilà ce que me dit mon cœur. J'y trouve plus que jamais l'indomptable espérance, et l'inconquérable volonté pour parler comme Milton : *The unconquerable will.* — Je vous embrasse.

*
* *

Hyères, 15 mars 1858. — Croyez, cher ami, que personne n'a été plus heureux que moi de votre victoire [1], qui a eu ici le plus grand effet.

J'ai été extrêmement touché de votre lettre. Qu'au milieu de Paris, des affaires, *si occupé*, vous gardiez tant de cœur pour vos amis, cela est bien de vous (et de bien peu d'autres).

La *Fronde* devait paraître au 1er mars, mais j'ai

1. Le gain de mon affaire De Guerry.

été submergé par les notes. Ce sera pour avril.

Nous avons été de tempêtes en tempêtes. Ma femme n'est guère mieux. Elle est bien sensible à l'aimable souvenir de Mme Ollivier, et très impatiente de retourner pour l'aller voir.

Rappelez-moi au souvenir de Mme votre belle-mère. — Je vous serre la main tendrement.

*
* *

Dans les papiers de Daniel Stern (Mme d'Agoult), j'ai trouvé deux petits billets intéressants sur Jeanne d'Arc.

Dans la préface d'un drame sur Jeanne d'Arc, Mme d'Agoult avait complimenté Michelet d'avoir profité des recherches de l'érudition allemande. Elle reçut le billet suivant :

14 mai 1857. — Madame, je ne puis aller vous remercier de m'avoir envoyé cette œuvre charmante où l'on reconnaît si bien votre cœur.

Encore plus, suis-je reconnaissant de la bonté que vous avez eu de me nommer. Aux prochaines éditions, qui se feront certainement, je vous prierai d'effacer que j'ai eu recours à la science *allemande* pour Jeanne d'Arc. Les Allemands n'y ont jamais rien compris. Celle de Schiller est *stupide*. Je me suis uniquement guidé par le *texte* du *procès* que Laverdy avait donné et que j'ai étudié intégralement dans les manuscrits de la bibliothèque, publiés plus tard par mon ami Quicherat. — Hommages affectueux.

Quelques jours après, il écrit encore : — Madame, votre beau drame me suit partout. Et, parmi tant de belles choses qui m'ont ébloui, il faut que je vous soumette un doute.

La sublimité du sujet, vous le savez, tient à *l'isolement parfait* de cet ange de Dieu. Le moine Élie, qui la soutient au début et à la fin, ne la diminue-t-il pas? Pour le concile de Bâle, bien loin de l'aider, ce fut Thomas Courcelle, l'homme important du concile, qui la persécuta le plus.

Voilà les doutes d'un pédant, d'un professeur, d'un esprit minutieux, — n'en tenez compte, Madame. Il ne vous a écrit que pour acquitter sa conscience, et vous dire encore combien il est ravi de votre œuvre. — Hommages affectueux.

II

MAC-MAHON A MAGENTA

On lit ce qui suit dans l'histoire de la guerre par Bazancourt, tome Ier, page 241 : « Dès le matin, l'Empereur avait envoyé un de ses officiers d'ordonnance porter au général de Mac-Mahon une lettre qui lui renouvelait de la manière la plus précise les instructions qu'il avait reçues la veille; en même temps il faisait dire au roi de Sardaigne, qui avait son quartier général à Galiate, de hâter son passage à la suite du 2e corps, en l'informant que, par suite de nouvelles dispositions, le maréchal Canrobert ne se dirigerait point sur Turbigo et passerait le Tessin au pont de Buffalora. Le commandant, Schmitz, chargé de cette mission, avait vu le Roi et avait rencontré le général de Mac-Mahon en deçà de Rebechetto, près de Malvaggio, et précédant sa colonne. Le général prit connaissance de la lettre de l'Empereur et dit au commandant Schmitz : « Vous ferez savoir à Sa

« Majesté que je marche sur deux colonnes; celle « de droite, à la tête de laquelle je suis, est composée « de la division de la Motterouge et de la division « Camou; elle se dirige sur Buffalora, qu'elle aura « atteint à deux heures et demie au plus tard. La « colonne de gauche, qui se compose de la division « Espinasse, marche sur Magenta; j'apprécie qu'elle « y sera vers trois heures et demie, car elle a un long « chemin à faire. Je n'ai pas connaissance encore « de la position de l'ennemi: je ne puis donc vous « donner aucune indication sur ce que je ferai; « mais que l'Empereur soit tranquille sur les dispo- « sitions que je prendrai. » — Cette conversation, qui supposait une arrière-pensée de combat pour ce jour-là que personne n'avait à l'état-major français, m'avait paru suspecte. J'interrogeai le général Lebrun, chef de l'état-major de Mac-Mahon, qui n'avait pas pu l'ignorer. Voici ce qu'il m'écrivit : « C'est faux. Si le commandant Schmitz avait vu « le général de Mac-Mahon dans la matinée, il n'au- « rait pu que lui redire de la part de l'Empereur les « ordres de mouvement qui lui avaient été donnés « la veille. Dans la matinée et jusqu'à son arrivée « devant San-Martino, l'Empereur n'imaginait pas « qu'il dût y avoir bataille ce jour-là. »

III

NAPOLÉON III A VICTOR-EMMANUEL

— Novare, le 3 juin 1859. — Monsieur mon frère,

Voici comment j'ai arrêté le mouvement de demain. Votre Majesté se portera avec toute son

armée à Turbigo où Elle passera les trois ponts qui doivent y être. Elle s'arrangera de manière à être à Turbigo à 9 heures et demie.

Le général de Mac-Mahon qui occupe déjà les hauteurs précédera Votre Majesté et se rendra à Magenta. Arrivée là, la grand'route directe de Milan et le pont de Buffalora se trouvant libres, on rétablira le pont à Buffalora et je ferai passer mes autres divisions de la garde à Magenta où Votre Majesté mettra son quartier général.

Après-demain, Votre Majesté pourra entrer à Milan, et j'enverrai un corps d'armée à Abbiategrasso pour poursuivre l'ennemi, je ne peux pas le faire avant parce que je ne peux faire passer à Buffalora que de l'infanterie sans chevaux ni artillerie tant que le pont n'est pas rétabli.

Sur ce, je prie Dieu qu'il nous donne tout le succès possible et je renouvelle à Votre Majesté l'assurance de ma sincère amitié.

De Votre Majesté le bon frère,

NAPOLÉON.

J'enverrai une brigade de Canrobert pour garder le pont.

IV

LES PIÉMONTAIS A MAGENTA

Les souvenirs des généraux de Mac-Mahon confirment mon récit, appuyé sur celui de l'état-major français, page 200. — La Motterouge : « Les Piémontais ne furent pas engagés, bien que des rela-

tions piémontaises l'aient affirmé. Tout était fini à Magenta lorsque apparut la tête de colonne de la division Fanti, qui, comme nous l'avons dit, prit ses bivouacs vers les huit heures du soir, dans l'intervalle qui séparait, avant et pendant l'attaque, les 1re et 2e divisions du 2e corps (t. III, p. 104). » — Lebrun, chef d'état-major de Mac-Mahon : « Dès que l'Empereur avait su dans quelle situation se trouvait le 2e corps de son armée, isolé, que celui-ci était au delà du Tessin, il avait invité le roi Victor-Emmanuel, dont l'armée était sur la rive du Tessin, à diriger en toute hâte une partie de ses forces sur Magenta pour prêter leur appui au 2e corps français. La division piémontaise du général Fanti avait marché aussitôt sur Mesero et Marcallo ; mais, si vite qu'elle eût marché, elle n'arriva sous Magenta que lorsque déjà le corps du général de Mac-Mahon y était entré, et que les corps autrichiens s'étaient mis en retraite. Le canon du général Fanti *jeta quelques boulets sur les fuyards autrichiens; il ne put rien faire de plus.* Si la résistance des corps autrichiens dans Magenta se fût prolongée une demi-heure de plus qu'elle ne dura, il est certain que la division Fanti eût été d'un puissant secours pour le corps d'armée du général de Mac-Mahon... Dans le moment où, entre six heures et demie et sept heures, le corps du général de Mac-Mahon occupant entièrement Magenta, les troupes autrichiennes du général Clam-Gallas étaient déjà en pleine retraite, on vit arriver, à deux portées de fusil à peine de Magenta, une des divisions piémontaises qui accouraient pour prêter leur appui à l'armée française. *Elle venait trop tard, puisqu'elle ne put prendre part à la bataille;* mais elle ne fut pas moins utile, parce que sa présence près du

2e corps d'armée française affermit la position de celui-ci, en lui donnant le moyen de résister fortement au besoin à un retour offensif des Autrichiens (p. 263). »

Mac-Mahon confirme par le silence de son rapport après la bataille les affirmations du récit de notre état-major, et celles de ses divisionnaires. Il n'y nomme même pas Fanti, et il est évident que si le général piémontais lui avait rendu un service quelconque, surtout un grand service, il l'eût d'autant moins omis qu'on se piquait alors d'admiration réciproque. Mais deux ans après, en 1861, par un sentiment de générosité chevaleresque envers un compagnon d'armes violemment attaqué, il affirma dans une lettre à Fanti (14 mars 1861) « qu'il en avait reçu un grand service ». Lequel? Il avait rendu un concours opportun en appuyant la gauche française : « Vos troupes étaient arrivées à temps pour permettre à la brigade Gault de rallier le reste de sa division avant que Magenta ne fût entièrement occupé, et votre bataillon de bersaglieri qui, avec quatre pièces de canon, avait devancé votre division, put prendre part au combat. » Mais Mac-Mahon ne contredit pas l'affirmation de La Motterouge et Lebrun, que cette part prise au combat a consisté à tirer quelques coups de canon sur des fuyards. Quant à l'allégation sur l'évacuation de Marcallo par la brigade Gault, grâce à l'arrivée de Fanti, elle est formellement contredite par le récit de notre état-major qui fixe le départ de Gault à six heures et demie et l'arrivée de Fanti, à la hauteur de ce village, entre sept heures et sept heures et demie, en constatant que, sachant Marcallo en sûreté, il n'y entra pas. (Pages 191 et 196.)

Quoi qu'il en soit des affirmations de Mac-Mahon,

le mérite qu'elles attribuent à Fanti est modeste. Or il est certains Italiens qui ne sauraient admettre que la France leur ait rendu un service quelconque. Diplomatiquement, Napoléon n'est qu'un pantin dont Cavour tirait les ficelles; militairement, il s'est un peu battu à Magenta, mais sans eux il était perdu. La gauche de Mac-Mahon était battue, ses convoyeurs épouvantés en fuite; mais Fanti, nouveau Desaix, accourt; sans attendre les voltigeurs algériens, sur l'ordre du Roi, il se précipite vers Marcallo. Arrivé au nord de ce village, il expédie un capitaine d'état-major à Mac-Mahon qui, le sachant là, ordonne l'attaque sur tout le front; les bersaglieri, aux applaudissements des troupes françaises, attaquent le retranchement qui défendait le chemin de fer à côté des voltigeurs de Camou, et s'emparent avec eux de Magenta après un combat furieux. Voilà ce que vous pouvez lire tout au long, aux pages 78 et 79 du tome IV de l'historiographe de Sa Majesté le roi Humbert, Nisco. Et comme tout doit être extraordinaire dans cette prouesse extraordinaire, Fanti opère ces prodiges sans perdre un seul homme : dans aucune des statistiques françaises ou autrichiennes il n'est question des pertes piémontaises à Magenta. Quand la falsification historique arrive à un tel degré de grotesque, on la constate et on ne la discute pas.

Le *Journal des opérations militaires de l'armée sarde*, tout en exagérant l'action de Fanti, ne reproduit pas ces extravagances : « La deuxième division Fanti se dirigea sur Magenta. La présence de l'ennemi en force sur son flanc gauche, l'encombrement des routes ralentirent forcément sa marche. Cependant, une avant-garde formée du 9e bataillon (bersaglieri) et de 4 pièces de la 13e batterie, pres-

sant la course, débouchèrent sur Magenta à temps pour prendre part à la dernière phase de cette sanglante lutte. »

M. Carlo Tivaroni, l'*Italia degli Italiani* (t. II, p. 54), en s'appuyant sur le témoignage du général Genova de Revel reconnaît, en loyal historien, que la victoire de Magenta a été une victoire française.

Il est naturel que des historiens patriotes exagèrent leurs succès : c'est une excitation à les renouveler. Je suis indulgent pour un peu d'emphase nationale, mais vraiment les historiens italiens abusent de la permission. Le général Della Rocca lui-même, dans son intéressante *Autobiografia*, ne se défend pas assez de ce penchant.

V

SUR LA CESSION DE NICE ET DE LA SAVOIE

Les Italiens ont beaucoup répété que Cavour ne croyait pas un mot de ce qu'il avait dit sur la non-italianité de Nice; qu'il ne s'était jamais consolé de l'avoir cédé et qu'il ne désespérait pas que la question d'Orient lui fournirait l'occasion de reprendre au moins la « circondario di Nizza ». Je ne crois pas que Cavour ait été aussi fourbe que ses admirateurs le disent ; mais je suis sûr qu'il avait de l'esprit, et comme ces propos sont surtout sots, je les conteste absolument. Il savait bien que, quoi qu'il arrivât en Orient ou ailleurs, à moins d'une guerre victorieuse contre la France, que certes, il ne prévoyait pas, jamais il ne reprendrait un seul des villages acquis par une cession sanctionnée par

le vote populaire le plus libre. S'il a en effet tenu les propos qu'on lui prête, il se moquait de ceux à qui il les tenait.

Il n'est pas vrai, que le traité du 24 mai signé, il se soit approché de l'un des plénipotentiaires français et lui ait dit : « Maintenant nous voilà complices ! » Benedetti ne m'aurait-il pas affirmé que ce propos n'a pas été tenu, que je le contesterais encore, car je ne puis admettre d'un homme tel que Cavour l'absence du sens commun. En effet, on aurait compris ce mot après la signature du traité du 10 décembre 1858 ; le 24 mars il n'aurait plus eu aucun sens, puisque le caractère de ce traité était précisément de terminer la complicité établie depuis Plombières et de rendre à chacun sa liberté d'action.

Benedetti m'a également assuré qu'il n'avait jamais été obligé, pour vaincre la résistance de Cavour de tirer de sa poche une lettre contenant les instructions privées de l'Empereur, en disant : « Eh bien, oui ! j'ai ordre de retirer nos troupes, mais non en France ; nous occuperons Bologne et Florence. » Cette fable a été, il est vrai, racontée par le ministre anglais à Turin, dans une lettre privée à Russell. Cela prouve avec quelle précaution il faut admettre les histoires des diplomates, et à quelles erreurs entraîne la confiance aveugle en leurs assertions.

Une autre erreur souvent répétée est que Nice a été le prix du consentement donné à l'annexion de la Savoie, comme la Savoie a payé l'acquisition de la Lombardie. L'exposé que j'ai fait démontre qu'aucune connexité n'a existé entre la cession de Nice et l'autorisation ou le refus de l'autonomie toscane. Rattazzi l'a très justement remarqué dans

son discours contre le traité : « In quella nota il governo francese mentre chiedeva *Nizza* e Savoia si opponeva pure all'unione della Toscana. » — Quant à croire que Rattazzi eût pût disputer Nice avec succès, c'est une illusion enfantine. Jamais l'Empereur n'a séparé Nice de la Savoie, par l'excellente raison que l'une était autant que l'autre nécessaire à notre défense nationale après l'agrandissement du Piémont.

VI

CAVOUR JUGÉ PAR RATTAZZI

J'étais curieux de savoir l'opinion d'un esprit aussi fin que Rattazzi sur un homme d'État dont il avait été tour à tour le collègue et l'adversaire. Je le lui demandai, et voici ce qu'il eut l'amitié de me répondre. « Vous me demandez aussi, cher ami, quelques indications sur la nature vraie de Cavour... Je vous avoue que vous me demandez une chose sur laquelle j'hésite, car je ne voudrais pas d'un côté être injuste et, de l'autre, je n'aimerais non plus tomber dans certaines exagérations de ses adulateurs. Il avait incontestablement de grandes qualités : perception très prompte, une facilité extraordinaire de saisir toutes questions, mémoire très grande. Il n'avait pas fait des études profondes, excepté en économie politique : il n'avait pas une vaste érudition, mais à cela il suppléait avec son intelligence rapide. Comme homme d'État on ne peut pas dire qu'il eût jamais conçu et qu'il fût capable de concevoir un grand projet ; il vivait au jour le jour, mais il possédait une rare finesse et

une habileté singulière, qualités qui lui servaient d'autant plus qu'il n'avait aucun scrupule sur le choix des moyens pour arriver à son but et pour se servir des hommes, dont, au reste, en général, il n'avait aucune estime. Il était libéral par conviction, en ce sens qu'il comprenait la nécessité de marcher avec la liberté. C'est vrai ce qu'on vous a dit sur les opinions qu'il manifestait pour l'unité d'Italie à l'époque du Congrès de Paris. Je vous transcris littéralement les mots qu'il m'écrivit dans une de ses lettres à cet égard. « Ho avuto una lunga « conferenza con Manin : è sempre un utopista ; « non ha dimesso l'idea di una guerra schiettamente « popolare, crede al l'efficacia della stampa in tempi « procellosi ; vuole l'unita d'Italia *ed altre corbelle-* « *rie;* ma nulla meno venendo al caso pratico se ne « potrebbe tirar partito. » — Cependant, pour être juste, il ne faut pas faire à Cavour un reproche d'avoir exprimé une semblable opinion à cette époque-là : peu de monde songeait à l'unité comme à une chose qui fût possible en quelques années. Et c'est juste aussi d'ajouter que, plus tard, lorsque le midi de l'Italie fut annexé, il considérait l'unité avec Rome indispensable ». (14 décembre 1870.)

VII

L'ENTREVUE DE CHAMBÉRY

Le « *faites, mais faites vite* » était à peu près généralement considéré comme une anecdote apocryphe lorsque l'*Autobiografia* du général Della Rocca est venue lui rendre quelque crédit ; tome II,

page 36 : « Les paroles que l'Empereur dit à nos deux envoyés furent répétées par lui dans une lettre autographe à Victor-Emmanuel que j'ai eu l'occasion de voir : « Allez, mais surtout faites vite. »

Évidemment ce témoignage, n'en pût-on démontrer l'inexactitude, ne saurait prévaloir contre tant d'autres témoignages contraires, contre le silence significatif des lettres cependant si exagérées de Cavour sur cet incident, et surtout contre la dénégation immédiate, publique de l'Empereur. En outre, le simple bon sens en prouve la fausseté : si, en effet, l'Empereur eût approuvé dans ces termes formels, lorsque, quelques jours après, il se plaignit et retira son ambassadeur, on lui aurait répondu : « Mais nous exécutons ce que vous nous avez vous-même engagés à faire vite; de quoi vous plaignez vous ? »

J'avais arrêté là ma rectification lorsque, ayant été amené à relire le *Diario* du général Solaroli, j'y trouvai le passage suivant, qui ne m'avait pas frappé à une première lecture : « 5 novembre 1860 : A quatre heures du matin j'entrai chez Sa Majesté, je la trouvai de bonne humeur. Elle me dit : Vous ne savez rien ? J'ai reçu une dépêche de l'Empereur qui me dit que le Pape l'avait prié d'occuper Terracine, qu'il l'avait refusé, qu'*il fallait en finir : che bisognava finir la ;* qu'écrivant au roi de Naples, il lui avait dit qu'on l'avait mal compris, qu'il n'avait rien voulu d'autre que protéger son départ de Gaëte, qu'il lui conseillait de l'opérer au plus tôt ; et que l'Empereur, s'adressant à lui Victor-Emmanuel, aurait ajouté : « *E voi fate presto et compite l'opera :* Et vous *faites vite* et achevez l'œuvre[1]. »

1. Ricordi de Castelli, p. 340.

Le Roi a certainement communiqué cette dépêche à Della Rocca, qui jouissait de sa confiance plus que Solaroli, et c'est ce *fate presto* s'appliquant au siège de Gaëte que le brave Della Rocca, quoique incapable dans sa droiture d'une invention quelconque, a innocemment transposé et rapporté à l'entrevue de Chambéry.

VIII

UNE RECTIFICATION

A propos de la querelle des Lieux saints, je dis à la page 155 de mon IIIe volume : « La Valette l'avait allumée pour se donner de l'importance ». C'est une injustice et une inadvertance : j'ai moi-même établi que la question était engagée, depuis 1850, tome II, p. 322. Les instructions de La Valette lui enjoignaient de la poursuivre, ce qui était déjà en train. Ce n'est pas lui qui a engagé : mais c'est lui le premier qui vit clairement et signala à l'Empereur qu'il ne s'agissait pas d'une simple querelle de sacristie, mais d'un conflit sérieux avec la Russie, qu'on rendrait facilement international.

IX

LE CANON RAYÉ. — TREUILLE DE BEAULIEU

Il ne serait pas juste d'omettre que le mérite principal à la création du canon rayé appartient au lieutenant-colonel Treuille de Beaulieu (Voir le *Moniteur* du 5 août 1859).

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE VI

LES CINQ

CHAPITRE PREMIER

LES ELECTIONS DE 1857

Pages.

§ 1. — État intérieur depuis la guerre de Crimée. — Fêtes, visites de souverains, sévérités contre la presse; liberté du livre, les *Contemplations* de Victor Hugo; élections hostiles de l'Académie française. — Querelles religieuses entre les catholiques libéraux et les catholiques autoritaires : le *Correspondant* et l'*Univers*. — Assassinat de Mgr Sibour, archevêque de Paris (3 janvier 1857). — Comment le gouvernement applique les lois organiques 1

§ 2. — Les corps constitués : le Sénat rappelé à l'ordre (11 janvier 1856). — Démission de Drouyn de Lhuys; velléité d'opposition sur la loi de régence visant indirectement l'Impératrice. — Derniers travaux du Corps législatif. — Préparation des élections des 21 et 22 juin

Pages.

1857. — Situation difficile des candidats d'opposition : leurs divisions; les Abstentionnistes et les Sermentistes; rôle des journaux : la *Presse* et le *Siècle* prononcés pour l'action et le serment. — Rupture entre la *Presse* et le *Siècle* et le Comité républicain; comment je deviens candidat. 9

§ 3. — Résumé de ma vie jusqu'au jour ou je deviens candidat : mon père, mes études. — Mon commissariat de 1848 dans les Bouches-du-Rhône et dans le Var; mes préfectures des Bouches-du-Rhône et de la Haute-Marne; ma destitution : je rentre dans la vie professionnelle d'avocat; ma première suspension de trois mois. — Les leçons de droit; l'amitié de Michelet et celle d'Ernest Picard : notre accord sur la liberté et sur la question du serment; mes idées d'alors et celles d'aujourd'hui sur la démocratie. 21

§ 4. — Comment je sors de mon néant professionnel : Picard-Mitouflet et Paillet. — L'affaire Nisard. — L'affaire de la marquise de Guerry contre la communauté de Picpus. 35

§ 5. — J'essaye de renoncer à ma candidature : je suis obligé de la poursuivre contre Garnier-Pagès; résultat des deux tours de scrutin (22 juin et 7 juillet 1857) : élection de Cavaignac, Carnot, Goudchaux, Émile Ollivier, Darimon. — Élection en province d'Henon, Curé, Plichon, Brame. — Je suis menacé de poursuites pour avoir prétendu que mon père avait été exilé; un document inattendu démontre ma véracité 46

§ 6. — Le lendemain des élections; la mort et les obsèques de Béranger (16 juillet 1857). — La mort de Cavaignac (29 octobre 1857). — Complot Tibaldi : condamnation de Ledru-Rollin. — Poursuites contre Flaubert et Bau-

Pages.
delaire, Dupin l'aîné renommé procureur général et sénateur. 50

CHAPITRE II

LE SERMENT

§ 1. — Lettres à mon père et de mon père sur le serment. 54
§ 2. — Émile Ollivier, Darimon et Henon prêtent le serment : Goudchaux et Carnot le refusent. — Accueil de nos collègues : le comte de Chambrun et Brame. 57
§ 3. — La vérification des pouvoirs. — Mon premier discours est arrêté par des clameurs : Morny me fait plus tard amende honorable. . . . 60

CHAPITRE III

LA LOI DE SURETÉ GÉNÉRALE AU CORPS LÉGISLATIF. — LA SESSION DE 1858

§ 1. — Le discours menaçant de l'Empereur; mesures répressives et préventives. — L'Impératrice déclarée régente (1er février 1858). — Sénatus-consulte sur le serment préalable (17 février 1858). — La loi de sûreté générale. — La discussion : discours d'Émile Ollivier. — Réponse de Granier de Cassagnac. — Le vote. 62
§ 2. — Transportations à la suite de la loi de sûreté générale. — Continuation de la session : la loi sur les ordres, sur les titres de noblesse ; le budget. — Discours inconstitutionnel d'un des membres de la majorité, Calley Saint-Paul. — Discours de l'Empereur en faveur d'Haussmann. — Baroche. 69

CHAPITRE IV

LES CINQ

Pages.

§ 1. — Élection de Jules Favre et d'Ernest Picard (29 avril et 11 mai 1858). — Jules Favre, son caractère, son talent; son rôle parmi les Cinq; celui d'Ernest Picard et d'Emile Ollivier. 76

CHAPITRE V

DE L'ACTIVITÉ INTELLECTUELLE JUSQU'A LA GUERRE D'ITALIE

§ 1. — Plus les politiciens sont mis à la gène, plus les beaux livres se multiplient : preuve par l'abondante production littéraire des premières années de l'Empire : Lamartine, Guizot, Thiers, Théophile Gautier, George Sand, Ponsard, Sainte-Beuve, Cousin, Michelet, Poirson, Nisard, Villemain, Viel-Castel. — Tocqueville : *l'Ancien régime et la Révolution.* — Proudhon : *la Justice et la Révolution dans l'Église.* — Les jeunes talents : Ernest Renan, Taine, Flaubert, Alexandre Dumas, Octave Feuillet, Émile Augier, Prévost-Paradol, Victor Cherbuliez. — Dans les sciences : Pasteur et Léon Foucault. — Dans les Arts : Hébert, Ambroise Thomas, Gounod. 83

CHAPITRE VI

LA GUERRE D'ITALIE AU CORPS LÉGISLATIF. LE VOTE DES CINQ

§ 1. — Hostilité de la majorité du Corps législatif à la guerre d'Italie. — Fausse démarche de Morny

Pages.

sur la fixation de l'indemnité législative. — Vérification des pouvoirs : élection Migeon. 94

§ 2. — Dissentiment entre les Cinq sur le vote de la guerre ; ils se rangent à une abstention motivée ; Émile Ollivier explique ce vote. — Discours de Plichon et de Jules Favre. . . 98

§ 3. — Entrevue de Kossuth avec l'Empereur ; il lui promet le renversement du ministère tory. 106

§ 4. — Proclamation de l'Empereur ; son départ. . . 109

LIVRE VII

L'AFFRANCHISSEMENT DE L'ITALIE. — LA GUERRE

CHAPITRE PREMIER

LA MISE EN TRAIN

§ 1. — Différences qui existent en 1859 entre l'état de paix et l'état de guerre. — Pourquoi Vaillant perd du temps à passer de l'un à l'autre. — Son activité quand la guerre est résolue : il n'attend pas, comme nous le ferons en 1870, que notre armée soit gorgée pour la lancer en avant. 113

§ 2. — Constitution du commandement : le prince Napoléon, les maréchaux Castellane et Pélissier. 121

§ 3. — Constitution du gouvernement intérieur : l'Impératrice régente, duc de Padoue ministre de l'Intérieur, Persigny ambassadeur à Londres. — Le maréchal Vaillant fait le bouc émissaire de l'insuffisance de la préparation. 123

CHAPITRE II

LE PLAN STRATÉGIQUE DE L'EMPEREUR. LA MARCHE TOURNANTE DE FLANC

Pages.

§ 1. — Premières dispositions de l'Empereur conformes aux indications de Napoléon Ier. . . 128

§ 2. — De l'armée autrichienne et de son général en chef Giulay 130

§ 3. — Hésitations de Giulay; il laisse échapper le moment d'écraser l'armée piémontaise (du 27 avril au 6 mai) 132

§ 4. — Arrivée de l'Empereur à Gênes (12 mai). — Révolution en Toscane. — Mort du roi de Naples (20 mai) 135

§ 5. — Proclamation de l'Empereur. — Comment il exerce le commandement. — Concentration de ses troupes. — Pourquoi il envoie le prince Napoléon en Toscane. 139

§ 6. — Giulay dans le carré stratégique de Mortata : combat de Montebello (20 mai) 144

§ 7. — L'Empereur modifie son plan primitif et, par un mouvement tournant de flanc, il porte l'armée alliée sur les derrières de l'ennemi (28 mai). — Combat de Palestro (30 mai), fin du mouvement (1er juin). 147

CHAPITRE III

MAGENTA. — MELEGNANO

§ 1. — L'Empereur n'opère pas l'attaque offensive qui devait être la conséquence de son mouvement tournant; il marche au hasard vers Milan. 152

§ 2. — Dispositions de Giulay et de l'Empereur pour la urnée du 4 juin. — Passage du Tessin par

Pages.

Mac-Mahon; combat de Robecchetto (3 juin au soir). — Comment l'Empereur s'engage, le 4, au canon de Mac-Mahon. 154

§ 3. — Pourquoi le canon de Mac-Mahon se tait tout à coup; horribles perplexités. — Le canon se fait entendre de nouveau. — Les Piémontais n'arrivent pas. — La victoire de Magenta. . 167

§ 4. — Victor-Emmanuel et l'Empereur dans l'auberge de San-Martino. 168

§ 5. — A qui est dû le succès de la bataille de Magenta. — La fausseté de la légende de Mac-Mahon sauvant l'Empereur en marchant à son canon. 172

§ 6. — Combat de Melegnano 172

CHAPITRE IV

MILAN

§ 1. — Préoccupations politiques de Napoléon III. — La Toscane 176

§ 2. — Dispositions malveillantes de l'Angleterre. . . 178

§ 3. — L'hostilité de l'Allemagne, causes qui l'empêchent de se traduire en fait dès avril. — L'insuffisance de l'armée prussienne. — La bienveillance de la Russie 180

§ 4. — Proclamation de Milan 188

CHAPITRE V

SOLFERINO

§ 1. — Plan auquel s'arrêtent les Autrichiens. . . . 191

§ 2. — Marche de l'Empereur vers le Mincio; séjour à Brescia (18, 19, 20 juin). — Les soucis politiques : ils le suivent jusqu'à Montechiaro.

Pages.

— Communication à Victor-Emmanuel d'une lettre de l'Impératrice (23 juin). 192

§ 3. — La bataille de Solférino (24 juin). L'Empereur la conçoit et la dirige en grand capitaine. — Rôle des Piémontais à San-Martino. . . 196

§ 4. — Pourquoi Napoléon III ne poursuivit pas après la victoire. — La panique de la cavalerie (25 juin). 204

CHAPITRE VI

VALEGGIO

§ 1. — A Valeggio. — Entrevue de Kossuth avec l'Empereur. Il apporte des nouvelle d'Angleterre. — Bonnes dispositions du ministère Palmerston, mais panique de l'opinion publique 208

§ 2. — Nouvelles d'Allemagne plus alarmantes. Tactique fallacieuse du régent de Prusse. Les ordres sont donnés pour une marche des armées allemandes sur le Rhin. — Preuves par les déclarations du Régent, de Bismarck et de l'État-major général prussien. 212

§ 3. — Dispositions de l'État-major français. — Fleury et le Prince Napoléon poussent l'Empereur à la paix. — Raisons déterminantes qui décident l'Empereur. 219

CHAPITRE VII

LES PRÉLIMINAIRES DE VILLAFRANCA

§ 1. — L'Empereur s'adresse à Palmerston, qui consent à transmettre ses propositions, non à les appuyer. 224

Pages.

§ 2. — Envoi de Fleury au quartier général de François-Joseph. — Armistice (8 juillet). — Colères de Cavour 226
§ 3. — Entrevue de Villafranca (17 juillet). 232
§ 4. — Négociation du prince Napoléon avec l'Empereur François-Joseph. 235
§ 5. — Opposition de Cavour; il donne sa démission; appréciations plus équitables de Della Rocca et de Neri Corsini. — Accueil hostile de Turin. 248
§ 6. — Folie de Cavour et désespoir de Kossuth. — L'Empereur promet à Victor-Emmanuel et aux délégués de l'Italie centrale qu'il respectera et fera respecter le principe de non-intervention. 251

CHAPITRE VIII

PARIS PENDANT LA GUERRE

§ 1. — La session du Corps législatif. — Les Conventions avec les chemins de fer : M. de Franqueville. — L'annexion de la banlieue. — Pourquoi Thiers refuse la candidature à Valenciennes. — La Presse. 258

CHAPITRE IX

APRÈS VILLAFRANCA

§ 1. — Effets de désappointement et de colère à Londres et Paris. — Cette paix est la renonciation de l'Empereur à toute politique de guerre 266
§ 2. — L'Empereur explique ses motifs aux grands corps de l'État. 271

Pages.

§ 3. — Jugement sur l'armée et sur son chef. — Le devoir de l'avenir 274

§4-5.— Amnistie (15 août 1859). —Doit-on en profiter? — Une opposition constitutionnelle devient possible. 277 280

LIVRE VIII

L'ANNEXION DE L'ITALIE CENTRALE AU PIÉMONT RESTITUTION DE NICE ET DE LA SAVOIE A LA FRANCE

CHAPITRE PREMIER

COMMENT UNE CONFÉDÉRATION EST IMPOSSIBLE APRÈS VILLAFRANCA

§ 1. — Que l'idée d'une confédération italienne n'est pas propre à Napoléon III; elle est une conception de l'ancienne royauté française. — Les Italiens sont unanimes à rejeter celle stipulée à Villafranca à cause de la part qui y est faite à l'Autriche 283

§ 2. — Pie IX n'accepte pas plus que Victor-Emmanuel la Confédération. 290

CHAPITRE II

DU POUVOIR TEMPOREL DES PAPES

§ 1. — La doctrine de l'Église sur le pouvoir temporel — Origine du pouvoir temporel. — Les malédictions de Dante et Pétrarque. — Les vicissitudes du pouvoir temporel. — Sa destruction par Napoléon et son rétablisse-

Pages.

ment après sa chute. — Les causes de faiblesse du gouvernement du Pape. — Sa situation critique en 1859. 295

§ 2. — Solution de la question romaine. — Que Rome doit appartenir au Pape. 311

CHAPITRE III

RÉSISTANCE DE L'ITALIE CENTRALE AUX CONSEILS DE L'EMPEREUR

§ 1. — Lutte autour de l'Empereur entre ceux qui voulaient qu'on respectât la résistance de l'Italie centrale et ceux qui conseillaient de la briser; opinion moyenne de l'Empereur : il conseille sans interdire. 316

§ 2. — On répond partout par un refus aux conseils de l'Empereur : Pie IX, Farini et Ricasoli. . . 321

§ 3. — Embarras, incertitudes de l'Empereur. . . . 330

CHAPITRE IV

LE TRAITÉ DE ZURICH ET LE CONGRÈS

§ 1. — Traités de Zurich (11 et 17 novembre 1859). — Le traité entre la France et l'Autriche contient un article restrictif du principe des nationalités. — L'Empereur convoque un congrès : il est immédiatement arrêté par d'insurmontables difficultés. Pour se tirer d'embarras il s'adresse à l'Angleterre et non à la Russie. 335

§ 2. — Guerre de Chine. — Négociations commerciales avec Cobden. 338

§ 3. — Conversations sur l'Italie. Palmerston et Russell se déclarent favorables aux annexions de l'Italie centrale. Persigny leur annonce que

Pages.

dans ce cas l'Empereur réclamera Nice et la Savoie. 342

§ 4. — L'Empereur rend impossible la réunion du congrès par la publication de la brochure *le Pape et le Congrès* (22 décembre) et par une lettre à Pie IX (31 décembre 1859). — Thouvenel succède à Walewski (4 janvier 1860). 345

§ 5. — Mécontentement de Gortschacow des pourparlers avec l'Angleterre en dehors de la Russie. 350

§ 6. — Conclusion du traité de commerce avec l'Angleterre. 355

CHAPITRE V

DE L'EFFET EN FRANCE DE LA LETTRE AU PAPE ET DU TRAITÉ DE COMMERCE

§ 1. — Les classes ingouvernables trouvent le moyen d'opposition qui leur avait fait défaut jusque-là. — Brochures et mandements. — Motifs particuliers de l'attitude de Cousin. . . . 357

§ 2. — Examen des arguments des brochures et des mandements. — Le Père Lacordaire est seul dans la vérité et la justice. 362

§ 3. — Conduite du gouvernement et des partis dans la polémique religieuse. — Saisie de livres d'Émile de Girardin et Montalembert. — Poursuites contre la *Démocratie* de Vacherot. — Je suis chargé de sa défense. — Je suis suspendu pendant trois mois (décembre 1859). 368

CHAPITRE VI

CAVOUR ET THOUVENEL. — LES ANNEXIONS DE L'ITALIE CENTRALE

§ 1. — Cavour redevient premier minisire (20 janvier 1860). 376

Pages.

§ 2. — Grandes qualités de Thouvenel comme ministre des Affaires étrangères; son avènement facilite la tâche de Cavour. — Les quatre propositions anglaises (30 janvier 1860). 379

§ 3. — Démarche imprévue de Victor-Emmanuel auprès de Pie IX. — Réponse sévère du Pape (14 février 1860). — Les propositions de l'Empereur (24 février). 385

§ 4. — Les populations de l'Italie centrale répondent aux propositions de l'Empereur par des plébiscites d'annexion (11 et 12 mars 1860). — Victor-Emmanuel les accepte (22 mars). — L'Empereur retire ses troupes de la Lombardie. 389

CHAPITRE VII

LA RESTITUTION DE NICE ET DE LA SAVOIE

§ 1. — Thouvenel charge Talleyrand, notre ministre à Turin, de réclamer Nice et la Savoie. — Cavour et le Roi y consentent. Traité du 12 mars 1860. 393

§ 2. — Thouvenel notifie aux cours d'Europe la cession de Nice et de la Savoie. — Palmerston et Russell essaient de nouer contre nous une coalition, que Gortschacow fait échouer. . . 397

§ 3. — Mission de Benedetti à Turin; traité du 24 mars 1860. 402

§ 4. — Les suites en Italie du traité du 24 mars; fixation des frontières. 406

CHAPITRE VIII

EFFETS EN EUROPE DES ANNEXIONS

§ 1-2. — Russell essaie de soulever l'Europe contre nous : il se sert de la Suisse. — Patience de l'Empereur. 411-417

LIVRE IX

CONQUÊTE DE L'ITALIE MÉRIDIONALE PAR LE PIÉMONT

CHAPITRE PREMIER

A ROME ET A NAPLES APRÈS LES ANNEXIONS

Pages.

§ 1. — Négociations de Gramont pour l'évacuation du territoire pontifical. 423

§ 2. — Incertitudes et mauvais gouvernement de François II à Naples. — L'insurrection en Sicile. 428

CHAPITRE II

GARIBALDI EN SICILE

§ 1. — Hésitations de Garibaldi; il se décide. — Son programme. — Le gouvernement piémontais tolère sans seconder. — Départ (4 mai 1860). 433

§. 2. — Débarquement à Marsala (11 mai). — Calatafimi; Palerme. — Le gouvernement piémontais seconde. — Résistance de Garibaldi. . 440

§ 3. — Le sort de l'Italie est entre les mains de l'Empereur. — Son entrevue à Bade avec le régent de Prusse (15 juin 1860). — Démarches de Talleyrand à Turin. — Le roi de Naples se décide à suivre les conseils de l'Empereur et réclame son appui. — L'Empereur engage Cavour à se rapprocher de la cour de Naples. — Duplicité de Cavour. 446

§ 4. — Menées de Cavour. — Mécontentement de Napoléon III; comment Victor-Emmanuel s'en explique avec La Tour d'Auvergne. — Lettre de Victor-Emmanuel à Garibaldi. — Appel désespéré du roi de Naples à l'Empereur. . 453

Pages.

§ 5. — L'envoi de notre flotte pour protéger les Maronites contres les massacres accroît les ombrages du cabinet britannique; il consent difficilement à notre occupation temporaire de la Syrie (convention du 5 septembre 1860); il repousse la proposition de l'Empereur d'empêcher le passage de Garibaldi en terre ferme, — L'Empereur se range à cet avis; sa lettre à Persigny (27 juillet 1860). 459

CHAPITRE III

GARIBALDI A NAPLES. — VICTOR-EMMANUEL DANS LES MARCHES ET L'OMBRIE

§ 1. — François II est abandonné, trahi, et s'abandonne lui-même; son départ. — Liborio Romano. — Entrée de Garibaldi à Naples. — Il annonce l'intention de marcher sur Rome; inquiétudes de Cavour; il décide l'invasion des Marches et de l'Ombrie. . . 466

§ 2. — L'entrevue de Farini et de Cialdini à Chambéry avec l'Empereur. — L'Empereur ne s'oppose pas à l'invasion des Marches et de l'Ombrie, si Garibaldi vient y provoquer une révolution. — Cavour, quoique aucun mouvement révolutionnaire ne se produise, fait sommation au Pape de licencier ses troupes (8 septembre); sur son refus, il entre dans les Marches et l'Ombrie. — Protestations de l'Empereur : pourquoi il ne s'oppose pas par la force. — Castelfidardo (19 septembre). — Capitulation de Lamoricière (19 septembre). 473

§ 3. — Pie IX songe à quitter Rome. — Lettre autographe de l'Empereur. 483

§ 4. — L'administration de Garibaldi devient de plus en plus intolérable; comment Cavour s'en

Pages

débarrasse; vote du parlement piémontais; l'armée piémontaise entre dans les États du roi de Naples. — Plébiscite (21 octobre) . . 487

§ 5. — Marche lente du roi : il attend les nouvelles diplomatiques; le cabinet anglais approuve; le Tsar retire son ambassadeur; le Régent blâme, sans rappeler son ministre. — Tentatives du Roi pour joindre les Napolitains; ils ne veulent pas se battre. — Rencontre de Victor-Emmanuel et de Garibaldi (26 octobre). 494

CHAPITRE IV

ENTREVUE DE VARSOVIE

§ 1. — Entrevue provoquée par l'Empereur d'Autriche. — Lettre de Napoléon III au Tsar et memorandum de Thouvenel (25 septembre, 20 octobre 1860). 499

§ 2. — Conversation de Varsovie (22 octobre). — La maladie de la mère du Tsar interrompt les conférences; elles se continuent par des dépêches; Thouvenel clôt la négociation. . 502

CHAPITRE V

VICTOR-EMMANUEL A NAPLES LE LENDEMAIN DE LA CONQUÊTE

§ 1. — Entrée de Victor-Emmanuel à Naples (7 novembre 1860). — Liquidation de Garibaldi; son départ pour Caprera (9 novembre). . . 505

§ 2. — Mécontentement des garibaldiens : Alexandre Dumas. — Victor-Emmanuel à Palerme; son départ pour Turin (26 décembre). . . 508

§ 3. — Capitulation de Gaëte (13 février 1861). . . . 511

Pages.
§ 4. — Jugement sur la conquête piémontaise. . . 515
§ 5. — Le lendemain de la conquête à Naples. Le brigandage : véritable vote négatif au plébiscite. 518

CHAPITRE VI

LES DÉFIANCES DU CABINET ANGLAIS PERSISTENT. — LA GUERRE DE CHINE L'ÉVACUATION DE LA SYRIE L'ISTHME DE SUEZ

§ 1. — L'expédition de Chine; elle a été louée outre mesure; l'Empereur ne pouvait pas faire Cousin-Montauban maréchal de France. . 522
§ 2.-3 — Insistances anglaises pour l'évacuation de la Syrie. — Opposition aux travaux de l'Isthme de Suez. — Propagande de Lesseps en Angleterre. — Intervention protectrice de l'Empereur. — Appel de la Porte aux grandes puissances (janvier 1860). 525-528

CHAPITRE VII

ROME CAPITALE

§ 1. — Réunion du premier parlement italien (19 février 1861). — Lutte entre les cavouriens et les garibaldiens. 532
§ 2. — La vérité sur la négociation de Pantaléoni, de Cavour et du Père Passaglia. 537
§ 3. Discours de Cavour et vote de la Chambre italienne sur Rome capitale : c'est l'erreur capitale de la vie de Cavour. 541
§ 4. — Lutte au parlement entre Cavour et Garibaldi : Garibaldi est définitivement défait. 547
§ 5. — Activité intérieure et extérieure de Cavour. — L'Empereur ne veut ni l'aider dans une at-

Pages.

taque contre la Vénétie, ni lui laisser Rome : il s'adapte à cette politique. — Son entente sur Rome par l'intermédiaire du prince Napoléon 553

CHAPITRE VIII

MORT DE CAVOUR

§ 1. — Incidents de sa dernière maladie. 563
§ 2. — Vue d'ensemble sur son caractère. 567

ÉCLAIRCISSEMENTS

I. — Lettres de Michelet. 579
II. — Mac-Mahon à Magenta 587
III. — Napoléon III à Victor-Emmanuel, le 3 juin. . 588
IV. — Les Piémontais à Magenta. 589
V. — La cession de Nice et de la Savoie à la France. 593
VI. — Cavour jugé par Rattazzi 595
VII. — L'entrevue de Chambéry. 596
VIII. — Une rectification 598
IX. — Le Canon rayé. — Treuille de Beaulieu. . . 598
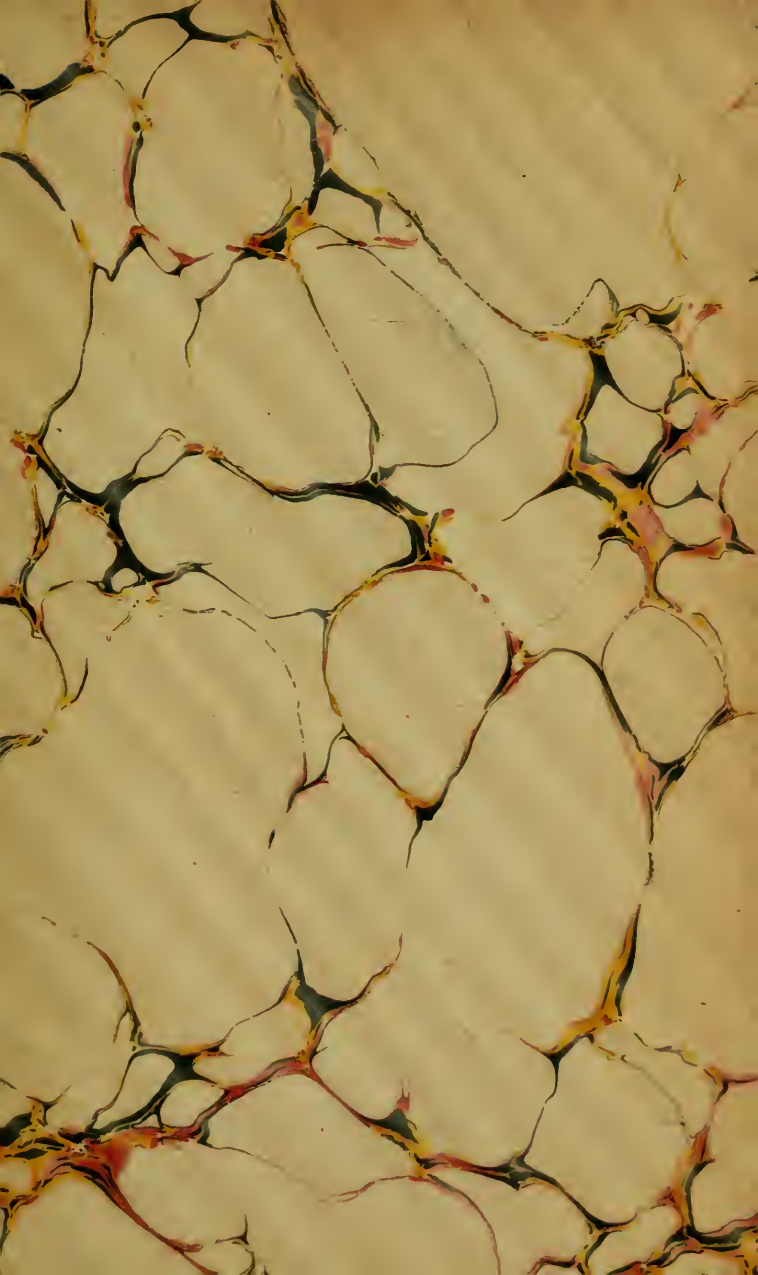
Paris. — Typ. Chamerot et Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 37382